

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple. Pages xviii & xxiii de l'index comportent une numérotation fautive: p. viii & xxii.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	14x	18x	22x	26x	30x
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12x	16x	20x	24x	28x	32x

B. C.
599

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF

VOL. XV.

DES PRESSES-A-VAPEUR DU "LEADER," 120, RUE KING, TORONTO.

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF

DE LA

PROVINCE DU CANADA.



SON EXCELLENCE SIR EDMUND WALKER HEAD, BARONNET,
GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, ETC., ETC., ETC.

ÉTANT LA TROISIÈME SESSION

DU

CINQUIÈME PARLEMENT PROVINCIAL,

1857.

VOLUME XV.

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, &c., &c., &c.

A tous ceux qui ces présentes verront ou qu'icelles pourront concerner—

SALUT :

PROCLAMATION.

GEO. ET. CARTIER, **A**TTENDU qu'à une Session du Parlement de Notre Province du Canada, tenu en la Cité de Toronto, dans notre dite Province, le quinzième jour de Février, dans la dix-neuvième année de notre Règne, et prorogée le premier jour de juillet courant, dans la vingtième année de notre Règne, un certain bill intitulé : " Acte pour changer la constitu-

“tion du Conseil Législatif et le rendre électif,” a été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée, et a été, pendant la dite Session, savoir, le seizième jour de Mai dernier, présenté à notre Gouverneur Général de notre dite Province, pour notre assentiment à icelui, qui, en vertu de l'autorité à lui conférée par un certain acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, passé dans la Session tenue dans les dix-septième et dix-huitième années de notre Règne, intitulé : “ Acte pour autoriser la Législature du Canada “ à changer la Constitution du Conseil Législatif de cette Province, et pour “ d'autre fins,” a déclaré qu'il réservait le dit bill pour la signification de notre plaisir sur icelui. Maintenant, sachez que le dit bill intitulé : “ Acte pour “ changer la Constitution du Conseil Législatif, et le rendre électif,” nous ayant été soumis en Conseil le vingt-quatrième jour de Juin dernier, il nous a plu y donner notre assentiment : et nous donnons par ces présentes, en vertu des dispositions du dit Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, notre assentiment au dit bill : Ce dont nos sujets dévoués et tous ceux que ces présentes pourront concerner, sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes, et apposer à icelles le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : Témoin Notre Fidèle et bien-aimé SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, à TORONTO, dans Notre dite Province, ce QUATORZIEME jour de JUILLET, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-six, et dans la vingtième année de Notre Règne.

Par Ordre,

T. LEE TERRILL,

Secrétaire.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc. etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le neuvième jour d'Août courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le premier jour du mois de juillet courant, Nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au NEUVIEME jour D'AOÛT prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de TORONTO. MAINTENANT SACHEZ, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif de vous exempter et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes, vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre CITÉ de TORONTO, MERCREDI, le DIX-SEPTIEME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: TÉMOIN, Notre Fidèle et bien-Aimé SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-

Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef, dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A TORONTO, dans Notre dite Province, ce VINGT-SIXIEME jour de JUILLET, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-six, et dans la vingtième année de Notre Règne.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le Dix-septième jour de Septembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Vingt-sixième jour du mois de Juillet dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au DIX-SEPTIEME jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de Toronto, SAMEDI, le VINGT-CINQUIEME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice Amiral d'icelles, etc., et., etc. A TORONTO, dans Notre dite Province, ce TREIZIEME jour de SEPTEMBRE, en l'année de Note Seigneur, mil huit cent cinquante-six, et de Notre Règne la Vingtième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et l'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le vingt-cinquième jour d'Octobre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Treizième jour du mois de Septembre dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au VINGT-CINQUIÈME jour du mois d'OCTOBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto. SACHEZ MAINTENANT, que pour divers causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de Toronto, JEUDI, le QUATRIÈME jour du mois de Décembre prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. **CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.**

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-aimé **SIR EDMUND WALKER HEAD**, Baronnet, Gouverneur-Général de

l'Amérique Britannique du Nord, Capitaine-Général et Gouverneur-en Chef, dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de TORONTO, dans Notre dite Province, ce VINGT-QUATRIEME jour d'OCTOBRE, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-six, et de Notre Règne la Vingtième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le Quatrième jour du mois de Décembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Vingt-quatrième jour du mois d'Octobre dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au QUATRIEME jour du mois de DECEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au tems susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de Toronto, MARDI, le TREIZIEME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien Aimé SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de TORONTO, dans Notre dite Province, ce TROISIEME jour de DÉCEMBRE, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-six, et de Notre Règne la Vingtième..

Par Ordre,

FELIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le Treizième jour du mois de Janvier courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Troisième jour du mois de Décembre dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au TREIZIEME jour du mois de JANVIER courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de Toronto, JEUDI, le CINQUIEME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. Ce A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

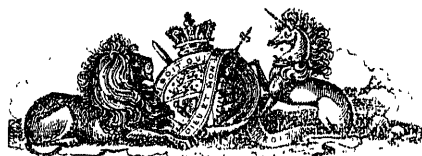
EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentés, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada. TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amé-

rique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de TORONTO, dans Notre dite Province, ce NEUVIEME jour de JANVIER, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept et de Notre Règne la Vingtième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,
G. C. C.

PROVINCE DU CANADA,



EDMUND HEAD.

PROVINCE }
du }
Canada. }

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, en Notre Cité de Toronto, qui devait commencer et être tenue le Cinquième jour du mois de Février prochain, et à chacun de vous—

PROCLAMATION.

SALUT :

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement Provincial se trouve prorogée au Cinquième jour du mois de Février prochain, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau à **JEUDI, LE VINGT-SIXIEME** jour de **FÉVRIER** prochain, de manière que vous ni aucun de vous n'êtes tenus ou obligés de paraître en Notre Cité de

Toronto, le dit Cinquième jour de Février prochain ; et Nous voulons qu'en conséquence vous et chacun de vous, soyez entièrement déchargés à cet égard ; Vous commandant, et par ces présentes enjoignant à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de paraître personnellement et être en Notre CITÉ DE TORONTO, JEUDI, le VINGT-SIXIEME jour de FEVRIER prochain, pour la DEPECHE DES AFFAIRES, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières, qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement Provincial, pourront par le Conseil Commun de Notre dite Province, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le grand Sceau de Notre dite Province du Canada. TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'île du Prince Edouard, et Vice Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de TORONTO, dans Notre dite Province du Canada, ce VINGT-SEPTIEME jour de JANVIER, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept, et de Notre Règne la Vingtième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE OF CANADA.



PROVINCE }
DU }
Canada. }

EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront ou qu'icelles pourront concerner—

SALUT.

PROCLAMATION.

JOHN A. MACDONALD, }
 Proc. Génl. } **A**TTENDU qu'à une Session du Parlement de Notre
 Notre dite Province, le quinzième jour de Février, dans la dix-neuvième
 année de Notre Règne, et prorogée le premier jour de Juillet, dans la
 vingtième année de Notre Règne, un certain bill intitulé : " Acte pour
 " permettre aux Membres de l'Église Unie d'Angleterre et d'Irlande du Canada,
 " de s'assembler en Synode," a été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée
 Législative, et a été pendant la dite Session, savoir le dix-neuvième jour de Juin
 dernier, soumis à Notre Gouverneur-Général de Notre dite Province pour Notre
 assentiment à icelui, qui, en vertu de l'autorité à lui conférée par un certain Acte
 du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, passé dans
 la Session tenue dans les troisième et quatrième années de Notre Règne, intitulé :
 " Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada et pour le Gouverne-
 " ment du Canada," dans sa discrétion, a alors et là déclaré qu'il réservait le dit
 bill pour la signification de notre plaisir sur icelui. MAINTENANT SACHEZ, que le
 dit bill intitulé : " Acte pour permettre aux Membres de l'Église Unie d'Angle-
 " terre et d'Irlande du Canada, de s'assembler en Synode," nous ayant été soumis
 en Conseil, le sixième jour de Mai maintenant dernier, il nous a plu y donner
 Notre Assentiment : et nous donnons par ces présentes en vertu des dispositions
 du dit Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande,
 Notre Assentiment au dit bill: Ce dont nos sujets dévoués et tous ceux que
 ces présentes pourront concerner sont requis de prendre connaissance, et de se
 conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes,
 et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Pro-
 vince du Canada: TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien Aîmé SIR
 EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général de
 l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et
 Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de
 la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du
 Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A
 notre hôtel du gouvernement en Notre CITE de TORONTO,
 dans Notre dite Province, ce VINGT-DEUXIÈME jour de
 MAI, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-
 sept, et dans la Vingtième année de Notre Règne.

Par Ordre,

T. LEE TERRILL,

Secrétaire.

JOURNAL

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

JEUUDI, le vingt-sixième jour de Février, dans la vingtième année du Règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la *Grande-Bretagne et d'Irlande*, protectrice de la Foi, étant la troisième Session du cinquième Parlement Provincial du *Canada*, tel que continué par diverses prorogations, jusqu'à ce jour.

Les Membres présents dans la Salle du Conseil Législatif, dans l'hôtel du Parlement, dans la Cité de Toronto, ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les Honorables Messieurs

Les Honorable Messieurs

DE BIAQUIÈRE,
CROOKS,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNE,
DE BOUCHERVILLE,

MORRIS, J.
GORDON,
MATHESON,
BOULTON,
QUESNEL,
MILLS,
SEYMOUR,
PERRY.

L'honorable Orateur a informé leurs Honneurs que le greffier de cette Chambre avait reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie des lettres et rapports au

sujet des Membres élus au Conseil Législatif en vertu des dispositions de l'Acte passé dans la dernière Session, intitulé : " Acte pour changer la constitution du " Conseil Législatif et le rendre électif."

Le greffier en a alors donné lecture comme suit:—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,
Toronto 17 Novembre, 1857.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus un Rapport contenant le nom des Conseillers élus au Conseil Législatif de cette Province, conformément aux ordres d'élection, émanés pour les premières divisions électorales qui ont été appelées à faire choix de Conseillers pour le dit Conseil, ensemble avec copie certifiée d'un rapport spécial, transmis par l'officier-rapporteur pour la division électorale des *Laurentides*.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FELIX FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

J. F. TAYLOR, écuyer,

Greffier du Conseil Législatif, Toronto.

RAPPORT des Conseillers élus au Conseil Législatif de la Province du Canada, conformément aux Ordres d'élection émanés par Son Excellence Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général, etc., etc., en date du premier jour de septembre maintenant dernier, et rapportables le premier Mardi du mois de Novembre courant, pour les divisions électorales ci-dessous, en vertu des dispositions de l'Acte passé dans les dix-neuvième et vingtième années du Règne de Sa Majesté la Reine Victoria, Chapitre cent quarante, et intitulé: "Acte pour changer la Constitution du Conseil Législatif et le rendre électif."

DIVISIONS ELECTORALES.	OFFICIERS RAPORTEURS.	DATE DU RAPPORT.	RECEPTION DU RAPPORT.	CONSEILLERS ELUS.
Lauzon.....	Richard Achille Fortier, Régistrateur Division, No. 1, Comté de Dorchester.	29 Septembre, 1856.	11 Octobre,	Elzéar Henry Juchereau Duchesnay.
Wellington.....	William Ritchie, Régistrateur, Comté de Sherbrooke.	8 Octobre,	11 Octobre,	Hollis Smith.
De Salaberry.....	Vital Adelaar LeMoine DeMartigny, Régistrateur, Comté de Beauharnois.....	9 Octobre,	27 Octobre,	Louis Renaud.
Les Laurentides.....	Pierre Gosselin, Régistrateur Division, No. 2, Comté de Montmorency.....	4 Novembre,	11 Novembre, Rapport spécial— Copie ci-annexée.
Rougemont.....	Horace St. Germain, Régistrateur, Comté de St. Hyacinthe.....	9 Octobre,	14 Octobre,	Louis Antoine Dessaulles.
Mille-Isles.....	Joseph Lachaine, Régistrateur, Comté de Terrebonne.....	23 Octobre,	31 Octobre,	Isidore Camille Edouard Masson.
Rideau.....	Simon Frazer, Sheriff, Comté de Carlton.	9 Octobre,	13 Octobre,	Philip Michael Mathew Scott Vankoughnet.
Western.....	John Mercer, Sheriff, Comté de Kent.....	22 Octobre,	29 Octobre,	John Prince.
Queens.....	Nelson Gilbert Reynolds, Sheriff, Comté d'Ontario.....	22 Octobre,	7 Novembre,	John Simpson.
Trent.....	William H. Ponton, Régistrateur, Comté de Hastings.....	4 Novembre,	5 Novembre,	Edmund Murney.
Burlington.....	Edward Cartwright Thomas, Sheriff, Comté de Wentworth.....	11 Octobre,	18. 6. 14 Octobre,	Harmannus Smith.
Saugeen.....	Benjamin Smith, Sheriff, Comté de Simcoe.....	3 Novembre,	5 Novembre,	James Patton.

(Signé,) **FELIX FORTIER,**
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Toronto, 17 Novembre, 1856.

PROVINCE DU CANADA, }
 District de Québec. }

Le sous-igné, *Pierre Gosselin*, officier-rapporteur pour la division électorale des *Laurentides*, étant dûment assermenté, dépose et dit et fait rapport qu'en obéissance au writ de Sa Majesté, daté du premier jour de septembre dernier, et après que les avis et les formalités voulus par la loi eussent été donnés et observés, il a procédé à l'enregistrement des voix dans la dite division électorale des *Laurentides*, les vingt-sept et vingt-huit d'octobre dernier, et que le vingt-neuf du même mois, jour fixé pour la proclamation, tous les livres de Poll ne m'ayant pas été remis, j'ai ajourné la proclamation au jour suivant, et pour la même raison de jour en jour jusqu'au quatre novembre courant auquel dit jour n'ayant pas encore reçu le livre de Poll pour les *Escoumins*, et mes pouvoirs cessant le dit jour en vertu du dit writ, j'ai fait mon présent Rapport.

Tous les livres de Poll à moi remis le dit jour quatre Novembre, lesquels étaient tous les livres des différents Polls de la dite division des *Laurentides*, moins celui des *Escoumins* comme susdit, donnaient deux mille cinq cent neuf votes pris et enregistrés en faveur de *Marc Pascal de Sales de LaTerrière*, un des candidats de la dite élection, et mille cent trente-quatre votes pris et enregistrés en faveur de *Adolphe Gagnon* l'autre candidat, donnant au dit *Marc Pascal de Sales de LaTerrière* une majorité de mille trois cent soixante-et-quinze voix sur le dit *Adolphe Gagnon*, tel qu'il appert par les livres de Poll qui accompagnent mon présent rapport: mais malgré cette majorité en faveur du dit *Marc Pascal de Sales de LaTerrière*, n'ayant pas tous les livres de Polls comme susdit, et celui des *Escoumins* manquant, je n'ai pas cru pouvoir le proclamer, quoique je sois informé qu'il n'y pas au dit endroit des *Escoumins* au delà de cent électeurs.

Je fais mon présent retour spécial pour qu'il soit sur icelui fait ce que de droit.

Fait à *St. Laurent, Isle d'Orléans*, ce quatrième jour de Novembre, mil huit cent cinquante-six.

(Signé,)

P. GOSSELIN.

Officier Rapporteur.

Assermenté devant moi soussigné, }
 ce huitième jour de Novembre, }
 1856, à Québec. }

(Signé,)

J. MAGUIRE, J. P.

Certifié vraie Copie.

(Signé,)

FELIX FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,
 Toronto, 1er Novembre 1856.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,

Toronto, 20 Novembre, 1856.

MONSIEUR,

Depuis que je vous ai adressé ma lettre du 17 du courant, laquelle contenait le rapport des Conseillers élus au Conseil Législatif de cette province, par les douze collèges électoraux qui ont été les premiers appelés à faire choix de Conseillers, l'officier-rapporteur de la division des *Laurentides*, a transmis à mon département le livre de *Poll* du township des *Escoumins*, duquel il est fait mention dans son rapport spécial, dont copie accompagnait ma lettre ci-dessus mentionnée.

Il appert par ce livre de *Poll*, maintenant de record à ce bureau, que tous les votes enregistrés au dit township, lesquels se montent au chiffre de 45, l'ont été en faveur du candidat M. *Laterrière*.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

L. R. FORTIER,

Député Greffier, C. C.

JOHN F. TAYLOR, écuyer,
Greffier Conseil Législatif,
Toronto.

L'honorable Orateur a alors informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Edmund Murney* a été introduit entre les honorables MM. *de Blaquièrre* et *Crooks*.

Alors l'honorable M. *Murney* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par *John Fennings Taylor*, aîné écuyer, greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un autre Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Philip Michael Mathew Scott Vankoughnet* a été introduit entre les honorables MM. *de Blaquièrre* et *Quesnel*.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par *John Fennings Taylor*, aîné, écuyer, greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un autre Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Louis Antoine Dessaulles* a été introduit entre les honorables MM. *Moore* et *Quesnel*.

Alors l'honorable M. *Dessaulles* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par *John Fennings Taylor*, aîné, écuyer, greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un autre Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Isidore Camille Edouard Masson* a été introduit entre les honorables MM. *Ferrie* et *Moore*.

Alors l'honorable M. *Masson* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par *John Fennings Taylor*, aîné, écuyer, greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un autre Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Louis Renaud* a été introduit entre les honorables MM. *de Blaquièrre* et *Quesnel*.

Alors l'honorable M. *Renaud* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par *John Fennings Taylor*, aîné, écuyer, Greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un autre Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *John Prince* a été introduit entre les honorables MM. *Gordon* et *Perry*.

Alors l'honorable M. *Prince* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par *John Fennings Taylor*, aîné, écuyer, Greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un autre Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *John Simpson* a été introduit entre les honorables MM. *James Morris* et *Boulton*.

Alors l'honorable M. *Simpson* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par *John Fennings Taylor*, aîné, écuyer, greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un autre Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *James Patton* a été introduit entre les honorables MM. *Gordon* et *Boulton*.

Alors l'honorable M. *Patton* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par *John Fennings Taylor*, aîné, écuyer, greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

Son Excellence SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée, " que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle " se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative,*

L'époque de l'année est arrivée où le pays requiert de nouveau vos services, et je vous ai réunis dans la pleine confiance que vous ferez tous vos efforts pour faciliter le bon gouvernement du Canada et accroître sa prospérité.

Grâce à la providence, cette prospérité n'a souffert aucun échec; le rétablissement de la paix en Europe, et l'espoir que les sentiments de bienveillance et de bonne amitié continueront à régner sur ce continent, me remplissent de confiance dans l'avenir. L'augmentation de la culture du sol, et l'accroissement de notre commerce sont la meilleure preuve de la rapidité de nos progrès.

Parmi les signes apparents de ce progrès, on doit donner une place éminente à l'ouverture du chemin de fer du Grand Tronc, depuis *St. Thomas* à l'Est, jusqu'à *Stratford*. De grandes villes comme *Québec*, *Montréal* et *Toronto*, qui jusqu'à présent avaient été séparées en hiver par un désert de neige, se trouvent maintenant en communication journalière l'une avec l'autre.

A l'égard des communications intérieures du pays, j'ai pris des mesures pour faire explorer la vallée baignée par l'*Ontario*, grande rivière qui intéresse également le *Haut* et le *Bas-Canada*. dans le but de découvrir quelles facilités dans son cours elle pourrait offrir ci-après au trafic intérieur; le rapport final de l'exploration de cette partie du pays n'a pas encore été reçu, mais méritera, lorsqu'il le sera, votre plus sérieuse considération.

Dans tous les cas, le terroir, borné de trois côtés par le lac *Ontario*, l'*Ontario* et le lac *Huron*, m'a paru être d'une très grande importance pour le *Canada*. Son établissement ajoutera de l'étendue au domaine cultivable de la province, et la qualité du sol, à ce que je suis informé, y est telle qu'elle ne peut manquer d'inviter et de récompenser le travail d'une population considérable. Aussi a-t-il été pris des mesures pour y ouvrir des chemins, et pour offrir aux défricheurs, le long de ces chemins, des terres à des conditions faciles. Je suis porté à croire qu'on peut avec avantage en faire autant sur les bords du *St. Maurice* dans le *Bas-Canada*.

Il a été fait des efforts pour répandre en *Europe* la connaissance du *Canada* et de ses ressources. Pour cette raison et pour d'autres, je m'attends à une augmentation considérable de l'émigration d'*Europe*, l'été prochain. Tel surcroît d'émigration ne pourra manquer d'être un avantage inestimable pour la province, ceux qui occupent déjà des terres se procureront la main-d'œuvre à meilleur marché ; et de l'emploi de nouveaux bras au développement de notre capital réel, le sol maintenant couvert de forêts, résultera l'augmentation de la richesse de la société entière.

Je vous félicite du succès qu'a rencontré la ligne de vapeurs qui, dans le cours de l'été dernier, ont voyagé entre *Liverpool* d'un côté, et *Québec* et *Montréal* de l'autre. Je me rejouirai de voir s'établir une ligne hebdomadaire sur cette route. Déjà au moins le *Canada* en est-il mieux connu, de même que la supériorité du *St. Laurent* comme voie de communication avec l'ancien monde. Il est de la plus haute importance pour les intérêts du commerce d'attirer sur nos bords le plus grand nombre de passagers possible venant d'*Europe*.

Il a déjà été distribué entre les municipalités du *Haut-Canada*, en conformité des actes de 1855 et 1856, une somme excédant £300,000, provenant du fonds des Réserves du Clergé, et une somme ultérieure sera disponible de la même manière dans le cours de la présente année.

Les mesures pour effectuer la commutation de la tenure seigneuriale ont été poursuivies avec diligence, et je n'ai aucune raison de croire qu'il reste à surmonter aucune difficulté qui soit d'importance.

Une communication du secrétaire d'état vous informera que le gouvernement de Sa Majesté s'est déterminé à soumettre à un comité de la Chambre des communes certaines questions se rapportant aux affaires et au territoire de la compagnie de la *Baie d'Hudson*. Sachant combien cette enquête peut affecter le *Canada*, je me suis hâté de prendre des mesures pour assurer la présence en *Angleterre* d'une personne étrangère à la politique de partis, et en état à tous égards de fournir des informations et de veiller aux intérêts de la province.

En ma qualité de commandant en chef de la milice, je ne puis, en cette occasion m'empêcher de reconnaître le zèle, l'énergie et la loyauté que le peuple de cette province ne cesse de montrer. La promptitude avec laquelle se sont formés des corps de volontaires sous l'autorité des actes de 1855 et 1856, est la meilleure preuve de votre détermination comme canadiens, de protéger et de transmettre à vos enfants les avantages d'un sol libre et du gouvernement constitutionnel, dont la providence vous a gratifiés.

Je vais en venir maintenant à certaines mesures qui me paraissent requérir une attention particulière dans le cours de la session qui va commencer.

Je vous recommande très instamment de prendre des mesures pour assurer la construction et le régime convenables des prisons par toute la province. Les

maux, résultant d'une classification défectueuse et de l'encombrement des prisonniers ont été représentés par plusieurs Grands Jurys, d'une manière qui prouve qu'un nombre beaucoup trop grand de nos villes et de nos comtés souffrent d'un manque d'attention convenable pour le bien-être moral et physique des prisonniers.

Je ne puis parler avec trop de force sur ce sujet. Les jeunes gens se corrompent dans nos prisons, et le criminel adulte en est rejeté dans la société aussi dépravé qu'auparavant.

Je me rejouirai, si, avec la surveillance des prisons, vous pouvez combiner l'exercice d'un contrôle convenable sur d'autres institutions publiques qui demandent une vigilance et une attention constantes.

Il vous sera soumis une mesure pour pourvoir à l'abolition de la taxe de l'asile des aliénés dans le *Haut-Canada*, en autant qu'elle diffère dans son caractère et son mode de perception du reste de nos impositions provinciales.

Je ferai mettre devant vous des mesures propres à rendre la justice dans le *Bas-Canada*, plus accessible à la masse du peuple, et pour effectuer la codification des lois et de la procédure en matières civiles, dans cette partie de la province. Je me flatte que vous trouverez aussi convenable de sanctionner des mesures pour compléter l'amélioration des lois déjà commencée dans le *Haut-Canada*.

Le temps est arrivé où je crois devoir vous soumettre un bill pour améliorer l'organisation du service public et le rendre plus effectif. Pour atteindre ces objets, j'ai à cœur que l'admission aux emplois publics dépende, autant que possible, de la capacité éprouvée par un examen impartial, plutôt que de la faveur ou de considérations individuelles.

Vous vous êtes assurés par expérience de l'utilité des prix offerts par les associations d'Agriculture dans le *Haut* et le *Bas-Canada*. Je serai bien aise de vous voir étendre le même mode d'encouragement aux arts et aux manufactures, et stimuler ainsi l'ingéniosité de nos ouvriers et artisans par des distinctions de même nature.

Il sera mis devant vous un bill qui pourra être le premier pas vers l'admission, à la plénitude des droits et devoirs de sujets anglais, des Indiens aborigènes les plus instruits et les plus civilisés qui résident encore sur leurs terres. J'éprouve la plus grande sollicitude pour le bien-être de ces peuples, et je m'efforcerai d'adopter des mesures propres à la fois à assurer leurs intérêts, et à diminuer les obstacles que les réserves de terres faites pour leur usage offrent maintenant au complet établissement du pays.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Les comptes de l'année dernière seront mis devant vous. Je me flatte que vous trouverez que la dépense des fonds publics a été faite avec toute l'économie convenable, et que le mode de rendre compte de ces fonds a été amélioré par le sys-

tème d'audition adopté dans le département de l'inspecteur-général.

Le budget pour l'année courante sera mis devant vous aussitôt que me le permettra la considération qu'il requiert.

Honorables Messieurs, et Messieurs :

L'acte modifiant la constitution du Conseil Législatif ayant reçu la sanction de Sa Très-Gracieuse Majesté, j'ai pris dûment les mesures nécessaires pour la première élection de Membres du Conseil. Le résultat en a été que douze Conseillers Législatifs, élus par le peuple, ont déjà droit de siéger et voter comme tels. Quoique la position et les fonctions constitutionnelles du Conseil Législatif restent exactement ce qu'elles étaient, je crois pourtant que la conscience qu'on aura, qu'il tient une partie de son pouvoir de la confiance du peuple, ajoutera à la considération de tout le corps, et le soutiendra dans l'exercice sage et digne de ses importants devoirs.

Il ne me reste plus qu'à laisser entre vos mains les divers sujets graves et importants qui demandent une discussion calme et une délibération sérieuse.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte " relatif aux écoles communes."

Le dit bill a été alors lu la première fois *pro-formâ*.

L'honorable Orateur a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du Trône, et

Il a été alors lu par le greffier,

Ordonné, Que la Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, lundi prochain.

Ordonné, Que deux cent cinquante copies du discours de Son Excellence le Gouverneur-Général soient imprimées dans les deux langues pour l'usage des Membres.

Ordonné, Que tous les Membres présents, ce jour, forment un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement ; leurs honneurs ou cinq d'entre eux, s'assembleront demain, à dix heures du matin, dans la salle du Conseil Législatif, et chaque lundi suivant, et s'ajourneront à loisir.

Ordonné, Que les honorables MM. *Moore, J. Morris, Boulton, Mills, Vankoughnet* et *Masson* forment un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session.

Ordonné, Que les honorables MM. de *Blaquière*, *Crooks*, *Fergusson de Boucherville* *Vankoughnet* et *Dessaulles*, forment un comité pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes du parlement provincial.

Ordonné, Que les honorables MM. *Moore*, *Dionne*, *J. Morris*, *Perry*, *Vankoughnet*, *Renard*, *Simpson* et *Patton*, forment un comité pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session.

L'honorable M. de *Blaquière* a présenté une pétition d'*Olivier Vallerand*, sergent d'armes, demandant que le département du sergent d'armes du Conseil Législatif soit placé sur un pied d'égalité avec les charges correspondantes dans le parlement impérial et l'Assemblée Législative.

Ordonné, Que la dite pétition soit maintenant lue.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Ordonné, Que la dite pétition reste sur la table

Ordonné, Que la pétition mentionnée en dernier lieu soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du greffier en loi sur les lois expirantes

Ordonné, Qu'il reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit : —

(Voir Rapport No. 1.)

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'honorable Conseil Législatif, copie d'une dépêche du secrétaire d'état pour les colonies, au sujet du titre des Membres élus de cette Chambre.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Toronto, 26 février, 1857.

(Copie,)

No. 162.

DOWNING STREET,
20 Octobre, 1856.

MONSIEUR,

J'ai reçu et soumis à la Reine votre dépêche du 8 du mois dernier, No. 132, par laquelle vous demandez si le titre d'honorable doit être conféré aux Membres élus au Conseil Législatif du *Canada*, comme il l'a été aux Membres de cette Chambre nommés par la Couronne, et j'ai reçu ordre de la Reine de vous informer que c'est le plaisir de Sa Majesté, que les Membres élus au Conseil Législatif portent le titre d'honorables, aussi bien que les Membres nommés par la Couronne.

J'ai, etc.

(Signé,)

LABOUCHERE.

Gouverneur,

Sir EDMUND HEAD, Baronnet,
etc., etc., etc.

Il a été proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion,

Elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 2 Mars 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les Honorables Mesieurs,

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
MOORE,
DIONNE,
WIDMER,
DE BOUCHERVILLE,
MORRIS, J.
GORDON,
MATHESON,
BOULTON,
QUESNEL,

Les Honorables Messieurs,

MILLS,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
RENAUD,
MASSON,
SIMPSON
VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
MURNEY.
PRINCE.

PRIÈRES.

Il a été proposé qu'il soit

Résolu, Que le greffier de la couronne en chancellerie se présente immédiatement devant cette Chambre avec les rapports de l'officier-rapporteur nommé pour présider à l'élection d'un Membre pour la division électorale des *Laurentides*, et les livres de Poll transmis avec ces rapports, et aussi, avec la lettre qu'il a reçue de l'officier-rapporteur de cette division électorale, depuis son rapport spécial, et le livre de Poll transmis avec la dite lettre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été

Résolue dans l'affirmative et

Le député greffier de la couronne en chancellerie s'est, en conformité à l'ordre, présenté avec les dits livres de Poll et les autres documents, et les a mis devant la Chambre.

Résolu, Qu'il appert, par le dit rapport et les livres de Poll transmis avec icelui, et par le livre de Poll transmis avec la dite lettre, depuis le dit rapport, qu'à la clôture de la dite élection, l'honorable *Marc Pascal de Sales de LaTerrière*, écuyer, l'un des candidats, avait la majorité des voix.

Résolu, Que le dit honorable *Marc Pascal de Sales de LaTerrière*, doit être rapporté comme conseiller élu au Conseil Législatif, conformément au writ en date du premier jour de Septembre dernier, pour la dite division électorale des *Laurentides*.

Résolu, Que le dit honorable *Marc Pascal de Sales de LaTerrière* a droit de prendre son siège dans cette Chambre, comme représentant de la dite division électorale des *Laurentides*, sauf cependant à tous candidat et électeurs leur droit de contester la dite élection, s'ils le jugent à propos, en telle manière que la loi et la justice peuvent le permettre, en conformité aux usages du Parlement.

Résolu, Que le greffier de la couronne en chancellerie se présente immédiatement devant cette Chambre, et amende le rapport pour la dite division électorale des *Laurentides*, en déclarant, qu'à la dite élection le dit honorable *Marc Pascal de Sales de LaTerrière* a été dûment élu pour représenter la dite division électorale des *Laurentides*.

Le greffier de la couronne en chancellerie s'est présenté conformément à l'ordre, et a amendé le rapport pour la dite division électorale des *Laurentides*.

Alors l'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Marc Pascal de Sales de LaTerrière* a été introduit entre les honorables MM. *Perry* et *Vankoughnet*.

Alors l'honorable M. de *LaTerrière* s'est approché de la table et a fait et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par *John Pennings Taylor*, aîné, écuyer, greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable M. *Murney* a présenté une pétition de *William Sladden*, de *Toronto*, demandant un acte pour l'autoriser à pratiquer comme procureur et sollicitateur dans les cours de loi et d'équité dans le *Haut-Canada*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Fergusson* a présenté deux pétitions de la municipalité des comtés-unis d'*York* et *Peel*, demandant un acte pour autoriser la séparation, pour des fins judiciaires, des dits comtés-unis de la cité de *Toronto*, aussi demandant l'abrogation de la loi des écoles séparées, et aussi une pétition de la municipalité du comté de *Brant*, demandant que les frais de l'administration de la justice soient défrayés dans le *Haut-Canada* comme dans le *Bas-Canada*, à même les fonds du revenu consolidé.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Masson* a présenté une pétition du révérend A. *Groulx* et autres, de la paroisse de *St. Benoit*, dans le district de *Montréal*, demandant une allocation en faveur de *l'hospice Youville*; et aussi une pétition de *Jean Delâge* dit *Lavigneur* et autres, de *Québec*, demandant la remise du paiement des arrérages des rentes foncières et des lots et ventes dûs sur leurs propriétés.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Quesnel* a présenté une pétition des Sœurs de charité directrices de l'Hôpital-Général de *Montréal*, fondé le 13 janvier, 1753; et aussi

une pétition de l'institution des sourds et aveugles de *Mentréal*, demandant séparément une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Dessaulles* a présenté une pétition de l'institut des artisans et association de bibliothèque du comté de *Drummond*, demandant une allocation.

Et aussi, une pétition de *Pierre Boissseau*, de *Québec*, demandant un acte pour déterminer la ligne frontière entre le *Haut* et le *Bas-Canada*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de *Joseph Hamel* et autres, arpenteurs du *Bas-Canada*, demandant un acte d'incorporation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Moore* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour modifier les lois d'usure."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi de la semaine prochaine.

Conformément à avis, il a été proposé

Qu'il soit résolu, Qu'à l'avenir le nom du Membre qui présentera ou secondera une motion ou résolution soit entré dans les journaux de cette Chambre ; et que sur division de toute question, il sera loisible à aucuns deux Membres de demander que les " contents" et les " non-contents" soient enregistrés dans le journal.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été

Résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du discours de Son Excellence prononcé du trône à l'ouverture de la présente session.

Lequel étant lu par le greffier,

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour remercier Son Excellence de son gracieux discours prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session.

Pour assurer son Excellence qu'elle est bien fondée dans son opinion, en nous informant qu'il lui a plu convoquer la législature à l'époque de l'année le plus convenable pour les membres du parlement et pour le peuple du pays, et que Son Excellence peut se reposer sur les efforts de cette chambre pour faciliter le bon gouvernement du *Canada* et accroître sa prospérité.

Pour assurer à Son Excellence notre reconnaissance, de ce que, grâce à la providence, cette prospérité n'a souffert aucun échec ; et pour remercier Son Excellence de l'assurance qu'elle nous donne que le rétablissement de la paix en *Europe*, et l'espoir que les sentiments de bienveillance et de bonne amitié continueront à régner sur ce continent, le remplissent de confiance dans l'avenir.

Pour partager l'opinion de Son Excellence que l'augmentation de la culture du sol et l'accroissement de notre commerce, tel que le font voir les rapports officiels, sont la meilleure preuve de progrès rapides, et que parmi les signes apparents de ces progrès, on doit donner une place éminente à l'ouverture du chemin de fer du Grand Tronc, depuis *St. Thomas* à l'Est, jusqu'à *Stratford*. De grandes villes comme *Québec*, *Montréal* et *Toronto*, qui jusqu'à présent avaient été séparées en hiver par un désert de neige, se trouvent maintenant en communication journalière l'une avec l'autre.

A l'égard des communications intérieures du pays, pour remercier Son Excellence de son information, qu'elle a prise des mesures pour faire explorer la vallée baignée par l'*Ontario*, cette grande rivière qui intéresse également le *Haut* et le *Bas-Canada*, dans le but de découvrir quelles facilités dans son cours elle pourrait offrir ci-après au trafic intérieur; et pour assurer Son Excellence que, lorsque le rapport final de l'exploration de cette partie du pays aura été mis devant cette Chambre, il sera l'objet de sa plus sérieuse considération.

Pour partager l'opinion de son Excellence, que le territoire qui se trouve borné de trois côtés par le lac *Ontario*, l'*Ontario* et le lac *Huron*, est d'une très grande importance pour le *Canada*, que son établissement ajoutera de l'étendue au domaine cultivable de la province, et que la qualité du sol y est telle qu'elle ne peut manquer d'inviter et de récompenser le travail d'une population considérable; pour exprimer le plaisir que cette Chambre éprouve d'apprendre qu'il a aussi été pris des mesures pour y ouvrir des chemins, et pour offrir aux défricheurs, le long de ces chemins, des terres à des conditions faciles; et pour concourir dans l'opinion de Son Excellence qu'on peut avec avantage en faire autant sur les bords du *St. Maurice* dans le *Bas-Canada*.

Pour exprimer à Son Excellence le plaisir que cette Chambre éprouve d'apprendre qu'il a été fait des efforts pour répandre en *Europe* la connaissance du *Canada* et de ses ressources, et que pour cette raison et pour d'autres, Son Excellence s'attend à une augmentation considérable de l'émigration d'*Europe*, l'été prochain; pour partager l'opinion de Son Excellence que ce surcroît d'émigration ne pourra manquer d'être un avantage inestimable pour la province, et que ceux qui occupent déjà des terres se procureront la main-d'œuvre à meilleur marché; et que de l'emploi de nouveaux bras au développement de notre capital réel, le sol maintenant couvert de forêts, résultera l'augmentation de la richesse de la société entière.

Pour remercier Son Excellence de ses félicitations sur le succès qu'a rencontré la ligne de vapeurs qui, dans le cours de l'été dernier, ont voyagé entre *Liverpool* d'un côté, et *Québec* et *Montréal* de l'autre. Pour assurer Son Excellence que cette Chambre se réjouira avec elle de voir s'établir une ligne hebdomadaire sur cette route, et pour admettre avec Son Excellence qu'au moins déjà le *Canada* est mieux connu, de même que la supériorité du *St. Laurent* comme voie de communication avec l'ancien monde, et qu'il est de la plus haute importance pour les intérêts du commerce d'attirer sur nos bords le plus grand nombre de passagers possible venant d'*Europe*.

Pour exprimer à Son Excellence la satisfaction avec laquelle cette Chambre apprend qu'il a déjà été distribué entre les municipalités du *Haut-Canada*, en conformité des actes de 1855 et 1856, une somme excédant £300,000, provenant du fonds des réserves du clergé, et qu'une somme ultérieure sera disponible de la même manière dans le cours de la présente année.

Pour communiquer aussi à Son Excellence le plaisir que cette chambre éprouve d'apprendre que les mesures pour effectuer la commutation de la tenure seigneuriale ont été poursuivies avec diligence, et que Son Excellence n'a aucune raison de croire qu'il reste aucune difficulté d'importance à surmonter.

Pour remercier Son Excellence de son intimation qu'une communication du secrétaire d'état nous informera que le gouvernement de Sa Majesté s'est déterminé à soumettre à un comité de la Chambre des communes certaines questions se rapportant aux affaires et au territoire de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, et pour exprimer la satisfaction qu'éprouve cette Chambre d'apprendre que Son Excellence, sachant combien cette enquête peut affecter le *Canada*, s'est hâté de prendre des mesures pour assurer la présence en *Angleterre* d'une personne étrangère à la politique de partis, et en état à tous égards, de fournir des informations et de veiller aux intérêts de la province.

Pour remercier Son Excellence de l'assurance qu'elle nous donne qu'en sa qualité de commandant en chef de la milice, elle ne peut s'empêcher de reconnaître le zèle, l'énergie et la loyauté que le peuple de cette province ne cesse de montrer. La promptitude avec laquelle se sont formés des corps de volontaires sous l'autorité des actes de 1855 et 1856, est la meilleure preuve de notre détermination comme canadiens, à protéger et transmettre à nos enfants les avantages d'un sol libre et du gouvernement constitutionnel, dont la providence nous a doués.

À l'égard de certaines mesures qui, comme Son Excellence l'exprime, lui paraissent requérir une attention particulière dans le cours de la session qui va commencer — pour remercier Son Excellence d'attirer spécialement notre attention sur la nécessité de prendre des mesures pour assurer la construction et le régime convenables des prisons par toute la province; et pour partager l'opinion de Son Excellence que les maux, résultant d'une classification défectueuse et de l'encombrement qui existe actuellement dans nos prisons ont été représentés par plusieurs Grands Jurys, d'une manière qui prouve qu'un nombre beaucoup trop grand de nos villes et de nos comtés souffrent d'un manque d'attention convenable pour le bien-être moral et physique des prisonniers.

Pour convenir avec Son Excellence qu'il est impossible de parler avec trop de force sur ce sujet. Les jeunes gens se corrompent dans nos prisons, et le criminel adulte en est rejeté dans la société aussi dépravé qu'auparavant.

Pour assurer Son Excellence que nous nous réjouissons avec elle si, avec la surveillance des prisons, nous pouvons combiner l'exercice d'un contrôle convenable sur d'autres institutions publiques qui demandent une vigilance et une attention constantes.

Pour assurer son Excellence que cette Chambre donnera sa plus sérieuse considération à toute mesure pour pourvoir à l'abolition de la taxe de l'asile des aliénés

dans le *Haut-Canada*, en autant qu'elle diffère, ainsi que le fait observer Son Excellence dans son caractère et son mode de perception du reste de nos impositions provinciales.

Pour assurer Son Excellence que cette Chambre accordera aussi sa sérieuse attention à toute mesure que Son Excellence pourra nous soumettre, pour rendre la justice dans le *Bas-Canada*, plus accessible à la masse du peuple, et pour effectuer la codification des lois et de la procédure en matières civiles, dans cette partie de la province; et aussi à toutes mesures pour compléter l'amélioration des lois déjà commencée dans le *Haut-Canada*.

Pour accueillir avec joie l'assurance que nous donne Son Excellence que le temps est arrivé où Son Excellence jugera à propos de soumettre au Parlement un bill pour améliorer l'organisation du service public et le rendre plus effectif en *Canada*; et que pour atteindre ces objets, Son Excellence désire que l'admission aux emplois publics dépende, autant que possible, de la capacité éprouvée par un examen impartial, plutôt que de la faveur ou de considérations individuelles.

Pour exprimer à Son Excellence que nous étant assurés par expérience de l'utilité des prix offerts par les sociétés d'agriculture dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, nous nous réjouissons avec Son Excellence si le même mode d'encouragement peut être étendu aux arts et aux manufactures, de manière à stimuler l'ingéniosité de nos ouvriers et artisans par des distinctions de même nature.

Pour remercier Son Excellence de sa promesse qu'il sera mis devant nous un bill qui pourra être le premier pas vers l'admission, à la plénitude des droits et devoirs de sujets anglais, des Indiens aborigènes les plus instruits et les plus civilisés, qui résident encore sur leurs terres; pour partager la profonde sollicitude de Son Excellence pour le bien-être de ces peuples, et lui exprimer la satisfaction qu'éprouve cette Chambre par l'assurance que c'est l'intention de Son Excellence d'adopter des mesures propres à la fois à assurer leurs intérêts, et à diminuer les obstacles que les réserves de terres faites pour leur usage offrent maintenant au complet établissement du pays.

Pour exprimer la satisfaction de cette Chambre d'apprendre que l'acte modifiant la constitution du Conseil Législatif, ayant reçu la sanction de Sa Très-Gracieuse Majesté, et que Son Excellence ayant pris dûment les mesures nécessaires pour la première élection de Membres du Conseil, douze Conseillers Législatifs ont été élus par le peuple, et ont déjà droit de siéger comme tels.

Pour remercier Son Excellence d'avoir exprimé sa croyance que, quoique la position et les fonctions constitutionnelles du Conseil Législatif restent exactement ce qu'elles étaient, la conscience qu'on aura, qu'il tient une partie de son pouvoir de la confiance du peuple, ajoutera à la considération de tout le corps, et le soutiendra dans l'exercice sage et digne de ses importants devoirs.

Et pour assurer Son Excellence que les divers sujets graves et importants qu'il lui a plu laisser entre nos mains rencontreront une discussion calme et une délibération sérieuse.

Les dix premiers paragraphes de la dite résolution étant alors séparément lus de nouveau, ils ont été agréés.

L'onzième paragraphe de la dite résolution étant alors lu de nouveau,

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit paragraphe soit adopté.

L'honorable M. *Boulton* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

Que tous les mots après "*d'Hudson*" soient retranchés, et les suivants substitués "Tout en appréciant hautement les talents et la capacité du juge en chef des plaids communs, cette Chambre ne peut que regretter qu'il ait été envoyé en Angleterre, chargé d'une mission se rattachant à ce territoire, en autant que les plaideurs devant la dite cour pourront être sujets à des inconvénients et des dommages par suite de son absence, et cette Chambre espère fermement qu'il n'y aura pas lieu d'invoquer cette nomination comme précédent à l'avenir."

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Eergusson,</i>	<i>J. Morris,</i>	<i>Simpson.—6.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs

<i>Armstrong,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>de Blaquière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vanconghnet,</i>
<i>Dionne.</i>	<i>Moore,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Widmer.—16</i>

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS.

Les honorables Messieurs

<i>Armstrong,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Renard,</i>
<i>de Blaquièrè,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>de La-Terrière,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dionne,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Widmer.—16.</i>

NON-CONTENTS.

Les honorables Messieurs.

<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>J. Morris,</i>	<i>Simpson.—6.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>		

Ainsi elle a passé dans l'affirmative, et le dit paragraphe a été alors agrée.

Les autres paragraphes de la dite résolution étant alors lus de nouveau, séparément, et

La question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été unanimement agrées.

Ordonné, Que les honorables MM. *de Blaquièrè*, *Moore*, *Prince* et *Vankoughnet* forment un comité pour préparer une adresse basée sur les résolutions précédentes.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Moore* a fait rapport, de la part du dit comité, d'une adresse comme suit :—

A SON EXCELLENCE SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'isle du *Prince Edouard*, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif de la province du *Canada*, réunis en parlement provincial, remercions respectueusement Votre Excellence pour votre gracieux discours prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session.

Nous assurons Votre Excellence que vous êtes bien fondé dans votre opinion, en nous informant qu'il vous a plu convoquer la Législature à l'époque de l'année la plus convenable pour les Membres du parlement et pour le peuple du pays, et que Votre Excellence peut se reposer sur les efforts de cette Chambre pour faciliter le bon gouvernement du *Canada* et accroître sa prospérité.

Nous demandons qu'il nous soit permis d'exprimer à Votre Excellence notre reconnaissance de ce que, grâce à la Providence, cette prospérité n'a souffert aucun échec ; et nous remercions Votre Excellence pour l'assurance que vous nous donnez que le rétablissement de la paix en *Europe*, et l'espoir que les sentiments de bienveillance et de bonne amitié continueront à régner sur ce continent, vous remplissent de confiance dans l'avenir.

Nous partageons l'opinion de Votre Excellence que l'augmentation de la culture du sol et l'accroissement de notre commerce, tel que le font voir les rapports officiels, sont la meilleure preuve de progrès rapides, et que parmi les signes apparents de ces progrès, on doit donner une place éminente à l'ouverture du chemin de fer du Grand Tronc, depuis *St. Thomas* à l'Est, jusqu'à *Stratford*. De grandes villes comme *Québec*, *Montréal* et *Toronto*, qui jusqu'à présent avaient été séparées en hiver par un désert de neige, se trouvent maintenant en communication journalière l'une avec l'autre.

A l'égard des communications intérieures du pays, nous remercions Votre Excellence de votre information, que vous avez pris des mesures pour faire explorer la vallée baignée par *l'Outaouais*, cette grande rivière qui intéresse également le *Haut* et le *Bas-Canada*. dans le but de découvrir quelles facilités elle pourrait offrir ci-après dans son cours au trafic intérieur; et nous assurons Votre Excellence que, lorsque le rapport final de l'exploration de cette partie du pays aura été mis devant cette Chambre, il sera l'objet de sa plus sérieuse considération.

Nous partageons l'opinion de Votre Excellence, que le terroir qui se trouve borné de trois côtés par le lac *Ontario*, *l'Outaouais* et le lac *Huron*, est d'une très grande importance pour le *Canada*, que son établissement ajoutera de l'étendue au domaine cultivable de la province, et que la qualité du sol y est telle qu'elle ne peut manquer d'inviter et de récompenser le travail d'une population considérable; et nous demandons qu'il nous soit permis d'exprimer le plaisir que cette Chambre éprouve d'apprendre qu'il a aussi été pris des mesures pour y ouvrir des chemins, et pour offrir aux défricheurs, le long de ces chemins, des terres à des conditions faciles; et nous concourons dans l'opinion de Votre Excellence qu'on peut avec avantage en faire autant sur les bords du *St. Maurice* dans le *Bas-Canada*.

Nous demandons aussi qu'il nous soit permis d'exprimer à Votre Excellence le plaisir que cette Chambre éprouve d'apprendre qu'il a été fait des efforts pour répandre en *Europe* la connaissance du *Canada* et de ses ressources, et que, pour cette raison et pour d'autres, Votre Excellence s'attend à une augmentation considérable de l'émigration d'*Europe*, l'été prochain; nous partageons l'opinion de Votre Excellence que ce surcroît d'émigration ne pourra manquer d'être un avantage inestimable pour la province, et que ceux qui occupent déjà des terres se procureront la main-d'œuvre à meilleur marché; et que de l'emploi de nouveaux bras au développement de notre capital réel, le sol maintenant couvert de forêts, résultera l'augmentation de la richesse de la société entière.

Nous remercions Votre Excellence de vos félicitations sur le succès qu'a rencontré la ligne de vapeurs qui, dans le cours de l'été dernier, ont voyagé entre *Liverpool* d'un côté, et *Québec* et *Montréal* de l'autre. Nous assurons Votre Excellence que cette Chambre se réjouira avec vous de voir s'établir une ligne hebdomadaire sur cette route, et nous admettons avec Votre Excellence qu'au moins déjà le *Canada* est mieux connu, de même que la supériorité du *St. Laurent*, comme voie de communication avec l'ancien monde, et qu'il est de la plus haute importance pour les intérêts du commerce d'attirer sur nos bords le plus grand nombre de passagers possible venant d'*Europe*.

Nous exprimons à Votre Excellence la satisfaction avec laquelle cette Chambre apprend qu'il a déjà été distribué entre les municipalités du *Haut-Canada*, en conformité des actes de 1855 et 1856, une somme excédant £300,000, provenant du fonds des réserves du clergé, et qu'une somme ultérieure sera disponible de la même manière dans le cours de la présente année.

Nous communiquons aussi à Votre Excellence le plaisir que cette Chambre éprouve d'apprendre que les mesures pour effectuer la commutation de la tenure seigneuriale ont été poursuivies avec diligence, et que Votre Excellence n'a aucune raison de croire qu'il reste aucune difficulté d'importance à surmonter.

Nous remercions Votre Excellence pour votre intimation qu'une communication du secrétaire d'état nous informera que le gouvernement de Sa Majesté s'est déterminé à soumettre à un comité de la Chambre des Communes, certaines questions se rapportant aux affaires et au territoire de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, et nous exprimons la satisfaction qu'éprouve cette Chambre d'apprendre que Votre Excellence, sachant combien cette enquête peut affecter le *Canada*, s'est hâtée de prendre des mesures pour assurer la présence en *Angleterre* d'une personne étrangère à la politique de partis, et en état à tous égards, de fournir des informations et de veiller aux intérêts de la province.

Mous remercions Votre Excellence pour l'assurance que vous nous donnez qu'en votre qualité de commandant en chef de la milice, vous ne pouvez vous empêcher de reconnaître le zèle, l'énergie et la loyauté que le peuple de cette province ne cesse de montrer. La promptitude avec laquelle se sont formés des corps de volontaires, sous l'autorité des actes de 1855 et 1856, est la meilleure preuve de notre détermination comme canadiens, à protéger et transmettre à nos enfants les avantages d'un sol libre et d'un gouvernement constitutionnel, dont la providence nous a doués.

A l'égard de certaines mesures qui, comme Votre Excellence l'exprime, vous paraissent requérir une attention particulière dans le cours de la session qui va commencer—nous remercions Votre Excellence d'attirer spécialement notre attention sur la nécessité de prendre des mesures pour assurer la construction et le régime convenables des prisons par toute la province; et nous partageons l'opinion de Votre Excellence que les maux, résultant d'une classification défectueuse et de l'encombrement qui existe actuellement dans nos prisons ont été représentés par plusieurs Grands Jurys, d'une manière qui prouve qu'un nombre beaucoup trop grand de nos villes et de nos comtés souffrent d'un manque d'attention convenable pour le bien-être moral et physique des prisonniers.

Nous partageons l'opinion de Votre Excellence qu'il est impossible de parler avec trop de force sur ce sujet. Les jeunes gens se corrompent dans nos prisons, et le criminel adulte en est rejeté dans la société aussi dépravé qu'auparavant.

Nous assurons Votre Excellence que nous nous réjouirons avec vous, si, avec la surveillance des prisons, nous pouvons combiner l'exercice d'un contrôle convenable sur d'autres institutions publiques qui demandent une vigilance et une attention constantes.

Nous assurons Votre Excellence que cette Chambre donnera sa plus sérieuse considération à toute mesure qui lui sera soumise pour pourvoir à l'abolition de la taxe de l'asile des aliénés dans le *Haut-Canada*, en autant qu'elle diffère, ainsi que le fait observer Votre Excellence, dans son caractère et son mode de perception, du reste de nos impositions provinciales.

Nous assurons Votre Excellence que cette Chambre accordera aussi sa sérieuse attention à toute mesure que Votre Excellence pourra nous soumettre, pour rendre la justice dans le *Bas-Canada*, plus accessible à la masse du peuple, et pour effectuer la codification des lois et de la procédure en matières civiles, dans cette partie de la province; et aussi à toutes mesures pour compléter l'amélioration des lois déjà commencée dans le *Haut-Canada*.

Nous accueillons avec joie l'assurance que nous donne Votre Excellence que le temps est arrivé où Votre Excellence jugera à propos de soumettre au parlement un bill pour améliorer l'organisation du service public et le rendre plus effectif en *Canada*; et que pour atteindre ces objets, Votre Excellence désire que l'admission aux emplois publics dépende, autant que possible, de la capacité éprouvée par un examen impartial, plutôt que de la faveur ou de considérations individuelles.

Nous assurons Votre Excellence que nous étant assurés par expérience de l'utilité des prix offerts par les sociétés d'agriculture dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, nous nous réjouissons avec Votre Excellence si le même mode d'encouragement peut être étendu aux arts et aux manufactures, de manière à stimuler l'ingéniosité de nos ouvriers et artisans par des distinctions de même nature.

Nous remercions Votre Excellence pour votre promesse qu'il sera mis devant nous un bill qui pourra être le premier pas vers l'admission, à la plénitude des droits et devoirs de sujets anglais, des Indiens aborigènes les plus instruits et les plus civilisés, qui résident encore sur leurs terres; nous partageons la profonde sollicitude de Votre Excellence pour le bien-être de ces peuples, et exprimons la satisfaction qu'éprouve cette Chambre de l'assurance que c'est l'intention de Votre Excellence d'adopter des mesures propres à la fois à assurer leurs intérêts, et à diminuer les obstacles que les réserves de terres, faites pour leur usage, offrent maintenant au complet établissement du pays.

Nous demandons aussi à exprimer la satisfaction de cette Chambre d'apprendre que l'acte modifiant la constitution du Conseil Législatif, ayant reçu la sanction de Sa Très-Gracieuse Majesté, et que Votre Excellence ayant pris dûment les mesures nécessaires pour la première élection de Membres du Conseil, douze Conseillers Législatifs ont été élus par le peuple, et ont déjà droit de siéger comme tels.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir exprimé sa croyance que, quoique la position et les fonctions constitutionnelles du Conseil Législatif restent exactement ce qu'elles étaient, la conscience qu'on aura qu'il tient une partie de son

pouvoir de la confiance du peuple, ajoutera à la considération de tout le corps, et le soutiendra dans l'exercice sage et digne de ses importants devoirs.

Et nous assurons Votre Excellence que les divers sujets graves et importants qu'il vous a plu de laisser entre nos mains, rencontreront une discussion calme et une délibération sérieuse.

Laquelle dite adresse étant lue de nouveau par le greffier, la Chambre y a unanimement acquiescé.

Ordonné, Que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit signée par l'Orateur de cette Chambre.

Ordonné, Que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par toute la Chambre.

Ordonn, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir quant il plaira à Son Excellence de recevoir la dite adresse.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Vankoughnet* a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir quant il plairait à Son Excellence de recevoir l'adresse de cette Chambre, et que Son Excellence avait fixé le jour de demain, à trois heures de l'après-midi, à l'hôtel du gouvernement dans cette cité.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence, le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information de l'honorable Conseil
 No. 116, juill. 26, 1856. Législatif copies de correspondances relatives à la résignation de
 No. 127, aout. 14, 1856. l'honorable *Amelius Irving* de son siège dans cette Chambre.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Toronto, H. C., 27 Février, 1857.

(Copie.)—No. 116.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Toronto, 26 Juillet, 1857.

MONSIEUR,—L'honorable *Amelius Irving*, Membre du Conseil Législatif m'a offert la résignation de son siège par l'entremise du président de cette Chambre. Les 3^{me} et 4^{me} Victoria, chap. 35, sec. 6, l'autorisent à ce faire. Je vous sou mets actuellement cette résignation pour la signification du plaisir de Sa Majesté si elle juge à propos de l'accepter.

J'ai, etc.,

(Signé,) EDMUND HEAD.

Très-Honorable

H. LABOUCHERE,
etc., etc., etc.

(Copie.)—No. 127.

DOWNING, STREET.
14 Août, 1856.

MONSIEUR,—J'ai soumis à la Reine votre dépêche No. 116, du 26 Juillet dernier, et j'ai reçu ordre de vous informer qu'il a plu à Sa Majesté d'accepter la résignation du siège de l'honorable *Amelius Irving*, au Conseil Législatif du *Canada*.

J'ai, etc.,

(Signé,) CLARENDON,
en l'absence de
M. LABOUCHERE..

Gouverneur,

SIR EDMUND HEAD, Baronnet,
etc., etc., etc.

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dionne*. Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été
Résolue dans l'affirmative, et

L'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à deux heures et demie de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi

Mardi, 3 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
HAMILTON,
MOORE,
DIONNE,
WIDMER,
MORRIS, J.
MATHESON,
BOULTON
QUESNEL,
MILLS,

Les honorables MM

SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
RENAUD,
DE LATERRIÈRE,
MASSON,
SIMPSON,
DESSAULLES,
PATTON,
MURNEY.

PRIÈRES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue, ce jour, auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec son adresse en réponse au discours de Son Excellence prononcé au trône, à laquelle il avait plu à Son Excellence de faire la gracieuse réponse suivante :

Les honorables MM. *Fergusson, de Boucherville, Vankoughnet et Prince* sont entrés.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif :

L'adresse que vous venez de me lire m'assure de votre loyauté et de votre zèle pour le bonheur du peuple.

Au nom de Sa Majesté je vous en remercie, et j'apprécie le zèle avec lequel vous allez entreprendre les travaux et les devoirs de la session.

Ordonné, Que l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, ainsi que la réponse de Son Excellence à icelle, soient immédiatement imprimée et publiées dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Harmannus Smith* a été introduit entre les honorables MM. *Eergusson* et *Mills*.

Alors l'honorable M. *Harmannus Smith* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par *John Fenning's Taylor*, aîné, écuyer, greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable M. *de Blaquière* a présenté une pétition de *René Kimber*, gentilhomme huissier de la verge-noire du Conseil Législatif, demandant à jouir des droits et privilèges qui sont attachés à telle charge dans le parlement impérial, et que son département soit placé sur le même pied que celui du sergent-d'armes de l'Assemblée Législative.

Ordonné, Que la dite pétition soit maintenant lue.

Elle a été alors lue par le greffier en conséquence.

Ordonné, Que la dite pétition reste sur la table.

Ordonné, Que la pétition mentionnée en dernier lieu soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre.

L'honorable M. *de Blaquière* a présenté une pétition de *Charles Lockey Beard*, de la cité de *Hamilton*, demandant un acte pour lui permettre de pratiquer comme arpenteur dans le *Haut-Canada*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Mills* a présenté une pétition de *A. D. MacDougall*, de la cité de *Toronto*, avocat, demandant que la charge d'assistant greffier en loi, ou de greffier de comité du Conseil Législatif lui soit accordée.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Ordonné, Que la pétition mentionnée en dernier lieu, soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre.

L'honorable M. *Dionne* a présenté une pétition du révérend *Charles V. Garceau* et autres, de la paroisse de *St. Narcisse*, dans le comté de *Champlain*, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin entre cette paroisse et les *Trois-Rivières*; et aussi une pétition de *P. F. Lanouette* et autres, commissaires d'école de la paroisse de *St. François-Xavier de-Batiscan*, dans le comté de *Champlain* susdit, demandant une allocation pour parachever une maison d'école dans cette paroisse.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté une pétition du révérend *Duncan Morrison* et autres, syndics et Membres de l'église *St. John*, à *Brockville*, demandant une loi pour les autoriser à disposer d'une certaine moitié de lot de terre dans le township d'*Edwardsburgh* qui a été octroyé par la Couronne comme terrain d'église, et d'en appliquer les produits à l'achat d'un lot plus convenable dans la ville de *Brockville*; aussi une pétition de *Solomon Hill* et autres, du township de

Clinton et *Louth* ; demandant que l'acte 18 Victoria chap. 120, intitulé : " Acte pour amender de nouveau un acte pour établir des compagnies d'assurance mutuelle dans le Haut-Canada " soit modifié de manière à ce que ses dispositions s'étendent aux townships ou unions de townships et non pas seulement aux villes et villages ; aussi une pétition d'*Elizabeth L. Hawlew* et autres, de *St. Catharines*, demandant des modifications aux lois qui règlent la propriété et les droits des femmes mariées ; aussi une pétition de la compagnie du chemin de fer de *Port-Dalhousie* et *Thorold*, demandant la modification de sa charte ; et aussi une pétition de la municipalité de la ville de *St. Catharines*, demandant une loi pour permettre à la dite corporation de consolider la dette de la dite ville.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Masson* a présenté une pétition du président et du secrétaire, de la part de l'hospice de *St. Joseph* de la maternité de *Québec*, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Gordon* a présenté une pétition de l'école des enfants en bas-âge de *Québec*, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Renaud* a présenté une pétition de la société de bâtisse de la cité et du district de *Québec*, demandant une loi pour modifier l'acte pour encourager l'établissement des sociétés de bâtisse dans le *Bas-Canada*,

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Patton* a présenté une pétition de la municipalité des comtés-unis d'*York* et *Peel*, demandant une allocation pour finir l'exploration pour s'assurer de la possibilité de la construction d'un canal à navires de la baie *Georgienne* à la cité de *Toronto* ; aussi une pétition de la compagnie d'assurance occidentale de la cité de *Toronto*, demandant un acte pour modifier sa charte ; et aussi une pétition de *James Henry* et autres, des townships d'*Amaranth*, *Luther*, *Arthur*, et *Minto*, dans le comté de *Wellington*, des townships de *Mélancthon*, *Picton*, *Egremont* et *Normanby*, dans le comté de *Grey*, de *Carrick*, dans le comté de *Bruce*, et de *Harwick* dans le comté de *Huron*, demandant que les dits townships forment un comté séparé avec *Mount Forest* pour ville de comté.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Moore* a présenté une pétition de *W. W. Smith*, du village de *St. Jean*, demandant l'aide de la Législature pour subvenir aux fortes dépenses qu'il a encourues dans la publication d'une gravure représentant la salle des séances de la cour organisée en vertu de l'acte seigneurial de 1854, sous forme de souscription, pour le nombre d'exemplaires qu'elle jugera à propos.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Simpson* a présenté une pétition de *Thomas Elliott*, exécuteur survivant à la succession de feu *John McIntosh*, de la rue *Yonge*, à *Toronto*, demandant un acte pour l'autoriser à bailler certains terrains appartenant à la succession du dit défunt *John McIntosh*, et en appliquer les revenus au soutien de ses enfants survivants.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Hamilton* a présenté une pétition de l'université du *Queen's College* de *Kingston*, demandant de l'aide.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence, le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'honorable Conseil No. 70, 19 mai, 1856. Législatif, copies des correspondances échangées au sujet de l'acte No. 101, 19 juin, 1856. pour rendre ce corps électif.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Toronto, 27 février, 1857.

(Copie.)—No. 104.

DOWNING STREET,

19 juin, 1856.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre dépêche No. 70, du 19 mai, par laquelle vous me transmettez un acte passé par la Législature du *Canada* pour rendre électif le Conseil Législatif de cette province.

J'apprends avec plaisir que ce sujet d'une si grande importance pour le bien-être futur du *Canada*, a été considéré avec soin et maturité, et en avisant la Reine de sanctionner cet acte, le gouvernement de Sa Majesté exprime le souhait sincère que le changement en question puisse être pour le peuple du *Canada* un nouveau moyen de jouir des heureux et constants avantages de l'ordre et de la liberté.

J'ai, etc.,

(Signé,) H. LABOUCHERE.

Au Gouverneur

Sir EDMUND HEAD, Baronnet,

Etc., etc., etc.

(Copie.)—No. 70.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Toronto, 19 mai, 1856.

MONSIEUR,—Vous savez que dès avant le départ de lord *Elgin* du *Canada*, il

fut introduit un bill à l'Assemblée Législative pour rendre le Conseil Législatif électif. L'honorable M. *Morin* fut d'abord chargé de ce bill ; mais en conséquence de son acceptation d'une place de juge, ce Monsieur dut se retirer du Conseil Exécutif et rendre vacant son siège à l'Assemblée Législative.

2. L'honorable M. *Caruchon* ayant succédé à M. *Morin*, au département des terres du domaine, prit la mesure en mains, et après mûre considération avec ses collègues, il retira le projet originaire pour y substituer un autre bill dont les dispositions varient sur quelques points de celles du premier.

Cette dernière mesure passa l'an dernier à l'Assemblée Législative à une grande majorité, mais fut rejetée par le Conseil Législatif.

La seconde lecture fut votée à l'Assemblée Législative à une majorité de 80 voix contre 4 ; et ces quatre voix n'appartenaient, je le crois du moins, à aucun parti distinct, et ne s'opposaient point à la mesure au point de vue unique d'un principe commun.

3. Dans le cours de la présente session (1856) il a été présenté une semblable mesure, qui, après avoir subi quelques amendements au Conseil Législatif, a été passée par les deux Chambres.

4. J'ai maintenant l'honneur de soumettre ce bill à la signification du plaisir de Sa Majesté, conformément au statut de la 17e et 18e Victoria, chap. 118. Je crois qu'il est de mon devoir de faire l'examen attentif d'un sujet aussi important, et je n'ai qu'à craindre de fatiguer trop longtemps votre attention dans la présente dépêche.

5. Il est à peu près inutile de vouloir entreprendre de démontrer la convenance d'avoir deux Chambres, dans le but de soumettre à une discussion entière et impartiale les mesures législatives, et d'éviter les dangers d'une législation hâtive qui peuvent naître de la pression de l'opinion populaire dans le sens de certains projets. La nécessité que j'indique a été suffisamment admise toutes les fois qu'il s'est agi de l'établissement d'un gouvernement représentatif. Souvent, on peut dire qu'un projet de loi émanant de l'Assemblée Législative, contient à l'état de solution certains éléments nuisibles, devant tourner, en fin de compte, au détriment de ceux qui se font dès l'abord les plus zélés partisans de la mesure. La saine politique gouvernementale exige que, dans ces circonstances, on puisse gagner du temps afin de faire subir à telle mesure quelque épreuve ou expérience qui puisse, pour m'exprimer ainsi, faire précipiter et toucher du regard les principes latents du mal ; si l'on parvient à ce but, et qu'il s'écoule un certain espace de temps, le sens commun du peuple retrempe d'ordinaire son énergie, et il en viendra probablement à finir par désirer ce qui est dans son véritable intérêt.

6. Le meilleur moyen de parvenir à cette fin peut être considéré, comme je l'ai dit, résider dans l'action d'une seconde Chambre, s'exerçant dans des conditions qui permettent de consacrer le temps nécessaire à une discussion libre et réfléchie. Mais toute discussion, pour atteindre son but, doit reposer sur la conscience du pouvoir discrétionnaire d'adopter ou de rejeter et sur le sentiment qu'on occupe dans la communauté une position qui permette de s'opposer, pendant quelque temps du moins, aux exigences des désirs populaires. Autrement, la discussion ne vaut guère mieux que celle d'un club ou d'une société de discussion.

7. Le rapport remarquable du conseil privé de Sa majesté indique, avec beaucoup plus de force que je ne le pourrais faire, les vices qui résultent nécessairement de la nomination par la couronne d'un Conseil Législatif, la difficulté de remédier à cet état de choses, en même temps que l'absence, dans un corps législatif ainsi constitué, des conditions de la conscience de sa force morale et du pouvoir de libre discussion. A part toutes autres considérations, il est très difficile, dans la plupart des colonies, de trouver des personnes qui puissent être reconnues de tous comme qualifiées à occuper la position faite aux Membres d'un Conseil Législatif.

8. On peut ajouter que le nombre des Membres qui assistent d'ordinaire aux délibérations du Conseil Législatif du *Canada*, n'a suffi qu'à peine à donner à ce corps le poids qu'il devrait avoir dans l'opinion. Les documents ci-joints vous fourniront l'occasion d'en juger. Ils font voir le nombre des Membres qui ont assisté chaque jour aux sessions de 1850-1-2-3 et 1854. Je sais d'ailleurs que l'absence d'un grand nombre doit être attribuée à la conscience du peu d'importance dont jouit le Conseil.

9. La principale difficulté dans la constitution du Conseil Législatif n'a pas manqué de frapper l'attention des penseurs, dès l'introduction du système parlementaire dans la colonie.

On comprend aisément qu'il peut résulter de sérieuses difficultés du rejet d'une mesure populaire par le Conseil Législatif, et de l'action exercée ensuite sur la couronne par les Conseillers du Gouverneur Général dans le sens de la nomination de nouveaux Membres dont les opinions seraient de nature à renverser la décision antérieure de la majorité. La dépendance, telle que comprise aujourd'hui, dans laquelle les ministres se trouvent placés vis-à-vis de la Chambre basse, rend presque certaine la détermination au recours que je viens d'indiquer. En *Angleterre*, le même danger existe en théorie, mais l'action plus ferme de l'opinion publique qui ne pourrait manquer de prononcer plus tard ses censures contre des ministres coupables d'un tel abus de pouvoir, et le caractère même de la Chambre des Lords, offrent contre ce danger théorique des sûretés pratiques. On ne peut dire qu'il existe aucune sûreté de ce genre dans une colonie.

10. On peut dire à la vérité, que le Gouverneur d'une colonie, pour agir comme il le doit, devrait refuser l'avis qui lui serait ainsi donné de faire telle recommandation à la Reine. Il peut y avoir des cas où il serait sans aucun doute de son devoir d'en agir de la sorte et de courir toutes les chances ; mais les cas de cette nature ne sont que de rares exceptions ; car, d'après les principes du gouvernement responsable, il lui faudrait alors sacrifier son ministère. Si l'opinion publique était fortement prononcée, il aurait beaucoup de difficultés à en former un autre, même après une élection générale. Si le gouverneur rencontrait l'approbation du gouvernement de la métropole, la difficulté existerait entre celle-ci et la colonie ; si au contraire, la métropole condamnait la conduite du Gouverneur, il ne pourrait plus être dès lors d'aucun service dans la colonie.

11. Beaucoup de politiques dont l'opinion mérite le respect, répondront sans doute à ce raisonnement en disant que le gouvernement représentatif dans une colonie est un mal en soi ; que tel soit ou non le cas, cette forme de gouvernement existe maintenant à l'état de fait accompli qu'on ne peut empêcher, et qui

me paraît avoir été inévitable. Un système de gouvernement à l'encontre des vœux réfléchis de la masse du peuple des colonies, et surtout de celles de l'*Amérique Britannique du Nord*, est devenu radicalement impossible. Si l'on jette d'ailleurs un coup-d'œil sur le temps qui a précédé en *Canada* l'introduction du "gouvernement responsable," on n'y rencontre point cette soumission paisible de la part des administrés, et cette action toujours heureuse de la part des gouvernants qui puissent aujourd'hui nous porter à envier le passé.

12. On ne peut douter non plus que le Conseil Législatif actuel ne fournisse, jusqu'à un certain point, l'occasion d'un examen plus sévère des mesures, et l'influence salutaire de ce corps s'est souvent fait sentir dans ce sens. Le bill de la tenure seigneuriale de l'année dernière, qui fut virtuellement remodelé au Conseil peut offrir un exemple de ce genre. Cette mesure en était une cependant d'un caractère exceptionnel ; son effet ne devait s'étendre qu'au *Bas-Canada* ; elle touchait surtout aux intérêts de plusieurs Membres du Conseil Législatif, et la Chambre d'Assemblée se montra prête à agir avec justice et libéralité à l'endroit des amendements proposés.

13. Malgré ce cas et d'autres, qui pourraient être cités, je ne crois pas que le Conseil Législatif du *Canada* possède, comme corps, la position indépendante dont il devrait jouir dans un pays comme celui-ci, et qui est essentielle à la considération libre et impartiale des mesures émanant de la Chambre basse.

14. Je n'entends faire rejaillir aucun blâme sur les Membres actuels du Conseil Législatif. Ce corps est digne du plus grand respect ; mais ses défauts gisent dans sa constitution même, et les raisons en sont indiquées dans le rapport que j'ai déjà cité. Pour me servir des expressions qu'on a rapportées comme celles dont l'honorable M. *McDonald*, procureur-général du *Haut-Canada*, s'est servi dans le discours qu'il prononça lors de la seconde lecture du bill de l'année dernière, "la raison la plus forte qui doit engager le peuple et la majorité de cette Chambre à adopter la réforme proposée, est le danger qu'il y aurait à n'avoir qu'une seule Chambre."

15. Il est à peu près certain que dans une colonie où règne le gouvernement représentatif, la conviction de pouvoir forcer les ministres à conseiller la création de nouveaux Membres du Conseil Législatif, peut finir aisément par produire un système de gouvernement qui ne consisterait en réalité que d'une seule Chambre, bien que nominalelement composé de deux. Dans un tel état de choses, l'existence d'une seconde Chambre ne servirait qu'à diminuer dans l'Assemblée le sentiment de sa responsabilité, et n'offrirait aucune garantie dans les circonstances difficiles.

16. Je dois dire que, suivant moi, un tel état de choses serait plus vicieux encore que ne le serait celui qui n'admettrait qu'une seule Chambre. Ce système serait en effet plus "démocratique" qu'aucun autre. Je désire qu'il soit compris qu'en faisant ici usage du mot "démocratique" j'en restreins l'application à cette condition politique où les vrais intérêts du peuple, tels que compris par ses représentants après libre et mûre discussion, doivent céder le pas, et subir le contrôle des clameurs populaires ou de l'expression directe des volontés du moment. Un tel état de choses ressemble beaucoup plus au gouvernement d'une convention qu'à celui des

institutions représentatives, et la constitution anglaise est censée ignorer cet état de choses.

17. Je crois qu'en discutant la question de l'élection du Conseil Législatif, on s'est formé de fausses notions en voulant établir un parallèle entre le Conseil Législatif d'une colonie et deux autres corps, savoir : le Sénat Américain et la Chambre des Pairs en *Angleterre*. Ces trois corps politiques se ressemblent par leurs fonctions législatives générales, en autant qu'ils sont tous revêtus théoriquement du même pouvoir de rejeter une mesure, ou (à certaines exceptions près) de prendre l'initiative dans la législation. Il est clair aussi que la forme originale du gouvernement représentatif des colonies a été calquée sur le système anglais, et c'est pourquoi le Conseil Législatif a certaines analogies avec la Chambre des Lords. Bien que l'action législative des trois corps dont je viens de parler soit analogue, sous quelques rapports, néanmoins, chacun diffère l'un de l'autre, d'une manière essentielle, dans ses moyens d'action et dans les éléments qui font sa force et assurent son influence.

Si l'on trouve que les influences exercées par l'un de ces trois pouvoirs ne peuvent s'appliquer ou être mises en œuvre au profit des deux autres, la comparaison perd alors de l'importance qu'on a coutume d'y attacher.

18. Voyons d'abord le Sénat Américain. Ce corps est loin d'être simplement une seconde Chambre Législative ; il représente le principe fédéral de l'Union. Le *Rhode Island* a le même nombre de Sénateurs que l'état de *New-York*. Chaque état exerce légalement la même influence. De plus, le Sénat ne représente pas directement le peuple des divers états ; mais il est choisi par chaque Législature locale. Les fonctions du Sénat ne sont pas exclusivement législatives ; on peut dire que ce n'est pas là son action principale. Il contrôle les nominations faites par le Président et son pouvoir de conclure des traités, tandis que d'un autre côté, la liberté d'action limitée du gouvernement fédéral assigne des bornes étroites à l'action législative générale du Sénat. Il partage, à mon sens, autant du pouvoir exécutif que du législatif.

19. Sans parler de la différence qui se rencontre dans la sphère d'action de l'un et de l'autre corps, comment pourrait-on imiter dans une colonie cette constitution d'une seconde Chambre sans y créer de quelque manière l'élément fédéral ? sujet qu'il ne m'appartient pas de discuter ici, mais qui implique l'existence et l'union de plusieurs gouvernements subordonnés.

20. Si l'on regarde maintenant la Chambre des Pairs en *Angleterre*, où pourrait-on trouver dans une colonie les éléments de force sociale et intellectuelle que ce corps réunit ? Une aristocratie de vieille date s'y combine avec des légistes éminents, des hommes d'état consommés et les premiers financiers du jour, élevés des rangs ordinaires de la société, au moyen d'un système qui leur adjoint de plus, pour en faire un seul corps, les chefs des armées de terre et de mer et les hauts dignitaires d'une église reconnue. A ces influences, ajoutons encore celle de grandes propriétés territoriales, le prestige qui se rattache à la réputation historique de certaines familles, et le respect qu'on porte au rang et à la position sociale transmis à travers les âges.

21. On ne peut rien concevoir de plus éloigné du principe qui sert de base à la

Chambre des Lords que la théorie sur laquelle repose l'action libre et indépendante du Sénat Américain ; et rien ne peut différer davantage de ces deux choses que les circonstances qui doivent influencer sur les institutions de la colonie la plus avantageusement située. La seule nomination par la couronne d'hommes respectables, admettant même que ce choix dût toujours être fait d'une manière judicieuse et indépendamment de toute pression exercée de la part de la majorité de l'Assemblée Législative, ne saurait correspondre que de la manière la plus imparfaite à l'influence qu'entraîne après elle cette combinaison d'éléments divers de puissance politique, qui se rencontre dans la Chambre des Lords. Nous trouvons ici la forme, mais dépourvue de puissance et de vie—et nous n'y pouvons rien faire.

22. Il est impossible de créer une aristocratie tout d'un coup, à moins de s'y prendre comme ces jongleurs des tribus sauvages, qui, dit-on, font venir des fruits mûrs aux yeux des spectateurs, sur les branches de l'arbre qu'ils viennent de planter. Et encore, dans le cas même où l'on créerait ici une aristocratie, il peut y avoir lieu de douter que le milieu où elle se trouverait, lui laissât la liberté de prendre de fortes racines. Qu'il me suffise de dire que le voisinage exerce en politique une immense influence ; que l'on regrette ou non sa contagion, on ne saurait changer un fait géographique.

23. Je crois donc que, somme toute, on ne saurait trouver d'autre moyen de faire disparaître le vice qui existe dans les rapports qu'ont ensemble le Conseil Législatif et la Chambre d'Assemblée du *Canada* que le recours, sous une forme ou sous une autre, à l'élection populaire. Le Conseil ne peut tirer que de cette source de pouvoir, cette importance dans l'opinion publique et cette conviction de sa propre valeur qui lui permettront de discuter sans crainte, ou de rejeter, s'il y a lieu, des projets imprudents ou imparfaits.

24. Voici quelles sont les principales dispositions du présent bill, tel que passé par les deux Chambres, après avoir subi les amendements du Conseil Législatif :

1. Le Conseil Législatif, en sus du nombre actuel de ses Membres, se composera de 48 Membres, dont 24 seront élus par le *Bas-Canada*, et les 24 autres par la section supérieure de la province.

2. Les Conseillers actuels conserveront leurs sièges aux conditions prescrites par l'acte d'union.

3. Les nouveaux Membres seront élus pour l'espace de huit années.

4. Tout Membre, pour être éligible, doit être sujet anglais, résider en *Canada*, n'avoir pas moins de trente ans, et être propriétaire foncier au montant clair et net de £2,000, dans les limites de la division électorale qu'il représente. Les clauses 5 et 6 décrètent l'inéligibilité des concussionnaires publics, de ceux qui auraient été convaincus de crimes infâmant et des Membres de l'autre branche de la Législature ; et la 7e clause déclare vacant le siège de tout Membre qui deviendrait disqualifié comme susdit, soit par crime, banqueroute ou défaut de qualification foncière.

8. Les membres électifs doivent être appelés à former partie du conseil au nombre de douze à la fois, de sorte que tous les membres électifs ne seront élus qu'au bout de six ans.

La clause 10 indique la formule des ordres d'élection.

Les clauses 11 et 12 ont rapport aux devoirs des officiers-rapporteurs qui doivent être choisis parmi les personnes légalement qualifiées à remplir cette charge à l'élection des députés à l'Assemblée Législative.

Il est déclaré dans la clause 13 que la franchise électorale sera la même que pour la Chambre Basse, et la circonscription des collèges électoraux y est définie.

Les clauses 14 et 15 soumettent l'élection des Conseillers Législatifs aux mêmes dispositions qui règlent l'élection des députés à l'Assemblée Législative.

La clause 16 limite la durée du mandat.

La 17^e prescrit la formule du serment que prêteront les Conseillers Législatifs.

Les clauses 18, 21 portent que l'ordre dans lequel les collèges électoraux auront droit d'élire des membres sera déterminé par le sort, et qu'il en sera donné avis par proclamation.

La clause 22 permet à un Conseiller de résigner son siège.

La clause 23 soumet les Membres aux mêmes dispositions qui s'appliquent aux députés à l'Assemblée Législative, en ce qui a rapport à l'indépendance du parlement.

La 24^e déclare que l'acceptation de la place d'Orateur du Conseil Législatif ne rendra pas un siège vacant.

Les 25^e et 28^e établissent des dispositions pour les cas de vacance accidentelle.

La 29^e laisse au Gouverneur la nomination de l'Orateur.

La 30^e porte que le Conseiller qui sera Orateur lors de la passation du présent acte, continuera de l'être.

La 31^e déclare ce qui constituera un nouveau parlement.

La copie ci-incluse est celle du bill tel qu'originellement introduit, et fait voir les changements qui ont été faits dans les deux Chambres. La première clause du bill originaire qui portait qu'à l'avenir, la Couronne ne nommerait plus de conseillers, fut rayée dans la Chambre Haute, et la conservation des Membres actuels donne à la mesure un caractère réfléchi et conservateur. Le bill tel que passé d'abord par l'Assemblée, ne contenait pas de dispositions, pour l'introduction graduelle des Membres électifs par quarts à la fois, ce qui doit retarder de six années l'époque de la formation du corps législatif. Le chiffre de la qualification a aussi été élevé dans la Chambre Haute de £1,000 à £2,000 ; et il a été aussi fait d'autres changements moins importants.

25. Sans parler des objections qu'on a élevées contre l'application du principe électif au Conseil Législatif, à cause du caractère démocratique qui en résulte, il en a été fait une d'une nature toute différente, et qui a fourni l'occasion d'habiles développements aux libéraux les plus avancés de ce pays et de l'étranger.

Cette objection repose sur le danger de voir l'un des deux corps électifs neutraliser la responsabilité envers les représentants du peuple de la Chambre Basse, de ministres qui seraient appuyés du Souverain.

Dans le cas où cette dernière Chambre voterait contre un ministère, on pourrait faire la question de savoir "à quelle classe de représentants il faudrait s'en rapporter?" on pourrait dire: "A la vérité, la Chambre d'Assemblée n'a pas confiance en nous, mais nous avons celle du Conseil Législatif. Il représente le peuple de même que l'autre branche, pourquoi son appui ne balancerait-il pas la censure de celle-ci? Nous ne voulons pas résigner."

26. Si l'on réfléchit un instant à la base sur laquelle repose la responsabilité nécessaire des ministres vis-à-vis de la Chambre des Communes, on s'apercevra bientôt qu'il n'y a pas lieu de craindre de difficultés de ce genre. Les ministres, en leur qualité de Conseillers de la couronne, remplissent les devoirs ordinaires du gouvernement exécutif. Ils ne peuvent s'acquitter de ces devoirs sans argent, et la Chambre qui contrôle la question des subsides et possède seule l'initiative des mesures qui ont rapport au budget, doit nécessairement avoir la haute main sur le Conseil exécutif. Il va sans dire que les Membres de l'exécutif ne sont pas libres de toute responsabilité envers le Conseil Législatif ou la Reine; mais la résignation d'un ministère ne devient inévitable que dans le cas où le corps en qui réside le pouvoir d'empêcher même la discussion d'un vote de deniers, déclare n'avoir pas confiance en ceux auxquels en appartient l'emploi.

27. On redoute fort aussi les difficultés que pourrait produire l'élection du Conseil Législatif en occasionnant dans le fonctionnement du gouvernement ce qu'on nomme vulgairement, "mettre un bois dans les roues" c'est-à-dire en donnant naissance à une différence obstinée d'opinion entre les deux Chambres, sans pouvoir faire céder l'une au sentiment de l'autre.

28. Le bill originaire tel que présenté par l'honorable M. *Morin* au commencement de la dernière session, proposait de rencontrer cette difficulté en soumettant le Conseil Législatif au pouvoir de dissolution de la même manière que l'Assemblée.

29. Mais les Membres du Conseil, en discutant cette disposition, firent observer que si le pouvoir de dissolution réside aux mains du Gouverneur-Général, qui d'ordinaire l'exerce, comme on doit croire, d'après l'avis de ses ministres, la même espèce de pression qui peut maintenant être exercée dans le sens de la nomination de nouveaux Conseillers pour faire voter un projet quelconque, ne manquerait certainement pas de l'être dans le sens de la dissolution immédiate d'un Conseil opiniâtre. L'Assemblée menacerait les ministres de les laisser en minorité, s'ils ne faisaient pas dissoudre le Conseil. Il faudrait en appeler au peuple dans des circonstances de grande excitation, et si les collèges électoraux ne pensaient pas exactement de la même manière, on ne voit pas quel pourrait être le terme des difficultés, à moins de recourir à l'action incertaine de l'opinion publique par la dissolution des deux Chambres.

30. D'un autre côté, si la Chambre Haute n'est pas sujette à dissolution, la Chambre Basse apportera d'autant plus de circonspection à entrer en conflit avec elle. Toute pression exercée sur le ministère par une majorité de la Chambre Basse en conséquence du rejet d'une mesure populaire par le Conseil Législatif, n'aurait probablement d'autre résultat que d'entraîner la dissolution de la première—recours qui, quoique présentant des objections dans les circonstances supposées, fournirait toujours l'occasion désirée d'en appeler au peuple, et entraînerait de plus certains délais. Si après une élection faite dans de telles circonstances, l'opinion de l'Assemblée, ratifiée par le peuple, demeurait la même qu'auparavant, il est douteux que le Conseil Législatif voulût apporter de nouveaux obstacles à la solution du différend, surtout en présence de sa responsabilité en définitive, au peuple de cette province, dont le jugement lentement mais sûrement

exercé, apporterait des changements dans les éléments du Conseil. Supposons en effet qu'après la manifestation de l'opinion dans l'élection d'une nouvelle Chambre, le Conseil refusât de céder, chacun sait que d'après le nouveau bill, un quart des Membres électifs doivent se présenter devant leurs électeurs tous les deux ans, et l'opinion publique, ainsi représentée, ferait probablement pencher la balance du côté de la minorité, en grossissant ses rangs. Dans tous les cas, on aurait eu l'avantage d'obtenir le délai et la discussion nécessaires pour se former une opinion saine et réfléchie.

31. Je n'ignore pas, Monsieur, que l'objection pratique que l'on fait aux raisonnements de ce genre est que " la nature de l'homme subissant l'excitation des luttes politiques et les conseils de l'intérêt peut quelquefois mettre obstacle à la réalisation pratique de telles dispositions; les clameurs et l'émeute peuvent venir trancher le nœud gordien avant qu'on n'ait eu le temps d'en faire franchement l'essai par le remodellement régulier du Conseil électif."

32. Je ne puis répondre aux objections que l'on tire de circonstances de ce genre. Je leur reconnais un certain poids, mais quelque puisse être l'organisation constitutionnelle, si chaque parti est déterminé à amener un conflit et à s'en tenir opiniâtement à ses vues, il n'est plus de prudence capable de diriger le vaisseau de l'état. Toute mesure du genre de la présente n'a pour but qu'un essai, et tout ce qu'il y a à faire est de tempérer l'action de motifs propres à créer un conflit.

On doit s'en rapporter assez au sens commun pratique des hommes qui font fonctionner le gouvernement constitutionnel pour croire qu'ils s'appliqueront à écarter plutôt qu'à rechercher l'occasion de recourir aux moyens extrêmes, et de faire preuve de déterminations inflexibles. L'absence du pouvoir de dissolution a au moins le mérite de tenir la Couronne et son représentant en dehors du conflit des deux Chambres.

33. J'en viens maintenant à une disposition qui ne manquera pas de soulever de graves objections, et je suis loin de dire que je regarde la présente mesure comme exempte de pécher sous ce rapport. Les électeurs qualifiés à voter à l'élection des Conseillers Législatifs sont les mêmes que ceux qui ont droit de voter à l'élection des députés à l'Assemblée Législative; il n'y a de différence que dans la circonscription du collège électoral auquel on a donné plus d'étendue.

34. Il me serait inutile d'assigner les raisons qui parlent en faveur de la différence territoriale des collèges électoraux. Mais l'on peut donner les raisons suivantes à l'appui de l'identité de qualification des électeurs pour l'une et l'autre Chambre; si l'élection des Conseillers Législatifs se faisait par une classe de personnes ayant une qualification plus élevée ou d'une autre nature, tel que le proposait le rapport du comité du conseil privé qui fut approuvé en 1850, il arriverait qu'après une dissolution, la machine gouvernementale se trouverait de nouveau exposée au même danger d'être enrayée dans son action avec un surcroît de difficultés résultant du prétexte que l'on aurait de déprécier la valeur de l'appel fait au peuple par la dissolution du Conseil Législatif. On prétendrait que le collège électoral tel que constitué pour les fins de l'élection des Conseillers, est trop restreint ou d'un caractère impropre à le mettre en état d'exprimer les vœux du peuple—que par conséquent la dissolution du Conseil Législatif ne doit pas être

regardée, à proprement parler, comme un véritable appel au peuple; mais plutôt comme l'appel fait à un collège électoral d'un caractère différent et d'une moindre importance. Si l'on persistait obstinément dans ce conflit, la lutte s'établirait plutôt entre différentes classes de la société qu'elle n'existerait entre les deux Chambres Législatives. Quel but avons nous en rendant le Conseil Législatif électif?—donner à la seconde Chambre une base populaire qui puisse lui permettre de se maintenir dans l'éventualité d'un conflit avec la Chambre basse.

35. On conçoit aisément que la mise en vogue de l'objection ainsi faite à l'existence d'un choix particulier de voteurs pour les élections du Conseil, doit ôter beaucoup de valeur au résultat que l'on attend de l'élection par le peuple. Il ne faut pas oublier qu'il n'y a que les circonstances critiques et les cas où une pression s'exerce du dehors où l'on doit faire usage de la force de résistance. Cette considération constitue, à mon avis, le principal obstacle à l'adoption du système d'élection des Conseillers Législatifs par des collèges électoraux composés de voteurs qui auraient été antérieurement investis de quelque charge élective, municipale ou autre. On pourrait dire avec raison: "J'ai pensé telle personne propre à remplir la charge de maire de township ou de commissaire d'école; mais ce n'est pas une raison pour que je la croie propre à former partie du petit nombre de ceux auxquels on confie le choix de Conseillers Législatifs." Les qualifications à remplir certaines fonctions n'impliquent en rien l'existence de qualifications nécessaires à remplir certaines autres fonctions, si ce n'est en autant qu'il y va de l'intelligence générale; et les opinions politiques plutôt que l'intelligence générale pourraient constituer, aux yeux des électeurs, la principale qualification qui guidât leur choix dans l'élection de Conseillers Législatifs. Si le peuple s'élève contre l'existence d'une classe spéciale de voteurs, l'élection faite par cette classe perd toute sa force morale.

36. Ces objections ainsi faites peuvent être de peu de poids, et je crois qu'il est possible de trouver un mode de double élection par le peuple plus propre que le présent système à produire un excellent Conseil. Mais je ne crains pas d'affirmer que l'élection du Conseil Législatif, qu'elle soit double ou simple, doit, pour être susceptible de bons résultats, être basée, en dernière analyse, sur un suffrage aussi étendu et non moins populaire en soi que celui qui règle le choix des députés à l'Assemblée Législative. En dehors de cette condition, je ne vois pas qu'on puisse contrebalancer la Chambre d'Assemblée par le Conseil, dans les cas de difficultés et d'excitation populaire.

37. Je conclus donc par recommander que Sa très-gracieuse Majesté donne sa sanction au bill ci-inclus, non pas que je le considère comme mesure parfaite, abstraitement parlant, mais parceque je le crois être ce que nous pouvons espérer de mieux dans les circonstances où nous sommes placés, et qu'il renferme le résultat de l'examen plein et entier du sujet par le parlement du *Canada*.

Je désire attirer particulièrement l'attention sur le fait que par la 8e section du bill, si la sanction royale n'est pas signifiée en *Canada* dans un délai suffisant, avant le 1er de septembre prochain, la première élection de Conseillers Législatifs sera nécessairement retardée à 1857. Le 1er septembre est le dernier jour auquel on puisse émettre les ordres d'élection.

J'ai, etc.,

(Signé,)

EDMUND HEAD.

TROISIÈME SESSION DU TROISIÈME PARLEMENT PROVINCIAL, 1850.

Mai..... 14—21.	Juin.....10—11.	Juillet.....2—16.	Juillet....24—12.
Do 15—18.	Do 11—10.	Do 3—14.	Do 25—12.
Do 16—20.	Do 12—11.	Do 4—14.	Do 26—12.
Do 17—18.	Do 13—10.	Do 5—15.	Do 27—13.
Do 20—10.	Do 14—10.	Do 8—13.	Do 29—13.
Do 21—10.	Do 17—14.	Do 9—14.	Do 30—11.
Do 22—11.	Do 18—22.	Do 10—16.	Do 31—11.
Do 23—10.	Do 19—15.	Do 11—13.	Août... 1—13.
Do 27—11.	Do 20—17.	Do 12—14.	Do 2—12.
Do 28—16.	Do 21—16.	Do 15—12.	Do 3—11.
Do 29—12.	Do 24—14.	Do 16—11.	Do 5—10.
Do 31—10.	Do 25—11.	Do 17—10.	Do 6—11.
Juin.... 3—12.	Do 26—16.	Do 18—12.	Do 7—12.
Do 4—11.	Do 27—16.	Do 19—12.	Do 8—11.
Do 5—11.	Do 28—14.	Do 22—12.	Do 9—11.
Do 6—11.	Juillet.. 1—12.	Do 23—12.	Do 10—10.

QUATRIÈME SESSION DU TROISIÈME PARLEMENT PROVINCIAL, 1851.

Mai.... 20—18.	Juin.....17—11.	Juillet....15—12.	Août.... 8—10.
Do 21—11.	Do 18—10.	Do 16—14.	Do 11—14.
Do 22—16.	Do 20—14.	Do 17—13.	Do 12—13.
Do 23—13.	Do 23—14.	Do 18—12.	Do 13—14.
Do 26—12.	Do 24—14.	Do 21—11.	Do 14—13.
Do 27—12.	Do 25—10.	Do 22—10.	Do 15—10.
Do 28—16.	Do 26—12.	Do 23—10.	Do 16—12.
Do 30—16.	Do 27—10.	Do 24—12.	Do 18—12.
Juin... 2—14.	Do 30—10.	Do 25—11.	Do 19—11.
Do 3—14.	Juillet.. 1—8.	Do 28—12.	Do 20—14.
Do 4—12.	Do 2—13.	Do 29—13.	Do 21—14.
Do 5—14.	Do 3—10.	Do 30—12.	Do 22—13.
Do 6—13.	Do 4—11.	Do 31—11.	Do 23—12.
Do 9—11.	Do 7—13.	Août.... 1—11.	Do 25—13.
Do 10—10.	Do 8—15.	Do 2—12.	Do 26—14.
Do 11—10.	Do 9—12.	Do 4—10.	Do 27—13.
Do 12—12.	Do 10—15.	Do 5—13.	Do 28—12.
Do 13—12.	Do 11—12.	Do 6—12.	Do 29—10.
Do 16—12.	Do 14—10.	Do 7—10.	Do 30—11.

PREMIÈRE SESSION DU QUATRIÈME PARLEMENT PROVINCIAL, 1852—3.

Août.... 19—12.	Sept.... 2—6.	Sept.....16—10.	Sept.....29—8.
Do 20—11.	Do 3—10.	Do 17—10.	Do 30—5.
Do 23—12.	Do 6—11.	Do 20—9.	Oct..... 1—7.
Do 24—10.	Do 7—12.	Do 21—7.	Do 2—1.
Do 25—10.	Do 8—10.	Do 22—6.	Do 4—6.
Do 26—10.	Do 9—9.	Do 23—10.	Do 5—12.
Do 27—11.	Do 10—14.	Do 24—7.	Do 6—11.
Do 30—10.	Do 13—9.	Do 25—3.	Do 7—13.
Do 31—10.	Do 14—9.	Do 27—8.	Do 8—11.
Sept.... 1—10.	Do 15—12.	Do 28—7.	Do 11—12.

PREMIÈRE SESSION DU QUATRIÈME PARLEMENT PROVINCIAL, 1852.—(Continuation.)

Oct.... 12—10.	Fév... 17— 7.	Mars.... 30—13.	Mai... 10—16.
Do 13— 8.	Do 18— 7.	Do 31—14.	Do 11—18.
Do 14—11.	Do 19— 3.	Avril ... 1—11.	Do 12—13.
Do 15—10.	Do 21— 9.	Do 4—14.	Do 13—15.
Do 18—29.	Do 22— 8.	Do 5—12.	Do 16—14.
Do 19—19.	Do 23— 8.	Do 6—14.	Do 17—12.
Do 20—14.	Do 24—10.	Do 7—12.	Do 18—11.
Do 21—12.	Do 25—10.	Do 8—14.	Do 19—15.
Do 22—15.	Do 28—11.	Do 11—13.	Do 20—14.
Do 25—13.	Mars.... 1—10.	Do 12—12.	Do 23—28.
Do 26—15.	Do 2—11.	Do 13—15.	Do 25—35.
Do 27—10.	Do 3—10.	Do 14—13.	Do 27—26.
Do 28—12.	Do 4—11.	Do 15—11.	Do 28—20.
Do 29—11.	Do 7—10.	Do 18—13.	Do 30—20.
Do 30—11.	Do 8—10.	Do 19—14.	Do 31—13.
Nov.... 2— 7.	Do 9—12.	Do 20—12.	Juin ... 1—13.
Do 3—10.	Do 10—12.	Do 21—13.	Do 2—15.
Do 4—10.	Do 11—13.	Do 22—10.	Do 3—15.
Do 5—11.	Do 14—13.	Do 25—12.	Do 4—13.
Do 6—10.	Do 15—13.	Do 26—11.	Do 6—15.
Do 8—11.	Do 16—13.	Do 27—10.	Do 7—14.
Do 9—12.	Do 17—15.	Do 28—11.	Do 8—13.
Do 10—10.	Do 18—13.	Do 29—11.	Do 9—17.
1853.	Do 21—16.	Mai.... 2—13.	Do 10—17.
Fév... 14— 7.	Do 22—16.	Do 3—26.	Do 11—18.
Do 15— 8.	Do 23—15.	Do 4—31.	Do 13—13.
Do 16— 8.	Do 24—15.	Do 6—22.	Do 14—12.
	Do 29—13.	Do 9—19.	

PREMIÈRE SESSION DU CINQUIÈME PARLEMENT PROVINCIAL, 1854-5.

Sept.... 5—13.	Oct.... 20—10.	Nov. 24—17.	Fév... 24— 4.
Do 6—13.	Do 23—11.	Do 25—18.	Do 26— 6.
Do 7—12.	Do 24—10.	Do 27—21.	Do 27— 6.
Do 8—13.	Do 25—10.	Do 28—21.	Do 28— 7.
Do 11—11.	Do 26—11.	Do 29—23.	Mars.... 1— 7.
Do 12—14.	Do 27—11.	Do 30—18.	Do 2—11.
Do 13—10.	Do 30—12.	Déc.... 1—14.	Do 3—12.
Do 14—10.	Do 31—11.	Do 2—14.	Do 6—13.
Do 15—13.	Nov.... 2—12.	Do 4—14.	Do 7—16.
Do 19—10.	Do 3—10.	Do 5—17.	Do 8—15.
Do 20—11.	Do 6—11.	Do 6—16.	Do 9—14.
Do 21—11.	Do 7—11.	Do 7—15.	Do 12—16.
Do 22—10.	Do 8—11.	Do 9—18.	Do 13—17.
Do 23—10.	Do 9—14.	Do 11—16.	Do 14—16.
Do 28—12.	Do 10—14.	Do 12—13.	Do 15—18.
Do 29—12.	Do 13—14.	Do 13—10.	Do 16—17.
Oct.... 2—10.	Do 14—13.	Do 14—17.	Do 19—18.
Do 10—11.	Do 15—12.	Do 15—13.	Do 20—17.
Do 11—12.	Do 16—14.	Do 16—15.	Do 22—18.
Do 12—10.	Do 17—14.	Do 18—12.	Do 23—18.
Do 13—10.	Do 20—15.		Do 26—18.
Do 17— 8.	Do 21—20.	1855.	Do 27—17.
Do 18—11.	Do 22—22.		Do 28—18.
Do 19—10.	Do 23—23.	Fév... 28— 6.	

NOMBRE DES MEMBRES PRÉSENTS AUX SÉANCES DEPUIS LE 13 JUIN, 1854, AU 22 JUIN, 1854.

Jun....13—13.	Jun....16—16.	Jun....20—16.	Jun....22—19.
Do 14—15.	Do 19—16.	Do 21—18.	

L'honorable M. J. Morris a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain en huit.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 4 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIERE,
FERGUSON,
HAMILTON,
• MOORE,
DIONNE,
WIDMER,
DE BOUCHERVILLE,
MORRIS, J.
MATHESON,
BOULTON,
QUESNEL,
MILLS,
SEYMOUR,

Les honorables MM.

ARMSTRONG,
PERRY,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS,
RENAUD,
DE LA TERRIÈRE,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
PATTON,
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Elzéar Henri Juchereau Duchesnay* a été introduit entre les honorables MM. *Dionne* et *Quesnel*.

Alors l'honorable M. *Duchesnay* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par *John Ferrings Taylor*, aîné, écuyer, greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable M. J. Morris a présenté une pétition de *Robert Taylor Raynes*, capitaine dans le vingt-troisième *Royal Welsh Fusiliers*, et *Elizabeth Raynes*, son épouse, fille de feu *Charles Bowman*, ci-devant de la cité de *Montréal*, décédé,

et de *Henry Starnes*, de la cité de *Montréal*, et de l'honorable *John Simpson*, de *Bowmanville*, demandant un acte pour la nomination de syndics à l'effet de mettre à exécution d'une manière effective, en faveur des légalaires, les dispositions testament du dit *Charles Bowman*, maintenant décédé.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Dionne* a présenté à la Chambre un état des affaires de la compagnie du chemin de fer du *St. Laurent* et du village d'*Industrie*, pour l'année finissant le 31 décembre, 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable M. *Dionne* a présenté une pétition de Sa Grandeur l'évêque des *Trois-Rivières* et autres, demandant qu'il soit adopté des mesures pour faire connaître en *Europe* les avantages que la vallée du *Saint Maurice* offre à la colonisation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Prince* a présenté une pétition de *John E. Brooke* et autres, du comté de *Kent*—aussi une pétition de la municipalité du comté de *Kent*, demandant séparément qu'un phare soit érigé au havre de *Rondeau*—aussi, deux pétitions de la dite municipalité du comté de *Kent*, demandant qu'aucune pétition ayant pour objet la création d'un nouveau comté, en réunissant à cette fin certains townships qui forment actuellement partie du comté de *Kent*, ne soit reçue favorablement—et aussi, demandant des modifications à la loi qui règle l'acquit du bois quarré dans le port de *Québec*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un rapport des obligations et cautionnements enregistrés depuis le 14 février, 1856, jusqu'au 26 février, 1857, préparé en conformité à la 15^e section, 4 et 5 *Vict.*, chap. 91.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable M. *Simpson* a présenté une pétition de *William Elliott* et autres, du township de *Clarke*, demandant qu'il ne soit fait aucun changement ou nouvel arpentage de la ligne entre les septième et huitième concessions du dit township.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Masson* a présenté une pétition de *Léandre Myrand* et autres, pilotes pour et au-dessus du havre de *Québec*, demandant des modifications à l'acte 12 *Victoria*, chapitre 117—et aussi, une pétition du président et du secrétaire de l'institut des artisans et association de bibliothèque du village d'*Industrie*, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Dessaulles* a présenté une pétition de l'asile des femmes âgées et infirmes de *Montréal*, demandant une allocation.

Oodonne, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. de La Terrière a présenté une pétition de *Frédéric Tremblay*, de la paroisse de *St. Irénée*, demandant à être indemnisé des pertes qu'il a essuyées dans l'année 1819, en sa qualité de contracteur pour l'ouverture d'un chemin entre les paroisses de la *Baie St. Paul* et *St. Joachim*—aussi, une pétition de *Flavien Vallerand*, de *Toronto*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour lui permettre de recouvrer le montant de sa réclamation contre la municipalité du district de *Richelieu*—et aussi, une pétition de *Jean Savard* et autres, du comté de *Charlevoix*, demandant une allocation de £1,000 pour la construction d'un quai dans le havre de *St. Irénée*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Harmannus Smith* a présenté une pétition de la municipalité du comté de *Wentworth*—et aussi, une pétition de la municipalité des comtés-unis d'*York* et *Peel*, demandant séparément des modifications aux lois qui règlent les corvées.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Prince* a présenté une pétition de la municipalité du comté de *Kent*, demandant l'abrogation de toutes lois qui autorisent l'établissement d'écoles séparées—et aussi, une pétition de *Richard Ollard*, de *Ingersoll*, demandant une loi pour lui permettre de pratiquer comme procureur et solliciteur dans les cours du banc de la Reine et de chancellerie dans cette province.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour autoriser les syndics du terrain de l'église, étant le lot numéro vingt-neuf, dans la troisième concession du township d'*Edwardsburgh*, de vendre et transporter la moitié est du dit lot octroyé primitivement en fidéi-commis comme dotation ou terrain de l'église pour l'avantage de l'église presbytérienne de la ville de *Brockville*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*, et pour d'autres fins."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Boulton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour autoriser les cours de chancellerie, du banc de la Reine et des plaids communs dans le Haut-Canada, respectivement, à admettre certaines personnes à pratiquer dans les dites cours."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Boulton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour augmenter le taux de l'intérêt en cette province."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. de La Terrière a présenté une pétition de *Joseph H. Boswell* et autres, de *St. Roch*—et aussi, une pétition de *John Lenfesty* et autres, de *St. Roch* susdit, demandant séparément une loi pour la protection des pêcheries du saumon et de la truite saumonée.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du trésorier de l'asile provincial de aliénés à *Toronto*, pour l'année 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

Que l'honorable M. *Armstrong* soit ajouté au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été

Résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *de Blaquièrre* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie des instructions données par Son Excellence à l'honorable juge-en-chef *Druiper*, à l'égard de la mission dont il a été chargée, ainsi que tous autres documents ou dépêches échangés entre les gouvernements impérial et canadien, relatifs à la compagnie de la *Baie d'Hudson* et au renouvellement de sa charte.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été

Résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Murney* est entré.

L'honorable M. *de Blaquièrre* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

Qu'une humble et respectueuse adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine, priant Sa Majesté de vouloir bien permettre au Conseil Législatif du *Canada* de soumettre son opinion au pied du trône, et, avec l'assentiment de Sa Majesté, devant le parlement impérial, combien il importe à la prospérité future du *Canada* comme formant partie de l'empire britannique, et se rattachant à ses plus grands intérêts, qu'il ne soit adopté de décision à l'égard du renouvellement de la charte de la compagnie de la *Baie d'Hudson* ou de la continuation des privilèges exercés par la compagnie du *Nord-Ouest*, avant que ces représentations n'aient été respectueusement soumises à Sa Majesté et au parlement impérial.

Après un long débat, il a été

Ordonné, Que la considération ultérieure de la dite motion soit remise à quinze jours.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis,

Qu'à l'avenir le greffier de cette Chambre ne donne plus lecture des minutes des délibérations, et que toute correction d'importance à faire aux journaux soit soumise par le greffier au comité des journaux avant de faire le changement, et que toutes les délibérations de cette Chambre soient imprimées journallement en la même manière et forme que celles de l'autre branche de la Législature, sous la direction et la révision du greffier, et que ces délibérations soient remises entre les mains des Membres, le plus à bonne heure possible le jour suivant.

Ordonné, Que la dite motion soit déchargée.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 5 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNÉ,
WIDMER,
DE BOUCHERVILLE,
MORRIS, J.
MATHESON,
BOULTON,
QUESNEL,
MILLS,
SEYMOUR,

Les honorables MM.

ARMSTRONG,
PERRY,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS
DE LA TERRIERE,
DUCHESNAY,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
PATTON,
MURNEY,
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Mills* a présenté une pétition de *John Macara*, du township de *London*, dans le comté de *Middlesex*, demandant qu'une certaine réserve primitive de chemin entre le lot No. 17, dans la 4^e concession, et le lot No. 17, dans la 5^e concession du dit township, lui soit accordée.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Harmannus Smith* a présenté trois pétitions de la municipalité du comté de *Wentworth*, demandant que toutes les cités soient obligées à pourvoir au logement de leurs propres prisonniers—aussi, demandant que les frais de l'administration de la justice criminelle dans le *Haat-Canada*, soient défrayés à même les fonds du revenu consolidé comme dans le *Bas-Canada*—et aussi, demandant une loi pour permettre aux municipalités qui ont pris des actions dans les compagnies de chemins de fer, de voter aux élections des directeurs, suivant le montant de leurs actions.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté une pétition de la municipalité du township de *Grantham*, demandant qu'il soit permis aux municipalités ou aux habitants en général, du comté de *Lincoln*, de choisir un nouveau site pour la ville de comté—aussi, quatre pétitions de la municipalité du comté de *Lincoln*, demandant certaines modifications aux lois relatives aux corvées—aussi, demandant que les frais de l'administration de la justice criminelle dans le *Haut-Canada* soient défrayés à même les fonds du revenu consolidé, comme dans le *Bas-Canada*—aussi, demandant certaines modifications à l'acte des cotisations de 1853—et aussi, deman-

dant qu'il soit permis aux municipalités ou aux contribuables en général du dit comté de *Lincoln*, de choisir un nouveau site pour la ville de comté.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Masson* a présenté une pétition de *Archibald Campbell* et autres, de la cité de *Québec*, demandant une loi pour la protection des pêcheries du saumon et de la truite saumonée—aussi, une pétition de *James H. Phillips* et autres, membres de la société amicale canadienne de *l'Amérique Britannique*, demandant une loi pour modifier leur charte—et aussi, une pétition de *George M. Bradford* et autres, du township de *Chatham*, dans le comté d'*Argenteuil*, demandant qu'il soit fait un troisième arpentage ou vérification de la ligne entre les quatrième et cinquième rangs du dit township.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Cartier* a présenté une pétition de *Daniel Capistran* et autres, intéressés dans la commune des isles du *Moine* et des *Barques*, dans la seigneurie de *Yamaska*, demandant un acte d'incorporation en faveur des propriétaires de la dite commune.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Simpson* a présenté une pétition de la municipalité du township de *Clarke*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure ayant pour objet le changement de l'arpentage actuel de la ligne de la huitième concession du dit township de *Clarke*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session, a présenté son premier rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de Comité, 5 mars, 1857.

Le comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, sur le renvoi qui lui a été fait le 26 du mois dernier et le 3 du courant, des pétitions du gentilhomme huissier de la verge-noire et du sergent d'armes, a l'honneur de faire rapport qu'il ne lui semble pas opportun, dans ce moment, de faire des changements dans la régie intérieure des départements de cette Chambre selon que le comportent les dites pétitions ; et il recommande en conséquence à votre honorable Chambre que les arrangements actuels qui rendent le messenger en chef et gardien, ainsi que son assistant, responsables de la garde des bâtisses et de la surveillance des messagers, sous la direction et le contrôle de l'Orateur et du greffier, ne soient pas changés pour le moment.

Et sur le renvoi à votre comité, le trois du courant, de la pétition d'*Alexander Duncan Macdougall*, écuyer, demandant à être nommé à une charge quelconque dont votre honorable Chambre pourrait disposer, votre comité a l'honneur de faire rapport, qu'en autant qu'il est d'opinion qu'il n'existe pas de nécessité de

créer aucune nouvelle charge, ou de faire aucune nomination d'officier surnuméraire pour votre honorable Chambre, il ne peut recommander que la dite pétition soit reçue favorablement.

Le tout respectueusement soumis.

P. H. MOORE,

Président.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour abroger l'acte de 1856 pour étendre les dispositions de l'acte des débiteurs insolubles du *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 6 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIERE,

FERGUSSON,

HAMILTON,

FERRIE,

MOORE,

DIONNE,

WIDMER,

MORRIS, J.

FERRIER,

MATHESON,

BOULTON,

QUESNEL,

MILLS,

SEYMOUR,

Les honorables MM.

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER,

SMITH, HARMANNUS,

RENAUD,

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

MASSON,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

PATTON,

PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Boulton* a présenté une pétition de *Henry Edward Bennett*, de *Toronto*, demandant un acte pour lui permettre de pratiquer comme procureur et sollicitateur dans les diverses cours de loi et d'équité du *Haut-Canada*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Hamilton* a présenté une pétition de *William Robert Mingaye*, de *Kingston*, demandant un acte pour lui permettre de pratiquer comme procureur et sollicitateur dans les diverses cours de loi et d'équité du *Haut-Canada*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Dionne* a présenté une pétition de *François Boucher* et autres, co-propriétaires de la commune de *Maskinongé*, demandant certaines modifications à l'acte 16 Vict. chap. 237.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Dessaulles* a présenté deux pétitions du maire et du Conseil de ville de *St. Hyacinthe*, demandant une allocation en faveur de la communauté des filles de la charité de l'hôtel Dieu de *St. Hyacinthe*; et aussi demandant un nouvel acte d'incorporation pour la dite ville de *St. Hyacinthe*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Simpson* a présenté une pétition de *Robert Armour* et autres, du village de *Bowmanville*, demandant que le dit village soit incorporé comme ville; et aussi une pétition de la municipalité du township de *Clarke*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure ayant pour objet la séparation, pour des fins judiciaires, des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Seymour* a présenté une pétition de *R. Rowe* et autres, de la ville de *Milton*; aussi une pétition de la municipalité du comté de *Halton*, demandant séparément que la dite ville de *Milton* soit incorporée comme ville; et aussi une pétition de *John Barclay* et autres, de *Oakville*, demandant un acte pour incorporer la dite ville de *Oakville*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté une pétition d'*Edmund Perry* et autres, d'*Elizabethtown*, demandant certaines modifications à la loi des clauses consolidées des chemins de fer.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Prince* a présenté trois pétitions de la municipalité du comté de *Kent*, demandant certaines modifications à l'acte des cotisations, et aux lois qui règlent les corvées; aussi demandant la construction d'un canal depuis l'embouchure de "*Jeannett's Creek*", sur la rivière *Thames*, jusqu'à "*Two Creeks*" sur le lac *Erié*; et aussi demandant que les municipalités qui prennent des actions dans les compagnies de chemins de fer, soient autorisées à voter à l'élection des directeurs suivant le montant de leurs actions.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Patton* a présenté deux pétitions de la Chambre de commerce de *Toronto*, demandant qu'il soit adopté des mesures, en commun avec les *Etats-Unis*, pour la navigation libre de nos lacs et rivières; et aussi demandant que les lois d'usure soient modifiées ou abrogées.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Moore* a présenté une pétition de *T. Robinson* et autres conseillers de la municipalité du township de *Shefford*; et aussi une pétition de *Joseph Roussin* et autres, conseillers municipaux du township d'*Ely*, demandant séparément un acte pour ériger les comtés de *Shefford*, *Missisquoi* et *Brome* en un district judiciaire séparé.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table:

L'honorable M. *Prince* a présenté une pétition de la municipalité du township *Nichol*, demandant que l'ancienne réserve de chemin entre les lots Nos. 5 et 6, dans la neuvième concession du dit township, soit transférée à *John Mutrie*, par forme de compensation pour le nouveau chemin qu'il a donné.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du médecin surintendant sur l'état de l'asile provincial des aliénés à *Toronto*.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable M. de *Blaquière* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour permettre à *Charles Lockey Beard* de pratiquer comme arpenteur provincial."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Les honorables MM. de *Boucherville* et *Murney* sont entrés.

Conformément au quatrième ordre permanent, la Chambre a été appelée.

ETIENNE P. TACHÉ, Orateur	Présent.
PETER BOYLE DE BLAQUIÈRE	Présent.
PETER MCGILL'	Absent.
RENÉ E. CARON	Absent.
WILLIAM MORRIS	Absent.
JAMES CROOKS	Absent.
ADAM FERGUSSON	Présent.
JOHN MACAULAY	Absent.
JOHN HAMILTON	Présent.
ADAM FERRIE	Présent.
PAUL H. KNOWLTON	Absent.
PHILIP H. MOORE	Présent.
JOSEPH DIONNE	Présent.
GEORGE J. GOODHUE	Absent.
WILLIAM WALKER	Absent.
CHRISTOPHER WIDMER	Présent.
P. BOUCHER DE BOUCHERVILLE	Présent.
JAMES MORRIS	Présent.
JAMES GORDON	Absent.
HAMNETT PINHEY	Absent.
JAMES FERRIER	Présent.

RODERICK MATHIESON.....	Présent.
GEORGE S. BOULTON.....	Présent.
DENIS B. VIGIER	Absent.
JAMES LESLIE.....	Absent.
FREDERICK A. QUESNEL	Présent.
JOSEPH BOURRET.....	Absent.
GEORGE SAVEUSE DE BEAUJEU.....	Absent.
JOHN ROSS	Absent.
LOUIS MÉTHOT.....	Absent.
SAMUEL CRANE.....	Absent.
SAMUEL MILLS	Présent.
LOUIS PANET.....	Absent.
NARCISSÉ FORTUNAT BELLEAU.....	Absent.
CHARLES WILSON.....	Absent.
BENJAMIN SEYMOUR.....	Présent.
DAVID M. ARMSTRONG.....	Présent.
EBENEZER PERRY	Présent.
EUSÈBE CARTIER.....	Présent.
WALTER H. DICKSON.....	Absent.
HARMANNUS SMITH.....	Présent.
LOUIS RENAUD.....	Présent.
MARC PASCAL DE SALES DE LATERRIÈRE ..	Présent.
ELZÉAR H. J. DUCHESNAY.....	Présent.
J. C. EDOUARD MASSON.....	Présent.
JOHN SIMPSON	Présent.
PHILIP M. M. S. VANKOUGHNET.....	Présent.
LOUIS A. DESSAULLES.....	Présent.
JAMES PATTON	Présent.
EDMUND MURNEY	Présent.
JOHN PRINCE.....	Présent.

La Chambre, conformément à l'ordre, a alors reçu le rapport du comité des privilèges, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité, 6 mars, 1857.

Le comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les privilèges du Parlement, a l'honneur de faire rapport, en conformité au quatrième ordre permanent de cette Chambre, que l'honorable *Joseph Ovide Turgeon* est décédé depuis la dernière session, et qu'il appert que l'honorable *René Edouard Caron* et *Louis Méthot*, Conseillers Législatifs, ont perdu leurs sièges en s'absentant de cette Chambre pendant deux sessions consécutives de la législature de cette province, sans en avoir obtenu la permission de Sa Majesté ou du Gouverneur de cette province, signifiée par le dit Gouverneur à cette Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

E. P. TACHE, Président.

Sur motion de l'honorable MM. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*.

Qu'il soit présenté une humble adresse à son Excellence le Gouverneur-Général, informant Son Excellence que cette Chambre a résolu qu'il appert que l'honorable *René Edouard Caron*, et l'honorable *Louis Méthot*, Conseillers Législatifs, ont perdu leurs sièges, en s'absentant de cette Chambre pendant deux sessions consécutives de la législature de cette province, sans en avoir obtenu la permission de Sa Majesté ou du Gouverneur de cette province, signifiée par le dit Gouverneur à cette Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son-Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Matheson* a présenté une pétition de la supérieure et des sœurs de l'ordre de Notre Dame de *Lorette*, dans la cité de *Toronto*, demandant un acte d'incorporation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Conformément à avis, il a été

Proposé par l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Quesnel*,

Que pour la plus grande commodité des Membres dernièrement élus pour servir dans cette Chambre, il soit ordonné qu'aux séances ordinaires du Conseil, les Membres pourront prendre leurs sièges où ils le jugeront convenable, aux places vacantes au moment de leur entrée dans la Chambre du Conseil.

La question de concours étant mise sur la dite motion.

Elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Conformément à avis, il a été

Proposé par l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien requérir l'opinion des officiers en loi du gouvernement impérial, en la manière que Son Excellence le jugera à propos, pour l'information et la direction de cette Chambre, quant au droit de l'Orateur de cette Chambre, en vertu de l'acte d'union des provinces du *Canada*, 3 et 4 Vict., articles 9 et 10, de voter comme Membre, lorsqu'il remplit ses fonctions d'Orateur, et, s'il n'a pas tel droit, s'il a celui de voter en comité général, lorsqu'il n'occupe pas le fauteuil.

Après des débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Conformément à avis, il a été

Proposé par l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Que les mots suivants soient ajoutés au quarante-huitième ordre permanent de cette Chambre, "en violation des privilèges de cette Chambre comme branche co-ordonnée et égale de la Législature, et qu'en conséquence tel bill ne soit pas lu la seconde fois."

"Que l'interprétation de cet ordre permanent soit strictement conforme à la résolution de la Chambre des Lords, en date du 9 décembre, 1702."

"Et que cet ordre permanent ne soit pas suspendu, modifié ou rescindé."

Après des débats, il a été

Ordonné, Que la considération ultérieure de la dite motion soit remise à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu, l'honorable M. *deBlaquière* a proposé, conformément à avis,

Que c'est un acte très inconstitutionnel et subversif de toute législation sérieuse que de permettre qu'un acte ou résolution de cette Chambre légalement passés, soient ensuite retranchés de ses journaux, ou rejetés ou suspendus, ou modifiés, et qu'il n'est pas permis d'en agir ainsi.

Il a été déchargé,

Conformément à avis, il a été

Proposé par l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, Qu'à l'avenir le greffier de cette Chambre ne donne plus lecture des minutes des délibérations, et que toute correction d'importance à faire aux journaux soit soumise par le greffier au comité des journaux avant de faire le changement, et que toutes les délibérations de cette Chambre soient imprimées journallement en la même manière et forme que celles de l'autre branche de la Législature, sous la direction et la révision du greffier, et que ces délibérations soient remises entre les mains des Membres, le plus à bonne heure possible le jour suivant.

Après des débats, il a été

Proposé en amendement, par l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le sujet de cette motion soit référé à un comité spécial de cette Chambre pour être pris en considération et faire rapport sur icelui; et que le dit comité soit composé des honorables MM. *Moore, deBlaquière, Patton, Armstrong, Dessaulles, Simpson* et du moteur.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport du revenu des biens des jésuites, en conformité de la cinquième section de l'acte pour pourvoir à ce que certains rapports annuels soient présentés au gouvernement.

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable M. *Moore* a présenté une pétition de *C. W. Jones* et autres, du district de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation pour leur permettre de construire un chemin macadamisé du village de *St. Athanase*, vis-à-vis *St. Jean*

à *Jones' Mills*, à la décharge du lac *Brome*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Ordonné, Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à lundi prochain.

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi,

Lundi, 9 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
HAMILTON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNE,
FERRIER,
MATHESON,
ROSS,
MILLS,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,

Les honorables MM.

CARTIER,
SMITH, HARMANNUS
RENAUD,
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
VANKOUGHNET,
PATTON,
MURNEY,
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Patton* a présenté une pétition de *John Salt*, de *Toronto*, demandant certaines modifications aux lois des banqueroutes, et qu'il soit entendu par conseil afin d'exposer à la Chambre ses droits et les difficultés particulières de sa cause.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Renaud* a présenté une pétition de *R. B. Somerville* et autres, de la paroisse de *St. Jean Chrysostôme de Russelltown*, et de la paroisse de *St. Malachi d'Ormstown*, dans le comté de *Chateauguay*, demandant qu'une nouvelle paroisse soit érigée sous le nom de paroisse de *Russelltown*—et aussi, une pétition de *William Barritt* et autres, résidents de la partie ouest du township de *Hemmingford*, dans le comté de *Huntingdon*, demandant l'établissement d'un nouveau township sous le nom de *Hemmingford Ouest*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Masson* a présenté une pétition de l'institut et association de la bibliothèque des artisans du village de *St. Félix de Valois*, demandant une allocation—et aussi, une pétition du révérend *A. D. Lockhart* et autres, de la paroisse de *St. Lin*, dans le comté de *Leinster*, demandant qu'il soit accordé

des secours et des dédommagements à *Soloman Cochrane*, dangereusement blessé dans la tentative d'arrêter *John Kearney* et un autre, accusés d'assaut.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. de *Laterrière* a présenté une pétition de *Joseph Gingras* et autres, intéressés dans la commune de *Maskinongé*, demandant qu'il ne soit fait aucun changement à l'acte 16 Vict. chap. 237.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté une pétition de *Pierre Bouchard*, de la paroisse de *St. Vallier*, dans le comté de *Bellechasse*, demandant une pension pour les services qu'il a rendus comme officier de milice pendant la guerre de 1812; aussi deux pétitions du maire et du conseil de ville de la ville de *St. Catharines*, demandant un acte pour permettre aux électeurs de la municipalité du comté de *Lincoln*, de choisir un nouveau site pour la ville de comté; et aussi demandant un acte pour assurer la construction d'un aqueduc dans la dite ville de *St. Catharines*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour expliquer et modifier l'acte intitulé: "Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif et le rendre électif," et pour d'autres fins."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Harmannus Smith*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois d'hui en huit jours.

L'honorable M. *Moore* a présenté une pétition de *George R. Robertson* et autres, de la ville de *Sherbrooke*, demandant que la municipalité de la dite ville ne soit pas autorisée à faire l'emprunt de débentures aux fins d'ériger une manufacture de coton, et aussi une pétition de la municipalité des townships de *Dudswall* et *Weedon*, dans le comté de *Wolfe*, demandant une allocation pour améliorer le chemin conduisant des dits townships à la ville de *Sherbrooke* susdite.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour autoriser les cours de Chancellerie, du banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, respectivement, à admettre certaines personnes à pratiquer dans les dites cours," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui à quinze jours.

Conformément à avis, il a été

Proposé par l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Qu'il est désirable, pour la plus grande commodité des honorables Membres, et l'expédition des affaires publiques, que les Membres soient pourvus de pupitres, et que le comité des contingents ait en conséquence instruction d'adopter les mesures qu'il jugera à propos pour mettre à exécution la recommandation de cette Honorable Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été

Unanimement résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du premier

rapport du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

Lequel dit rapport étant lu de nouveau par le greffier, il a été

Proposé par l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été

Résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports des municipalités du *Bas-Canada*.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 10 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

CROOKS,

FERGUSSON,

HAMILTON,

FERRIE,

MOORE,

DIONNE,

WIDMER,

DE BOURCHERVILLE,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

MATHESON,

ROSS,

MILLS,

Les honorables MM.

WILSON,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

CARTIER,

SMITH, HARMANNUS

RENAUD,

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

MASSON,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

MURNEY,

PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Gordon* a présenté une pétition de l'asile des orphelines de *Québec*, demandant une allocation ; et aussi une pétition de l'asile des orphelins de *Québec* en liaison avec l'église d'Angleterre, demandant l'augmentation de son allocation annuelle.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Moore* a présenté une pétition de la corporation de l'institution littéraire de *Sherbrooke*, demandant une allocation ; et aussi une pétition de *Jane*

Freligh, de *Frelighsburg*, demandant que les revenus de la propriété de son père, feu *R. Van Vleet Freligh*, soient appliqués à l'érection et dotation d'une académie ou école de grammaire.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. J. Morris* a présenté une pétition de la municipalité du village de *Kemptville*, demandant un acte pour faire disparaître les doutes qui existent quant à la légalité de l'élection des Membres actuels de la municipalité du dit village; et aussi une pétition de *George Nichols*, de la cité de *Toronto*, demandant qu'il lui soit permis de réfuter le témoignage sur lequel il a été convaincu de parjure volontaire et malicieux.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. Masson* a présenté une pétition de *O. L. Robitaille* et autres, de la caisse d'économie de Notre Dame de *Québec*, demandant l'autorisation de posséder et acquérir des immeubles; et aussi une pétition de l'institut canadien de la paroisse de *Belle-Rivière*, dans le comté des *Deux-Montagnes*, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté une pétition de la corporation du collège de *Bytown*, demandant une allocation; et aussi une pétition de *E. H. Whitmarsly* et autres, des townships de *Wolford*, *Oxford* et *Montague*, demandant une allocation pour ériger un pont sur le canal *Rideau*, à l'écluse *Nicholson*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. Simpson* a présenté une pétition de la municipalité du comté de *Haldimand*, demandant certaines modifications aux lois qui règlent les corvées; aussi deux pétitions de la municipalité du township de *Whitby*, demandant que certaines réserves de chemin lui soient accordées, et aussi demandant que le dit township ne soit pas divisé en deux municipalités séparées, mais que la pétition du conseil de comté d'*Ontario*, demandant l'augmentation de la représentation dans les conseils de comté, soit reçue favorablement.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. Dessaulles* a présenté une pétition de *Jean Baptiste Poirier* et autres, de la paroisse de *Notre Dame des Anges*, dans le comté de *Rouville*, demandant des modifications à l'acte 16 Vict. chap. 151, pour l'augmentation de la représentation du peuple de cette province en parlement.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. Ross* a présenté une pétition de *James Grant* et autres, de *Port Hope*, demandant un acte pour les autoriser à exécuter des contrats de vente de certaines terres y mentionnées.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. de LaTerrière* a présenté une pétition du révérend *F. A. Oliva* et autres, du comté de *Gaspé*, demandant une allocation de £2,000, pour l'ouverture d'un chemin du *Cap Rosier* à *Ste-Anne-des-Monts*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur Général, relative

aux instructions données par Son Excellence à l'honorable M. le juge-en-chef *Draper*, à l'égard de la mission dont il a été chargé, avec aussi les documents et dépêches qui ont été échangés entre les gouvernements impérial et canadien, touchant la compagnie de la *Baie d'Hudson* et le renouvellement de sa charte.

Ordonné, Que la dite réponse reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir appendice No. 2.*)

Sur motion de l'honorable M. *deBlaquière*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, Que la dite réponse soit imprimée pour l'usage des Membres.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état des affaires de la compagnie d'assurance sur la vie, de placement et de prévoyance, s'étendant au 31^e jour d'août, 1856, tel que requis par son acte d'incorporation.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des recettes et dépenses de la compagnie du chemin de fer du *St. Laurent*, pour 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre une lettre de *Bennet Woodcroft*, écuyer, surintendant des spécifications des patentes à Londres, accusant réception de la résolution du 5 mai, 1856, transmettant les remerciements des deux Chambres à ce Monsieur pour les services qu'il a rendus en co-opérant à refaire la bibliothèque du parlement ; et aussi une lettre du très honorable le lord chancelier, accusant réception de la résolution du 5 mai, 1856, transmettant les remerciements des deux branches de la Législature provinciale aux Chambres des Lords et des Communes pour leurs contributions en faveur de la bibliothèque du parlement.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table, et elles sont comme suit :

BUREAU DES PATENTES SOUS LE GRAND SCEAU,
Londres, 22 juillet, 1856.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 30 de juin dernier, accompagnée de la copie d'une résolution adoptée par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative relativement au don fait en faveur de la bibliothèque parlementaire.

Veillez accepter mes sincères remerciements pour l'honneur que le parlement Canadien a bien voulu me conférer, de même que pour la manière courtoise avec laquelle vous me l'avez annoncé ; vous assurant en même temps que les commissaires des patentes apprendront avec une extrême satisfaction que leur don a été apprécié par votre législature. Permettez moi en justice envers M. *Todd* d'exprimer ma conviction que le succès de la mission de ce Monsieur en *Europe*, peut être attribué en partie à son affabilité, à son jugement et à son esprit d'initiative.

Je saisis cette occasion de solliciter en faveur de la bibliothèque publique libre attachée à ce bureau, l'envoi d'exemplaires disponibles des publications de la Législature canadienne, particulièrement de tous les actes relatifs aux brevets d'invention ; aussi, s'il est possible de le faire, l'envoi des tableaux de tous les brevets accordés ci-devant en *Canada*, et d'une liste hebdomadaire de ceux qui le seraient à l'avenir afin d'en donner publication dans le journal des commissaires des patentes.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre dévoué et obéissant serviteur,

B. WOODCROFT.

A E. P. TACHE, écuyer,
Orateur du Conseil Législatif, et

L. V. SICOTTE,
Orateur de l'Assemblée Législative, *Canada*.

CHAMBRE DES LORDS,

26 juillet, 1856.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 30 juin, accompagnée des résolutions adoptées par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative du *Canada*, relativement au don récent fait par la Chambre des Lords et des Communes de journaux et papiers parlementaires en faveur de la bibliothèque conjointe du parlement du *Canada*. Je suis heureux de savoir que ces papiers sont parvenus en *Canada* en bon ordre, et pourront y être mis à profit.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Votre obéissant serviteur,

C. CRANWORTH

L'honorable

Orateur du Conseil Législatif, et

L'Orateur de l'Assemblée Législative du *Canada*.

L'honorable Orateur a présenté deux pétitions de la municipalité des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*, demandant que des mesures plus promptes et énergiques soient à l'instant adoptées pour s'assurer la possession du territoire appelé le territoire de la *Baie d'Hudson*, et que la ligne frontière entre ce territoire et les *Etats-Unis* soit établie d'une manière permanente ; et aussi, demandant des modifications aux lois qui règlent les corvées.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, *Vankoughnet*, *J. Morris*, *Dessaulles* et du moteur, pour aider son honneur l'Orateur dans la direction de la bibliothèque du parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre s'y trouvent concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme Membres d'un comité conjoint des deux Chambres.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été

Résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que la résolution précédente soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été

Résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour la protection des pêcheries dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour augmenter le taux de l'intérêt dans cette province" il a été,

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui à huit jours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour

“ abroger l'acte de 1856, pour étendre les dispositions de l'acte des débiteurs insolubles du *Haut-Canada*, il a été
Ordonné, Qu'il soit déchargé.

L'ordre du jour étant lu, l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, conformément à avis,

Premièrement.—Que les intérêts du *Canada* demandent que le siège du gouvernement provincial soit fixé dans un endroit quelconque.

Secondement.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté la Reine, priant Sa Gracieuse Majesté de vouloir bien exercer sa prérogative royale en faisant choix d'un endroit quelconque pour y fixer le siège permanent du gouvernement du *Canada*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 11 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les Honorables Mesisurs,

DE BLAQUIÈRE,

CROOKS,

FERGUSSON,

HAMILTON,

FERRIE,

MOORE,

DIONNE,

WIDMER,

DE BOUCHERVILLE,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

MATHESON,

MILLS,

WILSON,

Les Honorables Messieurs,

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER,

SMITH, HARMANNUS

RENAUD,

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

MASSON,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

DESSAULLES,

PATTON,

MURNEY.

PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Ferrier* a présenté une pétition de l'asile des orphelins protestants de *Montréal*, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Harmannus Smith* a présenté une pétition de *Frederick Thomas Wilkes*, ci-devant de *Brantford*, maintenant de *Derby*, dans le comté de *Grey*, demandant un acte pour lui accorder une certaine réserve de chemin entre la partie onest du lot numéro deux, d'*Eagle's Nest*, township de *Brantford*, au lieu et place d'autres terres dont il a fait l'abandon pour les mêmes fins, situées dans un lieu plus avantageux.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Dessaulles* a présenté une pétition de l'institut canadien de *St. Hyacinthe*, demandant une allocation—et aussi, une pétition de *Mathieu Fournier* et autres, de *St. Hyacinthe*, demandant le paiement des arrérages de leurs pensions.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté une pétition de la municipalité du township de *Stanley*, dans le comté de *Huron*, demandant un acte l'autorisant à construire un havre à l'entrée de la rivière *Bayfield*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Renaud* a présenté une pétition de *Joseph Paré*, de la paroisse de *St. Joseph-de-la-Rivière-des-Prairies*, isle de *Montréal*, demandant à être indemnisé pour la construction d'un pont public en vertu d'un contrat entre lui et les officiers des chemins.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Prince* a présenté une pétition de *Thomas Woodbridge* et autres, de la ville de *Sandwich*, demandant un acte pour étendre les limites de la dite ville, et de plus, que la dite ville soit incorporée.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table,

L'honorable M. *Masson* a présenté une pétition de *James Mitchell*, ci-devant artilleur à la station *Rigault*, sur le fleuve *St. Laurent*, demandant une pension—et aussi, une pétition de *Marie Fitzbac*, présidente de l'asile du Bon Pasteur, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Murney* a présenté une pétition de *Frederick Preston Rubidge*, arpenteur licencié pour le *Haut-Canada*, et assistant ingénieur dans le département des travaux publics, demandant un acte pour autoriser le bureau des examinateurs des arpenteurs dans le *Haut-Canada*, à admettre à la pratique de la dite profession dans le *Haut-Canada*, trois des étudiants qui ont fait partie de leur cléricature sous lui, dans le *Bas-Canada*—aussi, une pétition de *Charles Sangster*, de *Kingston*, demandant une allocation pour l'indemniser des frais qu'il a encourus dans la publication de sa collection des paysages du *Canada*—aussi, une pétition de la municipalité de la ville de *Belleville*, demandant la construction d'un chemin à rail plat ou chemin de fer depuis la dite ville jusqu'au mines de fer de *Madoc* et *Marmora*—et aussi, une pétition de la municipalité du township de *Marmora*, demandant une allocation aux fins de construire un chemin de fer ou à rails plats depuis la fonderie de *Marmora* jusqu'à la *Baie de Quinté* sur le lac *Ontario*

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Seymour* a présenté une pétition de la municipalité du township de *Trafalgar*, demandant des modifications aux lois qui règlent les corvées.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui à quinze jours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics du terrain de l'église étant le numéro vingt-neuf, dans la deuxième concession du township d'*Edwardsburgh*, à vendre et transporter la moitié est du dit lot octroyé primitivement en fidéi-commis comme dotation ou terrain d'église, pour l'avantage de l'église presbytérienne de la ville de *Brockville*, en liaison avec l'église d'*Ecosse* et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. J. Morris*, secondé par l'honorable *M. Gordon*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Hamilton*, *J. Morris* et *Vankoughnet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser *Charles Lockey Beard* à pratiquer comme arpenteur provincial."

L'honorable *M. de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable *J. Morris*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été

Résolue, dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquière*, secondé par l'honorable *M. J. Morris*, il a été.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *de Blaquière*, *Hamilton*, *J. Morris* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable *M. Boulton* est entré.

Conformément à avis, il a été

Proposé par l'honorable *M. de Blaquière*, secondé par l'honorable *M. Fergusson*, Que l'Orateur, dans les délibérations de cette Chambre en comité, n'a pas le droit de voter comme Membre.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat.

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Crooks</i> ,	<i>Ferrie</i> ,	<i>J. Morris</i> ,	<i>Simpson</i> ,
<i>de Blaquière</i> ,	<i>Hamilton</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Smith, Harmannus</i> ,
<i>Fergusson</i> ,	<i>Moore</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Widmer</i> ,—12.

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Armstrong</i> ,	<i>Cartier</i> ,	<i>de LaTerrière</i>	<i>Dionne</i> ,
<i>Boulton</i> ,	<i>de Bourcherville</i> ,	<i>Dessailles</i> ,	<i>Duchesnay</i> ,

*Ferrier,
Gordon,
Masson,*

*Matheson,
Mills,
Patton,*

*Perry,
Renard,
Seymour,*

*Vankoughnet,
Wilson.—19.*

Ainsi elle a passé dans la négative.

L'ordre du jour étant lu de nouveau pour que l'honorable M. de *Blaquière*, propose, conformément à avis,

Que les mots suivants soient ajoutés au quarante-huitième ordre permanent de cette Chambre, " en violation des privilèges de cette Chambre comme branche " co-ordonnée et égale de la Législature, et qu'en conséquence ce bill ne soit pas " lu la seconde fois."

" Que l'interprétation de cet ordre permanent soit strictement conforme à " la résolution de la Chambre des Lords, en date du 9 décembre, 1702."

" Et que cet ordre permanent ne soit pas suspendu, modifié ou rescindé."

Il a été ordonné qu'il soit remis à vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Bowes* et autres, avec un bill intitulé: " Acte pour abroger l'Acte de mil huit cent cinquante-six, intitulé: " Acte pour étendre les dispositions de l'Acte des débiteurs insolubles du *Haut-Canada*, et pour venir en aide à une certaine classe de personnes y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *J. Morris* a informé la Chambre de son siège que l'honorable *Hannett Pinhey*, Membre d'icelle, était dernièrement décédé.

Sur quoi l'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 12 Mars. 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
MCGILL,
CROOKS,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
DE BOUCHERVILLE,
WIDMER,
DIONNE,
MOORE,

Les honorables MM.

MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHIESON,
BOULTON,
MILLS,
WILSON,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,

Les Honorables MM.

CARTIER,
SMITH, HARMANNUS,
DE LA TERRIÈRE,
MASSON,

Les Honorables MM.

VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
PATTON,
MURNEY.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Dessaules* a présenté une pétition de *J. B. A. Simard* et autres, du comté d'*Iberville*, demandant des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855—aussi, une pétition de l'institut de *St. George de Henriville*—et aussi une pétition de l'institut canadien, d'*Iberville*, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Perry* a présenté une pétition de *James Barnum*, du township de *Haldimand*, dans le comté de *Northumberland*, demandant qu'une ancienne réserve de chemin entre les vingt-sixième et vingt-septième lots, dans la première concession du dit township, lui soit accordée, en considération de la donation par lui faite de terres pour le même usage, dans un lieu plus convenable du dit lot No. 26—et aussi, une pétition de *James Richardson* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de séminaire de *Belleville*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Moore*, a présenté une pétition de *A. T. Galt* et autres, de *Sherbrooke*, demandant un acte pour incorporer une compagnie, dans la dite ville, pour l'établissement de fabriques de coton, et pour autoriser le conseil de ville à prêter une certaine somme d'argent à la dite compagnie—aussi, une pétition de *Joseph Marceau* et autres, du township de *Winslow*, demandant que le dit township soit divisé pour les fins municipales—et aussi une pétition de *Samuel Hoyt* et autres, de *Magog*, dans le comté de *Stanstead*, demandant que les préfets de conseils de comté soient autorisés à voter en certains cas.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Cartier* a présenté une pétition de l'institut des artisans de *St. Hyacinthe*, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Patton* a présenté une pétition de *John Symons*, de *Toronto*—et aussi une pétition de *William Darbey Pollard*, de *Collingwood*, demandant séparément un acte pour autoriser les cours de loi et d'équité à les admettre à pratiquer comme procureurs et sollicitateurs en icelles respectivement.

Ordonné. Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté une pétition de l'honorable *John Hillyard Cameron* et autres, demandant à être incorporés comme "compagnie de la brique pressée de *Toronto*—aussi, une pétition de la communauté des révérendes sœurs de la charité de la cité de *l'Outaouais* demandant une allocation—et aussi, une pétition de la compagnie du chemin planchéié de *St. Clair et Rondcau*, demandant que certaines terres lui soient accordées par le gouvernement, à un prix raisonnable, pour le mette en état de parachever la construction de son chemin.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Boulton* a présenté une pétition de *Josiah Dixon Hayes*, de *Cobourg*, débiteur insolvable, demandant que le bill pour abroger l'acte des débiteurs insolubles de 1856, ne devienne pas loi sans qu'il y soit introduit des modifications pour protéger les droits des personnes qui ont déjà pétitionné la cour de banqueroute.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Masson* a présenté une pétition de l'hospice des sœurs de la charité de *Québec*, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Patton* a présenté une pétition de la chambre de commerce de *Toronto*, demandant une allocation pour compléter l'exploration d'un canal à navires entre *Toronto* et la Baie *Georgienne*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Les honorables MM. *Ross*, *Renaud*, *Simpson* et *Duchesnay* sont entrés.

L'honorable M. *de LaTerrière* a présenté une pétition de *Randall Jones*, de la côte de *Labrador*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour protéger les sujets de Sa Majesté dans la jouissance de leurs pêcheries sur cette côte.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Renaud* a présenté une pétition de l'association de la bibliothèque et de l'institut des artisans de *Sorel*, demandant une allocation—aussi une pétition de *F. Sabourin* et autres, de la paroisse de *St. Michel Archange*, dans le comté de *Napierreville*, demandant que les municipalités locales dans le *Bas-Canada* soient autorisées à établir des associations mutuelles pour se garantir des pertes occasionnées par le feu—aussi une pétition de *Modeste Richer* et autres, du township de *St. Maurice*, demandant la diminution du prix de leurs lots dans ce township, et d'être exemptés du paiement des arrérages d'intérêt dû sur iceux—aussi une pétition du révérend *E. Blyth* et autres, de *Ste. Martine*, demandant une loi prohibitive contre les liqueurs—et aussi une pétition de *C. McFee* et autres, de la paroisse de *St. Jean Chrysostôme*, dans le comté de *Chateauguay*, dans le district de *Montréal*, demandant que tout acte pour ériger en une municipalité séparée l'étendue de terres connue sous le nom de "*Russelltown*," dans le dit comté de *Chateauguay*, et partie d'*Emmingsford* et *Finchbrooke* dans le comté de *Huntingdon*, ne devienne pas loi.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Murney* a présenté une pétition de *René Kimber*, gentilhomme huissier de la verge-noire, demandant à être indemnisé au montant de la somme reçue par le greffier de la Chambre, des bureaux d'assurance, pour la perte de certains meubles de ménage, à lui appartenant, et qui ont été détruits par le feu, lors de l'incendie du parlement le 1er février 1854,

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté une pétition du président et des directeurs de la banque de *Toronto*, demandant des modifications à sa charte.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

EDMUND HEAD.

L'attention du Gouverneur Général ayant été appelée par une adresse du Conseil Législatif sur l'absence de l'honorable *René E. Caron* et de l'honorable *Louis Méthot* pendant les deux dernières années, recommande que ce sujet soit pris en considération par le Conseil Législatif dans le but de mettre à effet les dispositions de la 7e clause du statut 3 et 4 *Victoria*, chap. 35.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Toronto, 12 mars, 1857.

Sur motion de l'honorable *M. Vankoughnet*, secondé par l'honorable *M. Murney*, il a été

Ordonné, Que le dit message soit référé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et que le dit comité s'assemble demain dans cette Chambre.

Sur motion de l'honorable *M. Vankoughnet*, secondé par l'honorable *M. Murney*, il a été alors

Ordonné, Que les Membres qui ont été ou qui seront présents pendant cette session forment partie du comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quantes et aussi souvent qu'il le jugera à propos.

L'honorable *M. Patton* a présenté une pétition de *D. Campbell* et autres, du township de *Glenleg*—aussi, une pétition de *Patrick Keane* et autres, du township de *Preston*—aussi, une pétition de *William Rutledge* et autres, du township de *Artemesia*—et aussi, une pétition de *Peter Campbell* et autres, du township de *Égremont*, demandant séparément que la partie sud du comté de *Grey* soit érigée en un nouveau comté, pour les fins judiciaires et municipales.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. Ross* a présenté une pétition de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*, demandant un acte pour unir la dite compagnie de chemin de fer avec la compagnie du havre de *Port Hope*—et aussi, une pétition de la compagnie du havre de *Port Hope*, demandant un acte pour unir la dite compagnie avec celle du chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable *M. Prince* est entré.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de la banque d'épargnes et de prévoyance de *Québec*, pour l'année finissant le 1er mars, 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir papiers parlementaires.)

Conformément à avis, il a été

Proposé par l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que *John Salt* soit entendu à la barre de cette honorable Chambre contre l'abrogation de la loi de banqueroute, au cas où les droits du pétitionnaire et autres parties ne seraient pas sauvegardés dans les changements projetés de cette loi.

Après des débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu de nouveau pour qu'il soit proposé par l'honorable M. *Vankoughnet*, conformément à avis, de

Résoudre,—Premièrement, Qu'il est dans les intérêts du *Canada* que le siège du gouvernement provincial soit fixé dans un lieu quelconque,—et de

Résoudre,—Secondement, Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa gracieuse Majesté la Reine, priant Sa Majesté de vouloir bien exercer sa prérogative royale et faire choix d'un lieu quelconque pour être le siège permanent du gouvernement du *Canada*.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, seconde par l'honorable M. *Prince*,

Que la première résolution soit adoptée.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été

Résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que la seconde résolution soit adoptée.

Des débats s'étant élevés sur icelle.

Il a été proposé, en amendement, par l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*,

Que tous les mots après "Secondement" soient retranchés, et les suivants insérés au lieu et place "Qu'en autant que le choix d'un site pour être le siège permanent de la Législature est une question purement provinciale, et que le gouvernement responsable existe dans sa plénitude en ce qui a rapport aux matières locales, cette Chambre ne croit pas devoir soumettre cette question à la décision du gouvernement de Sa Majesté."

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Crooks,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Simpson,</i>
<i>de Blaquièrre,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Harmanus—10.</i>
<i>de Boucherville</i>	<i>Masson,</i>		

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>de La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Widmer,</i>
<i>Dionne,</i>	<i>McGill,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Wilson.—22.</i>
<i>Duchesnay,</i>	<i>Mills,</i>		

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Curtier,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Harmannus</i>
<i>de Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>de La Terrière,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Widmer,</i>
<i>Dionne,</i>	<i>McGill,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Wilson—26.</i>
<i>Duchesnay,</i>	<i>Mills,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Crooks,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Simpson.—6.</i>
<i>de Boucherville,</i>	<i>Masson,</i>		

Ainsi elle a passé dans l'affirmative.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Turcotte* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE,

Mercredi, 11 mars, 1857.

Résolu,—Qu'il soit nommé un comité spécial composé de l'honorable Sir *Allan N. MacNab*, l'honorable *John S. Macdonald*, l'honorable M. le procureur-général *Macdonald*, l'honorable *J. H. Cameron*, M. *Antoine Aimé Dorion*, M. *Turcotte*, M. *Loranger*, M. *Laberge*, M. *Alleyn*, M. *Brown* et M. *Fergusson*, pour aider M. l'Orateur dans la direction de la bibliothèque du parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre s'y trouvent concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme Membres d'un comité conjoint des deux Chambres, pour la direction et la régie de la bibliothèque.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, communiquant à leurs Honneurs copie de la résolution précédente, nommant certains Membres pour agir de la part de cette Chambre comme Membres d'un comité conjoint des deux Chambres pour la régie de la bibliothèque du parlement ; et requérant leurs Honneurs de nommer des Membres de leur Chambre pour agir avec les Membres de cette Chambre susnommés à cette fin.

Ordonné, Que M. *Turcotte* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger l'acte de 1856, pour étendre les dispositions de l'acte des débiteurs insolubles du *Haute-Canada*, et pour venir en aide à une certaine classe de personnes y mentionnées."

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 13 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
CROOKS,
FERGUSON,
HAMILTON,
MOORE,
DIONNE,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
MILLS,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,

Les honorables MM.

PERRY,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS
RENAUD,
DE LATERRIÈRE,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
PATTON,
MURNEY,
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable Orateur ayant informé la Chambre qu'il avait nommé deux pages pour le service de cette Chambre, savoir : *Samuel Skinner* fils, et *Auguste Douaire*, il a été

Ordonné, Que la Chambre confirme les dites nominations.

L'honorable M. *de Blaquièrre* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*, Que cette Chambre s'ajourne maintenant, et demeure ajournée à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Après des débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. *Fergusson* a présenté une pétition de *William Wise Cobs*, de la cité de *Toronto*, demandant un acte pour lui permettre de pratiquer comme procureur et solliciteur dans les cours de loi et d'équité de Sa Majesté, en cette province—aussi, une pétition de la municipalité du township de *Minto*—et aussi, une pétition de la municipalité du township de *Peel*, dans le comté de *Wellington*, demandant séparément qu'il ne soit fait aucun changement dans la circonscription actuelle du dit comté de *Wellington*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Hamilton* a présenté une pétition de l'association des amis des veuves et des orphelins de *Kingston*, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Murney* a présenté une pétition de *R. H. Thornhill* et autres, du township de *Bertie*, dans le comté de *Welland*, demandant que la charte de la compagnie du canal du *Fort Erié*, soit renouvelée, ou qu'il soit passé un acte les autorisant à ouvrir un cours d'eau jusqu'au village de *Fort Erié*, pour l'établissement de moulins.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté une pétition de la municipalité du comté de *Perth*, demandant des modifications aux lois qui règlent le taux des corvées.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Harmannus Smith* a présenté une pétition de *Allan Muir* et autres, propriétaires du township de *Burford*, dans le comté de *Brant*, demandant un acte pour autoriser le partage équitable des terres dans la quatrième concession du dit township depuis le lot numéro dix-neuf jusqu'au numéro vingt-quatre inclusivement.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Patton* a présenté une pétition de *J. Milne* et autres, de *Bowmanville*, demandant à être incorporés sous le nom de "Banque d'Ontario."

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Matheson* a présenté une pétition de *John S. Edwards*, du township de *Clarence*, dans le comté de *Russell*, demandant qu'une certaine réserve de chemin lui soit accordée.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Moore* a présenté une pétition de l'hospice de la maternité de *Montréal*, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *de Blaquière* a présenté une pétition de la corporation de *Toronto*, demandant que l'acte des clauses consolidées des chemins de fer soit modifié de manière à autoriser la dite corporation à donner un vote par chaque action qu'elle possède dans le fonds capital de la compagnie du chemin de fer d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'honorable M. *Boulton* est entré.

L'honorable M. *Dionne* a présenté une pétition de *J. B. Lajoie* et autres, des *Trois-Rivières*, demandant à être indemnisés des pertes qu'ils ont essuyées par suite de l'incendie désastreux du 14 novembre, 1856—aussi une pétition de l'institut des artisans et association de bibliothèque de la paroisse de *St. Antoine de la Baie*, demandant une allocation—et aussi, une pétition de *Etienne Tapin* et autres, des *Trois-Rivières*, demandant l'incorporation de la dite ville.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Masson* a présenté une pétition de *James Murphy* et autres, de la paroisse de *St. Scholastique*—aussi, une pétition de *François Léonard* et autres, de la paroisse de *St. Thomas*—aussi, une pétition de *Félix Pricot* et autres, de la paroisse de *St. Eustache*—aussi, une pétition de *James Watts* et autres, de la paroisse de *St. Benoît*, tous du district de *Montréal*, demandant séparément une loi prohibitive des liqueurs spiritueuses—aussi, une pétition de la municipalité du township de *Wentworth*, demandant certaines modifications à l'acte de la dernière session, pour ériger partie du township de *Chatham*, dans le comté d'*Argenteuil*, en une municipalité séparée—et aussi une pétition de *Jean Langevin*, de *Québec*, demandant à être indemnisé des services qu'il a rendus à la municipalité du district de *Québec*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *de LaTerrière* a présenté une pétition de *Richard Freeman* et autres, de la *Jeune Lorette*, demandant une loi pour protéger les pêcheries du saumon et de la truite saumonée dans le *Bas-Canada*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Les honorables MM. *Ross* et *Wilson* sont entrés.

L'honorable M. *Prince* a présenté une pétition de la municipalité du comté d'*Essex*, demandant la construction de phares dans le havre de *Rondeau* et la *Baie des Pigeons*—aussi, quatre pétitions de la municipalité du comté de *Kent*, demandant que les frais de l'administration de la justice criminelle, dans le *Haut-Canada*, soient défrayés à même le fonds du revenu consolidé, comme dans le *Bas-Canada*; —aussi, demandant des modifications aux lois qui règlent les corvées—aussi, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux pourvoir à l'entretien de l'asile provincial des aliénés; et aussi, demandant certaines modifications aux lois qui requièrent la publication des avis publics dans les différents papiers-nouvelles du dit comté.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état des affaires de la banque d'épargnes du district et de la cité de *Montréal*, pour l'année finissant le 31 décembre, 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que les honorables MM. *Moore*, *Ross* et le moteur forment un comité pour préparer une adresse à Sa très-gracieuse Majesté, la Reine, fondée sur les résolutions

adoptées par cette Chambre, hier, relativement au choix d'un endroit quelconque pour être le siège permanent du gouvernement du *Canada*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été

Résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour autoriser *James Carlton Grant* et autres, à ratifier la vente de certaines terres dans la ville et le township de *Hope*, dans le comté de *Durham*, appartenant ci-devant à *Reuben Pitkin Grant*, décédé, et d'en faire le transport nonobstant leur inhabileté en loi."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics du terrain de l'église, étant le lot numéro vingt-neuf, dans la deuxième concession du township d'*Edwardsburgh*, à vendre et transporter la moitié Est du dit lot octroyé primitivement en fidéicommiss comme dotation ou terrain d'église pour l'avantage de l'église presbytérienne de la ville de *Brockville*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*, et pour d'autre fins." a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le sujet de la motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, du six du courant, relativement à la lecture des minutes et à l'impression et distribution quotidienne d'icelles, a présenté son rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité, 13 mars, 1857.

Le comité spécial auquel a été référé le sujet de la motion de l'honorable M. *de Blaquièrre* du six du courant, relativement à la lecture des minutes et à l'impression et distribution quotidienne d'icelles, a l'honneur de faire rapport comme suit :—

Votre comité, après mûre délibération, en est venu à la conclusion qu'il serait désirable que les minutes des délibérations de chaque jour fussent imprimées et mises

entre les mains des Membres le jour suivant, et la question s'est alors présentée de savoir si l'on adopterait en son entier la formule des minutes dont on donnait ci-devant lecture quotidiennement et qui servait ensuite pour le journal de votre honorable Chambre, ou bien si l'on ferait choix d'un mode de rédaction plus abrégée ; et quoiqu'il y ait lieu de douter de la possibilité de mettre le premier projet à exécution, votre comité est convenu de recommander qu'il soit d'abord adopté par voie d'essai. S'il peut se réaliser avec succès, votre honorable Chambre ne pourra qu'en être satisfaite, en autant qu'il en résultera une épargne dans vos dépenses—la matière composée pour les minutes de chaque jour devant de nouveau servir pour le journal sans frais additionnels.

Et votre comité recommande qu'à la suite des minutes des délibérations de chaque jour, les ordres du jour et avis de motion pour les jours suivants, soient imprimés dans leur ordre et d'après leurs dates respectives.

Quant au surcroît d'ouvrage imposé ainsi à certains officiers de votre honorable Chambre, votre comité a la satisfaction de dire que ces messieurs paraissent animés de la louable détermination de l'entreprendre avec un redoublement de zèle et de s'en acquitter, s'il est possible, sans assistance ; et votre comité est d'opinion qu'on doit leur laisser l'occasion de tenter l'accomplissement de cette tâche.

Pour assurer le succès du plan recommandé par votre comité, il sera nécessaire d'adopter la pratique suivie par l'Assemblée Législative, qui requiert que les pétitions présentées chaque jour "soient mises sur la table" et "lues et reçues" seulement le premier jour suivant ; de manière que la prière de chaque pétition puisse être endossée en abrégé sur icelle, avant d'en faire l'entrée dans les minutes et non après.

Les minutes ainsi imprimées de jour en jour, seront, comme de raison, sujettes à révision avant de passer à l'état de journal ; et comme il sera libre à chaque Membre d'appeler chaque jour l'attention sur toute erreur qui pourrait s'y rencontrer, votre comité est d'opinion que le cinquième ordre permanent devrait être rescindé, et que l'on se dispensât en conséquence à l'avenir de la lecture journalière des minutes dans la Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

J. MORRIS, *Président.*

Sur motion de l'honorable M. J. Morris, secondé par l'honorable M. Moore, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. de Blaquièrre a proposé, secondé par l'honorable M. Vankeoughnet,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle demeure ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 16 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,
FERGUSON,
MOORE,
DIONNE,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
BOULTON,
DEBEAJEU,
MILLS.

Les honorables MM.

WILSON,
ARMSTRONG,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS
DE LATERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
MURNEY,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Prince*—de *W. King* et autres, de *St. Sylvestre*—de *Charles George Charteris*, maire, de la part d'une assemblée publique tenue à *Chatham*—et de la municipalité du township d'*Oxford*, dans le comté de *Kent*.

Par l'honorable M. *Wilson*—de *Charles James*, de la ville de *Stratford*, ingénieur civil.

Par l'honorable M. *Perry*—d'*Albert Yerrington*, de la ville de *Cobourg*

Par l'honorable M. *Dionne*—du révérend M. *Marcoux* et autres, de la paroisse de *Champlain*, dans le district des *Trois-Rivieres*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de la municipalité des comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*—et de *Lewis Shicklune* et autres, patrons et propriétaires de vaisseaux en *Canada*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de *Joseph A. Gould* et autres, du comté d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Moore*—de *J. McConnell* et autres, de *Hatley*, dans le comté de *Stanstead*—de *Jesse P. Boynton*, du township de *Stanstead*—de la

municipalité du township de *Granby*—et de la municipalité du comté de *Shefford*.

Par l'honorable M. *Cartier*—du révérend R. O. *Bruneau* et autres, de *Verchères*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *George Louis René Steckel*, de *Québec*—du révérend H. *Beaudry* et autres, de la paroisse de *St. Jean Chrysostôme*—et de *Pierre Edouard Leclerc* et autres, du district de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Boulton*—de *Edward Sheldon Winans*, du township de *Hamilton*, dans le comté de *Northumberland*.

Par l'honorable M. *de Blaquière*—de *Elizabeth Dunlop* et autres, du *Canada-Ouest*.

Il a été proposé par l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que cette Chambre se mette maintenant en comité de privilèges pour prendre en considération le Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, relativement à l'absence de cette Chambre, de l'honorable *René Edouard Caron*, et de l'honorable *Louis Méthot*, pendant les deux dernières sessions de la Législature.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité des privilèges sur le dit message.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'honorable Orateur a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit message en considération, et adopté certaines résolutions, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dites résolutions ont été alors lues par le greffier comme suit :—

Résolu,—Qu'il appert par les journaux de cette Chambre, que l'honorable *René Edouard Caron*, et l'honorable *Louis Méthot*, se sont absentés de leurs sièges dans cette Chambre pendant deux sessions consécutives de la Législature, sans avoir obtenu la permission de s'absenter ainsi, soit de Sa Majesté ou du Gouverneur-Général de cette province, et qu'en conséquence les sièges du dit honorable *René Edouard Caron*, et du dit honorable *Louis Méthot*, sont devenus vacants.

Résolu en conséquence, qu'en conformité à la huitième section de l'acte impérial, intitulé : "Acte pour réunir les provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et "pour le gouvernement du *Canada*," cette Chambre maintenant déclare, détermine et statue que les sièges du dit honorable *René Edouard Caron*, et du dit honorable *Louis Méthot*, dans cette Chambre, sont vacants.

Les dites résolutions étant lues une seconde fois, et

La question de concours étant mise sur chacune d'elles, séparément, la Chambre y a esquivé, et il a été

Ordonné, Que les dites résolutions soient communiquées à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour l'information de Son Excellence.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité chargé de préparer une adresse à Sa très-gracieuse Majesté la Reine, fondée sur la résolution adoptée par cette Chambre jeudi dernier, relativement au choix d'un endroit quelconque pour le siège permanent du gouvernement en *Canada*, a présenté une adresse comme suit :—

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Majesté, avec l'assurance réitérée de notre dévouement et de notre attachement à l'auguste personne et au gouvernement de Votre Majesté.

Nous désirons, s'il plait à Votre Majesté, exprimer notre opinion que la prospérité du *Canada* nécessite que le siège du gouvernement provincial soit fixé dans une place quelconque.

En conséquence, nous prions respectueusement Votre Majesté, de vouloir bien exercer votre prérogative royale, et désigner un endroit pour être le siège permanent du gouvernement en *Canada*.

Laquelle adresse à Sa Majesté étant lue par le greffier,

Il a été proposé qu'elle soit adoptée.

Objection y étant faite,

La question de concours a été mise sur la dite motion ; la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>de La Terrière,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmannus</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>de Beaujeu,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Widmer,</i>
<i>de Blaquière,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Wilson.—20.</i>

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Dessaullles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Simpson.—4.</i>
---------------------	----------------	-------------------	--------------------

Ainsi elle a passé dans l'affirmative.

Ordonné, Que l'Orateur signe la dite Adresse de la part de cette Chambre.

Ordonné, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :—

A SON EXCELLENCE SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'Isle du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :—

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence, pour vous prier respectueusement de vouloir bien transmettre notre Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, demandant qu'il soit désigné un endroit pour être le siège permanent du gouvernement en *Canada*, en la manière que Votre Excellence le jugera à propos, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

Ordonné, Que l'Orateur signe l'Adresse mentionnée en dernier lieu, de la part de cette Chambre.

Ordonné, Que la dite Adresse à Sa Majesté, ainsi que l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, soient présentées à Son Excellence par les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre.

L'honorable M. *Dessaulles* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte d'incorporation de la cité de *St. Hyacinthe*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois le 16 avril prochain.

Conformément à avis, il a été proposé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

Que les mots suivants soient ajoutés à la 48ème règle de cette Chambre, "et que ce bill ne soit pas lu la seconde fois."

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour abroger l'acte de mil huit cent cinquante-six, intitulé : "Acte pour étendre les dispositions de l'acte des débiteurs insolubles du *Haut-Canada*, et pour venir en aide à une certaine classe de personnes y mentionnées," il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'acte intitulé : "Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif, et le rendre électif," et pour d'autres fins," il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour protéger les pêcheries dans le *Haut-Canada*," il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois d'hui à huit jours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour modifier les lois d'usure," il a été
Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour autoriser *James Carlton Grant* et autres, à ratifier la vente de certaines terres dans la ville et township de *Hope*, dans le comté de *Durham*, appartenant ci-devant à *Reuben Pitkin Grant*, décédé, et d'en faire le transfert nonobstant "leur disqualification," il a été
Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 17 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNE,
WIDMER,
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
BOULTON,
DE BEAUJEU,
MILLS,

Les honorables MM.

WILSON,
ARMSTONG,
PERRY,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
PATTON,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Boulton*—du révérend *Mark Burnham* et autres, de *Scotch Village*, dans le township d'*Otonabee*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de la municipalité du township de *Whitby*—

et de *Jonathan Foote* et de *William Thorn*, du township de *Whitby* susdit.

Par l'honorable M. *Wilson*—des directeurs et syndics de l'asile *St. Patrice* des orphelins de *Montréal*—et deux pétitions de M. *Héroux* et autres, de la paroisse de *St. Philippe*, dans le comté de *Laprairie*.

Par l'honorable M. *Dionne*—de *D. Mondelet* et autres, des *Trois-Rivières*.

Par l'honorable M. *Matheson*—de *James Thompson* et autres, des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*.

Par l'honorable M. *Moore*—de la municipalité du township de *Lobo*, dans le comté de *Middlesex*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—de *Pierre Nolin* et autres, du township d'*Arthabaska*—de *Noël Hébert* et autres, du dit township d'*Arthabaska*—et quatre pétitions du révérend *Narcisse Pelletier* et autres, du village de *Princeville*—du township de *Maddington*—de la paroisse de *St. Louis de Blandford*—et de la paroisse de *St. Eusèbe de Stanfold*, toutes dans le comté d'*Arthabaska*.

Par l'honorable M. *Masson*—d'*Eugène Bruneau* et autres, de la paroisse de *Ste. Martine*—de *John MacDonald*, de la paroisse de *Ste. Philomène*—de *P. Laberge* et autres, de la paroisse de *Saint Joachim* de *Chateauguay*—et de *P. C. Matte* et autres, de la paroisse de *St. Urbain Premier*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *James Stanton* et autres, de *Fort Erié*—d'*Archibald McKellan* et autres, du township de *Oxford*, dans le comté de *Kent*—de la municipalité du township de *Pelham*—de *Wellington Smith* et autres, de *Thorold*—et de *Duncan McFarland* et autres, de *Thorold* susdit.

Par l'honorable M. *deLaterrière*—de *Joseph Shaw*, du bassin de *Gaspé*—de *Louis Vincent*, sauvage Huron à la *Malbaie*—de l'institut catholique romain de *St. Roch de Québec*—et du révérend *C. Arnaud* et autres, des *Escoumins*.

Par l'honorable Orateur—de *John Dole* et autres, du township de *Lochaber*.

Les honorables MM. *Ross* et *Murney* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour augmenter le taux de l'intérêt dans cette province."

L'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Perry*, a proposé

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

L'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, a proposé en amendement,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui à six mois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Fergnsson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>
<i>de Beaujeu,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Harmannus</i>
<i>de Rlaquière,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Wilson.---14.</i>
<i>Dionne,</i>	<i>Gordon,</i>		

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Widmer.—14.</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Matheson,</i>		

Et la Chambre étant également divisée,

Elle a été résolue dans la négative par la voix prépondérante de l'Orateur.

La question étant alors mise sur la motion principale, et la Chambre étant de nouveau également divisée, elle a été résolue dans l'affirmative par la voix prépondérante de l'Orateur, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Perry*, a proposé

Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet, Hamilton, Masson, Matheson, Patton, Perry, Prince, Cartier* et du moteur.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. l'inspecteur-général *Cayley* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour exiger que les comptes rendus " au gouvernement provincial soient rendus en dollars et en cents," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 18 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSON,
HAMILTON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNE,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
WILSON,
SEYMOUR,

Les honorables MM.

ARMSTRONG,
PERRY,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
MURNEY,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Murney*—de *Charles Gamon*, de la cité de *Toronto*—et de la compagnie de la fonderie de *Marmora*.

Par l'honorable M. *Moore*—de la municipalité du township de *Polton*—et de la municipalité de *Farnham-Est*.

Par l'honorable M. *Masson*—de la corporation du collège de *L'Assomption*—et de *Dougald Fraser* et autres, de la paroisse de *St. Jérôme-de-Matane*, dans le comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—du préfet du comté de *Bellechasse*, au nom et de la part de la municipalité du dit comté.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de la compagnie du chemin de fer de *Champlain* et du *St. Laurent*—et de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *New York*.

Par l'honorable M. *Perry*—de *Wollaston Frank Pym*, du township de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Prince*—de la municipalité du comté d'*Elgin*.

Par l'honorable M. *Cartier*—de *Théophile Prevost* et autres, de la paroisse de *St. Julie*, dans le comté de *Verchères*.

Par l'honorable *M. de Blaquière*—du révérend *Francis Evans* et autres, Membres du clergé de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande, dans le diocèse de *Toronto*, et de l'Institut Canadien.

Par l'honorable *M. J. Morris*—d'*Ira Gould* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable Orateur—du Conseil de comté du comté d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *W. King* et autres, de *St. Sylvestre*, demandant une loi pour la protection des pêcheries au saumon et à la truite saumonée dans le *Bas-Canada*.

De *Charles George Charteris*, maire, de la part d'une assemblée publique tenue à *Chatham*, demandant une loi pour autoriser la construction d'un canal pour les vaisseaux de la rivière *St. Clair* au havre de *Rondeau*, sur le lac *Erié*.

De la municipalité du township d'*Oxford*, dans le comté de *Kent*, demandant qu'il ne soit fait aucun changement dans la composition actuelle du comté de *Kent*.

De *Charles James*, de la ville *Stratford*, ingénieur civil, demandant un acte pour lui permettre de pratiquer comme arpenteur dans le *Haut-Canada*.

De *Albert Yerrington*, de la ville de *Cobourg*, et de *Edward Sheldon Winans*, du township de *Hamilton*, dans le comté de *Northumberland*, demandant qu'une clause soit insérée dans le bill devant le parlement pour abroger l'acte des débiteurs insolubles de 1856, par laquelle les droits de ceux qui ont déjà pétitionné en vertu de l'acte soient respectés.

Du révérend *M. D. Marcoux* et autres, de la paroisse de *Champlain*, dans le district des *Trois-Rivières*, et du révérend *R. O. Bruneau* et autres, de *Verchères*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour la suppression de l'intempérance.

De la municipalité des comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, demandant que les frais de l'administration de la justice criminelle dans le *Haut-Canada*, soient défrayés à même le fonds du revenu consolidé, comme dans le *Bas-Canada*.

De *Lewis Shicklune* et autres, patrons et propriétaires de vaisseaux en *Canada*, demandant l'érection d'un hôpital de marine sur la ligne du canal *Welland*, et maintenu au moyen d'une taxe prélevée sur ceux qui sont engagés dans des entreprises commerciales.

De *Joseph A. Gould* et autres, du comté d'*Ontario*, demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer de *Port Whitby* et du lac *Huron*, soit renouvelée et modifiée.

De *J. McConnell* et autres, de *Hatley*, dans le comté de *Stanstead*—et de *Jesse P. Boynton* et autres, du township de *Stanstead*, demandant que les préfets des conseils de comté soient autorisés à enregistrer leurs votes lorsque la passation d'une mesure requiert les votes de plus de la majorité.

De la municipalité du township de *Granby*—et de la municipalité du comté de *Shefford*, demandant que les comtés de *Shefford*, *Missisquoi* et *Brome*, soient

érigés en un district judiciaire indépendant

De *George Louis René Steckel*, de la cité de *Québec*, demandant un acte pour pourvoir à son admission comme Notaire dans le *Bas-Canada*, sans être obligé de faire une cléricature, et demandant à être naturalisé sujet anglais.

Du révérend *H. Beaudry* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Chrysostôme*, demandant que la paroisse de *Ste. Martine* continue d'être le chef-lieu du circuit de *Beauharnais*.

De *Pierre Edouard Leclerc* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant l'incorporation d'une compagnie de Vapeurs, sous le nom de "La Compagnie du *Richelieu*."

De *Elizabeth Dunlop* et autres, du *Canada-Ouest*, demandant une loi pour assurer aux femmes mariées certains droits de propriété.

Sur motion de l'honorable *M. Murney*, secondé par l'honorable *M. Seymour*, il a été

Ordonné, Que la pétition présentée à cette Chambre, jeudi, le 12 du courant, de *René Kimber*, gentilhomme huissier de la verge-noire, demandant qu'il soit remboursé d'une certaine somme reçue par le greffier de la Chambre des bureaux d'assurances, à raison de certains meubles à lui appartenant, qui ont été détruits lors de l'incendie de l'hôtel du Parlement le 1er février, 1854, soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, pour la présente session.

Les honorables *MM. Boulton* et *Mills* sont entrés.

L'honorable *M. Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour empêcher les cruautés et mauvais traitements envers les bestiaux et autres animaux, et pour amender la loi relative à leur mise en fourrière."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Les honorables *MM. Ross* et *Patton* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour abroger l'acte de mil huit cent cinquante-six, intitulé : "Acte pour étendre les dispositions de l'acte des débiteurs insolubles du *Haut-Canada*, et pour venir en aide à une certaine classe de personnes y mentionnées," il a été

Proposé par l'honorable *M. J. Morris*, secondé par l'honorable *M. Moore*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois,

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. Moore a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

La question étant mise pour la réception du rapport, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Wilson.—14.</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Simpson,</i>	
<i>Masson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Harmannus</i>	

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Duchcsnay,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Prince.—10.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Patton,</i>	
<i>de Blaquièrre,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Perry,</i>	

Ainsi le dit rapport a été reçu, et il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser *James Carlton Grant* et autres, à ratifier la vente de certaines terres dans la ville et township de *Hope*, dans le comté de *Durham*, appartenant ci-devant à *Reuben Pitkin Grant*, décédé, et d'en faire le transfert, nonobstant leur inhabilité légale," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, *Patton* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 19 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur,

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSON,
HAMILTON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNE,
MORRIS, J.
FERRIER,
MATHESON,
MILLS,
WILSON,

Les honorables MM.

SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS
DE LATERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
SIMPSON,
PATTON,
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Hollis Smith* a été introduit entre les honorables MM. *Fergusson* et *Masson*.

Alors l'honorable M. *Hollis Smith* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi.

Les honorables MM. *Boulton*, *Murney* et *Vankoughnet* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mise sur la table.

Par l'honorable M. *Fergusson*—des syndics et des membres de l'église de *St. André*, *Guelph*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *Thomas Molson* et autres, membres de l'église connue sous le nom de "Church of the Order of the Countess of *Huntingdon's* connexion,"—et de la faculté médicale du collège *McGill*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—des dames du comité de l'école des enfants en bas âge de la Basse-ville de *Québec*.

Par l'honorable M. *de Laterrière*—de *Marcel Bolduc* et autres, de la paroisse de *Saint-Urbain*, dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable M. *Masson*—du révérend *J. L. Prévost* et autres, de la paroisse de *Lachine*, dans le comté de *Jacques Cartier*—de *Pierre Paré* et autres, de la paroisse de *Saint-Vincent-de-Paul*, dans le comté de *Laval*—du révérend M.

Foisy et autres, de la paroisse de *Saint-Michel*, dans le comté de *Napierville*—et trois pétitions de la municipalité du comté d'*Argenteuil*.

Par l'honorable *M. Patton*—de *Hugh McDermid*, ci-devant capitaine dans le premier régiment de la milice de *Stormont*.

Par l'honorable *M. Harmannus Smith*—deux pétitions de la municipalité du township de *Brandford*, dans le comté de *Brant*.

Par l'honorable *M. Prince*—de la municipalité du township de *Willoughby*, dans le comté de *Welland*.

Par l'honorable Orateur—de *Benjamin Desjarlais* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Baptiste-de-Roxton Falls*, dans le comté de *Shefford*,—et de *O. E. Casgrain* et autres, des paroisses de *l'Islet* et de *Saint Cyrille*, dans le comté de *l'Islet*.

Par l'honorable *M. Dionne*—de *S. J. Dawson* et autres, du district des *Trois-Rivières*.

Par l'honorable *M. Wilson*—du révérend *P. A. Sylvestre* et autres, de la paroisse de *Saint-Marcel*, dans le comté de *Richelieu*.

Par l'honorable *M. J. Morris*—de *Robert McBride* et de *David Buchanan*, du comté de *Lambton*, banqueroutiers.

Par l'honorable *M. Vankoughnet*—de la municipalité des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*—de *W. Lewis*, président, de la part d'une assemblée publique tenue dans la cité d'*Ottawa*—et de la municipalité des townships-unis de *Bagot*, *Bamfield* et *Brougham*, dans le comté de *Renfrew*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend *Mark Burnham* et autres, de *Scotch Village*, dans le township de *Otonabee*, demandant que le dit village soit incorporé comme le village de *Ashburnham*.

De la municipalité du township de *Whitby*, et de *Jonathan Foote* et de *William Thorn*, du dit township, demandant séparément une loi pour donner la possession de la réserve de chemin entre les lots numéros vingt-quatre et vingt-cinq, dans la sixième concession du dit township de *Whitby*, à *Jonathan Foote* et à *William Thorn* susdits.

Des directeurs et syndics de l'asile *St. Patrice* des orphelins de *Montréal*, demandant une allocation.

De *M. Héroux* et autres, de la paroisse de *St. Philippe*, dans le comté de *Laprairie*, exposant qu'ils ont servi dans une compagnie de "Chasseurs," formant partie du régiment des "Voltigeurs," pendant la guerre de 1812, et qu'ils n'ont pas reçu les octrois de terre auxquels ils avaient droit en récompense de leurs services, et demandant justice; et aussi, demandant à être exemptés du paiement des arrérages de "cens et rentes" et autres droits seigneuriaux qu'ils doivent à Sa Majesté.

De *D. Mondelet* et autres, de la ville et de la paroisse des *Trois-Rivières*, demandant une loi pour réprimer la vente des liqueurs spiritueuses.

De *James Thompson* et autres, des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*, demandant que l'on prenne tous les moyens constitutionnels possibles pour arrêter le monopole dont jouit actuellement la compagnie de la *Baie d'Hudson*, et que le territoire actuellement sous le contrôle de la dite compagnie, soit annexé à cette province et en forme partie.

De la municipalité du township de *Lobo*, dans le comté de *Middlesex*, demandant que les intérêts provenant du placement des fonds des réserves du clergé soient appropriés, dans chaque municipalité, au soutien de l'éducation élémentaire.

De *Pierre Nolin* et autres, du township d'*Arthabaska*, dans le comté d'*Arthabaska*, demandant que les quatorzième, quinzième, seizième et dix-septième rangs de ce township soient annexés au township de *Halifax*, dans le comté de *Mégantic*.

De *Noël Hébert* et autres, du township d'*Arthabaska*, dans le comté d'*Arthabaska*, demandant que cette partie du dit township qui se trouve au nord de la rivière *Nicolet*, soit annexée au township de *Halifax*, dans le comté de *Mégantic*.

Du révérend *Narcisse Pelletier* et autres, du village de *Princeville*—du township de *Maddington*—de la paroisse de *St. Louis* de *Blandford*—et de *St. Eusébe* de *Stanford*, tous du comté d'*Arthabaska*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance.

D'*Eugène Bruneau* et autres, de la paroisse de *Ste. Martine*—et de *P. C. Matte* et autres, de la paroisse de *St. Urbain* Premier, demandant séparément que la dite paroisse de *Ste. Martine* continue à être le chef-lieu du circuit de *Beauharnais*.

De *John MacDonald* et autres, de la paroisse de *Ste. Philomène*—et de *P. Laberge* et autres, de la paroisse de *St. Joachim* de *Chateauguay*, demandant séparément que les dites paroisses soient annexées au circuit de *Beauharnais*, et que la paroisse de *Ste. Martine* continue à être le chef-lieu de ce circuit.

De *James Stanton* et autres, du *Fort Erié*, demandant une loi d'incorporation les autorisant de construire un havre de refuge et un canal aux rapides du *Fort Erié*, sous le nom de "Compagnie du havre de refuge et du canal du *Fort Erié*."

D'*Archibald McKellan* et autres, du township d'*Oxford*, dans le comté de *Kent*, demandant qu'il ne soit fait aucuns changements dans l'organisation actuelle du comté de *Kent*.

De la municipalité du township de *Pelham*, demandant un acte pour incorporer la compagnie du pont international.

De *Wellington Smith* et autres, de *Thorold*, demandant que certaines réserves de chemin conduisant de *St. Jean* et *Thorold* à *Beaver Dams*, et au chemin de *Hamilton*, et aussi certaines réserves de chemin dans le township de *Thorold*, soient fermées.

De *Duncan McFarland* et autres, de *Thorold*, demandant que la pétition pour fermer certaines réserves de chemin conduisant de *St. Jean* et *Thorold* à *Beaver Dams* et *Hamilton*, ne soit pas reçue favorablement.

De *Joseph Shaw*, du bassin de *Gaspé*, demandant que les droits sur les billots de pin soient réduits au taux imposé sur les billots d'épinette.

De *Louis Vincent*, sauvage Huron, de la paroisse de la *Malbaie*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant une pension pour les services qu'il a rendus pendant la dernière guerre avec les *Etats-Unis*.

De l'institut catholique romain de *St. Roch* de *Québec*, demandant une allocation.

Du révérend *Charles Arnaud* et autres, de l'établissement des *Escoumins*, dans le comté de *Tadoussac*, demandant un acte pour la conservation du saumon et de la truite saumonée.

De *John Dole* et autres, du township de *Lochaber*, demandant que les conseils de comté soient abolis dans le *Bas-Canada*, et que leurs pouvoirs soient transférés aux conseils locaux.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre des retours de la distribution des Statuts, 19 et 20 Victoria, de l'Index des Statuts en force dans le *Haut-Canada*, et du tableau des actes en force dans le *Haut-Canada*.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un état des honoraires versés dans la caisse des honoraires, ainsi que les salaires payés aux juges de comté, pour l'année 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

Conformément à avis, il a été

Proposé par l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Masson*,

Qu'il soit nommé un comité spécial de onze Membres, chargé d'examiner les règles de cette Honorable Chambre, et de faire rapport des changements et modifications dont la nécessité aura été demandée par l'expérience, et que le dit comité soit composé des honorables MM. *de Blaquière*, *Moore*, *J. Morris*, *Armstrong*, *Boulton*, *de Laterrière*, *Vankoughnet*, *Duchesnay*, *Simpson*, *Masson* et *Patton*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *de Blaquière*, du comité spécial auquel a été référé le bill inti-

tulé : “ Acte pour autoriser *Charles Lockey Beard*, à pratiquer comme arpenteur,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et
Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Alors l’honorable *M. de Blaquièrè* a proposé, secondé par l’honorable *M. Hamilton*,

Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Après des débats,
La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l’affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L’ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour abroger l’acte de mil huit cent cinquante-six, intitulé : “ Acte pour étendre les dispositions de l’acte des débiteurs insolubles du *Haut-Canada*, et pour venir en aide à une certaine classe de personnes y mentionnées,”

L’honorable *M. J. Morris* a proposé, secondé par l’honorable *M. Moore*,
Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L’honorable *M. de Blaquièrè* a proposé, en amendement, secondé par l’honorable *M. Prince*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu’il soit référé de nouveau à un comité de toute la Chambre.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la question principale, elle a été résolue dans l’affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant alors mise, ce bill passera-t-il ?

L’honorable *M. de Blaquièrè* a proposé, en amendement, secondé par l’honorable *M. Prince*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant passé, mais qu’il soit référé de nouveau à un comité de toute la Chambre.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat, il a été

Ordonné, Que les étrangers laissent la Chambre, et que les portes soient fermées.

Les portes ayant été ouvertes de nouveau,

La question de concours a été mise sur la dite motion, en amendement, la Chambre s’est divisée ; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Prince,</i>
<i>deBlaquière,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Harmannus.—13</i>
<i>de La Terrière,</i>			

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Cartier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Wilson.—14.</i>
<i>Hamilton,</i>	<i>Morris, J.</i>		

Ainsi, elle a passé dans la négative.

La question a été alors mise de nouveau, ce bill passera-t-il ?

Sur quoi, l'honorable M. *Patton* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant passé, mais que les mots suivants soient ajoutés à icelui : "Que cet acte n'affectera ni ne sera censé affecter, en aucune manière, les droits des parties qui auront déposé leurs pétitions, et qui auront fait une déclaration pleine et entière de leurs biens, avant le premier jour de cette session ; mais que les procédures commencées avant cette époque, sous l'autorité et en vertu de l'acte partiellement cité ci-dessus, seront continuées jusqu'à l'ordre final et déchargées aussi pleinement que si le présent acte n'eût pas été passé."

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Prince,</i>
<i>deBlaquière,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Harmannus.—13</i>
<i>de La Terrière,</i>			

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Cartier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Wilson.—14.</i>
<i>Hamilton,</i>	<i>Morris, J.</i>		

Ainsi, elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise de nouveau, ce bill passera-t-il ?

L'honorable M. *Patton* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*.

Que le dit bill ne soit pas maintenant passé, mais que les mots suivants soient ajoutés à icelui : " Que cet acte n'affectera ni ne sera censé affecter, en aucune manière, les droits des parties qui auront déposé leurs pétitions, et qui auront fait une déclaration pleine et entière de leurs biens, et en faveur desquelles il aura été fixé un jour pour accorder l'ordre final, mais que les dites procédures seront continuées, sous l'autorité et en vertu de l'acte partiellement cité ci-dessus, aussi pleinement que si le présent acte n'eût pas été passé."

La question s'étant élevée, si la motion en amendement mentionnée en dernier lieu était d'ordre,

L'honorable Orateur a donné sa décision dans l'affirmative.

Objection étant faite à la motion mentionnée en dernier lieu,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative—Contents 13,—Non-contents, 14.

La question étant alors mise sur la motion principale, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables MM.

<i>Cartier,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Smith, Harmanrus</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Wilson.—16.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Prince.—11.</i>
<i>de Blaquièrre,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Patton,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour modifier les lois d'usure."

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore, Seymour, Mills, Armstrong, Ferrier, Boulton* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour exiger que les comptes rendus au gouvernement provincial soient rendus en dollars et en cents," a été lu la seconde fois:

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 20 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSON,
HAMILTON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNE,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
WILSON,
SEYMOUR,

Les honorables MM.

ARMSTONG,
PERRY,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
SIMPSON,
PATTON,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Armstrong*—de *Charles Alfred Cuthbert* et *Edward Octavian Cuthbert*, de *Berthier*, dans le district de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Masson*—Du révérend *J. B. Bélanger* et autres, de la paroisse de *Saint-Ours*, dans le comté de *Richelieu*,—du révérend *J. N. Trudel* et

autres, de la paroisse de *St. Isidore*, dans le comté de *Laprairie*,—du révérend *D. Paradis* et autres, du comté de *Saint-Maurice*,—et de *H. Laurin* et autres, du comté de *Beauharnais*.

Par l'honorable *M. Harmannus Smith*—de *Calvin McQuesten* et autres, de *Hamilton*.

Par l'honorable *M. Simpson*—de *George Deadman* et autres, du township de *Delaware*—et de la municipalité du dit township de *Delaware*.

Par l'honorable *M. Seymour*—de *Joseph Soper* et autres, du township de *Burford*, dans le comté de *Brant*.

Par l'honorable Orateur—de *François Xavier Duchainau* et autres—de *P. C. Fournier* et autres,—de *Narcisse Normand* et autres—et de *Joseph Simpson* et autres, tous du comté de *L'Islet*.

Par l'honorable *M. Patton*—de *James Kirby* et autres—de *Henry Gates* et autres, de *Brantford*—de *Charlès Baby* et autres—d'*Edward Green* et autres, d'*Essex*—de *Nicholas Weeks* et autres—de *Charles Cromwell* et autres—de *E. P. B. Clark* et autres, de *Fort Erié*—de *R. McKinnon* et autres—de *George Leach* et autres, de *Caledonia*—de *Thomas R. Merritt* et autres, de *St. Catharines*—de *Thomas Kidd* et autres, de *Paris*—de *William Hudson* et autres, de *Cayuga*—d'*Alexander Nasmyth* et autres, de *London*—des municipalités des townships de *South Easthope*, *Onondaga*, *North Norwich*, *Delaware*, *Goderich*, *McGillivray*, *Humberston*, *Crowland*, *Wainfleet*, *Seneca*, *Mersea*, *Sandwich*, *Bertie*, *Walsingham* et de *James Little* et autres, de *Caledonia*.

Par l'honorable *M. Duchesnay*—de *Jean Baptiste Martin* et autres, du township de *Woodbridge*, dans le comté de *Kamouraska*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Charles Gamon*, de *Toronto*, demandant un acte pour lui permettre de pratiquer comme procureur et solliciteur dans les diverses cours de loi et d'équité dans le *Haut-Canada*.

De la compagnie de la fonderie de *Marmora*—de la corporation du collège de *L'Assomption*—de la compagnie du chemin de fer de *Champlain* et du *St. Laurent*,—et de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *New-York*, demandant séparément certaines modifications à leurs chartes.

De la municipalité du township de *Polton*,—et de la municipalité de *Farnham-Est*, demandant séparément que les comtés de *Shefford*, *Missisquoi* et *Brome*, soient érigés en un district judiciaire indépendant.

De *Dougald Fraser* et autres, de la paroisse de *St. Jérôme-de-Matane*, dans le

comté de *Rimouski*, demandant l'ouverture du chemin postal de *Matane* au *Mont Louis*.

Du préfet du comté de *Bellechasse*, au nom et de la part de la municipalité du dit comté, demandant l'abrogation de l'acte pour modifier les lois d'usure, l'abolition des conseils de comté, et que les revenus provenant des licences d'auberges, soient appropiés pour des fins municipales, de comté ou de township.

De *Wollaston Frank Pym*, du township de *Haldimand*, demandant un acte pour lui accorder l'ancienne réserve de chemin dans le lot numéro quatorze, dans la première concession du dit township, en considération de la cession qu'il a faite de terres pour les mêmes fins, dans une partie plus convenable du dit lot.

De la municipalité du comté d'*Elgin*, demandant que la distribution des revenus du fonds des réserves du clergé, soit faite d'après le chiffre de la population dans chaque municipalité; aussi demandant qu'il ne soit fait, aucuns changements dans l'organisation actuelle du dit comté d'*Elgin*; aussi demandant que les frais de l'administration de la justice criminelle dans le *Haut Canada*, soient défrayés à même les fonds du revenu consolidé, tel que dans le *Bas-Canada*; et aussi demandant la passation d'un acte pour autoriser les municipalités, dans chaque township, de régler la commutation des corvées.

De *Théophile Provost* et autres, de la paroisse de *Ste. Julie*, dans le comté de *Verchères*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance.

Du révérend *Francis Evans* et autres, membres du clergé de l'église unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, demandant que certains arrrages de salaire qui leurs sont dûs, soient payés à même les revenus du fonds consolidé des réserves du clergé.

De l'Institut Canadien de *Toronto*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour l'érection et la dotation d'un "*Observatoire national du Canada*."

De *Ira Gould* et autres, de *Montréal*, demandant un acte pour autoriser l'établissement d'une ligne de vapeurs pour faire le cabotage entre les différents ports sur le fleuve *St. Laurent*. et ceux des lacs qui se déchargent dans le dit fleuve.

Du Conseil de comté du comté d'*Ottawa*, demandant une allocation pour la construction de certains chemins et ponts dans ce comté.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un retour des mariages, baptêmes et sépultures, dans le district des *Trois-Rivières*, pour l'année 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que la pétition présentée à cette Chambre, mercredi, le 18 du courant, de l'institut canadien de *Toronto*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour l'établissement et la dotation d'un "Observatoire national du *Canada*," soit imprimée dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait deux Messages de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Ils ont été alors lus par le greffier, comme suit :

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'honorable Conseil No. 118.— Législatif, copie d'une dépêche du secrétaire d'état de Sa Majesté 1 juillet, 1856. pour les colonies, au sujet des dons faits à la bibliothèque de la Législature par le Gouvernement Français.

Hôtel du Gouvernement,
Toronto, 19 Mars, 1857.

Copie.—[No. 118.]

DOWNING STREET,
31 juillet, 1856.

SIR,—A l'égard de ma dépêche No. 99, du 9 juin dernier, je transmets la copie d'une note adressée par M. *Baroche*, à l'Ambassadeur de Sa Majesté à *Paris*, annonçant la réception des remerciements de la Législature Canadienne pour les dons faits à sa bibliothèque par le Gouvernement Français.

Je suis, etc.

II. LABOUCHERE.

Le Gouverneur
Sir E. Head, Bart.
etc. etc. etc.

PARIS, le 9 Juillet, 1856.

M. l'Ambassadeur,—J'ai pris connaissance de la lettre que Votre Excellence a écrite le 19 du mois dernier, à M. le comte *Walewski*, pour lui transmettre les remerciements que le parlement canadien a cru devoir adresser à l'Ambassadeur, à l'occasion de dons de livres et de cartes faits par l'administration française à la bibliothèque de ce parlement.

Je remercie Votre Excellence de cette communication dont je m'empresserai de faire le renvoi au cabinet de Sa Majesté.

Agréez, etc.,
(Signé,) J. BAROCHE.

EDMUND HEAD

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'Honorable Conseil

Circulaire, 18 Législatif, copie d'une dépêche du secrétaire d'état pour les colonies, septembre, 1856. au sujet de la taxe des revenus prélevée sur les dividendes provenant des emprunts contractés par les gouvernements coloniaux.

Hôtel du Gouvernement,
Toronto, 19 mars, 1857.

Copie.—[Circulaire.]

DOWNING STREET,
18 Septembre, 1856.

SIR,—J'ai à vous informer que les Lords Commissaires de la Trésorerie ont décidé d'exempter de la taxe des revenus, les dividendes payables en ce pays sur les emprunts contractés par les gouvernements coloniaux, et qui ont été faits par des personnes qui résident uniquement dans les colonies, et par lesquelles les dits emprunts sont dûs respectivement, sur application aux commissaires de la taxe des revenus, accompagnée d'une déclaration attestant que le propriétaire du stock auquel les dits dividendes sont dûs, réside entièrement dans la dite colonie, et que nulle autre personne, dont la résidence est à l'étranger, n'a d'intérêt ou part dans les dits dividendes.

J'ai, etc.,

(Signé,) H. LABOUCHERE.

Le Gouverneur-Général,
Sir Edmund Head, Bart.
etc., etc., etc.

Les honorables MM. *Murney* et *Vankoughnet* sont entrés.

Conformément à avis, il a été

Proposé par l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, qu'il soit résolu,

Que la 84^{ème} règle de cette Chambre soit rescindée et remplacée par la suivante, savoir :—

“Que les frais et dépenses encourus pour des Bills privés qui accordent des privilèges ou avantages exclusifs, soit pour la construction d'un pont, d'un chemin de fer, d'un chemin à barrières, d'une ligne de télégraphe, d'un havre, canal, écluse, glissoire, chaussée ou autres travaux semblables, ou pour l'incorporation de compagnies de banque ou de commerce, compagnies de cimetière ou compagnies pour la construction d'usines à gaz ou d'aqueducs, ou pour autres objets de profit ou avantage individuel ou privé, ou pour amender ou étendre aucun Acte antérieur de manière à conférer des pouvoirs additionnels, ne devraient point être payés par le public; et que pour subvenir aux frais d'iceux, les parties demandant à obtenir aucun dit Bill seront obligées de payer dans le bureau du Conseil Législatif la somme de £15 immédiatement après la seconde lecture du dit Bill; et tous tels Bills seront préparés dans les langues anglaise et française par les parties qui les demanderont, et imprimés par la personne qui aura entrepris l'impression sessionnelle de cette Chambre, et

“ cinq cents exemplaires d'iceux en anglais seront, avant la seconde lecture, déposés dans le Bureau du Conseil Législatif, ainsi que trois cents exemplaires en français de tels Bills qui auront rapport au *Bas-Canada* ; et aucun tel Bill ne sera lu une troisième fois, à moins que l'Imprimeur de la Reine n'ait transmis au Greffier un certificat que les frais de l'impression de trois cents exemplaires de l'Acte, dans chaque langue, pour le Gouvernement, lui ont été payés.”

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour exiger que les comptes rendus au gouvernement provincial soient rendus en dollars et en cents.”

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *de Blaquière* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 17.—Retranchez “ trentième jour de juin,” et insérez “ trentième jour de décembre.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial sur le bill intitulé : “ Acte pour autoriser *Charles Lockey Beard* à pratiquer comme arpenteur provincial,” il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 23 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
FERRIE,
MOORE,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHIESON,
BOULTON,
ROSS,
WILSON,

Les honorables MM.

SEYMOUR,
ARMSTRONG,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS
DE LATERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
VANKOUGHNET,
MURNEY,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Armstrong*—de *Charles Roger*, de *Québec*.

Par l'honorable M. *de Blaquière*—de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Widmer*—des syndics de l'hôpital-général de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Harmannus Smith*—de *Robert Moodie* et autres, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *George Paris* et autres, des townships de *Dunwich*, *Aldborough*, *Oxford*, *Esfriid*, *Mosa*, *Euphemia*, *Zone*, *Metcalf* et *Brooke*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—du révérend *E. Denroche*, de *Springfield*.

Par l'honorable M. *Masson*—du révérend *L. B. Brien* et autres, de la paroisse de *St. Mathias*—de *Pierre Rainville* et autres, de la paroisse de *Ste. Marie*—du révérend *J. A. Provençal* et autres, de la paroisse de *Saint-Césaire*—du révérend *J. L. Blanc* et autres, de la paroisse de *L'Ange-Gardien*—du révérend *S. C. Hatti* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Baptiste*—du révérend *J. A. Provençal* et autres, tous du comté de *Rouville*—de *Louis Poiré* et autres, du port de *Québec*—de la municipalité du comté de *Chateauguay*—de *Joseph Verrette* et autres,

du comté de *Portneuf*—du révérend *F. Bourgeault* et autres, de la paroisse de "*Patronage de St. Joseph*," dans le comté des *Deux-Montagnes*—du révérend *C. A. Loranger* et autres, de la paroisse de *Ste. Marthe*, dans le comté de *Vaudreuil*—et du révérend *J. B. Archambault* et autres, de la paroisse de *St. Thimothée*.

Par l'honorable *M. Moore*—de *G. N. Johnson* et autres,—de *Charles Starnes* et autres, tous du comté de *Huntingdon*—de *Charles A. Cook* et autres, de *Plattsburgh*, dans l'état de *New York*—de *T. W. Drew* et autres, du township de *Bolton*, dans le comté de *Brome*—de la municipalité du township de *Bolton*—de la municipalité du township de *Goderich*—de la municipalité du comté de *Brome*—et de la municipalité du comté de *Carlton*.

Par l'honorable *M. Hollis Smith*—de *R. E. Heneker* et autres, de la ville de *Sherbrooke*—de *A. A. Adams* et autres, du township de *Barnston* et comté de *Stanstead*—et du révérend *H. Beaudry* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Chrysostôme*, dans le comté de *Chateauguay*.

Par l'honorable *M. Ross*—des syndics de la congrégation de "*Knex's Church*" *Toronto*.

Par l'honorable Orateur—de l'association des instituteurs en liaison avec l'école normale *McGill*—et de *William Chapman* et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Des syndics et des Membres de l'église *St. André*, à *Guelph*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*, demandant un acte pour les autoriser à vendre certaines terres d'église et d'en appliquer les produits à la construction et à la dotation d'une nouvelle église.

De *Marcel Bolduc* et autres, de la paroisse de *Saint-Urbain*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant une allocation pour la reconstruction d'un pont sur la rivière du *Gouffre*, dans la dite paroisse.

De *Thomas Molson* et autres, membres de l'église "*Of the order of the Countess of Huntingdon's Connexion*," demandant un acte pour les autoriser à tenir des registres de mariages, baptêmes et sépultures.

De la municipalité du comté d'*Argenteuil*, demandant que la pétition de certains individus pour être incorporés comme compagnie du canal de *St. André*, *Lachute* et *St. Jérôme*, soit favorablement reçue—aussi demandant que l'établissement de la Rivière Rouge soit annexé à cette Province et en forme partie, et que l'on élise des Membres pour représenter le dit établissement dans les deux Chambres du Parlement—et aussi demandant que la résolution adoptée par l'Assemblée Législative, le 7 mai dernier, à l'égard des pouvoirs que doivent avoir les municipalités

de contrôler la distribution des revenus du fonds des réserves du clergé, soit rescindée.

Des dames de l'école des enfants en bas âge de la basse-ville de *Québec*—et de la faculté médicale du collège *McGill*, demandant séparément une allocation.

Du révérend *J. L. Prevost* et autres, de la paroisse de *Lachine*, dans le comté de *Jacques-Cartier*—de *Benjamin Desjarlais* et autres, de la paroisse de *Saint-Jean-Baptiste-de-Roxton Falls*, dans le comté de *Shefford*—du révérend *P. A. Sylvestre* et autres, de la paroisse de *Saint-Marcel*, dans le comté de *Richelieu*—et du révérend *M. Foisy* et autres, de *Saint-Michel*, dans le comté de *Napierville*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance.

De la municipalité du township de *Brantford*, demandant que l'acte qui transfère les réserves du clergé aux municipalités, soit amendé de manière à leur permettre de placer les revenus d'icelles, soit par prêt ou autrement, comme bon leur semblera ; et aussi demandant un acte pour faire disparaître les doutes qui se sont élevés quant à la légalité des séances du dit conseil tenues à *Brantford* susdit.

De *O. E. Casgrain* et autres, des paroisses de *L'Islet* et *Saint-Cyrille*, dans le comté de *L'Islet*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin à travers les townships en arrière de ces paroisses, jusqu'à la ligne provinciale.

De *Hugh McDermid*, ancien capitaine au premier régiment de milice de *Stormont*, demandant à être indemnisé des dépenses qu'il a encourues pour fournir des recrues pendant la guerre de 1813.

De *Pierre Paré* et autres, de la paroisse de *St. Vincent-de-Paul*, dans le comté de *Laval*, demandant une allocation en faveur de l'institut des artisans de *St. Vincent-de-Paul*.

De la municipalité des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*, demandant un acte pour faire disparaître les doutes quant au droit de la municipalité de la ville de *Goderich*, de céder un lot de terre en faveur de la municipalité de *Huron* et *Bruce*, et d'en ratifier la dite cession.

De la municipalité du township *Willoughby*, demandant que la compagnie du pont international soit incorporée aux fins de construire un pont sur la rivière *Niagara*, près le *Fort Erié*.

De *W. Lewis*, président d'une assemblée publique tenue dans la cité d'*Ottawa*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour relier les eaux du lac *Huron* avec celles de l'*Ottawa*, en construisant de nouveaux canaux à la *Chaudière* et aux *Châts*, et en élargissant ceux de *Carillon* et *Grenville*.

De la municipalité des townships-unis de *Bagot*, *Bamfield* et *Brougham*, de

mandant une allocation pour compléter l'embranchement du chemin d'*Opiongo*, appelé *Arnprior* et *Mount St. Patrick*, jusqu'à la distance de trente milles en remontant la vallée de la rivière *Madawaska*.

De *S. J. Dawson* et autres, du district des *Trois-Rivières*, demandant un acte pour protéger les pêcheries du saumon et de la truite saumonée dans le *Bas-Canada*.

De *Robert McBride* et *Donald Buchanan*, du comté de *Lambton*, banqueroutiers, demandant qu'il soit inséré une clause dans le bill maintenant devant le parlement pour abroger l'acte des débiteurs insolubles de 1856, à l'effet de laquelle les droits de ceux qui ont déjà pétitionné soient respectés.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état général du revenu capital de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du *Canada*, pour les six mois finissant le 31 décembre, 1856; aussi, l'exposé de la dépense y ayant rapport; aussi, le revenu général de la dite compagnie pour les six mois finissant le 31 décembre, 1856; aussi, l'exposé de la dépense auquel il est référé dans le dit revenu général; et aussi, le bilan général jusqu'au 31 décembre, 1856.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour mieux prévenir les accidents sur les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour exiger que les comptes rendus au gouvernement provincial soient rendus en dollars et en cents," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser les cours de Chancellerie, du Banc de la Reine et des Plaids Communs, dans le *Haut-Canada*, respectivement, à admettre certaines personnes à pratiquer dans les dites cours," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables *MM. Boulton, Ross, Vankoughnet, Prince* et *Murney*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable *M. Dionne* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour

“expliquer et amender l'acte intitulé : “Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif et le rendre électif,” et pour d'autres fins.”

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Murney*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après un long débat, et

La question d'ordre s'étant élevée,

L'honorable Orateur a été appelé à donner son opinion quant à la constitutionnalité de conserver la huitième clause du dit bill qui a rapport à l'élection d'un Orateur.

Sur quoi, l'honorable Orateur ayant déclaré qu'elle était, dans son opinion, inconstitutionnelle et ne devrait pas former partie du bill,

La dite huitième clause a été retranchée avec la permission de la Chambre.

La question a été alors mise sur la motion pour la seconde lecture du bill, moins la huitième clause, et

Elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, moins la dite huitième clause, a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *de Blaquièrre*, *Vankoughnet*, *J. Morris*, *Fergusson*, *Masson*, *Murney* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour protéger les pêcheries dans le *Haut-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *J. Morris*, *Prince*, *de Blaquièrre*, *Fergusson* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : “Acte pour autoriser *Charles Lockey Beard* à “pratiquer comme arpenteur,” il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 24 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNE,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
BOULTON,
ROSS,
WILSON,

Les honorables MM.

SEYMOUR,
ARMSTRONG,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS
RENAUD,
DE LATERRIÈRE,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
PATTON,
MURNEY,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Wilson*—des directeurs et syndics de l'asile *St. Patrice* des orphelins de *Montréal*—de *L. Boucher*, de la paroisse de *St. Marcel*—du révérend *E. Lecours* et autres—et de *F. Dubois* et autres, de la paroisse de *St. Aimé*, tous du comté de *Rouville*.

Par l'honorable M. *Renaud*—de l'association de la bibliothèque de *St. Jean*, dans le comté de *St. Jean*—et des directeurs de l'école d'industrie et de refuge de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de l'association chrétienne des jeunes gens de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Dionne*—du révérend *Louis Manseau* et autres, de la paroisse de *St. Antoine-de-la-Baie-du-Févre*, dans le comté de *Yamaska*—et de *Moïse Boisvert* et autres, de la paroisse de *St. Thomas-de-Pierreville*, dans le dit comté.

Par l'honorable M. *Moore*—de *J. E. Côté* et autres, du township de *Weedon*—de *J. J. LeBel* et autres, de *Garthby*—et de la municipalité du township de *Brome*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *L. Dussault* et autres—de *F. X. Marcotte* et

autres—*d'Antoine Plamondon* et autres, tous du comté de *Portneuf*—de *L. G. Duval* et autres—de *L. Boucher* et autres—du révérend *J. H. Dorion* et autres—de *Joseph Lemais* et autres, tous du comté de *St. Maurice*—de *Félix Emmanuel Juneau*, de la cité de *Québec*—de la corporation de la dite cité de *Québec*—du révérend *P. C. Dubé* et autres, de la paroisse de *St. Martin*, dans le comté de *Laval*—de l'institut des artisans de *Québec*—de l'institut des artisans de *Yamachiche*, dans le comté de *St. Maurice*—*d'Antoine Brunet* et autres, de la paroisse de *St. François-de-Sales*, dans le comté de *Laval*—de la municipalité du dit comté de *Laval*—et de l'association de la bibliothèque des instituteurs du district de *Québec*.

Par l'honorable *M. de Laterrière*—de la municipalité des paroisses de *Sainte-Geneviève-de-Batiscan* et de *Saint-Prosper*, dans le comté de *Champlain*—et de *Joseph Hovington* et autres, des townships de *Tadoussac* et les *Bergeronnes*, dans le comté de *Saguenay*.

Par l'honorable *M. Patton*—de *William Gibson* et autres, des townships de *Rama*, *Mara*, *Thora* et *Scott*.

Par l'honorable *M. Vankoughnet*—de l'honorable *James Macaulay* et autres, de la banque coloniale du *Canada*—de la municipalité du township de *Osborne*—et de la corporation de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable *M. Prince*—de la municipalité du township de *Harwich*—de *William T. Parren*, du township de *Wallace*—de *Thimothy O'Callaghan* et autres, du township de *Peel*—de *Thomas Harrington* et autres, du township de *Maryborough*—et d'*Andrew Mitchell* et autres, des townships d'*Arthur* et *Luther*.

Par l'honorable *M. Hollis Smith*—de la municipalité du comté de *Compton*—et de la municipalité du township de *Bolton*.

Par l'honorable *M. Ross*—de la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Charles Alfred Cuthbert* et d'*Edward Octavian Cuthbert*, de *Berthier*, dans le district de *Montréal*, exposant que comme propriétaires de la seigneurie de *Berthier*, ils ont été exposés à une dépense de cent six louis treize chelins, en conséquence des dispositions de la troisième section de la 18^e *Victoria*, chapitre 103, et demandant à être indemnisés.

De *Joseph Soper* et autres, du township de *Burford*, dans le comté de *Brant*, demandant qu'il ne soit passé aucun bill pour changer l'ancien arpentage de la quatrième concession du dit township.

De *Calvin McQueston* et autres, de *Hamilton*, demandant un acte pour les au-

toriser à vendre et transporter, incertain lot de terre et d'en appliquer les revenus à la construction de l'église presbytérienne de la rue *McNab*, dans la dite ville.

De *Joseph Simpson* et autres, des paroisses de *L'Islet* et *St. Cyrille-de-Lessard*, dans le comté de *L'Islet*, demandant une allocation de mille cinq cents louis pour les mettre en état d'ouvrir un chemin depuis la paroisse mentionnée en dernier lieu jusqu'à la ligne provinciale.

De *Jean-Baptiste Martin* et autres, du township de *Woodbridge*, dans le comté de *Kamouraska*, demandant une allocation pour prolonger un chemin dans ce township ; et que le prix des terres de la couronne dans les deuxième et troisième rangs d'icelui soit réduit.

De la municipalité du township de *Delaware*—et de *George Deadman* et autres, du dit township de *Delaware*, demandant séparément que les lignes frontières en dispute du dit township, soient réglées suivant le plan et l'arpentage de *Samuel Peters*, écuyer.

De *James Kirby* et autres—et de *Henry Yates* et autres, de *Brantford*—de *Charles Baby* et autres,—et de *Edward Green* et autres, d'*Essex*—de *Nicholas Weeks* et autres,—de *Charles Cromwell* et autres,—et de *E. P. B. Clark* et autres, de *Fort Erié*—de *R. McKinnon* et autres,—et de *George Leach* et autres, de *Caledonia*,—de *Thomas R. Merritt* et autres, de *St. Catherines*—de *Thomas Kidd* et autres, de *Paris*—de *William Hudson* et autres, de *Cayuga*—d'*Alexander Nasmyth* et autres, de *London*, demandant séparément un acte d'incorporation sous les nom et titre de "Compagnie du pont international," pour la construction d'un pont sur la rivière *Niagara*, près *Buffalo*.

Des municipalités des townships de *South Easthope*, *Onondaga*, *North Norwich*, *Delaware*, *Goderich*, *McGillivray*, *Humberston*, *Crowland*, *Wainfleet*, *Seneca*, *Meresa*, *Sandwich*, *Bertie*, et *Walsingham*—et de *James Little* et autres, de *Caledonia*, demandant séparément l'incorporation de la "compagnie du pont international" pour la construction d'un pont sur la rivière *Niagara*, près le *Fort Erié*.

Du révérend *J. N. Trudel* et autres, de la paroisse de *Saint-Isidore*, dans le comté de *Laprairie*—et du révérend *J. B. Bélanger* et autres, de la paroisse de *Saint-Ours*, dans le comté de *Richelieu*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance.

De *Narcisse Normand* et autres—de *François Duchainau* et autres—de *P. G. Fournier* et autres, tous du comté de *L'Islet*—de *H. Laurin* et autres—et du révérend *D. Paradis* et autres, du comté de *Saint-Maurice*, demandant séparément des modifications à l'acte des municipalités et des chemins de 1855.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été.

Ordonné, Que la pétition présentée à cette Chambre mercredi, le 11 du courant, de *Thomas Woodbridge* et autres, de la ville de *Sandwich*, demandant un acte pour étendre les limites de la dite ville, et de plus l'incorporation de la dite ville, soit référée à un comité spécial composé des honorables MM. *Gordon*, *J. Morris*, *Patton*, *Murney* et *Prince*.

Sur motion de l'honorable M *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *Hugh McDermid*, ancien capitaine au premier régiment de milice de *Stormont*, demandant à être indemnisé des dépenses qu'il a encourues pour fournir des recrues pendant la guerre de 1813, soit imprimée dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

Les Membres du Conseil Législatif formant partie du comité des deux Chambres chargé de l'administration de la bibliothèque du parlement, ont l'honneur de présenter leur premier rapport:—

Le comité a reçu de l'honorable *P. H. Moore*, un rapport sur la mission qui lui avait été confiée par les deux Chambres pendant la dernière session, de visiter la capitale des *Etats-Unis*, celles de la *Louisiane* et de quelques états limitrophes de l'Union Américaine, dans la vue d'organiser un système d'échange de leurs lois, journaux et autres documents publics pour ceux de cette province.

Le comité a l'honneur de soumettre une copie de ce rapport, et d'exprimer en même temps sa satisfaction sur le zèle dont M. *Moore* a fait preuve dans cette occasion ainsi que sur le succès de sa mission.

Le comité soumettra sous peu des résolutions de remerciements pour les dons qui ont été faits à M. *Moore*, et aussi pour offrir, en retour de ces riches envois, les documents officiels de cette province, aux différents gouvernements des *Etats-Unis*, avec lesquels il a été pris des mesures pour l'échange de ces ouvrages.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,

20 mars, 1857.

Au comité conjoint de l'honorable Conseil Législatif et de l'honorable Assemblée Législative, chargé d'assister les honorables Orateurs dans l'administration de la bibliothèque du parlement.

Honorables Messieurs :

Je prends la liberté de vous soumettre le rapport suivant, qui contient un aperçu du résultat de la mission que j'ai entreprise aux *Etats-Unis*, sous les auspices de votre honorable comité.

(Signé,) P. H. MOORE.

HÔTEL DU PARLEMENT,
Toronto, 10 mars, 1857.

Le comité conjoint des deux Chambres pendant la dernière session avait—

Résolu, Qu'en remplacement de M. Langton, et pour mettre à exécution les vues exprimées dans son quatrième rapport de la session précédente, je serais prié de me rendre à *Washington*, à la *Louisiane* et dans les autres Etats de l'Union Américaine, afin d'y organiser un système d'échange des lois, journaux et autres documents publics des principales Législatures des *Etats-Unis* avec cette province ; et aussi, d'obtenir pour la bibliothèque des dons de tous autres ouvrages importants sur l'histoire, le droit constitutionnel et sur les sciences qu'il serait possible de se procurer.

Votre comité m'ayant confié ce devoir, et ayant aussi reçu des lettres des honorables Orateurs, me priant de me rendre à l'invitation de votre comité, j'ai en conséquence entrepris cette mission, et le 28e mai dernier, j'ai laissé *Toronto* pour me transporter à mon domicile dans le *Canada-Est*, où j'ai passé quelques jours à faire les préparatifs nécessaires avant de m'éloigner de chez moi. Je me suis ensuite rendu directement à *Washington*. Le congrès étant en session, j'ai pu effectuer les arrangements nécessaires avec les autorités du Gouvernement Fédéral et établir pour l'avenir un système d'échange régulier entre les *Etats-Unis* et le *Canada*.

J'ai reçu dans l'accomplissement de cette tâche, le concours de différents Messieurs du Sénat et de la Chambre des Représentants, que j'avais connus autrefois, et dont la coopération m'a été des plus utile. Le succès de ma mission à *Washington*, est dû en grande partie à M. le juge *Collamer*, du sénat des *Etats-Unis*, et à M. le juge *Chipman*, du département du secrétaire d'état, et je saisis cette occasion pour offrir à ces messieurs mes plus sincères remerciements.

M. le Président des *Etats-Unis* qui m'a fait un accueil très-gracieux, m'a donné l'assurance que les différents départements du Gouvernement Fédéral recevraient des ordres les autorisant à fournir les documents dont ils pourraient disposer. Les

bons précieux et nombreux qu'ils nous ont transmis font foi que ces ordres ont été donnés et exécutés avec libéralité.

Dans tous les Etats de l'union que j'ai visités, les gouverneurs et les autorités se sont montrés très disposés à répondre à mon appel et à faire les échanges demandés ; ils ont aussi témoigné un désir sincère d'entretenir des relations amicales avec le peuple et le gouvernement du *Canada* ; mais, comme plusieurs des législatures n'avaient pas délégués les pouvoirs nécessaires pour effectuer ces échanges, les gouverneurs de ces Etats se sont vus obligés de convoquer des sessions exécutives afin de passer des résolutions de nature à donner effet à ma mission ; et ces fonctionnaires ne résidant que rarement au siège du gouvernement, hors les sessions de la Législature, il m'a fallu souvent voyager d'une extrémité à l'autre d'un état, afin de réunir ses officiers et d'assurer le succès de ma mission. J'ose me flatter que ces résultats compenseront amplement le temps et les peines qu'elle a coûtés.

Un coup d'œil jetté sur les catalogues des bibliothécaires des deux Chambres, permettra d'apprécier les nombreux et importants ouvrages que j'ai obtenus du Gouvernement Fédéral à *Washington*, et de différents autres Etats de l'Union, à part d'une collection précieuse attendue d'un jour à l'autre à *Toronto*, de la part des Etats de la *Louisiane* et du *Michigan*. Le choix que j'ai fait à la Louisiane, renferme des ouvrages sur la jurisprudence civile et criminelle, ainsi qu'un nombre de volumes se rattachant à la politique, à l'histoire, à la littérature et aux sciences, tant en anglais qu'en français.

On appréciera surtout l'importance de cette mission, si l'on réfléchit que les additions considérables faites cette année à notre bibliothèque, ne forment qu'un premier envoi et que nous allons recevoir annuellement des *Etats-Unis*, ces ouvrages importants et si dispendieux.

En terminant, je me permettrai d'offrir mes félicitations à votre comité sur les améliorations et les embellissements qui ont été faits à la bibliothèque, et qui la placent au rang des premières institutions de ce genre sur ce continent, tant sous le rapport de la valeur et de la beauté des ouvrages, que sous le rapport de la classification et du cataloguement des volumes.

(Signé),

P. H. MOORE.

Sur motion de l'honorable M. J. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Gordon* il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour empêcher les cruautés et mauvais traitements envers les bestiaux et autres animaux, et pour amender la loi relative à leur mise en fourrière," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des hono-

rables MM. *Prince, Patton, Murney, Fergusson, Simpson, Armstrong* et *Cartier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour autoriser *Charles Lockey Beard* à " pratiquer comme arpenteur provincial," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, il a été
Proposé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,
Qu'ils soient adoptés.

Après des débats,

La question a été mise pour l'adoption du premier amendement,

Sur quoi l'honorable M. *Patton* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit premier amendement ne soit pas maintenant adopté, mais que le rapport du comité soit pris en considération d'hui en six mois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un nouveau débat,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renard,</i>	<i>Vankoughn et.—11.</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>	

NON-CONTENTS :

Les Honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>de Blaquièrre,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Widmer.—11.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Smith, Harmannus</i>	

Et la Chambre étant également divisée, la dite motion a été résolue dans l'affirmative par la voix prépondérante de l'Orateur.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *de Blaquièrre* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Que lorsque la Chambre s'ajournera, ce jour, elle s'ajourne à jeudi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à jeudi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 26 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur,

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNE,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
ROSS,
MILLS,
WILSON,
SEYMOUR,

Les honorables MM.

ARMSTRONG,
PERRY,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS,
RENAUD,
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
PATTON,
SMITH, HOLLIS.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Wilson*—de *Joseph Pothier*, de *Sorel*.

Par l'honorable M. de *La Terrière*—du très-révérend le lord évêque de *Québec*, et autres, du même lieu.

Par l'honorable M. *Armstrong*—du révérend *J. O. Giroux* et autres, du comté de *Berthier*—de *Norbert Goulet* et autres, de la paroisse de *St. Cuthbert*—de *W Morrison* et autres, de la paroisse de *St. Gabriel-de-Brandon*—d'*Albert Farley* et autres, de la paroisse de *l'Isle-du-Pads*—et de *J. B. Chalut* et autres, de la paroisse de *Berthier*, tous du comté de *Berthier* susdit.

Par l'honorable M. *Dionne*—de *George Baptist* et autres, de la ville des *Trois-Rivières*—et de *J. Duguay* et autres, de la paroisse de *La Baie*, dans le comté de *Yamaska*.

Par l'honorable M. *Harmannus Smith*—de la municipalité du comté de *Wentworth*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—du révérend *F. Tremblay* et autres, du township de *Stukeley*—de *Samuel Child* et autres, du township de *Burford*, dans le comté de *Stanstead*—et de *John Felton*, de *Sherbrooke*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de la municipalité du comté de *Lincoln*—de *F. M. Holmes* et autres, de *Brockville*—de *Richard D. Fraser*, de *Fraserfield*—de la municipalité du township de *Lambton*—et du conseil de ville de la ville de *St. Catharines*.

Par l'honorable M. *de La Terrière*—de *John Nairne* et autres, de la seigneurie de *Murray Bay*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—du dispensaire de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité de la ville d'*Owen Sound*—et de *James Telfer* et autres, du township de *Nottawasaga*, dans le comté de *Simcoe*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—du révérend *P. Bédard* et autres, de la paroisse de *Saint Rémi*, dans le comté de *Napierville*—de *Jean Caron* et autres—du révérend *Frs. Bégin* et autres, du comté de *Kamouraska*—du révérend *C. Gauvreau* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne*—de *Joseph Peltier* et autres, du township d'*Ixworth*—du révérend *J. Doucet* et autres, de la paroisse de *Ste. Hélène*—du révérend *N. Doucet* et autres, de la paroisse de *St. André*—et du révérend *E. Quertier* et autres, tous du comté de *Kamouraska* susdit.

Par l'honorable M. *Renaud*—de la municipalité du comté de *Vaudreuil*—de *William Hamilton* et autres, de la province du *Canada*—de *C. Archambault* et autres, du comté de *Beauharnais*—de *R. A. Bisson* et autres, de la paroisse de *St. Urbain Premier*, dans le comté de *Chateauguay*—et des sœurs de *Ste. Anne*, à *St. Jacques-de-l'Achigan*, dans le comté de *Montcalm*.

Par l'honorable M. *Masson*—de la chambre de commerce de *Montréal*—du révérend *Z. Gingras* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Baptiste-des-Ecureuils*—de *Samuel Houde* et autres, de la paroisse de *St. Charles-des-Grondines*—de *Timothée Delisle* et autres, de la paroisse de *St. Augustin*—de *P. Benoit* et autres, de la paroisse de *Deschambault*—du révérend *C. E. Poiré* et autres, de la paroisse de *Deschambault*, tous dans le comté de *Portneuf*—de la société des artisans de *St. Césaire*—de *François Laliberté* et autres, du township de *Granby*, dans le comté de *Missisquoi*—de *Robert Gillespie* et autres, du comté de *Rouville*—de *George M. Bradford* et autres, du comté d'*Argenteuil*—de *A. Bissonnette* et autres, de la paroisse de *St. Valentin*, dans le comté de *St. Jean*—et de *Joseph Lyons* et autres, de la religion *Judaïque*, dans la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de la municipalité du comté d'*Ontario*—et de la

municipalité des townships-unis de *Mara* et *Rama*.

L'honorable M. *Prince* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Charles Roger*, de *Québec*, auteur d'un ouvrage sur le *Canada*, demandant une allocation.

Du révérend *E. Denroche*, de *Springfield*, demandant que certains arrérages de salaire à lui dûs comme missionnaire de l'église-unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, lui soient payés à même le fonds de commutation des réserves du clergé.

De *A. A. Adams* et autres, du township de *Barnston*, dans le comté de *Stanstead*, demandant que les préfets des conseils de comté soient autorisés à enregistrer leurs votes lorsque la passation d'une mesure requiert les votes de plus de la majorité.

De la municipalité du township de *Goderich*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure pour changer les lignes frontières actuelles des comtés-unis de *Bruce* et *Huron*.

De *Joseph Verrette* et autres, du comté de *Portneuf*, demandant certaines modifications à l'acte municipal et des chemins de 1855.

De la municipalité du comté de *Carlton*, demandant un acte pour autoriser les municipalités de comté à nommer leurs shérifs, greffiers de la paix et géôliers.

De *Louis Poiré* et autres, du port de *Québec*, demandant que les dispositions de la 14^e et 15^e *Victoria*, chapitre 126, relatives à l'examen du mécanisme et de la coque des vapeurs, soient abrogées ou au moins modifiées.

De la municipalité du comté de *Chateauguay*, demandant qu'aucune partie des townships de *Russelltown* ou *Jamestown*, dans ce comté, ne soit annexée au comté de *Huntingdon*.

Du révérend *J. A. Provençal* et autres, du comté de *Rouville*, demandant une allocation pour réparer le chemin conduisant de *Chambly* à *St. Césaire* et *Granby*.

De *J. W. Drew* et autres, du township de *Bolton*—de la municipalité du dit township de *Bolton*—et de la municipalité du comté de *Brome*, demandant séparément qu'il ne soit adopté aucune mesure pour l'annexion d'une partie du township de *Bolton*, dans le dit comté de *Brome*, au township de *Magog*, dans le comté de *Stanstead*.

De *Charles Starnes* et autres—de *G. N. Johnson* et autres, tous du comté de

Huntingdon—et de *Charles A. Cook* et autres, de *Plattsburgh*, dans l'état de *New York*, demandant séparément que l'amalgamation ou union de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *New York*, avec la compagnie du chemin de fer de *Champlain* et du *St. Laurent*, n'ait pas lieu.

Du révérend *L. B. Brien* et autres, de la paroisse de *St. Mathias*—de *Pierre Rainville* et autres, de la paroisse de *Ste. Marie*—du révérend *J. A. Provençal* et autres, de la paroisse de *Saint-Césaire*—du révérend *J. L. Blanc* et autres, de la paroisse de *L'Ange-Gardien*—du révérend *S. C. Hatti* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Baptiste*, tous du comté de *Rouville*—du révérend *F. Bourgeault* et autres, de la paroisse de "*Patronage de St. Joseph*," dans le comté des *Deux-Montagnes*—du révérend *C. A. Loranger* et autres, de la paroisse de *Ste. Marthe*, dans le comté de *Vaudreuil*—du révérend *J. O. Archambault* et autres, de la paroisse de *St. Timothée*—et du révérend *H. Beaudry* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Chrysostôme*, dans le comté de *Chateauguay*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance.

De *George Paris* et autres, des townships de *Dunwich*, *Aldborough*, *Oxford*, *Ekfrid*, *Mosa*, *Euphemia*, *Zone*, *Metcalfe* et *Brooke*, demandant que les dits townships forment un nouveau comté, et qu'un lieu central soit choisi pour la ville de comté.

De *William Chapman* et autres, de *London*, demandant à être incorporés sous les nom et raison de "Compagnie des magasins, quais et docks sud de *Québec*."

Des syndics de la congrégation de *Knox' Church*, *Toronto*, demandant un acte pour faire disparaître tous doutes relativement au mode d'élection des dits syndics.

Des syndics de l'hôpital général de *Toronto*, demandant un acte pour autoriser à émettre des débentures jusqu'au montant de £5,000, aux fins de liquider la dette de la dite institution.

De *Robert Moodie* et autres, de *Toronto*, demandant que le bill intitulé: "Acte pour protéger les propriétaires de terres sur les côtes du lac *Ontario*, dans "les comtés de *York*, *Peel* et *Halton*," ne devienne pas loi.

De l'Association des instituteurs en liaison avec l'école normale *Mc Gill*, demandant une allocation pour la formation d'une bibliothèque.

De la corporation de la cité de *Toronto*, demandant un acte pour autoriser la construction d'un nouvel aqueduc dans la dite cité, et l'autorisation d'imposer une taxe sur les consommateurs pour l'entretien d'icelui.

d'une compagnie pour la manufacture de la toile de coton dans la dite ville de *Sherbrooke*.

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté à la Chambre des retours des municipalités du *Haut-Canada*, préparés en conformité à l'acte 16 *Victoria*, ch. 193, qui pourvoit à ce que certains retours annuels soient faits au gouvernement.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un retour des mariages, baptêmes et sépultures dans le district de *Québec*, pour l'année 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable *M. J. Morris* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour autoriser l'exploitation des cours d'eau."

Le dit bill a été la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable *M. Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour faciliter la dépêche des affaires devant les grands jurés."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Les honorables *MM. Murney* et *Boulton* sont entrés.

L'honorable *M. de Blaquièrre* a proposé, secondé par l'honorable *M. J. Morris*, Qu'il soit ordonné au greffier de rembourser à *M. C. L. Beard*, les honoraires qu'il a reçus à raison de son bill qui a été rejeté par cette Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable *M. Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour modifier les lois d'usure," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, priant Sa Majesté qu'il lui plaise gracieusement permettre au Conseil Législatif d'élire son Orateur, et de vouloir bien ne pas insister sur sa prérogative royale à cet égard.

Sur motion de l'honorable *M. Prince*, secondé par l'honorable *M. J. Morris*, il a été

Ordonné, Que la considération de la dite motion soit remise à mercredi prochain en quinze.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété," il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois le premier jour de mai prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour prévenir les accidents sur les chemins de fer," il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 27 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNE,
WIDMER,
MORRIS, J.
FERRIER,
BOULTON,
MILLS,
WILSON,
SEYMOUR,

Les honorables MM.

PERRY,
SMITH, HARMANNUS
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
PATTON,
MURNEY,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. de Blaquièrre—de Wm. Gooderham et autres, de Toronto.

Par l'honorable M. de La Terrière--de John Dohoney, de la paroisse de Valour.

tier, dans le comté de *Québec*—et du révérend *F. X. Côté* et autres, de la paroisse de *Ste. Geneviève-de-Batiscan*, dans le comté de *Champlain*.

Par l'honorable *M. Masson*—du révérend *M. Duguay* et autres, de la paroisse de *Ste. Flavie*—du conseil municipal de la paroisse de *St. Simon*, dans le comté de *Rimouski*—de *Théophile Marcotte* et autres, de la paroisse de *St. Basile*, dans le comté de *Portneuf*—du révérend *T. Brassard* et autres, de la paroisse de *St. Ignace-du-Côteau-du-Lac*, dans le comté de *Soulanges*—du révérend *J. S. Thérberge* et autres, de la paroisse de *St. Augustin*—de *Casimir Leroux* et autres, de la paroisse de *Ste. Placide*—de *Dosithé Dupras*—et du révérend *W. Dufresne*, tous du comté des *Deux-Montagnes*.

Par l'honorable *M. Dionne*—du révérend *P. de Villiers* et autres—et de *Damien Hardy* et autres, tous du township de *Maddington*, dans le district des *Trois-Rivières*.

Par l'honorable *M. Seymour*—de l'institut des artisans et de l'association de la bibliothèque de *Milton*.

Par l'honorable *M. Hollis Smith*—du révérend *Charles P. Emery* et autres, du comté de *Mégantic*.

Par l'honorable *M. Vankoughnet*—des municipalités des townships de *Saugeen, Truckersmith, Ashfield, Stanley, McKillop, Hullett et Brant*, tous dans les comtés-unis de *Huron et Bruce*—de la municipalité du township de *McGillivray*, dans le comté de *Huron*—du bureau des syndics d'école de la cité de *Toronto*—et de *Samuel Muckleston* et autres, de *Kingston*, assureurs, consignataires et patrons de vaisseaux intéressés dans la navigation du lac *Ontario*.

Par l'honorable *M. Fergusson*—du synode de l'église *Presbytérienne* du *Canada*.

Par l'honorable Orateur—de *L. Z. Duval* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Port-Joli*, dans le comté de *L'Islet*—de *Eugène Devret* et autres, de la paroisse de *St. Eloi*—de *Olivier Maclure* et autres, de la paroisse de *l'Isle-Verte*—de *J. B. Lavoie* et autres—et de *Joseph Mailloux*, tous du comté de *Témiscouata*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Des directeurs et syndics de l'asile *St. Patrice* des orphelins de *Montréal*, demandant des modifications à leur acte d'incorporation.

De *William Gibson* et autres, des townships de *Rama, Mara, Thorah et Scott*, demandant qu'un bureau d'enregistrement soit établi à *Beaverton*.

Du révérend *Louis Manseau* et autres, de la paroisse de *St. Antoine-de-la-Baie*.

du-Févre, dans le comté de *Yamaska*, demandant une allocation pour ériger une maison d'école dans cette paroisse.

De la municipalité du township de *Harwick*, dans le comté de *Kent*, demandant qu'un phare soit érigé à la pointe *Rondeau*, sur le lac *Erié*.

De l'association chrétienne des jeunes gens de *Montréal*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour la meilleure observation du dimanche dans le département de la poste et sur les canaux du *St. Laurent*.

De *Joseph Hovington* et autres, des townships de *Tadoussac* et des *Bergeronnes*, dans le comté de *Saguenay*, demandant un acte pour préserver le saumon et la truite saumonée.

Du maire, des conseillers et des citoyens de la cité de *Québec*, demandant un octroi de deux millions d'acres de terre sur la partie Bas-Canadienne de la rivière des *Outaouais*, en faveur de la compagnie du chemin de fer de la rive Nord et de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Bytown*.

De la municipalité du township de *Brome*, demandant que les comtés de *Shefford*, *Missisquoi* et *Brome*, soient constitués en un district judiciaire indépendant.

De la corporation de la cité d'*Ottawa*, demandant un acte pour autoriser les municipalités qui ont des actions dans les compagnies de chemins de fer, de voter à l'élection des directeurs suivant le nombre des actions qu'elles auront souscrites.

De la municipalité du township de *Bolton*, dans le comté de *Brome*, demandant qu'il ne soit passé aucune mesure pour annexer une partie du dit township de *Bolton* au township de *Magog*, dans le comté de *Stanstead*.

De l'honorable *J. B. Macaulay* et autres, demandant un acte pour ratifier et confirmer différentes ventes et transports faits par les syndics et exécuteurs du testament de feu *James Macaulay*, en son vivant du township de *York*, écuyer, et pour d'autres fins.

De la municipalité du comté de *Compton*, demandant à être indemnisée des dépenses que lui a causées la vente illégale de certaines terres de la couronne, dans le dit comté, à raison de listes défectueuses des terres de la couronne fournies au secrétaire-trésorier du dit comté.

De la municipalité du township d'*Usbourne*, demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour changer les limites actuelles des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*.

De l'institut des artisans de *Yamachiche*—de l'association de la bibliothèque des instituteurs du district de *Québec*—des directeurs de l'école d'industrie et de

refuge de *Montréal*—de l'association de la bibliothèque de *St. Jean*—de l'institut des artisans de *Chambly*—et de *Félix Emmanuel Juneau*, de *Québec*, de la part d'une institution littéraire fondée par lui, demandant séparément une allocation.

Des municipalités des paroisses de *Sainte-Geneviève-de-Batiscan* et de *Saint-Prospère*, dans le comté de *Champlain*, demandant séparément l'abrogation de l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, et de l'acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1856, ainsi que des modifications aux lois du *Haut-Canada*, relatives à l'éducation.

De *Thimothy O'Callaghan* et autres, du township de *Peel*—d'*Andrew Mitchell* et autres, des townships d'*Arthur* et *Luther*—de *W. T. Parren* et autres, du township de *Wallace*—et de *Thomas Harrington* et autres, du township de *Maryborough*, tous dans le comté de *Wellington*, demandant séparément que les townships de *Luther*, *Garafraxa*, *Peel*, *Maryborough*, *Minto* et *Arthur*, soient constitués en un comté pour des fins judiciaires et municipales.

De *L. G. Duval* et autres—de *L. Boucher* et autres—du révérend *J. H. Dorion* et autres—de *Joseph Lemais* et autres—tous du comté de *St. Maurice*—de *F. X. Marcotte* et autres—de *L. Dussault* et autres—d'*Antoine Plamandon* et autres, tous du comté de *Portneuf*—de *Moïse Boisvert* et autres, de la paroisse de *St. Thomas-de-Pierreville*, dans le comté de *Yamaska*—de la municipalité du comté de *Laval*—et de *L. Boucher* et autres, de la paroisse de *St. Marcel*, dans le comté de *Richelieu*, demandant séparément des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1856.

De la banque coloniale du *Canada*—de la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau de *Toronto*, demandant des modifications à leurs chartes.

Du révérend *E. Lecours* et autres,—de *F. Dubois* et autres, tous de la paroisse de *St. Aimé*, dans le comté de *Laval*—du révérend *P. C. Dubé* et autres, de la paroisse de *St. Martin*, dans le comté de *Laval*—d'*Antoine Brunet* et autres, de la paroisse de *St. François-de-Sales*, dans le dit comté de *Laval*—de *J. T. LeBel* et autres, de *Garthby*—et de *J. E. Côté* et autres, du township de *Weedon*, dans le comté de *Wolfe*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance.

Les honorables MM. *Armstrong* et *Cartier* sont entrés.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour modifier la loi pour l'admission des procureurs."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial chargé de prendre en considération et faire rapport sur la pétition de *T. Woodbridge* et autres, de la ville de *Sandwich*, demandant un acte pour étendre les limites de la dite ville, et de plus l'incorpora-

tion de la dite ville, a fait rapport que, dans son opinion, la demande de la dite pétition devait être accordée, et qu'il a préparé le projet d'un bill en conséquence.

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

Alors l'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour expliquer et amender l'acte intitulé : " Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif et le rendre électif," et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Ordonné, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mardi prochain.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain en quinze, et qu'il y ait appel de la Chambre ce jour là pour prendre le dit bill en considération.

L'honorable M. *Vankoughnet* a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

EDMUND HEAD.

Le Gouverneur-Général transmet à l'honorable Conseil Législatif les comptes publics de la province pour l'année 1856.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Toronto, 26 mars, 1857.

Ordonné, Que les dits comptes publics restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération le rapport du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour modifier les lois d'usure."

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Que le dit rapport soit maintenant adopté.

Après des débats,

L'honorable M. *Patton* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M.

Boulton,

Que le dit rapport ne soit pas maintenant adopté, mais qu'il soit pris en considération d'hui en six mois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un nouveau long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Boulton</i> ,	<i>Dionne</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Smith</i> , <i>Harmannus</i>
<i>Cartier</i> ,	<i>Duchesnay</i> ,	<i>Patton</i> ,	<i>Vankoughuet</i> ,
<i>de LaTerrière</i> ,	<i>Morris</i> , <i>J.</i>	<i>Perry</i> ,	<i>Wilson</i> .—12.

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong</i> ,	<i>Ferrie</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Smith</i> , <i>Hollis</i>
<i>de Blaquièrre</i> ,	<i>Masson</i> ,	<i>Seymour</i> ,	<i>Widmer</i> .—10.
<i>Fergusson</i> ,	<i>Moore</i> ,		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative,

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Merritt* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour augmenter le fonds social de la compagnie du "chemin de fer de *Port Dalhousie* et *Thorold*, et pour changer le nom de la "dite compagnie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Spence* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour exiger que les comptes rendus au gouvernement provincial soient rendus en dollars et en cents," et informer cette Chambre, que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 30 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNE,
MORRIS, J.
FERRIER,
BOULTON,
ROSS,
MILLS,
WILSON,

Les honorables MM.

SEYMOUR,
ARMSTRONG,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS
RENAUD,
DE LA TERRIÈRE,
MASSON,
VANKOUGHNET,
MURNEY,
SMITH, HOLLIS.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Wilson*—d'*Alexander Douglas* et autres, du village de *Fort Brié*.

Par l'honorable M. *Seymour*—de *Joseph Lee* et autres, de *Trenton*—de *Wm. Johnson* et autres, de *Consecon*—de MM. *Donaldson* et *Austin* et autres, de *St. Catharines*—de *George Gillespie* et autres, de *Picton*—et de *Gage Hagaman* et autres, d'*Oakville*, assureurs, consignataires, patrons de vaisseaux et autres intéressés dans la navigation du lac *Ontario*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *W. King* et autres, du comté de *Pontiac*—de la municipalité du dit comté de *Pontiac*—de *David Wylie* et autres, de *Brookville*—de *Gaspard Denis de Laronde*, de la seigneurie d'*Argentevil*—et de *J. P. Déry* et autres, de la paroisse de *St. Raymond*, dans le comté de *Portneuf*.

Par l'honorable M. *Cartier*—du révérend *François Louis L'Heureux* et autres, de la paroisse de la *Sainte-Trinité-de-Contrecoeur*, dans le comté de *Verchères*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de la municipalité du township de *York*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *L. Mathieu* et autres, de *Bagotville*, dans le comté de *Chicoutimi*—de *Frédéric Tremblay* et autres, de la paroisse de *St. Irénée*—de *P. Clément* et autres, de la paroisse de *St. Urbain*—de *Charles Chouinard* et

autres, du township de *Settrington*—de *Roger Savard* et autres, de la paroisse des *Eboulements*—et de *R. Bédard* et autres, de la paroisse de *St. Pierre* et *St. Paul*, communément appelée “*Baic-St.-Paul*,” tous dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable *M. Ferrie*—de *George Thompson* et autres, du village de *New Hamburg*, dans le township de *Wilmot*, et le comté de *Waterloo*.

Par l'honorable *M. Renaud*—de *Marie Hamel*, de la paroisse de *St. Rémi*, dans le district de *Montréal*—du révérend *E. Blyth* et autres, des paroisses de *Sainte-Martine*, *St. Urbain Premier*, *St. Joachim-de-Chateauguay* et *Sainte-Philomène*, dans le comté de *Chateauguay*—de *Joseph Beaupré* et autres—et de *Léandre Lebeau* et autres, tous du comté de *Montcalm*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Joseph Pothier*, de *Sorel*—et de *Richard D. Fraser*, de *Fraserfield*, demandant séparément à être indemnisés des services qu'ils ont rendus pendant la dernière guerre avec les *États-Unis*.

De *Joseph Lyons* et autres, de la religion judaïque, dans la cité de *Toronto*, demandant l'autorisation de tenir des registres de mariages, baptêmes et sépultures.

De *William Hamilton* et autres, de la province du *Canada*, demandant des modifications à l'acte qui règle l'inspection de la potasse et de la perlasse.

De la municipalité du comté de *Vaudreuil*, demandant des modifications aux lois d'enregistrement dans le *Bas-Canada*.

De *Robert Gillespie* et autres, du comté de *Rouville*, demandant une allocation pour la réparation du chemin planchéié de *Chambly* à *St. Césaire* et *Granby*.

De *F. M. Holmes* et autres, membres de la société d'horticulture de *Brockville*, demandant que l'allocation accordée aux sociétés d'horticulture du *Bas-Canada*, soit octroyée aux mêmes sociétés dans le *Haut-Canada*.

De la municipalité du comté d'*Ontario*, demandant un acte pour valider certains règlements passés par le ci-devant conseil du district de *Home*, relativement aux chemins dans le dit comté d'*Ontario*.

De *John Nairne* et autres, de la seigneurie de *Murray Bay*, demandant un acte pour la préservation du saumon et de la truite saumonée.

De la municipalité du township de *Lambton*, demandant des modifications aux lois qui règlent les corvées, et demandant que les frais de l'administration de la justice criminelle, dans le *Haut-Canada*, soient défrayés à même les fonds du revenu consolidé comme dans le *Bas-Canada*.

De *François Laliberté* et autres, du township de *Granby*, dans les comtés de *Missisquoi* et *Bagot*, demandant que certaines parties de ces comtés soient annexées au comté de *Rouville*.

De la municipalité de la ville d'*Owen Sound*, demandant qu'une compagnie soit incorporée aux fins de construire un chemin de fer depuis le village de *Brampton*, dans le comté de *Peel*, jusqu'à un endroit quelconque sur le lac *Huron*, qui ne soit pas plus au Sud que *Saugeen*.

De *James Telfer* et autres, du township de *Nattawasaga*, dans le comté de *Simcoe*, demandant que la partie Ouest du comté de *Grey*, soit constituée en un nouveau comté pour des fins judiciaires et d'enregistrement.

Des sœurs de *Ste. Anne* à *St. Jacques-de-l'Achigan*, dans le comté de *Montcalm*—du dispensaire de *Montréal*—et de la société des artisans de *St. Césaire*, demandant séparément une allocation.

De la municipalité du comté de *Vaudreuil*—de *C. Archambault* et autres, du comté de *Beauharnais*—de *P. Benoit* et autres, de la paroisse de *Deschambault*—de *Timothée Delisle* et autres, de la paroisse de *St. Augustin*, tous du comté de *Portneuf*—de *J. Duguay* et autres, de la paroisse de *La Baie*, dans le comté de *Yamaska*—du révérend *C. Gauthreau* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne*—de *Joseph Peltier* et autres, du township d'*Irworth*—du révérend *E. Quartier* et autres, de la paroisse de *St. Denis*—du révérend *Frs. Bégin* et autres—de *Jean Caron* et autres, tous du comté de *Kamouraska*—de *J. B. Chalut* et autres, de la paroisse de *Berthier*—d'*Albert Farley* et autres, de la paroisse de *l'Isle-du-Pads*—de *Norbert Goulet* et autres, de la paroisse de *St. Cuthbert*—de *W. Morrison* et autres, de la paroisse de *St. Gabriel-de-Brandon*—et du révérend *J. O. Giroux* et autres, tous du comté de *Berthier*, demandant séparément des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

Du très-révérend le lord évêque de *Québec* et autres, du même lieu, demandant une allocation pour la construction d'un chemin entre *Matane* et le township de *Fox*; et aussi, pour améliorer la navigation de la rive Sud du fleuve *St. Laurent*.

De *George M. Bradford* et autres, du comté d'*Argenteuil*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour assurer d'une manière plus équitable la distribution et le partage des lots et des licences pour la coupe des bois sur les terres incultes de la couronne.

De *John Felton*, de *Sherbrooke*, demandant à être indemnisé des pertes qu'il a essayées en sa qualité d'agent des terres de la couronne, dans la dite ville.

De *Samuel Child* et autres, du township de *Burford*, dans le comté de *Stansstead*, demandant qu'il soit permis aux préfets des conseils de comté d'enregistrer leurs votes sur les questions qui, pour être passées, demandent au-delà de la majorité des votes.

De la municipalité des townships-unis de *Mara* et *Rama*, demandant que les comtés et townships possédant des actions dans les compagnies de chemin de fer, aient l'autorité de voter comme actionnaires d'après le montant du fonds souscrit par eux.

De la municipalité du comté de *Wentworth*, demandant que les revenus provenant du placement du fonds des réserves du clergé soient appliqués, dans chaque municipalité, au soutien de l'éducation.

De la Chambre de commerce de *Montréal*, demandant que l'assurance maritime soit exemptée de l'action du bill devant le parlement relatif aux compagnies d'assurance étrangère.

De *George Baptist* et autres, des *Trois-Rivières*, demandant que, dans le cas de l'abrogation de l'acte du libre commerce de banque, il soit fait une exception en leur faveur, en conséquence des mesures qu'ils ont déjà prises pour établir une banque dans la dite ville.

Du conseil de ville de la ville de *St. Catharines*—et de la municipalité du comté de *Lincoln*, demandant séparément que la municipalité du comté de *Niagara* ait l'autorisation de déterminer par les votes des électeurs municipaux si *St. Catharines* doit être la ville de comté du dit comté.

Du révérend *F. Tremblay* et autres, du township de *Stukeley*—de *A. Bissonnette* et autres, de la paroisse de *St. Valentin*, dans le comté de *St. Jean*—de *A. R. Bisson* et autres, de la paroisse de *St. Urbain Premier*, dans le comté de *Chateauguay*—du révérend *P. Bédard* et autres, de la paroisse de *St. Rémi*, dans le comté de *Napierville*—du révérend *C. E. Poiré* et autres, de la paroisse de *Deschambault*—de *Samuel Houde*, de la paroisse de *St. Charles-des-Grondines*—du révérend *Z. Gingras* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Baptiste-des-Ecureuils*, tous du comté de *Portneuf*—du révérend *E. Quartier* et autres, de *St. Denis*—du révérend *T. Doucet* et autres, de la paroisse de *St. Hélène*—du révérend *C. Gauvreau* et autres, de la paroisse de *St. Anne*—et du révérend *N. Doucet*, de la paroisse de *St. André*, tous dans le comté de *Kamouraska*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour la suppression de l'intempérance.

Les honorables MM. *Duchesnay*, *Simpson* et *Prince* sont entrés.

Conformément à avis, il a été

Proposé par l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre à ce Conseil, copies de toutes correspondances et papiers échangés entre le Gouvernement et toute autre personne ou personnes relativement aux accusations portées contre *John Alexander Wilkin-*

son et *Thomas Woodbridge*, écuyers, et qui ont donné lieu à la démission de ces messieurs de la commission de la paix pour le comté d'*Essex* ; ainsi qu'une copie du mémorial des habitants de *Sandwich* à Son Excellence, priant son Excellence de vouloir bien les réhabiliter dans leur charge, avec les noms des signataires.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec la dite adresse.

L'honorable M. *Wilson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera, jeudi prochain, le 2 avril, elle s'ajourne à mercredi, le 15^e jour du dit mois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour prévenir les accidents sur les chemins de fer."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*, Que le dit bill soit maintenant la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Moore* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et demandait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour augmenter le fonds social de la compagnie du chemin de fer du *Port Dalhousie* et de *Thorold*, " et pour changer le nom de la compagnie," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *J. Morris*, *Seymour* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication l'informant que c'était l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de se

rendre à cette Chambre, demain l'après-midi, pour sanctionner, au nom de Sa Majesté, certains bills passés par les deux Chambres de la Législature.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 31 Mars, 1857.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNE,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
ROSS,
MILLS,
WILSON,
SEYMOUR,

Les honorables MM.

ARMSTRONG,
PERRY,
CARTIER,
DICKSON,
RENAUD,
DE LATERRIÈRE,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
PATTON,
MURNEY,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRIÈRES.

La Chambre s'est ajournée à loisir

Quelque temps après, la Chambre s'est remise,

Son Excellence Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral, d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil, sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge-noire, d'informer l'Assemblée "Que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende "immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Le greffier agissant comme clerc en chancellerie, a lu le titre d'un bill à être passé comme suit :—

“ Acte pour abroger l'acte de mil huit cent cinquante-six, intitulé : ‘ Acte pour étendre les dispositions de l'acte des débiteurs insolubles du *Haut-Canada*, et pour venir en aide à une certaine classe de personnes y mentionnées.’ ”

La sanction royale a été prononcée sur ce bill par le greffier de cette Chambre, dans les mots suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ce bill.”

L'Assemblée Législative s'en étant allée, il a plu à Son Excellence de se retirer.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier*—des directeurs de l'hôpital-général de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Mills*—du révérend *Robert Irvine* et autres, membres de *Know's Church*, à *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Wilson*—de *Prisque Mielliette* et autres, de la paroisse de *St. Robert*—de *A. Giard* et autres, de la paroisse de *St. Ours*—et de *Daniel Capistran* et autres, tous du comté de *Richelieu*.

Par l'honorable M. *Renaud*—de *C. Morin* et autres, du comté de *Montcalm*—du révérend *P. Bédard* et autres, de la paroisse de *Saint-Rémi*—de *James Davidson* et autres, de la seigneurie de *Beauharnais*—du révérend *H. Beaudry* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Chrysostôme*, dans le comté de *Chateauguay*—et de *Nazaire Brien* dit *Dérochez* et autres, du comté de *Montcalm* susdit.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *Louis Gonzague Baillargé* et autres, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ross*—de l'association de la bibliothèque de *Québec*—et du maire, des conseillers et des citoyens de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Cartier*—de l'association de la bibliothèque et chambre de lecture de *Varenes*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité provisoire du comté de *Bruce*—et de *John Hutchison* et autres, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Prince*—d'*Alexander Douglas* et autres, du comté de *Welland*—et de *Ralph Foster* et autres, du township de *Mersea*, dans le comté d'*Essex*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de *James Duncan* et autres, du township de *Reach*.

dans le comté d'*Ontario*—et de *Wm. Heron* et autres, d'*Ashburn*.

Par l'honorable *M. Moore*—de *John Brush Seymour*, du village de *Frelighsburg*.

Par l'honorable *M. Masson*—du révérend *Pierre Dionne* et autres, de la paroisse de *St. Alban*—du révérend *J. N. Guertin* et autres, de la paroisse de *St. Casimir*—du révérend *L. C. Parent* et autres, de la paroisse de la *Pointe-aux-Trembles*, tous dans le comté de *Portneuf*—du révérend *J. S. Théberge* et autres, de la paroisse de *St. Augustin*, dans le comté des *Deux-Montagnes*—et des dames de l'asile des orphelins catholiques romains de *Montréal*.

Par l'honorable *M. Vankoughnet*—des habitants de la ville de *Goderich*—de la municipalité du comté de *Carleton*—et de *John Crumg* et autres, de *Morrington*, dans le comté de *Perth*.

Par l'honorable Orateur—de *Honoré Lagacé* et autres,—de *Romuald Michaud* et autres—du révérend *N. F. Hébert* et autres, tous du comté de *Kamouraska*—de *Raphael Fournier* et autres, de la paroisse de *Saint-Aubert-de-Port-Joli*—de *Nazaire d'Auteuil* et autres, de la paroisse de *Saint-Roch-des-Aulnets*, dans le comté de *l'Islet*—du révérend *E. V. Dion* et autres—de *J. B. Pouliot* et autres, tous du comté de *Témiscouata*—du pasteur et des marguilliers de la paroisse de *Québec*—d'*Edward Cole* et autres, de la paroisse de *Ste. Angélique*, dans le comté d'*Ottawa*—du préfet du comté d'*Ottawa*—de *Michel Beaudry* et autres—et d'*Angus McDonald* et autres, tous du comté d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend *P. de Villers* et autres, de la paroisse de *Ste. Gertrude*—et du township de *Maddington*, dans le district des *Trois-Rivières*, demandant que ce township soit annexé de nouveau au comté de *Nicolet*.

Du révérend *M. Duguay* et autres, de la paroisse de *Ste. Flavie*, dans le comté de *Rimoushi*, demandant une allocation de £2,000 pour la construction d'un quai sur le *St. Laurent*, vis-à-vis cette paroisse ; et une allocation de £500 pour ouvrir un chemin à travers le township de *Fleuriau*.

De la municipalité et des commissaires d'école de la paroisse de *St. Simon*, dans le comté de *Rimouski*, demandant une allocation de £150 pour les mettre en état de faire l'achat d'une bâtisse pour une académie ou école-modèle, et une allocation annuelle de £75 pour subvenir au paiement des instituteurs.

Du révérend *P. de Villers* et autres—de *Damien Hardy* et autres, tous du township de *Maddington*, dans le district des *Trois-Rivières*, demandant séparément l'amélioration d'un chemin, dans le dit township, par le bureau des travaux publics, aux dépens de la province.

Des municipalités des townships de *Saugeen, Tuckersmith, Ashfield, Stanley, McKillop, Hullet* et *Brant*, tous dans les comtés-unis de *Huron* et *Bruce*, demandant séparément qu'il ne soit adopté aucune mesure pour changer les lignes frontières actuelles des dits comtés-unis.

De *Wm. Gooderham* et autres, de *Toronto*, demandant qu'il soit fait des modifications aux lois afin de permettre aux ingénieurs civils dûment qualifiés, de pratiquer comme arpenteurs dans cette province.

De *John Dohoney*, de la paroisse de *Valcartier*, dans le comté de *Quebec*, exposant que sa maison et ses étables ont été détruites par le feu, et demandant de l'aide.

De l'association de l'institut des artisans et de la bibliothèque de *Milton*, demandant une allocation.

De *L. Z. Duval* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Port-Joli*, dans le comté de *L'Islet---d'Eugène Devret* et autres, de la paroisse de *St. Eloi---d'Olivier Maclure* et autres, de la paroisse de *l'Isle-Verte---de J. B. Lavioie* et autres---de *Joseph Mailloux* et autres, tous du comté de *Témiscouata---du révérend T. S. Théberge* et autres, de la paroisse de *St. Augustin---de Casimir Leroux* et autres, de la paroisse de *St. Placide---de Dasithé Dupras* et autres, tous du comté des *Deux-Montagnes---et de Théophile Marcotte* et autres, de la paroisse de *St. Basile*, demandant séparément des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

Du Synode de l'église presbytérienne du *Canada*, demandant que toutes les lois qui permettent l'établissement des écoles séparées dans le *Haut-Canada*, soient abrogées.

Du révérend *Charles P. Emery* et autres, du comté de *Megantic*, demandant un acte pour protéger les pêcheries du saumon et de la truite saumonée dans le *Bas-Canada*.

De la municipalité du township de *McGillivray*, dans le comté de *Huron*, demandant un acte pour l'autoriser à aliéner certaines réserves de chemins dans le dit township.

De *Samuel Muckleston* et autres, de *Kingston*, assureurs, consignataires, patrons de vaisseaux, et autres intéressés dans la navigation du lac *Ontario*, demandant que "*Wellen's Bay*," soit explorée par des personnes qualifiées, afin de s'assurer si l'on peut y établir un havre de refuge.

Du bureau des syndics d'école de la cité de *Toronto*, demandant un acte pour l'autoriser à aliéner un certain lot de terre et d'en appliquer les revenus pour des fins d'écoles communes dans la dite cité.

Du révérend *N. Dufresne* et autres, du comté des *Deux-Montagnes---du révérend T. Brassard* et autres, de la paroisse de *St. Ignace-du-Côteau-du-Lac*, dans le comté

de *Soulanges*—et du révérend *F. X. Côté* et autres, de la paroisse de *Ste. Geneviève-de-Batiscan*, dans le comté de *Champlain*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour la suppression de l'intempérance.

L'honorable *M. Moore* a proposé, secondé par l'honorable *M. J. Morris*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir ordonner qu'il soit émané un warrant en faveur du greffier de cette Chambre, pour la somme de cinq mille louis, afin de le mettre en état de rencontrer les dépenses contingentes de cette Chambre, pendant la présente année, dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec la dite adresse.

L'honorable *M. Harmannus Smith* est entré.

L'honorable *M. J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour augmenter le fonds social de la compagnie du chemin de fer du *Port Dalhousie* et de *Thorold*, et pour changer le nom de la compagnie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité sur le bill intitulé : "Acte pour mieux prévenir les accidents sur les chemins de fer."

Quelque temps après la Chambre s'est remise, et

L'honorable *M. Moore* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la deuxième fois par le greffier, ils ont été agréés.

L'honorable *M. Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable *M. Ross*,

Que les dits bills et amendements soient imprimés et lus la troisième fois présentement.

L'honorable *M. Prince* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable *M. de LaTerrière*,

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois présentement, mais qu'il soit référé

de nouveau à un comité de toute la Chambre pour considérer s'il est à propos de substituer les mots "cinq" au lieu de "dix" dans le proviso de la onzième section:

Objection étan' faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>de LaTerrière,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Smith, Harmannus—7</i>
<i>Morris, J.</i>	<i>Prince,</i>	<i>Simpson,</i>	

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.— 10.</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Ross,</i>	
<i>Dionne,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>	

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative,

Ordonné. Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour expliquer et amender l'acte intitulé: "Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif et le rendre électif," et pour d'autres fins."

Sur motion de l'honorable *M. Prince*, secondé par l'honorable *M. Vankoughnet*, il a été.

Ordonné, Qu'il soit remis à jeudi en quinze.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable l'inspecteur-général *Cayley* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir à l'établissement de "communications postales hebdomadaires par bâtiments à vapeur, entre cette "province et le Royaume-Uni," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Vankoughnet*, secondé par l'honorable *M. Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 1er Avril, 1857.

Les Membres assemblés ont été:—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
CROOKS,
FERGUSON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNE,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MILLS,

Les honorables MM.

SEYMOUR,
PERRY,
CARTIER,
RENAUD,
DE LATERRIÈRE,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
PATTON,
MURNEY,
SMITH, HOLLIS.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Prince* est entré.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Mills*—de *Thomas Routh* et autres, de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—du révérend *Cyprien Tanguay* et autres, officiers de l'institut de *Rimouski*—du révérend *N. F. Hébert* et autres, du comté de *Kamouraska*—du révérend *G. Nadeau* et autres, de la paroisse de *Ste. Euce*, dans le comté de *Rimouski*—et de *John H. Slevin* et autres, de la paroisse de *St. François-Xavier-de-la-Petite-Rivière*, dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable M. *Simpson*—du préfet et des conseillers du comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Renaud*—de *H. Starnes* et autres, marchands, de *Montréal*—et du révérend *G. L. E. Duhault* et autres, des townships de *Wotton*, *Weedon*, *Garthby*, *Stratford* et *Ham*, dans le comté de *Wolfe*—et du township de *Winslow*, dans le comté de *Compton*.

Par l'honorable M. *Masson*—de la municipalité du township d'*Onslow*—et de *Narcisse Ouellet* et autres, du township de *Halifax*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—du révérend *G. L. E. Duhault* et autres, de la paroisse de *St. Hippolyte-de-Wotton*, dans le comté de *Wolfe*—et du révérend

A. E. Dufresne et autres, de la paroisse de *Saint-Michel-de-Sherbrooke*, dans le comté de *Sherbrooke*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de la municipalité du township de *Carrick*—du conseil de ville de la ville de *Goderich*—et de la municipalité du township de *Wawanosh*, tous dans les comtés-unis de *Huron* et *Bruce*.

Par l'honorable Orateur—de la municipalité du comté de *Kamouraska*—et de *E. Dionne* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne*—et du township d'*Iaworth*, dans le comté de *Kamouraska* susdit,

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

D'*Alexander Douglas* et autres, du village de *Fort Erié*, dans le comté de *Welland*, demandant que le dit village soit incorporé comme ville.

De *Charles Chouinard* et autres, du township de *Settrington*—de *Frédéric Tremblay*, et autres, de la paroisse de *St. Irénée*—et de *P. Clément* et autres, de la paroisse de *St. Urbain*, tous du comté de *Charlevoix*, demandant séparément que le chef-lieu du district judiciaire projeté du *Saguenay*, soit fixé dans la paroisse des *Eboulements*.

De *J. P. Déry* et autres, de la paroisse de *St. Raymond*—et des townships de *Gosford*, *Colbert* et *Roquemont*, tous dans le comté de *Portneuf*, demandant une allocation de £800 pour la construction d'un pont sur la rivière *Ste. Anne* ; demandant une allocation de £1,000 pour ouvrir un chemin, et demandant qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance.

De *Joseph Lee* et autres, de *Trenton*—de *Wm. Johnson* et autres, de *Consecon*—de MM. *Donaldson* et *Austin* et autres, de *St. Catharines*—de *George Gillespie* et autres, de *Picton*—et de *Gage Hagaman* et autres, assureurs, consignataires, et patrons de vaisseaux, d'*Oakville*, intéressés dans la navigation du lac *Ontario*, demandant séparément que *Weller's Bay* soit exploré, afin de s'assurer si l'on peut y établir un havre de refuge.

De *Léandre Lebeau* et autres—de *Joseph Beaupré*, tous du comté de *Montcalm*, demandant séparément des modifications à l'acte des municipalités et des chemins de 1855.

De *Marie Hamel*, de la paroisse de *St. Rémi*, dans le district de *Montréal*, veuve de feu *Ambroise Sanguinet*, demandant à être indemnisée de la perte de sa propriété qui a été confisquée et vendue à la poursuite de la couronne, en 1839, comme appartenant à son dit feu mari.

Du révérend *E. Blyth* et autres, des paroisses de *Sainte-Martine*, *St. Urbain Premier*, *St. Joachim-de-Chateauguay* et *Sainte-Philomène*, dans le comté de *Chateauguay*, demandant que le chef-lieu du district judiciaire projeté de *Beauharnais*, soit fixé dans la paroisse de *Sainte-Martine*.

De *L. Mathieu* et autres, de *Bagotville*, dans le comté de *Chicoutimi*, demandant qu'il soit nommé deux commissaires additionnels pris dans le dit comté pour surveiller les travaux sur le chemin depuis *Bagotville* jusqu'à *St. Urbain*; que les ouvrages sur le chemin conduisant au lac *St. Jean*, soient continués; que plusieurs nouveaux townships sur la rive sud de ce lac soient explorés; et demandant une allocation pour ouvrir un chemin depuis le township de *Chicoutimi* jusqu'au township de *Bagot*.

De *R. Bédard* et autres, de la paroisse *St. Pierre* et *St. Paul*, communément appelée *Baie St. Paul*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant une allocation de £1,500 pour ouvrir un chemin depuis cette paroisse jusqu'au quai, sur le *St. Laurent*, dans la paroisse des *Eboulements*.

De *Gaspard Denys de Laronde*, de la seigneurie d'*Argenteuil*, demandant une indemnité.

De *Roger Savard* et autres, de la paroisse des *Eboulements*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant que le chef-lieu du district judiciaire projeté du *Saguenay*, soit fixé dans ce district; que l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, soit abrogé; et que l'acte des écoles communes du *Bas-Canada*, soit abrogé ou modifié.

De la municipalité du comté de *Pontiac*, demandant une allocation pour construire un chemin depuis le village d'*Aylmer*, dans le comté d'*Ottawa*, jusqu'à l'embouchure de *Deep River*, dans le comté de *Pontiac* susdit.

De *David Wylie* et autres, de *Brockville*, demandant que l'on accorde au commerce et à l'industrie de la province, des privilèges qui permettront à leurs produits d'entrer en compétition avec ceux de l'étranger.

De la municipalité du township de *York*, demandant que toutes les lois qui autorisent l'établissement d'écoles séparées dans le *Haut-Canada*, soient abrogées.

De *George Thompson* et autres, du village de *New Hamburgh*, dans le township de *Wilmot*, dans le comté de *Waterloo*, demandant un acte pour ériger le dit village en une municipalité séparée.

De *Wm. King* et autres, du comté de *Pontiac*, demandant une allocation pour la construction d'un chemin entre *Aylmer* et le *Fort William*.

L'honorable Orateur a présenté à la chambre un état des affaires de la compagnie du chemin de fer de *Port Dalhousie* et *Thorold*, du 21e jour de mars, 1855; et aussi un état des argents reçus et dépensés par la dite compagnie jusqu'au 28 février, 1857.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir papiers parlementaires.)

L'honorable M. *Harmannus Smith* est entré.

Conformément à avis, il a été

Proposé par l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Crooks*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, comme sult :—

A SA TRES-EXCELLENTE MAJESTE LA REINE.

TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE :—

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial, demandons respectueusement qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Majesté, pour réitérer l'assurance de notre loyauté et de notre dévouement à votre auguste personne et au gouvernement de Votre Majesté.

Tout en appréciant l'inestimable avantage des privilèges dont jouissent les sujets coloniaux de Votre Majesté, comme formant partie, avec les sujets de Votre Majesté dans la mère-patrie, de l'empire le plus vaste et le plus libre sur le globe, nous ne pouvons perdre de vue que ces glorieux privilèges sont inséparables et découlent du gouvernement constitutionnel dont ces derniers jouissent depuis longtemps, et qui nous a été aussi accordé sous le règne de Votre Majesté dans toute sa plénitude.

Nous sommes aussi convaincus de la frivolité et de l'inefficacité de ces droits et privilèges, si nous pouvions être chassés de nos demeures ou exclus d'aucune partie du territoire ou des eaux de notre pays, ou privés d'y exercer notre légitime industrie, sans notre consentement direct ou indirect.

Pénétrés de ces sentiments, nous ne pouvons voir qu'avec un œil jaloux, toute disposition de la part des aviseurs immédiats de Votre Majesté, au choix desquels les sujets coloniaux de Votre Majesté ne participent pas, de recommander à Votre Majesté l'adoption de mesures dont les conséquences pourraient leur être des plus préjudiciables.

C'est dont avec la plus vive anxiété que nous avons appris que les principaux secrétaires d'état de Votre Majesté, pour les affaires étrangères et les colonies, avaient conclu les préliminaires d'un traité entre Votre Majesté et l'Empereur des Français, au sujet des droits de pêcheries sur la côte de *Terreneuve* et celles avoisinantes, de nature à exposer à toutes ces conséquences malheureuses nos co-sujets dans la colonie de *Terreneuve*, aussi bien qu'en cette province et ailleurs.

Tout en sympatisant avec les braves et loyaux sujets de Votre Majesté à *Terreneuve* et sur les côtes de *Labrador*, dans leur alarme en cette occasion, nous ne pouvons ignorer que nombre des habitants de la partie Est de cette province, souffrirait aussi dans ses intérêts par suite de la conclusion de ce traité, et nous prions instamment Votre Majesté de prendre de nouveau le sujet en sa gra-

cieuse considération, avant de lui donner sa sanction royale, et de vouloir bien empêcher que les droits des braves et loyaux sujets de Votre Majesté en ces colonies, soient forfaits ou qu'il y soit porté atteinte.

Après un long débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser l'exploitation des cours d'eau," il a été
Ordonné, Qu'il soit remis au seizième jour du présent mois.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*," il a été
Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain en quinze.

L'honorable M. *Dickson* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'établissement de communications postales hebdomadaires par bâtiments-à-vapeur, entre cette province et le Royaume-Uni."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Perry*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général *Smith* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour assurer d'avantage l'indépendance du " parlement," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois le seizième jour du présent mois.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 2 Avril, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
CROOKS,
FERGUSSON,
FERRIE,
DIONNE,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
SEYMOUR,

Les honorables MM.

PERRY,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS
RENAUD,
DE LATERRIÈRE,
VANKOUGHNET,
PATTON,
MURNEY,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Harmannus Smith*—de la corporation de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Perry*—de la municipalité du township de *Alnwick*.

Par l'honorable M. *Renaud*—de *F. Morvier* et autres, du village de *Napierville*—du révérend *Th. R. Dagenais* et autres, de la paroisse de *St. Edouard*, dans le comté de *Huntingdon*—et du révérend *A. Noiseau* et autres, de *Shawinigan*, dans le comté de *St. Maurice*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité du village de *Brampton*—et de *R. E. Stephens* et autres, de *Owen Sound*.

Par l'honorable M. *Dickson*—de la société des artisans et d'horticulture de *Lincoln* et *Welland*—et de la compagnie du chemin de fer d'*Erie* et *Ontario*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de *William Ball* et autres, du village de *Ayr*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—cinq pétitions, de *John Kane* et autres, du comté de *Chicoutimi*—trois pétitions de la municipalité du comté de *Chicoutimi* susdit—du révérend *Chs. Trudelle* et autres, de la paroisse de la *Baie-St.-Paul*, dans le comté de *Charlevoix*—de *Joseph Bouchette*, de la cité de *Toronto*—et de *James Smith* et autres, du comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Seymour*—de la compagnie canadienne de prêt et de placement.

Par l'honorable M. *de Blaquière*—de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Murney*—du conseil de comté du comté de *Hastings*—et de *R. Thornhill* et autres, de *Fort Erié*.

Par l'honorable M. *Prince*—deux pétitions de la municipalité du township de *Romney*—et de *William Russell* et autres, du comté de *Welland*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de la municipalité du comté de *Carleton*—et des municipalités des townships de *McGillivray*, *Grey* et *Morris*, tous dans les comtés-unis de *Huron* et *Bruce*.

Par l'honorable M. *Dionne*—des religieuses du couvent des Urselines à *Trois-Rivières*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *A. Giard* et autres, de la paroisse de *St. Ours*—de *Daniel Capistran* et autres, du comté de *Richelieu*—de *Nazaire Brien* dit *Dérochez* et autres—de *C. Morin* et autres, tous du comté de *Montcalm*—de *Honoré Lagacé* et autres—de *Romuald Michaud* et autres, tous du comté de *Kamouraska*—du révérend *E. V. Dion* et autres—de *J. P. Pouliot* et autres, tous du comté de *Témiscouata*—de *Nazaire D'Auteuil*, de la paroisse de *Saint-Roch-des-Aulnets*, dans le comté de *l'Islet*—d'*Angus McDonald* et autres—de *Michel Beaudry* et autres—et de *Edward Cole* et autres, tous du comté de *Ottawa*—demandant séparément des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

Des dames de l'asile des orphelins catholiques romains de *Montréal*—des directeurs de l'hôpital-général de *Montréal*—de l'association de la bibliothèque de *Québec*—et de l'association de la bibliothèque et chambre de lecture de *Varennnes*, demandant séparément une allocation.

Du révérend *Pierre Dionne* et autres—du révérend *J. N. Guertin* et autres—du révérend *L. C. Parent*, du comté de *Portneuf*—du révérend *J. S. Thérberge* et autres, de la paroisse de *St. Augustin*, dans le comté des *Deux-Montagnes*—de *Prisque Mielliette* et autres, de la paroisse de *St. Robert*, dans le comté de *Richelieu*—et du révérend *N. F. Hébert* et autres, de la paroisse de *St. Louis-de-Kamouraska*, dans le comté de *Kamouraska*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance.

De *Raphael Fournier* et autres, de la paroisse de *Saint-Aubert-de-Port-Joli*, demandant que cette paroisse soit constituée en une municipalité.

Du maire, des conseillers et citoyens de la cité de *Québec*, demandant que

le nom de cette cité soit retranché du bill pour amender l'acte qui autorise des enquêtes dans les cas d'accidents occasionnés par les incendies dans *Québec* et *Montréal*.

De *Louis Gonzague Baillargé* et autres, de la cité de *Québec*, demandant une allocation de £800 en faveur de la société *Saint-Jean-Baptiste* de la cité de *Québec*, pour la mettre en état de parachever un monument élevé en commémoration des braves tombés sur le champ de bataille devant *Québec*, le 28 avril, 1760.

Du révérend *H. Beaudry* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Chrysostôme* dans le comté de *Chateauguay*, demandant que le chef-lieu du district judiciaire projeté de *Beauharnais*, soit fixé dans la paroisse de *Ste. Martine*.

Du révérend *P. Bédard* et autres, de la paroisse de *Saint-Remi*, dans le comté de *Napierville*, demandant que cette paroisse demeure et forme partie du district judiciaire de *Montréal*.

De *James Duncan* et autres, du township de *Reach*, dans le comté d'*Ontario*, demandant que la pétition du conseil de comté du dit comté, pour l'établissement et la ratification de certaines réserves de chemin dans le dit township, ne soit pas reçue favorablement.

De *Wm. Héron* et autres, d'*Ashburn*—et du révérend *Robert Irvine* et autres, membres de *Know's Church*, à *Hamilton*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour assurer la meilleure observation du dimanche dans les départements du gouvernement, et aussi sur les canaux et les chemins de fer.

De la municipalité provisoire du comté de *Bruce*, demandant qu'il ne soit passé aucune mesure pour changer les limites territoriales actuelles des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*.

De *John Hutchison* et autres, de *Toronto*, demandant un acte pour les incorporer en une compagnie aux fins de construire des vapeurs et autres embarcations, afin d'établir une communication directe, au moyen de la navigation, avec le chemin de fer d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*.

Des habitants de la ville de *Goderich*, demandant l'autorisation d'appliquer une partie de la somme empruntée du fonds consolidé d'emprunt municipal, pour des fins de chemins de fer, à la construction de chemins de graviers dans le comté de *Huron*.

De *Ralph Foster* et autres, du township de *Mersea*, dans le comté d'*Essex*, demandant une allocation pour la construction d'un quai à *Pigeon Bay*.

Du pasteur et des marguilliers de la paroisse de *Québec*, demandant un acte pour l'incorporation de l'asile des orphelins de *Québec*.

Du préfet du comté d'*Ottawa* et autres, demandant que les eaux du lac *Huron* et du fleuve *St. Laurent*, soient reliées par la construction de nouveaux canaux à la *Chaudière* et aux *Chats*, et par l'agrandissement de ceux de *Grenville* et *Carillon*.

De *James Davidson* et autres, de la seigneurie de *Beauharnais*, demandant un acte pour déterminer les lignes frontières de la dite seigneurie.

De *John Brush Seymour*, du village de *Frelighsburg*, demandant que le bill pour incorporer l'école de grammaire de *Frelighsburg*, ne devienne pas loi.

De la municipalité du comté de *Carleton*, demandant la construction d'un pont sur la rivière *Rideau*, à *Bickets Ferry*, aux dépens de la province.

D'*Alexander Douglas* et autres, du comté de *Welland*, demandant un acte pour autoriser la construction d'un chemin de fer depuis le village de *Fort Erié*, sur la rivière *Niagara*, jusqu'au pont Suspendu.

De *John Crumg* et autres, du township de *Mornington*, dans le comté de *Perth*, demandant que le prix des terres de la couronne, dans le dit township, ne soit pas augmenté.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre le retour annuel du sénat de l'université de *Toronto*, pour l'année 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir papiers parlementaires.)

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse en date du 30 du mois dernier, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre à ce Conseil, copies de toutes correspondances et papiers échangés entre le Gouverneur et toute autre personne ou personnes, relativement aux accusations portées contre *John Alexander Wilkinson* et *Thomas Woodbridge*, écuyers, et qui ont donné lieu à la démission de ces messieurs de la commission de la paix pour le comté d'*Essex*; ainsi qu'une copie du mémorial des habitants de *Sandwich* à Son Excellence, priant Son Excellence de vouloir bien les réhabiliter dans leur charge, avec les noms des signataires.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(Voir Appendice No. 3.)

L'honorable M. *Mills* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à l'établissement de communications postales hebdomadaires par bâtiments-à-vapeur entre cette province et le Royaume-Uni," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faciliter la dépêche des affaires devant les grands jurys."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Chisholm* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender les actes des municipalités et des cotisations du Haut-Canada, en autant qu'ils ont rapport à la commutation de la prestation personnelle," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Harmannus Smith*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi, le seize du courant.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Chisholm* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour la protection des personnes possédant des terres sur la rive du lac Ontario, dans les comtés d'*York*, *Peel* et *Halton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Harmannus Smith*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit la seconde fois vendredi, le dix-sept du courant

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre le rapport des commissaires des travaux publics pour l'année 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit:--

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à mercredi, le quinzième jour d'avril courant, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 15 Avril, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
MOORE,
DIONNE,
WIDMER,
DE BOUCHERVILLE,
MORRIS, J.
FERRIER,
BOULTON,
LESLIE,
BOURRET,

Les honorables MM.

ROSS,
MILLS,
PANET,
SEYMOUR,
PERRY,
DE LA TERRIÈRE,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
PATTON,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Fergusson*—de *T. Baxter* et autres, de *Wellington Square*—*d'Edward Evans* et autres, de *Waterdown*—et de la compagnie du chemin de fer de *Galt* et *Guelph*.

Par l'honorable M. *Moore*—de la municipalité du township de *South Stukely*.

Par l'honorable M. *Prince*—de la municipalité de *Mersea*—de la municipalité du comté d'*Essex*—et de la municipalité du township de *Harwick*, dans le comté de *Kent*.

Par l'honorable M. *Dionne*—du révérend *S. Rivet* et un autre, du collège *Joliette*—et de l'institut des artisans et de l'association de la bibliothèque de *Bécancour*.

Par l'honorable M. *Panet*—de la société de l'école Britannique et Canadienne de *Québec*.

Par l'honorable M. *Patton*—des municipalités des townships de *Huron*, *Elderslie*, *Derby*, *Artemesia*, *Proton*, *Caledon*, *Amaranth*, *Osprey*, *Bentick*—et de la municipalité du comté de *Grey*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *Roger Boily* et autres, du comté de *Chicoutimi*—du révérend *Ls. A. Martel* et autres, du township de *De Sales*, dans le

comté de *Charlevoix*—du révérend *Olovis Gagnon* et autres—*d'Edward Slevin* et autres, tous des *Eboulements*, dans le comté de *Charlevoix*—et *d'Edouard Boudreau* et autres, des paroisses de la *Baie-St.-Paul*, *St. Urbain*, *Petite-Rivière* et de *l'Isle-aux-Coudres*, dans les seigneuries du *Gouffre* et de la *Côte Beaupré*, dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable *M. Vankoughnet*—de *Wm. Gordon* et autres, des townships de *Whitby* et *Pickering*—et de *F. F. Passmore* et autres, de *Toronto*.

Par l'honorable Orateur—du très-révérend évêque catholique romain de *Montréal* et autres—du conseil de comté du comté de *Bonaventure*—et du révérend *O. Hébert* et autres, de la paroisse de *St. Alexandre*, dans le comté de *Kamouraska*.

Par l'honorable *M. Ferrier*—de la Chambre de commerce de *Montréal*—et deux pétitions de la société bienveillante des dames de *Montréal*.

Par l'honorable *M. J. Morris*—du révérend *Alex. Mathieson*, D. D., et autres membres de l'église *St. André* de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la municipalité du comté de *Kamouraska*, demandant des modifications aux actes des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*,—une allocation pour construire un quai à *l'Isle Brulée*, vis-à-vis *Kamouraska*—une allocation pour ouvrir des chemins dans ce comté—la réduction des droits sur le sucre et la mélasse,—la réduction des salaires des ministres, des membres du parlement et des officiers publics, et l'abolition de certaines pensions et sinécures—le vote au scrutin—la continuation du chemin de fer du grand tronc de *St. Thomas* aux *Trois Pistoles*—que les inspecteurs d'école soient forcés à remplir leurs devoirs, et que les pêcheries de la morue et du maquereau dans le golfe *St. Laurent*, soient encouragées.

Du préfet et des conseillers du comté de *Haldimand*, demandant qu'il soit préparé un logement additionnel pour la réception des aliénés, dans l'asile provincial des aliénés.

Du révérend *G. L. E. Duhault* et autres, de la paroisse de *St. Hippolyte-de-Wotton*, dans le comté de *Wolfe*—et du révérend *A. E. Dufresne* et autres, de la paroisse de *Saint-Michel-de-Sherbrooke*, dans le comté de *Sherbrooke*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance.

Du révérend *N. F. Hébert* et autres, du comté de *Kamouraska*, demandant des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

Du conseil de ville de la ville de *Goderich*—de la municipalité du township de

Wawanosh—et de la municipalité du township de *Carrick*, demandant séparément que les lignes frontières actuelles des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*, ne soient pas changées.

Du révérend *Cyprien Tanguay* et autres, officiers de l'institut de *Rimouski*, demandant une allocation.

Du révérend *G. Nadeau* et autres, de la paroisse de *Ste. Luce*, dans le comté de *Rimouski*, demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière *Neigète*, dans le township de *Fleuriau*, et que les terres dans ce township soient mises en vente.

De *John H. Slevin* et autres, de la paroisse de *St. François-Xavier-de-la-Petite-Rivière*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant que le chef-lieu du district judiciaire projeté du *Saguenay*, soit fixé dans la paroisse des *Eboulements*.

De *Thomas Routh* et autres, de *Hamilton*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour s'assurer s'il peut être établi un havre de refuge à *Weller's Bay*, sur le lac *Ontario*.

Du préfet et des conseillers du comté de *Haldimand*, demandant que les frais de l'administration de la justice criminelle, dans le *Haut-Canada*, soient défrayés à même le fonds du revenu consolidé, comme dans le *Bas-Canada*.

Du révérend *G. L. E. Duhaill* et autres, des townships de *Wotton*, *Weeden*, *Garthby*, *Stratford* et *Ham*, dans le comté de *Wolfe*—et du township de *Winslow*, dans le comté de *Compton*, demandant qu'une somme de cinq mille louis soit appliquée au parachèvement de certains chemins dans ces townships.

De *Henry Starnes* et autres, de *Montréal*, demandant à être incorporés comme compagnie pour faciliter le chargement et le déchargement des vaisseaux dans le port de *Montréal*, au moyen de machines spécialement adoptés à cet objet.

De la municipalité des townships d'*Onslow*, demandant une allocation pour construire un chemin du village d'*Aylmer* à l'embouchure de "*Deep River*," dans le comté de *Pontiac*.

De *Narcisse Ouellet* et autres, du township de *Halifax*, dans le comté de *Mégantic*, demandant que le premier rang de ce township soit annexé au township de *Chester*, dans le comté d'*Arthabaska*.

De *E. Dionne* et autres, de la paroisse de *St. Anne*, et du township d'*Ixworth*, dans le comté de *Kamouraska*, demandant une allocation pour prolonger un certain chemin dans ce township.

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre qu'il avait reçu une communication du greffier de cette Chambre, l'informant que le temps limité, en vertu de

la 57^e règle, pour recevoir les pétitions sur les bills privés, était expiré le 4 du courant, et que le temps limité, en vertu de la 58^e règle, pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative, expirera le 17^e jour d'avril prochain.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour permettre que les verdicts sur procès par jurys dans les causes civiles, soient rendus quoique le jury ne soit unanime."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi pour l'admission des procureurs," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à jeudi prochain en huit.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 16 Avril, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,
FERGUSON,
HAMILTON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNE,
GOODHUE,
WIDMER,
DE BOUCHERVILLE,
MORRIS, J.
FERRIER,
MATHESON,
BOULTON,
LESLIE,
BOURRET,
ROSS,
MILLS,

Les honorables MM.

PANET,
WILSON,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS
RENAUD,
DE LA TERRIÈRE,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
PATTON,
MURNEY,
SMITH, HOLLIS,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Moore*—de *James Munro* et autres, du village d'*Epsom*.

Par l'honorable M. *Wilson*—de *Charles Phillips* et autres, de *St. Lambert*—de *Pierre Beaupré* et autres, de la paroisse de *Ste. Hénédine*—de *O. Paradis* et autres, de *Frampton-Ouest*—de *John Nicholson* et autres, de *Standon*—de *F. Rouleau* et autres, de la paroisse de *Ste. Claire*—de *P. H. Larue* et autres, de la paroisse de *St. Isidore*—de *J. C. Bélanger* et autres, de la paroisse de *St. Anselme*, tous dans le comté de *Dorchester*—et de la municipalité de la dite paroisse de *St. Anselme*.

Par l'honorable M. *Armstrong*—du révérend *J. Bissette* et autres, de la paroisse de *St. Gabriel-de-Brandon*—et de *Raymond Magnan* et autres, de la paroisse de *St. Germain*, tous dans le comté de *Berthier*.

Par l'honorable M. *Dickson*—de *Samuel Fry* et autres, de *Clinton*.

Par l'honorable M. *Matheson*—des municipalités des townships de *Drummond*, *Zorra-Ouest*, *Zorra-Est*, et *Nissouri-Est*.

Par l'honorable M. *Boulton*—deux pétitions de la municipalité des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

Par l'honorable M. *Seymour*—de *Theron Dickey* et autres, du township de *Clarke*—de *A. M. Benson* et autres, veuve et enfants de *Thomas Benson*, ci-devant de la ville de *Port Hope*, décédé—et de *Nesbit Kirckhoffer* et autres, de *St. Catharines*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *John Walsh* et autres, de *Frampton*—de l'institut canadien de *Montréal*—de *G. T. Peltier* et autres, de la paroisse de *St. Guillaume*—du révérend *Nap. Kerouac* et autres, du township d'*Upton*, tous dans le comté de *Drummond*—du révérend *F. Morrison* et autres, de la paroisse de *Napierville*, dans le comté de *Napierville*—de *Nelson Manning* et autres, de la municipalité de *St. Jean-Chrysostôme*—d'*Augustin Gauthier* et autres, du comté de *Portneuf*—du révérend *L. C. O. Grenier* et autres, de la paroisse de *St. Basile*—et de *D. Watters* et autres, de la paroisse de *Saint-Augustin*, tous dans le dit comté de *Portneuf*.

Par l'honorable M. *Simpson*—du bureau des syndics de l'école de *Peterborough*.

Par l'honorable M. *Renard*—de *Marie Louise Gatién* et autres—de *Jean-Baptiste Dumon* et autres, des comtés de *Beauharnais* et de *Chateauguay*—et de *L. Renard* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *William Gibbard* et autres, des townships de *Collingwood*, *Nottawasaga*, *Osprey*, *Mulmer*, *Sunnidale* et *Tossorontio*—de *William Flemming* et autres—de *Robert Milligan* et autres, tous de *Collingwood*—de *William Early* et autres—d'*Edward Horton* et autres, tous du township d'*Osprey*—de *Angus Bell* et autres—de *W. B. Hamilton* et autres, du township de *Nottawasaga*—de *Thomas Hall* et autres, du township de *Mulmer*—et de la municipalité du township de *Melancthon*.

Par l'honorable M. *Ross*—de *B. King* et autres, assureurs, consignataires, patrons de vaisseaux et intéressés dans la navigation du lac *Ontario*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de *George W. Park* et autres, de *Waterford*, dans le comté de *Norfolk*.

Par l'honorable M. de *LaTerrière*—de *John Peverley* et autres, de *Portneuf*, dans le comté de *Saguenay*—de *Jean Savard* et autres, de la paroisse de *St. Irénée*—et de *James Béchard* et autres, du bassin de *Gaspé*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de la corporation de la cité de *Toronto*—de *R. Fisher* et autres—de *M. Mathews* et autres—de *W. L. Jones* et autres—de *William Hunter* et autres—de *William Hildred* et autres—de *J. R. Brown* et autres—de *A. Cooke* et autres—de *Archibald McEwen*—de *Thomas Buller* et autres—de *James A. Rolls* et autres—de *Elizah Duck* et autres—de *John Henderson* et autres—de *Peter Benedict* et autres—de *Charles R. Buchanan* et autres—de *Joseph Watters* et autres—des municipalités des townships de *Tilbury-Est*, *Yarmouth*, *Bruce* et *Hay*—et de *Harriette Godfrey* et autres, de *Saugeen*.

Par l'honorable Orateur—de la municipalité locale du township de *Matapédia*, dans le comté de *Bonaventure*—de *Michel Fournier* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Port-Joli*—de *P. Castonguay* et autres, de la paroisse de *St. Roch-des-Aulnets*, tous du comté de *L'Islet*—d'*Ignace Beaulieu* et autres—du révérend *Thos. Bégin* et autres, tous du comté de *Kamouraska*—d'*Abraham Pelletier* et autres, du comté de *Témiscouata*—du révérend *J. L. Marceau* et autres, de la paroisse de *l'Isle-Verte*—du révérend *L. Roy* et autres, de la paroisse des *Trois Pistoles*, tous dans le comté de *Témiscouata*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *James Smith* et autres, du comté de *Rimouski*, demandant que le chemin de fer du Grand Tronc soit continué jusqu'à la limite Est de la province; et qu'il soit adopté des mesures pour assurer la construction d'une ligne non-interrompue d'icelle à l'océan atlantique.

Trois pétitions de la municipalité du comté de *Chicoutimi*, demandant l'exploration et l'arpentage des terres situées dans la vallée du lac *St. Jean*, dans la vue

d'accorder des licences pour la coupe des bois sur icelles ; aussi demandant une allocation de huit cents louis pour l'ouverture d'un chemin dans ce comté ; et aussi demandant une allocation pour quvrir le chemin *Sydenham*, dans ce comté.

Cinq pétitions de *John Kane* et autres, du comté de *Chicoutimi*, demandant une allocation de huit cents louis pour ouvrir neuf milles de chemin, depuis le site d'une église projetée dans le township de *Tremblay*, dans ce comté, jusque dans l'intérieur ; aussi, demandant que ce comté ne soit pas annexé, pour des fins judiciaires, à ceux de *Charlevoix* et du *Saguenay*, mais qu'il soit constitué en un district judiciaire séparé—aussi demandant que les terres situées dans les environs de la rivière *Saguenay*, soient données gratuitement aux colons actuels, tel que l'octroi en a été fait dans les autres parties de la province—aussi demandant que l'étendue du territoire dans les environs du lac *St. Jean*, soit explorée et arpentée—et aussi demandant que les chemins *Sydenham* et *Bourget*, soient ouverts aux dépens de la province.

Du révérend *Th. R. Dagenais* et autres, de la paroisse de *St. Edouard*, dans le comté de *Huntingdon*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérance.

De la compagnie canadienne de prêt et de placement—et de la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Ontario*, demandant séparément la modification de leurs chartes.

Des municipalités des townships de *McGillivray*, *Grey* et *Morris*, tous dans les comtés-unis de *Huron* et *Bruce*, demandant séparément qu'il ne soit adopté aucune mesure pour changer les limites actuelles des dits comtés-unis.

Des religieuses du couvent des Urselines des *Trois-Rivières*, demandant une allocation.

De *Joseph Bouchette*, de *Toronto*, demandant une allocation pour le mettre en état de publier une édition corrigée de sa carte géographique du *Canada* et des provinces de *l'Amérique Britannique du Nord*.

De la municipalité du township de *Romney*, dans le comté de *Kent*, demandant l'incorporation de la "compagnie internationale de ponts," pour construire un pont sur la rivière *Niagara*, au ou près le *Fort Erié*.

De la municipalité du comté de *Carleton*, demandant la construction d'un canal pour les vaisseaux à travers la vallée de *l'Ottawa*, pour relier les eaux du lac *Huron* à celles où se font sentir les marées sur le fleuve *St. Laurent*.

De *William Bell* et autres, du village d'*Ayr*, demandant que le dit village ne soit pas incorporé.

De la municipalité du township de *Romney*, demandant la construction d'un havre de refuge entre les ports d'*Amherstburgh* et *Rondeau*.

De la corporation de la cité de *Toronto*, demandant que le bill intitulé : " Acte

“ pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau de la cité de *Toronto*,” ne devienne pas loi.

De *Wm. Russell* et autres, du comté de *Welland*, demandant qu'il soit accordé une charte pour la construction d'un chemin de fer depuis le village de *Fort Erié*, sur la rivière *Niagara*, jusqu'au *Pont Suspendu*.

De *R. H. Thornhill* et autres, de *Fort Erié*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure favorable à la construction d'un pont de *Buffalo* à *Fort Erié*.

Du conseil de comté du comté de *Hastings*, demandant une allocation pour la construction d'un chemin de fer ou à rail plat, de *Belleville* aux forges de *Marmora*.

De la municipalité du township d'*Alnwick*, demandant que les comtés de *Northumberland* et *Durham* ne soient pas divisés pour des fins judiciaires et municipales.

De la municipalité du village de *Brampton*, dans le comté de *Peel*, demandant une charte pour la construction d'un chemin de fer du dit village à *Owen Sound*, et de là à quelque point sur le lac *Huron*, pas plus au sud que *Saugeen*.

De *R. E. Stephens* et autres, d'*Owen Sound*, demandant à être incorporés sous les nom et raison de “ compagnie du chemin de fer central de *Toronto* et *Owen Sound*.”

Du révérend *Charles Trudelle* et autres, de la paroisse de la *Baie-St.-Paul*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant la construction d'un pont sur la rivière du *Gouffre*, dans cette paroisse.

Du révérend *A. Noisieux* et autres, de *Shawinegan*, dans le comté de *St. Maurice*, demandant des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

De *F. Morrier* et autres, du village de *Napierville*, demandant une allocation en faveur de l'institut des artisans de *Napierville*.

De la société des artisans et d'horticulture de *Lincoln* et *Welland*, demandant un acte pour l'incorporation de toutes les sociétés d'horticulture de cette province, et que les dites sociétés reçoivent une allocation annuelle du gouvernement.

De la corporation de la cité de *Hamilton*, demandant un acte pour autoriser les municipalités qui ont des actions dans les compagnies de chemins de fer, à voter à l'élection des directeurs suivant le montant de leurs actions.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

EDMUND HEAD.

[No. 33, 26 mars, 1857.]

Le gouverneur-général transmet, pour l'information du Conseil Législatif, une copie de la dépêche du secrétaire d'état pour les colonies sur les matières relatives à *Terreneuve*.

Hôtel du Gouvernement,
Toronto, 15 avril, 1857.

DOWNING STREET,
26 mars, 1857.

(Copie.)

MONSIEUR,—Je transmets, pour votre information, copie de la dépêche que j'ai adressée aujourd'hui au Gouverneur de *Terreneuve*, au sujet du Traité des pêcheries conclu avec la *France*, et que la législature de cette colonie refuse d'adopter. J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,
Votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé,) H LABOUCHERE.

Au Gouverneur Sir Edmund Head, bart.,
Etc., etc., etc.,
Canada.

(Copie.)—No. 10.

DOWNING STREET,
26 mars 1857.

No. 8, 7 fevr. 1857.
" 11, 8 mars 1857.
" 12, 4 mars 1857.
" 13, 5 mars 1857.

MONSIEUR,—J'accuse réception de vos dépêches, dont les numéros et la date sont indiqués en marge.

Lorsque le gouvernement de Sa Majesté a conclu avec celui de la *France* le traité qui fait le sujet de cette correspondance, c'était dans l'espérance de régler d'une manière satisfaisante les nombreuses questions difficiles et compliquées qui se sont élevées entre les deux pays à l'égard des pêcheries de *Terreneuve*; et il n'a conclu ce traité qu'avec l'intention bien arrêtée d'adhérer aux deux principes qui lui ont servi de guide, et qui devront toujours le guider à l'avenir, savoir: que les droits dont jouit actuellement le peuple de *Terreneuve* ne doivent pas être cédés ou échangés sans sa sanction, et que le mode constitutionnel de soumettre des mesures pour cette sanction est de les mettre devant la législature. Pour cette raison, il a adopté le mode de procéder qui a été suivi ci-devant dans le cas du traité de réciprocité avec les Etats-Unis, et qui a été en cette occasion adopté par la législature de *Terreneuve*. Ce fut pour ce conformer en tout point au même précédent qu'il a été jugé nécessaire, dans le cas actuel, d'ajouter une condition touchant le vote du par-

lement, afin que, s'il était nécessaire, tous obstacles s'opposant à l'arrangement dans la série des statuts impériaux pussent être levés.

Les propositions contenues dans le traité ayant maintenant été sans équivoque refusées par la colonie, elles deviendront nécessairement nulles, et vous êtes autorisé à donner telle assurance que vous trouverez à propos de donner, que le consentement des habitants de *Terreneuve* est regardé par le gouvernement de Sa Majesté comme étant les préliminaires essentiels à la modification de leurs droits territoriaux et maritimes.

J'ai, etc.,

(Signé,) H. LABOUCHÈRE.

Au Gouverneur Darling, &c., &c., &c.
Terreneuve.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre des rapports supplémentaires préparés par les municipalités du *Bas-Canada*.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été *Ordonné*, Que le délai pour recevoir les pétitions pour les bills privés, soit prolongé au 15 de mai prochain, et que le délai pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative, soit prolongé au premier jour de juin prochain.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant qu'il plaise à Son Excellence de vouloir bien prendre en sa favorable considération, s'il ne serait pas à propos d'établir un observatoire à Québec.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis,

Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant qu'il plaise à Son Excellence de vouloir bien adopter des mesures propres à favoriser ceux qui désirent émigrer de la *Grande-Bretagne* au *Canada*, soit en leur procurant un passage gratuit ou en leur donnant les moyens, de toute autre manière, d'accomplir leur projet.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Sur motion de l'honorable M. *Murney*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, Que copies de toutes correspondances et papiers échangés entre le Gouverneur et toute autre personne ou personnes, relativement aux accusations portées contre *John Alexander Wilkinson* et *Thomas Woodbridge*, écuyers, et qui ont donné lieu à la démission de ces messieurs de la commission de la paix pour le comté d'*Essex*; ainsi qu'une copie du mémorial des habitants de *Sandwich* à Son Excellence, priant Son Excellence de vouloir bien les réhabiliter dans leur charge, avec les noms des signataires, soient imprimées dans les deux langues pour l'usage des Membres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a été appelée.

Les Honorables MM.

ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.—Présent.

PETER BOYLE DE BLAQUIÈRE.....	Présent.
PETER MCGILL	Absent.
WILLIAM MORRIS	Absent.
JAMES CROOKS	Absent.
ADAM FERGUSSON.....	Présent.
JOHN MACAULAY	Absent.
JOHN HAMILTON.....	Présent.
ADAM FERRIE	Présent.
PAUL H. KNOWLTON	Absent.
PHILIP H MOORE.....	Présent.
JOSEPH DIONNE	Présent.
GEORGE J. GOODHUE.....	Présent.
WILLIAM WALKER	Absent.
CHRISTOPHER WIDMER.....	Présent.
P. BOUCHER DE BOUCHERVILLE.....	Présent.
JAMES MORRIS	Présent.
JAMES GORDON	Absent.
JAMES FERRIER	Présent.
RODERICK MATHESON.. ..	Présent.
GEORGE S. BOULTON.....	Présent.
DENIS B. VIGER	Absent.
JAMES LESLIE.....	Présent.
FREDERICK A. QUENSEL	Absent.
JOSEPH BOURRET	Présent.
GEORGE SAVEUSE DE BEAUJEU	Absent.
JOHN ROSS	Présent.
SAMUEL CRANE.....	Absent.
SAMUEL MILLS	Présent.
LOUIS PANET.....	Présent.
NARCISSE F. BELLEAU.....	Absent.
CHARLES WILSON.....	Présent.

BENJAMIN SEYMOUR.....	Présent.
DAVID M. ARMSTRONG.....	Présent.
EBENEZER PERRY.....	Présent.
EUSEBE CARTIER.....	Absent.
WALTER H. DICKSON.....	Présent.
HARMANNUS SMITH.....	Présent.
LOUIS RENAUD.....	Présent.
M. P. DE SALES LA TERRIERE.....	Présent.
ELZÉAR H. J. DUCHESNAY.....	Absent.
EDOUARD MASSON.....	Présent.
JOHN SIMPSON.....	Présent.
PHILIP M. M. S. VANKOUGHNET.....	Présent.
LOUIS A. DESSAULLES.....	Présent.
JAMES PATTON.....	Présent.
EDMUND MURNEY.....	Présent.
HOLLIS SMITH.....	Présent.
JOHN PRINCE.....	Présent.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte d'incorporation de la cité de *St. Hyacinthe*," il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Holton* et autres, comme suit ;—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Jeudi, 16 avril, 1857.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs honneurs de permettre à l'honorable *James Ferrier* de comparaître et rendre témoignage devant le comité de cette Chambre, sur le bill pour définir les pouvoirs et confirmer certains procédés des compagnies des chemins de fer de *Champlain* et du *St. Laurent* et de *Montréal* et *New York*.

Ordonné, Que M. *Holton* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY.

Greffier Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les Messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Il a été alors proposé par l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Qu'il soit permis à l'honorable M. *Ferrier* de comparaître devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, tel que désiré par cette Chambre, dans son message de ce jour, s'il le juge à propos.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'honorable M. *Ferrier* de comparaître et de rendre témoignage devant le comité de cette Chambre, sur le bill pour définir les pouvoirs et confirmer certains procédés des compagnies des chemins de fer de *Champlain* et du *St. Laurent*, et de *Montréal* et *New York*, s'il le juge à propos.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour "pourvoir à l'élection de l'Orateur du Conseil Législatif,"

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après un long débat,

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que c'est l'opinion de cette Chambre qu'il est inconstitutionnel de prendre ce bill en consideration et de législater sur les dispositions y contenues, et qu'il ne soit procédé ultérieurement sur icelui.

Après un nouveau débat,

La Chambre s'est ajournée à loisir,

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Patton* a proposé, en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. *Wilson*.

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un nouveau long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bouret,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Dionne,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Wilson.</i> —18.
<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>de Blaquière,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Simpson,</i>
<i>de Boucherville,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Harmannus</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Smith, Hollis</i> —14.
<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>		

Ainsi, elle a passé dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la question principale, telle qu'amendée, elle a été aussi passée dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que les items restants sur les ordres de ce jour soient remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Chisholm* et autres, avec un Bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie, de manière à rendre les actionnaires étrangers éligibles comme gérants," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 17 Avril, 1857.

Les Membres assemblés ont été:—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
HAMILTON,
FERRIE,
MOORE,
DIONNE,
GOODHUE,
WIDMER,
DE BOUCHERVILLE,
MORRIS, J.

Les honorables MM.

GORDON,
FERRIER,
MATAESON,
BOULTON,
LESLIE,
BOURRET,
ROSS,
MILLS,
PANET,

WILSON,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS
RENAUD,

DE LATERRIÈRE,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
PATTON,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Prince*—de *Willicm Foster Coffin*, de la cité de *Montréal*, écuyer—des directrices de l'infirmerie publique de la cité de *Toronto*—de la municipalité du township de *Downie*, dans le comté de *Perth*—de la municipalité de la ville de *Paris*—de *Richard Stevenson* et autres, du township de *Zone*, dans le comté de *Kent*—de *R. A. Havill* et autres—de *George G. Cunningham* et autres—*d'Alexander Mitchell* et autres—de *Peter Price* et autres—de *P. S. Smith* et autres—de *W. Wilson* et autres—de *George Dulton* et autres—de *Charles Hunter* et autres—de *David J. Stringer* et autres—et des municipalités des townships de *Brantford*, *Stanley*, *Colchester*, *Aldbrough*, *Anderdon*, *Howard*, *Blenheim*, *Malden*, *Hullett*, *Rochester*, *Townsend*, *Hay*, *Logan*, *Wallace*, *Fullerton*, *Camborough*, *Morris* et *Zorra*.

Par l'honorable M. *Renaud*—de *C. Thérien* et autres, du comté de *Laprairie*. —et du révérend *C. L. Vinet* et autres, de la paroisse de *St. Constant*, dans le dit comté de *Laprairie*.

Par l'honorable M. *Simpson*—du révérend *James Douglas* et autres, de *Milbrook*.

Par l'honorable M. *Harmannus Smith*—de *John O'Donohoe* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Dickson*—des sœurs de *St. Joseph*, à *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Wilson*—de *Louis N. Ferland* et autres, de la paroisse de *St. Robert*, dans le comté de *Richelieu*.

Par l'honorable M. *Bourret*—de l'institut des artisans et association de la bibliothèque de *Drummondville*—et de *Edwin Marcus Chaffee*, ci-devant de *Providence*, dans l'état de *Rhode Island*, un des états de *l'Amérique*, maintenant de la cité de *Montréal*, manufacturier.

Par l'honorable M. *Masson*—de *John George Crébassa*, de la ville de *William-Henry*—de *Joseph Allard* et autres, du comté de *Jacques-Cartier*—et du révérend *P. Brunet* et autres, de la paroisse de *St. Rose*, dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Seymour*—des greffiers des cours de division du comté de *Halton*.

Par l'honorable M. *Dionne*—d'*Antoine Champour* et autres, du comté de *Yamaska*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *Richard L. Denison* et autres, qui ont reçu leur éducation au collège du *Haut-Canada*—et de la municipalité de la ville de *Owen Sound*.

Par l'honorable M. *Moore*—de *L. A. Perkins*—de *John Bowker* et autres,—de *O. Danning* et autres—de *O. S. Kemp*—de *Thomas Selby* et autres—et de *E. Cornill* et autres—de *Edmund Longley* et autres—et de *Levi Stevens* et autres, tous du district projeté de *Bedford*, dans les townships de l'Est du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de la compagnie du chemin de fer du grand tronç du *Canada*, et de l'athénée et institut des artisans d'*Ottawa*.

Par l'honorable Orateur—du préfet du comté d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *T. Baxter* et autres, de *Wellington Square*—et d'*Edward Evans* et autres, de *Waterdown*, demandant séparément que le dimanche ne soit pas profané par le service de convois de chemins de fer en cette province.

D'*Edouard Boudreau* et autres, des paroisses de la *Baie St. Paul-St-Urbain*, *Petite-Rivière* et de *L'Isle-aux-Coudres*, dans les seigneuries du *Gouffre* et *Côte-de-Beaupré*, dans le comté de *Charlevoix*—et d'*Edward Slevin* et autres, de la paroisse des *Éboulements*, dans le dit comté de *Charlevoix*, demandant séparément d'être exemptés du paiement de l'indemnité due aux seigneurs en vertu de l'acte de 1854, en compensation de la perte de leur droit de banalité.

Des municipalités des townships de *Huron* et *Elderslie*, demandant séparément qu'il ne soit passé aucune loi ayant pour but la séparation du township de *Howick*, du comté de *Huron*, ou le township de *Curriek*, du comté de *Bruce*.

Des municipalités des townships de *Proton*, *Armaranth*, *Artemesia*, *Osprey*, *Derby* et *Bentick*—et de la municipalité du comté de *Grey*, demandant séparément l'octroi d'une charte pour construire un chemin de fer de *Weston* ou de *Brampton*, sur la ligne du Grand Tronc, à *Owen Sound*.

Des municipalités des townships de *Derby*, *Artemesia* et *Proton*, demandant séparément qu'il ne soit adopté aucune mesure ayant pour but de détacher certains townships du comté actuel de *Grey*.

Des municipalités des townships de *Proton* et *Caledon*, demandant séparément

la construction d'un chemin de fer du village de *Brampton*, dans le comté de *Peel*, à quelque point sur le lac *Huron*, pas plus au sud que *Saugeen*.

Du très-révérénd évêque catholique romain de *Montréal*, demandant certaines modifications aux lois qui règlent la vente des liqueurs enivrantes.

De la société bienveillante des dames de *Montréal*, demandant que l'allocation annuelle accordée à la dite institution soit augmentée—et demandant une allocation pour les mettre en état de liquider la dette due sur leur bâtisse.

Du révérend *O. Hébert* et autres, de la paroisse de *St. Alexandre*, dans le comté de *Kamouraska*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour la suppression de l'intempérance.

De *F. F. Passmore* et autres, arpenteurs provinciaux de *Toronto*, demandant qu'aucun individu ne soit autorisé à pratiquer comme arpenteur provincial, à moins qu'il n'ait subi un examen devant le bureau des examinateurs.

De la chambre de commerce de *Montréal*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour améliorer la navigation du golfe et du fleuve *St. Laurent*, par la construction de phares.

De *William Gordon* et autres, de *Whitby et Pickering*, demandant qu'ils jouissent des avantages du bill intitulé : "Acte pour la protection des personnes possédant des terres sur la rive du lac *Ontario*, dans les comtés de *York, Peel* et *Halton*."

De la société de l'école Britannique et Canadienne de *Québec*, demandant une allocation.

De la municipalité du township de *Harwick*, dans le comté de *Kent*, demandant l'incorporation de la "compagnie du pont international," pour la construction d'un pont sur la rivière *Niagara*, près le *Fort Erié*.

De la compagnie du chemin de fer de *Galt et Guelph*, demandant la modification de sa charte.

De la municipalité du comté d'*Essex*, demandant certaines modifications au statut 18 *Victoria*, chapitre 93, intitulé : "Acte pour joindre le bureau du surintendant des inspecteurs et mesureurs de bois au département des terres de la "couronne."

De la municipalité de *South Struskely*, demandant certaines modifications aux actes des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*.

De l'institut des artisans et association de la bibliothèque de *Bécancour*, demandant une allocation.

Du révérend *S. Rivet* et un autre, demandant une allocation pour reconstruire une partie du collège *Joliette*, dernièrement détruite par le feu.

Du conseil de comté du comté de *Bonaventure*, demandant que la ligne fron-

tière entre cette province et le *Nouveau-Branswick*, telle que dernièrement établie, ne soit pas ratifiée.

Du révérend *Ls. A. Martel* et autres, du township de *DeSalles*, dans le comté de *Charlevoix*—et du révérend *Olovis Gagnon* et autres, de la paroisse des *Eboulements*, demandant séparément une allocation pour ouvrir un chemin depuis la dite paroisse jusqu'au township *De Salles* susdit.

De *Roger Boily* et autres, du comté de *Chicoutimi*, demandant l'ouverture d'un chemin de la *Grande-Baie* à la paroisse de *St. Urbain*, dans le comté de *Charlevoix*.

De la municipalité de *Mersea*, demandant qu'il soit construit un havre à "*Two Creeks*."

Du révérend *Alexander Mathieson*, D., D. et autres, membres de l'église *St. André* de *Montréal*, demandant certaines modifications à l'acte incorporant le ministre et les syndics de la dite église.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le retour des mariages, baptêmes et sépultures, dans le district de *St. François*, pour l'année 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir papiers parlementaires.*)

Sur motion de l'honorable *M. de LaTerrière*, secondé par l'honorable *M. Panet*, il a été

Ordonné, Que la pétition d'*Edouard Boudreau* et autres, des paroisses de la *Baie-St-Paul*, *St. Urbain*, de la *Petite-Rivière*, et de l'*Isle-aux-Coudres*, dans le comté de *Charlevoix*, soit imprimée dans les deux langues pour l'usage des Membres,

L'honorable *M. Murney* est entré.

L'honorable *M. de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable *M. Matheson*.

Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien continuer et étendre les arrangements qui ont déjà été pris pour s'assurer d'une émigration effective et systématique de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande* et du continent *Européen*, en *Canada*, sous la direction du Gouvernement Exécutif, dans les localités et avec les encouragements que Son Excellence croira les plus propes à la colonisation et au développement des ressources des terres incultes de cette province, et en particulier de celles de la vallée de l'*Outaouais*.

Après des débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'acte intitulé : "Acte pour changer la constitution du

“ Conseil Législatif et le rendre électif ” et pour d'autres fins.”

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Harmannus Smith*, il a été

Ordonné, Que le dit ordre soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour autoriser l'exploitation des cours d'eau.”

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour assurer davantage l'indépendance du parlement.”

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Et le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Ferrie* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le dit rapport soit reçu lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender les actes des municipalités et des cotisations du *Harst Canada*, en autant qu'ils ont rapport à la commutation de la prestation personnelle,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Seymour*, *Simpson*, *Harmannus Smith*, *J. Morris* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la ville de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour la protection des personnes possédant des terres sur la rive du lac *Ontario* dans les comtés " *d'York, Peel et Halton.*" a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables *MM. Seymour, Perry, Matheson, Harmannus Smith, et J. Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le Procureur-Général *MacDonald* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour amender la pratique et la " procédure dans les poursuites intentées au nom de la couronne en matière de " revenu," auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton* il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Whitney* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte intitulé : " Acte pour encourager " l'établissement de sociétés de construction dans le *Bas Canada,*" auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général *Macdonald* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les lois du " *Haut Canada*, relativement aux appels, et pour changer la constitution de la " cour d'appel et de pourvoi pour erreur," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde lundi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 20 Avril, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur,

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
DIONNE,
GOODHUE,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
LESLIE,
BOURRET,

Les honorables MM.

SEYMOUR,
ARMSTRONG,
SMITH, HARMANNUS,
RENAUD,
DE LA TERRIÈRE,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
PATTON,
MURNEY,
SMITH, HOLLIS.
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Prince*—de la chambre de commerce de la cité de *Toronto*—et de *H. Kapp* et autres, de *Chatham*.

Par l'honorable M. *Renaud*—de la municipalité du comté de *Chateauguay*—de l'institut canadien de *Plessisville*—du révérend *E. J. O. Béland* et autres, de la paroisse de *Ste. Julie*, dans le comté de *Mégantic*—deux pétitions du révérend *Joseph Matte* et autres, de *Somerset*—de *C. Coupal* et autres, de la paroisse de *St. Michel-Archange*, dans le comté de *Napierville*—de *G. J. Beaudet* et autres, du *Côteau-du-Lac*—de *David Riddle Stodart*, de *Montréal*—de *James Adamson*, greffier des journaux anglais, et de *Jean George Couillard*, greffier des journaux français du Conseil Législatif,

Par l'honorable M. *Armstrong*—de *Thomas Cary* et compagnie, de *Québec*—et de *A. Juchereau Duchesnay* et autres, de la paroisse de *Ste. Catherine*, dans le district de *Québec*.

Par l'honorable M. *Mills*—du révérend *John Hebdon* et autres, composant l'assemblée des paroissiens de l'église de *l'Ascension* à *Hamilton*.

Par l'honorable *M. Moore*—de *H. Lyman* et autres—de *A. B. Pamela* et autres—de *James Miller*—de *J. B. Eglaston* et autres—de *Calvin L. Hall* et autres—de *M. A. Bessette*—de *Charles Allan* et autres—et de *Joseph H. Savage*, tous du district projeté de *Bedford*, dans les townships de l'Est.

Par l'honorable *M. Murney*—de *Henry MacDermott* et autres, de la ville de *Goderich*.

Par l'honorable *M. Simpson*—de *M. Boyd* et autres, de *Peterborough*—de la municipalité de la ville de *Peterborough*—et de la municipalité du township de *Thorah*.

Par l'honorable *M. Masson*—de *F. Zéphirin Tassé* et autres, du comté de *Jacques-Cartier*.

Par l'honorable *M. Dionne*—d'*Edouard Courchaine* et autres, propriétaires de la commune de *St. François-du-Lac*.

Par l'honorable *M. Patton*—de la municipalité du township d'*Albion*—et deux pétitions de la municipalité du township de *Sydenham*.

Par l'honorable *M. Hollis Smith*—de *W. Cross* et autres, de la paroisse de *St. Malachi-de-Ormsdown*, dans le comté de *Chateauguay*—de *W. Harris* et autres, du township de *Granby*—et des syndics du collège de *St. François*, à *Richmond*.

Par l'honorable *M. de LaTerrière*—du révérend *Charles Trudelle* et autres, de la paroisse de la *Bai-St.-Paul*, dans le Comté de *Charlevoix*—de la Chambre de Commerce de *Québec*—des commissaires d'école de la paroisse des *Eboulements*,—et de *Narcisse Lajoie* et autres, des paroisses de la *Bai-St.-Paul*, *St. Urbain*, de la *Petite-Rivière*, *St. François* et de *l'Isle-aux-Coudres*, dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable *M. Dessaulles*—du révérend *F. Rochette* et autres, de la paroisse de *St. Bernard-de-Lacolle*, dans le comté de *St. Jean*—de *P. P. Auger* et autres, de la paroisse de *St. Bruno*, dans le comté de *Chambly*—de *L. Letellier* et autres, du comté de *Kamouraska*—de la municipalité du comté de *Bagot*—et du révérend *Narcisse Pelletier* et autres, du village de *Princeville*, dans le township de *Stanford*, dans le comté d'*Arthabaska*.

Par l'honorable *M. Seymour*—de *James Anderson* et autres, de *Nassagawaga*, dans le comté de *Halton*.

Les honorables MM. de *Boucherville*, *Panet* et *Ross* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Pierre Beaupré* et autres, de la paroisse de *Ste. Hénédiène*—de *J. C. Bélan*.

ger et autres, de la paroisse de *St. Anselme*—de *P. H. Larue* et autres, de la paroisse de *St. Isidore*—et de *F. Rouleau* et autres, de la paroisse de *Ste. Claire*, tous dans le comté de *Dorchester*, demandant séparément que les dites paroisses demeurent et restent attachées au district de *Québec* pour les fins judiciaires.

De *Marie Louise Gatién* et autres, exposant qu'ils sont les enfants de défunt *Jean Baptiste Gatién*, de la paroisse de *Ste. Philomène*, dans le comté de *Chateauguay*, et de *Monique Audon*, son épouse, décédée, mais qu'on leur conteste leur légitimité, vu la qualité de protestant de leur dit défunt père, et qu'ils sont en danger de perdre leur héritage, et demandant justice.

Du bureau conjoint des syndics d'école des écoles réunies de grammaire et communes de *Peterborough*, demandant qu'un certain lot de terre octroyé par la couronne, en fidéi-commis, au district de *Colborne*, pour en faire une promenade publique dans la dite ville, soit employé aux fins d'y construire des bâtisses d'école convenables et permanentes, et qu'il soit émané, en conséquence, une nouvelle patente ayant pour objet de donner l'investiture du dit lot de terre au bureau conjoint des syndics d'école, pour les fins susdites.

De *A. M. Benson* et autres, veuve et enfants de *Thomas Benson*, ci-devant de la ville de *Port Hope*, décédé—et de *Nesbit Kirckhoffer* et autres, de *St. Catharines*, propriétaires en commun avec le dit *Thomas Benson*, demandant séparément un acte pour transporter à des syndics certaines propriétés que le dit *Thomas Benson* possédaient lors de son décès, pour par eux en jouir et disposer comme bon leur semblera dans les intérêts des dits pétitionnaires.

De *Harriette Godfrey* et autres, de *Saugeen*—de *G. W. Park* et autres, de *Watenford*, dans le comté de *Norfolk*, demandant séparément des modifications aux lois qui règlent la propriété et qui définissent les droits des femmes mariées.

De *Thomas Buller* et autres—de *James A. Rolls* et autres—de *Eliza Duck* et autres, tous du township de *Howard*, dans le comté de *Kent*—de *W. L. Jones* et autres—de *Wm. Hunter* et autres—de *Wm. Hildred* et autres—de *Archibald McEvan* et autres—de *A. Cook* et autres, tous du township de *Brantford*—de *John Henderson* et autres—de *Peter Benedict* et autres—de *M. Mathews* et autres, tous du township de *Crowland*, dans le comté de *Welland*—de *R. Fisher* et autres, du township de *Berthier*, dans le dit comté de *Welland*—de *Joseph Waters* et autres, du township de *Colchester*, dans le comté d'*Essex*—de *J. R. Brown* et autres, du township de *Dunnville*, dans le comté de *Haldimand*—de la municipalité du township de *Tilbury-Est*—et de la municipalité du township de *Yarmouth*, dans le comté d'*Elgin*, demandant séparément un acte pour incorporer "la compagnie internationale de ponts," aux fins de construire un pont sur la rivière *Niagara*, près le *Fort Erié*.

De *Charles R. Buchanan* et autres, du township de *Colchester*, dans le comté

d'Essex, demandant à être incorporés comme compagnie sous les nom et raison de "compagnie internationale de ponts," aux fins de construire un pont sur la rivière *Niagara*, près le *Fort Erié*.

Du conseil de township du township de *Hay*,—et du conseil de township du comté de *Bruce*, demandant séparément qu'il ne soit adopté aucune mesure pour changer les limites actuelles des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*.

De *William Flemming* et autres—de *Robert Milligan* et autres, tous du township de *Collingwood*—*d'Edvard Horton* et autres—de *William Early* et autres, tous du township *d'Osprey*—*d'Angus Bell* et autres, de *Nottawasaga*—de *William Gabbard* et autres, des townships de *Collingwood*, *Nottawasaga*, *Osprey*, *Mulmer*, *Sunnidale* et *Tossorontio*—et de *Thomas Hall* et autres, du township de *Mulmer* susdit, demandant séparément que les townships composant la partie Ouest du comté de *Simcoe*, et la partie Est du comté de *Grey*, soient érigés en un comté.

De *O. Paradis* et autres, de *Frampton-Ouest*—de *John Nicholson* et autres, de *Standon*, tous dans le comté de *Dorchester*—*d'Augustin Gauthier* et autres, du comté de *Portneuf*—de *Charles Phillips* et autres, de *St. Lambert*—de *John Walsh* et autres, de *Frampton*—*d'Abraham Pelletier* et autres, du comté de *Témiscouata*—*d'Ignace Beaulieu* et autres, du comté de *Kamouraska*—et de *P. Castonguay* et autres, de la paroisse de *St. Roch-des-Aulnets*, dans le comté de *L'Islet*, demandant séparément certaines modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

De *D. Watters* et autres, de la paroisse de *Saint-Augustin*—du révérend *L. C. O. Grenier* et autres, de la paroisse de *St. Bazile*, tous dans le comté de *Portneuf*—du révérend *J. Bissette* et autres, de la paroisse de *St. Gabriel-de-Brandon*—de *Raymond Magnan* et autres, de la paroisse de *St. Germain*, tous dans le comté de *Berthier*—du révérend *Thos. Bégin* et autres, de la paroisse de *St. Pacôme*, dans le comté de *Kamouraska*—de *Nelson Manning* et autres, de la paroisse de *St. Jean-Chrysostôme*, dans le comté de *Chateauguay*—du révérend *E. Morrison* et autres, de la paroisse de *Napierville*, dans le comté de *Napierville*—et de *G. T. Peltier* et autres, de la paroisse de *Saint-Guillaume*, dans le comté de *Drummond*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour la suppression de l'intempérance.

De la municipalité du township de *Melancthon*, demandant qu'une charte soit accordée pour la construction d'un chemin de fer de *Weston* ou *Brampton*, sur la ligne du Grand Tronc, jusqu'à *Owen Sound*.

Deux pétitions de la municipalité des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*, demandant certaines modifications aux lois qui règlent les corvées—et aussi

demandant que les dépenses de l'administration de la justice criminelle soient défrayées dans le *Haut-Canada*, à même le fonds consolidé du revenu, comme dans le *Bas-Canada*.

De *Theron Dickey* et autres, du township de *Clarke*, demandant qu'il soit fait un arpentage de la ligne entre les septième et huitième concessions du dit township de *Clarke*.

De la municipalité du township de *Nissouri-Est*—de la municipalité du township de *Zorra-Est*—et de la municipalité de *Zorra-Ouest*, demandant l'autorisation de vendre certaines réserves de chemin et d'en appliquer les revenus à l'amélioration du dit township.

De *James Peechard* et autres, du bassin de *Gaspé*, demandant une allocation annuelle de £1,000 pour encourager l'établissement d'une communication par la vapeur entre leur port et *Québec*.

Du révérend *J. L. Marceau* et autres, de la paroisse de *L'Isle-Verte*, dans le comté de *Témiscouata*, demandant une allocation pour le parachèvement d'une bâtisse pour une maison d'école dans cette paroisse.

Du révérend *L. Roy* et autres, de la paroisse des *Trois-Pistoles*, dans le comté de *Témiscouata*, demandant que le chef-lieu du district judiciaire projeté de *Kamouraska*, soit fixé au village de *Saint-Louis-de-Kamouraska*.

De la municipalité de la paroisse de *St. Anselme*, dans le comté de *Dorchester*, demandant l'abrogation de l'acte 16 *Victoria*, chapitre, 80, pour modifier les lois d'usage.

De la municipalité du township de *Drummond*, dans les comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*, demandant qu'une copie des statuts révisés du *Canada*, ainsi qu'une copie de l'acte d'amendement de l'acte du fonds consolidé d'emprunt municipal, soient envoyées à chaque municipalité du *Bas-Canada*.

De *Michel Fournier* et autres, de la paroisse de *St Jean-Port-Joli*, dans le comté de *L'Islet*, demandant une allocation pour prolonger jusqu'à la frontière de la province le nouveau chemin qui traverse le township de *Fournier*.

De *Jean Savard* et autres, de la paroisse de *St Irénée*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant à être exemptés du paiement des lots et ventes accordés aux seigneurs en vertu de l'acte de 1854, par suite de la perte de leur droit de banalité.

Du révérend *Nap. Kérouac* et autres, du township d'*Upton*, dans le comté de *Drummond*, demandant que la partie du dit township qui se trouve située dans le dit comté, forme partie du district judiciaire projeté de *St. Hyacinthe* ou du *Richelieu*.

De *James Munro* et autres, du village d'*Epsom*, demandant qu'il ne soit adopté

aucune mesure relativement à la pétition du conseil de comté du comté d'*Ontario*, en ce qu'elle a rapport aux chemins maintenant en usage entre les villages d'*Uxbridge* et *Epsom* susdits.

De l'institut canadien de *Montréal*, demandant une allocation.

De *L. Renaud* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés comme compagnie de navigation intérieure, sous le nom de "la compagnie de navigation de *Sallaberry* à *Montréal*."

De la corporation de la cité de *Toronto*, demandant certaines modifications à l'acte 16 *Victoria* ch. 219, intitulé: "Acte pour transporter à la cité de *Toronto* certains lots d'eau, avec pouvoir à la dite cité de construire une esplanade."

De la municipalité locale du township de *Matapedia*, dans le comté de *Bonaventure*, demandant une allocation pour construire des chemins et ponts dans le dit township.

Du *B King* et autres, assureurs, consignataires, patrons de vaisseaux et autres intéressés dans la navigation du lac *Ontario*, demandant que "*Weller's Bay*" soit exploré afin de s'assurer si l'on peut en faire un havre de refuge.

De *Jean Baptiste Dumon* et autres, des comtés de *Beauharnais* et *Chateauguay*, demandant que le chef-lieu du district judiciaire projeté de *Beauharnais*, soit fixé au village de *Ste. Martine*, et non au village de *Beauharnais*.

De *Samuel Fry* et autres, du township de *Clinton*, dans le comté de *Welland*, demandant un acte déclarant que dans tout nouvel arpentage du dit township les lignes latérales seules devront être tirées de nouveau, et que leur point de départ sera déterminé par les poteaux et bornes qui ont été fixés et reconnus pendant l'espace de vingt ans.

De *John Peverley* et autres, de la seigneurie de *Portneuf*, dans le comté de *Saguenay*, demandant un acte pour protéger les pêcheries du Saumon et de la truite saumonée dans le fleuve *Saint Laurent* et ses tributaires.

De *W. B. Hamilton* et autres, du township de *Nottawasaga* dans le comté de *Simcoe*, demandant qu'une certaine partie du dit township soit incorporée sous le nom de "ville de *Collingwood*."

Sur motion de l'honorable *M. Harmannus Smith*, secondé par l'honorable *M. Goodhue*, il a été

Ordonné, Que les pétitions de *Robert Moodie* et autres—et de *John O'Donohoe* et autres, soient référées au comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour la protection des personnes possédant des terres sur la rive du lac *Ontario*, dans les comtés de *York*, *Peel* et *Halton*."

Les honorables *MM. Boulton* et *Dickson* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie, de manière à rendre les actionnaires étrangers éligibles comme gé-rants."

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *J. Morris*, *Prince* et *Knowlton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la réception du rapport du comité de toute la Chambre sur le bill intitulé : " Acte pour assurer davantage l'indépendance du parlement," il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 18—Après " chef" insérez " et les juges."

Page 1, ligne 27—Après "shérifs" insérez " députés shérifs, députés greffiers de la couronne et agents pour la vente des terres de la couronne."

Page 2, ligne 12—Après " exécutif" insérez " ministre de l'agriculture."

Page 3, ligne 24—Après " exécutif" insérez " ministre de l'agriculture."

Page 4, ligne 21—Après " conséquence" insérez " et le membre qui offrira ainsi sa résignation sera censé avoir résigné son siège et cessé d'être membre de la dite Chambre."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Moore* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte intitulé : " Acte pour encourager l'établissement de sociétés de construction dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Moore* et *Bourret*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les lois du Haut-Canada relativement aux Appels, et pour changer la constitution de la cour d'Appel et de Pourvoi pour Erreur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Knowlton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le dit rapport soit reçu demain.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *de Blaquiere*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *James Thompson* et autres, des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*, demandant que l'on prenne tous les moyens constitutionnels possibles pour arrêter le monopole dont jouit actuellement la compagnie de la *Baie d'Hudson*, et que le territoire actuellement sous le contrôle de la dite compagnie soit annexé à cette province et en forme partie, soit imprimée pour l'usage des Membres.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 21 Avril, 1857.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
DIONNE,
GOODHUE,
DE BOUCHERVILLE,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
BOULTON,
LESLIE,
BOURRET,

Les honorables MM.

ROSS,
MILLS,
PANET,
WILSON,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS.
RENAUD,
DE LATERRIÈRE,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Goodhue*—deux pétitions de la municipalité du comté de *Middlesex*.

Par l'honorable M. *Matheson*—de *John Pliny Crysler* et de *George Hammel*, du comté de *Dundas*—et de *George Brouse* et autres, du village de *Matilda*.

Par l'honorable M. *Moore*—de *E. B. Gilmour* et autres, du district projeté de *Bedford*, dans les townships de l'Est du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *James Mason* et autres, du comté de *Jacques Cartier*.

Par l'honorable M. *Dionne*—*d'Antoine Lachance*, messenger.

Par l'honorable M. *Harmannus Smith*—de la municipalité du township de *Howick*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *Thomas Hay* et autres, actionnaires de la compagnie du télégraphe de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Boulton*—de *A. Young* et autres, de *Sarnia*—de *W. P. Lacey* et autres, de *Brampton*—de *Richard Green* et autres, de *Guelph*—de *A. R. Stephens* et autres—de *B. W. Smith* et autres, de *Newmarket*—de *John Mowat* et autres, de *Kingston*—de *Hiram Post* et autres, de *Whitby*—d'*Angus Russell* et autres, de *Barrie*—de *H. S. Huber* et autres, de *Berlin*—de *S. S. Junkin* et autres, de *St. Catharines*—de *Thomas S. Young* et autres, de *Vaughan*—de *Robert Easton* et autres, de *Napanee*—de *John Doran* et autres, de *Perth*—de *Robert Gillespie* et autres, de *Paris*—de *D. Howell* et autres, de *Galt*—de *J. F. Pringle* et autres, de *Cornwall*—de *George Suffel* et autres, de *Vienna*—de *R. White* et autres, de *Peterborough*—de *J. G. Wilson* et autres, de *Simcoe*—de *N. H. Bowen* et autres, de *Québec*—de *Andrew Macbean* et autres, de *Cobourg*—et de *Joseph Chilver*, le jeune, et autres, de *Belleville*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *Samuel Proctor* et autres—de *N. P. Vidal* et autres, tous du township de *Sarnia*—de *P. Dawson* et autres, du comté de *Lambton*—du révérend *Edward Ebbs* et autres, de l'église congrégationnaliste à *Hamilton*—et du révérend *Ezekiel Gooderham* et autres, de *York Mills*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—des conseillers municipaux des townships d'*Ireland*, et *Coleraine*, dans le comté de *Mégantic*—et de *P. A. Shaw* et autres, du dit comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Prince*—trois pétitions de la municipalité du comté de *Welland*.

Par l'honorable M. *Knowlton*—de *Moses Cooley* et autres, du district projeté de *Bedford*, dans les townships de l'Est du *Bas-Canada*.

Par l'honorable Orateur—de *N. Cavanaugh* et autres, du township de *Hamilton*, dans le comté de *Bonaventure*—et deux pétitions de la municipalité du township de *Cow*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *William Foster Coffin* de la cité de *Montréal*, écuyer, demandant que le bill intitulé " Acte pour déterminer les pouvoirs et confirmer certains procédés de " la compagnie du *Champlain* et du *St Laurent*, et de *Montréal* et *New York*," ne devienne pas loi—de la municipalité du township de *Downie*, dans le comté de *Perth*—de la municipalité de la ville de *Paris*—de *R. A. Havill* et autres—de *George G. Cunningham* et autres—d'*Alexander Mitchell* et autres—de *Peter Prince* et autres—de *P. S. Smith* et autres—de *W. Wilson* et autres—de *George Dulton* et autres—de *Charles Hunter* et autres—de *David J. Stringer* et autres—et des municipalités des townships de *Brantford*, *Stanley*, *Colchester*, *Ald-*

borough, Anderdon, Howard, Blenheim, Malden, Hullett, Rochester, Townsend, Hay, Logan, Wallace, Fullarton, Canborough Morris et Zorra, demandant séparément l'incorporation de la compagnie internationale de ponts, pour la construction d'un pont sur la rivière *Niagara*, près le *Fort Erié*.

De *L. A. Perkins*—de *John Bowker* et autres,—de *O. Danning* et autres—de *O. S. Kemp*—de *Thomas Selby* et autres—de *E. Cornill* et autres—de *Edmund Longley* et autres—et de *Levi Stevins* et autres, tous du district projeté de *Bedford*, dans les townships de l'Est du *Bas-Canada*, demandant séparément que le bill pour ériger *Bedford* en un district judiciaire indépendant, devienne loi.

De la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du Canada—et des Sœurs de *St. Joseph à Hamilton*, demandant séparément que leurs actes d'incorporation soient modifiés.

De l'athénée et l'institut des artisans d'*Ottawa*—de l'institut des artisans et association de la bibliothèque de *Drummondville*—et des directrices de l'infirmierie de la cité de *Toronto*, demandant une allocation.

Du révérend *C. L. Vinet* et autres, de la paroisse de *St. Constant*, dans le comté de *Laprairie*—et du révérend *P. Brunet* et autres, de la paroisse de *Ste. Rose*, dans le comté de *Laval*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour la suppression de l'intempérance.

De *C. Thérien* et autres, du comté de *Laprairie*—de *Louis N. Ferland* et autres, de la paroisse de *St. Robert*, dans le comté de *Richelieu*—de *Joseph Allard* et autres, du comté de *Jacques-Cartier*—et de *Antoine Champour* et autres, de *Yamaska*, demandant séparément des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

De *Richard L. Denison* et autres, qui ont reçu leur éducation au collège du *Haut-Canada*, demandant que la constitution du dit collège soit modifiée de manière à placer la direction de ses affaires, comme ci-devant, sous le contrôle d'un conseil de son choix, au lieu d'être dirigé par le sénat de l'université de *Toronto*.

Du préfet du comté d'*Ottawa*, demandant une allocation pour ouvrir des chemins dans le dit comté.

Des greffiers des cours de division dans le comté de *Halton*, demandant que les frais qu'ils encourent pour livres, papeteries et blancs, soient défrayés à même le fonds des honoraires, et qu'ils soient pourvus de voûtes à l'épreuve du feu pour conserver les records.

De *John O'Donohoe* et autres, de *Toronto*, demandant des modifications au bill intitulé : " Acte pour la protection des personnes possédant des terres sur la rive du *Lac Ontario*, dans les comtés d'*York, Peel* et *Halton*."

Du révérend *James Douglas* et autres, de *Millbrook*, demandant des modifications aux lois qui règlent le droit de propriété des femmes mariées.

De *John George Crébassa*, de la ville de *William Henry*, demandant que la pétition de *Daniel Capistran* et autres, pour un acte d'incorporation des propriétaires de la commune des *Isles Du Moine* et des *Barques*, ne soit pas écoutée.

De la municipalité de la ville d'*Owen Sound*, demandant la construction d'un chemin de fer du village de *Brampton* à la ville d'*Owen Sound*, et de là à quel point sur le lac *Huron*, pas plus au sud que *Saugeen*.

De *Richard Stephenson* et autres, du township de *Zone*, demandant que le dit township ne soit pas détaché du comté de *Kent*.

D'*Edwin Marcus Chaffee*, ci-devant de *Providence*, dans l'état de *Rhode Island*, un des états de l'*Amérique*, maintenant de *Montréal*, manufacturier, demandant à être naturalisé.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis,

Qu'il soit présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant qu'il plaise à Son Excellence de vouloir bien prendre en sa favorable considération, s'il ne serait pas à propos d'établir à Québec un observatoire magnétique, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte intitulé : "Acte pour encourager l'établissement de sociétés de construction dans le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Les honorables MM. *Pattón* et *Dessaulles* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour assurer davantage l'indépendance du parlement," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*."

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain,

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour permettre que les verdicts soient rapportés lors des procès par jury dans les causes civiles, notwithstanding que le jury ne soit pas unanime,"

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative,

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour expliquer et amender l'acte intitulé : " Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif, et le rendre électif," et " pour d'autres fins," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,
Que l'on concours dans les amendements.

Après des débats,

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Matheson*,

De retrancher depuis " que" jusqu'à la fin de la motion principale, et d'insérer au lieu et place " tous les mots après " ordre" " à la fin de la première clause, jusqu'à la fin du bill, soient retranchés."

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Renaid,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bourret,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>de La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet—17.</i>
<i>Dessaulles,</i>			

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>de Boucherville,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Smith, Harmanus</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Hollis, —11.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>	

Ainsi, elle a passé dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi passée dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé, tel qu'amendé, et lu la troisième demain.

L'ordre du jour étant lu pour la réception du rapport du comité de toute la Chambre sur le bill intitulé : " Acte pour amender les lois du *Haut-Canada*, relativement aux Appels, et pour changer la constitution de la Cour d'Appel et de Pourvoi pour Erreur.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*, Que le dit rapport soit maintenant reçu.

Objection étant faite à la dite motion.

Après des débats, il a été

Ordonné, Que la dite question soit remise à demain, et que le débat sur icelle soit le premier item sur les ordres du jour de ce jour.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 22 Avril, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
DIONNE,
DE BOUCHERVILLE,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
LESLIE,
BOURRET,
ROSS,

Les honorables MM.

PANET,
WILSON,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
CARTIER,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS
RENAUD,
DE LA TERRIÈRE,
MASSON,
VANKOUGHNET,
PATTON,
SMITH, HOLLIS.
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—*d Amos Bishop* et autres, du comté de *Wolf*.

Par l'honorable M. de *Blaquière*—de *John P. Gibb* et autres, de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de *James Ross* et autres, du village de *Fergus*.

Par l'honorable M. *Wilson*—de *John Carter*, de *Sorel*.

Par l'honorable M. *Dickson*—de la banque de district de *Niagara*—et de *James McCoppen* et autres, du comté de *Welland*.

Par l'honorable M. *Renaud*—de *Toussaint Major* et autres, du comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *Samuel Hiles* et autres, du *Canada-Est*.

Par l'honorable M. *Harmanus Smith*—de *C. H. Waterous* et autres, d'*Eagle's Nest*, dans le township de *Brantford*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *Thomas Matheson* et autres, du village de *Perth*—et de la société d'histoire naturelle de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de *Martin Coyne* et autres, du township de *Winchester*—et de la municipalité du township de *Colborne*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité du township de *Mono*—de la municipalité du township de *Sydenham*—de *Richard Grey* et autres, du township d'*Osprey*, dans le comté de *Grey*—de *William Grey* et autres, du township de *Collingwood*—de *L. Moffatt* et autres, des townships de *Collingwood*, *Nottawasaga*, *Osprey*, *Sunnidale*, *Mulmer*, *Tossorontio* et *Melancthon*—et trois pétitions de la municipalité du township d'*Euphrasia*.

Par l'honorable Orateur—de *P. C. Marquis* et autres, du comté de *Kamou-raska*.

Par l'honorable M. *Ross*—de la compagnie du chemin de fer et du havre de *Woodstock* et du lac *Erié*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la chambre de commerce de la cité de *Toronto*, demandant que l'on prenne tous les moyens constitutionnels possibles pour faire cesser le monopole dont jouit actuellement la compagnie de la *Baie d'Hudson*, et que le territoire actuellement sous le contrôle de la dite compagnie, soit annexé à cette province et en forme partie.

De *James Knapp* et autres, de *Chatham*, demandant à être incorporés aux fins de construire un canal pour les vaisseaux, de la rivière *St. Clair* au *Rondeau*, sur le lac *Erié*, devant traverser la dite ville de *Chatham*.

De la municipalité de la ville de *Peterborough*, demandant qu'un certain lot de terre octroyé par la couronne, en fidéi-commis, au district de *Colborne*, pour en faire une promenade publique dans la dite ville, soit employé aux fins d'y construire des bâties d'écoles convenables et permanentes, et qu'il soit émané, en conséquence, une nouvelle patente ayant pour objet de donner l'investiture du dit lot de terre au bureau conjoint des syndics d'école, pour les fins susdites.

De *H. Lyman* et autres—de *A. B. Pamela* et autres—de *James Miller*—de *J. B. Eglaston* et autres—de *Calvin L. Hall* et autres—de *M. A. Bessette*—de *Charles Allan* et autres—et de *Joseph H. Savage*, tous du district projeté de *Bedford*, dans les townships de l'Est, demandant séparément que *Bedford* soit constitué en un district judiciaire indépendant.

Du révérend *F. Rochette* et autres, de la paroisse de *St. Bernard-de-Lacolle*, dans le comté de *St. Jean*.

De *P. P. Auger* et autres, de la paroisse de *St. Bruno*, dans le comté de *Chambly*—et de *William Harris* et autres, du township de *Granby*, dans le comté de *Shefford*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour la suppression de l'intempérance.

De l'institut canadien du village de *Plessisville*, dans le township de *Somerset*, dans le comté de *Mégantic*, demandant une allocation.

Du révérend *Charles Trudelle* et autres, de la paroisse de la *Baie-St.-Paul*, dans le comté de *Charlevoix*—et des commissaires d'école de la paroisse des *Eboulements*, demandant séparément une allocation pour réparer des maisons d'école.

De *F. Zéphirin Tassé* et autres, du comté de *Jacques-Cartier*—de la municipalité du comté de *Bagot*—de *G. J. Beaudet* et autres, de la paroisse de *St. Ignace-du-Coteau-du-Lac*, dans le comté de *Soulanges*—et de *A. Juchereau Duchesnay* et autres, de la paroisse de *Ste. Catherine*, dans le district de *Québec*, demandant séparément des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

De la municipalité du township de *Sydenham*, dans le comté de *Grey*—et de la municipalité du township de *Albion*, demandant séparément une charte pour la construction d'un chemin de fer de *Weston* ou *Brampton*, sur la ligne du Grand Tronc, jusqu'à *Owen Sound*.

De *James Adamson*, greffier des journaux anglais, et de *Jean George Couillard*, greffier des journaux français du Conseil Législatif, demandant à être placés sur le même pied, relativement au salaire, que les greffiers des journaux de l'Assemblée Législative.

De *Ed. Courchaine* et autres, propriétaires de la commune de *St. François-du-Lac*, demandant un acte pour pourvoir au partage ou la vente de la dite commune.

perles qu'il a essayées en fournissant la municipalité du district de *Québec* de papeteries, et pour des impressions.

De *James Anderson* et autres, de *Nassageweya*, dans le comté de *Halton*, demandant certaines modifications aux lois qui règlent la propriété et qui définit les droits des femmes mariées.

De *Daniel Riddle Stodart*, de *Montréal*, demandant à être admis comme procureur en loi dans toutes les cours de justice de Sa Majesté dans le *Bas-Canada*.

De *Joseph Morrin* et autres, de *Québec*, demandant un acte pour permettre aux sujets de Sa Majesté de rendre témoignage dans les diverses cours de cette province, nonobstant leur croyance religieuse.

De *Wm. Cairns* et autres, de la paroisse de *St. Malachi-d'Orms town* et ailleurs, dans le comté de *Chateauguay*, demandant que *Durham* soit le chef-lieu du nouveau district judiciaire projeté, comprenant les comtés de *Beauharnais*, *Chateauguay* et *Huntingdon*.

De *C. Coupal* et autres, de la paroisse de *St. Michel-Archange*, dans le comté de *Napierville*, demandant que cette paroisse ne soit pas attachée au nouveau district judiciaire dont la ville de *St. Jean* doit être le chef-lieu, mais demeuré partie du district de *Montréal*.

Du révérend *Joseph Matte* et autres, du township de *Somerset*, dans le comté de *Mégantic*, demandant que le village de *Plessisville*, dans ce township, soit le chef-lieu du district judiciaire projeté d'*Arthabaska*.

Du révérend *C. J. O. Bêland* et autres, de la paroisse de *Ste. Julie*, dans le comté de *Mégantic*, demandant que cette paroisse soit constituée en une municipalité séparée.

De la municipalité du township de *Thorah*, demandant un acte pour autoriser les municipalités de township qui ont des parts dans les compagnies de chemin de fer, à voter à l'élection des directeurs, suivant le montant des actions qu'elles ont souscrites.

De *Henry MacDermott*, de la ville de *Goderich*, dans le comté de *Huron*, demandant à être admis à la pratique de procureur et solliciteur, dans les diverses cours de loi et d'équité dans le *Haut-Canada*.

Du révérend *Narcisse Pelletier* et autres, du village de *Princeville*, dans le township de *Stanfold*, dans le comté d'*Arthabaska*, demandant une allocation en faveur d'une école.

De *L. Letellier* et autres, du comté de *Kamouraska*, demandant des modifications aux lois municipales et des chemins du *Bas-Canada*, et à l'acte de l'emprunt

consolidé du fond municipal, que les droits *ad valorem* soient substitués aux droits spécifiques, et que le tarif des douanes soit réduit—qu'un juge réside dans chaque district judiciaire—et que l'allocation en faveur des écoles communes soient augmentée, et que l'on accorde la même protection aux catholiques romains du *Haut-Canada*, que celle dont jouissent les protestants dans le *Bas-Canada*.

Du révérend *John Hebdon* et autres, composant l'assemblée des paroissiens de l'église de *l'Ascension*, à *Hamilton*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans les différents départements du service public.

De *Narcisse Lajoie* et autres, des paroisses de la *Baie-St.-Paul*, *St. Urbain*, de la *Petite-Rivière*, *St. François* et de *l'Isle-aux-Coudres*, dans le comté de *Charlevoix*, demandant une somme d'argent pour ériger un quai à la *Baie-St. Paul*, et pour l'ouverture d'un chemin de *St. Urbain* au *Saguenay*.

De la Chambre de commerce de *Québec*, demandant la réduction des taux de touage, et qu'un nouveau tarif de droits soit publiés aussitôt que possible.

De la municipalité du township de *Sydenham*, dans le comté de *Grey*, demandant que certains townships devant être érigés en deux nouveaux comtés, avec *Durham* et *Collingwood* pour villes de comtés, ne soient pas séparés.

Des syndics du collège *St. François*, à *Richmond, Canada-Est*, demandant une allocation de \$2,000, pour liquider la dette du collège, et une somme additionnelle de huit cent piastres pour une école normale

De *M. Boyd* et autres, de *Peterborough*, demandant qu'un certain lot de terre octroyé par la couronne, en fidéicommiss, au district de *Colborne*, pour en faire une promenade publique dans la dite ville, soit employé aux fins d'y construire des bâtisses d'écoles convenables et permanentes, et qu'il soit émané en conséquence une nouvelle patente ayant pour objet de transférer le dit lot de terre au bureau conjoint des syndics d'écoles, pour les fins susdites.

Du révérend *Joseph Matte* et autres, du township de *Somerset*, dans le comté de *Mégantic*, demandant une allocation pour l'ouverture d'un chemin du village de *Plessisville*, dans ce township, au village de *Lambton*, à la tête du lac *Saint-François*.

De la municipalité du comté de *Chateauguay*, demandant que le chef-lieu du district judiciaire projeté de *Beauharnais*, soit établi dans la paroisse de *St. Martine*.

L'honorable *M. Fergusson* a proposé, secondé par l'honorable *M. de Blaquière*,

Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables MM. *J. Morris, Moore, Ferrier, Mills, Patton, Hollis Smith* et du moteur, chargé de faire rapport sur toutes les pétitions présentées à cette Chambre, demandant qu'il soit adop-

té des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que la pétition de la Chambre de commerce de *Toronto*, demandant que l'on prenne tous les moyens constitutionnels possibles pour mettre un terme au monopole dont jouit actuellement la compagnie de la *Baie d'Hudson*, et que le territoire actuellement sous le contrôle de la dite compagnie soit annexé à cette province et en forme partie, soit imprimée pour l'usage des Membres.

Sur motion de l'honorable M. *Masson*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *James Adamson* et *Jean George Couillard*, greffiers des Journaux de cette Chambre, soit référée au comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, pour la présente session.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie, de manière à rendre les actionnaires étrangers éligibles comme gérants," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 18.—Retranchez depuis "province" jusqu'à la fin du bill.

Ordonné, Que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender les actes des municipalités et des cotisations du *Haut-Canada*, en autant qu'ils ont rapport à la commutation de la prestation personnelle," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour la protection des personnes possédant des terres sur la rive du lac *Ontario*, dans les comtés de *York*, *Peel* et *Halton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Boulton* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné hier, sur la motion de l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que le rapport du comité de toute la Chambre sur le bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives aux cours de pourvoi pour erreur et d'appel dans le Haut-Canada," soit reçu.

Après de nouveaux débats,

L'honorable M. *Patton* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la motion soient retranchés, afin d'insérer en leur lieu et place les mots "référé de nouveau à un comité de toute la Chambre, dans la vue d'amender l'amendement projeté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a passée dans l'affirmative, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 7, ligne 9.—Après "fois" insérez " Pourvu toujours, que chaque appel à Sa Majesté en son conseil privé, y sera fait et entré dans les six mois de la date ou du temps de l'approbation du dit cautionnement ou autre garantie, et conduit à audition et conclusion, avec toute la diligence convenable : à défaut de quoi, la cour dans laquelle le jugement aura été originairement prononcé pourra, dans sa discrétion, en vertu d'une règle de la dite cour, ordonner que l'on procède à l'exécution du jugement de la dite cour de pourvoi pour erreur et d'appel, de la même manière que si le dit jugement eût été confirmé par Sa Majesté dans son dit conseil privé au moment de la présentation de la dite règle."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé, "Acte pour amender de nouveau l'acte intitulé : "Acte pour encourager l'établissement de sociétés de construction dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Il a été roéslu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*."

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour expliquer et amender l'acte intitulé : Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif, et le rendre électif," et pour d'autres fins."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Alors des amendements ont été faits au dit bill.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le titre soit " Acte pour expliquer l'acte intitulé : " Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif, et le rendre électif."

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la pratique et la procédure dans les poursuites intentées au nom de la couronne en matières de revenu.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 23 Avril, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
DIONNE,
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
LESLIE,
ROSS,
MILLS,

Les honorables MM.

PANET,
WILSON,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
SMITH, HARMANNUS
DE LATERRIÈRE,
MASSON,
DESSAULLES,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRIÈRES.

Les honorables MM. *Moore, Simpson, J. Morris, de Boucherville, Renaud, Vankoughnet, Cartier, Murney, Dickson et Patton* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Renaud*—de la municipalité du township de *Godmanchester*, dans le comté de *Huntingdon*.

Par l'honorable M. *Ferrie*—de *C. McGeorge* et autres, du village d'*Ayr*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de *Thomas White*, l'ainé, et autres, de *Peterborough*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *Jacques Trépanier* et autres, de la paroisse de *St. Raphaël*—du révérend *F. Morin* et autres, de la paroisse du *Cap-Santé*, dans le comté de *Portneuf*—de *D. McCowan* et autres, de la paroisse de *St. Octave-de-Métis*—du révérend *A. Ladrière* et autres, de la paroisse de *St. Fabien*, tous dans le comté de *Rimouski*—des commissaires d'école de la municipalité de *Lessard*, dans le comté de *Rimouski*—et de la municipalité de la paroisse de *St. Lin*.

Par l'honorable M. *Dessaules*—du révérend *J. A. Provençal*, de la paroisse de *St. Oésaire*, dans le comté de *Rowville*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de l'institution royale pour l'avancement des sciences, et gouverneur de l'université du collège *McGill*.

Par l'honorable M. *Moore*—de *Nelson Mott* et autres, des comtés de *St. Jean*, *Iberville* et *Napierville*.

Par l'honorable M. *Ross*—de *James Smith* et autres, de *Port Hope*—et de *Henry Bessemer*, de *Queen's Street Place*, *New Cannon Street*, dans la cité de *London*, Angleterre, ingénieur civil.

Par l'honorable M. *Patton*—des municipalités des townships de *Chinguacousy* et de *St. Vincent*—et deux pétitions de la municipalité du township de *Holland*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de l'institut des artisans et association de bibliothèque de *Stanstead*—et de l'association de la bibliothèque de *Magog*.

Par l'honorable M. *Knowlton*—de *Rotus S. Knowlton* et autres, du district projeté de *Bedford*, dans les townships de l'Est du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—du ministre et des syndics de l'église *St. Paul*, à *Kingsey*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Deux pétitions de la municipalité du comté de *Middlesex*, demandant l'établissement d'un asile des aliénés dans la cité de *London*, dans le dit comté—et aussi, demandant des modifications aux actes des municipalités du *Haut-Canada*.

De *John Pliny Crysler* et *George Hammel*, du comté de *Dundas*, demandant qu'on leur accorde certaines réserves de chemin—de *George Brouse* et autres, du village de *Matilda*, demandant l'incorporation du dit village, et qu'il soit connu sous le nom d'*Iroquois*.

De *Moses Covey* et autres—et de *E. B. Gilmour* et autres, du district projeté de *Bedford*, dans les townships de l'Est du *Bas-Canada*, demandant séparément que *Bedford* soit constitué en un district judiciaire indépendant.

De *James Masson* et autres, du comté de *Jacques-Cartier*, demandant des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

D'*Antoine Lachance*, messenger sessionnel, demandant à être nommé messenger permanent du Conseil Législatif.

De *Thomas Hay* et autres, actionnaires dans la compagnie du télégraphe de *Montréal*, demandant des modifications à l'acte d'incorporation de la dite compagnie.

De *A. Young* et autres, de *Sarnia*—de *W. P. Lacey* et autres, de *Brampton*—de *Richard Green* et autres, de *Guelph*—de *A. R. Stephens* et

autres—de *B. W. Smith* et autres, tous de *Collingwood*—de *Robert Smith* et autres, de *Newmarket*—de *John Mowat* et autres, de *Kingston*—de *Hiram Post* et autres, de *Whitby*—d'*Angus Russell* et autres, de *Barrie*—de *H. S. Huber* et autres, de *Berlin*—de *S. S. Junkin* et autres, de *St. Catharines*—de *Thomas S. Young* et autres, de *Vaughan*—de *Robert Easton* et autres, de *Napanee*—de *John Doran* et autres, de *Perth*—de *Robert Gillespie* et autres, de *Paris*—de *D. Howell* et autres, de *Galt*—de *J. F. Pringle* et autres, de *Cornwall*—de *George Suffel* et autres, de *Vienna*—de *R. White* et autres, de *Peterborough*—de *J. G. Wilson* et autres, de *Simcoe*—de *N. H. Bowen* et autres, de *Québec*—d'*Andrew Macbean* et autres, de *Cobourg*—et de *Joseph Chilver*, le jeune, et autres, de *Belleville*, demandant séparément un acte semblable à celui qui est actuellement en force dans la *Grande-Bretagne*, pour assurer l'enregistrement et publication réguliers des baptêmes et décès en cette province.

De *Samuel Proctor* et autres, du township de *Sarnia*—et de *P. Dawson* et autres, du comté de *Lambton*, demandant séparément qu'il ne soit passé aucun bill ayant pour objet de constituer un nouveau comté en détachant certaines parties des comtés de *Middlesex*, *Kent*, *Elgin* et *Lambton*.

De *N. P. Vidal* et autres, du township de *Sarnia*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour assécher le lac *Wawanosh*, en creusant et prolongeant "*Oull Creek*" depuis le lac *Huron* jusqu'à la rivière *Perche*, sur le côté sud du chemin de *London*.

Du révérend *Edward Ebbs* et autres, de l'église congrégationnaliste à *Hamilton*—et du révérend *Ezekiel Gooderham* et autres, de *York Mills*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

Des conseillers municipaux des townships d'*Ireland* et *Coleraine*, dans le comté de *Mégantic*—et de *P. H. Shaw* et autres, du dit comté de *Mégantic*, demandant séparément une allocation pour l'ouverture de chemins dans le dit comté, et que des octrois gratuits de terre soient faits aux colons actuels.

De la municipalité du township de *Howick*—demandant qu'il ne soit fait aucun changement aux limites actuelles des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*.

Trois pétitions de la municipalité du comté de *Welland*, demandant un acte pour autoriser les municipalités d'approprier les argents provenant de la commutation du fonds des réserves du clergé, à des fins d'éducation—aussi demandant l'abrogation de l'aete des écoles séparées, et aussi demandant qu'il ne soit pas prélevé de péages sur le canal *Welland*, entre *Merritsville* et *Port Robinson*—deux pétitions de la municipalité du township de *Cox*, demandant une allocation pour l'ouverture d'un nouveau chemin de *New Carlisle* à la rivière *Bonaventure*—et aussi demandant une allocation de £500 pour le parachèvement de chemins.

De *P. Cavanaugh* et autres, du township de *Hamilton*, dans le comté de *Bonaventure*, demandant une allocation pour l'ouverture de nouveaux chemins dans la vue de promouvoir l'établissement des terres dans l'intérieur du dit comté.

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à partie d'une adresse de cette Chambre en date du 20 mai 1856, demandant un état faisant voir le nombre de licences émanées dans les années 1854, 1855 et 1856, pour la vente des liqueurs enivrantes.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Appendice No. 4.*)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les retours des municipalités du *Bas-Canada*.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

Sur motion de l'honorable *M. Dionne*, secondé par l'honorable *M. de LaTerrière* il a été

Ordonné, Que la pétition d'*Antoine Lachance*, messenger, soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

L'honorable *M. Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour faciliter la dépêche des affaires devant les grands jurys," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu la deuxième fois par le greffier, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que le dit bill et l'amendement soient imprimés, et lus la troisième fois mardi prochain.

L'honorable *M. Ferrier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à l'institution royale pour l'avancement des sciences et à l'université du Collège *McGill*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour faire disparaître les doutes relativement à l'étendu des pouvoirs des inspecteurs et surintendants de la police des cités de *Québec* et *Montréal*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour étendre à la province du *Canada* le brevet d'invention accord à *Henry*

“ *Bessemer*, pour divers perfectionnements qu’il a inventés ou découverts dans la manufacture du fer malléable ou en barre et de l’acier.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender les actes des municipalités et des cotisations du Haut-Canada, en autant qu’ils ont rapport à la commutation de la prestation personnelle,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l’affirmative.

Ordonné, Qu’un des maîtres en chancellerie se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Les honorables MM. *Fergusson* et *Boulton* sont entrés.

L’ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour la protection des personnes possédant des terres sur la rive du lac Ontario, dans les comtés d’*York, Peel* et *Halton*.”

L’honorable M. *Seymour* a proposé, secondé par l’honorable M. *de Boucherville* Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L’honorable M. *Harmannus Smith* a proposé. en amendement, secondé par l’honorable M. *Prince*,

De retrancher tous les mots après “ maintenant,” dans la motion principale, et d’insérer au lieu et place “ amendé comme suit”

Page 1, ligne 12.—Retranchez “ trois” et insérez “un.”

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a passé dans l’affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l’affirmative.

Ordonné, Qu’un des maîtres en chancellerie se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender les lois du *Haut-Canada*, relativement aux Appels, et pour changer la constitution de la cour d’Appel et de Pourvoi pour Erreur,” a été, tel qu’amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill tel qu’amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l’affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la pratique et la procédure dans les poursuites intentées au nom de la couronne en matières de revenu," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender la loi pour l'admission des procureurs."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération de l'amendement proposé par le comité spécial au bill intitulé "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie, de manière à rendre les actionnaires étrangers éligibles comme gérants," et

Le dit amendement étant lu de nouveau par le greffier, la Chambre y a acquiescé.

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

Que le dit amendement soit grossoyé, et le dit bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois demain.

Alors l'honorable M. *J. Morris* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Que tous les mots après "dit" soient retranchés dans la motion principale, et les mots suivants ajoutés "bill soit référé de nouveau au même comité spécial auquel il a été déjà référé, avec instruction d'ajouter les mots suivants à la première clause "et sujets de Sa Majesté."

Après des débats, il a été

Ordonné, Que la dite question soit remise à demain, et que le débat sur icelle soit le premier item sur les ordres du jour, de ce jour.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Somerville* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la translation de certains livres et documents du bureau d'enregistrement du comté de *Chateauguay* à celui du comté de *Huntingdon*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 24 Avril, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
DIONNE,
GOODHUE,
DE BOUCHERVILLE,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
BOULTON,

Les honorables MM.

LESLIE,
MILLS,
WILSON,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
CARTIER,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS
RENAUD,
DE LATERRIÈRE,
MASSON,
SIMPSON,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Patton* est entré.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *R. U. Harwood* et autres, du comté de *Vancouver*.

Par l'honorable M. *Renaud*—de *A. Stevenson* et autres, du village de *Huntingdon*.

Par l'honorable M. *Seymour*—de *Lachlan MacDonald* et autres, de *Halton*.

Par l'honorable M. *Prince*—de la corporation de la cité de *Hamilton*—du conseil de ville de la ville de *Chatham*—et de *H. Davison* et autres, de la *Rivière-du-Loup*, en bas.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—des syndics du collège de *St. François*, *Richmond*.

Par l'honorable Orateur—de la municipalité du township de *Nissouri-Est*—et de *Prosper Carrier* et autres, de la paroisse de *Saint-Jean-Port-Joli*, dans le comté de *L'Islet*.

Par l'honorable M. *Wilson*—de *Pierre Davignon*, maire du comté de *Chambly*, au nom et de la part de la municipalité du dit comté.

Par l'honorable M. *Ferrier*—du maire et des conseillers et citoyens de la cité de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Toussaint Major* et autres, du comté de *Laval*—et de *P. C. Marquis* et autres, du comté de *Kamouraska*, demandant séparément des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

De *Samuel Hiles* et autres, du *Canada-Est*, demandant un acte pour permettre aux ministres de l'église Méthodiste Episcopale à solemniser les mariages, et à tenir des registres d'iceux.

De la municipalité du township de *Sydenham*,—et de la municipalité du township de *Euphrasia*, demandant qu'il ne soit fait aucun changement ayant pour objet le démembrement du comté de *Grey*.

De *John Carter*, de *Sorel*, demandant à être rémunéré des services qu'il a rendus pendant la dernière guerre avec les *Etats-Unis*.

De *Richard Grey* et autres, du township de *Osprey*, dans le comté de *Grey*—de *William Reid* et autres, du township de *Collingwood*—et de *L. Moffatt* et autres, des townships de *Collingwood*, *Nottawasaga*, *Osprey*, *Sunnidale*, *Mulmer*, *Tossonontio* et *Melanthon*, demandant séparément que les townships formant la partie Ouest du comté de *Simcoe*, et la partie Est du comté de *Grey*, soient érigés en un nouveau comté.

Des municipalités des townships de *Mono*, *Sydenham* et *Euphrasia*, demandant séparément une charte pour construire un chemin de fer de *Weston* ou *Brampton*, sur la ligne du Grand Tronc, à *Owen Sound*.

De la compagnie du chemin de fer et du havre de *Woodstock* et du lac *Erie*—et de la banque du district de *Niagara*, demandant séparément la modification de leurs chartes.

De la société d'histoire naturelle de *Montréal*, demandant une allocation.

De *Martime Coyne*, et autres, du township de *Winchester*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour améliorer la navigation de la rivière *Petite-Nation*.

De *Amos Smith* et autres, du comté de *Wolf*, demandant que le bill pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

De la municipalité du township de *Colborne*, demandant qu'il ne soit fait aucun changement aux lignes territoriales actuelles des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*.

De *John P. Gibbs* et autres, de *Hamilton*, demandant des modifications aux lois de manière à permettre aux ingénieurs civils dûment qualifiés de pratiquer l'arpentage dans cette province.

De *Thomas Matheson* et autres, du village de *Mitchell*, dans le comté de *Perth*, demandant qu'une partie du dit comté soit érigée en une municipalité séparée.

De *James Ross* et autres, du village de *Fergus*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De *James McCoppen* et autres, du comté de *Welland*, demandant la construction d'un chemin de fer de la rivière *Niagara*, près le *Fort-Erié*, au *Port Robinson*, sur le canal *Welland*.

De *C. H. W. Waterous* et autres, de *Eagle's Nest*, dans le township de *Brantford*, demandant qu'une nouvelle ligne de chemin soit substituée à celle maintenant en usage entre le lot numéro deux, dans le dit township, et *Grand River*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un retour des mariages, baptêmes et sépultures dans le district de *Montréal*, pour l'année 1856—et aussi un état supplémentaire pour les années 1852, 1853 et 1855.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir papiers parlementaires.)

Les honorables MM. *Vankoughnet* et *Murney* sont entrés.

L'honorable M. *de Blaquièrre* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, transmettant à Son Excellence copie de la pétition de l'institut Canadien à l'égard de l'établissement d'un observatoire national Canadien à *Québec*, et demandant qu'il plaise à Son Excellence de vouloir bien la prendre en sa favorable considération; et aussi demandant qu'il plaise à Son Excellence de vouloir bien prendre en sa favorable considération l'établissement d'un semblable observatoire en liaison avec l'université de *Toronto*.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec la dite adresse.

L'honorable M. *Prince*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Murney*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner qu'il soit fait un retour à cette Honorable Chambre, de toutes les poursuites, avec leurs titres respectifs et les noms des demandeurs et défendeurs, entendues et décidées par la cour de chancellerie du Haut-Canada, depuis le premier jour de janvier, 1852; ainsi que les dates auxquelles les différents mémoires ont été entrés en cour, ainsi que les réponses à ceux; et les dates et l'époque de l'audition et de la décision des dites poursuites, et par qui; et aussi de toutes poursuites actuellement pendantes; et aussi un retour de toutes les références faites au maître de la dite cour, dans son bureau, sur lesquelles il doit faire son rapport, et les dates des dites références; et aussi un retour de toutes les causes en appel à Sa Majesté, en son conseil privé, durant la période susdite, avec les noms des parties et les dates auxquelles ces appels ont eu lieu respectivement.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec la dite adresse.

L'honorable M. *de Blaquière* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour donner plus de facilités aux personnes dûment qualifiées à pratiquer comme arpenteurs dans cette province."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Les honorables M. *Ross* et *Dessaulles* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris les débats ajournés, hier, sur la motion de l'honorable M. *J. Morris*, en amendement à la motion principale, savoir: "que le dit amendement au bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie, de manière à rendre les actionnaires étrangers éligibles comme gérants," soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain; et lequel amendement était, "Que tous les mots après "dit" soient retranchés dans la motion principale, et les mots suivants ajoutés "bill soit référé de nouveau au même comité spécial auquel il a déjà été référé, avec instruction d'ajouter les mots suivants à la première clause 'et sujets de Sa Majesté.'"

Et la question de concours étant mise sur le dit amendement,

Après un long débat,

La Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>de Blaquièrè,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Morris, J.</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Mutheson,</i>	<i>Simpson.—8.</i>

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dionne,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>de Boucherville,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Harmannus.</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Smith, Hollis</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Wilson.—20.</i>

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville " de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*," a été lu la troisième fois.

Alors des amendements ont été faits au dit bill.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel elle demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la " translation de certains livres et documents du bureau d'enregistrement du comté " de *Chateauguay* à celui du comté de *Huntingdon*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Renaud* et *Dessaulles*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 27 Avril, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ÉTIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,
FERRIE,
KNOWLTON,
GOODHUE,
WIDMER,
DE BOUCHERVILLE,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
MILLS,

Les honorables MM.

PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
DESSAULLES,
PATTON,
SMITH, HOLLIS

PRIÈRES.

L'honorable M. *Moore* est entré.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de *Samuel Pope* et autres, du comté de *Compton*—de *Charles A. G. de Tonnancour*, Coroner, du district de *St. François*—et de *Samuel Child* et autres, de *Barnston* et *Barford*, dans le comté de *Stanstead*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *J. J. Daly* et autres, de la cité de *Québec*—et du révérend *J. B. Bernier* et autres, de la paroisse de *Saint-Anselme*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—du barreau du *Bas-Canada*, section du district de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *G. Moffatt* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *de La Terrière*—de la Chambre de commerce de *Québec*.

Par l'honorable M. *Knowlton*—deux pétitions de la compagnie du chemin de fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—du presbytère de *Hamilton*, en liaison avec l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable Orateur—de la municipalité de la paroisse de *St. André*, dans le comté de *Kamouraska*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Jacques Trépannier* et autres, de la paroisse de *St. Raphaël*, dans le comté de *Jacques-Cartier*, demandant des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

Du révérend *F. Morin* et autres, de la paroisse du *Cap-Santé*, dans le comté de *Portneuf*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour la suppression de l'intempérance.

De l'institut des artisans et de l'association de la bibliothèque de *Magog*—et de l'institut des artisans et de l'association de la bibliothèque de *Stamstead*, demandant séparément une allocation.

De la municipalité du township de *Holland*—et de la municipalité du township de *Chinguacoucy*, demandant séparément une charte pour construire un chemin de fer du village de *Brampton* à *Owen Sound*, et de là à quelque partie du lac *Huron*, pas plus au sud que *Saugeen*.

De la municipalité du township de *Holland*—et de la municipalité du township de *St. Vincent*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure ayant pour objet le démembrement du comté de *Grey*.

De *Rotus S. Knowlton* et autres, du district projeté de *Bedford*, dans les townships de l'Est du *Bas-Canada*, demandant que le bill pour ériger *Bedford* en un district judiciaire indépendant, devienne loi.

De *D. McCowan* et autres, de la paroisse de *St. Octave-de-Métis*, dans le comté de *Rimouski*, demandant qu'une allocation de £4,000 soit appropriée à la réparation du chemin de *Kempt*.

De *C. McGeorge* et autres, du village d'*Ayr*, demandant que le dit village soit incorporé.

De *Nelson Mott* et autres, des comtés de *St. Jean*, *Iberville* et *Napierville*, demandant que le bill maintenant devant le parlement ayant pour objet l'établissement de nouveaux districts judiciaires dans le *Bas-Canada*, devienne loi.

De *Thomas White*, aîné, et autres, de *Peterborough*, demandant qu'il ne soit passé aucune loi ayant pour objet de transférer au bureau des commissaires d'écoles, pour l'érection d'une maison d'école centrale, partie d'un terrain maintenant connu comme le quarré de la cour de justice, et primitivement accordé pour un parc public.

De *Henry Bessemer*, de *Queen Street Place*, *New Cannon Street*, dans la cité de *London*, *Angleterre*, demandant un acte pour étendre à la province du *Canada*

les lettres patentes qui lui ont été accordées pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la manufacture du fer malléable ou en barre et de l'acier.

De la municipalité de la paroisse de *St. Lin*, demandant un acte pour permettre au dit conseil de prélever une taxe pour défrayer les dépenses incidentes à la protection des intérêts de la dite paroisse à l'égard de la formation du *Cadastre* de la seigneurie de *Lachenaie*.

Des commissaires d'école de la municipalité de *Lessard*, dans le comté de *Rimouski*, demandant une allocation pour l'érection de maisons d'école.

Du révérend *A. Ladrière* et autres, de la paroisse de *St. Fabien*, dans le comté de *Rimouski*, demandant l'ouverture d'un chemin entre cette paroisse et les terres de la couronne dans les environs.

Du révérend *J. A. Provençal*, de la paroisse de *St. Césaire*, dans le comté de *Rouville*, demandant une allocation pour liquider une dette contractée par lui pour la construction d'une Académie de filles dans cette paroisse.

De l'institution royale pour l'avancement des sciences administrant l'université du collège *McGill*, à *Montréal*, demandant un acte pour amender de nouveau l'acte relatif à la dite institution.

De *James Smith* et autres, de *Port Hope*, demandant qu'il ne soit pas accordé de charte pour la construction d'un pont sur la rivière *Niagara*, près le *Fort Erié*.

De la municipalité du township de *Godmanchester*, dans le comté de *Huntingdon*, demandant que le village de *Durham* soit le chef-lieu du district projeté de *Beauharnais*.

Du ministre et des syndics de l'église *St. Paul*, à *Kingsey*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

L'honorable *M. Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la translation de certains livres et documents du bureau d'enregistrement du comté de *Chateauguay* à celui du comté d'*Huntingdon*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Les honorables *MM. Dionne* et *Renaud* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à l'institution royale pour l'avancement des sciences, et à l'université du collège *McGill*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables *MM. Ferrier*, *Renaud* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 28 Avril, 1857.

Les Membres assemblés ont été:—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
KNOWLTON,
MOORE,
GOODHUE,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
QUESNEL,
ROSS,
PANET,

Les honorables MM.

SEYMOUR,
PERRY,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS,
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
SIMPSON,
PATTON,
MURNEY,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRIÈRES.

Les honorables MM. *Boulton, Mills, Armstrong et Renaud* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. *Ferrier*—de l'association chrétienne des jeunes gens de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Ross*, du comité des finances du séminaire de *Belleville*.

Par l'honorable M. *Prince*—d'*Alexandre Douglas* et autres, du comté de *Welland*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *Thomas Steers* et autres, de la ville de *Barrie*—de la municipalité de la ville de *Owen Sound*—et de la municipalité du township de *Greenock*.

Par l'honorable M. *Boulton*—de *John W. Gamble*, de *Toronto*.

Par l'honorable M. de LaTerrière—de L. M. Audet dit Lapointe et autres, de la paroisse de Charlesbourg et de St. Ambroise-de-la-Jenne-Lorette.

Par l'honorable M. Masson—de la corporation du village de Terrebonne.

Par l'honorable M. Simpson—de Thomas Crawford et autres, des comtés-unis de Victoria et Peterborough.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Prosper Carrer et autres, de la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli, dans le comté de L'Islet, demandant qu'il ne soit accordé aucun aide ou avantage à la compagnie du chemin de fer du Grand Trouc, avant qu'elle ait parachevé la ligne de chemin de fer jusqu'à la Rivière-du-Loup.

De A. Stevenson et autres, du village de Huntington, demandant que Durham soit le chef-lieu du district projeté de Beauharnais.

De H. Devison et autres, de la Rivière-du-Loup, en bas, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De R. W. Harwood et autres, du comté de Vaudreuil, demandant qu'il ne soit donné aucune nouvelle allocation à la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, avant qu'elle n'ait fixé le terminus du dit chemin dans une place centrale de la cité de Montréal, et aussi qu'il ne soit permis de faire passer le dit chemin sur le canal Lachine.

Des syndics du collège St. François, à Richmond, demandant une allocation.

De la corporation de la cité de Hamilton, demandant que la prière de la compagnie du chemin de fer de Galt et Guelph pour modifier sa charte, soit favorablement reçue.

Du conseil de ville de la ville de Chatham, demandant que les maires de villes soient élus par le peuple.

De Lacklan MacDonald et autres, de Halton, demandant un acte pour assurer aux femmes mariées certains droits de propriétés.

De la municipalité du township de Nissouri-Est, demandant qu'un local plus étendu soit pourvu pour les aliénés, et que pour cet objet un asile public pour les aliénés soit érigé dans la cité de London.

De Pierre Davignon, maire du comté de Chambly, au nom et de la part de la municipalité du dit comté, demandant un acte pour faire disparaître les doutes quant à la légalité des procédés du dit conseil.

Du maire, des conseillers et des citoyens de la cité de Québec, demandant que la partie du bill pour amender les actes de judicature du Bas-Canada, qui statue que le Recorder de la cité de Québec présidera toutes les cours de sessions de quartier dans cette cité, ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à l'institution royale pour l'avancement des sciences, et à l'université du collège *McGill*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé : "Acte pour autoriser *James Carlton Grant* et autres, à ratifier la vente de certaines terres dans la ville et township de *Hope*, dans le comté de *Durham*, ci-devant appartenant à *Reuben Pitkin Grant*, décédé, et d'en faire le transport nonobstant leur inhabileté en loi," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

Les honorables MM. *Dessaulles* et *de Boucherville* sont entrés.

L'honorable M. *Boulton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la vente par exécution des droits des débiteurs hypothécaires (*mortgagors*) sur les biens fonds-dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Boulton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender la loi du *Haut-Canada*, relative au mode d'octroyer les licences."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour faciliter la dépêche des affaires devant les grands jurys," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Vankoughnet* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la translation de certains livres et documents du bureau d'enregistrement du comté de *Chateauguay* à celui du comté d'*Huntingdon*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative,

et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire disparaître des doutes relativement à l'étendue des pouvoirs des inspecteurs et surintendants de police des cités de *Québec* et de *Montréal*."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé, par l'honorable M. de *Blaquière*.

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Alors un amendement a été fait au dit bill.

Ordonné, Que le dit bill et l'amendement soient imprimés et lus la troisième fois demain.

Les honorables MM. *Dionne* et *Ferrie* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour étendre à la province du *Canada* le brevet d'invention accordé à *Henry Bessemer*, pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la manufacture du fer malléable ou en barre et de l'acier," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, de *Blaquière* et *Ferrier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour modifier la loi pour l'admission des procureurs."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, seconde par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Ross*, *Prince*, *Boulton*, *Murney* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour offrir plus de facilités aux personnes dûment qualifiées de pratiquer comme arpenteurs dans cette province."

L'honorable M. de *Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*.

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Boulton*, *Fergusson*, *Perry*, *Quesnel*, *Hollis Smith* et le moteur, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Foley* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Waterloo*, dans le comté de "*Waterloo*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. l'inspecteur-général *Cayley* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour confirmer un transport par le " conseil municipal de la ville de *Goderich* d'une partie de la place du marché " de la dite ville, fait au conseil municipal des comté-unis de *Huron* et *Bruce*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Fergusson* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser les cours du banc de la Reine, des plaids communs " et de chancellerie, dans le *Haut-Canada*, à admettre *William Wise Cobb*, de " pratiquer comme procureur et solliciteur d'icelles, respectivement," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *LeBoutillier* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 19 et 20 Victoria, chap. 47, pour permettre l'établissement de quatre sociétés d'agriculture dans le comté de *Gaspé*,

“ au lieu de deux sociétés d'agriculture,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Hartman* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer le village de *New-Market*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

“ *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *J. B. E. Dorion* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour protéger les colons qui se sont établis sur des terres sans en connaître les propriétaires, dans le *Bas-Canada*” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Fergusson* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église *St. André*, dans la ville de *Guelph*, adhérente à l'église presbytérienne du *Canada* en connexion avec l'église d'*Ecosse*, à vendre certains terrains par eux possédés en fidéicommiss pour la dite congrégation,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Felton* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte pour incorporer l'institution littéraire de *Sherbrooke*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Church* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender un acte intitulé : “ Acte pour incorporer le village

“ de *Kemptville*, et pour légaliser la dernière élection des conseillers de village faite en vertu d'icelui,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Holton* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour autoriser les ministres de l'église de la dénomination connue sous le nom de “ The Church of the order of the countess of *Huntingdon's* connexion,” dans le *Bas-Canada*, à célébrer les mariages, et à tenir des registres de mariages, baptêmes et sépultures, et pour d'autres fins y mentionnées,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Desaulniers* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte 16 Victoria, chapitre 171, en ce qui concerne le temps fixé pour la chasse du rat-musqué,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Masson*, secondé par l'honorable M. *Armstrong* il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Benjamin* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender les lois relatives aux passages d'eau, de manière à encourager l'emploi de bateaux-à-vapeur comme bateau de passage dans le *Haut-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Harmanus Smith*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Rhodes* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer l'asile des orphelins de l'église d'Angleterre, à *Québec*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *F. F. Passmore* et autres, arpenteurs provinciaux, de *Toronto*, présentée à cette Chambre le dix du courant, et demandant qu'il ne soit permis à aucune personne de pratiquer comme arpenteur avant de subir un examen devant le bureau des examinateurs nommés en vertu des statuts 12 Victoria, chap. 35 ; 14 et 15 Victoria, chap. 4 ; et 18 Victoria, chap. 83, ainsi que toutes autres pétitions sur le même sujet, soient référées au comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour donner plus de facilités aux personnes dûment qualifiées de pratiquer comme arpenteurs dans cette province."

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Que les honorables MM. *Dessaulles*, *Patton* et *Renaud* soient ajoutés au comité chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 29 Avril, 1857.

Les Membres assemblés ont été —

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

FERGUSON,

FERRIE,

KNOWLTON,

DIONNE,

WIDMER,

MORRIS, J,

GORDON,

FERRIER,

MATHESON,

BOULTON,

QUESNEL,

MILLS,

Les honorables MM.

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

PERRY,

CARTIER,

SMITH, HARMANNUS

RENAUD,

DE LATERRIÈRE,

DUCHESNAY,

MASSON,

SIMPSON,

PATTON,

MURNEY,

PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Renaud*—de *John McDonald* et autres, de la paroisse de *St. Anicet*, dans le comté de *Huntingdon*.

Par l'honorable M. *Prince*—de la compagnie du chemin de fer d'*Amherstburgh* et *St. Thomas*—et de *William Rees* de *Toronto*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *Isaac Buchanan*, de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de l'église presbytérienne du *Canada*, assemblée en synode—et du révérend *Robert Irvine* et autres, de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Masson*—du révérend *P. Brunet* et autres, de la paroisse de *St. Rose*, dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Harmannus Smith*—du presbytère de *Hamilton*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Seymour*—de *George Allan* et autres, du township de *Peel*, dans le comté de *Wellington*,

Par l'honorable M. *Quesnel*—du très-révérend évêque catholique romain de *Montréal*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de la municipalité locale du township de *LaTerrière*—et du révérend *F. A. Blouin* et autres, des paroisses de *St. Cécile-du-Bic* et de *St. Fabien*—et de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *de Blaquière*—de *John Chapman* et autres, du township de *York*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lu s :

De la Chambre de commerce de *Québec*, demandant un acte pour incorporer es commissaires du havre du port de *Québec*.

Du barreau du *Bas-Canada*, section du district de *Montréal*, demandant que la considération ultérieure du bill de judicature du *Bas-Canada*, soit remise à la prochaine session.

Du révérend *J. B. Bernier* et autres, de la paroisse de *Saint-Anselme*, dans le comté de *Dorchester*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour la suppression de l'intempérance.

De la municipalité de la paroisse de *St. André*, dans le comté de *Kamouraska*, demandant la construction d'un quai sur la rive du *St. Laurent*, vis-à-vis cette paroisse.

D. J. J. Daly et autres, de la cité de *Québec*, demandant l'abrogation de la loi

qui les oblige à servir comme constable dans les cours criminelles et dans les cours de sessions de quartier de la paix dans cette cité.

De *Samuel Child* et autres, des townships de *Barnston* et *Burford*, dans le comté de *Stanstead*—et du township de *Hereford*, dans le comté de *Compton*, demandant que les terres dans une partie du dit township de *Hereford* soient, données aux colons actuels, et aussi une allocation pour ouvrir des chemins.

De *G. Moffatt* et autres, de *Montréal*, demandant la protection des pêcheries du saumon et de la truite saumonée dans le *Bas-Canada*.

Deux pétitions de la compagnie du chemin de fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*, demandant l'amendement de sa charte—et aussi demandant un octroi de 500,000 acres de terres dans les townships de l'Est et le territoire du *St. Maurice*, pour venir en aide à la construction du dit chemin de fer.

De *Charles A. G. de Tonnanccour*, Coroner, du district de *Saint François*, demandant à être rémunéré de ses services.

Du Presbytère de *Hamilton*, en liaison avec l'église presbytérienne du *Canada*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De *Samuel Pope* et autres, du comté de *Compton*, demandant que le bill de judicature pour le *Bas-Canada*, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre la cédule de la distribution de l'index des actes en force dans le *Bas-Canada*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable *M. Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : 'Acte pour amender la loi pour l'admission des procureurs,' a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus la deuxième fois par le greffier, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'honorable *M. Hollis Smith* est entré.

L'honorable *M. Fergusson*, du comité spécial chargé de faire rapport sur toutes pétitions présentées à cette Chambre, demandant la meilleure observation du dimanche, a présenté son rapport.

Ordonné, Que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre des Comités, 29 Avril, 1857.

Le comité spécial nommé le 22 du courant pour faire rapport sur toutes les pétitions présentées à cette Chambre au sujet de l'observance du dimanche, a l'honneur de soumettre le rapport suivant :—

Après avoir pris ces pétitions en sa sérieuse considération, votre comité en est venu à la conclusion que ce sujet mériterait toute l'attention de votre Honorable Chambre, quand même des pétitionnaires sans nombre, de toutes les parties de la province, n'eussent pas, comme ils l'ont fait à chaque session, sollicité une réforme de votre part.

Votre comité est d'opinion que le premier devoir de la législature d'un pays est de pourvoir, autant que possible, au moyen d'une loi, à ce que personne ne soit privé, sans une nécessité absolue, de ses droits et privilèges.

Au nombre des droits et privilèges les plus chers, est celui de se reposer de son travail, un jour sur sept, en obéissance aux commandements du créateur, privilège dont tout le monde généralement désire se prévaloir, quelque soit la diversité des opinions sur la manière dont il en sera fait usage.

Il existe des lois en cette province pour la protection des individus et le maintien de l'ordre, sous ce rapport, mais votre comité ne saurait espérer que l'on se conforme strictement à ces lois, ou que les droits individuels sur ce sujet soient sauvegardés, tant que les autorités publiques exigeront, ouvertement et systématiquement, l'accomplissement d'un travail le dimanche qui n'est pas absolument nécessaire.

Profondément convaincu de cette vérité, et ne considérant pas ce sujet comme d'une importance ordinaire et passagère, mêmes dans ses conséquences les plus éloignées, votre comité sollicite, avec instance, l'attention bienveillante de votre honorable Chambre, en faveur d'un bill qui aurait pour objet de fermer les canaux et les bureaux de postes aussi bien que tous les autres bureaux des départements publics, le dimanche, de même que d'interdire le mouvement des convois de chemins de fer, et le départ des steamers et autres navires, ce jour là.

Quelque soit la diversité des opinions sur ce qui constitue d'un côté une violation du dimanche, et de l'autre, sa stricte observance, il n'en saurait exister qu'une seule, quant à l'obligation imposée à tout le monde de respecter les droits d'autrui à cet égard.

Votre comité ose donc espérer que personne ne s'opposera à un bill pour assurer aux serviteurs publics comme aux serviteurs de tous ceux qui sont chargés des transports, lesquels sont eux-mêmes les serviteurs du public, la jouissance de leurs droits à ce sujet.

Le tout respectueusement soumis,

ADAM FERGUSSON,

Président.

Ordonné, Que le dit rapport soit pris en considération lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit imprimé dans les deux langues pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour empêcher les cruautés et mauvais traitements envers les bestiaux et autres animaux, et pour amender la loi relative à leur mise en fourrière," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que le bill, tel qu'amendé, soit imprimé, et que le rapport soit pris en considération d'hui à huit jours.

L'honorable M. *Panet* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à l'institution royale pour l'avancement des sciences, et à l'université du collège *McGill*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser *James Carlton Grant* et autres, à ratifier la vente de certaines terres dans la ville et township de *Hope*, dans le comté de *Durham*, ci-devant appartenant à *Reuben Pitkin Grant*, décédé, et d'en faire le transport nonobstant leur inhabileté en loi," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour faire disparaître des doutes relativement à l'étendue des pouvoirs des inspecteurs et surintendants de police des cités de *Québec* et de *Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Waterloo*, dans le comté de *Waterloo*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Fergusson*, *Ferrie* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser les cours du banc de la Reine, des plaids communs et de chancellerie dans le *Haut-Canada*, à admettre *William Wise Cobb* à pratiquer comme procureur et solliciteur d'icelles respectivement," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *New Market*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Fergusson*, *Ferrie* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église *Saint-André*, dans la ville de *Guelph*, adhérente à l'église presbytérienne du *Canada*, en connexion avec l'église *d'Écosse*, à vendre certaines terres par eux possédées en fidéicommis pour la dite congrégation," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Fergusson*, *J. Morris* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender un acte intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Kemptville*, et pour légaliser la dernière élection de conseillers de village faite en vertu d'icelui," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *J. Morris*, *Gordon* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les ministres de l'église de la dénomination connue sous le nom de " *The Church of the order of the countess of Huntingdon's* connexion," dans le *Bas-Canada*, à célébrer les mariages, et à tenir des registres de mariages, baptêmes et sépultures, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Quesnel* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 16 " Victoria, chap. 171, en ce qui concerne le temps fixé pour la chasse du rat- " musqué," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Masson*, *Armstrong* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Christie* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour rendre légaux et confirmer les actes et procédés du conseil " municipal du township de *Brantford*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Harmannus Smith*, secondé par l'honorable M. *Segmour*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Hartman* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer le séminaire de *Belleville*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi, le septième jour de mai prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Angus Morrison* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui incorpore la Compagnie d'Assu- " rance de *l'Ouest*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Angus Morrison* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser la Cour de Chancellerie et les Cours du " Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre " *Richard Dawbarn Ollard* à pratiquer comme procureur et sollicitateur," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Harmannus Smith*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général

Macdonald et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender les lois du *Haut-Canada*, relativement aux Appels, et pour changer la constitution de la cour d'Appel et de Pourvoi pour Erreur," et informer cette Chambre, que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Roblin* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser les cours supérieures de droit et d'équité dans le *Haut-Canada*, à admettre *W. R. Mingaye* à pratiquer comme procureur et solliciteur d'icelles," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Harmannus Smith*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Holton* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui incorpore l'asile des orphelins de *St. Patrice de Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 30 Avril, 1857.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
WALKER,
WIDMER,
FERRIER,
MATHESON,
ROSS,

Les honorables MM.

MILLS,
PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
SMITH, HARMANNUS,
RENAUD,
DE LA TERRIÈRE,
MASSON,
DESSAULLES.

PRIÈRES.

Les honorables MM. *Ross, Murney, Duchesnay, Simpson, Vankoughnet, J. Morris* et *Dionne* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. *Ross*—de la municipalité des townships de *Ireland* et *Cole-raine*, dans le comté de *Mégantic*—de *C. P. de Champlain* et autres, du township de *Halifax*, dans le comté de *Mégantic*—et des exécuteurs des biens de feu *Samuel Zimmerman*, décédé.

Par l'honorable M. *Knowlton*—de *Richard Dickinson*, régistrateur du comté de *Missisquoi*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de *R. J. C. Kennedy* et autres, de *St. Catharines*.

Par l'honorable M. *Renaud*—de *Francis Hughes* et autres, de la paroisse de *St. Marthe*, dans le comté de *Vaudreuil*—de *L. Fournier* et autres, de la paroisse de *Rigaud*, dans le dit comté de *Vaudreuil*—et de *H. F. Charlebois*, de *Vaudreuil*.

Par l'honorable M. *Masson*—d'*Erastus Caswell* et autres, du comté de *Compton*.

Par l'honorable M. *Perry*—de la compagnie du chemin de fer d'*Amherstburgh* et *St. Thomas*.

Par l'honorable Orateur—des municipalités des townships de *New Richmond* et *Maria*, dans le comté de *Bonaventure*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *James Crooks* et autres, officiers qui ont servi pendant la dernière guerre entre la *Grande-Bretagne* et les *États-Unis d'Amérique*.

Par l'honorable M. *Murney*—de la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De l'association chrétienne des jeunes gens de *Kingston*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

Du comité des finances du séminaire de *Belleville*, demandant la modification de la charte du dit séminaire.

D'*Alexander Douglas* et autres, du comté de *Welland*, demandant une charte pour la construction d'un chemin de fer de *Fort Érié* au village de *Chippawa*, avec une ligne d'embranchement pour le relier au chemin de fer de *Port Dalhousie* et *Thorold*.

De la municipalité du township de *Greenock*, demandant que les licences actuellement accordées pour la coupe des bois, sur les terres de la couronne, dans la dite municipalité, ne soient pas renouvelées; et qu'il soit adopté des mesures pour encourager la vente d'icelles en la manière ordinaire.

De *Thomas Steers*, de la ville de *Barrie*, demandant que vu que ses droits sont en conflit avec ceux de la couronne à l'égard de certains biens-fonds dans le comté de *Simcoe*, il soit adopté des mesures pour lui permettre d'obtenir l'adjudication des droits de la couronne devant les cours de loi compétentes, en la même manière que le sont les droits des sujets.

De la municipalité de la ville d'*Owen Sound*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure ayant pour objet le démembrement du comté de *Grey*.

De *John W. Gamble*, de *Toronto*, demandant qu'il lui soit accordé une réserve de chemin dans la troisième concession de *Whitby*.

De *L. M. Audet* dit *Lapointe* et autres, des paroisses de *Charlesbourg* et *St. Ambroise-de-la-Jeune-Lorette*, demandant le parachèvement de la route *Ste. Claire* que les contracteurs, sous le contrôle de la commission des chemins à barrières, ont macadamisé en partie, et qu'ils ont ensuite laissé dans un état impraticable.

De la corporation du village de *Terrebonne*, demandant à être autorisée à pourvoir le dit village d'eau et de gaz.

De *Thomas Crawford* et autres, des comtés-unis de *Victoria* et *Peterborough*, demandant qu'il ne soit pas accordé de charte pour la construction d'un pont sur la rivière *Niagara*, près le *Fort Erié*.

L'honorable *M. J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé: "Acte pour amender un acte intitulé: "Acte pour incorporer le "village de *Kemptville*, et pour légaliser la dernière élection des conseillers de "village faite en vertu d'icelui," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée [Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable *M. Fergusson*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé: "Acte pour incorporer le village de *Waterloo*, dans le comté de *Waterloo*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le

rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement,

L'honorable M. *Fergusson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église *Saint André*, dans la ville de *Guelph*, adhérente à l'église Presbytérienne du *Canada*, "en connexion avec l'église d'*Ecosse*, à vendre certaines terres par eux possédées "en fidéicommiss pour la dite congrégation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Cartier* est entré.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser les ministres de l'église de la dénomination connue sous le nom de "*The Church of the order of the Countess of Huntingdon's connexion*," dans le *Bas Canada*, à célébrer les mariages, et à tenir des registres de "mariages, baptêmes et sépultures, et pour d'autres fins y mentionnées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Les honorables MM. *Patton*, de *Boucherville* et *Quesnel* sont entrés.

L'honorable M. *Masson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte 16 *Victoria*, chap. 171, en ce qui concerne le temps "fixé pour la chasse du rat-musqué," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill

en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant regu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 9.—Retranchez depuis “ abrogée ” jusqu'à “ A ” dans la onzième ligne.

Page 1 ligne 21.—Retranchez depuis “ Acte ” jusqu'à la fin du bill, et insérez
 “ passé dans la septième année du règne de Sa Majesté,
 “ intitulé : “ Acte pour défendre de chasser et tuer, à cer-
 “ taines saisons de l'année, les bêtes fauves et autre gibier
 “ en cette province.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Ferrier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour
 “ amender de nouveau l'acte relatif aux arpenteurs.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender la loi
 “ pour l'admission des procureurs,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour confirmer un
 “ transport par le conseil municipal de la ville de *Goderich*, d'une partie de la place
 “ du marché de la dite ville, fait au conseil municipal des comtés-unis de *Huron*
 “ et *Bruce*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables
 MM. *Vankoughnet*, *Matheson* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à
 loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour
 “ protéger les colons qui se sont établis sur des terres sans en connaître les pro-
 “ priétaires, dans la *Bas Conada*.”

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Masson*,
 il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer l'institut littéraire de *Sherbrooke*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les lois relatives aux passages d'eau, de manière à encourager l'emploi de bateaux-à vapeur comme bateaux de passage dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Seymour*, *Perry* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Asile des Orphelins de l'église d'Angleterre à *Québec*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Walker* et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser les cours du Banc de la Reine, des Plaids Communs et de chancellerie, dans le *Haut Canada*, à admettre *William Wise Cobb* à pratiquer comme procureur et solliciteur d'icelles respectivement."

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour rendre légaux et confirmer les actes et procédés du conseil municipal du township de *Brantford*," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Harmannus Smith* a proposé, secondé par l'honorable M. *Seymour*,

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Après un court débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre, et

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Harmannus Smith*, *Ferrie*, *Fergusson* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer l'asile *St. Patrice* des orphelins de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Munro* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de *Bowmanville*, et pour en définir les

“limites,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Conger* et autres, avec un bill intitulé: “Acte pour incorporer la Banque d'*Ontario*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Gordon* est entré.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Robinson* et autres, avec un bill intitulé: “Acte pour incorporer le village de *Bradford*, dans le comté “de *Simcoe*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Bellingham* et autres, avec un bill intitulé: “Acte pour encourager les compagnies de mines en les autorisant à “construire des chemins gravoyés ou macadamisés, des chemins à rails plats pour “se relier aux chemins de fer, grands chemins et eaux navigables,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné. Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Angus Morrison* et autres, avec un bill intitulé: “Acte pour autoriser la cour de Chancellerie et les cours du Banc de la “Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre *Charles Gamon* “a pratiquer comme procureur et sollicitateur,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Angus Morrison* et autres, avec

un bill intitulé : " Acte pour autoriser la Cour de Chancellerie, et les Cours du " Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre ' *William Darley Pollard* à pratiquer comme solliciteur et procureur," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. l'inspecteur-général *Cayley* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser le conseil municipal " du township de *Stanley*, à construire un havre à l'entrée de la rivière *Bayfield* " au Lac *Inron*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message l'Assemblée Législative par M. *Whitney* et autres, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de com- " pagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux " mines, à la mécanique ou à la chimie, de manière à rendre les actionnaires " étrangers éligibles comme gérants," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif audit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Gamble* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de brique pressée de *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harmannus Smith*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 1er Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été:—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,

Les honorables MM.

QUESNEL,
MILLS,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
SMITH, HARMANNUS]
RENAUD,
DE LA TERRIÈRE,
MASSON,
PATTON,

PRIÈRES.

Les honorables MM. *Dionne, Cartier, Panet, Simpson, Ross, Moore, et de Boucherville* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. *Renaud*—de *H. Laurin* et autres, de la paroisse de *St. Timothée*, dans le comté de *Beauharnais*.

Par l'honorable M. *Masson*—de l'institut des artisans du village de *Dumontville*, dans la paroisse de *St. Jérôme*.

Par l'honorable M. *Cartier*—de la corporation du séminaire de *St. Hyacinthe*—de *P. E. Leclerc* et autres—et de *John Nelson* et autres, tous de la paroisse de *St. Hyacinthe*.

Par l'honorable M. *Ferrie*—de *Wm. P. McLaren* et autres, de la cité de *Hamilton*

Par l'honorable M. *Simpson*—de la municipalité de la cité de *London*.

Par l'honorable M. *Walker*—du révérend *J. Abbott* et autres, membres du clergé de l'église-unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, missionnaires du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Ross*—de la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De *John McDonald* et autres, de la paroisse de *St. Anicet*, dans le comté de *Huntingdon*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour la suppression de l'intempérance.

De l'église presbytérienne du *Canada*, assemblée en synode—du presbytère de *Hamilton*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*—et du révérend *Robert Irvine* et autres, de *Hamilton*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De la compagnie du chemin de fer d'*Amherstburg* et de *St. Thomas*, demandant que le bill pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du sud ne devienne pas loi.

De *Isaac Buchanan*, de *Hamilton*, demandant que les intérêts qu'il a dans la compagnie du chemin de fer et du havre de *Woodstock* et du lac *Erié*, et dans la compagnie du chemin de fer d'*Amherstburg* et *St. Thomas*, soient sauvegardés, et aussi que le bill pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du sud ne devienne pas loi.

De *George Allan* et autres, du township de *Peel*, dans le comté de *Wellington*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure ayant pour objet le démembrement du dit comté de *Wellington*.

De *William Rees*, de *Toronto*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour pourvoir à la vaccination des habitants de cette province.

De *John Chapman* et autres, du township de *York*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour déterminer les lignes frontières des lots numéros un, deux, trois, quatre et cinq, dans la seconde concession du dit township.

Du révérend *F. A. Blouin* et autres, des paroisses de *Ste. Cécile-du-Bic* et *St. Fabien*—et de la cité de *Quebec*, demandant que l'ancien havre du *Bic* soit amélioré, et que l'on en fasse un havre de refuge pour les vaisseaux naviguant dans le bas du *St. Laurent*.

De la municipalité locale du township de *LaTerrière*, demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière *Du Moulin*, sur le chemin conduisant de *Bagotville* au *Lac St. Jean*.

Du très-révérend évêque catholique romain de *Montréal*, demandant une allocation de £500 en faveur de l'hôpital *St. Patrice* de *Montréal*.

Du révérend *P. Brunet* et autres, de la paroisse de *Ste. Rose*, dans le comté de *Laval*, demandant une allocation en faveur de l'institut des artisans et association de la bibliothèque de cette paroisse.

L'honorable M. *Vankoughnet* est entré.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *Isaac Buchanan*, de *Hamilton*, demandant que

les intérêts qu'il a dans la compagnie du chemin de fer et du havre de *Woodstock* et du lac *Eiré*, et dans la compagnie du chemin de fer de *Amherstburg* et *St. Thomas*, soient sauvegardés, et aussi que le bill pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du sud ne devienne pas loi, et aussi toutes les autres pétitions présentées pendant la présente session sur le même sujet, soient imprimés dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif, pour la présente session, a présenté son second rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité, 1er mai, 1857.

Le comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, a l'honneur de présenter son second rapport.

Peu de temps après l'ouverture de la présente session, le greffier a présenté un état détaillé de ses déboursés depuis la date de l'audition alors dernière de ses comptes, avec les pièces justificatives au soutien du dit état, à votre comité, qui en a depuis fait l'examen attentif.

La balance restant entre les mains du greffier le douze de juin dernier, date de la dernière audition de ses comptes, était de cent livres, huit chelins et dix deniers (£100 8s. 10d.) Depuis ce jour à venir au vingt-huitième jour de février dernier, il a reçu pour cette Honorable Chambre dix mille cent trente-cinq livres (10,135) formant en tout dix mille deux cent trente-cinq livres, huit chelins et dix deniers, (£10,235 8s. 10d.) dont il a à rendre compte jusqu'à cette dernière date.

Le greffier a rendu compte à la satisfaction de votre comité appuyé de pièces justificatives depuis le numéro un au numéro trois cent trente-cinq inclusivement des paiements faits entre les deux époques ci-dessus mentionnées, au montant de neuf mille huit cent quatre-vingt-une livres, douze chelins et onze deniers (£9,881 12s. 11d.) ce qui laissait entre ses mains et au crédit de votre honorable Chambre une balance de trois cent cinquante-trois livres, quinze chelins et onze deniers (£353 15s. 11d.) à la date du vingt-huit février dernier.

L'honorable Orateur a communiqué à votre comité une lettre que lui a dernièrement adressée le greffier, exposant qu'il lui est impossible de tenir les livres de compte de son bureau sans qu'il lui soit donné de l'aide.

En référant cette lettre à votre comité, l'honorable Orateur exprime l'opinion que cette aide devrait lui être accordée et qu'elle peut l'être sans qu'il soit besoin d'augmenter le personnel de la Chambre.

Votre comité recommande en conséquence que l'honorable Orateur soit requis

de donner instruction au greffier de distribuer et répartir l'ouvrage de son bureau de manière à recevoir l'aide demandée de la part de M. *Mainy*, l'un des greffiers assistants additionnels, dont le nom a été à cet effet soumis à votre comité par l'Orateur.

L'honorable Orateur a aussi référé à votre comité une lettre qui lui a été adressée par M. *LeMoine*, un des assistants-greffiers et traducteur français, comportant que lui et l'assistant greffier additionnel et assistant traducteur français, M. *Doucet*, ne peuvent plus suffire à remplir tous les devoirs qui leur sont dévolus, et a accompagné la référence de cette lettre de la remarque que tel est le cas, dans son opinion. Son honneur recommande en conséquence qu'une personne bien versée dans la connaissance de sa propre langue et possédant aussi celle de l'idiôme et du génie de la langue anglaise, soit employée temporairement pendant le reste de la session pour aider ces messieurs, et qu'il en soit de même, chaque année, toutes les fois que tel besoin se fera sentir ; et votre comité est d'opinion que cette suggestion devrait être aussi adoptée, et que l'Orateur soit requis de prendre des démarches médiatees pour s'assurer les services de telle personne pour le reste de la session.

Une lettre adressée à l'honorable Orateur par MM. *Desbrats* et *Derbshire*, qui ont publié une carte nouvelle des territoires du *Nord-Ouest de l'Amérique*, a été référée à votre comité, en même qu'un prospectus imprimé y relatif ; et après considération, votre comité recommande que le greffier souscrive pour cent exemplaires de la dite carte, au nom de votre honorable Chambre, qui seront laissés à l'usage et disposition des membres.

Votre comité a été informé que M. *de Léry*, ci-devant greffier, est prêt à payer la somme de cinq cents louis, si cette somme est acceptée comme entière décharge des déficits qui se sont rencontrés dans les comptes qu'il a rendus à votre honorable Chambre, et votre comité prends la liberté d'exprimer l'opinion que, dans les circonstances particulières de l'affaire en question, il est à propos que, moyennant le paiement de la dite somme et des frais encourus le ou depuis le premier jour de juin, il soit déchargé de toute autre responsabilité à raison des dits déficits

Votre comité est dans la nécessité de faire un rapport défavorable sur la pétition référée à votre comité de la part de M. *Kimber*, gentilhomme huissier de la verge noire, "demandant d'être remboursé d'une certaine somme reçue par le greffier de "cette Chambre des bureaux d'assurance, pour certains meubles à lui appartenant, "qui furent détruits dans l'incendie du parlement, le premier février, 1854." M. *Kimber* ne pouvant dire le numéro de l'appartement dans lequel ces effets se trouvaient placés, et l'inventaire de l'assurance n'offrant pas d'indications bien détaillées, votre comité n'a aucun moyen de constater quels sont les effets à lui appartenant qui ont été assurés, ni pour quels montant ils ont pu l'être. Il n'est donc pas

au pouvoir de votre comité de recommander qu'aucune somme soit payée au requérant à cet égard.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

(Signé,)

P. H. MOORE.

Président.

Sur motion de l'honorable M. Moore, secondé par l'honorable M. Ferrie, il a été

Ordonné, Que le rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Dessaulles est entré.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour étendre à la province du *Canada* le brevet d'invention accordé à *Henry Bessemer*, pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts " dans la manufacture de fer malléable ou en barre et de l'acier," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu la deuxième fois, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits bill et amendement soient imprimés et lus la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Seymour, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender les lois relatives aux passages d'eau, de manière à encourager " l'emploi de bateaux-à-vapeur comme bateau de passage dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné. Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte " 16 *Victoria*, chapitre 171, en ce qui concerne le temps fixé pour la chasse du rat-musqué," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte " pour incorporer l'Institution Littéraire de *Sherbrooke*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative,

et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui incorpore l'asile des orphelins de *St. Patrice de Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété."

Sur motion de l'honorable *M. J. Morris*, secondé par l'honorable *M. Gordon*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui à quinze jours.

Les ordres du jour étant séparément lus pour la seconde lecture des bills intitulés: "Acte pour amender l'acte 19 et 20 Vict., chap. 47, pour permettre l'établissement de quatre sociétés d'agriculture dans le comté de *Gaspé*, au lieu de deux sociétés d'agriculture."

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain en huit.

Les ordres du jour étant séparément lus pour la seconde lecture des bills intitulés "Acte pour autoriser la Cour de Chancellerie et les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre *Richard Dawbarn Ollard* à pratiquer comme procureur et solliciteur."

Aussi le bill intitulé "Acte pour autoriser les cours supérieures de droit et d'équité dans le *Haut Canada*, à admettre *W. R. Mingaye* à pratiquer comme procureur et solliciteur d'icelles."

Aussi le bill intitulé "Acte pour autoriser la cour de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut Canada*, à admettre *Charles Gamon* à pratiquer comme procureur et solliciteur."

Et aussi le bill intitulé "Acte pour autoriser la Cour de Chancellerie, et les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut Canada*, à admettre *William Darley Pollard* à pratiquer comme solliciteur et procureur," il a été

Ordonné, Qu'ils soient remis d'hui à quinze jours.

Sur motion de l'honorable *M. Moore*, secondé par l'honorable *M. J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le second rapport du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comtes contingents de cette Chambre pour la présente session, soit imprimé dans les deux langues pour l'usage des Membres.

Un Message de l'Assemblée Législative par *M. le solliciteur-général Smith* et autres, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour assurer d'avantage l'indépen-

“dance du parlement,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 4 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
DIONNE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
MATHESON,
BOULTON,

Les honorables MM.

QUESNEL,
MILLS,
PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
CARTIER,
RENAUD,
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
PATTON,
MURNEY,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. de Blaquièrè—du révérend *William Bettridge* et autres, de la ville de *Woodstock*, dans le comté d'*Oxford*.

Par l'honorable M. Walker—du très-révérend le lord évêque de *Québec*—et de *Murdoch McKenzie*, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. Boulton—de la municipalité des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*—et du révérend *Thomas Whightman* et autres, de *York*

Mills et des environs, dans le township de *York* et dans le comté de *York*.

Par l'honorable M. *Murney*—de *James Reay* et autres, registrateurs de comtés, dans cette partie de la province du *Canada* ci-devant appelée *Haut-Canada*—et de *John Powell* et autres, registrateurs de comtés dans le *Haut-Canada*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *C. B. Cleveland* et autres, de *Richmond*—et de *James Ross* et autres, du comté de *Compton*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de *J. G. Beard* et autres, propriétaires et patrons de vaisseaux du port de *Toronto*—et du maire, des conseillers et des citoyens de la cité d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *L. Fournier* et autres, de la paroisse de *Rigaud*—et de *Francis Hughes* et autres, de la paroisse de *Ste. Murthe*, dans le comté de *Vaudreuil*, demandant séparément des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

De la municipalité locale et des habitants des townships de *New-Richmond* et *Maria*, dans le comté de *Bonaventure*, demandant la construction de ponts forts et solides sur les rivières *Grande et Petite Cascapédia*, aux frais de la province.

De *C. P. de Champlain* et autres, du township de *Halifax*, dans le comté de *Mégantic*, demandant l'ouverture de chemins aux frais de la province, et que partie des terres de la couronne soit donnée gratuitement et partie à un taux réduit, dans cette partie de la province.

De *H. F. Charlebois*, de *Vaudreuil*, se plaignant de l'injustice des commissaires qui ont audité ses comptes comme officier-rapporteur aux deux dernières élections pour le comté de *Vaudreuil*, et demandant justice.

De la compagnie du chemin de fer de *Amherstburgh* et *St. Thomas*—et des exécuteurs des biens de feu *Samuel Zimmerman*, décédé, demandant séparément que le bill pour incorporer le grand chemin de fer du sud ne devienne pas loi.

De *Samuel Crooks* et autres, officiers qui ont servi durant la dernière guerre entre la *Grande-Bretagne* et les *Etats-Unis d'Amérique*, demandant à être rémunérés des services qu'ils ont rendus pendant la dite guerre.

De la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et d'*Ottawa*, demandant la modification de sa charte.

De *R. J. C. Kennedy* et autres, de *St. Catharines*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De la municipalité des townships de *Ireland* et *Coleraine*, dans le comté de *Mé*

gantic, demandant que *Plessisville*, dans le township de *Somerset*, soit le chef-lieu du nouveau district judiciaire projeté du district d'*Arthabaska*.

De *Richard Dickinson*, registraire du comté de *Missisquoi*, demandant à être indemnisé des pertes qu'il a essuyées en conséquence des changements fréquents qui ont eu lieu dans le bureau d'enregistrement du dit comté.

De *Erastus Caswell* et autres, du comté de *Compton*, demandant que le bill de judicature du *Bas-Canada*, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport annuel de l'institut des artisans de *Montréal*, préparé jusqu'au 1er novembre, 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir papiers parlementaires.)

Les honorables MM. *de Boucherville* et *Dessaulles* sont entrés.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Asile des Orphelins de l'Eglise d'Angleterre, à *Québec*." a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Les honorables MM. *Ross* et *Dionne* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre à la province du *Canada* le brevet d'invention accordé à *Henry Bessemer*, pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la manufacture du fer malléable ou en barre et de l'acier,"

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après des débats,

L'honorable M. *de LaTerrière* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, que le dit bill ne soit pas maintenu la troisième fois, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours étant mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les Honorables MM.

Armstrong, *de LaTerrière*, *Masson*.—3.

NON-CONTENTS.

Les Honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Benard,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Ross,</i>
<i>de Blaquière,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>de Boucherville,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Duchesnay,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Widmer.—25.</i>
<i>Fergusson,</i>			

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son sceau manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

EDMUND HEAD.

Le gouverneur-général transmet, pour l'information de l'honorable Conseil Législatif, copie d'une dépêche qu'il a écrite au secrétaire d'état pour les colonies, en transmettant les adresses du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, à Sa Majesté la Reine, au sujet du siège du gouvernement; avec aussi copie de la réponse du secrétaire d'état.

Maison du gouvernement,

Toronto, 4 mai, 1857.

(Copie No. 49.)

MAISON DU GOUVERNEMENT,

Toronto, 28 mars, 1857.

MONSIEUR,—1. Je vous transmets avec la présente dépêche deux adresses d'un caractère peu ordinaire à Sa très gracieuse Majesté la Reine. Elles sont présentées respectivement par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative, et la prière en est la même.

2. Celle du Conseil Législatif est comme suit :

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de votre Majesté, le Conseil Législatif du *Canada* réunis en parlement provincial, demandons qu'il nous soit permis d'appro

cher de votre Majesté, avec l'assurance réitérée de notre dévouement et de notre attachement à la personne royale et au gouvernement de votre Majesté.

Nous désirons, s'il plaît à votre Majesté, exprimer notre opinion que la prospérité du Canada nécessite que le siège du gouvernement provincial soit fixé dans une place quelconque.

En conséquence, nous prions respectueusement votre Majesté, de vouloir bien exercer votre prérogative royale, et désigner un endroit pour être le siège permanent du gouvernement en Canada.

3. L'adresse de l'Assemblée Législative est fondée sur des résolutions passées en comité de toute la Chambre; ces résolutions contiennent en outre l'assurance que la chambre a résolu d'approprier une somme n'excédant pas £225,000, pour pourvoir aux édifices et logemens nécessaires pour le gouvernement et la législature dans l'endroit qu'il plaira à sa Majesté de choisir.

4. Vous connaissez, monsieur, les difficultés qui ont accompagné la question du siège du gouvernement dans cette colonie. Après la translation qui en fut faite de Kingston à Montréal, en 1843, certaines circonstances obligèrent la législature à adopter un système de migration qui devait faire siéger le parlement pendant quatre années à Toronto et pendant quatre années à Québec, alternativement.

5. Les inconvénients de cet arrangement se sont fait sérieusement sentir. Il entraîne de grandes dépenses et interrompt périodiquement la transaction des affaires publiques dans tous les bureaux. Mais en même temps il est impossible de ne pas admettre qu'il en est résulté du bien; il a fléchi des préjugés et il a dissipé de fausses notions.

6. Durant la dernière session cependant, l'Assemblée Legislative affirma, par une résolution qu'elle a adoptée, la nécessité d'un siège de gouvernement fixe, et le vote fut donné en faveur de Québec. Lorsqu'il fut question de voter les sommes nécessaires pour la construction des édifices publics à Québec, une clause qui appropriait £50,000 à cette fin fut retranchée du budget par le Conseil Législatif, et le bill des subsides en entier eut à être introduit de nouveau dans la chambre basse. De fait donc, la question principale n'était pas encore décidée lorsque commença la présente session.

7. Ma conviction était, et elle est encore, que le temps est arrivé où la question doit être décidée. La maintenir question ouverte, c'est entretenir en pleine activité une source intarissable d'amertumes entre les localités, d'animosités entre les sections du pays, qui, quelque peu encouragées, finissent par agir contre le gouvernement du jour. Et ce n'est point là la conséquence la plus funeste de cet état d'incertitude. Si la province du Canada doit rester une, il est essentiel que le gouvernement soit fixé et reconnu par tous.

8. Il n'y a point de doute que la prérogative royale permet à sa Majesté de convoquer le parlement partout où il peut lui plaire, mais sa Majesté, dans le but de reconstruire les désirs du peuple du Canada, en a, de fait, généralement laissé la décision à ceux qui y sont le plus immédiatement intéressés.

9. Aujourd'hui, il semble à une majorité des deux branches de la Législature que la question n'est pas d'une nature à pouvoir être décidée d'une manière satisfaisante, par le parlement. Par leurs présentes adresses, les deux chambres ne déclarent pas ou n'avouent pas leur impuissance à pratiquer le gouvernement responsable et, en soumettant cette décision à la reine, elles n'entendent pas établir un principe qui puisse être de quelque manière incompatible avec l'action libre et indépendante de la responsabilité parlementaire dans la colonie.

10. La matière elle-même en est une d'un caractère exceptionnel. Cette considération seule, et une conviction sincère qu'il est hautement important que l'affaire soit décidée promptement, me porte à recommander qu'aussitôt que les deniers nécessaires pour consturire les édifices, dans l'endroit que sa Majesté pourra choisir, auront été mis à sa disposition, il soit accédé à la prière contenue dans les dites adresses.

11. Sous toutes circonstances, je conçois que la Législature et les bureaux publics devront être de nouveau transportés à Québec en 1859, conformément à l'arrangement actuel. Ce qui est demandé à la reine, c'est de choisir l'endroit où, dans l'intervalle, il pourra être construit des édifices convenables à l'établissement permanent de la Législature de la Capitale du Canada.

12. Afin d'exposer complètement à la Reine les réclamations des divers endroits qui prétendent avoir des titres à êtres préférés comme siège du gouvernement, j'ai fait 25 mars, 1857. adresser par mon secrétaire une circulaire (dont copie est annexée à la présente dépêche) adressée aux maires de ces cités. J'ai demandé à chaque corporation d'exposer les raisons favorables à sa cité et de transmettre un exposé des dites raisons au secrétaire d'état, avant le premier jour de Juillet.

13. En agissant ainsi j'ai peut-être trop compté sur la probabilité que Sa Majesté se rendrait à la demande du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative. S'il en est ainsi, j'ai à solliciter mon pardon, mais j'ai cru qu'il était important de ne point perdre de temps. La question, comme de raison, doit être décidée après avoir mûrement et délibérément pesé les intérêts de toute la province et non ceux d'aucun endroit ou cité en particulier.

14. Il ne conviendrait pas évidemment d'exprimer, aux aviseurs de la Reine en Angleterre, aucun avis ou opinion sur le sujet, comme venant de la part du conseil exécutif ici. Le renvoi est, ainsi que je l'ai déjà dit, d'une nature exceptionnelle et si, en définitive, il devait être décidé sur l'avis de personnes dont quelques unes sont responsables envers le parlement du Canada, le grand objet que l'on a en vue, en portant cette décision en dehors de toutes les influences de la politique locale et des jalousies des sections du pays, ne serait pas atteint.

15. J'annexe à la présente dépêche les votes et délibérations de l'Asssemblée Législative de la présente session et de la session précédente, relativement à cette affaire.

16. Cette dépêche a été montrée aux membres de mon conseil et ils y ont

concouru. Avec cette remarque je sou mets encore ma recommandation qu'il soit conseillé à Sa Majesté d'accéder à la prière des adresses maintenant transmises.

J'ai, etc.,

(Signé)

EDMUND HEAD.

Le très honorable

H. Labouchère,

Etc., etc., etc.

(Copie.)

(Circulaire.)

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR,

Toronto, C. O., 28 mars, 1857.

MONSIEUR,— Vous savez probablement que le Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative du Canada se sont adressés à sa très gracieuse Majesté pour la prier de vouloir, en vertu de l'exercice de la prérogative royale, choisir un endroit pour siège permanent du gouvernement de cette province.

Dans le cas où il plairait à Sa Majesté de vouloir faire droit à la demande contenue dans les adresses en question, Son Excellence désire que chaque ville, qui croit avoir des droits à deviner la capitale du Canada, fournisse aux aviseurs de sa Majesté en Angleterre tout les renseignements propres à jeter du jour sur la question.

Naturellement la décision sera influencée, non par la considération des intérêts d'une seule localité, mais par celle des intérêts communs de la province, comme formant partie des possessions britanniques de l'Amérique du nord.

Les titres de chaque localité seront indubitablement mieux exposés par les intéressés eux-mêmes que par tout autre.

Son Excellence en conséquence invite la corporation de _____ à faire préparer un *factum* contenant l'exposé de tous les titres que _____ peut avoir à offrir au choix de la reine.

Désirant donner tout le temps nécessaire pour préparer ces documents, Son Excellence croit devoir demander la transmission des *factum* en question au secrétaire d'état pour les colonies, dans la première semaine de juillet de cette année,

Vous aurez la bonté, si vous jugez à propos de vous rendre au désir de son Excellence, d'adresser la liasse comme suit: "Au très honorable secrétaire d'état pour les colonies, Londres," et de mettre au dos du paquet les mots, "cité de _____, Canada."

J'ai l'honneur, etc., etc.,

R. T. PENNEFATHER.

A son honneur le maire de Toronto, Montreal,
Kingston, Ottawa, et Québec.

(Copie No. 50.)

DOWNING STREET,

17 avril, 1857.

SIR,— J'accuse réception de votre dépêche, No. 49, du 28 dumois dernier, me transmettant les adresses du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative du Canada,

demandant qu'il plaise gracieusement à sa Majesté d'exercer la prérogative royale en faisant le choix d'un endroit pour être la siége du gouvernement du Canada.

Je comprends que l'objet de ces adresses est de choisir quelque endroit convenable, où, sous toutes les circonstances ordinaires, la législature de la province devra à l'avenir être convoquée, et où devront être érigés les édifices publics à cette fin, et où aussi seront administrées les affaires générales de la province.

J'ai à vous informer, qu'il a plu à sa Majesté, sur l'avis de ses ministres, et après avoir parfaitement compris l'importance de l'affaire qui lui est soumise par le Conseil et l'Assemblée Législative du Canada, d'accéder à la prière contenue dans ces adresses.

J'attendrai les autres renseignements que vous me promettez dans votre dépêche, et en particulier les réponses qui pourront être faites à la circulaire que vous avez adressée aux maires des diverses cités, avant de faire de nouvelles démarches dans l'examen nécessaires des avantages relatifs que possèdent les endroits indiqués, pour l'information de sa Majesté.

J'ai, etc.,

H. LABOUCHERE.

Au gouverneur.

Sir Edmund Head, bart.,

Etc., etc., etc.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives aux passages d'eau, de manière à encourager l'emploi de bateaux à vapeur comme bateaux de passage dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la vente par exécution des droits des débiteurs hypothécaires (*mortgagors*) sur les biens-fonds du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. Boulton, Vankoughnet et Patton, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la loi du *Haut-Canada*, relative au mode d'octroyer les licences," il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité spécial

auquel ont été référées les diverses pétitions présentées pendant la présente session, demandant la meilleure observation du dimanche.

Il a été proposé par l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Qu'il soit remis à vendredi prochain.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, Que le message de Son Excellence le Gouverneur-Général, ainsi que les documents qui y ont rapport, relativement au siège permanent du gouvernement, soient imprimés dans les deux langues pour l'usage des Membres.

Lordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux arpenteurs."

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a passé dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence, et il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Panet*, *Quesnel*, *de Blaquière* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de *Bowmanville*, et pour en définir les limites," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Simpson*, *Morris*, *Ferrie* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque d'*Ontario*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Moore*, *Hamilton*, *Morris* et *Renaud*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Bradford*, dans le comté de *Simcoe*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Renaud* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

“compagnies de mines en les autorisant à construire des chemins gravoyés ou “macadamisés, des chemins à rails plats pour se relier aux chemins de fer, grands chemins et eaux navigables,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *J. Morris* et *Masson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “Acte pour autoriser le conseil municipal du Township de *Stanley*, à construire un havre à l'entrée de la “rivière *Bayfield* au lac *Huron*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Armstrong* et *Masson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour considérer le second rapport du comité spécial sur les comptes contingents,

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,
Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Wilson* et autres, avec un bill intitulé: “Acte pour pourvoir à la nomination de Syndics à la succession de feu “*Charles Bowman*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.”

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *James Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *A. A. Dorion* et autres, avec un bill intitulé: “Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de “La “Compagnie du *Richelieu*” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benaud*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Holton* et autres, avec un bill intitulé: “Acte pour définir les pouvoirs et confirmer les procédés des compagnies “de chemin de fer de *Champlain* et du *St. Laurent*, et de *Montréal* et *New-York*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été
Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 5 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ÉTIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
BOULTON,

Les honorables MM.

ROSS,
PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
DICKSON,
RENEAUD,
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
SIMPSON,
DESSAULLES,
PATTON,
MURNEY,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. *Dessaulles*—de *J. B. E. Dorion, M.P.P.*, et autres.

Par l'honorable M. *Dickson*—de *William A. Chisholm* et autres, de *St. Catharines*—de *James Cummings* et autres, de *Chippewa*—de *G. McMicken* et autres—de *William Bell* et autres, tous de *Clifton*, dans le comté de *Welland*—de *Robert Wilson* et autres—de *Richard Woodruff* et autres, tous de *St. Davids*, dans le comté de *Lincoln*—et de *Wm. Vanderboost* et autres, du comté de *Niagara*, dans l'état de *New-York*.

Par l'honorable M. *Renaud*—trois pétitions du révérend *F. Brunet* et autres, de la section nord du township de *Halifax*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Ferrie*—de *Robert Moore* et autres, du township de *Cavan*.

Par l'honorable M. *Seymour*—de MM. *Hughes, Kearsey, Masterman* et *Hughes*, du No. 17, *Bucklesbury, London*, agents de banques chartées du *Canada*, et de certains citoyens de *Hamilton, Canada*—et de *John Carling* et autres, de la cité de *London*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—du révérend *O. Paradis* et autres, des paroisses de *St. Edouard* et *St. Malachi*, dans le township de *Frampton*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de *R. Martin*, shérif, de la part d'une assemblée publique tenue dans le comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Moore*—du révérend *Chester Hurd* et autres—et du révérend *H. G. Burrage* et autres, de *Hatley*, dans le comté de *Stanstead*.

Par l'honorable Orateur—de la municipalité du township de *Stephen*—de la municipalité du township d'*Usborne*, dans le comté de *Huron*—et de *D. Boudras* de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *John Ryan*, *Edward Fox* et de *S. W. Hallen*, arpenteurs provinciaux—et de la municipalité du township de *Glenelg*, dans le comté de *Grey*.

L'honorable M. *Masson* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la municipalité de la cité de *London*, demandant un acte pour permettre la vente d'un lot de terre donné par la couronne pour les fins d'un cimetière, et pour appliquer les produits de la dite vente à l'acquisition d'un terrain plus convenable pour servir de cimetière, et pour d'autres fins.

De *P. E. Leclerc* et autres, de la paroisse de *Saint Hyacinthe*, demandant que leurs propriétés ne soient pas enclavés dans les limites de la cité de *Saint Hyacinthe*.

De la corporation du séminaire de *St. Hyacinthe* et autres, demandant que certains terrains ne soient pas réunis à la ville de *Saint Hyacinthe*.

De l'institut des artisans du village de *Dumontville*, dans la paroisse de *St. Jérôme*, demandant une allocation.

De *H. Laurin* et autres, de la paroisse de *St. Timothé*, dans le comté de *Beauharnais*, demandant que le village de *Beauharnais* soit le chef-lieu du district judiciaire projeté de *Beauharnais*.

De *John Nelson* et autres, de la paroisse de *Saint Hyacinthe*, demandant qu'il soit inséré dans le bill pour incorporer la cité de *Saint Hyacinthe*, des dispositions pour empêcher que certaines terres ne soient enclavées dans les limites d'icelle, à moins que la demande n'en soit faite par la majorité des propriétaires et y résidant.

De la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Ontario*, demandant que le bill pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du Sud ne devienne pas loi.

De *W. P. McLaren* et autres, de la cité de *Hamilton*, demandant un acte pour incorporer " La compagnie de prêt du *Canada-Ouest*."

Du révérend *Joseph Abbott* et autres, membres du clergé de l'église-unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, missionnaires dans le *Bas Canada*, demandant à être rémunérés, à même les revenus des réserves du clergé, en conséquence des pertes qu'ils ont essayées par suite de la réduction de leurs salaires.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

EDMUND HEAD,

Le Gouverneur-Général informe l'honorable Conseil Législatif, qu'il a permis à l'honorable *William Morris* de s'absenter de son siège dans la Chambre pendant la présente session.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Toronto, 24 avril, 1857.

Les honorables MM. *Dionne* et *Quesnel* sont entrés.

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *Joseph Bouchette*, de *Toronto*, présentée à cette Chambre le deuxième jour d'avril dernier, et demandant une allocation pour le mettre en état de publier une édition améliorée de sa carte géographique du *Canada*, ainsi que le prospectus, soient imprimés pour l'usage des Membres.

Les honorables MM. *deBoucherville*, *Cartier* et *Vankoughnet* sont entrés.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les actes relatifs aux arpenteurs," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu la seconde fois par le greffier, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits bill et amendement soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour encourager les compagnies de mines en les autorisant à construire des chemins gravoyés ou macadamisés, des chemins à rails plats pour se relier aux chemins de fer, grands chemins et eaux navigables," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, Ligne 15.—Retranchez depuis "propriétaires" jusqu'à "pourvu" dans la 16me ligne.

Page 2, Ligne 4.—Après "icelle" insérez "pourvu toujours, que les dites compa

gnies ou propriétaires de mines seront tenus d'indemniser toutes et chaque personne ou personnes qui pourront souffrir des dommages quant à leurs propriétés et à leurs privilèges par suite des dits travaux, en conformité des lois en force dans cette partie de la province dans laquelle les dits cours d'eau respectifs se trouvent situés."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grosoyés, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la vile de *Bowmanville* et pour en définir les limites," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'asile des orphelins de l'église d'Angleterre, à Québec," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie d'assurance de l'Ouest."

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été.

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour protéger les colons qui se sont établis sur des terres sans en connaître les propriétaires, dans le *Bas-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Renard*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la nomination de syndics à la succession de feu *Charles Bowman*."

L'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*.

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *J. Morris, Dickson, Boulton, Patton, et Murney*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les honorables MM. *Harmannus Smith* et *Mills* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du second rapport du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session, et

Les premier, second, troisième, quatrième et cinquième paragraphes du dit rapport étant de nouveau lus par le greffier.

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,
Que les dits paragraphes soient séparément adoptés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le sixième paragraphe étant de nouveau lu par le greffier,

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,
Que le dit paragraphe soit adopté.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

L'honorable M. *Armstrong* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*,

De retrancher "cent" et d'insérer "dix"

Après des débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre, et

La question étant alors mise sur la motion principale, la Chambre s'est divisée :
et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Cartier,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Ross,</i>
<i>de Blaquièrè,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Harmannus</i>
<i>de Boucherville,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Quesnel,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Renard,</i>	<i>Widmer.—22.</i>
<i>Duchesnay,</i>	<i>Morris, J.</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Simpson,—9.</i>
<i>Dickson,</i>			

Ainsi elle a passé dans l'affirmative.

Le septième paragraphe du dit rapport étant lu de nouveau par le greffier
L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,
Que le dit paragraphe soit maintenant adopté.

Après un court débat,

L'honorable M. *Boulton* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M.
Murney,

Que le dit paragraphe ne soit pas maintenant adopté, mais qu'il soit retranché
du rapport.

Après un long débat,

L'honorable M. *Patton* a proposé, en amendement à l'amendement, secondé
par l'honorable M. *Dickson*,

Que tous les mots après " que " dans la dite motion, en amendement, soient re-
tranchés et les suivants insérés " vu que la dette due par M. *de Léry* l'est à la
" couronne, il soit laissé au Conseil Exécutif de Sa Majesté d'adopter les mesures
" qu'il jugera à propos à l'égard de la poursuite actuellement pendante."

Objection étant faite à la dite motion,

Après un court débat,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les
noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Smith, Harmanus-9</i>
<i>Fergusson,</i>			

NON CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>de Boucherville,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Renaud,</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Ross.—16.</i>

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur l'amendement à la motion principale, elle a
passé dans la négative.

Contents.—9. Non Contents.—16.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a passé dans l'affirma-
tive.

Contents,—16. Non Contents,—9.

Le huitième paragraphe du dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

Que le dit paragraphe soit maintenant adopté.

L'honorable M. *Murney* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que le dit paragraphe ne soit pas maintenant adopté, mais qu'il soit retranché du rapport.

Après des débats,

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre.

Sur quoi l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

Que le dit paragraphe soit référé de nouveau au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

Que le dit rapport moins le huitième paragraphe soit adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "la compagnie du *Richelieu*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Renard*, *Cartier* et *Dessaulles*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour définir les pouvoirs et confirmer certains procédés des compagnies de chemins de fer de *Champlain* et du *St. Laurent* et de *Montréal* et *New-York*."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Christie* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour transporter une certaine réserve de chemin dans le township de *Brantford* à *Frédéric T. Wilkes*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harmannus Smith*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Whitney* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui pourvoit à la direction et amélioration du havre de *Montréal*, et au creusage du canal pour les vaisseaux entre *Montréal* et *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Sydney Smith* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour transporter à *Wollaston F. Pym* une certaine réserve "de chemins dans le township de *Haldimand*, dans le comté de *Northumberland*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Simard* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte relatif aux banques d'épargne en ce qu'il a "rapport à la caisse d'économie Notre Dame de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *de La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois demain,

Un message de l'Assemblée Législative par M. *O. C. Fortier* et autres, avec un bill intitulé "Acte pour amender l'Acte de 1856, relatif aux Sociétés d'Agriculture "dans le *Bas Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Renaud*, secondé par l'honorable M. *de la Terrière*, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Clarke* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour transporter à *John Mutrie* une certaine réserve de chemin dans le township de *Nichol*, comté de *Wellington*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Chisholm* et autres, avec un bill intitulé, "Acte pour incorporer la ville de *Oakville*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Chisholm* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de *Milton*, dans le comté de *Halton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. de *La Terrière* il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 6 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur,

Les honorables MM.

CROOKS,
FERGUSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
BOULTON,
QUESNEL,

Les honorables MM.

PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
CARTIER,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS,
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
SIMPSON,
PATTON,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les honorables MM. *Dionne, de Boucherville, Renaud, Dessaulles et Murney*, sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de la congrégation assemblée dans l'église *Zion*, à *Montréal*—et de la chambre de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Harmannus Smith*—de *William Pring* et autres, de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Prince*—du conseil de la ville de *Sarnia*—de la municipalité du township de *Houghton*—de la municipalité du township de *Woodhouse*—de *Samuel Peters*, de la cité de *London*—de *James Watson* et autres—de *Duncan Campbell* et autres—de *Thos. C. Pinkett* et autres—de *John McGill* et autres—de *Seth Smith* et autres—de *John C. Schultz* et autres—de *Samuel H. Runee* et autres—de *J. Kilborne* et autres—de *R. B. Harris* et autres—de *John Kirk* et autres—de *William Baird* et autres—de *Robert French* et autres—de *D. McDonell* et autres—et du révérend *F. Mack*, recteur de *Amherstburgh* et autres.

Par l'honorable M. *Masson*—de *A. Bazin* et autres, des paroisses de *St. François* et *St. Thomas-de-Pierreville*, dans le comté de *Yamaska*.

Par l'honorable Orateur—du révérend *J. D. Déziel* et autres, de la paroisse de Notre Dame de la Victoire, dans le comté de *Lévi*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues:—

Du révérend *Wm. Bettridge* et autres, de la ville de *Woodstock*, demandant un acte pour leur permettre de vendre et d'aliéner certaines terres dans la dite ville, et d'en appliquer les revenus à l'érection d'un presbytère.

De la municipalité des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*, demandant qu'une réserve de chemin dans les dits comtés, soit accordée à *J. D. Wellington*.

Du maire, des conseillers et des citoyens de la cité d'*Ottawa*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour améliorer la navigation de la rivière *Ottawa*, par la construction de canaux aux *Châts* et à la *Chaudière*, et l'agrandissement de ceux de *Carillon* et *Grenville*.

De *J. G. Beard* et autres, propriétaires et patrons de vaisseaux du port de *Toronto*, demandant qu'il soit fait des modifications aux lois de la navigation entre cette province et les *États-Unis*.

Du révérend *Thomas Wightman* et autres, de *York Mills* et des environs, dans le township de *York*, demandant un acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriétés.

De *James Ross* et autres, du comté de *Compton*—et de *C. B. Cleveland* et autres, du comté de *Richmond*, demandant séparément que le bill pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*, ne devienne pas lois dans sa forme actuelle.

De *James Reay* et autres—et de *John Powell* et autres, tous régistres de comtés dans le *Haut-Canada*, demandant la revision du tarif de leurs honoraires.

Du très-révérénd lord évêque de *Québec* et autres, de la paroisse de *Québec* demandant un acte pour incorporer "l'asile *Finlay* de *Québec*" dont l'objet est de venir en aide aux personnes infirmes et âgées, et aux veuves pauvres de l'église d'*Angleterre*; et aussi demandant une allocation en faveur de la dite institution.

De *Murdoch McKenzie*, de la cité de *Québec*, exposant que pendant l'incendie du 28 juin, 1845, qui a détruit le faubourg *St. Jean* de *Québec*, l'autorité militaire, par ordre du maire, a fait sauter sa maison et ses dépendances et partie de ses meubles, et demandant justice.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *John Ryan*, d'*Edward Fox* et de *S. W. Hallen*, arpenteurs provinciaux, soit référée au comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour donner plus de facilités aux personnes dûment qualifiées "à pratiquer comme arpenteurs dans cette province."

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un retour des mariages, baptêmes et sépultures dans le district de *Gaspé*, pour l'année 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir papiers parlementaires.*)

L'honorable M. *Harmannus Smith*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour légaliser et rendre valide les actes et procédés de la municipalité du township de *Brantford*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque d'*Ontario*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 9, Line 22.—Retranchez depuis "état" jusqu'à "La" dans la 27e ligne.

Les dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser le conseil municipal du township de *Stanley*, à construire un "Havre à l'entrée de la rivière *Bayfield* au lac *Huron*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les actes relatifs aux arpenteurs."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour encourager les compagnies de mines en les autorisant à construire des chemins gravoyés ou macadamisés, des chemins à rails plats pour se relier aux chemins de fer, grands chemins et eaux navigables," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville de *Bowmanville*, et pour en définir les limites," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour définir les pouvoirs et confirmer certains procédés des compagnies de chemins de fer de *Champlain* et du *St. Laurent*, et de *Montréal* et *New York*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Renaud*, *Knowlton*, *Moore* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *William Foster Coffin*, de la cité de *Montréal* écuyer, présentée à cette Chambre le 17 avril dernier, demandant que le dit bill

ne soit pas passé, soit référée au comité mentionné en dernier lieu.

L'honorable M. *Vankoughnet* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour empêcher les cruautés et mauvais traitements envers les bestiaux et autres animaux, et pour amender la loi relative à leur mise en fourrière," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

"Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que le dit bill et les amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour autoriser les cours du Banc de la Reine, des Plaids Communs et de Chancellerie dans le *Haut-Canada*, à admettre *William Wise Cobb* à pratiquer comme procureur et sollicitateur d'icelles respectivement."

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de brique pressée de *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Harmannus Smith*, *Patton* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte qui incorpore la compagnie d'Assurance de l'Ouest," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Simpson*, *Gordon*, *Dessaulles*, *Patton* et *J. Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui pourvoit à l'administration et à l'amélioration du havre de *Montréal*, et au creusement d'un chenal pour les navires entre *Montréal* et *Québec*."

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que l'on se dispense de toutes les règles relatives aux bills privés, en ce qu'elles ont rapport à ce bill.

Après un court débat,

La question de concours a été mise sur la dite motion et elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Renaud* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir,

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que la pétition de la Chambre de commerce de *Montréal*, présentée à cette Chambre le 15 avril dernier, demandant qu'il soit adopté des mesures pour améliorer la navigation du golfe et du fleuve *St. Laurent*, soit référée au comité spécial mentionné en dernier lieu.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour transporter à *Wollaston F. Pym*, une certaine réserve de chemin dans le township d'*Haldimand*, dans le comté de *Northumberland*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton, Seymour* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux banques d'épargne en ce qui concerne la caisse d'économie *Notre Dame de Quebec*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *de LaTerrière, Panet* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les actes qui se rapportent aux sociétés d'agriculture dans le *Bas Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Masson, Armstrong, Cartier, Dessaulles* et *Renaud*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de *Milton*, dans le comté d'*Halton*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Seymour, Patton* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville d'*Oakville*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Seymour, Harmanus Smith* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Cameron* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser les cours du Banc de la Reine, de Chancellerie et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre *Henry Edward Bennett* à y participer comme procureur et solliciteur d'icelles respectivement," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Dionne*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 7 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
CROOKS,
FERGUSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J,
GORDON,

Les honorables MM.

FERRIER,
PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
SMITH, HARMANNUS
RENAUD,
DE LA TERRIÈRE,
DESSAULLES,
PATTON,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les honorables MM. *Masson*, *Boulton*, *Duchesnay*, *Vankoughnet*, de *Boucherville* et *Simpson*, sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Prince*—de *William Fitch* et autres, des comtés de *Halifax*, *Welland* et *Lincoln*.

Par l'honorable M. *Perry*—du conseil de ville de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *John McLean* et autres, du township de *Osprey*, dans le comté de *Grey*—et de *John Fitzgibbon* et autres, du township de *Summerville*, dans le comté de *Simcoe*.

Par l'honorable M. J. Morris—de la municipalité du comté de *Welland*—et du révérend *Duncan Morrison*, de la part de l'assemblée du *Kirk* de l'église *St. John*, à *Brockville*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *John Dale* et autres, du township de *Clarendon*, dans le comté de *Pontiac*—et de *A. B. Papineau* et autres, de la paroisse de *St. Martin*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de *George Kemp* et autres, du township de *Ops*—et de *George Read* et autres, de *Otanabee*, dans le comté de *Peterborough*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de la corporation de la cité d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *J. B. E. Dorion*, M. P. P., et autres, demandant qu'un bill semblable à celui passé par l'Assemblée Législative " pour protéger les colons qui se sont établis sur " des terres sans en connaître les propriétaires dans le *Bas-Canada*," soit passé par cette Chambre.

Trois pétitions de *F. Brunet* et autres, de la section nord du township de *Hali-fax*, dans le comté de *Mégantic*, demandant qu'une partie de ce township soit constituée en une municipalité séparée—aussi demandant une allocation de six cent louis, pour ouvrir des chemins dans cette localité—et aussi demandant des modifications au bill pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*.

De *R. Martin*, shérif, de la part d'une assemblée publique tenue dans le comté de *Haldimand*, demandant des modifications à la charte de la compagnie du chemin de fer et du havre de *Woodstock* et du lac *Friè*.

De *Richard Woodruff* et autres, de *St. Davids*, dans le comté de *Lincoln*—et de *G. McMicken* et autres, de *Clifton*, demandant séparément que le bill pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du Sud, ne devienne pas loi.

De *James Cummings* et autres, de *Chippawa*—de *Robert Wilson* et autres, de *St. Davids*, dans le comté de *Lincoln*—de *William Bell* et autres, de *Clifton*—et de *William Vanderboost* et autres, du comté de *Niagara*, dans l'état de *New-York*, demandant séparément qu'il ne soit pas accordé de charte pour la construction d'un pont sur la rivière *Niagara*, près le *Fort Erié*.

De la municipalité du township de *Stephen*—et de la municipalité du township de *Usborne*, dans le comté de *Huron*, demandant séparément qu'il soit érigé un asile pour les aliénés dans la cité de *London*.

De *Robert Moore* et autres, du township de *Cavan*, demandant que le dit township soit arpenté.

De *John Carling* et autres, de la cité de *London*, demandant un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *London* et *Huron*.

De MM. *Hughes, Kearney, Masterman et Hughes*, du No. 17 *Bucklesbury, London*, agents des banques chartées du *Canada*, et de certains citoyens de *Hamilton, Canada*, demandant que la dite banque du *Canada* ait le pouvoir d'établir des succursales et agences de banques dans les cités, villes et autres endroits en cette province, suivant que les directeurs le jugeront à propos.

De *D. Boudrias*, de la cité de *Montréal*, demandant une allocation en faveur d'une certaine association d'instituteurs en liaison avec l'école normale de *Jacques Cartier*.

Du révérend *Chester Hurd* et autres, de *Hatley*, dans le comté de *Stanstead*, demandant un acte pour permettre aux syndics de l'église baptiste libre à *Hatley* susdit, de recevoir des exécuteurs testamentaires de feu *Taylor Little*, les sommes d'argent qui leur deviendront dues annuellement en vertu des dispositions du dit testament.

Du révérend *H. G. Burrage* et autres, de *Hatley* susdit, demandant que la prière de la pétition mentionnée en dernier lieu soit favorablement reçue.

Du révérend *O. Paradis* et autres, des paroisses de *St. Edouard* et *St. Malachi*, dans le township de *Frampton*, dans le comté de *Dorchester*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour la suppression de l'intempérance.

De *John Ryan, Edward Fox* et *S. W. Hallen*, arpenteurs provinciaux, demandant que le bill " pour donner plus de facilités aux personnes dûement qualifiées " à pratiquer comme arpenteurs dans cette province," ne soit pas passé.

De la municipalité du township de *Glenelg*, dans le comté de *Grey*, demandant un acte pour incorporer une compagnie pour construire une ligne de chemin de fer pour relier directement *Toronto* avec *Owen Sound*, et intersecter le grand tronc à la ville de *Guelph*.

De *W. A. Chisholm* et autres, propriétaires et patrons de vaisseaux, de *St. Catharines*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour obtenir des modifications aux lois de navigation de cette province et des *Etats-Unis d'Amérique*.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hamilton*,

Qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir et faire rapport s'il ne serait pas à propos d'adopter des mesures dans le but de constater les limites frontières entre le *Haut* et le *Bas-Canada*, à l'époque de l'union des deux provinces, afin que les droits privés qui en dépendent puissent être plus clairement établis, et que le dit comité soit composé des honorables MM. *Armstrong, de LaTerrière, Hamilton, Dessaulles* et du moteur.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Les honorables MM. *Dickson* et *Cartier* sont entrés.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour donner plus de facilités aux personnes dûment qualifiées à pratiquer "comme arpenteurs dans cette province," et aussi la pétition de *F. F. Passmore* et autres, et toutes autres pétitions sur le même sujet, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour nommer des syndics à la succession de feu *Charles Bowman*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour augmenter le taux de l'intérêt dans cette province," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton* secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération mercredi prochain, et que pendant ce temps le bill, tel que proposé d'être amendé, soit imprimé pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Renaud*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie du *Riche-lieu*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Renaud* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

Que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain en huit.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé :

"Acte pour incorporer la ville de *Milton*, dans le comté de *Halton*." a fait rap-

port qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville d'*Oakville*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie d'Assurance de "*l'Ouest*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de brique pressée de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Bradford*, dans le comté de *Simcoe*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 31.—Après, public "insérez clause A.

CLAUSE A.

Le dit village de Brantford aura le droit de recouvrer du dit township de Gwillimbury Ouest, telle part des deniers afférents au dit township provenant du fonds d'emprunt municipal du Haut Canada, avant le dit premier jour de janvier dans l'année mil huit cent cinquante huit, dans la même proportion, quant à la somme totale ainsi afférente au dit township, que l'est le nombre des contribuables résidents dans les limites du dit village, tel qu'établi par le rôle du percepteur de l'année mil huit cent cinquante-sept, au nombre total des contribuables du dit township.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. de LaTerrière, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux banques d'épargnes en ce qu'il a " rapport à la caisse d'économie Notre-Dame de Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé, "Acte pour légaliser et confirmer " certains procédés de la municipalité du township de *Brantford*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la " banque d'*Ontario*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser le conseil " municipal du township de *Stanley*, à construire un havre à l'entrée de la rivière " *Bayfield* au lac *Huron*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nou- " veau les acte relatifs aux arpenteurs," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour empêcher les cruautés et mauvais traitements envers les bestiaux et autres animaux et pour amender la loi relative à leur mise en fourrière," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Ross*, est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer le séminaire de *Belleville*."

L'honorable M. *Perry* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Perry*, *Ferrier* et *Ross*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Murney* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour protéger les colons qui se sont établis sur des terres sans en connaître les propriétaires, dans le *Bas-Canada*."

La question d'ordre s'étant élevée, si la 49e règle de cette Chambre s'applique dit bill.

Après un long débat,

L'honorable Orateur a décidé que ce bill n'est pas affecté par la dite 49e règle, mais qu'étant un bill public il peut être pris en considération en conséquence.

Sur quoi l'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après un nouveau long débat,

L'honorable M. *Ferrie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crooks*,

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans la négative.

Alors l'honorable M. *Boulton* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui à trois mois.

Objection étant faite à la dite motion.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS

Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Vankoughnet—14.</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Patton,</i>	
<i>Fergusson,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Perry,</i>	

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Cartier,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>de Boucherville,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Smith, Harmannus.—11.</i>
<i>de La Terrière,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Renaud,</i>	

Ainsi, elle a passé dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi passée dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour transporter à *Frédéric T. Wilkes* une certaine réserve de chemin dans le township de *Brantford*."

Sur motion de l'honorable M. *Harmannus Smith*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour transporter à *John Mutrie* une réserve de chemin dans le township de *Nichol*, comté de *Wellington*."

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Holton* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie Canadienne de navigation à vapeur de l'intérieur," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Brown* et autres comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Mercredi, 6 mai, 1857.

Résolu. Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs honneurs de permettre à l'honorable *John Ross*, membre de leur Chambre, de comparaître devant le comité spécial nommé pour s'enquérir de l'état de l'administration et de l'avenir de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer.

Ordonné, Que M. *Brown* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. LINDSAY, JNR.,

Greffier Assistant.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Qu'il soit permis à l'honorable M. *Ross* de comparaître devant le comité spécial de l'Assemblée Législative tel que désiré par cette Chambre dans son message de ce jour, s'il le juge à propos.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'honorable M. *Ross* de comparaître devant le comité spécial chargé de s'enquérir de l'état, de l'administration et de l'avenir de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, s'il le juge à propos.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Merritt* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser la ville de *St. Catharines* à négocier " un emprunt de quarante-cinq mille deux cent quarante-huit louis, pour consolider la dette de la ville, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Merritt* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les actes d'agriculture, en ce qui concerne le temps et le lieu de l'Assemblée dans le comté de *Lincoln*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été
Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Merritt* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour la construction d'un aqueduc dans la ville de " *St. Catharines*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.
 Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été
Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Conger* et autres, avec un bill intitulé: " Acte pour incorporer la ville de *Lindsay*, et pour en définir les limites," auquel elle demande le concours de cette Chambre.
 Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été
Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Holton* et autres, avec un bill intitulé: " Acte pour amender les actes qui incorporent la compagnie du télé-
 " graphe de *Montréal*, et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie, et pour
 " autoriser l'établissement d'une ligne de télégraphe transatlantique par la dite
 " compagnie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.
 Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été
Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 8 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
CROOKS,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
DE BOUCHERVILLE,

Les honorables MM.

MORRIS, J.
FERRIER,
SEYMOUR,
PERRY,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS
DE LATERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
MURNEY.

PRIÈRES.

Les honorables MM. *Moore, Armstrong, Cartier, Simpson, Patton* et *Prince* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *de Blaquière*—de l'institut des artisans et bibliothèque de *Woodstock*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de *Robert Dawson* et autres, du township de *Enniskillen*—du presbytère de *Toronto*, en liaison avec l'église presbytérienne du *Canada*—de la municipalité du township de *Bosanquet*—de la municipalité du township de *Williams*—du révérend *David Shanks* et autres, de *Valcartier*, dans le comté de *Québec*—de *William Scott* et autres, de *St. Sylvestre*—de l'association chrétienne des jeunes gens de *Martintown*—et de *Daniel McCowan* et autres, de *Métis*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *W. B. Smith* et autres, marchands de *Montréal*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *A. Jones* et autres, de *Prescott*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*, de *Théophile Girouard* et autres, de la paroisse de *Ste. Eusèbe* de *Stanford*, dans le comté d'*Arthabaska*.

Par l'honorable M. *Walker*—de *John O'Brien*, de la paroisse de *St. Roch* de *Québec*, et autres, propriétaires et résidents dans la cité de *Québec* et de ses environs

Par l'honorable Orateur—de la municipalité de la paroisse de *Saint-Jean-Port Joli*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Chambre de commerce de *Montreal*, demandant des modifications au bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte qui pourvoit à l'administration et à l'amélioration du havre de *Montréal*, et au creusement du chenal pour les navires entre *Montréal* et *Québec*.”

De la congrégation assemblée dans l'église *Zion*, à *Montréal*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De *William Pring* et autres, de la cité de *Hamilton*, demandant un acte pour incorporer la société d'horticulture de *Hamilton*.

De la municipalité du township de *Houghton*—et de la municipalité du township de *Woodhouse*, demandant séparément un acte pour incorporer la compagnie internationale de ponts, pour construire un pont sur la rivière *Niagara*, près le *Fort Erié*.

Du conseil de la ville de *Sarnia*, demandant que les maires des villes soient élus par le peuple.

De *Samuel Peters* et autres, de la cité de *London*, demandant que le bill “ pour donner plus de facilités aux personnes dûment qualifiées à pratiquer comme arpenteur dans cette province,” ne devienne pas loi.

De *James Watson* et autres—de *Duncan Campbell* et autres—de *Thomas C. Pinkett* et autres—de *John Magill* et autres—de *Seth Smith* et autres—de *John C. Shultz* et autres—de *Samuel H. Runee* et autres—de *J. Kilborne* et autres—de *R. B. Harris* et autres—de *John Kirk* et autres—de *William Baird* et autres—de *Robert French* et autres—et de *D. McDonell* et autres, demandant séparément à être incorporés comme “ Compagnie internationale de ponts,” pour construire un pont sur la rivière *Niagara*, près de *Buffalo*.

Du révérend *F. Mack*, recteur d'*Amherstburgh* et autres, demandant un acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété.

De *A. Bazin* et autres, des paroisses de *St. François* et *St. Thomas de Pierre-ville*, dans le comté de *Yamaska*, demandant que l'acte qui règle la commune de la paroisse premièrement mentionnée ne soit pas changé ni modifié.

Du révérend *J. D. Deziel* et autres, de la paroisse de *Notre-Dame-de-la-Vierge*, dans le comté de *Lévi*, demandant que cette Chambre concurre dans les votes de l'Assemblée Législative pour venir en aide aux instituts ou salles de lecture.

Les honorables MM. *Boulton*, *Vankoughnet*, *Ross*, *Panet* et *Renaud* sont entrés.

L'honorable M. *Fergusson* a proposé, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour obliger de fermer les canaux et les bureaux de postes, ainsi que tous les autres bureaux publics le dimanche, et de suspendre tout travail depuis minuit le samedi jusqu'à minuit le dimanche, et que pendant cet intervalle, aucun employé dans un bureau ou institution publique ne soit tenu à remplir ses devoirs comme tel ou sujet à encourir aucune pénalité ou blâme à raison de son absence.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Simpson.</i>
<i>deBlaquière,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Walker,—15.</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Perry,</i>	

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Widmer.—10.</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Murney,</i>		

Ainsi elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour incorporer le village de *NewMarket*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 21 et 22—Après "précédente" insérez "excepté toujours les taxes pour des fins d'école."

Page 2, ligne 22—Après "louis" insérez "sur la valeur annuelle de la propriété imposable du dit village."

DANS LA CÉDULE DU BILL.

Page 3, ligne 41—Retranchez “vingt-six” et insérez “quatre-vingt-seize.”

Page 3, dernière ligne—Retranchez “vingt-cinq” et insérez “quatre-vingt-quinze.”

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération lundi prochain.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “Acte pour transporter à *Wollaston F. Pym* une certaine réserve de chemin dans le township d'*Haldimand*, dans le comté de *Northumberland*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Perry*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “Acte pour incorporer le séminaire de *Belleville*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 40—Retranchez depuis “et” jusqu'à “vendre” dans la 42e ligne et insérez “de”

Ordonné, Que le dit amendement soit pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. *Moore*, du comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

Les Membres du Conseil Législatif formant partie du comité conjoint des deux Chambres, nommé pour l'administration de la bibliothèque du parlement, ont l'honneur de faire leur second rapport.

Conformément à l'intention exprimée dans son premier rapport, le comité a l'honneur de soumettre à l'approbation de la Chambre, une série de résolutions comportant les remerciements de la Chambre au président des *Etats-Unis* et aux autorités des divers Etats de l'union américaine, avec lesquels, sur les démarches de l'honorable M. *Moore*, il a été pris des arrangements dans le but d'organiser un système d'échange de leurs publications officielles avec celles de cette province.

Le comité a fait préparer une liste des ouvrages qui peuvent être présentés de la

part de la Législature canadienne, comprenant les journaux provinciaux, les statuts et décisions des tribunaux, copiés de tels autres ouvrages qui ont été achetés de temps à autre par ordre du comité, dans le but de remplir cet objet. Le comité s'est efforcé de faire pour chaque Etat un choix d'ouvrages qui réponde pleinement au but de ces échanges, et qui, en autant que possible, puisse aussi répondre d'une manière convenable, à la libéralité avec laquelle on a accueillie la demande de l'agent canadien.

Le comité dans le but d'atteindre cet objet désirable, a dû encourir une dépense d'a-peu près trois cent louis, pour l'achat de statuts, décisions des tribunaux, etc., la Chambre n'ayant point d'exemplaires de réserve de ces publications.

Le comité a donné instruction aux bibliothécaires de veiller à ce que les boîtes de livres soient transmises annuellement aux différents gouvernements des Etats, avec lesquels il a été convenu de faire des échanges; et dans le but de répondre au désir généralement exprimé par les législatures des divers Etats, d'être mise en possession de copies des rapports de toutes nos institutions publiques, aussitôt que possible après publication d'iceux, votre comité a l'honneur de soumettre une résolution enjoignant au greffier de la Chambre de fournir pour cet objet aux bibliothécaires un nombre suffisant de copies de tous tels documents, aussitôt qu'il seront publiés. Votre comité espère que ces arrangements suffiront pour permettre à la province de mettre en pratique le grand principe de l'échange international, lequel doit certainement produire des résultats avantageux à cette province et aux *Etats-Unis*, avec lesquels nous avons pu former ces relations amicales.

Bibliothèque du parlement,
6 mai, 1857,

1, Que les remerciements de cette Chambre sont dus et doivent être présentés à Son Excellence le président des *Etats-Unis*, pour la manière distinguée avec laquelle il a reçu l'honorable *P. H. Moore*, choisi comme agent par la législature, pour organiser un système d'échange de nos publications officielles avec celles du gouvernement fédéral des *Etats-Unis*; et que cette Chambre a appris avec satisfaction que des dons de prix ont été faits à la bibliothèque de la part des divers départements du gouvernement fédéral, en conformité aux ordres de Son Excellence, et en exécution des arrangements convenus.

2. Que les remerciements de cette Chambre sont dus et doivent être présentés à leurs Excellences les gouverneurs et aux autorités législatives de l'Etat de *New York*, du *Connecticut*, de la *Pensylvanie*, de l'*Ohio*, du *Maine*, du *Vermont*, de la *Virginie*, du *Michigan*, de la *Louisiane*, du *Masachussetts* et du *New Hampshire*, pour la libéralité avec laquelle ils ont répondu aux demandes faites par l'honorable *P. H. Moore*, de la part de cette Chambre, de dons de livres pour la bibliothèque du parl

ment, en vue de la mise en pratique d'un système d'échange des publications officielles de cette province pour celles de ces divers Etats.

3. Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien présenter au Président des *Etats-Unis*, et aux Autorités des divers Etats mentionnés dans la résolution précédente, les remerciements que cette Chambre y exprime, en la manière que Son Excellence croira devoir le faire.

4. Que les remerciements de cette Chambre sont dus et sont par le présent offerts à l'honorable juge *Collamer*, du Sénat des *Etats-Unis*, et à l'honorable juge *Chipman*, du département du secrétaire d'état, à *Washington*, pour les services qu'ils ont rendus à l'agent canadien, dans ses démarches auprès des départements exécutifs du gouvernement des *Etats-Unis*, au sujet de la bibliothèque provinciale.

5. Que les remerciements de cette Chambre, exprimés dans la précédente résolution, soient communiqués par M, l'Orateur, aux Messieurs y dénommés.

6. Que le greffier de cette Chambre reçoive instruction de fournir aux bibliothécaires un nombre suffisant de copies de tous rapports faits par les chefs des départements publics, ou qui concernent les institutions publiques de cette province, à mesure qu'il les recevront, dans le but de faire parvenir tels documents aux divers Etats avec lesquels cette Chambre pourra échanger ses publications officielles.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour définir les pouvoirs et confirmer certains procédés des compagnies de chemins de fer de *Champlain* et du *St. Laurent*, et *Montréal et New York*," ainsi que la pétition de *William Foster Coffin*, de la cité de *Montréal*, contre la passation du dit bill, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 19—Après "à" insérez "toute responsabilité encourue pour"

Page 2, ligne 21—Retranchez depuis "loi" jusqu'à "obligations dans la 22e ligne, et insérez "distinctes de toutes."

Page 2, ligne 22—Retranchez “ de ” et insérez “ contractées par.”

Page 2, ligne 23—Retranchez depuis “ compagnie ” jusqu’à “ les ”

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération lundi prochain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte qui pourvoit à l'administration et à l'amélioration du “ havre de *Montréal*, et au creusement d'un chenal pour les navires entre *Montréal* “ et *Québec*,” ainsi que la pétition de la Chambre de Commerce de *Montréal*, demandant des modifications au dit bill, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné. Que le dit bill soit lu la troisième fois luudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour nommer des exécuteurs à la succession de feu *Charles Bowman*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la ville de *Milton*, dans le comté de *Halton*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la ville “ de *Oakville*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte qui “ incorpore la compagnie d'assurance de l'Ouest,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de brique pressée de *Toronto*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Bradford*, dans le comté de *Simcoe*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative,

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif aux banques d'épargne, en ce qui concerne la Caisse d'Economie Notre-Dame de *Québec*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Conger* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque d'*Ontario*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Bell* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour autoriser les syndics du terrain de l'église étant le lot numéro vingt-neuf, dans la deuxième concession du township d'*Edwardsburgh*, de vendre et transporter la moitié Est du dit lot octroyé primitivement en fidéi-commis comme dotation ou terrain de l'église pour l'avantage de l'église presbytérienne, de la ville de *Brockville*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*, et pour d'autres fins," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Lequel dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 47,—Retranchez “octroyé,” et insérez “qui leur a été octroyée par
“la couronne et qui n’a pas encore été vendue.”

Sur motion de l’honorable M. *J. Morris*, secondé par l’honorable M. *Hamilton*,
il a été

Ordonné, Que le dit amendement soit pris en considération lundi prochain.

Un message de l’Assemblée Législative par M. *Sidney Smith* et autres, avec un
bill intitulé : “Acte pour transférer à *James Barnum*, une certaine réserve de
“chemin dans le township d’*Haldimand*, dans le comté de *Northumberland*,”
auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Perry*, secondé par l’honorable M. *Simpson*, il
a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l’Assemblée Législative par M. *Somerville* et autres, avec un
bill intitulé : “Acte pour autoriser le tracé d’une ligne de division entre la sei-
“gneurie de *Beauharnais* et le township de *Godmanchester*, et la paroisse de *St.*
“*Anicet*, pour les fins d’un chemin,” auquel elle demande le concours de cette
Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Armstrong*,
il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l’Assemblée Législative par M. *Sommerville* et autres, avec un
bill intitulé : “Acte pour ériger parties de *Russelltown* et de *Jamestown*, dans le
“comté de *Chateauguay*, et partie d’*Hemmingford* et d’*Hinchinbrooke*, dans le
“comté d’*Huntingdon*, en une municipalité, et l’attacher au comté d’*Hun-*
tingdon,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Armstrong*,
il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l’Assemblée Législative, par M. *Angus Morrison* et autres,
avec un bill intitulé : “Acte pour autoriser la Cour de Chancellerie et les Cours
“du Banc de la Reine et des Plaid Communs dans le *Haut Canada*, à admettre
John Symons à pratiquer comme Solliciteur et Procureur dans icelles, respective-
ment,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Ferrier*, secondé par l’honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Holton* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'élevateurs à vapeur et d'entrepôt de *Montreal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.*

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 11 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
GOODHUE,
WALKER,

Les honorables MM.

MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
PANET,
ARMSTRONG,
DUCHESNAY,
SMITH, HOLLIS.

PRIÈRES.

Les honorables MM. *Prince, Ross, de Beaujeu, Widmer, de LaTerrière, Patton* et *Masson* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table

Par l'honorable M. *de Blaquière*—du titulaire et des syndics de l'église *St. George*, à *Georgina*.

Par l'honorable M. *Walker*—de *John Hough* et autres, du township de *Halifax*, dans le comté de *Mégantic*—et deux pétitions de *John Thompson* et autres, du township de *Leeds*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—du révérend *Duncan Cameron* et autres, de *Glen-garry*.

Par l'honorable M. J. *Morris*—de *William Smart* et autres, de *Gananoque*—et du presbytère de *Montréal*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable Orateur—des officiers de l'honorable Conseil Législatif.

Par l'honorable M. *Ross*—de *A. T. McCord* et autres, de *Woodstock*—et deux pétitions de la municipalité du township de *North Norwich*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John McLean* et autres, du township de *Osprey*, dans le comté de *Grey*, et de *John Fitzgibbon* et autres, du township de *Sunnidale*, dans le comté de *Simcoe*, demandant séparément que la section Ouest du dit comté de *Simcoe*, et la section Est du dit comté de *Grey*, soient érigées en un nouveau comté.

De la municipalité du comté de *Welland*—et du révérend *Duncan Morrison*, de la part de l'Assemblée du *Kirk* de l'église *St. John*, à *Brockville*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*—et du conseil de ville de *Cobourg*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De *George Kempt* et autres, du township de *Ops*—et de *George Reid* et autres de *Otonabee*, dans le comté de *Peterborough*, demandant séparément qu'il ne soit pas accordé de charte pour la construction d'un pont sur la rivière *Niagara*, près le *Fort Erié*.

De *William Fitch* et autres, des comtés de *Haldimand*, *Welland* et *Lincoln*, demandant un acte pour incorporer “ la banque internationale du *Canada*.”

De *John Dale* et autres, du township de *Clarendon*, dans le comté de *Pontiac*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin du village d'*Aylmer*, dans le comté d'*Ottawa*, à l'entrée de “ *Deep River*.”

De la corporation de la cité d'*Ottawa*, demandant des modifications au statut 13 et 14 Vict. chapitre 65, intitulé : “ Acte pour amender les lois relatives aux “ licences d'auberges dans le *Haut-Canada*.”

De *A. B. Papineau* et autres, de la paroisse de *St. Martin*, demandant que la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc ne soit pas exempté de ses obligations envers la province—et que les conseils de comté et la charge de surintendant de comté soient abolis dans le *Bas-Canada*.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour “ valider les titres donnés par les shérifs aux cessionnaires des acheteurs de terres “ vendues pour taxes en vertu des 13e et 14e Victoria, ch. 67.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour transporter à *Wollaston F. Pym* une certaine réserve de chemin dans le township d'*Haldimand*, dans le comté de *Northumberland*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui pourvoit à l'administration et à l'amélioration du havre de *Montréal* et " au creusement du chenal pour les navires entre *Montréal* et *Québec*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du rapport du comité spécial sur les pétitions pour mieux assurer l'observation du dimanche, il a été.

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour transporter à *Frédéric T. Wilkes* une certaine réserve de chemin dans le township de *Brantford*."

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour transporter à *John Mutrie* une réserve de chemin dans le township de *Nichol*, comté de *Wellington*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Fergusson*, *Ferrie* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir

Les honorables MM. *Dickson*, *Moore*, *Murney*, *Vankoughnet* et *Boulton* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie canadienne de navigation à vapeur de l'intérieur."

L'honorable M. J. Morris a proposé, secondé par l'honorable M. Ferrier,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la ville de St. Catharines à négocier un emprunt de quarante-cinq mille deux cent quarante-huit louis, pour consolider la dette de la ville, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. J. Morris, Dickson et Patton, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la ville de Lindsay, et pour en définir les limites."

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Walker, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les actes qui incorporent la compagnie du télégraphe de Montréal, et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie, et pour autoriser l'établissement d'une ligne de télégraphe transatlantique par la dite compagnie," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. Ferrier, Hamilton et Armstrong, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 19 et 20 Victoria, chap. 47, pour permettre l'établissement de quatre sociétés d'agriculture dans le comté de Gaspé, au lieu de deux sociétés d'agriculture," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. de LaTerrière, Panet et de Beaujeu, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi du Haut-Canada, relativement à l'octroi des licences," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. Boulton, Prince et Patton, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour

“ autoriser les cours du banc de la Reine, de chancellerie et des plaids communs dans le *Haut Canada*, à admettre *Henry Edward Bennett* à y pratiquer comme procureur et solliciteur d'icelles respectivement.”

Sur motion de l'honorable *M. Boulton*, secondé par l'honorable *M. Walker*, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : “ Acte pour donner plus de facilités aux personnes dûment qualifiées à pratiquer comme arpenteurs dans cette province, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

Alors l'honorable *M. de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable *M. Ferguson*,

Que les dits bill et rapport soient réservés de nouveau au même comité spécial au quel il a été déjà référé, dans la vue de considérer et faire rapport quelle capacité, et laquelle, doit être requise à l'égard des qualifications des personnes qui désirent être admises à la pratique de l'arpentage, en vertu des dispositions de ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour la construction d'un aqueduc dans la ville de *St. Catharines*.”

Sur motion de l'honorable *M. J. Morris*, secondé par l'honorable *M. Moore*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : “ Acte pour incorporer le village de *New Market*,” et

Les dits amendements étant de nouveau lus par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du second rapport du comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement, et

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

L'honorable *M. Moore* a proposé, secondé par l'honorable *M. J. Morris*,

Qu'il soit adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour définir les pouvoirs et confirmer certains procédés des compagnies de chemin de fer de *Champlain* et du *St. Laurent*, et de *Montréal* et *New York*," et

Les dits amendements étant de nouveau lus par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération de l'amendement fait par l'Assemblée Législative au bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics du terrain d'Eglise, étant le lot numéro vingt-neuf, dans la deuxième concession du township d'*Edwardsburgh*, de vendre et transporter la moitié Est du dit lot octroyé primitivement en fidéicommiss comme dotation ou terrain d'église pour l'avantage de l'église presbytérienne de la ville de *Brookville*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*, et pour d'autres fins," et

Le dit amendement étant de nouveau lu par le greffier,

L'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit amendement soit agréé.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à l'amendement fait au bill mentionné en dernier lieu, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour transporter à *James Barnum* une certaine réserve de chemin dans le township d'*Haldimand*, dans le comté de *Northumberland*."

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser le tracé d'une ligne de division entre la seigneurie de *Beauharnais* et le township de *Godmanchester*, et la paroisse de *St. Anicet*, pour les fins d'un chemin," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Knowlton* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour ériger parties de *Russelltown* et de *Jamestown*, dans le comté de *Chateauguay*, et parties d'*Hemmingford* et d'*Hinchinbrooke*, dans le comté d'*Huntingdon*, en une municipalité, et l'attacher au comté d'*Huntingdon*."

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,
Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autan
qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirma-
tive, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables
MM. *Ferrier*, *Knowlton*, *Moore*, de *Beaujeu* et *Armstrong*, qui s'assembleront et
s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour
"incorporer la compagnie d'élevateurs à vapeur et d'entrepôt de *Montréal*."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été
Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Conger* et autres, avec un bill
intitulé : " Acte pour annexer les nouveaux townships de *Galway*, *Cavendish* et
" *Anstruther* au comté de *Peterborough*," auquel elle demande le concours de
cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*,
il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Morrison* et autres,
avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte du *Haut-Canada*, pour per-
"mettre à la congrégation presbytérienne d'*York* d'acquérir un terrain pour une
"église et un cimetière," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,
il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Cameron*, et autres,
avec un bill intitulé : " Acte pour modifier et amender l'acte pour incorporer
"la banque de *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il
a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Cameron* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour confirmer certaines ventes et aliénations faites par les exécuteurs et fidéi-commissaires des testament et codicile de *James McCaulay*, décédé, et les partages, divisions et appropriations faits par les dits exécuteurs et fidéi-commissaires et autres, parties à un certain contrat pour tant la date du dixième jour de juillet, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent trente," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Alley* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte pour refondre les lois et les ordonnances relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la corporation de la maison de la Trinité de *Québec*, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Bureau* et autres avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif aux cours des commissaires pour la "décision sommaire des petites causes dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Desaulniers* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte 16 *Victoria*, chapitre 171, en "ce qui concerne le temps fixé pour la chasse du rat-musqué," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *McKenzie* et autres, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser l'exécuteur survivant de feu *John McIntosh*, "écuyer, à donner à bail un certain immeuble dans *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général *Macdonald* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour mieux prévenir les accidents sur les chemins de fer," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 18.—Retranchez depuis "au" jusqu'à "de" dans la dix-neuvième ligne.

Page 1, ligne 20.—Après "qualifiés" insérez "n'excédant pas le nombre de trois, dont le devoir sera de temps en temps de."

Page 1, ligne 24.—Après "stations" insérez "clôtures ou barrières, croisements de chemins, barrières contre les animaux."

Page 1, ligne 44.—Retranchez "immédiatement" et insérez "sans retard."

Page 2, ligne 7.—Retranchez depuis "d'icelui" jusqu'à "Toute" dans la 12^e ligne.

Page 2, ligne 44.—Retranchez depuis "inspecteurs" jusqu'à "font" dans la 46^e ligne, et insérez "comme susdit, après l'inspection de tout chemin de fer."

Page 3, ligne 4.—Retranchez "général."

Page 3, ligne 21.—Retranchez "général."

Page 3, ligne 33.—Retranchez "général."

Page 3, ligne 34.—Retranchez "ou" et après "tunnel" insérez "clôtures, croisements de chemins, ou barrières contre les animaux."

Page 3, ligne 37.—Après "condamné" insérez "sur le rapport d'un inspecteur ou inspecteurs."

Page 3, ligne 39.—Retranchez "général."

Page 3, ligne 44.—Retranchez "général."

Page 4, ligne 9.—Après "président" insérez "directeur-gérant."

Page 4, ligne 11.—Retranchez depuis "fer" jusqu'à "d'aucun" dans la 12^e ligne, et insérez "ou à aucun officier ayant l'administration ou le contrôle de la marche des trains."

Page 4, ligne 17.—Retranchez "général."

Page 4, ligne 18.—Après "ratifier" insérez "modifier."

Page 4, ligne 19.—Après "ratification" insérez "modification."

Page 4, ligne 22.—Retranchez "général."

Page 4, ligne 53—Retranchez “général.”

Page 5, ligne 24—Retranchez “général.”

Page 5, ligne 39—Après “niveau” insérez “ Pourvu que tout ce qui est contenu dans tout acte du parlement de cette province qui suspend l’opération de la 16e *Victoria*, chapitre 169, section 6, qui exige que dans tous les cas où des chemins de fer passeront sur un pont-levis ou pont-tournant sur une rivière, canal ou cours d’eau navigable, qui est sujet à être ouvert pour les fins de la navigation, les trains devront dans tous les cas être arrêtés au moins pendant trois minutes afin de s’assurer du gardien du pont que tel pont est fermé et en ordre parfait pour passer, sera et est par le présent abrogé. ”

Après “niveau” insérez “ Pourvu aussi qu’il sera du devoir de toute compagnie de chemin de fer de placer un officier à chaque point sur sa ligne qui se trouve traversé de niveau par un autre chemin de fer, et nul train ne procédera à telle traversée qu’après que le signal aura été donné au conducteur que le chemin est libre,” et après “pourvu” dans la même ligne, insérez “ aussi.”

Page 5, ligne 45—Retranchez “dix” et insérez “six” et après “l’heure” insérez “ à moins que la voie n’ait des clôtures convenables, et que chaque fois qu’un train de char avancera en sens inverse dans une cité, ville ou village, la locomotive se trouvant en arrière, la compagnie placera sur le dernier char dans le train une personne dont le devoir sera d’avertir les personnes qui se tiendraient sur la voie du dit chemin de fer ou la traverseraient à l’approche du dit train.”

Page 5, ligne 46—Retranchez “ce” et insérez “ces.”

Page 6, ligne 28—Après “sinistres” insérez “ avec les endroits où ils sont arrivés, si c’est de nuit ou de jour.”

Page 7, ligne 21—Après “vice-président” insérez “ directeur-gérant.”

Page 7, ligne 23—Après “compagnie” insérez “ clause C.

CLAUSE C.

“ Il ne sera permis de laisser errer sur tout grand chemin dans les limites d’un demi-mille du point d’intersection de tout grand chemin et chemin de fer de niveau, nul cheval, mouton ou cochon ou autre bétail, à moins que ces animaux ne soient sous la charge de quelque personne ou personnes tenues de les empêcher d’errer ou de s’arrêter sur le dit grand chemin à l’intersection d’un chemin de fer ; et tous les animaux ainsi trouvés errants en contravention du présent seront mis en fourrière par toute personne qui les trouvera errants dans le lieu d’enclos le plus voisin de l’endroit où ils auront été ainsi trouvés, et le gardien de la

“ fourrière, sous les soins duquel ils seront placés, les retiendra
 “ en la même manière et sous les mêmes règlements quant
 “ aux soins à en prendre et à la manière d’en disposer, que
 “ dans le cas du bétail mis en fourrière pour empiétements
 “ sur la propriété privée, et, nulle personne, dont le bétail
 “ ainsi errant sera tué par un train à tel point d’intersection,
 “ n’aura droit d’action contre toute compagnie de chemin de
 “ fer, en raison de la destruction de tel bétail.

Page 7, ligne 39.—Après “ province” insérez les clauses E et F.

CLAUSE E.

“ Qu’à chaque traverse de chemin et de ferme sur le
 “ niveau des chemins de fer en cette province, les dites
 “ traverses devront avoir sur les deux côtés, à ces endroits,
 “ d’assez bonnes clôtures pour permettre que les chars passent
 “ en sûreté.

CLAUSE F.

“ Depuis et après la passation du présent acte, tout chemin
 “ de fer maintenant construit ou qui le sera à l’avenir, paiera
 “ au receveur-général, aussitôt qu’une partie en sera en opé-
 “ ration une somme annuelle qui sera fixée par le gouverneur
 “ en conseil, et n’excédera pas deux louis dix chelins par
 “ mille de chemin de fer construit et en usage, telle somme
 “ devant être payée semi-annuellement le premier jour de
 “ janvier et le premier jour de juillet de chaque année, et
 “ former pour les fins du présent acte un fonds spécial qui
 “ sera appelé ‘ le fonds d’inspection de chemins de fer.’ ”

Page 7, ligne 44—Après “ d’icelles” insérez “ et toutes les pénalités recouvrées
 “ en vertu du présent acte seront payées au receveur-général
 “ pour être portées au crédit du fonds d’inspection des che-
 “ mins de fer.”

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *de Blaquiére*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par un comité de toute la Chambre mercredi prochain.

Un message de l’Assemblée Législative par l’honorable M. le procureur-général *Cartier* et autres, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à l’institution royale pour l’avancement des sciences et à l’université du collège *McGill*,” et informer cette Chambre que l’Assemblée a acquiescé au dit bill sans amendement.

L’honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre le rapport du conseil de l’université de *Toronto*, pour l’année 1856.

Ordonné, Qu’il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir papiers parlementaires.)

L’honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l’après-midi, la Chambre l’ordonnant ainsi.

Mardi, 12 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,

Les honorables MM.

FERRIER,
BOULTON,
PANET,
ARMSTRONG,
DICKSON,
DUCHESNAY,
MASSON,
DESSAULLES,
PATON,
SMITH, HOLLIS,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les honorables MM. *de Beaujeu, de LaTerrière, Simpson et Vankoughnet* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Fergusson*—des anciens et directeurs de l'église presbytérienne-nnie de *Montréal*—et de *E. S. Adams* et autres, de *St. Catharines*—et de *Charles C. Small*, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *John Christie, d'Oxford*, dans le comté de *Grenville*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *C. T. de Montigny* et autres, de la paroisse de *St. Jérôme*, dans le comté de *Terrebonne*—et du maire, des conseillers et des citoyens de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—de *Peter Plunkett* et autres, de la paroisse de *St. Sylvestre*, dans le comté de *Lotbinière*—et de *L. Archambault* et autres.

Par l'honorable M. *Armstrong*—de *J. Edward* et autres, du township d'*Otonabee*.

Par l'honorable M. *Prince*—des municipalités des townships de *Norwich Sud, Malden, Anderdon et Gosfield*—de *John W. Ridsdale* et autres, de la ville de *Amherstburgh*—de *John Colborne* et autres, du township de *Anderdon* susdit—

de *Henry Harris* et autres, du township de *Gosfield* susdit—du conseil de ville de la ville de *Niagara*—et de la municipalité de la ville de *Amherstburgh*.

Par l'honorable *M. Panet*—du barreau du *Bas-Canada*, section du district de *Québec*.

Par l'honorable *M. de LaTerrière*—de *Charles Robin* et compagnie et autres de la municipalité de la *Grande-Rivière*, dans le comté de *Gaspé*.

Par l'honorable *M. Patton*—de *James Vincent* et autres, du comté d'*Elgin*—de *James P. Weaver* et autres, du dit comté—de la chambre de commerce de *Toronto*—et de *Miles B. Stennett*, de la cité de *Hamilton*.

L'honorable *M. Murney* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues:—

De l'institut des artisans et de la bibliothèque de *Woodstock*, demandant que copies des journaux et autres papiers parlementaires soient envoyées au dit institut.

Du presbytère de *Toronto*, en liaison avec l'église presbytérienne du *Canada*—du révérend *David Shanks* et autres, de *Valcartier*, dans le comté de *Québec*—de *William Scott* et autres, de *St. Sylvestre*—de l'association chrétienne des jeunes gens de *Martintown*—et de *Daniel McCowen* et autres, de *Métis*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De la municipalité du township de *Bosanquet*—et de la municipalité du township de *Williams*, demandant séparément que la ligne de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc soit continuée de *St. Mary* à *Sarnia*.

Du révérend *Robert Dawson* et autres, du township d'*Enniskillen*, demandant qu'il ne soit passé aucun bill ayant pour objet le démembrement des comtés de *Middlesex*, *Elgin*, *Kent* et *Lambton*.

De *W. B. Smith* et autres, marchands de *Montréal*, demandant que la loi de banqueroutes maintenant en force ne soit pas modifiée.

De *A. Jones* et autres, de *Prescott*, demandant un acte pour autoriser les exécuteurs du testament de feu *Susannah Jessup* à vendre un certain lot de terre qu'elle a donné pour des fins d'éducation, et appliquer les produits de la dite vente à l'acquisition d'un lot plus convenable.

De *John O'Brien*, de la paroisse de *St. Roch de Québec*, et autres, propriétaires et résidents dans la cité de *Québec* et de ses environs, demandant une allocation pour compléter le chemin conduisant du chemin de *Lorette* au chemin de *Ste. Foye*, et de là, à la *Grande Allée* vis-à-vis *Spencer Wood*.

De *Théophile Girouard* et autres, de la paroisse de *St. Eusèbe de Stamford*,

dans le comté d'*Arthabaska*, demandant que le chef-lieu du dit comté soit fixé à *Princeville*.

De la municipalité de la paroisse de *St. Jean Port-Joli*, demandant une allocation pour la mettre en état de construire un quai sur le *St. Laurent*, vis-à-vis cette paroisse.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *William Rees*, de *Toronto*, présentée à cette Chambre le 29 avril dernier, et "demandant qu'il soit adopté des mesures pour "pourvoir à la vaccination gratuite des habitants de cette province," soit référée à un comité spécial composé des honorables MM. *Widmer*, *Dessaulles*, de *LaTerrière*, *Harmannus Smith* et *Prince*.

Ordonné, Que la dite pétition soit imprimée pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser le tracé d'une ligne de division entre la seigneurie de "*Beauharnois* et le township de *Godmanchester* et la paroisse de *St. Amicet* "pour les fins d'un chemin," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour ériger parties de *Russelltown* et de *Jamestown*, dans le comté de "*Chateauguay*, et parties d'*Hemmingford* et d'*Hinchinbrooke*, dans le comté "*d'Huntingdon*, en une municipalité, et l'attacher au comté d'*Huntingdon*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 31—Retranchez "Labouchère" et insérez "Franklin."

Page 1, ligne 34—Après "Chateauguay" insérez "et."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *New Market*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour définir les pouvoirs et confirmer certaines transactions des compagnies des chemins de fer de *Champlain* et du *St. Laurent* et de *Montréal* et *New York*," a été tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable *M. de Blaquièrè*, du comité spécial auquel ont été de nouveau référés le bill intitulé : "Acte pour donner plus de facilités aux personnes dûment qualifiées à pratiquer comme arpenteurs dans cette province," et le rapport du comité spécial sur icelui, dans le but de déterminer le genre de preuve qui devrait être requise à l'égard des qualifications des personnes désirant être admises à la pratique de l'arpentage, en vertu des dispositions du dit bill, a fait rapport qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers nouveaux amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits nouveaux amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquièrè*, secondé par l'honorable *M. Ferguson*, il a été

Ordonné, Que les rapports sur le dit bill soient référés à un comité de toute la Chambre demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les actes d'agriculture en ce qui concerne le temps et le lieu de l'assemblée dans le comté de *Lincoln*."

L'honorable *M. J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable *M. Moore*,

Que le dit ordre soit remis à jeudi prochain en huit.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour autoriser la cour de chancellerie et les cours du banc de la Reine et des plaids communs dans le *Haut-Canada*, à admettre *John Symons* à pratiquer comme procureur et solliciteur dans icelles respectivement."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis d'hui à huit jours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville de *Lindsay*, et pour en définir les limites."

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Après un court débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Simpson*, *Moore*, *J. Morris* et *Dessaulles*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour la construction d'un aqueduc dans la ville de *St. Catharines*."

L'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant alors mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *J. Morris*, *Dickson* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'élevateurs à vapeur et d'entrepôt de *Montréal*."

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport au dit bill.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un court débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a passé dans la négative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte du *Haut-Canada*, pour permettre à la congrégation presbytérienne d'*York* d'acquérir un terrain pour une église et un cimetière."

L'honorable M. *Hamilton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport au dit bill.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a passé dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour modifier et amender l'acte qui incorpore la banque de *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Hamilton*, *Simpson*, *J. Morris* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour confirmer certaines ventes et aliénations faites par les exécuteurs et fidéicommissaires des testament et codicile de *James Macaulay*, décédé, et les partage, division et appropriation faits par les dits exécuteurs et fidéicommissaires et autres, partie à un certain contrat portant la date du dixième jour de juillet, en l'an de Notre Seigneur, mil huit cent trente," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Dickson*, *Vankoughnet*, *Prince* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte pour refondre les lois et ordonnances relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la corporation de la maison de la Trinité de *Québec*, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Walker*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif aux cours des commissaires pour la décision sommaire des petites causes dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Armstrong*, *Moore* et de *LaTerrière*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser l'exécuteur survivant de feu *John McIntosh*, écuyer, à donner à bail un certain immeuble dans *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton*, *Ferrier*, *Simpson* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Robinson* et autres, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Bradford*, dans le comté de *Simcoe*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Holton* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui règle l'inspection du bœuf et du lard," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 13 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,

FERGUSSON,

HAMILTON,

FERRIE,

KNOWLTON,

MOORE,

WALKER,

WIDMER,

MORRIS, J.

GORDON,

FERRIER,

BOULTON,

PANET,

Les honorables MM

SEYMOUR,

ARMSTRONG,

PERRY,

DICKSON,

DE LA TERRIÈRE,

DUCHESNAY,

MASSON,

SIMPSON,

VANKOUGHNET,

PATTON,

MURNEY,

SMITH, HOLLIS,

PRINCE.

PRIÈRES.

Les honorables MM. *Goodhue* et *Dessaulles*, sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Prince*—de *Henry Vansittart* et autres, du village de *Eastwood*, dans le comté d'*Oxford*—et de *James Budwell* et autres, du township de *Denham*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—du révérend P. M. *Mignault* et autres, de la paroisse de *Saint Joseph-de-Chambly* dans le comté de *Chambly*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *William White* et autres, du comté de *Huntingdon*.

Par l'honorable M. *Walker*—de *John Hutchison* et autres, des townships de *Leeds*, *Thetford*, *Broughton*, *Ireland*, partie d'*Inverness* et *Nelson*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—du révérend *Charles P. Reid*, de la ville de *Sherbrooke*.

Par l'honorable M. *Patton*—de Messieurs *Holcomb* et *Henderson*—Messieurs *Pridham*, *Hooker*, et compagnie—et Messieurs *Jones*, *Macdonell*, et compagnie, trois sociétés différentes de consignataires et propriétaires de vaisseaux.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de l'Assemblée de l'église presbytérienne du *Canada* à *St. Catharines*—et de la session de l'église presbytérienne du *Canada* au village de *Port Dalhousie*.

Par l'honorable M. *Masson*—de *Thomas Mussen* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable Orateur—des municipalités des townships de *Carradoc*, *Elderslie* et *Charlotteville*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du titulaire et des syndics de l'église *St. George*, à *Georgina*, demandant un acte pour leur permettre d'échanger, vendre et aliéner certaines parties des terrains d'église dans le dit township de *Georgina*.

De la municipalité du township de *Norwich Nord*—et de *Henry Cotton* et autres, de *Norwich Nord*, demandant séparément que le bill pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du Sud ne devienne pas loi.

De *James Smart* et autres, de *Gananoque*—et deux pétitions de *John Thompson* et autres, des townships de *Leeds* et *Halifax*, dans le comté de *Mégantic*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

Du presbytère de *Montréal*, en liaison avec l'église presbytérienne d'*Ecosse*, de

mandant que le rapport du comité spécial sur les pétitions pour mieux assurer l'observation du dimanche soit adopté, et qu'il soit passé un acte pour mieux assurer l'observation du dimanche.

Des officiers de l'honorable Conseil Législatif, demandant que, pour les raisons alléguées dans leur pétition, la question de leurs salaires reçoive la considération qu'elle paraîtra mériter.

Du révérend *Duncan Cameron* et autres, de *Glengary*—et de *John Thompson* et autres, du township de *Leeds*, dans le comté de *Mégantic*, demandant séparément un acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété.

De *A. J. McCord* et autres, de *Woodstock*, demandant à être incorporés sous le nom "d'institut littéraire canadien."

Sur motion de l'honorable *M. Patton*, secondé par l'honorable *M. Prince*, il a été

Ordonné, Que la pétition présentée à cette Chambre hier, de la part de la Chambre de commerce de *Toronto*, demandant des modifications "aux lois qui régissent le jury dans le *Haut-Canada*, de manière à ce qu'il soit fait rapport "d'un verdict dans les cas de procès par jury en matières civiles, quoique le jury "ne soit pas unanime," soit imprimée pour l'usage des Membres.

L'honorable *M. Patton* a présenté à la Chambre deux affidavits et certains documents relatifs à la requête de *Miles B. Stennett*, pour l'obtention d'un bill de divorce d'avec *Laura E. Steele*, desquels il donna lecture de son siège comme suit :

Comté d'*York*, l'un des } ADAM CROOKS, de la cité de *Toronto*, avocat, fait
comtés-unis d'*York* } serment et dit que le vingt-sixième jour de septembre
et *Peel*, savoir : } dernier, le déposant a, au nom de *Miles B. Stennett*, de
la cité de *Hamilton*, dentiste, fait parvenir, pour y être publiées, de vraies copies
de l'avis ci-annexé de la demande d'un bill de divorce, aux papiers-nouvelles le
Prescott Telegraph et le *Brockville Recorder*.

Que le dit avis a été aussitôt publié dans les dits papiers-nouvelles respectivement, et a continué d'y être publié hebdomadairement pendant les six mois suivants.

Que le déposant a régulièrement reçu pendant le dit espace de temps de six mois des numéros du dit *Prescott Telegraph*, concernant le dit avis.

Que par lettre en date du douze de mai dernier, reçue de l'éditeur du *Brockville Recorder*, le déposant a été informé que le dit avis a aussi été publié de la même manière dans le dit papier-nouvelles.

Que le dit déposant a écrit aux éditeurs des deux dits papiers-nouvelles de lui faire parvenir des certificats authentiques des dites insertions.

Que le dit avis a été dûment publié pendant le dit espace de temps de six mois dans la *Gazette du Canada*.

ADAM CROOKS.

Assermenté devant moi, en la cité de *Toronto*, le }
13 mai, dans l'année de Notre Seigneur, 1857. }
J. G. BOWEN, J. P.

Canada, comté d'*York*, } MILES BRAITHWAITE STENNETT, de la cité
l'un des comtés-unis } de *Hamilton*, dentiste, fait serment et dit qu'il est le
d'*York* et *Peel*. } requérant qui a demandé l'obtention d'un bill de divorce
SAVOIR : } à l'honorable Conseil Législatif, pour être délié de
l'obligation du mariage qu'il a contracté avec *Laura E. Steele*, et les moyens et
raisons allégués dans sa dite requête au dit Conseil, sont :

Que lui, le dit déposant, a fait publier l'avis, dont une vraie copie est ci-annexée dans les journaux suivants, savoir : le *Prescott Telegraph*, le *Brockville Recorder*, et la *Gazette du Canada*.

Que les dits journaux le *Prescott Telegraph* et le *Brockville Recorder* sont publiés dans les comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, formant ci-devant le district de *Johnstown*. Et que le dit avis a été publié dans tous les dits journaux pendant plus de six mois, avant la présentation de la dite requête.

Que les éditeurs du dit *Prescott Telegraph* et *Brockville Recorder* ont été requis de la part du déposant de faire tenir des certificats en forme des publications faites dans leurs dits journaux, et qu'il apparaîtra qu'elles ont été régulièrement faites et suivant les ordres permanents de cette Honorable Chambre à ce sujet.

Que la dite *Laura E. Steele* a été en dernier lieu vue par moi, dans la cité d'*Oswego*, dans l'état de *New York*, l'un des *Etats-Unis d'Amérique*, dans le mois de juin, 1851, à la cour du Recorder de cette cité, où le dit Recorder a ordonné que plusieurs lettres écrites par M. *Harvey McAlpine* (mentionnées dans la dite requête) à elle la dite *Laura E. Steele*, me fussent remises.

Que la dite *Laura E. Steele* est partie d'*Oswego* le jour suivant, accompagnée du dit *Harvey McAlpine*, et que le déposant a été informé qu'elle et le dit *McAlpine* se sont dirigés vers le sud.

Que depuis ce temps, le déposant a fait nombre de recherches pour découvrir la retraite de la dite *Laura E. Steele*, mais que le déposant n'a pu rien apprendre sur le lieu où elle peut maintenant se trouver.

Que dans le but de lui faire signifier l'avis de la présente demande pour l'obtention d'un bill de divorce, le déposant a poursuivi ses recherches en différents endroits afin d'apprendre ce qu'elle est devenue, et que l'opinion générale de ceux qui l'ont connue est qu'elle a maintenant cessé de vivre.

Qu'aucune personne de la famille de la dite *Laura E. Steele*, n'a rien appris d'elle depuis qu'elle a ainsi pris la fuite avec le dit *McAlpine*.

Que dans ou vers le mois d'août dernier, le déposant a lu dans les journaux un avis relatif à un nommé *McAlpine* qui aurait donné les mains à des affaires d'escroqueries dans la cité de *New York*, et croyant qu'il était probable que l'individu en question n'était autre que le dit *Harvey McAlpine*, et qu'ainsi, le déposant pourrait apprendre le lieu de résidence de la dite *Laura E. Steele*, le déposant écrivit une lettre au chef de police de la dite cité de *New-York*, et en reçut la réponse ci-annexée.

Le déposant, s'il le pouvait faire, ferait signifier sa présente demande à la dite *Laura E. Steele*.

Qu'il est prêt à justifier et maintenir jusqu'à l'évidence devant cette honorable Chambre la vérité des différentes matières et choses contenues en sa dite requête.

Qu'il n'y a pas collusion entre lui et la dite *Laura E. Steele* au sujet de la dite requête.

Que la présente demande est faite de bonne foi par le déposant, et que les différentes matières et choses énoncées et contenues dans sa dite requête, et toutes et chacune d'elles, sont vraies.

MILES B. STENNETT.

Assermenté devant moi, en la
cité de *Toronto*, ce trei-
zième jour de mai, en
l'année de Notre-Seigneur
1857.

J. P. RIMOUT, J.P.

AVIS POUR UN BILL DE DIVORCE.

Je, *Miles B. Stennett* maintenant de la cité de *Hamilton*, dans le comté de *Wentworth*, dans cette partie de la province ci-devant le *Haut-Canada*, dentiste, donne par le présent avis qu'à la prochaine session du parlement provincial, je me

propose de demander un acte pour la dissolution du lien de mariage entre moi et *Laura E. Stennett*, premièrement connue sous le nom de *Steele*, à raison d'adultère et pour d'autres causes.

Daté le dix septième jour de septembre,
en l'année de Notre Seigneur, mil
huit cent cinquante-six. }

MILES B. STENNETT.

MILES B. STENNETT, ECR., }
Hamilton, Haut-Canada. }

BUREAU DU CHEF DE POLICE,

New York, 25 septembre, 1856.

MONSIEUR,—Le nommé *McAlpine* dont vous me parlez dans votre lettre du 18 du courant, n'est pas la personne qui a été arrêtée en cette ville pour escroquerie. L'individu du nom de *McAlpine* qui a été arrêté en cette ville est un homme fort robuste, aux proportions athlétiques.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEO. EDMATSELL.

Alors l'honorable *M. Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour le divorce de *Miles B. Stennett* d'avec *Laura E. Steele*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Patton* secondé par l'honorable *M. Prince*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain en quinze jours, et que leurs Honneurs soient appelés.

L'honorable *M. Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender les actes qui incorporent la compagnie du télégraphe de *Montréal*, et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie, et pour autoriser l'établissement d'une ligne de télégraphe transatlantique par la dite compagnie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser la ville de *St. Catharines* à négocier un emprunt de quarante cinq mille deux cent quarante-huit louis, pour consolider la dette de la ville, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour la construction d'un aqueduc dans la ville de *St. Catha-*

"rines," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour permettre à l'exécuteur testamentaire survivant de feu *John McIntosh*, écuyer, de louer certaine propriété immobilière dans *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour confirmer certaines ventes et aliénations faites par les exécuteurs et fidéicommissaires des testament et codicile de *James Macaulay*, décédé, et les partages, division et appropriation faits par les dits exécuteurs et fidéicommissaires et autres, parties à un certain contrat portant la date du dixième jour de juillet, en l'an de Notre Seigneur, mil huit cent trente," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer la banque de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,
Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que tous les mots après "bill" soient retranchés, et que les mots "soit référé à un comité de toute la Chambre demain," soient insérés au lieu et place d'iceux.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, tel qu'amendée, elle a aussi passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris* il a été

Ordonné, Que la pétition des officiers de cette Chambre lue ce jour, soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents.

L'honorable M. *de LaTerrière*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé : "Acte pour amender l'acte 19 et 20 Vict., chap. 47, pour permettre l'établissement de quatre sociétés d'agriculture dans le comté de *Gaspé*, au lieu de deux sociétés d'agriculture," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier,

et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour ériger parties de *Russelltown* et de *Jamestown*, dans le comté de *Chateauguay*, et parties de *Hemmingford* et de *Hinchinbrooke*, dans le comté de *Huntingdon*, en une municipalité, et l'attacher au comté de *Huntingdon*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte pour refondre les lois et les ordonnances relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la corporation de la maison de la Trinité de *Québec*, et pour d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour incorporer le séminaire de *Belleville*,"

L'honorable M. *Perry* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Qu'il soit déchargé et que le dit bill soit référé de nouveau au comité spécial auquel il a été ci-devant référé, pour être considéré ultérieurement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Harmannus Smith* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour transporter à *Frederick T. Wilkes* une certaine réserve de chemin dans le township de *Brantford*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Harmannus Smith*, *Moore*, *Hollis Smith*, et *Fergusson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie canadienne de navigation à vapeur de l'intérieur."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Fergusson*, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau mercredi prochain.

L'honorable M. *de Beaujeu* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour augmenter le taux de l'intérêt en cette province," et

Les dits amendements étant de nouveau lus par le greffier.

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hamilton*,

Que le premier des dits amendements soit maintenant adopté.

Sur quoi l'honorable M. *Moore* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que le dit amendement ne soit pas maintenant adopté; mais que les amendements rapportés par le comité spécial soient pris en considération d'hui en trois mois.

Objection étant faite à la dite motion.

Après un long débat

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a passée dans l'affirmative, et

La question étant mise sur les autres amendements, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, Que le titre soit "Acte pour amender et consolider les lois d'usure de cette province, et pour mieux régler le taux de l'intérêt."

Ordonné, Que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour transporter à *James Barnum*, une certaine réserve de chemin dans le township d'*Haldimand*, dans le comté de *Northumberland*, a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton*, *Perry*, et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour annexer les nouveaux townships de *Galway*, *Cavendish* et *Anstruther* au comté de *Peterborough*."

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Beaujeu*,

Que l'on se dispense des quarante-neuvième et cinquante-septième règles de

cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

Après un court débat,

La question de concours a été mise sur la dit motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton, Perry, Simpson, Patton* et *Vankoughnet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur les amendements faits par l'Assemblée Législative au bill intitulé : "Acte pour prévenir davantage les accidents sur les chemins de fer."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Moore* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits amendements en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport pour l'adoption de la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits au bill mentionné en dernier lieu sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité sur les rapports du comité spécial sur le bill intitulé : "Acte pour donner plus de facilités aux personnes dûment qualifiées à pratiquer comme arpenteurs en cette province,"

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui règle l'inspection du bœuf et du lard" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Hartman* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *New Market*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Holton* et autres, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour définir les pouvoirs et confirmer certaines transactions

“ des compagnies de chemins de fer de *Champlain* et du *St. Laurent* et de “ *Montréal et New York*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Bellingham* et autres, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour encourager les compagnies de mines en “ les autorisant à construire des chemins gravoyés ou macadamisés, des chemins “ à rails plats pour se relier aux chemins de fer, grands chemins et eaux navi “ gables,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amende ments faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Legislative par l'honorable M. l'inspecteur-général *Cayley* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour expliquer l'acte pour séparer “ le comté de *Bruce* du comté de *Huron*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Lumsden* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour transporter à *Jonathan Foote* et *William Thorne* une “ certaine réserve de chemin dans le township de *Whitby*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général *Macdonald* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte de pro “ cédure du droit commun de 1856, et pour faciliter le recours sur lettres de “ change et billets,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. l'inspecteur-général *Cayley* et autres, avec un bill intitulé : “ Acte pour autoriser le paiement de la “ part proportionnée que cette province doit supporter dans le coût de certains “ phares dans le golfe *St. Laurent* ou les environs,” auquel elle demande le con- cours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knorolton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Sydney Smith* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les actes de cette province relatifs aux hypothèques sur propriétés mobilières, et aux ventes de ces propriétés, dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné. Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général *Smith* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour amender et expliquer l'acte qui établit une cour de *Probate* et des cours de *Surrogate* dans le *Haut Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Sanborne* et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie manufacturière de *Sherbrooke*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. le solliciteur-général *Smith*, et autres, avec un bill intitulé : " Acte pour prévenir les délais dans l'administration de la justice dans les cas de *misdeemeanor* dans le *Haut Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. l'inspecteur-général *Cayley* et autres, avec un bill intitulé " Acte pour incorporer le village de *Clinton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. l'inspecteur-général *Cayley* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser le conseil de ville de *Godrich* à appliquer à certaines fins une balance non dépensée de deniers "prélevés pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. l'inspecteur général *Cayley* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour discontinuer la taxe de l'asile des "aliénés dans le *Haut-Canada*, et substituer certains autres deniers comme partie "du fonds de construction du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Fraser* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour fermer certaines réserves de chemin dans le township de " *Thorold*, et pour les transporter à certaines personnes mentionnées au présent "acte," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Chrysler* et autres, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer le village des *Iroquois*, dans le comté de *Dundas*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 14 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été —

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
BOULTON,
DE BEAUJEU.

Les honorables MM.

SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
SIMPSON,
DESSAULES,
PATTON,
MURNEY,
SMITH, HOLLIS.

PRIÈRES.

Les honorables MM. *Ross* et *Vankoughnet* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Armstrong*—de *George Crébassa*, du bourg de *William Henry*, notaire public.

Par l'honorable M. *Fergusson*—du révérend *J. B. Mowat* et autres, de la ville de *Niagara*.

Par l'honorable M. *de Blaquière*—du révérend *B. V. Rogers* et autres, de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Boulton*—du ministre et des officiers en charge de l'église presbytérienne de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Simpson*—du révérend *A. Ferrie* et autres, de *Collingwood*—et de *John Jaron* et autres, de *Drummondville*, dans le comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Patton*—du révérend *G. S. Dingham* et autres, du village de *Meaford*, dans le comté de *Grey*.

Par l'honorable M. *Perry*—de la municipalité du township d'*Adélaïde*—et de *James Zimmerman* et autres, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Ferrie*—de *William Veitch* et autres, de *Woolwich*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de *Thomas Hodgins* et autres, du township de *Biddulph*—et de la municipalité du township de "*South Gower*," dans le comté de *Grenville*.

Par l'honorable M. *Murney*—de *Richard Ham* et autres, du township de *Fredericksburgh*, dans le comté de *Lennox*—et de *George H. Davy*, préfet du village de *Napanee*.

Par l'honorable M. *Dessaulles*—de *G. F. Barnes* et autres, de la ville et paroisse de *St. Hyacinthe*.

Par l'honorable M. *Hamilton*—de *John Molson* et autres, négociants et propriétaires de vaisseaux engagés dans le trafic et le commerce de *Montréal* et du fleuve *St. Laurent*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

Des anciens et des directeurs de l'église presbytérienne-unie de *Montréal*—e de *E. S. Adams* et autres, de *St. Catharines*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De *Charles C. Small*, de *Toronto*, demandant qu'une réserve de chemin située à l'ouest des lots trente quatre et trente cinq, et au nord du chemin public actuel de *Kingston*, lui soit transportée sous certaines conditions.

De *John Christie* et autres, d'*Oxford*, dans le comté de *Grenville*, demandant qu'une réserve de chemin traversant le lot numéro seize entre les quatrième et cinquième concessions du dit township lui soit transportée.

De *C. T. de Montigny* et autres, de la paroisse de *St. Jérôme*, dans le comté de *Terrebonne*, demandant l'abrogation ou la modification de l'acte des municipalités et de chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

Du maire, des conseillers et des citoyens de *Montréal*, demandant que le bill pour amender "l'acte pour pouvoir à ce qu'il soit tenu des enquêtes dans les cas "d'incendie dans *Québec* et *Montréal*" ne devienne pas loi.

De *Peter Plunkett* et autres, de la paroisse de *St. Sylvestre*, dans le comté de *Lotbinière*, demandant que la dite paroisse forme partie du district judiciaire de *Beauce*, et non de celui de *Québec*, suivant l'amendement projeté aux actes de judicature du *Bas-Canada*.

De *L. Archambault* et autres, demandant une allocation en faveur de l'institut d'artisans et association de bibliothèque de *L'Assomption*.

De *J. Edward* et autres, du township d'*Otonabee*, demandant qu'il ne soit passé aucune loi ayant pour objet la construction d'un pont sur la rivière *Niagara*, près le *Fort Erié*.

Des municipalités des townships de *Norwich-Sud*, *Malden*, *Anderdon* et *Gosfield*—de *John W. Ridsdale* et autres, de la ville de *Amherstburgh*—de *John Colborne* et autres, du township de *Anderdon* susdit—de *Henry Harris* et autres, du township de *Gosfield* susdit—du conseil de ville de la ville de *Niagara*—et de la municipalité de la ville de *Amherstburgh*, demandant séparément que le bill pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du sud ne devienne pas loi.

Du barreau du *Bas-Canada*, section du district de *Québec*, demandant des modifications à l'acte 12 *Victoria*, chap. 46, pour incorporer le barreau du *Bas-Canada*.

De *Charles Robin* et compagnie et autres, de la *Grande Rivière*, dans le comté de *Gaspé*, demandant la construction d'un pont.

De *James Vincent* et autres—et de *James P. Weaver* et autres, tous du comté d'*Elgin*, demandant séparément un acte pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du sud.

De la chambre de commerce de *Toronto*, demandant des modifications aux lois des jurys du *Haut-Canada*, pour permettre que les verdicts lors des procès par jury dans les causes au civil soient rapportés quoique le jury ne soit pas unanime.

De *Miles B. Stennett*, de la cité de *Hamilton*, demandant qu'il soit passé un acte de divorce entre lui et son épouse *Laura E. Steele*, pour les raisons y mentionnées.

L'honorable M. *Prince* est entré.

L'honorable M. *Hamilton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Que le dit bill intitulé: "Acte pour amender l'acte du *Haut-Canada*, pour permettre à la congrégation presbytérienne d'*York*, d'acquérir un terrain pour "une église et un cimetière," soit remis sur les ordres du jour et lu la seconde fois demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative et

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que la pétition de MM. *Holcomb* et *Henderson*—MM. *Pridham*, *Hooker*, et compagnie—et MM. *Jones*, *Macdonell*, et compagnie, trois maisons différentes de consignataires et propriétaires de vaisseaux, présentée à cette Chambre, hier, soit imprimée pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *deBlaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que l'on se dispense des trente-septième et trente-huitième règles de cette Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *deBlaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Van-koughnet*,

Que cette Chambre est prête à adopter de concert avec l'Assemblée Législative, (si elle le juge à propos) l'arrangement suivant pour la transmission des messages, bills, et papiers d'une chambre à l'autre, savoir :

Que par rapport aux messages échangés entre les deux chambres, l'un des greffiers de l'une ou l'autre Chambre pourra en être le porteur de l'une à l'autre Chambre ;

Et que les messages ainsi envoyés soient reçus à la Barre par l'un des greffiers de la Chambre à laquelle ils sont envoyés, en aucun temps pendant qu'elle siège ou qu'elle est en comité, sans interruption de ses procédés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que la dite résolution soit communiquée à l'Assemblée Législative, et qu'elle soit priée d'y donner son concours.

L'honorable M. *Armstrong*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux cours des commissaires pour la décision sommaire des petites causes dans le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 9.—Retranchez depuis " ne " jusqu'à " éloigné " et insérez " résidera dans une paroisse ou township."

Page 1, ligne 12.—Après " payer " insérez " pour services soit par huissiers ou sergents de milice."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour transporter à *James Barnum*, une certaine réserve de chemin dans le township d'*Haldimand*, dans le comté de *Northumberland*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour annexer les nouveaux townships de *Galway*, *Cavendish* et *Anstruther* au comté de *Peterborough*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Perry*, du comité spécial auquel a été de nouveau référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le séminaire de *Belleville*," a fait rapport qu'il avait de nouveau examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers nouveaux amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits nouveaux amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 28—Après "séminaire" insérez "et il sera du devoir de toute personne ayant en sa possession aucun livre de souscription, minutes ou autres papiers destinés à l'avantage du dit séminaire, de les remettre aux dits syndics à leur demande."

Page 4, ligne 3,—Retranchez depuis "moyens" jusqu'à "de" dans la 5e ligne.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour définir la responsabilité des personnes qui pratiquent comme notaires (*conveyancers*)."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender un certain acte y mentionné pour mieux pourvoir à la sûreté de la vie des passagers à bord des navires à vapeur."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les actes

“qui incorporent la compagnie du télégraphe de Montréal, et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie, et pour autoriser l'établissement d'une ligne de télégraphe transatlantique par la dite compagnie,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour autoriser la ville de *St. Catharines* à négocier un emprunt de quarante-cinq mille deux cent quarante-huit louis, pour consolider la dette de la ville et pour d'autres fins,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour la construction d'un aqueduc dans la ville de *St. Catharines*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “Acte pour permettre à l'exécuteur testamentaire survivant de feu *John McIntosh*, écuyer, de louer certaine propriété immobilière dans *Toronto*.”

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Walker*,

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois, mais qu'il soit référé de nouveau au même comité spécial auquel il a été déjà référé pour considération ultérieure.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour confirmer certaines ventes et aliénations faites par les exécuteurs et fidéicommissaires des testament et codicile de *James Macaulay*, décédé, et les partages, division et appropriation faits par les dits exécuteurs et fidéicommissaires et autres parties à un certain contrat portant la date du dixième jour de Juillet, en l'an de Notre Seigneur, mil huit cent trente,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte " 19 et 20 Vict. chap. 47, pour permettre l'établissement de quatre sociétés d'agriculture dans le comté de *Gaspé*, au lieu de deux sociétés d'agriculture," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender et consolider les lois d'usure de cette province, et pour mieux régler le taux de l'intérêt."

L'honorable *M. Boulton* a proposé, secondé par l'honorable *M. de Beaujeu*, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, Harmannus.</i>
<i>de Beaujeu,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Smith, Hollis.</i>
<i>de Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Widmer,—17.</i>
<i>Fergusson,</i>			

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dachesnay,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>
<i>de La Terrière,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Seymour.—9.</i>
<i>Dessaulles,</i>			

Ainsi elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte

“ qui règle l'inspection du bœuf et du lard, ” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour légaliser les titres donnés par les shérifs aux cessionnaires des acquéreurs de terres vendues pour taxes en vertu de la 13e et 14e Vic., chap. 67, ” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Vankoughnet, Prince, Dickson* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : “ Acte pour modifier et amender l'acte qui incorpore la “ banque de *Toronto*. ”

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Knowlton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 23—Retranchez depuis “ prélever ” jusqu'à “ mais ” dans la 24e ligne, et insérez “ un plus haut montant sur le capital autorisé par le présent que deux cent mille louis. ”

Page 2, ligne 26—Après “ banque ” insérez “ à un montant qui ne sera pas moindre que la somme mentionnée en dernier lieu. ”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité sur les rapports du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour donner plus de facilités aux personnes dûment qualifiées à pratiquer comme arpenteurs dans cette province. ”

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item sur les ordres du dit jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour transférer à

“Jonathan Foote et William Thorn une certaine réserve de chemin dans le comté de *Whitby*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Simson*, *Perry* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour incorporer le village de *Clinton*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Perry* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Hartman* et autres, avec un bill intitulé : “Acte pour autoriser les syndics de la société presbytérienne d'*Hamilton* à vendre et transporter certaines propriétés ecclésiastiques qu'ils possèdent,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harmannus Smith*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Somerville* et autres, pour rapporter le bill intitulé “Acte pour ériger parties de *Russelltown* et de *James-town*, dans le comté de *Chateauguai*, et parties d'*Hemmingford* et d'*Hinchinbrooke*, dans le comté d'*Huntingdon*, en une municipalité, et l'attacher au comté d'*Huntingdon*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. l'inspecteur-général *Cayley* et autres, avec un bill intitulé : “Acte pour se dispenser des directeurs nommés par le gouvernement dans la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, et pour faciliter le parachèvement des travaux de la compagnie, de la Rivière-du-Loup à *Sarnia*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Wilson* et autres, avec un bill intitulé : “Acte pour accorder à *John Macara*, une certaine partie d'une réserve de chemin dans le township de *London*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général *Cartier* et autres, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour faire disparaître des doutes relativement aux pouvoirs des inspecteurs et surintendants de la police des cités de *Québec* et de *Montréal*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que le temps limité pour recevoir les pétitions pour des bills privés soit prolongé jusqu'au premier jour de juin prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 15 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
FERRIER,

Les honorables MM.

DEBEAUJEU,
PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
SMITH, HARMANNUS
DE LA TERRIÈRE,
DUFESNAY,
VANKOUGHNET
PATTON,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Perry*—des municipalités des townships de *Williams, Metcalf, Carradoc, Harwick* et *Bosanquet*.

Par l'honorable M. *Seymour*—du président et des directeurs de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*.

Par l'honorable M. *Panet*—de *J. L. Adams* et autres, du faubourg de *Québec*, à *Montréal*—de *William Rees*, de *Toronto*—et de la municipalité du township de *Mulmer*.

Par l'honorable M. *Walker*—de *C. Lyster* et autres, de “*Upper Durham*” et *Kingsey*, dans les townships de l'Est.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—des magistrats du comté de *Norfolk*, assemblés en cours de sessions générales ou trimestrielles de la paix—de *Charles Rhéaume* et autres, de la paroisse de *St. Féréol*—et trois pétitions de la municipalité du comté de *Norfolk*.

Par l'honorable M. *de Blaquière*—du révérend *F. W. Dobbs* et autres, de *Portsmouth*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *John McDonell* et autres, de *Chatham*—de *B. Thornton*, de *Medonté*—de *H. McLeod* et autres, de *Zorra-Ouest*—et de *P. S. Pousett* et autres, de *Sarnia*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de *John Drum* et autres, de *Laprairie*—du révérend *John Corbett* et autres, de *Wakefield*, dans le comté d'*Ottawa*—de *James Scott*, maire, de la part des habitants de *Port Hope*, réunis en assemblée publique—et de la municipalité du township de *Moore*, dans le comté de *Lambton*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de *James Munro* et autres, de *Thorold*—et de *William James*, de la part d'une assemblée publique tenue à *Thorold*, susdit.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—du maire, de la part de la municipalité du village de *Varennes*—et de la municipalité de la paroisse de *l'Ange-Gardien*, dans le comté de *Montmorency*.

Par l'honorable Orateur, de *F. M. Guay* et autres, de *St. Joseph de la Pointe-Lévy*—et du révérend *James Gardiner* et autres, de *Belleville*—et de la municipalité du township d'*Oakland*.

Les honorables MM. *Murney* et *Dessaulles* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:

Des municipalités des townships de *Carradoc, Elderslie* et *Charlotteville*, demandant séparément l'établissement d'un asile pour les aliénés à *London, C. W.*

Des assemblées de l'église presbytérienne du *Canada*, à *Port Dalhousie* et *St.*

Catharines, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

Du révérend *P. M. Mignault* et autres, de la paroisse de *St. Joseph-de-Chambly*, dans le comté de *Chambly*, demandant un acte pour réprimer l'intempérance.

De *Wm. White* et autres, du comté de *Huntingdon*, demandant que le chef-lieu du nouveau district judiciaire projeté de *Beauharnais*, soit fixé dans un lieu plus central que dans le village de *Beauharnais*, dans le dit comté.

De *Thomas Mussen* et autres, de *Montréal*, demandant un acte pour incorporer le collège du *Bas-Canada*.

De *J. Badwell* et autres, du township de *Durham*, demandant que le bill pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du sud ne devienne pas loi.

De *Henry Vansittart* et autres, du village d'*Eastwood*, dans le comté d'*Oxford*, demandant un acte pour incorporer une compagnie pour la construction d'un chemin à rail plat ou chemin de fer, du dit village jusqu'à quelque partie sur la ligne du chemin de fer de *Buffalo*, *Brantford* et *Goderich*, et de là à quelque partie du Grand Tronc, près *Berlin* ou ses environs.

De *John Hutchinson* et autres, du township de *Leeds*, *Tethford*, *Broughton*, *Ireland*, partie d'*Inverness* et *Nelson*, dans le comté de *Mégantic*, demandant des modifications à l'acte 19 Vic. chap. 47 "pour amender l'acte pour mieux pourvoir à l'organisation de sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins qui se rattachent à l'agriculture dans le *Haut* et le *Bas-Canada*."

Du révérend *Charles P. Reid*, de la ville de *Sherbrooke*, dans le diocèse de *Québec*, demandant qu'il lui soit permis de commuer pour un salaire annuel de quatre-vingt louis cinq shelins courant.

De Messieurs *Holcomb* et *Henderson*, Messieurs *Hooker*, *Pridham* et compagnie, et de Messieurs *Jones*, *Macdonell* et compagnie, trois maisons différentes de consignataires et propriétaires de vaisseaux, demandant que comme le gouvernement a donné la garantie provinciale à la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, et qu'il lui a permis par là de faire une concurrence ruineuse aux compagnies privées, il soit de même accordé de l'aide à toutes personnes faisant le commerce de consignataires, en les exemptant du paiement des péages prélevés sur les vaisseaux et les marchandises passant par les canaux du *St. Laurent*, entre *Montréal* et *Prescott*.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le procureur-général *Cartier* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Jeudi, 14 mai, 1857.

Il est résolu, Que cette Chambre concoure avec l'honorable Conseil Législatif dans la résolution adoptée par lui à l'égard de l'arrangement pour la transmission des messages, bills et papiers d'une Chambre à l'autre, savoir :

“ Qu'à l'égard des messages entre les Chambres, un des greffiers de l'une ou l'autre Chambre, en soit le porteur de l'une à l'autre.

“ Et que les messages ainsi transmis soient reçus à la barre par l'un des greffiers de la Chambre à laquelle ils sont transmis, en tout temps, pendant qu'elle est en séance ou en comité, sans interrompre les délibérations.”

Ordonné, Que l'hon. procureur général *Cartier* informe l'honorable Conseil Législatif de la dite résolution.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que les trente-septième et trente-huitième règles de cette Chambre soient suspendues pour le reste de la présente session.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre le rapport géologique pour les années 1853-54-55 et 56.

Aussi les états et comptes du boursier de l'université de *Toronto*, et du collège du *Haut-Canada*, et aussi un estimé du revenu pour l'année 1857.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir papiers parlementaires.)

L'honorable M. de *Blaquière* a présenté à la Chambre un bill intitulé : Acte pour permettre au titulaire et aux syndics de la mission de l'église d'Angleterre, à *Georgina*, de disposer de certaines terres appartenant à la dite mission.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Ferguson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Harmannus Smith*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour transporter à *Frederick T. Wilkes* une certaine réserve de chemin dans le township de *Brantford*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé : “ Acte pour valider les contrats donnés par les shérifs aux cessionnaires des acquéreurs de terres vendues pour taxes en vertu des 13 et 14 Vic., c. 67,” a fait

rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour transporter à *Johnathan Foote* et *William Thorne* une certaine réserve de chemin dans le Township de *Whitby*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Clinton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Fergusson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour transporter à *John Mutrie* une réserve de chemin dans le township de *Nichol*, comté de *Wellington*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné. Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la compagnie du *Richelieu*."

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif aux cours des commissaires pour la décision sommaire des petites causes dans le *Bas-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il.

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour transporter à *James Barnum* une certaine réserve de chemin dans le township d'*Haldimand*," dans le comté de *Northumberland*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour annexer les nouveaux townships de *Galway, Cavendish* et *Anstruther* au comté de *Peterborough*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le séminaire de *Belleville*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque de *Toronto*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur les rapports du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour donner plus de facilités aux personnes dûment qualifiées à pratiquer comme arpenteurs dans cette province."

Quelques temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Prince* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris les dits rapports en considération, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Les amendements insérés dans les dits rapports étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour assurer en propre aux femmes mariées certains droits de propriété," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables

MM. *J. Moris, Patton, Vankoughnet, Seymour et Murney*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les honorables M. *Gordon et Boulton* sont entrés.

Les ordres du jour étant séparément lus pour la seconde lecture des bills intitulés : " Acte pour autoriser la Cour de Chancellerie et les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre *Richard Dawbarn Ollard* à pratiquer comme procureur et sollicitateur."

Aussi le bill intitulé " Acte pour autoriser les cours supérieures de droit et d'équité dans le *Haut Canada*, à admettre *W. R. Mingaye* à pratiquer comme procureur et sollicitateur d'icelles."

Aussi le bill intitulé " Acte pour autoriser la cour de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut Canada*, à admettre *Charles Gamon* à pratiquer comme procureur et sollicitateur."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour autoriser la Cour de Chancellerie, et les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre *William Darley Pollard* à pratiquer comme sollicitateur et procureur," Ordonné, Qu'ils soient remis d'hui à huit jours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte du *Haut-Canada*, pour permettre à la congrégation presbytérienne d'*York* d'acquérir un terrain pour une église et un cimetière," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Hamilton, deBlaquière et Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, et pour faciliter le recours sur lettres de change et billets." a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *deBlaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser le paiement de la part proportionnée que cette province doit supporter dans le coût de certains phares dans le golfe *St. Laurent* ou les environs," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *deBlaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et re-

“ fondre les actes de cette province relatifs aux hypothèques sur propriétés mobilières et aux ventes de ces propriétés dans le *Haut-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Patton*, *Boulton*, *Simpson* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender et expliquer l'acte qui établit une cour de *Probate*, et des cours de *Surrogate* dans le *Haut-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte pour “ incorporer la compagnie de manufacture de *Sherbrooke*.”

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*.

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Hollis Smith*, *Knowlton*, *Simpson* et *Dessaulles*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour prévenir les délais dans l'administration de la justice dans les cas de *misdemeanor* dans le *Haut-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre lundi prochain..

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour discontinuer la taxe de l'asile des aliénés dans le *Haut-Canada*, et substituer certains autres deniers comme partie du fonds de construction du *Haut-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet* secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour fermer certaines réserves de chemin dans le township de *Thorold*, et pour les transporter à certaines personnes mentionnées au présent acte.”

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,

Quel'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Armstrong* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer le village des *Iroquois*, dans le comté de *Dundas*,"

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Walker*,
Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence,

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton*, *J. Morris*, *Perry*, *Simpson* et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics de la société presbytérienne à *Hamilton*, à vendre et transporter certaines propriétés ecclésiastiques qu'ils possèdent," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Harmannus Smith*, *Fergusson*, *Ferrie*, *Simpson* et *Ferrier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour accorder à *John Macara* une certaine partie d'une réserve de chemin dans le township de *London*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu troisième fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour interpréter l'acte des droits d'encans de 1841, relativement aux encans dans les campagnes," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte

“ pour transporter à *John Pliny Crysler* et *George Hummel, senior*, une certaine réserve de chemin dans le township de *Winchester*, dans le comté de *Dundas*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Boulton*, secondé par l'honorable *M. Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender la charte de la banque coloniale du *Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Patton*, secondé par l'honorable *M. J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer les Sœurs de Notre-Dame de *Lorette*, dans le diocèse de “*Toronto*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. de LaTerrière*, secondé par l'honorable *M. de Beaujeu*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un Message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour régler la commune des Iles du *Moine* et des *Barques*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable *M. Ferrier*, secondé par l'honorable *M. Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour assurer et conférer à *Edwin Marcus Chaffee*, habitant de cette province, les droits civils et politiques de sujet né anglais,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Ferrier*, secondé par l'honorable *M. Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte qui incorpore le ministre et les syndics de l'église de “*St. André*, à *Montréal*” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender la loi qui pourvoit au partage de la commune de *Maske*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. de *Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Samedi, 16 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur

Les honorables MM.

HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
WALKER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER.

Les honorables MM.

BOULTON,
ROSS,
PANET,
DUCHESNAY,
VANKOUGHNET,
MURNEY,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les honorables MM. *de Beaujeu*, *de LaTerrière*, *Harmannus Smith*, *Seymour* et *Armstrong* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Prince*—de *Joseph F. Ross* et autres.

Par l'honorable M. *J. Morris*—de *Charles Baker* et autres—de *W. C. Morrison* et autres—de *J. S. Joseph* et autres—de *W. Campbell* et autres, tous de la cité de *Toronto*—et de *James Slater* et autres, de *Picton*.

Par l'honorable M. *Ferrier*, des officiers en charge de l'église presbytérienne de *Streetsville*.

Par l'honorable M. *Seymour*—de la municipalité du village de *Napanee*, dans le comté de *Lennox*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—du très-révérend lord évêque de *Quebec*, et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *John George Crébassa*—du bourg de *William Henry*, notaire public, demandant que le bill "pour régler la commune des isles du *Moine* et des *Barques*" ne devienne pas loi, et qu'il soit entendu par Conseil contre le dit bill.

Du révérend *B. V. Rogers* et autres, de *Kingston*—du révérend *J. B. Mowat* et autres, de la ville de *Niagara*—de *William Veitch* et autres, de *Woolwich*—du ministre et des officiers en charge de l'église presbytérienne de *Cobourg*—du révérend *A. Ferrier* et autres, de *Collingwood*—et du révérend *G. S. Dingham* et autres, du village de *Meaford*, dans le comté de *Grey*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour la suppression de l'intempérance.

De *James Zimmerman* et autres, de *Toronto*, demandant à être incorporés en une compagnie pour la construction du chemin de fer de *Strathroy* et *Port Frank*.

De la municipalité du township d'*Adelaide*, demandant que la demande de la pétition mentionnée en dernier lieu soit accordée.

De la municipalité du township de "*South Gower*," dans le comté de *Grenville*, demandant une allocation pour ériger un pont sur la rivière *Rideau*, au lieu nommé "*Beckett's Ferry*."

De *Thomas Hodgins* et autres, du township de *Biddulph*, demandant que la ligne de chemin de fer du grand tronc soit continuée de *Ste. Marie* à *Port Sarnia*.

De *John Jarron* et autres, de *Drummondville*, dans le comté de *Haldimand*, demandant que les dispositions actuelles pour la construction d'un chemin de fer de *Simcoe* à *Drummondville*, ne soient pas modifiées.

De *G. F. Barnes* et autres, de la ville et paroisse de *St. Hyacinthe*, demandant des modifications à l'acte de 1853, (16 Vic. c. 23) qui incorpore la ville de *St. Hyacinthe*.

De *John Molson*, et autres, négociants et propriétaires de vaisseaux, engagés dans le trafic et le commerce de *Montréal* et du fleuve *St. Laurent*, demandant que le bill "pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie du "*Richelieu*" ne devienne pas loi.

De *George H. Davy*, préfet du village incorporé de *Napanee*, demandant que le dit village soit incorporé comme ville.

De *Richard Ham*, et autres, du township de *Fredericksburgh*, dans le comté, de *Lennox*, demandant la division du dit township pour les fins municipales.

L'honorable *M. Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village des *Iroquois*, dans le comté de *Dundas*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour modifier et amender l'acte pour incorporer la "banque de *Toronto*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer le séminaire de *Belleville*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif aux cours des commissaires pour la "décision sommaire des petites causes dans le *Bas-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

Alors l'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 18 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
CROOKS,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
WALKER,
WIDMER,
FERRIER,

Les honorables MM.

BOULTON,
DE BEAUJEU.
MILLS,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
DE LA TERRIÈRE,
VANKOUGHNET,
PATTON,
PRINCE.
DESSAULLES.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. *Fergusson*—de *Thomas Gray* et autres, de *Markham*, dans le comté de *York*.

Par l'honorable M. *Crooks*—du révérend *Wm. A. Caldwell* et autres.

Par l'honorable M. *de Blaquièrre*—de *Daniel Murphy* et autres, de la cité de *London*.

Par l'honorable M. *Armstrong*—d'*André Commeau* et autres, de la paroisse de *St. Edouard*, dans le district de *Montréal*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de l'institut littéraire de la paroisse de *St. Michel-de Lachine*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *Thomas Edison* et autres, de *Vienna*.

Par l'honorable M. *Moore*—du *Reeve* et de la municipalité de *Yorkville*—et de la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Des municipalités des townships de *Williams*, *Metcalf*, *Caradoc* et *Bosanquet*—demandant séparément un acte pour "incorporer la compagnie du chemin de fer de *Strathroy* et *Port Frank*."

Du président et des directeurs de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*, demandant qu'il ne soit pas accordé de charte pour la construction d'un chemin de fer de *Whitby* au lac *Huron*.

De *J. L. Adams*, et autres, du faubourg de *Québec*, à *Montréal*—de *H. McLeod* et autres, de *Zorra-ouest*—du révérend *James Gardiner* et autres, de *Belleville*—du révérend *John Corbett* et autres, de *Wakefield*, dans le comté d'*Ottawa*—de *James Scott*, maire, de la part des habitants de *Port Hope*, réunis en assemblée publique—de *William Jones*, de la part d'une assemblée publique tenue à *Thorold*—de *P. T. Poussett* et autres, de *Sarnia*—de *C. Lyster* et autres, de *Upper Durham* et *Kingsey*, dans les townships de l'Est—du révérend *F. W. Dobbs* et autres, de *Portsmouth*—de *John Drum* et autres, de *Laprairie*—de *James Munro* et autres, de *Thorold*—demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De la municipalité des townships d'*Oakland* et *Moore*, demandant séparément l'établissement d'un asile pour les aliénés dans la cité de *London*.

De la municipalité de la paroisse de *l'Ange-Gardien*, dans le comté de *Montmorency*, se plaignant de l'état dangereux du seul pont qui se trouve sur la rivière *Montmorency*, et demandant qu'il soit réparé.

Du maire, de la part de la municipalité du village de *Varencos*, demandant des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855—et à l'acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1856.

De *Charles Rhéaume* et autres, de la paroisse de *St. Féréol*, demandant une allocation pour l'ouverture de chemins en arrière de cette paroisse.

De la municipalité du township de *Mulmer*, demandant qu'il soit accordé une charte pour construire un chemin de fer d'*Owen Sound* au dit township, et de là à quelque point sur lac *Huron*, pas plus au sud que *Saugeen*.

De *William Rees*, de *Toronto*, demandant que le bill pour amender l'acte de l'esplanade ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

De *F. M. Guay* et autres, de la paroisse de *St. Joseph-de-la-Pointe-Lévi*, dans le comté de *Lévi*, demandant que la barrière du chemin à barrière dans cette paroisse soit abolie, ou autrement qu'il soit fait quelques exemptions additionnelles au paiement des péages y prélevés.

De *B. Thornton*, de *Toronto*, demandant un acte pour lui permettre d'exercer sa profession d'arpenteur, dans le *Haut-Canada*.

Trois pétitions du conseil de comté de *Norfolk*, demandant des modifications aux lois qui règlent la commutation de la prestation personnelle—aussi demandant que les dépenses de la justice criminelle dans le *Haut-Canada*, soient défrayées à même le fonds des revenus consolidés comme dans le *Bas-Canada*; et aussi demandant un acte pour permettre aux municipalités ayant des actions dans les compagnies de chemin de fer de voter à l'élection des directeurs proportionnellement au montant par elles souscrit.

Des magistrats du comté de *Norfolk*, assemblés en cour de sessions générales ou trimestrielles de la paix, demandant qu'il soit adopté des mesures pour pourvoir au logement plus convenable des pauvres et des aliénés.

De *John McDonell* et autres, de *Chatham*, demandant qu'il ne soit pas accordé de charte à la compagnie du grand chemin de fer du sud, excepté sous les conditions mentionnées en icelle.

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de la plainte portée contre le juge de la cour de comté des comtés'unis de *Northumberland et Durham*, ainsi que la réponse du dit juge à icelle ; et aussi copie de toute correspondance échangée à cet égard.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Les honorables MM. *Harmannus Smith* et *Ross* sont entrés.

L'honorable M. *de Blaquiére* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*,

Que les trente-septième et trente-huitième ordres permanents de cette Chambre, relativement aux communications entre le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative, soient rescindés, et que la résolution du Conseil Législatif adoptée le 14 du courant, et à laquelle l'Assemblée a concouru le 15 du courant, soit substituée au lieu et place des dits ordres permanents ci-haut mentionnés, et qui est en ces termes :

“ Qu'à l'égard des messages entre les Chambres, un des greffiers de l'une ou l'autre Chambre, en soit le porteur de l'une à l'autre.”

“ Et que les messages ainsi transmis soient reçus à la barre par l'un des greffiers de la Chambre à laquelle ils sont transmis en tout temps, pendant qu'elle est en séance ou en comité, sans interrompre les délibérations.”

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence,

Les honorables MM. *Panet* et *Duchesnay* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour transporter à *Frederick T. Wilkes* une certaine réserve de chemin dans le township de *Bruntford*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour valider les titres donnés par les shérifs aux cessionnaires des terres vendues pour taxe en vertu des 13 et 14 *Victoria*, chap. 97," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour transporter à *Jonathan Foot* et *William Thorn* une certaine réserve de chemin dans le township, "de *Whitby*," a été lu la seconde fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Clinton*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonne, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour transporter à *John Mutrie* une réserve de chemin dans le township de *Nichol*, comté de *Wellington*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour donner plus de facilités aux personnes dûment qualifiées de pratiquer comme arpenteurs dans cette province" a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour accorder à " à *John Macara* une réserve de chemin dans le township de *London*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : Acte pour incorporer le village " des *Iroquois*, dans le comté de *Dundas*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour expliquer l'acte pour " séparer le comté de *Bruce* du comté de *Huron*, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre de jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser le conseil " de ville de *Goderich* à appliquer à certaines fins une balance non-dépensée de deniers prélevés pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre mercredi prochain.

Les honorables MM. *Goodhue* et *Murney* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour " définir la responsabilité des personnes qui pratiquent comme notaires, *conveyancers*."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative,

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Prince*, *Vankoughnet*, *Murney* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour

“ permettre au titulaire et aux syndics de la mission de l'église d'Angleterre, à *Georgina*, de disposer de certaines terres appartenant à la dite mission.”

Sur motion de l'honorable M. de *Blaquière*, secondé par l'honorable M. *Ferguson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, et pour faciliter le recours sur lettres de change et billets.”

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Mills* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'honorable M. *Dickson* est entré.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : “ Acte pour autoriser le paiement de la part proportionnée que cette province doit supporter dans le coût de certains phares dans le golfe *St. Laurent* ou les environs.”

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Perry* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité sur le bill intitulé, “ Acte pour amender et expliquer l'acte qui établit une cour de *Probate* et des cours de *Surrogate* dans le *Haut-Canada*.”

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, que le dit ordre soit déchargé, et que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Patton*, *Boulton*, *Dickson* et *Vankoughnet*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : “ Acte pour prévenir les délais dans l'administration de la justice dans les cas de *misdemeanor* dans le *Haut-Canada*.”

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. de *LaTerrière* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été
Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte pour discontinuer la taxe de l'asile des aliénés dans le *Harv-Canada*, et substituer certains autres deniers comme partie du fonds de construction du *Harv-Canada*."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Armstrong* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement,

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été
Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Dessaulles* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour interpréter l'acte des droits d'Encans de 1841, relativement aux encans dans les campagnes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été
Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour transporter à *John Pliny Crysler* et *George Hummel, senior*, une certaine réserve de chemin dans le township de *Winchester*, dans le comté de *Dundas*,"

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Walker*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et il a été.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton*, *Perry* et *Dickson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la charte de la banque coloniale du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables

MM. *Patton, Hamilton, Ferrier, Dickson, Boulton, et Perry*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour régler la commune des isles *Du Moine* et des *Barques*."

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

L'honorable M. *Armstrong* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

Que tous les mots après "Que" soient retranchés; et les suivants ajoutés "le dit bill soit déchargé des ordres du jour."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour assurer et conférer à *Edwin Marcus Chaffee*, habitant de cette province, les droits civils et politiques de sujet né anglais," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Boulton* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore le ministre et les syndics de l'église de *St. André*, à *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Ferrie* et *Knowlton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender la loi qui pourvoit au partage de la commune de *Maskinongé*,"

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé "Acte pour étendre aux deux sections de la province, les brevets d'invention octroyés pour une section d'icelle, à certaines conditions," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer le village d'*Elora*, dans le comté de *Wellington*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été,

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives à la célébration des mariages dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte des pêcheries," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour modifier la loi pour l'admission des procureurs," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 38—Après "paix" insérez "*nisi prius*."

Page 2, ligne 13—Après "Reine" insérez "ou"

Page 2, ligne 14—Après "commune" retranchez "ou de chancellerie."

Page 2, ligne 29—Retranchez "ainsi que l'affidavit" et mettez "ensemble avec un affidavit"

Page 2, ligne 47—Après "Reine" insérez "ou"

Page 2, ligne 48—Retranchez “ ou de chancellerie”

Page 3, ligne 14—Retranchez “ et l'affidavid” et mettez “ensemble avec un affidavit” et après “ attestant” insérez “ dûment.”

Page 3, ligne 28—Après *signed*” insérez “ ou solliciteur dans les cours suprêmes.”

Page 3, ligne 41—Après “ Reine” insérez “ou”

Page 3 ligne 42—Retranchez “ ou de chancellerie.

Page 4, ligne 18—Retranchez “ et les” et mettez “ensemble avec les” et après “ attestant” insérez “ dûment.”

Page 4, ligne 39—Après le mot “faite” insérez “pourvu en dernier lieu que rien
 “ de contenu dans la présente section ne s'étendra aux per-
 “ sonnes qui, dans la présente session du parlement, ont
 “ demandé la passation d'actes pour les autoriser à pra-
 “ tiquer comme procureurs et solliciteurs dans cetre pro-
 “ vince, mais les dites cours sont par le présent autorisée à
 “ les admettre sur preuve qu'ils ont servi sous un procureur
 “ ou solliciteur dans l'une des dites cours pendant une année
 “ avant leur demande à être admis à pratiquer dans telles
 “ cours, bien que tel service peut n'avoir pas été fait
 “ sous brevet de cléricature, et sur preuve par certificat du
 “ greffier de l'une ou l'autre Chambre du parlement, cons-
 “ tatant qu'un bill pour autoriser telle personne à pratiquer
 “ a été introduit dans la Législature durant la dite session.

Page 5, ligne 2—Retranchez “ ou” et insérez “ et”

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé:
 “ Acte pour amender la charte de la compagnie d'union du chemin de fer d'*Ontario*,
 “ *Simcoe et Huron*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain,

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 19 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur,

Les honorables MM.

DEBLAQUIÈRE,
MCGILL,
CROOKS,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
GORDON,
FERRIER,
BOURRET,
DE BEAUJEU,

Les honorables MM.

ROSS,
MILLS,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
SMITH, HARMANNUS,
RENAUD,
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
MURNEY,
SMITH, HOLLIS,
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *J. Morris* est entré.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de *James Duffy* et autres, du douzième rang du township de *Durham*, dans le comté de *Drummond*, et de l'institut des artisans et association de la bibliothèque de *Melbourne*.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—du révérend *L. J. Bernard* et autres, de la paroisse de *Ste. Claire*, dans le comté de *Dorchester*—et de *Zéphirin Bertrand* et autres, des paroisses de *St. François* et *St. George*, dans le comté de *Beauce*.

Par l'honorable M. *Dessaules*—de *Henry Starnes* et autres—de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *Frederick John Cheshire*, de sa part et de la part des autres colons établis sur les terres arpentées de *Tuscarora* et *Oneida*.

Par l'honorable M. *Renaud* de la municipalité du comté de *Huntingdon*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—deux pétitions de la Chambre de commerce de la cité de *London*.

Par l'honorable M. *J. Morris*—du conseil de l'église presbytérienne du *Canada*, de *Bathurst*, en liaison avec l'église d'Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Joseph F. Ross* et autres, officiers en charge de l'église presbytérienne à *Streetsville*—de *James Slater* et autres, de *Pictou*—et du très révérend lord évêque de *Québec* et autres, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De *W. C. Morrison* et autres—de *William Campbell* et autres—de *J. S. Joseph* et autres—et de *Charles Baker* et autres, tous de la cité de *Toronto*, demandant séparément la modification de la charte de la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau.

De la municipalité du village de *Napanee*, demandant des modifications à la loi des cotisations.

Les honorables M. *Patton*, *Simpson* et *Boulton* sont entrés.

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que l'ordre du 12 du courant contre la suspension de la 49^e règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport au bill intitulé : "Acte pour incorporer la "compagnie d'élevateurs à vapeur et d'entrepôt de *Montréal*," soit maintenant pris en considération de nouveau dans la vue de la suspendre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné, Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill.

Alors l'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Moore* et *Renaud*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Panet* est entré.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le bill intitulé : "Acte pour permettre le rapport des verdicts dans les procès

par jury dans les causes au civil nonobstant que le jury ne soit pas unanime," soit remis sur les ordres du jour.

Après des débats,

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *McGill*,

Que le dit bill ne soit pas remis sur les ordres du jour, et qu'il ne soit pas pris en considération de nouveau pendant la présente session du parlement.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a passé dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie manufacturière de *Sherbrooke*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 35.—Retranchez "dix" et insérez "vingt-cinq."

Page 2, ligne 24—Après "compagnie" insérez "au montant d'au moins chacun cinq parts en leurs propres noms respectivement"

Page 3, ligne 22—Retranchez depuis "deviendra" jusqu'à "forfaite" dans la 23e ligne, et insérez "s'il en est ainsi décidé à aucune assemblée des actionnaires"

Page 5, ligne 26—Retranchez depuis "ou" jusqu'à "vendre"

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé "Acte pour définir la responsabilité des personnes qui pratiquent comme notaires, "(conveyancers)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient grossoyés et lus la troisième fois demain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore le ministre et les syndics de l'église de *St. André*, à *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Dickson* est entré.

L'honorable M. *Harmannus Smith*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser les syndics de la société presbytérienne d'*Hamil* ton à vendre et transporter certaines propriétés ecclésiastiques qu'ils possèdent," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour fermer certaines réserves de chemin dans le township de *Thold*, et pour les transporter à certaines personnes mentionnées au présent acte," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la compagnie du *Richelieu*."

Sur motion de l'honorable M. *Renaud*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour expliquer l'acte pour séparer le comté de *Brace* du comté de *Huron*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser le paiement de la part proportionnée que cette province doit supporter dans le coût de certains phares dans le golfe *St. Laurent* ou les environs," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour prévenir les délais dans l'administration de la justice dans les cas de *misdeemeanor* dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour discontinuer la taxe de l'asile des aliénés dans le *Haut-Canada*, et substituer certains autres deniers comme partie du fonds de construction du *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour interpréter l'acte des droits d'Encaus de 1841, relativement aux encans dans les compagnes."

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser la cour de chancellerie et les cours du banc de la Reine et des plaids communs dans le *Haut-Canada*, à admettre *John Symons* à pratiquer comme solliciteur et procureur dans icelles respectivement."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour se dispenser des directeurs nommés par le gouvernement dans la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, et pour faciliter le parachèvement des travaux de la compagnie, de la *Rivière-du-Loup* à *Sarnia*."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :
Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Bourret,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Ross,</i>
<i>de Beaujeu,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>de Blaquièrè,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>McGill,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker,—24.</i>

NON-CONTENTS :
Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Smith, Harmannus—10.</i>
<i>Duchesnay,</i>	<i>Masson,</i>		

Ainsi, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit référé à un comité de tout la Chambre présentement.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Fergusson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Bourret*, il a été

Ordonné, Que les items restants sur les ordres du jour de ce jour, soient remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
" Acte pour légaliser et rendre valides certains règlements du ci-devant Conseil du
" District de *Home*, passés au sujet de certains chemins dans le comté d'*Ontario*,"
auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour transporter à *George S. Wilkes* une certaine réserve de chemin dans le township de *Brantford*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour autoriser l'établissement de compagnies à fonds social pour la construction des chemins dans le *Bas-Canada*, dans la vue d'encourager la construction de chemins bons et avantageux dans tout le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour continuer et confirmer la séparation de la municipalité de *Ste. Inlie-de-Somerset*, de celle de *St. Caliate-de-Somerset*, et pour diviser le township de *Somerset* en deux townships distincts," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour établir une certaine ligne de concession dans le township de *Clarke*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour régler le salaire des greffiers des juges de paix," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer une école de grammaire à *Frelighsburg*, qui sera appelée "l'école de grammaire de *Frelighsburgh*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Vankoughnet*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville de *Windsor* et pour la diviser en quartiers et en "définir les limites," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Murney*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de La compagnie "d'entrepôt, de bassins et de quais du *St. Laurent*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Murney*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 20 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
MCGILL,
CROOKS,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,

Les honorables MM.

FERRIER,
MILLS,
PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
RENAUD,
DE LATERRIÈRE,
PATTON,
MURNEY,
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Cartier* est entré.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Goodhue*—du maire, des échevins et des citoyens de la cité de *London*—et d'*Andrew Horton* et autres, de *Southwold*.

Par l'honorable M. *Prince*—du révérend *J. B. Howard* et autres, de *Brantford*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du révérend *W. A. Caldwell* et autres, de *Dundas*, dans le comté de *Wentworth*—de *Daniel Murphy* et autres, de la cité de *London*—de *Thomas Gray* et autres, de *Markham*, dans le comté de *York*—et de *Thomas Edison* et autres, de *Vienna*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

D'*André Commeau* et autres, de la paroisse de *St. Edouard*, dans le district de *Montréal*, demandant à être indemnisés pour les services qu'ils ont rendus pendant la dernière guerre de 1812.

Du maire et de la municipalité de *Yorkville*, demandant des modifications à la charte de la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau.

De l'institut littéraire de la paroisse de *St. Michel-de-Lachine*, dans le comté de *Jacques-Cartier*, demandant une allocation,

De la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau de *Toronto*, demandant que le bill "pour autoriser la cité de *Toronto* de construire un aqueduc et de prélever "une taxe sur l'eau," ne devienne pas loi.

Les honorables MM. *Duchesnay*, de *Beaujeu* et *Dessaulles* sont entrés.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour assurer et conférer à *Edwin Marcus Chaffee*, habitant de cette province, les droits civils et politiques de sujet né anglais," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

Les honorables MM. *Vankoughnet*, *Moore* et *Bourret* sont entrés.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé "Acte pour amender la charte de la banque coloniale du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 4, ligne 18—Retranchez depuis "sera" jusqu'à "loisible."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé,

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Simpson* est entré,

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les actes de cette province relatifs aux "hypothèques sur propriétés mobilières, et aux ventes de ces propriétés, dans le "Haut-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 40—Retranchez “ déposé ” et insérez “ enregistré ”

Page 2, ligne 50—Retranchez “ déposé ” et insérez “ enregistré. ”

Page 3, ligne 10—Après “ iutéressées ” insérez “ ou qui se proposent ou désirent
“ acquérir aucun intérêt dans la propriété ou aucune partie
d'icelle affectée par ces hypothèques. ”

Page 4 ligne 38—Retranchez depuis “ deniers ” jusqu'à “ et ” dans la 41e ligne.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour confirmer un transport par le conseil municipal de la ville de “ *Goderich* d'une partie de la place du marché de la dite ville, fait au conseil municipal des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour définir la responsabilité des personnes qui pratiquent comme notaires (*conveyancers*) ” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender l'Acte qui incorpore le ministre et les syndics de l'église de *St. André*, à *Montréal*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour autoriser les syndics de la société presbytérienne d'*Hamilton* à vendre et transporter certaines propriétés ecclésiastiques qu'ils possèdent,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Les honorables MM. *Ross* et *Masson* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour fermer certaines réserves de chemin dans le township de *Thorold*, et pour les transporter à certaines personnes mentionnées au présent acte," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour interpréter l'acte des droits d'encans, de 1841, relativement aux encans dans les campagnes."

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour se dispenser des directeurs nommés par le gouvernement dans la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, et pour faciliter le parachèvement des travaux de la compagnie, de la *Rivière-du-Loup* à *Sarnia*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Les honorables MM. *Dickson* et *Hollis Smith* sont entrés.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie canadienne de navigation à vapeur de l'intérieur."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Dessaulles* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 27—Retranchez “ sept,” et insérez neuf”

Page 2, ligne 37—Retranchez “ et”

Page 2, ligne 38—Après “ *Starnes*” insérez “ et *Hugh Allan*”

DANS DE TITRE DU BILL.

Après “ l'intéricur” insérez “ limitée.”

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie d'élevateurs à vapeur et d'entrepôt de *Mont-réal*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de “ La Compagnie du *Richelieu*,” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

L'honorable M. *Hamilton* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, Que le dit bill ne soit pas passé.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>de Blaquièrè,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Seymour.</i> —6.
<i>Dickson,</i>	<i>Hamilton,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>de La Terrière,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Bourret,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>de Beaujeu,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Widmer.</i> —20.

Ainsi elle a passé dans la négative.

Alors l'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

Que le dit bill soit amendé en y ajoutant les mots suivants :—

“Que cet acte puisse être amendé ou abrogé par aucun acte qui sera passé dans cette session ou aucune autre du parlement de cette province, mais tel amendement ou abrogation, non plus que la dissolution subséquente de la compagnie, n’auront pas l’effet de diminuer ou enlever aucun recours contre aucune telle compagnie, ses actionnaires ou officiers, en raison d’aucune responsabilité qui pourra avoir été antérieurement encourue.”

Objection étant faite à la dite motion,

Après un court débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a passé dans la négative, et

La question principale étant de nouveau mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative, et

Ordonné, Qu’un des maîtres en chancellerie se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour amender un certain acte y mentionné pour mieux pourvoir à la sûreté de la vie des passagers à bord des navires à vapeur,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre mardi prochain.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en comité sur le bill intitulé : “Acte pour autoriser le conseil de ville de *Goderich*, à appliquer à certaines fins une balance non dépensée de deniers prélevés pour d’autres fins.”

Quelque temps après, la Chambre s’est remise, et

L’honorable M. *Masson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de la mission de l’église d’Angleterre, à *Georgina*, à aliéner certains terrains appartenant à la dite mission.”

Sur motion de l’honorable M. *Moore*, secondé par l’honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, Qu’il soit remis à vendredi prochain.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “Acte pour

“ amender la loi qui pourvoit au partage de la commune de *Maskinongé*.”

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,
Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Châmbra en autant
qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative,

Alors l'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables
MM. *Ferrier*, *Moore* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: “ Acte pour
“ étendre aux deux sections de la province, les brevets d'invention octroyés pour
“ une section d'icelle, à certaines conditions.”

L'honorable M. *Vankoughnet*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M.
Knowlton,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Châmbra présentement.

Après un court débat,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Châmbra, s'est alors conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Châmbra s'est remise, et

L'honorable M. *Bourret* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Châmbra sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour amender les lois
“ relatives à la célébration des mariages dans le *Haut-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables

MM. *Patton, Vankoughnet, J. Morris, Dickson* et *Perry*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte des Pêcheries" a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,
Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre vendredi prochain.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements faits par l'Assemblée Législative au bill intitulé: "Acte pour modifier la loi pour l'admission des procureurs," et

Les treize premiers amendements étant de nouveau lus par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Et le quatorzième amendement étant de nouveau lu.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

Qu'à la fin du dit quatorzième amendement les mots "et que telles personnes aurent été auparavant autorisées à pratiquer comme avocat ou procureur dans quelque partie des domaines de Sa Majesté," soient insérés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que le dit amendement aux dits amendements soit grossoyé et que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et demande son concours à icelui.

Le quinzième amendement étant de nouveau lu par le greffier, il a été agréé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la charte de la compagnie d'union du chemin de fer d'*Ontario, Simcoe* et *Huron*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Vankoughnet, J. Morris, Seynour* et *Dickson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie manufacturière de *Sherbrooke*."

Les dits amendements étant de nouveau lus, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, te qu'amendé, soit lu la troisième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer les "Sœurs de *Notre-Dame de Lorette*, dans le Diocèse de *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. de *LaTerrière*, de *Beaujeu*, et *Bourret*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de procédure "du droit commun de 1856, et pour faciliter le recours sur lettres de change et "billets."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. de *Beaujeu* a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 4, ligne 26.—Après "Acte" insérez les clauses A. B. C.

CLAUSE A.

Le demandeur ou réclamat, et le défendeur ou possesseur respectivement, dans toute action ou poursuite quelconque, instituée ou portée, ou qui sera instituée ou portée dans aucune des cours du banc de la Reine et des plaids communs pour le *Haut-Canada*, pourra, dans le terme qui suivra celui ou la contestation aura été liée s'adresser respectivement aux dites cours, pour obtenir un procès devant la cour, et chacune des dites cours respectives pourra, "à sa discrétion, après avoir entendu les parties, accorder ou "refuser la dite demande.

CLAUSE B.

"Dans toutes les poursuites dans lesquelles la Couronne pourra être actuellement ou immédiatement intéressée, un procès devant la cour pourra être obtenu de droit, d'après les "mêmes principes et y sera réglée et conduit de la même "manière que le sont les poursuites analogues en *Angleterre*."

CLAUSE C.

"Si un procès devant la cour est ordonné par aucune des dites "cours, il sera loisible aux juges de telle cour de fixer un jour "ou jours pour l'instruction d'icelui qu'ils jugeront convenable, "et le temps ainsi fixé, s'il tombe dans la vacance, sera pou

“ les fins du dit procès, pris et considéré comme le fait du
“ terme précédent.”

Page 5, ligne 50.—Après “ enregistré ” insérez “ ou dans une année à compter de
“ la passation du présent acte.”

Page 6, ligne 1.—Après “ ans ” insérez “ ou dans une année, à compter de la pas-
“ sation du présent acte,

Page 7, ligne 1.—Après “ obligation ” insérez “ hypothèque.”

Page 8, ligne 15.—Retranchez depuis “ iceux ” jusqu’à “ et ” dans la 26e ligne.”

Page 11, ligne 18.—Retranchez “ vingt-neuvième ” et insérez “ trente-et-unième.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant
mise sur chacun d’eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *Knowl-
ton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel
qu’amendé, soit lu la troisième fois vendredi prochain.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: “ Acte pour
“ incorporer le village d’*Elora*, dans le comté de *Wellington*.”

Sur motion de l’honorable M. *J. Morris*, secondé par l’honorable M. *Moore*, il
a été

Ordonné, Qu’il soit remis à mardi prochain.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: “ Acte pour
“ incorporer une école de grammaire à *Frelighsburg* qui sera appelée “ L’école de
“ grammaire de *Frelighsburg*.”

L’honorable M. *Knowlton* a proposé, secondé par l’honorable M. *Vankoughnet*,
Que l’on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant
qu’elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans
l’affirmative.

Alors l’honorable M. *Knowlton* a proposé, secondé par l’honorable M. *Van-
koughnet*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a passé dans l’affirma-
tive, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables
MM. Knowlton Ferrier et *Moore*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour incorporer cer-
“ taines personnes sous le nom de la compagnie d’entrepôt, de bassins et de quais
“ du *St. Laurent*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Renaud* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*, que pour le reste de la session cette Chambre siège le samedi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la séparation des cités des comtés dans le *Haut-Canada*, pour les fins Judiciaires," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser les ministres de l'église connue sous le nom "d'église méthodiste épiscopale en *Canada*" à célébrer des mariages, baptêmes et sépultures dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour accélérer le procès et la punition des jeunes délinquants," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour pourvoir à ce qu'il soit disposé des réserves de chemin dans les municipalités rurales du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte pour diminuer les frais et abréger, en certains cas, les délais dans l'adminis-
 tration de la justice en matière criminelle," auquel elle demande le concours
 de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte pour amender la charte de la compagnie de la fonderie de *Marmora*, et
 "changer son nom en celui de compagnie de fer de *Marmora*," auquel elle
 demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,
 il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte pour incorporer le village de *Fort Erié*, dans le comté de *Welland*,"
 auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a
 été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte pour amender l'acte pour transporter à la cité de *Toronto* certains lots d'eau,
 "avec pouvoir à la dite cité de construire une Esplanade," et pour autoriser la dite
 "cité à établir la ligne du Grand Tronc de chemin de fer et d'autres voies ferrées le
 "long du front de la dite cité," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a
 été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à vendredi prochain, à
 trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 22 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ÉTIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
CROOKS,
FERGUSON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,

Les honorables MM.

BOURRET,
DE BEAUJEU,
ARMSTRONG,
CARTIER,
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
VANKOUGHNET,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Patton* est entré.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Armstrong*—de *J. O. Chalut* et autres, de la paroisse de *St. Gabriel-de-Brandon*, dans le comté de *Berthier*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*—de la municipalité locale du township de *Dudswell*—de *R. M. Watts* et autres, du comté de *Drummond*—et de *J. Chamberlin* et autres, du comté de *Richmond*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *Joseph Donegani*, de la cité de *Montréal*—et des municipalités des townships de *Raleigh* et *Williams*.

Par l'honorable M. *de Blaquière*—du maire, des échevins et des citoyens de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de *Donald McBeath* et autres, indigènes de l'établissement situé sur la rivière *Rouge*, compris dans le territoire d'*Assiniboine*, dans l'*Amérique Britannique du Nord*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de la société *St. André de Montréal*.

Par l'honorable M. *Walker*—de la Chambre de commerce de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du conseil de l'église presbytérienne à *Bathurst*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De l'institut des artisans et association de la bibliothèque de *Melbourne*, demandant une allocation de £50 par année.

De *Henry Starnes* et autres, de *Montréal*, demandant que cette Chambre passe le bill " pour incorporer certaines personnes sous le nom de la compagnie du " *Richelieu*."

De *Zéphirin Bertrand* et autres, des paroisses de *St. François*, et *St. George*, dans le comté de *Beauce*, demandant que le chef-lieu du district judiciaire projeté de *Beauce*, soit fixé dans la paroisse de *St. François* susdite.

Du révérend *L. T. Bernard* et autres, de la paroisse de *Ste. Claire*, dans le comté de *Dorchester*, demandant une allocation pour les mettre en état de se procurer des grains de semence pour leurs terres.

De *James Duffy* et autres, du township de *Durham*, dans le comté de *Drummond*, demandant que le bill pour régler l'arpentage des rangs en arrière du dit township ne devienne pas loi.

Deux pétitions de la Chambre de commerce de la cité de *London*, demandant un acte pour augmenter le taux légal de l'intérêt de six à sept pour cent, et aussi demandant des modifications au bill intitulé: " Acte pour faciliter les accords " entre les débiteurs et les créanciers."

De la municipalité du comté de *Huntingdon*, demandant que le village de *Durham* soit choisi comme le chef-lieu du district judiciaire projeté de *Beauharnois*,

De *Frederick John Cheshire*, de *Toronto*, demandant le redressement des torts qu'il prétend avoir subi, et spécialement qu'il soit assuré dans la possession paisible de certaines terres appartenantes aux sauvages dans le township de *Tuscarora*, sur lesquelles il s'est établi de bonne foi, ayant eu auparavant l'assurance de pouvoir exercer le droit de préemption, lorsque le rapport de l'exploration et de l'évaluation d'icelles serait fait.

L'honorable *M. de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable *M. Ferguson*, Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à dix heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable *M. Walker*, secondé par l'honorable *M. de LaTernière*, il a été

Ordonné, Que la pétition présentée ce jour, de la chambre de commerce de *Québec*, soit imprimée pour l'usage des membres.

L'honorable *M. Knowlton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer une école de grammaire à *Frelighsburgh*, qui sera appelée L'école de grammaire de *Frelighsburgh*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. de LaTerrière*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer les Sœurs de *Notre-Dame de Lorette*, dans le "diocèse de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné. Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour assurer et conférer à *Edwin Marcus Chaffee*, habitant de cette province, les droits civils et "politiques de sujet né anglais," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender la charte "de la banque coloniale du *Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les actes de cette province relatifs aux hypothèques sur propriétés mobilières, "et aux ventes de ces propriétés, dans le *Haut-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Les honorables *MM. Panet et Dessaulles* sont entrés,

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour confirmer un "transport par le conseil municipal de la ville de *Goderich* d'une partie de la

“ place du marché de la dite ville, fait du conseil municipal des comtés-unis de *Huron et Bruce*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie d'élévateurs à vapeur et d'entrepôt de *Montreal*,” a été lu la troisième fois.

L'honorable *M. Patton* a proposé, secondé par l'honorable *M. Walker*,

Que le mot “ limités ” soit ajouté au titre du bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans la négative.

La question a été alors mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour interpréter l'acte des droits d'encans de 1841, relativement aux encans dans les campagnes,” a été lu la troisième fois.

Alors l'honorable *M. Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable *M. Walker*,

Que le proviso suivant soit ajouté au dit bill “ Pourvu toujours qu'aucun encan-
“ teur dûment qualifié qui pourra avoir vendu à l'encan aucun tel meubles, grains,
“ bestiaux, bien-fonds ou effets et qui pourra avoir reçu, à cet occasion, des droits
ou honoraires, ne sera poursuivi ou rendu responsable en conséquence.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour autoriser le conseil de ville de *Goderich* à appliquer à certaines fins une balance non-dépensée de deniers prélevés pour d'autres fins,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour étendre aux deux

sections de la province les brevets d'invention octroyés pour une section d'icelle "à certaines conditions," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie manufacturière de *Sherbrooke*," a été, tel qu'amendé lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative,

Ordonné, Que le Greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, et pour faciliter le recours sur lettres de change et billets," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les actes d'agriculture en ce qui concerne le temps et le lieu de l'assemblée dans le comté de *Lincoln*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *J. Morris*, *Dickson* et *Crooks*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de la mission de l'église d'Angleterre, à *Georgina*, à aliéner certains terrains appartenant à la dite mission."

L'honorable M. *de Blaquièrre* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *de Blaquièrre* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. de *Blaquière*, *Gordon* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les ordres du jour étant séparément lus pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour autoriser la Cour de Chancellerie et les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre *Richard Dawbarn Ollard* à pratiquer comme procureur et solliciteur."

Aussi du bill intitulé "Acte pour autoriser les cours supérieures de droit et d'équité dans le *Haut Canada*, à admettre *W. R. Mingaye* à pratiquer comme procureur et solliciteur d'icelles."

Aussi du bill intitulé "Acte pour autoriser la cour de Chancellerie et les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut Canada*, à admettre *Charles Gamon* à pratiquer comme procureur et solliciteur."

Aussi du bill intitulé: "Acte pour autoriser la Cour de Chancellerie, et les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre *William Darley Pollard* à pratiquer comme solliciteur et procureur."

Et aussi du bill intitulé: "Acte pour autoriser la Cour de Chancellerie et les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre *John Symons* à pratiquer comme Solliciteur et Procureur dans icelles, respectivement."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été Ordonné, Qu'ils soient déchargés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour légaliser et rendre valides certains réglemens du ci-devant conseil du district de *Home*, passés au sujet de certains chemins dans le comté d'*Ontario*,"

Et aussi du bill intitulé: "Acte pour transporter à *George S. Wilkes* une certaine réserve de chemin dans le township de *Brantford*."

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour continuer et confirmer la séparation de la municipalité de *St. Julie* de *Somerset* de celle de *St. Calixte* de *Somerset*, et pour diviser le township de *Somerset* en deux townships distincts."

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Knowlton* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour établir une certaine ligne de concession dans le township de *Clarke*."

Sur motion de l'honorable M. *de Beaujeu*, secondé par l'honorable M. *Bourret*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable M. *Ross* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour régler le salaire des greffiers des Juges de Paix," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Knowlton* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les honorables MM. *Murney* et *Mills* sont entrés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville de *Windsor*, et pour la diviser en quartiers, et pour définir les limites d'icelle."

Sur motion de l'honorable M. *Murney*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements rapportés par le comité de toute la Chambre au bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie canadienne de navigation à vapeur de l'intérieur," et

Les premier et second amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Le troisième amendement étant lu de nouveau,

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bourret*,
Que le dit amendement ne soit pas adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les dits premier et second amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

La Chambre conformément à l'ordre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le bill intitulé : "Acte des Pêcheries."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Patton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 4, dernière ligne.—Après "artificielle," insérez "dans le *Bas-Canada*"
 "et la clause suivante, savoir ; Il ne sera pas permis de tuer
 "le saumon, le maskinongé, la truite de ruisseau, ni l'achigan
 "en aucun temps au moyen d'un dard, d'un flambeau ou
 "lumière artificielle dans le *Haut-Canada*."

Page 5, lignes 2 et 3.—Retranchez depuis "quelconque" jusqu'à "du" dans la troisième ligne.

Page 5 ligne 4.—Retranchez "de Novembre" et insérez "d'Octobre" et après "d'avril" insérez "dans le *Haut-Canada*, et la clause suivante."

Il ne sera pas permis de prendre la truite de ruisseau d'aucune manière quelconque du premier d'octobre au quatorze de février de chaque année, dans le *Bas-Canada*."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : Acte "pour abroger un certain acte y mentionné, et pour faire de meilleures dispositions "pour l'encouragement de l'agriculture, et aussi pour pourvoir à l'avancement de la "mécanique."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte "pour consolider les lois relatives à l'organisation des sociétés d'agriculture dans le "*Bas-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“Acte pour incorporer la compagnie du chemin *d'Iberville, Brome, Shefford* et “*Missisquoi*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte pour établir des prisons pour les jeunes délinquants ; pour la meilleure administration des asiles, hôpitaux et prisons publics, et pour mieux construire “les prisons communes,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie canadienne de prêt et “de placement, et lui accorder certains pouvoirs,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “Acte pour autoriser *James Carlton Grant* et autres, de ratifier la vente “de certaines terres dans la ville et township de *Hope*, dans le comté de *Durham*. “ci-devant appartenantes à *Reuben Pitkin Grant*, décédé, et d'en exécuter le “transport, nonobstant leur inhabilité légale,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 3 ligne 45.—Après “susdit” insérez “seront considérés comme formant
“partie des biens mobiliers du dit *Reuben Pitkin Grant*,
“et les dits exécuteurs les considéreront comme tels dans l'ad-
“ministration de tels biens mobiliers”

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état des affaires de la banque d'épargne de *London*, du 28 février 1857.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir papiers parlementaires.)

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre le rapport de l'honorable ministre de l'Agriculture pour l'année 1856.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(Voir papiers parlementaires.)

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à dix heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Samedi, 23 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été —

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

CROOKS,
FERGUSON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
BOURRET,
DE BEAUJEU.

Les honorables MM.

ROSS,
PANET,
ARMSTRONG,
CARTIER,
RENAUD,
DE LA TERRIÈRE,
MASSON,
PATTON,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Prince*—du conseil de comté du comté d'*Oxford*—et de *Hugh Richardson* et autres, de la ville de *Woodstock*.

Par l'honorable M. *Ross*—de *Richard Spencer* et autres, des townships de *Brighton*, *Cramahe*, *Murray*, *Percy*, *Seymour*, *Belmont* et *Marmora*.

Par l'honorable M. *Renaud*—de *Louis Thomas Fortier* et autres, et de *J. B. G. Proulx* et autres, tous de la paroisse de *Saint-Jean-Baptiste de Nicolet*, dans le comte de *Nicolet*.

Par l'honorable M. J. Morris—de James Strang et autres, de la ville de Galt, dans le comté de Waterloo.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De J. B. Howard et autres, de Brantford—et d'Andrew Horton et autres, de Southwold, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

Du maire, des échevins et des citoyens de la cité de London—demandant un acte pour incorporer “ la compagnie du chemin de fer de London et du lac Huron.”

Sur motion de l'honorable M. Prince, secondé par l'honorable M. Patton, il a été

Ordonné, Que la pétition lue dans cette Chambre hier, de Frederick John Cheshire, de Toronto, demandant le redressement des torts qu'il prétend avoir subi, et spécialement qu'il soit assuré dans la possession paisible de certaines terres appartenantes aux sauvages dans le township de Tuscarora, sur lesquelles il s'est établi de bonne foi, ayant eu auparavant l'assurance de pouvoir exercer le droit de préemption, lorsque le rapport de l'exploration et de l'évaluation d'icelles serait fait, soit imprimée pour l'usage des Membres.

Les honorables MM. Walker, Dessaulles, Hollis Smith et Widmer sont entrés.

L'honorable Mr. Ferrier, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé : “ Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de “ La compagnie “ d'entrepôt, de bassins et de quais du St. Laurent,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Ferrier, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour amender la loi qui pourvoit au partage de la commune de Maskinongé,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit—

Page 1, ligne 13.—Après “ suit,” insérez les Clauses A. et B.

CLAUSE A.

“ Il sera loisible pour tous et chacun les co-propriétaires de la dite commune qui
 “ n'auront pas exhibé au bureau du commissaire, conformé-
 “ ment aux dispositions du dit acte, leurs titres de concession,
 “ jugements, ou autres actes établissant leurs droits respectifs.”

“ dans la dite commune, de déposer iceux au bureau du
 “ greffier de la cour de circuit pour le circuit des *Trois-*
 “ *Rivières*, dans le délai d'un mois à compter de la passation
 “ du présent acte.”

CLAUSE B.

“ Tous titres produits comme susdit, conformément au présent acte, seront con-
 “ sidérés à tous égards, et les parties qui les produiront auront
 “ les mêmes droits et seront dans le même état qu'ils eussent
 “ été transmis à un juge de la cour supérieure du *Bas-Cana-*
 “ *da*, de la ville des *Trois-Rivières*, par le commissaire, confor-
 “ mément aux dispositions du dit acte.”

Page 1, ligne 15.—Après “ présent” insérez “ ou déposés en conformité aux dispo-
 “ sitions du présent acte.”

Dans le préambule du Bill :—

Page 1, ligne 16.—Après “ étendre” insérez “ et attendu que quelques-uns des
 “ intéressés dans la dite commune peuvent avoir ignoré la
 “ publication de l'avis requis par la cinquième section du dit
 “ acte.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant
 mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,
 il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel
 qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer une
 “ école de grammaire à *Freleighsburg* qui sera appelée “ L'école de grammaire de
 “ *Freleighsburg*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette
 Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer les
 “ Sœurs de Notre Dame de *Lorette*, dans le Diocèse de *Toronto*,” a été lu la troi-
 sième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette
 Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Duchesnay* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie canadienne de navigation à vapeur de l'intérieur," a été tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question à été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans smendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser les Ministres de l'église connue sous le nom " d'église Méthodiste épiscopale en *Canada*," à célébrer des mariages, et à tenir des registres des mariages; " baptêmes et sépultures dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées."

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Bourret* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à ce qu'il soit disposé des réserves de chemin dans les municipalités rurales du *Haut-Canada*" a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, *Crooks* et *Ferrier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte amender " la charte de la compagnie de la fonderie de *Marmora*, et changer son nom en " celui de compagnie de fer de *Marmora*."

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport a ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable *Ferrier*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative et,

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé au comité spécial mentionné en dernier lieu.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Fort Erié*, dans le comté de *Welland*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Fergusson*, *Patton* et *Hollis Smith*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender "l'Acte pour transporter à la cité de *Toronto* certains lots d'eau, avec pouvoir à la dite cité de construire une esplanade," et pour autoriser la dite cité à établir la ligne du Grand Tronc de chemin de fer et d'autres voies ferrées le long du front de la dite cité," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Prince*, *Ross*, *Renaud* et *J. Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *William Rees*, de la cité de *Toronto*, demandant que le bill mentionné en dernier lieu ne devienne pas loi dans sa forme actuelle, soit référée au dit comité.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin d'*Iberville*, *Brome*, *Shefford* et *Missisquoi*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Hollis Smith*, *Dessaulles*, *Armstrong* et *Knowlton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie de prêt et de placement, et lui accorder certains pouvoirs."

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Ohambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrie, Fergusson, Gordon, J. Morris* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération de l'amendement fait par l'Assemblée Législative au bill intitulé : "Acte pour autoriser

James Carlton Grant et autres, de ratifier la vente de certaines terres dans la ville et township de *Hope*, dans le comté de *Durham*, ci-devant appartenantes à *Reuben Pitkin Grant*, décédé, et d'en exécuter le transport, nonobstant leur "inhabilité légale," et

Le dit amendement étant de nouveau lu par le greffier, et la question de concours étant mise sur icelle, il a été agréé.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a agréé l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *New Hamburg*, dans le comté de *Waterloo*, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour amender les divers actes pour remédier aux abus préjudiciables à l'agriculture," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte des pêcheries," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour accélérer le procès et la punition des jeunes délinquants," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour diminuer les frais et abroger, en certains cas, les délais dans l'administration de la justice en matière criminelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre mardi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* est entré.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de la mission de l'église d'Angleterre à *Georgina*, à disposer de certains terrains appartenants à la dite mission," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier:

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendement soient imprimés et lus la troisième fois mardi prochain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie manufacturière de *Sherbrooke* :

Aussi le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les actes de cette province relatifs aux hypothèques sur propriétés mobilières, et aux ventes de ces propriétés dans le *Haut-Canada*."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour interpréter l'acte des droits d'encans de 1841, relativement aux encans dans les campagnes," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour faciliter la dépêche des affaires devant le grands jurys," et informer cette Chambre que l'assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour amender les lois municipales du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'in-

"corporation des villages," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau et étendre l'acte pour établir des compagnies d'assurance mutuelle dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux inspecteurs des maisons d'entretien public," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser le bureau d'examineurs des arpenteurs pour le *Haut-Canada*, à examiner *William Grain*, pour l'admettre comme arpenteur," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville de *Collingwood*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné. Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Ferrie* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Beaujeu*.

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 26 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
BOULTON,
BOURRET,

Les honorables MM.

ROSS,
MILLS,
PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
CARTIER,
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
PATTON,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRÈRES.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication l'informant que c'est l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de se rendre à cette Chambre demain, le 22 du courant, à deux heures de l'après-midi, pour sanctionner certains bills passés par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative.

Les honorables M. *de Beaujeu*, *Vankoughnet* et *Simpson* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Mills*—de *W. A. Smith* et autres, huissiers de la cour de division des divers comtés du *Canada-Ouest*.

Par l'honorable M. *Patton*—de la municipalité de *Windsor*.

Par l'honorable M. *Seymour*—de *James F. Barta* et autres, du village de *Napanee*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de la municipalité du township de *Horton*, dans le comté de *Renfrew*.

Par l'honorable M. *Simpson*—de la municipalité de *Peterborough*—et de *J. Stevenson* et autres, de *Peterborough* susdit.

Par l'honorable M. *Prinee*—du comité du canal pour les vaisseaux de *Two Creeks* et de la rivière *St. Clair*—de la municipalité du township de *Colchester*, dans le comté d'*Essex*—et de *Charles George Charteris*, maire, de la part du conseil de ville de *Chatham*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:

De *J. O. Chalut* et autres, de la paroisse de *St. Gabriel* de *Brandon*, dans le comté de *Berthier*, demandant l'ouverture d'un chemin de cette paroisse à l'établissement appelé "*Matawrin*" en arrière de la dite paroisse, comme moyen de prévenir l'émigration aux *Etats-Unis*.

De la municipalité du township de *Dudswell*, demandant des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

De *R. M. Watts* et autres, du comté de *Drummond*—et de *F. Chamberlin* et autres, du comté de *Richmond*, demandant séparément que le bill pour l'établissement de cours locales d'une juridiction inférieure dans chaque comté du *Bas-Canada*, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

De *Joseph Donegani*, de la cité de *Montréal*, exposant que dans une clause du bill relatif au havre de *Montréal*, passé durant cette session, ses droits ont été injustement mis de côté, et que la décision solennelle d'une cour qu'il a obtenue s'est trouvée par là annullée, et demandant justice.

Du maire, des échevins et des citoyens de la cité de *Toronto*, demandant que le bill pour pourvoir à la séparation des cités des comtés dans le *Haut-Canada*, pour des fins judiciaires, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

De *Donald McBeath* et autres, habitants et naturels de l'établissement situé sur la rivière *Rouge*, dans le territoire de *l'Assiniboine*, dans *l'Amérique Britannique du Nord*, demandant qu'il soit adopté des mesures propres à leur accorder la protection des lois et des institutions du *Canada*, de manière à leur assurer les droits et libertés dont jouissent les sujets anglais.

De la société *St. André*, de *Montréal*, demandant que l'on donne pleine et entière considération au sujet du transport des émigrés dans cette province à leurs différentes destinations, qu'il soit construit des appentis et des lavoirs aux ports de *Québec* et de *Montréal* pour leur usage—et qu'il soit construit des hôpitaux dans des lieux convenables le long des bords du *St. Laurent* et des lacs—

et aussi qu'il soit établi des cimetières dans des endroits d'un accès facile et suffisamment en dehors des villes et villages sur la dite route.

De la Chambre de commerce de *Québec*, demandant que le bill maintenant devant le parlement pour prévenir la désertion et régler l'engagement des matelots, ne devienne pas loi pendant la présente session.

De la municipalité du township de *Williams*, demandant qu'il ne soit adopté aucune mesure ayant pour but le démembrement des comtés de *Middlesex*, *Elgin* et *Kent*.

De la municipalité du township de *Raleigh*, demandant que le bill pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du sud ne devienne pas loi.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis, de considérer de nouveau la question de la suspension de la 49^e règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au bill intitulé : "Acte pour régler la commune des îles "du *Moine* et des *Barques*."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *Fergusson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hamilton*.

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre une liste des adresses qui lui ont été présentées, relativement à la dissolution de la Chambre d'Assemblée depuis la dernière session, accompagnée des réponses de Son Excellence à icelles, et des noms des personnes auxquelles on a annoncé la réception de ces adresses.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour transporter à *John Pliny Crysler* et *George Hummel, senior*, une certaine réserve de chemin dans le township de *Winchester*, dans le comté de "*Dundas*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Fort Erié*, dans le comté de *Welland*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Vankoughnet*, a présenté à la Chambre la réponse à une adresse en date du 18 du courant, "prianant Son Excellence de vouloir bien mettre devant cette Chambre copie de la plainte portée contre le juge de la cour de comté des comtés unis de *Northumberland* et *Durham*, ainsi que de la réponse du dit juge à icelle; et aussi de toute correspondance échangée à cet égard."

Ordonné, Qu'elle reste sur la table. et elle est comme suit :—

(Voir *Appendice No. 5*)

L'honorable M. *Moore* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de ' la compagnie d'entrepôt, de bassins et de quais du *St. Laurent*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi qui pourvoit au partage de la commune de *Mushinongé*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Hurmannus Smith* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de la mission de l'église d'Angleterre, à *Georgina*, à disposer de certains terrains appartenant à la dite mission,"

Sur motion de l'honorable M. *de Blaquièrre*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour autoriser l'établissement de compagnies à fonds social pour la construction des chemins dans le *Bas-Canada*, dans la vue d'encourager la construction de chemins bons et avantageux dans tout le *Bas-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour amender un acte y mentionné, pour mieux pourvoir à la sûreté de la vie des passagers à bord des navires-à-vapeur."

Quelques temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Cartier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer le village d'*Elora*, dans le comté de *Wellington*."

L'honorable M. *Fergusson*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Hamilton*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième et de la cinquantième règles de cette Chambre en autant qu'elles ont rapport à ce bill.

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Fergusson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hamilton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Fergusson*, *Ferrie*, et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Murney* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la séparation des cités des comtés dans le *Haut-Canada*, pour des fins judiciaires."

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Alors l'honorable M. *Prince* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui à trois mois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours étant mise sur icelle, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Bourret,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Ross,</i>
<i>de Beaujeu,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Walker,</i>
<i>de Blaquièrre,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Widmer,—19.</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>	

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Simpson,</i>	<i>Smith, Hollis.</i>
<i>Duchesnay,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Smith, Harmannus,</i>	<i>Vankoughnet.—9.</i>
<i>Ferrie,</i>			

Ainsi elle a passé dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour légaliser et rendre valides certains réglemens du ci-devant conseil du district de *Home*, passés au sujet de certains chemins dans le comté d'*Ontario*."

Et aussi du bill intitulé : "Acte pour transporter à *George S. Wilkes* une certaine réserve de chemin dans le township de *Brantford*."

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'ils soient remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville de *Windsor*, et pour la diviser en quartiers, et en définir les limites"

L'honorable M. *Murney* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*, Que l'on se dispense de la quarante-neuvième et de la cinquante-septième règles de cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Murney* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, ell a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Murney, Prince, J. Morris, Moore* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour établir des prisons pour les Jeunes délinquants—pour la meilleure administration des asiles, hôpitaux et prisons publiques, et pour mieux construire les prisons communes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *New Hamburg*, dans le comté de *Waterloo*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrie, Fergusson* et *J. Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les divers actes pour remédier aux abus préjudiciables à l'agriculture," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Armstrong, Dnchesnay, Moore, Cartier, de LaTerrière, Knowlton* et *Masson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : "Acte pour accélérer le procès et la punition des jeunes délinquants."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Hollis Smith* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : "Acte pour diminuer les frais et abrégér, en certains cas, les délais dans l'administration de la justice en matière criminelle.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Harmannus Smith* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Mardi, 26 mai, 1857.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, priant leurs honneurs de permettre à l'honorable *Etienne P. Taché*, Orateur, et à l'honorable *John Ross*, membre de leur Chambre, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial auquel a été renvoyée la réponse à une adresse, et la pétition de la Chambre de commerce de la cité de *Toronto* qui l'accompagne, relative aux dépenses encourues pour établir la réciprocité du commerce entre les *Etats Unis* et cette province.

Ordonné, Que le greffier porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

Greffier Assemblée.

Et alors il s'est retiré.

Le messager a été appelé de nouveau, et informé que le Conseil Législatif en verra une réponse par son propre messager.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*.

Qu'il soit permis à l'honorable *Etienne P. Taché*, Orateur de cette Chambre, et à l'honorable *John Ross* de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, tel que désiré par cette Chambre, s'ils le jugent à propos.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'honorable *Etienne P. Taché*, Orateur de cette Chambre, et à l'honorable *John Ross*, Membre de cette Chambre, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial auquel a été renvoyée la réponse à une adresse et la pétition de la Chambre de commerce de la cité de *Toronto*, qui l'accompagne, relative aux dépenses encourues pour établir la réciprocité de commerce entre les *Etats-Unis* et cette province, s'ils le jugent à propos

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, " et pour faciliter le recours sur lettres de change et billets," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour pouvoir à procurer un meilleur local pour les cours de Jurisdiction supérieure dans le *Hard-Canada*, et à cette fin d'amender, étendre et continuer "deux certains actes y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour donner plus d'efficacité et de simplicité à la procédure de la cour de "chancellerie dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton* il a été

Ordonné. Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour amender la loi criminelle, en ce qu'elle se rapporte à la mise en circulation de monnaies falsifiées de pays étranger," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour imposer et prélever des péages sur les travaux publics," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour encourager la civilisation graduelle des tribus sauvages en cette province, et pour amender les lois relatives aux sauvages," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui règle l'inspection et le mesurage du bois de construction, et pour en étendre les dispositions," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Walker*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du *Canada* de navigation à vapeur du *Nord-Ouest*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender et consolider l'acte qui incorpore les membres de la société "américaine britannique de bienveillance du *Canada*, et pour changer le nom de "la dite société en celui de "compagnie canadienne d'assurance nationale," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Walker* il a été

Ordonne, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie canadienne de navigation à vapeur "de l'intérieur."

Aussi, le bill intitulé : "Acte des pêcheries."

Et aussi le bill intitulé : "Acte pour amender la Charte de la banque coloniale "du *Canada*." et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative à l'admission des procureurs," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ses amendements sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Beaujeu*, Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain à une heure de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 27 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
FERRIER,

Les honorables MM.

BOURRET,
DEBEAUJEU,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS
DUCHESNAY,
MASSON,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRIÈRES.

Les honorables MM. *Moore* et *Patton* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *de Blaquière*—de MM. *Betley et Kay* et autres, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Masson*—du révérend *St. Tassé* et autres, de la paroisse de *Ste. Thérèse-de-Blainville*, dans le comté de *Terrebonne*.

Par l'honorable M. *Harmannus Smith*—de *John Colville* et autres, de *Salisbury*.

Par l'honorable M. *Ferrier*—de l'association chrétienne des jeunes gens de *London Canada Ouest*.

Par l'honorable M. *Armstrong*—de *Pierre O. Triganne*, de *Plessisville*.

Par l'honorable M. *Moore*—de *John Hawley* et autres, de la paroisse de *St. George-de-Clarenceville*—et de *P. C. Derck* et autres, de la paroisse de *St. Thomas*, dans la division Ouest du comté de *Missisquoi*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *F. W. Jarvis* et autres, de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *Hugh Richardson* et autres, de la ville de *Woodstock*, demandant que le bill pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du Sud ne devienne pas loi.

Du conseil de comté du comté d'*Oxford*, demandant qu'il ne soit passé aucun bill pour incorporer une compagnie pour la construction d'un chemin de fer de quelque point sur la rivière *Niagara*, à une autre point sur la rivière *Détroit*.

De *Richard Spence* et autres, des townships de *Brighton*, *Cramahe*, *Murray*, *Percy*, *Seymour*, *Belmont* et *Marmora*, demandant un acte pour incorporer "la compagnie du chemin de fer de *Presqu'Isle* et *Marmora*."

De *Louis Thomas Fortier* et autres—et de *J. B. G. Proulx* et autres, tous de la paroisse de *Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet*, dans le comté de *Nicolet*, demandant séparément une allocation en faveur d'une école pour les filles dans cette paroisse.

De *James Strang* et autres, de la ville de *Galt*, dans le comté de *Waterloo*, demandant un acte pour assurer certains droits de propriété en propre aux femmes mariées.

Les honorables MM. *Vankoughnet*, *Panet*, *Gordon*, *Simpson* et *Perry* sont entrés.

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

De considérer de nouveau la question de la suspension de la 49e règle, en autant qu'elle a rapport au bill intitulé : "Acte pour régler la commune des isles " du *Moine* et des *Barques*."

Objection étant faite à la dite motion,

Et la pétition de *Pierre O. Triganne*, de *Plessisville*, présentée ce jour, demandant que le dit bill ne devienne pas loi, étant lue par le greffier,

Après des débats,

La question a été mise pour considérer de nouveau la dite question, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Bourret,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Vankoughnet.</i> —12.

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>de LaTerrière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Walker,</i>
<i>de Beaujeu,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Widmer.</i> —13.
<i>de Blaquière,</i>			

Ainsi elle a passé dans la négative.

Les honorables MM. *Dessaulles, Boulton, Ross* et *Murney* sont entrés.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Son Excellence Sir EDMUND WALKER HEAD, Bar., Gouverneur-Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc., etc., étant assis dans le fauteuil, sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huis-sier de la verge noire, d'informer l'Assemblée " Que c'est le plaisir de Son Excellence que l'Assemblée se rende immédiatement auprès d'elle, dans cette "Chambre,"

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Le député greffier de la couronne en chancellerie, a lu les titres des bills à être passés, séparément, comme suit :—

Acte pour augmenter le fonds social de la compagnie du chemin de fer du *Port Dalhousie* et de *Thorold*, et pour changer le nom de la compagnie.

Acte pour pourvoir à l'établissement de communications postales hebdomadaires par bâtiments-à-vapeur, entre cette province et le royaume-uni.

Acte pour amender les actes des municipalités et des cotisations du *Haut-Canada*, en autant qu'ils ont rapport à la commutation de la prestation personnelle.

Acte pour la protection des personnes possédant des terres sur la rive du lac *Ontario*, dans les comtés d'*York, Peel* et *Halton*.

Acte pour pourvoir à la translation de certains livres et documents du bureau d'enregistrement du comté de *Chateauguay* à celui du comté d'*Huntingdon*.

Acte pour amender de nouveau l'acte intitulé : " Acte pour encourager l'établissement de sociétés de construction dans le *Bas-Canada*."

Acte pour amender les lois du *Haut-Canada* relativement aux appels, et pour changer la constitution de la cour d'appel et de pourvoi pour erreur.

Acte pour amender un acte intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Kemptville*, et pour légaliser la dernière élection des conseillers de village faite en vertu d'icelui.

Acte pour incorporer le village de *Waterloo*, dans le comté de *Waterloo*.

Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église *Saint-André*, dans la ville de *Guelph*, adhérente à l'église presbytérienne du *Canada*, en connexion avec l'église d'*Ecosse*, à vendre certaines terres par eux possédées en fidéicommiss pour la dite congrégation.

Acte pour autoriser les ministres de l'église de la dénomination connue sous le nom de "*The Church of the Order of the Countess of Huntingdon's connexion*," dans le *Bas-Canada*, à célébrer les mariages, et à tenir des registres de mariages, baptêmes et sépultures, et pour d'autres fins y mentionnées.

Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la formation de compagnies incorporées à fonds social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie, de manière à rendre les actionnaires étrangers éligibles comme gérants.

Acte pour amender la pratique et la procédure dans les poursuites intentées au nom de la couronne en matières de revenu.

Acte pour amender l'acte qui incorpore l'asile des orphelins de *St. Patrice de Montréal*.

Acte pour incorporer l'asile des orphelins de l'église d'Angleterre, à *Québec*.

Acte pour amender l'acte pour incorporer l'institution littéraire de *Sherbrooke*

Acte pour amender les lois relatives aux passages d'eau, de manière à encourager l'emploi de bateaux-à-vapeur comme bateaux de passage dans le *Haut-Canada*,

Acte pour incorporer la ville de *Bowmanville*, et pour en définir les limites.

Acte pour amender l'acte relatif aux banques d'épargnes en ce qui concerne la Caisse d'Economie Notre-Dame de *Québec*.

Acte pour incorporer la compagnie de brique pressée de *Toronto*.

Acte pour amender l'Acte qui incorpore la compagnie d'assurance de l'*Ouest*.

Acte pour incorporer la ville de *Oakville*.

Acte pour incorporer la ville de *Milton*, dans le comté d'*Halton*.

Acte pour pourvoir à la nomination de syndics à la succession de feu *Charles Bowman*.

Acte pour incorporer la banque d'*Ontario*.

Acte pour autoriser le conseil municipal du township de *Stanley*, à construire un havre à l'entrée de la rivière *Bayfield* au lac *Huron*.

Acte pour rendre légaux et confirmer les actes et procédés du Conseil municipal du township de *Brantford*.

Acte pour autoriser les syndics du terrain de l'église étant le lot numéro vingt-neuf, dans la deuxième concession du township d'*Edwardsburgh*, de vendre et transporter la moitié Est du dit lot octroyé primitivement en fidéi-commis comme dotation au terrain de l'église presbytérienne, de la ville de *Brookville*, en liaison avec l'église d'*Ecosse*, et pour d'autres fins.

Acte pour amender l'acte 16 Victoria chapitre 171, en ce qui concerne le temps fixé pour la chasse du rat-musqué.

Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à l'institution royale pour l'avancement des sciences et à l'université du collège *McGill*.

Acte pour transporter à *Wollaston F. Pym* une certaine réserve de chemin dans le township d'*Haldimand*, dans le comté de *Northumberland*.

Acte pour autoriser le tracé d'une ligne de division entre la seigneurie de *Beauharnais* et le township de *Godmanchester*, et la paroisse de *St. Anicet*, pour les fins d'un chemin.

Acte pour incorporer le village de *Bradford*, dans le comté de *Simcoe*.

Acte pour incorporer le village du *New Market*.

Acte pour définir les pouvoirs et confirmer les transactions des compagnies du chemin de fer du *Champlain*, et du *Saint Laurent* et de *Montréal* et *New York*.

Acte pour encourager les compagnies de mines, en les autorisant à construire des chemins gravoyés ou macadamisés, des chemins à rails plats pour se relier aux chemins de fer, grands chemins et eaux navigables.

Acte pour ériger parties de *Russelltown* et de *Jamestown*, dans le comté de *Chateauguai*, et parties d'*Hemmingford* et d'*Hinchinbrooke*, dans le comté d'*Huntingdon*, en une municipalité, et l'attacher au comté d'*Huntingdon*.

Acte pour amender l'acte intitulé : Acte pour refondre les lois et les ordonnances relatives aux pouvoirs et aux devoirs de la corporation de la maison de la Trinité de *Québec*, et pour d'autres fins.

Acte pour confirmer certaines ventes et aliénations faites par les exécuteurs et fidéicommissaires des testament et codicile de *James Macaulay*, décédé, et les partage, division et appropriation faits par les dits exécuteurs et fidéicommissaires et autres, parties à un certain contrat portant le date du dixième jour du Juillet, en l'an de Notre Seigneur, mille huit cent trente.

Acte pour amender l'acte 19 et 20 *Vict.* chap. 47, pour permettre l'établissement de quatre sociétés d'agriculture dans le comté de *Gaspé*, au lieu de deux sociétés d'agriculture.

Acte pour amender l'acte qui règle l'inspection du bœuf et du lard.

Acte pour la construction d'un aqueduc dans la ville de *St. Catharines*.

Acte pour autoriser la ville de *St. Catharines* à négocier un emprunt de quarante-cinq mille deux cent quarante-huit louis, pour consolider la dette de la ville, et pour d'autres fins.

Acte pour amender les actes qui incorporent la compagnie du télégraphe de *Montréal*, et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie, et pour autoriser l'établissement d'une ligne de télégraphe transatlantique par la dite compagnie.

Acte pour faire disparaître des doutes relativement aux pouvoirs des inspecteurs et surintendants de la police des cités de *Québec* et de *Montréal*,

Acte pour prévenir les accidents sur les chemins de fer.

Acte pour transporter à *James Barnum* une certaine réserve de chemin dans le township d'*Haldimand*, dans le comté de *Northumberland*.

Acte pour annexer les nouveaux townships de *Galway*, *Cavendish* et *Anstruther* au comté de *Peterborough*.

Acte pour incorporer le séminaire de *Belleville*.

Acte pour amender l'acte relatif aux cours des commissaires pour la décision sommaire des petites causes dans le *Bas-Canada*.

Acte pour modifier et amender l'acte pour incorporer la banque de *Toronto*.

Acte pour incorporer le village des *Iroquois*, dans le comté de *Dundas*.

Acte pour incorporer le village de *Clinton*.

Acte pour accorder à *John Macara* une certaine partie d'une réserve de chemin dans le township de *London*.

Acte pour transporter à *Jonathan Foote* et *William Thorne* une certaine réserve de chemin dans le township de *Whitby*.

Acte pour transporter à *Frederick T. Wilkes* une certaine réserve de chemin dans le township de *Brantford*.

Acte pour transporter à *John Mutrie* une réserve de chemin dans le township de *Nichol*, comté de *Wellington*.

Acte pour autoriser le paiement de la part proportionnée que cette province doit supporter dans le coût de certains phares dans le golfe *St. Laurent* ou les environs.

Acte pour discontinuer la taxe de l'asile des aliénés dans *Haut-Canada*, et substituer certains autres deniers comme partie du fonds de construction du *Haut-Canada*.

Acte pour expliquer l'acte pour séparer le comté de *Bruce* du comté d'*Huron*.

Acte pour se dispenser des directeurs nommés par le gouvernement dans le compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, et pour faciliter le parachèvement des travaux de la compagnie, de la *Rivière-du-Loup* à *Sarnia*.

Acte pour fermer certaines réserves de chemin dans le township de *Thorold*, et pour les transporter à certaines personnes mentionnées au présent acte

Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "La compagnie du *Richelieu*"

Acte pour autoriser les syndics de la société presbytérienne d'*Hamilton* à vendre et transporter certaines propriétés ecclésiastiques qu'ils possèdent.

Acte pour amender l'acte qui incorpore le ministre et les syndics de l'église de *St. André*, à *Montréal*.

Acte pour assurer et conférer à *Edwin Marcus Chaffee*, habitant de cette province, les droits civils et politiques de sujet-né anglais.

Acte pour incorporer la compagnie d'élevateurs à vapeur et d'entrepôt de *Montréal*.

Acte pour incorporer une école de grammaire à *Frelighsburg* qui sera appelé "l'école de grammaire de *Frelighsburg*."

Acte pour confirmer un transport par le conseil municipal de la ville de *Goderich* d'une partie de la place du marché de la dite ville, fait au conseil municipal des comtés-unis de *Huron et Bruce*.

Acte pour autoriser le conseil de ville de *Goderich* à appliquer à certaines fins une balance non-dépensée de deniers prélevés pour d'autres fins.

Acte pour incorporer les Sœurs de Notre-Dame de *Lorette*, dans le diocèse de *Toronto*.

Acte pour autoriser *James Carlton Grant* et autres, de ratifier la vente de certaines terres dans la ville et township de *Hope*, dans le comté de *Durham*, ci devant appartenantes à *Reuben Pitkin Grant*, décédé, et d'en exécuter le transport, nonobstant leur inhabileté légale.

Acte pour faciliter la dépêche des affaires devant les grands jurys.

Acte pour interpréter l'acte des droits d'encans de 1841, relativement aux encans dans les campagnes.

Acte pour incorporer la compagnie manufacturière de *Sherbrooke*.

Acte amender et refondre les actes de cette province relatifs aux hypothèques sur propriétés mobilières, et aux ventes de ces propriétés, dans le *Haut-Canada*.

La sanction royale a été prononcée, séparément, sur chacun de ces bills par le greffier de cette chambre dans les mots suivants :

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ce bill.

L'Assemblée Législative s'en étant allée.

Il a plu à Son Excellence de se retirer.

L'honorable M. *Hamilton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte du *Haut-Canada*, pour permettre à la congrégation "presbytérienne d'*York*, d'acquérir un terrain pour une église et un cimetière," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour permettre à l'exécuteur testamentaire survivant de feu *John McIntosh*, écuyer, de louer certaine propriété immobilière dans *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 13.—Après "de" insérez "faire et"

Page 2, ligne 15.—Après "partie" insérez "ou parties"

Page 2, ligne 27.—Après "testament" insérez "ou par l'acte du dit testateur."

Page 2, ligne 28.—Après "pouvoir" insérez "de faire des entrées"

Page 2, ligne 29 —Après "des" insérez "conditions"

Page 2, ligne 39.—Retranchez depuis "louis" jusqu'à "passés" et insérez "au temps de la passation du dit bail ou baux, et s'y était aussi engagé et en était convenu pour lui même, ses hoirs et ayants cause, et que si les dits biens loués fussent subséquemment"

Page 2, ligne 43.—Après "contenues" insérez "et pourvu aussi que les termes stipulés dans tel bail, et d'après lesquels il sera convenu de le renouveler, n'excéderont pas, les dits deux termes compris, quarante-deux ans, et que le dit *Thomas Elliot* exercera les pouvoirs à lui conférés par le présent acte dans les dix années qui suivront la passation du présent acte et pas plus tard."

Page 1, ligne 9.—Retranchez depuis "Toronto" jusqu'à acheté dans la 10e ligne.

Page 1, ligne 18.—Retranchez "sa" et insérez "la" et après "famille" insérez "du testateur."

Page 1, ligne 30.—Retranchez "du" et après "survivant" insérez "du testateur."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question d'concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville de *Windsor* et pour la diviser en quartiers, et pour en définir les limites," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Mills* est entré.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la compagnie d'union de chemin de fer d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 43,—Après "*Toronto*" insérez "et du comté de *Simcoe*," et après "nommé" insérez "chacun."

Page 2, ligne 9.—Après "compagnie" insérez "et tant que le comté de *Simcoe* possèdera des actions pour le montant de vingt-cinq mille louis et plus, le dit comté de *Simcoe* pourra aussi annuellement, le ou avant le jour de l'assemblée annuelle des actionnaires de la dite compagnie, pour l'élection des directeurs, nommer un des conseillers ou toute autre personne qu'il voudra comme directeur de la dite compagnie en sus du nombre des directeurs autorisés par les actes d'incorporation de la dite compagnie, lequel aura les mêmes privilèges, pouvoirs et devoirs que tout autre directeur de la compagnie."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième demain.

L'honorable M. *Ferrie*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *New Hamburg*, dans le comté de *Waterloo*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser les ministres de l'église connue sous le nom "méthodiste épiscopale en *Canada*" à célébrer des mariages, et à tenir des registres de mariages, baptêmes et sépultures dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour transporter à *John Pliny Cryster* et *George Hummel, senior*, une certaine réserve de chemin, dans le township de *Winchester*, dans le comté de *Dundas*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Fort Erié*, dans le comté de *Welland*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de la mission de l'église d'Angleterre, à *Georgina*, à disposer de certains terrains appartenant à la dite mission."

L'honorable *M. de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable *M. Vankoughnet*, Que le dit ordre soit déchargé, et que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable *M. de Laterrière* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable *M. de Blaquière*, secondé par l'honorable *M. Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour accélérer le

“procès et la punition des jeunes délinquants,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour diminuer les frais et abréger, en certains cas, les délais dans l'administration de la justice en matière criminelle,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “Acte pour établir une certaine ligne de concession dans le township de *Clarke*.”

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Walker*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Walker*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton*, *Perry* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour abroger un certain acte y mentionne, et établir de meilleures dispositions pour l'encouragement de l'agriculture, et aussi pour pourvoir à l'avancement de la mécanique,” a été lu la seconde fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, contormément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Panet* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et demandant la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour consolider les lois relatives à l'organisation des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquiére*,

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les lois municipales du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'incorporation des villages," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet*, *Boulton*, *Prince* et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la ville de *Collingwood*."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur icelle, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Prince*, et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour autoriser l'établissement de compagnies à fonds social pour la construction des chemins dans le *Bas-Canada*, dans la vue d'encourager la construction de chemins bons et avantageux dans tout le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Moore*, *Knowlton* et *Bourret*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour amender un certain acte y mentionné, pour mieux pourvoir à la sûreté de la vie des passagers à bord des navires à vapeur."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Walker* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain,

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour légaliser et rendre valides certains règlements du ci-devant conseil du district de *Home*, " passés au sujet de certains chemins dans le comté d'*Ontario*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Simpson*, *Ferrie* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour transporter à *George S. Wilkes* une certaine réserve de chemin dans le township " de *Brantford*."

L'honorable M. *Perry* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que l'on se dispense des quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Perry* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Perry*, *Seymour*, *Simpson*, *Mills* et *Harmannus Smith*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité

sur bill le intitulé : " Acte pour établir des prisons pour les jeunes délinquants, — pour la meilleure administration des asiles, hôpitaux et prisons publics, et pour mieux construire les prisons communes."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Armstrong* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui règle l'inspection et le mesurage du bois de construction, et pour en étendre les dispositions," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Perry*, *Walker*, de *LaTerrière*, *Armstrong* et *Bourret*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender et consolider l'acte qui incorpore les membres de la société américaine britannique de bienveillance du *Canada*, et pour changer le nom de la dite société en celui de " compagnie canadienne d'assurance nationale."

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bourret*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bourret*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton*, *Ferrier*, *Dessaulles*, *Moore* et *Bourret*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau et étendre l'acte pour établir des compagnies d'assurance mutuelle dans le *Haut-Canada*."

Et aussi du bill intitulé : " Acte pour amender la loi relatives aux Inspecteurs des maisons d'entretien public."

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'ils soient remis à demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender la loi qui pourvoit au partage de la commune de *Maskinongé*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la cité de *St. Hyacinthe*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour permettre aux habitants de la paroisse de *St. François-du-Lac*, de mieux régler la commune de *St. François*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer l'institut littéraire canadien de *Woodstock*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser les syndics de la première église des baptistes volontaires dans *Hatley*, à recevoir un certain legs laissé à la dite église," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Hollis Smith*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la construction d'un aqueduc dans le village de *Terrebonne*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Masson*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un Message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Fergus*, dans le comté de *Wellington*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable Mr. *Hamilton*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour diviser le township d'*Halifax* en deux townships séparés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Hollis Smith*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, et pour ériger *St. Aubert* en une municipalité séparée," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser les syndics de l'hôpital-général de *Toronto*, à faire un nouvel "emprunt de deniers," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour transporter à *Josiah D. Wellington*, une certaine réserve de chemin "dans le township de *Brighton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser la cité de *Toronto* à construire un aqueduc et à prélever une taxe sur l'eau," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour transporter une certaine réserve de chemin dans le township de *Whitby*, à *John W. Gamble*, écuyer," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser la municipalité du township de *McGillivray*, à disposer de certaines réserves de chemin dans le dit township," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour la protection des biens et des droits des femmes sous puissance de mari, dans le *Haut Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre les retours des commutations de la tenure effectuées dans la seigneurie de *Lauzon*—et dans les censives de *Québec et de Trois-Rivières*, depuis le 1er janvier, 1856, jusqu'au 28 février, 1857.

Et aussi les retours des commutations de la tenure effectuées dans les censives du ci-devant ordre des Jésuites, dans les districts de *Trois-Rivières, Québec et Montréal*, pendant le même temps.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir papiers parlementaires.)

L'honorable M. *Patton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour incorporer la société d'horticulture de *Toronto*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été.

Ordonne, Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 28 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
BOULTON,
FERRIER,
BOURRET,
DE BEAUJEU.
MILLS,

Les honorables MM.

SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS
DE LA TERRIÈRE,
MASSON,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES.
PATTON,
SMITH, HOLLIS.

PRÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Harmannus Smith* — de l'institut des artisans de *Brantford*.

Par l'honorable M. *Prince* — du préfet et du député préfet du comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet* — de la municipalité du comté de *Carlton* — et de l'association de la bibliothèque de *St. Patrice* de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Patton* — de *William Stanley*, de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la municipalité de *Peterborough*—et de *J. Stevenson* et autres, de *Peterborough* susdit, demandant séparément la modification de la charte de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*.

De *W. A. Smith* et autres, huissiers de la cour de division des divers comtés du *Canada Ouest*, demandant que le taux des honoraires à eux accordés par la loi soit augmenté.

De la municipalité du township de *Horton*, dans le comté de *Renfrew*, demandant une allocation pour la construction d'une académie ou école de grammaire, dans le village de *Renfrew*.

De la municipalité du village de *Windsor*, demandant un acte pour incorporer le dit village.

De *James F. Bartal* et autres, du village *Napanee*, demandant que le bill pour incorporer le dit village ne devienne pas loi.

De *Charles George Charteris*, maire, de la part de la ville de *Chatham*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De la municipalité du township de *Colchester*, demandant que le bill pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du *Sud*, ne devienne pas loi.

Du comité du canal à navires de "*Two Creeks*" et de la rivière *St. Clair* demandant qu'il ne soit pas accordé de charte pour la construction du canal à navires de *St. Clair, Chatham* et *Rondeau*, avant que le plan et relevé de l'inspection du canal à navires de "*Two Creeks*" et de la rivière *St. Clair*, n'aient été examinés.

L'honorable *M. Vankoughnet* a présenté à la Chambre des extraits des rapports des jurés internationaux sur l'exposition industrielle de *Paris* de 1855, relatifs aux produits Canadiens.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table, ils sont comme suit:—

[Voir Appendice No. 6.]

Sur motion de l'honorable *M. Boulton*, secondé par l'honorable *M. Bourret*, il a été

Ordonné, Que les dits extraits soient imprimés pour l'usage des Membres.

L'honorable *M. Fergusson*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé: "Acte pour incorporer le village d'*Elora*, dans le comté de *Wellington*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. Simpson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé:

“ Acte pour légaliser et rendre valides certains règlements du ci-devant Conseil du “ district de *Home*, passés au sujet de certains chemins dans le comté d'*Ontario*.” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement,

Ordonné, Que le dit bill soit lu troisième fois demain.

L'honorable *M. Perry*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour transporter à *George S. Wilkes* une certaine réserve de chemin dans le “ township de *Brantford*,” a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et “ l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. Perry*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé “ Acte “ pour incorporer la ville de *Lindsay* et pour en définir les limites,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 28.—Retranchez “Kent” et insérez “Peel”

Page 1, ligne 37.—Retranchez “ Kent” et insérez “Peel”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés,

Sur motion de l'honorable *M. Perry* secondé par l'honorable *M. J. Morris*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la ville de *Collingwood*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 1, lignes 32 et 33.—Retranchez depuis “ Sud Ouest” jusqu'à “ la ” dans la 37e ligne, et insérez “ le long de la dite ligne latérale et des lignes latérales des lots 40 et 41, dans les 7e, 8e, 9e et 10e concessions, au point où la dite ligne des lots 40 et 41, dans la 11e concession, touche.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, i a été

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour établir une certaine ligne de concession dans le township de "Clarke," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte "du Haut Canada, pour permette à la congrégation presbytérienne d'*York* "d'acquérir un terrain pour une église et un cimetière," a été lu la troisième fois. La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser "l'exécuteur survivant de feu *John McIntosh*, écuyer, à donner à bail un certain "immeuble dans *Toronto*," a été tel qu'amendé, lu troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville "de *Windsor*, et pour la diviser en quartiers, et en définir les limites," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender la "charte de la compagnie d'union du chemin de fer d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le village " de *New Hamburg* dans le comté de *Waterloo*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les " ministres de l'église connue sous le nom " d'église méthodiste épiscopale en " *Canada*" à célébrer des mariages, et à tenir des registres des mariages, baptêmes " et sépultures dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Cameron* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Jendi, 28 mai, 1857.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, demandant une conférence avec le dit Conseil, à propos des règles relatives aux bills privés, dans la vue de rendre ces règles uniformes pour les deux Chambres et informant cet honorable corps que l'honorable M. *Cameron*, M. le solliciteur-général *Smith*, M. *Wilson* et *Polette* ont été nommés pour agir à la dite conférence de la part de cette Chambre.

Ordonné, Que l'honorable M. *Cameron* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

Greffier Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messenger.

L'honorable M. *Duchesnay* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser le titulaire " et les syndics de la mission de l'église d'*Angleterre*, à *Georgina*, à aliéner certains " terrains appartenant à la dite mission," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender un certain acte y mentionné, pour mieux pourvoir à la sûreté de la vie des passagers à bord des navires à vapeur," a été lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que les onzième, douzième et treizième clauses du dit bill soient retranchées.

La question a été alors mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour établir des prisons pour les jeunes délinquants—pour la meilleure administration des asiles, hôpitaux et prisons publics, et pour mieux construire les prisons communes," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : Acte pour pourvoir à procurer un meilleur local pour les cours de juridiction supérieure dans le *Haut-Canada*, et à cette fin d'amender, étendre et continuer deux certains actes y mentionnés," a été lu la seconde fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill,

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. M. *Seymour* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour donner plus d'effi

“cacité et de simplicité à la procédure de la cour de chancellerie dans le *Haut-Canada*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour amender la loi criminelle, en ce qu'elle se rapporte à la mise en circulation de monnaies falsifiées de pays étrangers,” a été lu la seconde fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que le dit bill soit référé à un comité de tout la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Gordon* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : “Acte pour imposer et prélever des péages sur les travaux publics,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour incorporer la compagnie du *Canada*, de navigation à vapeur du *Nord-Ouest*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Seymour*, *Boulton*, *Armstrong* et *J. Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les honorables MM. *Panet* et *Prince* sont entrés,

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le bill intitulé : “Acte pour abroger un certain acte y mentionné, et établir de meilleures dispositions pour l'encouragement de l'agriculture, et aussi pour pourvoir à l'avancement de la mécanique.”

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. de Beaujeu a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Vankoughnet secondé par l'honorable M. Knowlton, il a été

Ordonné, Que les dits bills et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'honorable M. Goodhue est entré.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : "Acte pour amender et consolider les lois relatives à l'organisation des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vankoughnet, secondé par l'honorable M. Knowlton, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau et étendre l'acte pour établir des compagnies d'assurance mutuelle dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. J. Morris, secondé par l'honorable M. Gordon, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux inspecteurs des maisons d'entretien public," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. Gordon, J. Morris, Patton, Armstrong et Dessaulles, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte d'incorporation de la cité de *St. Hyacinthe*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. Dessaulles, Moore, Ferrier, Cartier, Armstrong, Hollis Smith et Duchesnay, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour permettre aux habitants de la paroisse de *St. François du Lac* de mieux régler la commune de *St. François*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables

MM. *Armstrong*, de *Beaujeu* et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer l'institut canadien littéraire de *Woodstock*,"

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Fergusson* il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser les syndics de la première église des baptistes volontaires dans *Hatley*, à recevoir un certain legs laissé à la dite église," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Hollis Smith*, *Moore* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Fergus*, dans le comté de *Wellington*."

L'honorable M. *Fergusson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que l'on se dispense des quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Alors l'honorable M. *Fergusson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence,

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Fergusson*, *Ferrie*, et *Walker*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour le divorce de *Miles B. Stennett* et *Laura E. Steele*."

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été.

Ordonné, Que la somme déposée par le dit *Miles B. Stennett*, en conformité aux règles de cette Chambre, lui soit remboursée, sur demande au greffier de cette chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Cartier*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que les pétitions de *P. E. Leclerc* et autres—et de *John Nelson* et autres, de la paroisse de *St. Hyacinthe*, demandant séparément qu'il soit fait certaines modifications au bill intitulé : "Acte d'incorporation de la cité de *St. Hyacinthe*," soient référées au comité spécial auquel a été référé le dit bill.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que l'honorable M. *Seymour* soit ajouté au comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie canadienne de Prêt et de placement et lui accorder certains pouvoirs."

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour changer la tenue des terres des sauvages dans le township de *Dundee*," dans le comté d'*Huntingdon*," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour abolir les droits de primogéniture, et pour venir en aide aux personnes qui héritent les propriétés foncières de personnes qui meurent sans faire de testament, dans certains cas, dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada* de 1855, et pour ériger *St. Lambert* en une municipalité séparée," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer central de *Toronto* et "*Owen Sound*," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour transporter certains biens-fonds de feu *Thomas Benson* entre les mains de "syndics," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Brantford* et du *Sud-Ouest*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Que cette Chambre acquiesce à la conférence demandée par l'Assemblée Législative par son message reçu ce jour.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que les directeurs, de la part de cette Chambre, seront les honorables MM. *Moore*, *Patton* et le moteur.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé a la conférence demandée à propos des règles relatives aux bills privées, dans la vue de rendre ces règles uniformes pour les deux Chambres, et que les directeurs, de

la part de cette Chambre, seront les honorables MM. *Moore, Patton*, et *Vankoughnet*, qui rencontreront le nombre des directeurs, de la part de l'Assemblée Législative, requis par l'usage parlementaire, demain, à quatre heures de l'après-midi, dans la salle de conférence de cette Chambre.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 29 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE
FERGUSON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
BOURRET,
DE BEAUJEU,
MILLS,

Les honorables MM.

PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
CARTIER,
SMITH, HARMANNUS,
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
VANKOUGHNET,
PATTON,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :

Par l'honorable M. *Prince*—du conseil de ville d'*Oxford*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De MM. *Betley et Kay* et autres, de *Toronto*, demandant des modifications à la charte de la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau.

Du révérend *S. Tassé* et autres, de la paroisse de *Ste. Thérèse-de-Blainville*,

dans le comté de *Terrebonne*, demandant l'abrogation ou la modification de l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

De *John Colville* et autres, de *Saltfleet*—et de l'association chrétienne des jeunes gens, de *London*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De *John Hawley* et autres—et de *P. C. Derck* et autres, tous des paroisses de *St. Thomas* et *St. George* de *Clarenceville*, dans le *West Riding* du comté de *Missisquoi*—demandant que les dites paroisses soient annexées au comté de *St. Jean*, et qu'elles forment partie du nouveau district d'*Iberville*.

De *Pierre O. Triganne*, de *Plessisville*, demandant que le bill "pour régler la commune des isles *Du Moine* et des *Barques*" ne soit pas passé par cette Chambre.

De *F. W. Jarvis* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant un acte pour incorporer "la société d'horticulture de *Toronto*."

Les honorables MM. *Dessaulles* et *Boulton* sont entrés.

L'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui pourvoit à la séparation du comté de *Peel*, du comté de *York*,"

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour autoriser l'établissement de compagnies à fonds social pour la construction de chemins dans le *Bas-Canada*, dans la vue d'encourager la construction de chemins bons et avantageux dans tout le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Armstrong*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé "Acte pour amender l'acte pour permettre aux habitants de la paroisse de *St. François* du *Lac*, de mieux régler la commune de *St. François*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Fergusson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé "Acte pour incorporer le village de *Fergus*, dans le comté de *Willington*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Hollis Smith*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé, "Acte pour autoriser les syndics de la première église des baptistes volontaires dans *Hatley*, à recevoir un certain legs laissé à la dite église," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Gordon*, du comité spécial auquel a été référée le bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative aux inspecteurs des maisons d'entretien public," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. *Prince* du comité spécial auquel a été référée la pétition de *William Rees*, M. D., de *Toronto*. a présenté son rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

CONSEIL LÉGISLATIF,
Chambre de comité, 29 mai, 1857.

Le comité spécial auquel a été référée la pétition de *William Rees*, M. D., de *Toronto*, demandant qu'il soit adopté des mesures et des moyens pour assurer la vaccination gratuite aux habitants de cette province, a, en obéissance à l'ordre de référence du douze du courant, considéré le sujet de la dite pétition, et demande maintenant la permission de faire rapport comme suit:—

Votre comité concourt dans l'opinion exprimée par votre requérant au sujet de la nécessité d'adopter des dispositions législatives pour encourager la pratique de la vaccination en cette province, et votre comité partage l'avis qu'on peut raisonnablement s'en rapporter aux directeurs des hôpitaux qui reçoivent une aide à même les deniers publics pour la mise à effet de ces dispositions.

Votre comité a donc l'honneur de recommander à la favorable considération de votre honorable Chambre un bill qui reproduit les vues de votre requérant, et qui vous sera bientôt soumis.

Le tout néanmoins respectueusement soumis,

JOHN PRINCE,

President.

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Alors l'honorable M. *Prince* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acté pour encourager et répandre la pratique de la vaccination."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Patton* du comité spécial auquel a été référé le bill, intitulé : "Acte pour amender l'acte pour transporter à la dite cité de *Toronto*, certains lots d'eau, avec pouvoir à la dite cité de construire une Esplanade," et pour autoriser "la dite cité à établir la ligne du Grand Tronc de chemin de fer et d'autres voies "ferrées le long du front de la dite cité," et aussi la pétition de *William Rees*, demandant que le dit bill ne devienne pas loi dans sa forme actuelle, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été

Ordonné; Que la pétition du maire et du conseil de ville de *St. Hyacinthe*, demandant un nouvel acte d'incorporation; et aussi la pétition de *G. F. Barnes* et autres, demandant des modifications à la 16e *Victoria*, chap. 326, soient référées au comité spécial auquel a été référé le bill pour incorporer la cité de *St. Hyacinthe*.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer le village "d'*Elora*, dans le comté de *Wellington*," a été lu la troisième fois.

La question a été alors mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour légaliser et rendre "valides certains reglements du ci-devant conseil du district de *Home*, passés au "sujet de certains chemins dans le comté d'*Ontario*, a été lu la troisième fois."

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter à "*George S. Wilkes* une certaine réserve de chemin dans le township de *Brantford*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

DANS LE PREAMBULE DU BILL.

Page 1, ligne 1.—Après “ que” insérez “ *David Clark, William Dunbar, Trueman P. White et Samuel Reesor*, ont, par leur pétition à la Législature, représenté que.”

Page 1, ligne 16.—Retranchez “ attendu.”

Page 1, ligne 28.—Retranchez depuis “ et” jusqu’à “ que” dans la 29e ligne.

Les dix-sept premiers amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d’eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Le dix-huitième amendement étant lu la seconde fois,

Il a été proposé, qu’il soit adopté.

En amendement, il a été proposé, que le dix-huitième amendement rapporté par le comité spécial, ne soit pas maintenant adopté, mais que les bill et rapport soient référés à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l’affirmative.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en comité de toute la Chambre sur les dits bill et rapport.

Quelque temps après, la Chambre s’est remise, et

L’honorable M. *Ferrie* a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait pris les dits bill et rapport en considération, et l’avait chargé de faire rapport d’un nouvel amendement à la place du dix-huitième amendement, tel que proposé par le comité spécial, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et.

Le dit amendement substitué a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 8, ligne 2.—Après “ compagnie” insérez “ pourvu toujours que le montant entier ainsi emprunté ou ajouté au capital de la dite compagnie, n’excédera pas quatre mille louis.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Les dix-neuvième, vingtième et vingt-et-unième premiers amendements proposés par le comité spécial ont été alors lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d’eux, séparément, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois demain.

L’ordre du jour étant lu pour la considération du second rapport du comité spécial chargé d’examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session, il a été

Ordonné, qu’il soit déchargé jusqu’à vendredi prochain.

Conformément

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour imposer et prélever des péages sur les travaux publics," a été lu la troisième fois"

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau et étendre l'acte pour établir des compagnies d'assurance mutuelle dans le Haut-Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser le bureau d'examineurs des arpenteurs pour le Haut-Canada, à examiner William Grain pour l'admettre comme arpenteur."

L'honorable M. Fergusson a proposé, secondé par l'honorable M. Boulton,

Qu'il soit déchargé.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la construction d'un aqueduc dans le village de Terrebonne.

Sur motion de l'honorable M. Masson, secondé par l'honorable M. Dessaulles, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour diviser le township d'Halifax, en deux townships séparés."

Sur motion de l'honorable M. Moore, secondé par l'honorable M. Ferrie, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada de 1855, et pour ériger St. Aubert en une municipalité séparée."

L'honorable M. de *LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cartier*, Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. de *LaTerrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cartier*.

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. de *LaTerrière*, *Cartier* et *Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre a été informée que les directeurs de l'Assemblée Législative s'étaient rendus à la salle des conférences, pour prendre en considération le sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but de rendre ces règles uniformes pour les deux Chambres.

Les noms des directeurs de cette Chambre ont été alors appelés,

La Chambre s'est ajournée à loisir, et leurs Honneurs se sont rendus à la conférence.

Laquelle étant terminée, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Moore* a fait rapport, que les directeurs du Conseil Législatif s'étaient rencontrés avec les directeurs de l'Assemblée Législative, à la conférence qui, de sa part a été conduite par l'honorable M. *Cameron* et autres, qui ont remis à leurs honneurs un mémoire contenant ce qui suit :—

Que toute demande de bills privés ou locaux pour octroyer à toutes personnes aucuns droits ou privilèges exclusifs ou particuliers quelconques, ou pour faire aucune chose dont l'opération affecterait les droits ou la propriété d'autres parties, ou pour faire aucun amendement de la même nature à aucun acte antérieur,— exigera la publication de l'avis suivant, savoir :—

Dans le Haut-Canada—Un avis inséré dans un papier nouvelles publié dans le comté, ou union de comtés, intéressés, ou s'il n'y est point publié de papier, alors dans un papier-nouvelles du comté le plus voisin dans lequel un papier-nouvelles se publie.

Dans le Bas-Canada—Un avis inséré dans un papier-nouvelles en langue anglaise, et dans un papier nouvelles en langue française, dans le district intéressé, ou dans les deux langues, s'il n'y a qu'un papier nouvelles : ou s'il n'y a pas de papier publié dans ce district, alors (dans les deux langues) dans un papier publié dans un district adjacent,

Le dit avis sera continué dans chaque cas pendant au moins deux mois, durant l'intervalle du temps qui s'écoulera entre la clôture de la session précédente et la considération de la pétition. Pourvu que si la demande n'est pas de nature à affecter aucune localité particulière, l'avis pourra être publié dans la gazette officielle.

Qu'avant de présenter à cette Chambre aucune pétition pour obtenir la permission d'introduire un bill privé pour ériger un pont de péage, la personne ou les personnes qui se proposeront de demander tel bill, en donnant l'avis ordonné par la règle précédente, donneront aussi, en même temps et de la même manière, un avis par écrit, indiquant les taux qu'elles se proposent de demander, l'étendue du privilège, l'élévation des arches, l'espace entre les culées ou piliers, réservé pour le passage des radeaux et bâtiments, et mentionnant aussi si elles se proposent ou non de bâtir un pont-levis, et les dimensions de tel pont-levis. L'une des Chambres ne s'enquerra point si les règles de l'autre Chambre relatives à un bill privé ou local ont été observées, mais chaque Chambre se bornera à s'enquérir si ses propres règles ont été observées. L'honoraire payable à la seconde lecture de tout bill privé ou local, sera payé seulement dans la Chambre où tel bill aura originé, mais les frais d'impression de tel bill seront payés dans chaque Chambre.

Lorsqu'un bill privé ou local pour lequel avis public doit être donné dans un journal du lieu, sera lu pour la seconde fois dans l'une ou l'autre Chambre, il sera donné avis de telle seconde lecture au greffier de l'autre Chambre, et avis que telle seconde lecture a eu lieu sera aussi immédiatement affiché dans les corridors des deux Chambres, et l'affiche de tel avis suffira pour se conformer aux règles des deux Chambres, qui exigent qu'un avis soit affiché dans les corridors.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, Que le dit mémoire soit imprimé et pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour abroger un certain acte y mentionné, et établir de meilleures dispositions pour l'encouragement de l'agriculture, et aussi pour pourvoir à l'avancement de la mécanique," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il ?

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Que le dit bill ne soit pas maintenant passé, mais qu'il soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Harmannus Smith* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec

divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le dit rapport soit maintenant reçu, et
Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

La question étant alors mise; ce bill et les amendements passeront ils?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Murney* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour encourager la civilisation graduelle des tribus sauvages en cette province, et pour amender les lois relatives aux sauvages."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,
Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Bourret* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics de l'hôpital général de *Toronto*, à faire un nouvel emprunt de deniers," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton*, *Harmannus Smith* et *Widmer*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Dickson* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter à *Josiah D. Wellington*, une certaine réserve de chemin dans le township de "*Brighton*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton*, *Perry* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser la cité de *Toronto*, à construire un aqueduc et à prélever une taxe sur l'eau," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Masson*, *Seymour*, *Boulton*, et *Dickson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour transporter une certaine réserve de chemin dans le township de *Whitby*, à *John W. Gamble*, écuyer."

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bourret*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bourret*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton*, *Perry* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour autoriser la municipalité du township de *McGillivray* à disposer de certaines réserves de chemin dans le dit township."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Armstrong, Moore, Perry* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour la protection des biens et des droits des femmes sous puissance de mari, dans le " *Haut-Canada.*"

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après un court débat,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Vankoughnet, Dickson, Dessaulles, Masson, Boulton* et *Prince*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la " société d'horticulture de *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Moore, J. Morris, Ferrier* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : " Acte pour donner plus d'efficacité et de simplicité " à la procédure de la cour de chancellerie."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Prince* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 4 ligne 47.—Après " personnellement" insérez " copie de tout mémoire ou procédure de la dite cour, pourra être signifiée à un défendeur absent, quoiqu'en dehors de la juridiction de la dite cour, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir antérieurement de la dite cour l'autorisation de faire telle signification, mais telle signification ne sera reconnue valide que sur preuve à la satisfaction de la dite cour, que la dite signification a été faite, et sur ordre en reconnaissant la validité.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Bourret*, il a été

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en comité sur le bill intitulé "Acte pour amender et consolider les lois relatives à l'organisation des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item sur les ordres de ce jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'institut littéraire Canadienne de *Woodstock*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton*, *J. Morris* et *Dickson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour changer la tenure des terres des sauvages dans le township de *Dundee*, dans le comté d'*Huntingdon*."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été *Ordonné*, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Knowlton*, *Moore* et *Dessaulles*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : Acte pour amender l'acte pour abolir les droits de primogéniture, et pour venir en aide aux personnes qui héritent des propriétés foncières de personnes qui meurent sans faire de testament dans certains cas, dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton*, *Vankoughnet*, *Prince*, *Boulton* et *Dickson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, et pour ériger *St. Lambert* en une municipalité séparée."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer central de *Toronto et Owen Sound*,"

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, J. Morris, Armstrong, Seymour* et *Perry*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour transporter certains biens-fonds de feu *Thomas Benson* entre les mains de "syndics."

L'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *J. Morris, Seymour* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la compagnie d'union du chemin de fer d'*Ontario, Simcoe* et *Huron*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour permettre à l'exécuteur testamentaire survivant de feu *John McIntosh*, écuyer, de louer certaine propriété immobilière dans *Toronto*,"

et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour corriger une erreur dans un acte de la présente session relatif au havre "et aux commissaires du havre de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque de *Brantford*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : 'Acte pour la construction d'un aqueduc dans "la cité d'*Hamilton*,"" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harmannus Smith*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "La Compagnie "de Navigation *De Salaberry de Montréal*,"" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dessarilles*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour modifier et amender l'acte relatif au chemin de fer de *Galt et Guelph*," "et pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Preston et Berlin*,"" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mills*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné* Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour faire de plus amples dispositions pour l'incorporation de la ville des *Trois-Rivières*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender les lois des bureaux de poste de cette province," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à dix heures et demie du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable Orateur a fait rapport qu'il avait été émis une commission sous le grand sceau, nommant *Olivier Vallerand*, écuyer, [gentilhomme-huissier de la verge noire.

La commission du gentilhomme-huissier de la verge noire a été alors lue par le greffier comme suit :—

PROVINCE
du
Canada. }

EDMUND READ.

VICTORIA, par la grâce de DIEU, REINE du royaume-uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, défenseur de la Foi, &c., &c., &c.

A notre fidèle et affectionné sujet, *Olivier Vallerand*, écuyer. SALUT :—

SACHEZ qu'ayant confiance dans votre loyauté, intégrité et habileté nous vous avons nommé, constitué et appointé, et par ces présentes, nous nommons, constituons et appointons vous le dit *Olivier Vallerand*, à la charge et place de gentilhomme huissier de la verge-noire du Conseil Législatif de notre province du *Canada*, au lieu et place de *René Kimber*, écuyer, absent en congé, dont la commission est par ces présentes suspendue, et pour remplir les devoirs de la charge du gentilhomme-huissier de la verge-noire, auprès du Conseil Législatif de notre dite province.

Pour avoir et remplir la dite charge et place, pour et durant le reste de la présente session de la Législature de notre dite province, avec les droits, pouvoirs,

autorités, profits et émoluments qui appartiennent, ou qui doivent de droit appartenir à la dite charge de gentilhomme huissier de la verge-noire du dit Conseil législatif.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province, Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé Sir EDMUND WALKER HEAD, baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-chef dans et sur nos provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A TORONTO, ce VINGT-TROISIÈME jour de mai, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept, et dans la vingtième année de notre règne.

Par ordre,

T. LEE TERRILL, *Secrétaire.*

Enregistrée le 27 mai, 1857, lib. 23, des commissions, folio 285.

THOMAS AMIOT,

Député-Régistrateur.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à dix heures et demie du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Samedi, 30 Mai, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
MORRIS, J.
FERRIER,
DE BEAUJEU,
ROSS,
MILLS,
PAMET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,

Les honorables MM.

PERRY,
SMITH, HARMANNUS
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
PATTON,
MURNEY,
SMITH, HOLLIS
PRINCE.

PRIÈRES

L'honorable M. *Boulton* est entré.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Prince*—de *Frédéric John Cheshire*, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Masson*—du révérend *William Macalister* et autres, de *Métis*.

Par l'honorable M. *Harmannus Smith*—du maire, des échevins et des citoyens de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—de *J. Daly* et autres, de *Stratford*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *F. H. Heward* et autres, de *Toronto*—et de la municipalité provisoire du comté de *Bruce*.

Par l'honorable M. *Boulton*—de *Samuel C. Cole* et autres, des townships de *Plympton* et *Sarnia*, et du village de *Perchmouth*.

Par l'honorable M. *Seymour*, du révérend *Henry Patton* et autres, de *Cornwall*.

Par l'honorable M. *Moore*—de *John Reid* et *Robert Shepperd*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De l'institut des artisans de *Brantford*—demandant que des exemplaires des statuts, des journaux et des autres papiers parlementaires soient adressés audit institut.

Des Reeves et députés Reeves du comté de *Peel*—demandant la modification de l'acte pour pourvoir à la séparation du comté de *Peel* du comté d'*York*.

De la municipalité du comté de *Carleton*, demandant que les personnes appelées à servir comme jurés dans le *Bas-Canada*, ne soient pas payées à même les revenus du fonds consolidé.

De l'association de la bibliothèque de *St. Patrice*, dans la cité d'*Ottawa*, demandant une allocation.

De *William Stanley*, de la cité de *Toronto*, demandant des modifications au bill intitulé : Acte pour donner plus d'efficacité et de simplicité à la procédure de la cour de chancellerie.

L'honorable M. *Dickson* est entré.

L'honorable M. *Armstrong*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour amender les divers actes pour remédier aux abus préjudiciables à l'agriculture," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et

l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 3, ligne 1—Retranchez “poulin” et insérez “âgé de pas moins” et après “ans” insérez “pas moins de £1 5s. ni plus de”

Page 3, ligne 2—Après “béliet” insérez “pas moins de, ni plus de”

Page 4, ligne 25—Après “cas” insérez “2. La personne qui aura emprisonné
“ tel animal sera tenue de lui fournir la nourriture convenable, en quantité suffisante, de lui donner de l'eau et les
“ soins nécessaires, sous une pénalité de deux chelins pour
“ chaque jour de négligence de ce faire, outre les dommages
“ occasionnés par telle négligence. Cette pénalité et ces
“ dommages, s'il y en a, appartiendront au propriétaire de
“ tel animal, et pourront être recouverts par lui devant un
“ juge de paix, si la personne qui a emprisonné l'animal,
“ refuse ou néglige de les payer après en avoir été requise.”

Page 4, ligne 36—Après “vendu” insérez “ce lundi là même.”

Page 4, ligne 37—Retranchez depuis “fin” jusqu'à “si” dans la 39e ligne.

Page 6, ligne 3—Retranchez “six” et insérez “cinq.”

Page 6, ligne 4—Retranchez “six” et insérez “neuf.”

Page 6, ligne 6—Retranchez “de” et insérez “pas plus de”

Page 6, ligne 27—Retranchez “moins” et insérez “plus.”

Page 8, ligne 1—Après “ensemencées” insérez “ou toute personne chargée de
“ l'entretien d'une route, chemin public ou privé.”

Page 8, ligne 5—Après “communes” insérez “route, chemin public ou privé.”

Page 10, ligne 9—Après “ouvrir” insérez “creuser.”

Page 13, ligne 6—Retranchez depuis “assermentés” jusqu'à “par” dans la 7e ligne

Page 13, ligne 22—Retranchez “personnes” et insérez “propriété.”

Page 14, ligne 36—Retranchez depuis “d'eau” jusqu'à “l'inspecteur” dans la
41e ligne.

Page 15, ligne 9—Après “intéressés” insérez “dans un cours d'eau.”

Page 15, ligne 10—Retranchez “pourra” et insérez “devra.”

Page 15, ligne 11—Retranchez “d’un” et insérez “de ce”

Page 15, ligne 18—Retranchez “une” et insérez “deux.”

Page 15, ligne 33—Après “travaux” insérez “ Si l’inspecteur trouve que le
 “ fossé de ligne du plaignant est également insuffisant, et s’il
 “ en est requis par la personne contre laquelle la plainte a
 “ été portée, il condamnera immédiatement le plaignant à
 “ creuser, nettoyer ou réparer son fossé de ligne dans un
 “ délai qui n’excédera pas le temps strictement nécessaire.”

Page 15, ligne 39—Après “plaignant” insérez “mentionné dans les sections pré-
 “cédentes.”

Page 16, ligne 37—Après “nécessaire” insérez “ 4. Si l’inspecteur trouve que la
 “ clôture de ligne du plaignant est également insuffisante et
 “ s’il en est requis par la personne contre laquelle la plainte
 “ a été portée, il condamnera immédiatement le plaignant à
 “ la réparer dans un délai qui n’excédera pas le temps
 “ strictement nécessaire.”

Page 17, ligne 23—Retranchez “district” et insérez “la paroisse ou township.”

Page 17, ligne 34—Après “l’adverse” insérez “ou ces frais seront égalemet payés
 “ par les parties intéressées dans la matière en litige, si l’ins-
 “ pecteur les a également condamnées à faire ou faire faire
 “ leurs travaux mitoyens.”

Page 18, ligne 16—Retranchez “il” et insérez “l’inspecteur.”

Page 18, ligne 19—Retranchez “ces” et insérez “tout” et après “délivrés” insé-
 rez “en vertu du présent acte. Les copies ainsi certifiées
 “ feront preuve devant toute cour ayant juridiction compé-
 “ tente ou devant tout juge de paix.”

Page 18, ligne 20—Retranchez depuis “quiconque” jusqu’à “loi” dans la 37e
 “ ligne inclusivement, et insérez la clause A.

CLAUSE A.

“ Quiconque aura fait ou fait faire un cours d’eau, fossé,
 “ pont, clôture ou découvert, conformément aux dispositions
 “ du présent acte, pourra réclamer de la personne tenue de
 “ faire ces travaux ou du propriétaire du terrain où ces tra-
 “ vaux ont été faits, le montant des frais et dépenses encouru
 “ pour faire tels travaux, devant toute cour ayant juridiction
 “ compétente ou tout juge de paix, si la personne tenue de
 “ faire tels travaux néglige ou refuse de payer tel montant ;
 “ et tel montant pourra être également recouvré de la ma-
 “ nière exigée par les lois ou statuts en force ou qui le

“deviendront dans le *Bas-Canada*.”

Page 19, ligne 8—Retranchez depuis “changements” jusqu’à “Tout” dans la 14e ligne, et insérez “3. Ces affidavits seront annexés au procès-verbal fait en conséquence, et les copies de ces affidavits, certifiées par la personne chargée de l’enregistrement du procès-verbal feront preuve suffisante devant toute cour ayant juridiction compétente ou devant tout juge de paix.”

Page 19, ligne 39—Après “l’affaire” insérez “5. Sauf les cas auxquels il est autrement pourvu par le présent acte, aucun inspecteur n’agira comme tel dans une affaire où il sera intéressé, ou bien dans laquelle sera intéressé un de ses parents au troisième degré. Si l’on ne peut trouver dans la paroisse ou dans le township où les services d’un inspecteur sont requis, aucun inspecteur désintéressé et non parent comme susdit, il en sera choisi un dans une des paroisses ou townships voisins.”

Page 20, ligne 12—Après “recouvrés” insérez “sommairement.”

Page 20, ligne 21—Après “commise” insérez “s’il n’est pourvu autrement.”

Page 20, ligne 39—Après “pénalité” insérez “ou des dommages et des frais suivant le cas.”

Page 21, ligne 30—Retranchez depuis “juridique” jusqu’à “de”

Page 21, ligne 31—Retranchez depuis “cour” jusqu’à “dix” et insérez “qui suivra immédiatement l’expiration des”

Page 22, ligne 19—Retranchez depuis “partie” jusqu’à “frais” dans la 20e ligne.

Page 22, ligne 22—Retranchez depuis “tenues” jusqu’à “sous”

Page 22, ligne 23—Retranchez depuis “exécution” jusqu’à “en”

Page 22, ligne 27—Retranchez depuis “émané” jusqu’à “manière” dans la 28e ligne, et insérez “ni aucun tel jugement infirmé sur writ de *certiorari*.”

Page 22, ligne 35—Retranchez depuis “township” jusqu’à “à” dans la 36e ligne.

Page 23, ligne 26—Après “personne” insérez “signifiera et” et après “comprendra” insérez “également.”

Page 23, ligne 33—Retranchez depuis “au” jusqu’à la fin du bill, et insérez “troisième.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours

étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

Les honorables MM. *Fergusson* et *Cartier* sont entrés.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour transporter certains bien-fonds de feu *Thomas Benson*, entre les "mains de syndics," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour transporter une certaine réserve de chemin dans le township de "Whitby, à *John W. Gamble*, écuyer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *deBeaujeu*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'institut littéraire canadien de *Woodstock*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer central de *Toronto* et *Owen Sound*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour transporter à *Josiah D. Wellington*, une certaine réserve de chemin " dans le township de *Brighton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que l'honorable M. *Seymour* soit ajouté au comité spécial auquel a été référé le bill pour pourvoir à ce qu'il soit disposé des réserves de chemins dans les municipalités rurales du *Haut-Canada*, et que l'honorable M. *Crooks* soit dispensé d'assister davantage au dit comité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Knowlton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour amender les lois relatives à la compagnie du chemin de fer " de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Knowlton*, secondé par l'honorable M. *Vancouver*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte our incorporer la compagnie du *Canada* de navigation à vapeur du "*Nord-Ouest*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 10, ligne 3.—Après "Actionnaire" insérez "clause A."

(CLAUSE A.)

"Si après avoir fait l'essai de la jonction projetée avec la compagnie d'*Ontario*, "*Simcoe* et *Huron*, à *Collingwood*, il est jugé avantageux à
 "une assemblée spéciale des actionnaires convoquée à cette
 "fin (après un mois d'avis de la dite assemblée donné à
 "chacun des actionnaires,) de se relier avec quelqu'autre
 "ligne de chemin de fer ayant son terminus sur les bords du
 "lac *Huron*, il sera loisible à la dite compagnie de placer ses
 "vaisseaux en rapport avec telle autre ligne; à la condition
 "néanmoins que les actionnaires, résidents dans le comté de
 "*Simcoe*, seront d'abord remboursés du montant de leurs
 "versements et de l'intérêt, au taux de six pour cent, ou de
 "telle partie d'iceux qui pourra avoir été faite, ainsi que les
 "intérêts comme susdit sur chaque versement à compter du
 "jour qu'il a été fait."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé,

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société d'horticulture de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser la municipalité du township de *McGillivray* à disposer de certaines réserves de chemin dans le dit township," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. de La Terrière, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada, de 1855, et pour ériger St. Aubert en une municipalité séparée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. de La Terrière, secondé par l'honorable M. Ferrie, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Patton a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du pont de l'Isle de Toronto."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Patton, secondé par l'honorable M. Dickson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour autoriser l'établissement de compagnies à fonds social pour la construction de chemins dans le Bas-Canada, dans la vue d'encourager la construction de chemins bons et avantageux dans tout le Bas-Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour permettre aux habitants de la paroisse de St. François-du-Lac de mieux régler la commune de St. Francois." a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de Fergus, dans le comté de Wellington," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser les syndics de la première église des baptistes volontaires à *Hatley*, à recevoir un certain legs laissé à la dite église," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux inspecteurs des maisons d'entretien public," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

• *Ordonné*, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour transporter à la cité de *Toronto* certains lots d'eau, avec pouvoir à la dite cité de construire une esplanade," et pour autoriser la dite cité à établir la ligne du Grand Tronc de chemin de fer et d'autres voies ferrées le long du front de la dite cité."

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*.

Que le proviso suivant soit ajouté au dit bill.

"Pourvu toujours, que rien de contenu dans le présent acte, ne s'appliquera ou n'affectera aucuns des terrains ou propriétés ci-devant possédés par les principaux officiers de l'artillerie de Sa Majesté, et auxquels il est référé dans l'acte passé dans la 19e année du règne de Sa Majesté, ch.45, ou à aucun terrain ou propriété de Sa Majesté; et aucuns des pouvoirs conférés par le présent acte aux maire, échevins et citoyens de la cité de *Toronto*, ne seront interprétés de manière à s'y appliquer en aucune façon quelconque."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné, Que le dit proviso soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour encourager la civilisation graduelle des tribus sauvages en cette province, et pour amender les lois relatives aux sauvages," a été lu la troisième fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson*,

Que le dit bill soit maintenant passé.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour donner plus d'efficacité et de simplicité à la procédure de la cour de Chancellerie," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé: "Acte pour amender et consolider les lois relatives à l'organisation des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *de LaTerriere* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau ce jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Brantford* et du Sud-Ouest."

L'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative

Alors l'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables

MM. *J. Morris, Seymour, Fergusson, Boulton et Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour diviser le township d'*Halifax* en deux townships séparés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour changer la tenure des terres des sauvages dans le township de *Dundee*, dans le comté d'*Huntingdon*."

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débat,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Ross, Moore, Cartier et Vankoughnet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, et pour ériger *St. Lambert* en une municipalité séparée," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Dessaulles, et Knowlton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour corriger une erreur dans un acte de la présente session relatif au havre et aux commissaires du havre de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque de *Brantford*."

L'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*, Que l'on se dispense de la quarante-neuvième et de la cinquante-septième règles de cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. J. Morris a proposé, secondé par l'honorable M. Gordon, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. J. Morris, Dickson, Armstrong, Moore et Seymour, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte pour la construction d'un aqueduc dans la cité de Hamilton."

L'honorable M. Harmannus Smith a proposé, secondé par l'honorable M. Ferrie, Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. Harmannus Smith a proposé, secondé par l'honorable M. Ferrie,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. Harmannus Smith, Mills, Fergusson, Hollis Smith et Ferrie, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "La compagnie de navigation De Salaberry de Montréal," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. Desaulles, Masson, et Moore, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faire de plus amples dispositions pour l'incorporation de la ville des Trois-Rivières," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. Armstrong, Moore, Ferrier, Panet et de Beaujeu, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender la charte de la compagnie de la Fonderie de Marmora et changer son nom en celui de compagnie de fer de Marmora," a fait rapport

qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité sur le bill intitulé : "Acte pour amender et consolider les lois relatives à l'organisation des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*,"

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *de LaTerrière* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel il demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 21.—Après "ville incorporée" insérez "pourvu toujours que le
"présent acte n'affectera pas les droits de la compagnie du
"chemin à gravier ue *Sandwich* et *Windsor*."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé à l'amendement fait au bill mentionné en dernier lieu, sans amendement.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 1er Juin, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
DE BEAUJEU,
MILLS,

Les honorables MM

PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
CARTIER,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS,
DE LA TERRIÈRE,
DUCHESNAY,
MASSON,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Dessaules*—de *D. S. Ramsay* et autres, propriétaires de fiefs et de seigneuries dans le *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Prince*—des préfets de *Woodhouse, Norwich nord Norwich Sud* et *Woodstock*—et de *Frederick John Cheshire*, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *de LaTerrière*—de *John Harbour* et autres, du *Bassin de Gaspé* et des environs.

Par l'honorable Orateur—de la municipalité du township d'*Enniskillen*.

Par l'honorable M. *Fergusson*—de la municipalité du township de *Derham*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

Du conseil du comté d'*Oxford*, demandant que le bill pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du sud ne devienne pas loi, et qu'il soit entendu par conseil, à la barre de cette Chambre, contre le dit bill.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *de Beaujeu*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *D. S. Ramsay* et autres, propriétaires de fiefs et de seigneuries, présentée ce jour, soit imprimée pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, et pour ériger *St. Lambert* en une municipalité séparée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Brantford* et Sud-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement,

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque de *Brantford*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les divers actes pour remédier aux abus préjudiciables à l'agriculture," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer central de *Toronto* et *Owen Sound*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement,

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour transporter à *Josiah D. Wellington*, une certaine réserve de chemin dans le township de *Brighton*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du *Canada* de navigation à vapeur du *Nord-Ouest*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné. Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société d'horticulture de *Toronto*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la municipalité du township de *McGillivray* à disposer de certaines réserves de chemin dans le dit township," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour transporter à la cité de *Toronto* certains lots d'eau, avec pouvoir à la dite cité de construire une esplanade, et pour autoriser la dite cité à établir la ligne du grand tronc de chemin de fer et d'autres voies ferrées le long du front de la dite cité," a été tel qu'amendé lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Halifax* en deux townships séparés," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et consolider les lois relatives à l'organisation des sociétés d'agriculture dans le Bas-Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour corriger une erreur dans un acte de la présente session relatif au havre et aux commissaires du havre de *Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la compagnie de la fonderie de *Marmora*, et changer son nom en celui de compagnie de fer de *Marmora*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui pourvoit à la séparation du comté de *Peel* du comté de *York*."

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois

Après des débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre, et il a été

Ordonné, Que l'ordre pour la seconde lecture du dit bill soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour encourager et répandre la pratique de la vaccination."

Sur motion de l'honorable M. *Prince* secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable M. *Boulton* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du mémoire présenté par les directeurs, de la part de l'Assemblée Législative, à la conférence qui a eu lieu au sujet des règles relatives aux bills privés.

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, Que le dit ordre soit déchargé et que le sujet du dit mémoire soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

Après des débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre, et il a été

Ordonné, Que le dit ordre soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : Acte pour modifier et amender l'acte relatif au chemin de fer de *Galt et Guelph*, et pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Preston et Berlin*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Mills*, *Fergusson* et *Ferrier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les lois des bureaux de poste de cette province."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du pont de l'isle de *Toronto*."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton* il a été

Ordonné, Qu'ils soient remis à mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour donner plus d'efficacité et de simplicité à la procédure dans les cours de chancellerie," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour légaliser certains procédés de la municipalité de *St. Norbert d'Arthabaska*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince* secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du canal à navires de *St. Clair, Chatham* et

“ *Rondeau*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour expliquer et amender les actes du fonds consolidé d'emprunt municipal,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton* il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Eastwood* et *Berlin*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Goodhue*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour pourvoir à la codification des lois du *Bas-Canada*, qui se rapportent “aux matières civiles et à la procédure,” auquel elle demande le concours de cette Chambre-

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

La Chambre s'est ajournée à loisir,

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour expliquer un acte intitulé : “ Acte pour amender l'acte incorporant “ la compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* et *Toronto*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour autoriser *G. S. Wilkes* à construire une *dam* sur la *Grande Rivière*, “ à *Homedale*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. J. Morris, secondé par l'honorable M. Gordon, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender les ordonnances relatives aux voitures à patins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Armstrong, secondé par l'honorable M. Moore, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour constituer le recteur et les marguilliers de la paroisse de Québec corporation pour la régie de l'asile Finlay, à Québec, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Walker, secondé par l'honorable M. Knowlton, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Ferrie, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie canadienne de prêt et de placement et lui accorder certains pouvoirs," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 40.—Après "mentionné" insérez "pourvu toujours que trois des
 "directeurs de la dite compagnie résideront en *Canada*, et
 "que les actionnaires de la dite compagnie résidant en
 "*Canada*, auront, en tout temps, droit de voter soit en per-
 "sonne soit par procureur, à toutes les assemblées de la
 "compagnie tenues en *Canada* ou ailleurs, et qu'il leur sera
 "donné avis régulier de la convocation des dites assemblées."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Ferrie, secondé par l'honorable M. Moore, il a été

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée a demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 2 Juin, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ÉTIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
GORDON,
FERRIER,

Les honorables MM.

PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS,
DE LATERRIÈRE,
DESSAULLES,
PATTON,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les honorables MM. *Masson, J. Morris, Cartier, Duchesnay, Ross et de Beaujeu* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Patton*—de *Henry Airth*, de la part des habitants du comté de *Renfrew*, réunis en assemblée publique.

Par l'honorable M. *Dickson*—des *Reeves* et des députés-*Reeves* du township de *Toronto*, dans le Gore de *Toronto* et d'*Albion*, dans le comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *Ross*—de la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau de la cité de *Toronto*—et de *Thomas Wilkinson* et autres, du township de *Whitby*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De *F. H. Heward* et autres, de *Toronto*, demandant un acte pour incorporer une compagnie pour construire un pont sur la baie *Ashbridge*, jusqu'à l'isle vis-à-vis de la dite cité de *Toronto*.

De *John Reid* et de *Robert Shepherd*, demandant à être indemnisés pour des travaux faits par eux sur les canaux du *St. Laurent*.

De *Frederick John Cheshire*, de *Toronto*, demandant que le bill pour pourvoir à la civilisation des sauvages ne devienne pas loi avant que cette Chambre ait pris connaissance de certains papiers et documents.

Du révérend *William Macalister* et autres, de *Métis*, demandant une allocation pour construire un quai et ouvrir un chemin dans cet établissement.

Du maire, des échevins et des citoyens de la cité d'*Hamilton*, demandant un acte pour leur permettre de construire certains ouvrages à l'effet de protéger la dite cité contre les inondations.

De la municipalité provisoire du comté de *Bruce*, demandant un acte pour mettre le dit conseil en état d'aider à la construction du chemin de fer du *Nord-Ouest* du *Canada*.

De *J. Daly* et autres, de *Stratford*—et du révérend *Henry Patton* et autres, de *Cornwall*, demandant séparément qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De *Samuel Cole* et autres, des townships de *Plymton* et *Sarnia*, et du village de *Perchemouth*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour élargir, étendre et creuser le "*Cull Drain*."

L'honorable *M. Harmanus Smith*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte pour la construction d'un "aqueduc dans la cité d'*Hamilton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 16.—Après "cinq" insérez "dans la dite troisième concession."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé,

Sur motion de l'honorable *M. Harmanus Smith*, secondé par l'honorable *M. Seymour*, il a été

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. Mills* est entré.

L'honorable *M. Mills*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour modifier et amender l'acte relatif au chemin de fer de *Galt* et *Guelph*, "et pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Preston* et *Berlin*," a fait

rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin d'*Iberville, Brome, Shefford* et "*Missisquoi*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 52.—Après "directeurs" insérez "le nombre de voix auquel."

Page 3, ligne 1.—Retranchez depuis "droit" jusqu'à "qu'il" et insérez "sera en proportion du nombre des actions."

Page 3, ligne 2.—Après "compagnie" insérez "d'après l'échelle suivante, savoir : pour une ou deux actions, une voix ; pour trois actions, deux voix ; pour six actions, trois voix ; pour huit actions, cinq voix ; et pour dix actions ou plus, six voix, de manière à ce qu'aucun actionnaire n'aura droit à plus de six voix."

Page 3, ligne 5.—Retranchez depuis "et" jusqu'à "qui" et insérez "*F. X. Langelier*."

Page 4, ligne 25.—Retranchez "cinquième" et insérez "quatrième."

Page 4, ligne 26.—Retranchez "dix" et insérez "quarante."

Page 5, ligne 14.—Retranchez depuis "autrement" jusqu'à "membres" dans la "15e ligne, et insérez "les."

Page 5, ligne 15.—Retranchez depuis "bureau" jusqu'à "un" et insérez "éliront."

Page 5, ligne 18.—Retranchez "trois" et insérez "quatre."

Page 18, ligne 5.—Après "employés" insérez "pourvu qu'aucune action ne sera souscrite, acquise, acceptée et possédée, cédée et transportée en vertu de la présente section par aucune municipalité, à moins ni avant qu'un règlement à cet effet n'ait été approuvé par la majorité des électeurs qualifiés de la dite municipalité, en la manière et d'après les formalités requises pour l'approbation des règlements par les actes du fonds d'emprunt municipal en force dans le *Bas-Canada* ; et pourvu aussi que quantes et aussi longtemps qu'aucune municipalité possèdera des actions dans la dite compagnie au montant de cinquante ou plus, le maire ou l'officier-en-chef,

“ alors en charge de la dite municipalité, sera *ex-officio* direc-
 “ teur de la dite compagnie, en sus des sept directeurs
 “ ci-devant mentionnés ; mais dans ce cas le dit maire ou
 “ officier-en-chef ne votera pas de la part de la dite munici-
 “ palité à aucune élection des directeurs de la dite compa-
 “ gnie.”

Page 19, ligne 35.—Après “ péages” insérez “ Clause A.”

CLAUSE A.

“ Rien de contenu au présent acte ne sera interprété de
 “ manière à autoriser la dite compagnie à prélever des péages
 “ sur les chevaux, bestiaux, ou voitures d'aucun propriétaire
 “ de terre sur le parcours de la ligne de son chemin, qui pas-
 “ seront par aucune de ses barrières pour aller ou revenir
 “ d'une partie à l'autre de la même ferme, ou entre deux ou
 “ plusieurs fermes appartenant au dit propriétaire, ni à obli-
 “ ger le dit propriétaire de payer des péages en conséquence,
 “ ou à la rendre passible d'une pénalité pour avoir éludé le
 “ paiement des péages sous de semblables circonstances.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* est entré.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour autoriser la cité de *Toronto* à construire un aqueduc, et à prélever une “ taxe sur l'eau,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour amender les lois relatives à la célébration des mariages dans le *Haut-Canada*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 29.—Après “deniers” insérez “ Depuis et après le premier jour de “ janvier, mil huit cent cinquante-huit.”

Page 1, ligne 37.—Après “ année” insérez “ après l'année mil huit cent cinquante “ sept.”

Page 2, ligne 11.—Retranchez “ cinq” et insérez “ dix.”

Page 2, ligne 24.—Après “sommaires” insérez “pourvu cependant que rien de
 “contenu dans le présent acte ne sera interprété ou considéré
 “de manière à empêcher les parties de donner à tel ministre
 “ou membre du clergé qui aura officié telle rémunération
 “qu’elles jugeront convenable.”

Page 3, ligne 20.—Après “mentionné” insérez les clauses A et B.

CLAUSE A.

“Il sera du devoir du greffier de la paix de tout comté ou
 “union de comtés dans le *Haut-Canada* de se procurer sans
 “délai chez l’imprimeur de la Reine, un nombre suffisant de
 “copies du présent acte pour en pouvoir adresser une par
 “la poste à chaque ministre ou membre du clergé autorisé
 “à célébrer mariage en vertu des dispositions du présent
 “acte, dont il connaîtra ou constatera la résidence en aucun
 “temps dans l’espace de six mois après la publication du pré-
 “sent acte, dans tel comté ou union de comtés, et d’adresser
 “telles copies par la poste en conséquence, et de fournir
 “aussi de temps à autre à tels ministres ou membres du
 “du clergé à leur demande, les livres et les blancs de formules
 “imprimées pour les listes, et de faire rapport conformément
 “aux exigences du présent acte, et tels livres seront divisés
 “en colonnes portant des titres, sur chaque page, suivant la
 “formule de la cédule ci-annexée, et devront être ainsi que
 “les blancs des formules ci-haut mentionnés, de telles formes
 “et dimensions qu’on y puisse faire facilement les entrées
 “nécessaires, et le coût de tels livres et formules aussi bien
 “que des copies du présent acte et de la distribution d’iceux,
 “comme susdit, sera défrayé par les comtés ou unions de
 “comtés respectivement.”

CLAUSE B.

“Il sera adressé par la poste des copies du présent acte
 “du bureau du secrétaire provincial aux greffiers de la paix
 “des différents comtés et unions de comtés dans le *Haut-*
 “*Canada*, aussitôt que faire se pourra après la passation
 “d’icelui.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant
 mise sur chacun d’eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Patton*, secondé par l’honorable M. *Dickson*, il a
 été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu’am-
 endé, soit lu la troisième fois demain.

L’honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé :

“Acte pour amender les lois municipales du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'incorporation des villages,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 11.—Après “cent” insérez “après avoir donné un mois d'avis
“ dans un papier nouvelles publié dans chaque comté où se
“ trouvera le dit village.”

Page 1, ligne 28—Après “comtés” insérez “ou de deux ou plusieurs *Ridings*
“ du même comté, ou de deux ou plusieurs collèges électo-
“ raux.”

Page 1, ligne 30—Après “comtés” insérez “ou *Ridings* ou collèges électoraux.”

Page 1, ligne 44—Retranchez depuis “*Canada*” jusqu'à “Tous” dans la 2e page
et la 10e ligne.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable *M. Patton*, secondé par l'honorable *M. Dickson*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855, et pour ériger *St. Lambert* en une municipalité séparée,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Brantford* et du *Sud-Ouest*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “Acte pour incorporer la Banque de *Brantford*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie canadienne de prêt et de placement et lui "accorder certains pouvoirs," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Boulton* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la construction d'un aqueduc dans le village de *Terrebonne*."

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender les actes qui pourvoient à la séparation du comté de *Peel* du comté de *York*."

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Harmannus Smith*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport à ce bill.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un court débat,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a passé dans la négative.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du mémoire présenté par les directeurs, de la part de l'Assemblée Législative, à la conférence qui a eu lieu au sujet des règles relatives aux bills privés.

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que la Chambre se mette maintenant en comité des privilèges afin de prendre en considération le sujet du dit mémoire.

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité des privilèges.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable Orateur a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait acquiescé à une certaine résolution, et l'avait chargé de la soumettre pour être adoptée par la Chambre.

Laquelle dite résolution a été alors lue par le greffier comme suit :—

Résolu, Que le message de l'Assemblée Législative en date du 28 du courant, demandant une conférence avec cette Chambre au sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but de rendre ces règles uniformes pour les deux Chambres ; et aussi le mémoire remis aux directeurs, de la part de l'Assemblée Législative, à la conférence qui a eu lieu samedi, le 30 du courant, soient référés à la considération du comité spécial chargé le 19e jour de mars dernier, d'examiner les règles de cette honorable Chambre, et de faire rapport des changements et modifications que l'expérience a pu suggérer être nécessaires et convenables.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour légaliser certains procédés de la municipalité de *St. Norbert d'Arthabaska*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince, Knowlton* et *Dessaulles*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du canal à navires de *St. Clair, Chatham* et *Rondeau*," a été lu la "seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince, J. Morris, Moore* et de *LaTerrière*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Eastwood* et *Berlin*."

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince, deBlaquière, Ross, Dickson* et *Goodhue*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser *G. S. Wilkes* à construire une Dame sur la *Grande Rivière*," à *Holme-dale*."

L'honorable *M. J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable *M. Gordon*,
Que l'on se dispense des quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Alors l'honorable *M. Boulton* a proposé, secondé par l'honorable *M. Gordon*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *J. Morris*, *Dickson*, *Seymour*, *Ferrie* et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les ordonnances relatives aux voitures à patins."

Sur motion de l'honorable *M. Dessarilles*, secondé par l'honorable *M. Masson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour constituer le recteur et les marguilliers de la paroisse de *Québec* corporation pour la régie de l'asile *Finlay* à *Québec*."

L'honorable *M. Walker* a proposé, secondé par l'honorable *M. de Blaquière*,
Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Alors l'honorable *M. Walker* a proposé, secondé par l'honorable *M. de Blaquière*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant alors mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Walker*, *Boulton* et *Knowlton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier pour rapporter le bill

intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du *Canada* de navigation à vapeur du nord-ouest."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour amender " l'acte pour transporter à la cité de *Toronto* certains lots d'eau, avec pouvoir à la dite cité de construire une " esplanade," et pour autoriser la dite cité à établir la ligne du grand tronc de " chemin de fer et d'autres voies ferrées le long du front de la dite cité," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif à chacun de ces dits bills, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : " Acte pour amender et étendre la charte de la compagnie du chemin de fer de " *Brockville Ottawa*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser l'assèchement du lac *Wawanosh*, dans le township de " *Sarnia*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser le conseil municipal provisoire du comté de *Bruce* à prendre " des actions dans certains chemins de fer," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du pont international," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*," auquel elle demande

le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : Acte pour amender les divers actes pour remédier aux abus préjudiciables "à l'agriculture," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la Compagnie d'exploitation des mines de *Joliette*," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Mills* il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser les comtés-unis pour des fins Municipales à effectuer des améliorations, indépendamment les uns des autres, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour changer les limites du township d'*Halifax* et de la paroisse de " *St. Norbert d'Artabaska*," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, en deux "municipalités séparées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *London* et du lac *Huron*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Goodhue*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour permettre au conseil de cité de la cité de *London*, de vendre et transporter certain terrain dans la cité de *London*, appelé *Potters' Field*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Goodhue*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour l'incorporation du barreau du *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois

Sur motion de l'honorable M. *Panet* secondé par l'honorable M. *Duchesnay*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un Bill intitulé : "Acte pour transporter certaines réserves de chemin dans le township de *Whitby*, à *Thomas N. Gibbs*, écuyer," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser la cité d'*Hamilton* à négocier un emprunt de cent mille louis," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Harmanus Smith*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Strathroy et Port Frank*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative, par son greffier avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Fort Erié*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été

Ordonné, Que l'honorable M. *de Beaujeu* soit ajouté au comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte d'incorporation de la cité de *St. Hyacinthe*,” et que l'honorable M. *Hollis Smith* soit dispensé d'assister davantage au dit comité.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knob-ton*, il a été

Ordonné, Que le temps limité pour recevoir les pétitions pour les bills privés soit prolongé d'hui à huit jours.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera demain, elle s'ajourne à jeudi prochain, à onze heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence,

L'honorable Orateur a déclaré la Chambre continuée à demain à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 3 Juin, 1857.

Les Membres assemblés ont été:—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
GORDON,
FERRIER,
BOURRET,

Les honorables MM.

PANET,
SEYMOUR,
PERRY.
CARTIER,
SMITH, HARRANNUS
RENAUD,
DE LATERRIÈRE,
DESSAULLES,
PATTON,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les honorables MM. *J Morris, Armstrong et Moore* sont entrés.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Patton*,—de la municipalité du village d'*Oshawa*.

Par l'honorable M. *Goodhue*—d'*Eliza Léonard*, directeur et actionnaire dans la compagnie du chemin de fer de *London et Port Stanley*—de la chambre de commerce de la cité de *London*—et de *Robert Craik*, et autres, du comté de *Middlesex*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *Richard Smith* et autres, du township de *Woodhouse*—et du maire et du conseil de la cité de *Schenectady*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues:—

De *D. S. Ramsay* et autres, propriétaires de fiefs et de seigneuries dans le *Bas-Canada*, demandant des modifications à l'acte seigneurial de 1856.

Des préfets de *Woodhouse, Norwich Nord, Norwich Sud et Woodstock*, demandant que le bill pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du sud ne devienne pas loi.

De *Frédéric John Cheshire*, de *Toronto*, demandant que ses pétitions soient

imprimées, et que le bill pour pourvoir à la civilisation des sauvages, soit considéré de nouveau.

De *John Harbour* et autres du bassin de *Gaspé* et des environs, demandant qu'il soit adopté des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche.

De la municipalité du township d'*Enniskillen*, demandant l'établissement d'un asile pour les aliénés dans la cité de *London*.

De la municipalité de *Dereham*, demandant qu'il soit adopté des mesures pour donner effet à la recommandation de l'Assemblée Législative dans la vue d'amender la sentence d'exil prononcée contre *R. F. Gourlay*, dans l'année 1819.

Sur motion de l'honorable *M. Moore*, secondé par l'honorable *M. Ferrie*, il a été

Ordonné, Que l'honorable *M. Seymour* soit ajouté au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable *M. Dessaulles*, secondé par l'honorable *M. Armstrong*, il a été

Ordonné, Que l'honorable *M. Renaud* soit ajouté au comité spécial auquel a été référé le Bill intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la compagnie de navigation de *Sallaberry* de *Montreal*," et que l'honorable *M. Masson* soit dispensé d'assister davantage au dit comité.

L'honorable *M. Putton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour abolir les droits de primogéniture, et venir en aide aux personnes qui héritent des propriétés foncières de personnes qui meurent sans faire de testament, dans certains cas, dans le *Haut-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. Walker*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour constituer le recteur et les marguilliers de la paroisse de *Québec* une corporation pour la régie de l'asile *Finlay* à *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné. Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Les honorables *M. Ross* et *Vankoughnet* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : " Acte pour la construction d'un aqueduc dans la cité d'*Hamilton*"" a été tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour modifier et amender l'Acte relatif au chemin de fer de *Galt et Guelph*, et pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Preston et Berlin*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives à la célébration des mariages dant le *Haut-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les lois municipales du *Haut-Canada* relatives à l'incorporation de villages," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Lgislatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable *M. Dickson* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour encourager et répandre la pratique de la vaccination," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Prince*, secondé par l'honorable *M. Patton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender les lois des bureaux de poste en cette province."

L'honorable *M. Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable *M. Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,
Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Ferrier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, lignes 24 et 25.—Après “semi-mensuel”, insérez “ou mensuel.”

Page 1, ligne 30.—Après “l'éducation”, insérez “religieuse et à l'éducation.”

Page 3, ligne 9.—Après “encourues” insérez “clause A.”

Clause A.

“Le présent acte deviendra en force le et à compter du premier jour du mois d'août prochain.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: “Acte pour incorporer la compagnie du pont de l'Isle de *Toronto*.”

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,
Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport au dit bill.

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*.

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Vankoughnet, Dickson, Seymour* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les honorables MM. *Duchesnay* et de *Beaujeu* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour expliquer et amender les actes du fonds consolidé d'emprunt municipal," a été lu la seconde fois. Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Ferrie* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la codification des lois du *Bas-Canada* qui se rapportent aux matières civiles et à la "procédure," a été lu la seconde fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bourret*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Hamilton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour expliquer un acte intitulé : "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie "du chemin de fer d'*Hamilton* et *Toronto*."

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que l'on se dispense de la cinquante-septième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Patton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince, Dickson, Mills* et *Patton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les ordonnances relatives aux voitures à patins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Armstrong, Bourret, Panet, Cartier* et de *LaTerrière*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *J. Morris, Hamilton, de Blaquièrre, Boulton* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser le conseil municipal provisoire du comté de *Bruce* à prendre des actions dans certains chemins de fer."

L'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Patton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Patton, Prince, Armstrong, Boulton* et *Dickson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la

“compagnie du pont international,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince, Dickson, J. Morris, Fergusson* et *Dessaules*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de “Compagnie d'exploitation des mines de *Joliette*.”

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*,

Que l'on se dispense des quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Renaud* et *Dessaules*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour autoriser les comtés-unis pour des fins municipales à effectuer des améliorations indépendamment les uns des autres,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Ross* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “Acte pour changer les limites du township d'*Halifax* et de la paroisse de *St. Norbert d'Arthabaska*.”

Sur motion de l'honorable M. *Dessaules*, secondé par l'honorable M. *Renaud*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “Acte pour diviser le township de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, en deux municipalités séparées,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Ross* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *J. Morris* a présenté une pétition de *George Brown* et autres,

de *Toronto*, demandant que le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie
" du chemin de fer de *London* et du lac *Huron*," ne devienne pas loi,

La dite pétition a été lue par le greffier.

Ordonné, Que la dite pétition reste sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour
" incorporer la compagnie du chemin de fer de *London* et du lac *Huron*."

L'honorable M. *Goodhue* a proposé, secondé par l'honorable M. *Panet*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre en autant
qu'elle a rapport au dit bill.

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affir-
mative.

Alors l'honorable M. *Goodhue* a proposé, secondé par l'honorable M. *Panet*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affir-
mative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables
MM. *Goodhue*, *Dickson*, *Mills*, *Boulton* et *J. Morris*, qui s'assembleront et
s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *de Blaquière*, du comité spécial chargé le 19^e jour de mars
dernier, d'examiner les règles de cette Honorable Chambre, et de faire rapport des
changements et modifications que l'expérience a pu suggérer, et auquel a été aussi
référé le message de l'Assemblée Législative, en date du 28 du courant, demandant
une conférence avec cette Chambre au sujet des règles relatives aux bills privés,
dans le but de rendre ces règles uniformes pour les deux Chambres ; et aussi le
mémoire remis aux directeurs, de la part de l'Assemblée Législative, à la conférence
qui a eu lieu samedi, le 30 du courant, a présenté son rapport.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité, 3 juin, 1857.

Le comité spécial chargé le dix-neuvième jour de mars dernier, d'examiner les
règles de votre Honorable Chambre, et de faire rapport des changements et mo-
difications que l'expérience a pu suggérer, et auquel a été référé hier pour sa
considération et son rapport, le message de l'Assemblée Législative, en date du
vingt-huitième jour du mois dernier, demandant une conférence avec cette
Chambre au sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but de rendre ces
ègles uniformes pour les deux Chambres ; ainsi que le mémoire] remis aux direc-

teurs nommés par cette Chambre par les directeurs de l'Assemblée Législative, à la conférence qui a eu lieu samedi, le trentième jour du mois dernier, a, en obéissance à vos ordres, pris les dits message et mémoire en considération, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

Votre comité est d'opinion qu'il est désirable de réunir les règles que contient le dit mémoire à celles de votre Honorable Chambre qui ont rapport à tels bills ; mais votre comité croit qu'il est indispensable, pour la protection des droits des particuliers, d'exiger que publication de l'avis de tels bills continue d'être donnée dans le *Canada Gazette*, comme ci-devant.

Votre comité est aussi d'opinion que les parties qui demandent l'intervention de la Législature dans toute affaire privée ou locale, devraient être tenues de produire entre les mains du greffier de cette Chambre la preuve qu'elles se sont conformées aux règles et ordres permanents à cet égard, et qu'à défaut de produire la dite preuve, le greffier soit autorisé à faire rapport à l'égard de tel bill " que les règles n'ont pas été observées."

Ci-jointe est une copie du dit mémoire modifié et formulé de manière à pouvoir servir de projet d'ordre permanent de votre honorable Chambre, conformément aux suggestions susdites ; si votre Chambre les adopte, votre comité recommande que tel ordre permanent soit imprimé, et que copie en soit transmise par le greffier au préfet, maire ou *Reeve* de tout conseil municipal et municipalité dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, afin de rendre par là les dites règles notoires par toute la province, de même que par la publication ordinaire dans la gazette officielle.

Le tout respectueusement soumis.

P. B. DE BLAQUIERE,

Président.

Toutes demandes de bills privés ou locaux pour octroyer à toutes personnes aucuns droits ou privilèges exclusifs et spéciaux, ou permettre aucune matière ou chose dont l'opération pourrait affecter les droits ou la propriété d'autres personnes, ou pour faire aucun amendement de semblable nature à aucun acte antérieur, exigera la publication de l'avis suivant, savoir :—

Dans le Haut-Canada.—Un avis inséré dans la gazette officielle et dans un journal publié dans le comté ou union de comtés intéressés, (ou s'il ne s'y trouve pas de journal, alors dans un journal publié dans le comté le plus voisin où il s'en publie un.)

Dans le Bas-Canada.—Un avis inséré dans la gazette officielle en langues française et anglaise, et dans un journal en langue anglaise et dans un journal en langue française, publiés dans le district intéressé, ou dans les deux langues, s'il n'y a qu'un seul journal ; ou s'il n'y en a pas de publié, alors (dans les deux langues) dans la gazette officielle et dans un journal publié dans un district voisin.

Tels avis seront publiés, dans tous les cas, pendant au moins deux mois, dans l'intervalle qui s'écoulera entre la clôture de la session précédente, et la prise en considération de la pétition.

Avant qu'aucune pétition demandant la permission d'introduire un bill privé pour ériger un pont de péage, ne soit présentée à cette Chambre, la ou les personnes qui se proposeront de demander tel bill, devront, en même temps et de la même manière qu'elles donneront l'avis requis par la règle précédente, donner avis par écrit du taux des péages qu'elles prétendent imposer, de l'étendue du privilège qu'elles veulent obtenir, de l'élévation des arches, de l'espace entre les culées ou piliers, réservé pour le passage des bâtiments et radeaux, faisant aussi mention si elles se proposent ou non de bâtir un pont levis, et spécifiant quelles en seront les dimensions. L'honoraire payable à la seconde lecture d'un bill privé ou local, sera payé à la Chambre où tel bill aura originé, mais le coût de l'impression de tel bill sera payé dans les deux Chambres.

Lorsqu'un bill privé ou local pour lequel avis public doit être donné dans un journal du lieu, sera lu pour la seconde fois dans l'une ou l'autre Chambre, il sera donné avis de telle seconde lecture au greffier de l'autre Chambre, et avis que telle seconde lecture a eu lieu sera aussi immédiatement affiché dans les corridors des deux Chambres, et l'affiche de tel avis suffira pour se conformer aux règles des deux Chambres, qui exigent qu'avis soit affiché dans les corridors.

Les personnes qui demanderont l'intervention de la Législature dans aucune matière privée ou locale devront produire au greffier de cette Chambre la preuve qu'elles se sont conformées aux règles et ordres permanents d'icelle; et à défaut de la production de telle preuve comme susdit, le greffier pourra faire rapport au sujet de tel bill que les règles et ordres permanents n'ont pas été observés.

Alors l'honorable *M. de Blaquièrre* a proposé, secondé par l'honorable *M. Moore*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain, qu'il soit le premier item sur les ordres du jour, et que dans l'intervalle le dit rapport soit imprimé pour l'usage des Membres.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour permettre au conseil de cité de la cité de *London*, de vendre et transporter certain terrain dans la cité de *London*, appelé *Potter's Field*."

L'honorable *M. Goodhue* a proposé, secondé par l'honorable *M. Boulton*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Goodhue* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Goodhue*, *Seymour* et *Dickson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte
" pour l'incorporation du barreau du *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Panet*, *Armstrong* et *Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour
" transporter certaines réserves de chemin dans le township de *Whitby*, à *Thomas*
" *N. Gibbs*, écuyer."

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bourret*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre en autant
qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans
l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bourret*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton*, *J. Morris* et *Seymour*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé . " Acte pour
" autoriser la cité d'*Hamilton* à négocier un emprunt de cent mille louis."

L'honorable M. *Fergusson* a proposé, secondé par l'honorable M. *deBlaquière*,

Que l'on se dispense des quarante-neuvième et cinquante-septième règles de
cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Fergusson* a proposé, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Fergusson*, *Mills*, *J. Morris* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Fort Erié*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Dickson*, *Harmannus Smith*, *Hamilton*, et *J. Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie canadienne de prêt et de placement, et lui accorder certains pouvoirs," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour permettre aux propriétaires de la commune des isles du *Moine* et des *Barques* de faire des règlements pour le meilleur gouvernement de la commune des dites isles," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Alors l'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *Renaud*,

Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour remettre en force et amender un certain acte passé dans la seizième année du règne de Sa Majesté, et intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Port Whitby* et du lac *Huron*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Armstrong* du comité spécial, auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour faire de plus amples dispositions pour l'incorporation de la Ville des *Trois-Rivières*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant regu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 25—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 1, ligne 33—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 1, ligne 34—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 2, ligne 1—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 2, ligne 12—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 2, ligne 20—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 2, ligne 25—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 2, ligne 39—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 2, ligne 41—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 2, ligne 42—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 2, ligne 44—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 2, ligne 45—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 2, ligne 46—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 3, ligne 1—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 3, ligne 4—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 3, ligne 5—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 3, ligne 8—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

Page 3, ligne 11—Retranchez "Ville" et insérez "Cité."

- Page 3, ligne 17—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 3, ligne 18—Retranchez “ Vill.” et insérez “ Cité.”
- Page 3, ligne 25—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 3, ligne 26—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 3, ligne 28—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 3, ligne 30—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 3, ligne 32—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 3, ligne 33—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 3, ligne 37—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 3, ligne 45—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 3, ligne 47—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 3, ligne 48—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 4, ligne 2—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 4, ligne 9—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 4, ligne 14—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 4, ligne 17—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 4, ligne 36—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 4, ligne 41—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.” et après
“ aussi ” insérez “ par affiches.”
- Page 4, ligne 43—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 4, ligne 50—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 5, ligne 2—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 5, ligne 10—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 5, ligne 15—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 5, ligne 18—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”
- Page 6, ligne 33—Retranchez “ Ville ” et insérez “ Cité.”

- Page 7, ligne 12—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 7, ligne 17—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 7, ligne 22—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 7, ligne 36—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 8, ligne 21—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 8, ligne 23—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 8, ligne 27—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 8, ligne 37—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 8, ligne 39—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 9, ligne 1—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 9, ligne 17—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 12, ligne 28—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 13, ligne 27—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 13, ligne 31—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 13, ligne 32—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 13, ligne 35—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 13, ligne 39—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 13, ligne 40—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 13, ligne 44—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 13, ligne 45—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 13, ligne 47—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 14, ligne 19—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 14, ligne 32—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 14, ligne 34—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 14, ligne 47—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 14, ligne 49—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 15, ligne 2—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 15, ligne 6—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 15, ligne 7—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 15, ligne 12—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 15, ligne 19—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 15, ligne 20—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 15, ligne 31—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 15, ligne 38—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 15, ligne 48—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 16, ligne 2—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 16, ligne 7—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 16, ligne 35—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 16, ligne 37—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 17, ligne 4—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 17, ligne 8—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 17, ligne 12—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 17, ligne 17—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 17, ligne 26—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 17, ligne 31—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 17, ligne 41—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 18, ligne 2—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 18, ligne 12—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 18, ligne 36—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 18, ligne 37—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 18, ligne 40—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 19, ligne 21—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 19, ligne 22—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Page 19, ligne 28—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

- Page 19, ligne 30—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 19, ligne 35—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 19, ligne 38—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 19, ligne 40—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 19, ligne 42—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 20, ligne 3—Retranchez “ Catholiques.”
- Page 20, ligne 4—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 20, ligne 6—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 20, ligne 10—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 20, ligne 15—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 20, ligne 25—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 20, ligne 36—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 20, ligne 38—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 20, ligne 40—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 20, ligne 43—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 20, ligne 44—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 20, ligne 45—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 20, ligne 46—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 21, ligne 10—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 21, ligne 12—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 21, ligne 20—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 21, ligne 28—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 21, ligne 30—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 21, ligne 34—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 21, ligne 39—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 21, ligne 47—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 22, ligne 2—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

- Page 22, ligne 10—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 22, ligne 17—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 22, ligne 23—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 22, ligne 36—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 23, ligne 2—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 23, ligne 3—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 23, ligne 10—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 23, ligne 12—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 23, ligne 16—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 23, ligne 20—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 23, ligne 24—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 23, ligne 31—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 23, ligne 36—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 23, ligne 40—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 23, ligne 43—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 24, ligne 21—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 24, ligne 37—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 24, ligne 46—Retranchez “ Ville” où ce mot se rencontre les
première et deuxième fois et insérez “ Cité.”
- Page 25, ligne 6—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 25, ligne 8—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 25, ligne 20—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 25, ligne 24—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 25, ligne 44—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 26, ligne 4—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 26, ligne 9—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 26, ligne 21—Retranchez “ Ville.” et insérez “ Cité.”
- Page 26, ligne 26—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

- Page 26, ligne 31—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 26, ligne 33—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 26, ligne 36—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 27, ligne 21—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 27, ligne 28—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 28, ligne 2—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 28, ligne 19—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 28, ligne 22—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 28, ligne 36—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 28, ligne 38—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 28, ligne 42—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 29, ligne 11—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 29, ligne 20—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 29, ligne 35—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 29, ligne 36—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 30, ligne 13—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 30, ligne 17—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 31, ligne 14—Après “ Acte” insérez “ou par aucun règlement ou
“ ordre du dit conseil.”

DANS LA CEDULE DU BILL.

- Page 31, ligne 30—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 32, ligne 2—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 32, ligne 3—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 32, ligne 5—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”
- Page 32, ligne 26—Retranchez “ Ville” et insérez “ Cité.”

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Dessaltes* il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à onze heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 4 Juin, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
GOODHUE,
WIDMER,
FERRIER,
BOULTON,
BOURRET,
DE BEAUJEU,

Les honorables MM.

MILLS,
PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
CARTIER,
DICKSON,
DESSAULLES,
PATTON,
PRINCE.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Duchesnay* est entré.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *deBlaquière*—de *Joseph Beaupré*, de la cité de *Montréal*, huissier.

Par l'honorable M. *Goodhue*—de la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*.

Par l'honorable M. *Patton*—de *Fennings Taylor*, greffier assistant et maître en chancellerie.

Par l'honorable M. *Duchesnay*—de *John Dillon* et autres, du township de *Frampton*.

L'honorable M. *Renaud* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Henry Airth*, de la part des habitants du comté de *Renfrew*, réunis en assemblée publique, demandant une allocation pour construire une école de grammaire dans le village de *Renfrew*.

Des préfets et des députés préfets du township de *Toronto*, *Gore de Toronto* et

d'*Albion*, dans le comté de *Peel*, demandant que le dit comté ne soit pas séparé du comté d'*York*.

De la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau de *Toronto*, demandant qu'il ne soit pas procédé à la considération ultérieure du bill pour autoriser la construction d'un aqueduc dans la cité de *Toronto* pour les raisons y mentionnées.

De *Thomas Wilkinson* et autres, du township de *Whitby*, demandant que le dit township soit divisé en deux municipalités séparées.

L'honorable M. de *LaTerrière* est entré.

L'honorable M. J. *Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender et étendre la charte de la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et d'*Ottawa*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser le conseil municipal provisoire du comté de *Bruce*, à prendre des actions dans certains chemins de fer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Goodhue*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour permettre au conseil de la cité de *London* de vendre et transporter certain terrain dans la cité de *London* appelé *Potters Field*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser les comtés-unis pour des fins municipales à effectuer des améliorations indépendamment les uns des autres," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "compagnie d'exploitation des mines de *Joliette*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Panet*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour l'incorporation du barreau du *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du canal à navires de *St. Clair, Chatham* et "*Rondeau*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer d'*Eastwood* et *Berlin*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour légaliser certains procédés de la municipalité de *St. Norbert d'Arthabaska*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin d'*Iberville, Brome, Shefford* et *Missisquoi*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Les honorables MM. *Gordon, J. Morris, Vankoughnet, Hamilton, Walker* et *Harmannus Smith* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la cité de *Toronto* à construire un aqueduc et à prélever une taxe sur l'eau," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour abolir les droits de primogéniture, et pour venir en aide aux personnes qui héritent des propriétés foncières de personnes qui meurent sans faire de testament, dans certains cas, dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour constituer le recteur et marguilliers de la paroisse de Québec une corporation pour la régie de l'asile *Finlay à Québec*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les lois des bureaux de poste de cette province," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour expliquer et amender les actes du fonds consolidé d'emprunt municipal," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la codification des lois du *Bas-Canada*, qui se rapportent aux matières civiles et à la procédure," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour encourager et répandre la pratique de la vaccination," a été lu la troisième fois.

Alors sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Widmer*,

Un amendement a été fait au dit bill.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du rapport du comité spécial chargé le 19^e jour de mars dernier, d'examiner les règles de cette honorable Chambre, et de faire rapport des changements et modifications que l'expérience a pu suggérer être nécessaires et convenables ; et auquel a aussi été référé le message de l'Assemblée Législative en date du 28 du mois dernier, demandant une conférence avec cette Chambre au sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but de rendre ces règles uniformes, pour les deux Chambres ; et aussi le mémoire remis aux directeurs, de la part de cette Chambre par les directeurs de l'Assemblée Législative, à la conférence qui a eu lieu samedi, le 30 du mois dernier.

Et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier.

L'honorable M. de *Blaquière*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*, Que le dit rapport soit maintenant adopté.

Après des débats,

L'honorable M. de *Blaquière* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit rapport ne soit pas maintenant adopté, mais qu'il soit référé de nouveau au même comité spécial pour considération ultérieure.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser l'assèchement du lac *Wawanosh*, dans le township de *Sarnia*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *J. Morris*, *Prince*, *Fergusson*, *Goodhue* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: Acte pour "amender les actes de judicature du *Bas-Canada*."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bourret*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après un long débat,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bourret*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill mentionné en dernier lieu,

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Seymour* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Strathroy* et *Port Frank*."

L'honorable M. *Goodhue* a proposé, secondé par l'honorable M. *Seymour*,

Que la pétition de la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*, présentée ce jour, et demandant que le dit bill ne devienne pas loi, soit maintenant lue.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La dite pétition a été alors lue par le greffier.

Alors l'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Desaulles*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill.

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *J. Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Desaulles*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *J. Morris*, *Hamilton*, *Dickson*, *Perry*, *Patton*, *Goodhue* et *Mills*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir,

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour changer les limites du township d'*Halifax*, et de la paroisse de *St. Norbert d'Arthabaska*."

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour permettre aux propriétaires de la commune des isles du *Moine* et des *Barques*, de faire des règlements pour le meilleur gouvernement de la commune des dites isles."

L'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit bill.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Bourret,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Renaud,</i>
<i>de Beaujeu,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet—19.</i>
<i>Duchesnay,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Perry,</i>	

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Seymour.—6.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fergusson,</i>		

Ainsi elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Dessaulles*, *Panet*, *Ferrier*, *Bourret* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour remettre en force et amender un certain acte passé dans la seizième année du règne de Sa

“ Majesté, et intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer
 “ de *Port Whitby* et du lac *Huron*, a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables
 MM. *Patton*, *Dickson*, *Seymour*, *J. Morris* et *Prince*, qui s'assembleront et s'a-
 journeront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération des
 amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : “ Acte pour faire de
 “ plus amples dispositions pour l'incorporation de la Ville des *Trois-Rivières*, et
 Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de
 concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Dickson*,
 il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel
 qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé :
 “ Acte pour transporter certaines réserves de chemin dans le township de *Whitby*,
 “ à *Thomas N. Gibbs*, écuyer” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en
 entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Dessaulles*, du comité spécial auquel a été référé le bill in-
 titulé : “ Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la compagnie
 “ de navigation de *Salaberry* et *Montréal*,” a fait rapport qu'il avait examiné le
 dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans
 amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *de Blaquièrre*, du comité spécial chargé le 19e jour de mars
 dernier, d'examiner les règles de cette honorable Chambre, et de faire rapport des
 changements et modifications que l'expérience a pu suggérer être nécessaires et
 convenables ; et auquel a été aussi référé le message de l'Assemblée Législative,
 en date du 28 du mois dernier, demandant une conférence avec cette Chambre,
 au sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but de rendre ces règles
 uniformes pour les deux Chambres ; et aussi le mémoire remis aux directeurs de la
 part de cette Chambre par les directeurs de l'Assemblée Législative, à la confé-
 rence qui a eu lieu samedi, le 30 du mois dernier, et auquel a été référé de nou-
 veau son rapport pour être considéré ultérieurement, a présenté un nouveau
 rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit.

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de Comité, 4 juin, 1857.

Le comité spécial chargé le dix-neuvième jour de mars dernier, d'examiner les règles de votre honorable Chambre, et de faire rapport des changements et modifications que l'expérience a pu suggérer, et auquel ont été ce jour référés de nouveau pour sa considération ultérieure, son rapport en date d'hier, sur le renvoi qui lui a été fait le jour précédent du message de l'Assemblée Législative, en date du vingt-huitième jour du mois dernier, demandant une conférence avec cette Chambre au sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but de rendre ces règles uniformes pour les deux Chambres, ainsi que le mémoire remis aux directeurs nommés par cette Chambre par les directeurs de l'Assemblée Législative, à la conférence qui a eu lieu samedi le treizième jour du mois dernier, a, en obéissance à vos ordres, pris de nouveau le dit rapport en considération, et a maintenant l'honneur de recommander que les amendements suivants soient faits au mémoire imprimé conjointement avec le dit rapport, savoir :

Lignes 16 et 17.—Retranchez “prise en considération” et insérez “ présentation.”

Ligne 28.—Retranchez depuis “Chambre” jusqu'à “Les” dans la 35e ligne.

Lignes 38 et 39.—Retranchez depuis “rapport” jusqu'à “que” et insérez “à ce
“sujet” et retranchez “dites” dans la même ligne.

Ligne 40.—Après “observés” insérez “Que les règles précédentes soient publiées
“hebdomadairement dans les deux langues, dans la gazette
“officielle, sous la signature du greffier de cette Chambre,
“pendant chaque vacance du parlement.”

Le tout respectueusement soumis, ainsi que copie du dit mémoire tel que proposé d'être amendé.

P. B. DEBLAQUIERE,

Président.

Que toute demande de bills privés ou locaux pour octroyer à toutes personnes aucuns droits ou privilèges exclusifs ou particuliers quelconques, ou pour faire aucune chose dont l'opération affecterait les droits ou la propriété d'autres parties, ou pour faire aucun amendement de la même nature à aucun acte antérieur,— exigera la publication de l'avis suivant, savoir :—

Dans le Haut-Canada—Un avis inséré dans la gazette officielle, et dans un papier nouvelles publié dans le comté, ou union de comtés, intéressés, ou s'il n'y est point publié de papier, alors dans un papier-nouvelles du comté le plus voisin dans lequel un papier-nouvelles se publie.

Dans le Bas-Canada—Un avis inséré dans la gazette officielle, en langues anglaise et française, et dans un papier-nouvelles en langue anglaise, et dans un papier nouvelles en langue française, dans le district intéressé, ou dans les deux langues, s'il n'y a qu'un papier nouvelles : ou s'il n'y a pas de papier publié dans ce district, alors (dans les deux langues) dans la gazette officielle et dans un papier publié dans un district adjacent.

Le dit avis sera continué dans chaque cas pendant au moins deux mois, durant l'intervalle du temps qui s'écoulera entre la clôture de la session précédente et la présentation de la pétition.

Qu'avant de présenter à cette Chambre aucune pétition pour obtenir la permission d'introduire un bill privé pour ériger un pont de péage, la personne ou les personnes qui se proposeront de demander tel bill, en donnant l'avis ordonné par la règle précédente, donneront aussi, en même temps et de la même manière, un avis par écrit, indiquant les taux qu'elles se proposent de demander, l'étendue du privilège, l'élévation des arches, l'espace entre les culées ou piliers, réservé pour le passage des radeaux et bâtiments, et mentionnant aussi si elles se proposent ou non de bâtir un pont-levis, et les dimensions de tel pont-levis.

Que l'honoraire payable à la seconde lecture de tout bill privé ou local, sera payé seulement dans la Chambre où tel bill aura originé, mais les frais d'impression de tel bill seront payés dans chaque Chambre.

Qu'il sera du devoir des parties demandant l'intervention de la législature dans toute matière privée ou locale, de déposer chez le greffier de cette Chambre la preuve constatant qu'elles se sont conformées aux règles et ordres permanents des dites Chambres : et qu'à défaut de telle preuve ainsi fournie comme susdit, le greffier pourra faire rapport à ce sujet " que les règles et ordres permanents n'ont " pas été observés."

Que les règles précédentes soient publiées hebdomadairement, dans les deux langues dans la gazette officielle, sous la signature du greffier de cette Chambre, pendant chaque vacance du parlement.

Le dit rapport étant lu de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été Ordonné, Qu'il soit adopté.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Qu'il soit demandé une autre conférence avec l'Assemblée Législative sur le sujet de la dernière conférence.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et demande une nouvelle conférence avec cette Chambre, au sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but de rendre ces règles uniformes pour les deux Chambres, et que les directeurs de la part de cette Chambre seront les honorables

MM. *Moore* et *Patton*, qui rencontreront le nombre des directeurs de la part de l'Assemblée Législative, requis par l'usage parlementaire, demain, à trois heures-et-demie de l'après midi, dans la salle des conférences de cette Chambre.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé "Acte pour incorporer la compagnie du pont de l'isle de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'honorable M. *Dessaulles*, du comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement a présenté son troisième rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

Les Membres du Conseil Législatif formant partie du comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement, ont l'honneur de présenter leur troisième rapport :

Le révérend *J. B. Ferland* et *G. B. Faribault*, écuyer, ont fait demande au comité d'une allocation de £350, dans le but d'obtenir 6,000 pages de manuscrits sur les affaires du *Canada*, du département des archives du ministre de la marine française, en sus de la série de documents qui en ont déjà été obtenus. La bibliothèque possède déjà 23 volumes de ces documents, qui s'étendent de l'année 1637 à 1730 ; mais il a été représenté à votre comité que l'on pourrait avantageusement faire, pour servir de complément à la première série, un nouveau choix de documents relatifs à l'histoire, la jurisprudence et l'administration civile de la *Nouvelle France*, depuis 1730 à 1760. Le comité est d'avis qu'il est très désirable de rendre aussi complète que possible la collection des manuscrits relatifs à l'histoire des premiers temps du *Canada*, et votre comité est entré en correspondance avec le révérend M. *Ferland*, dans le but d'obtenir son aide pour réaliser l'objet en question.

Le comité a reçu de M. *Gould*, l'éminent ornithologue, le prospectus accompagné d'échantillons de gravures, de ses œuvres magnifiques sur les oiseaux de *l'Europe*, de *l'Asie*, de *l'Australie*, ainsi que les monographies de certaines espèces qui se rencontrent d'ordinaire en *Amérique*, et votre comité a souscrit avec beaucoup de plaisir à toute la série de ces publications. Il a autorisé les bibliothécaires d'entrer en arrangements avec M. *Gould*, conformément à la détermination prise à ce sujet.

L'honorable *P. H. Moore* a soumis au comité le compte des dépenses et déboursés qu'il a encourus dans l'accomplissement de la mission dont l'avait chargé la Législature auprès des gouvernements des *Etats-Unis*, relativement à la bibliothèque provinciale. Il appert qu'il est entré en fonctions le 10 de juin dernier, et qu'il y a été retenu, à l'exception de quelques semaines, jusqu'au 8 de février de la présente année. Le mémoire des déboursés encourus dans l'accomplissement de sa mission s'élève à £487 ; mais sur la représentation qui a été faite à votre comité que les dépenses incidentes encourues par ce monsieur excèdent de beaucoup cette somme, il a été unanime (à l'exception de l'Orateur de l'Assemblée Législative) à recommander qu'une somme additionnelle de £125 soit accordée à *M. Moore*, en liquidation finale de toutes réclamations ; laquelle somme devra être prise par égales moitiés à même les fonds des dépenses contingentes des deux Chambres.

L'Orateur de l'Assemblée Législative désire néanmoins faire enrégistrer son dissentiment à la dite recommandation, en autant qu'il est d'opinion qu'il ne devrait être alloué aucune autre somme à *M. Moore*, en sus du montant que ce monsieur a lui-même déclaré être celui des dépenses qu'il a encourues au sujet de sa mission.

Le comité a souscrit à deux cents exemplaires de la carte du territoire du *Nord-Ouest*, qui a été dernièrement dressée d'après les instructions du département des terres de la couronne, et a donné instructions d'en faire parvenir des exemplaires aux différents états et provinces avec lesquels des échanges pourront être faits.

Le comité a donné aussi instruction de faire l'achat de deux cents exemplaires d'un ouvrage du révérend Père *Martin*, sur certaines antiquités et restes des sauvages, trouvés par les missionnaires français dans l'intérieur du pays. Le coût de ce dernier achat ne s'élèvera guère qu'à £50.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
2 juin, 1857.

Sur motion de l'honorable *M. Dessaulles*, secondé par l'honorable *M. de Beaujeu*, il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable *M. Prince* a proposé, secondé par l'honorable *M. Patton*,
Que les pétitions de *Frederick, John Cheshire*, soient référées à un comité spécial composé des honorables *MM. Goodhue, Fergusson, J. Morris, de LaTerrière, Armstrong, Dessaulles* et du moteur-

Après des débats,

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

Après de nouveaux débats sur la motion précédente,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender et consolider les lois relatives à l'organisation des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

- Page 1, ligne 26.—Après "louis" insérez "et qu'elles auront signé une déclaration en la forme indiquée dans la cédule A, annexée au présent acte.
- Page 2, ligne 18.—Après "comté" insérez "au chef-lieu où il n'y a qu'une seule société, et à l'endroit le plus fréquenté dans les limites territoriales où il y a deux sociétés."
- Page 2, ligne 24.—Après "comté" insérez "pourvu toujours que dans les comtés dans lesquels il n'y aura qu'une seule société d'agriculture en opération, à l'époque de la passation du présent acte, et organisée avant le dix-neuvième jour de juin, mil huit cent cinquante-six, il sera et pourra être loisible à la société d'agriculture de tel comté de se réorganiser en vertu du présent acte, en par le président ou le vice-président de telle société donnant l'avis requis par le présent acte, et au dit cas, la déclaration de telle organisation sera transmise par le préfet du comté au bureau d'agriculture."
- Page 3, ligne 15.—Après "comté" insérez "ou de partie de comté."
- Page 4, ligne 14.—Après "en conséquence" insérez "avec la sanction et l'approbation du ministre d'agriculture après tel avis qu'il pourra suggérer."
- Page 4, ligne 31.—Après les mots "du reste du comté" insérez "et sa population relative à celle du reste du comté."
- Page 5, ligne 31.—Retranchez depuis "comté" jusqu'à la fin de la clause.
- Page 5, ligne 42.—Après "chacune" insérez "et en proportion à la population relative de leurs limites territoriales."
- Page 5, ligne 51.—Retranchez depuis "parjure" jusqu'à "toutes" dans la 13^{me} ligne, page 6, et insérez "toute division électorale sera censée un comté dans le sens du présent acte, et toutes les dispositions du présent acte et des anciens actes en force concernant l'agriculture dans le *Bas-Canada*, s'appliqueront à telle division électorale, pourvu que la dite division électorale, lorsqu'elle ne comprendra pas les limites d'un comté proprement dit, n'aura pas droit à plus de la moitié du montant de l'octroi public fait à un comté."
- Page 6, ligne 48.—Retranchez depuis "auraient eu droit" jusqu'à "et" dans la ligne 49, et insérez "si le présent acte n'eût pas été passé."

Alors l'honorable M. *Vancouver* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que les dits amendements soient référés à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur les dits amendements.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Ferrie* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris les dits amendements en considération, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant regu, et

Les dits amendements aux amendements de l'Assemblée Législative ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 27.—Retranchez depuis "suggérer" jusqu'à "retranchez" dans la 3e page et la 5e ligne.

Page 3, ligne 7.—Retranchez depuis "clause" jusqu'à "retranchez" dans la 13e "ligne.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, il ont été agréés.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au bill mentionné en dernier lieu, avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte pour la construction d'un "aqueduc dans la cité d'*Hamilton*."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour amender les lois municipales du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'incorporation des villages."

Et aussi le bill intitulé : "Acte pour amender les lois relatives à la célébration "des mariages dans le *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender un certain acte y mentionné, pour mieux pour "voir à la sûreté de la vie des passagers à bord des navires à vapeur," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

A la fin de la clause 12, insérez les clauses suivantes :—

“ La partie du dit acte qui pourvoit à ce que les inspecteurs
“ recevront pour leurs services une rémunération du maître
“ ou propriétaire qui demandera l’inspection est par le pré-
“ sent abrogée, et au lieu de telle rémunération, depuis et
“ après le premier jour de juillet prochain, il sera payé par
“ le propriétaire ou maître de chaque navire à vapeur en
“ cette province annuellement et chaque année, un taux ou
“ droit qui sera établi par le gouverneur en conseil, n’excé-
“ dant pas six deniers courant pour chaque tonneau que
“ tel navire à vapeur pourra mesurer et un honoraire d’ins-
“ pection d’un louis cinq chelins pour chaque propulseur,
“ bâtiment à vapeur, de fret ou de remorquage, et pour chaque
“ bâtiment à vapeur traversier n’excédant pas cent tonnaux
“ de port, et de deux louis pour chaque bâtiment à vapeur
“ de traverse ou de passagers au-dessus du port de cent ton-
“ naux pour chaque inspection, et le montant de tel taux ou
“ droit et de l’honoraire ou des honoraires d’inspection sera
“ dans chaque cas payé au percepteur des douanes de Sa
“ Majesté et reçu par lui, à l’un des ports en cette province,
“ lequel en rendra compte et le versera entre les mains du
“ receveur-général, à telles époques et en la manière que le
“ Gouverneur en conseil pourra prescrire de temps à autre,
“ et les sommes ainsi perçues de temps à autre et versées for-
“ meront un fonds spécial pour les fins du présent acte, qui
“ sera appelé “ le fonds d’inspection des bateaux à vapeur.”

“ Tous percepteurs des douanes de Sa Majesté sont par le
“ présent autorisés et requis, de temps à autre, d’exiger des
“ propriétaires ou maîtres de tous navires à vapeur qui n’au-
“ ront pas été inspectés, selon qu’ils auront raison de le croire,
“ depuis plus de six mois, ou à l’égard desquels ils peuvent
“ avoir raison de croire que le taux ou le droit susdit peut-être
“ dû et non payé, qu’ils exhibent les reçus et certificats à ce
“ effet, appartenant à tels navires à vapeur ; et si les reçus
“ et les certificats comme susdit ne sont pas produits à
“ leur satisfaction, dans un délai raisonnable, ils saisiront et
“ détiendront tels navires à vapeur jusqu’à ce que les dits
“ certificats et reçus aient été obtenus et exhibés, et que
“ toutes amendes ou pénalités encourues ou légalement im-
“ posées à l’égard de tels vaisseaux en vertu des dispositions
“ du présent acte, aient été payés en plein ; et à défaut de
“ paiement, ils vendront tels navires à vapeur pour le paiement
“ de tel taux ou droit et des amendes et pénalités en la ma-
“ nière ordinaire.”

“ Nul inspecteur ne fera ou ne délivrera un certificat à l'égard de tout navire à vapeur en vertu du dit acte ou du présent acte, à moins que le reçu d'un percepteur des douanes de Sa Majesté pour le taux ou le droit payable à l'égard de tel navire pour l'année alors courante, n'ait été produit et exhibé à lui le dit inspecteur, ni à moins qu'il ne soit satisfait que toutes les conditions et exigences du dit acte et de l'acte passé en la seizième année du règne de Sa Majesté, chapitre cent soixante-et-sept, amendant le dit acte, n'aient été remplies et observées par et à l'égard de tel navire à vapeur, et il sera du devoir de tout inspecteur de faire rapport à un des percepteurs des douanes de Sa Majesté de tous les cas d'omission de payer le taux ou droit ou de demander telle inspection comme susdit, durant plus de six mois, à compter de la date de l'inspection alors dernière, ou de tout cas de refus de se soumettre à l'inspection en aucun temps, qui pourra de toute manière et en tout temps arriver à sa connaissance, et chaque inspecteur sera transporté gratuitement sur tout vaisseau faisant route qu'il désirera inspecter pendant le temps qui sera nécessaire pour telle inspection, et pour son retour au port où il aura pu embarquer à bord de tel vaisseau pour telle fin, et pour son débarquement à tout port où tel vaisseau pourra toucher dans son voyage.

“ Toutes les pénalités encourues en vertu du dit acte ou du présent acte, pourront être recouvrées au nom de Sa Majesté par le procureur-général de Sa Majesté, dans toute cour ayant juridiction jusqu'à concurrence du montant d'icelles, et toutes pénalités recouvrées en vertu du dit acte ou du présent acte, seront versées entre les mains du receveur-général et seront par lui placées au crédit du fonds d'inspection des bateaux à vapeur, et en formeront partie.”

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte du fonds consolidé d'emprunt municipal, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'acte de 1856, amendement à l'acte d'appropriation des réserves du clergé, en ce qui a rapport au mode de constater le nombre des contribuables des diverses municipalités du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour changer et amender la loi relativement aux cours de comté du *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton* il a été

Ordonné. Que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné que l'honorable M. *Dessaulles* soit ajouté au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre, et que l'honorable M. *Dionne* soit dispensé d'assister d'avantage au dit comité.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser les syndics de l'hôpital général de *Toronto* à faire un nouvel emprunt de deniers," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

L'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 5 Juin, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DE BLAQUIÈRE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,
BOULTON,
BOURRET,
DE BEAUJEU,

Les honorables MM.

MILLS,
PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
PERRY,
CARTIER,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS
RENAUD,
DE LATERRIÈRE,
DUCHESNAY,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
PATTON,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier*—de la municipalité du township de *Whitby*.

Par l'honorable M. *Vankoughnet*—d'*Edward Griffin* et autres, de la cité de *Ontario*.

Par l'honorable M. *Prince*—de la municipalité du comté de *Kent*, réunie en assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De la municipalité du village d'*Oshawa*, demandant un acte pour transporter certaines réserves de chemin, dans le township de *Whitby* à *Thomas N. Gibbs*.

De *Robert Craik* et autres, du comté de *Middlesex*—d'*Elijah Leonard*, directeur et actionnaire de la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*—et de la Chambre de commerce de la cité de *London*, demandant séparément

qu'il ne soit pas accordé de charte pour la construction d'un chemin de fer de la cité de *London* à *Port Frank* ou à quelque autre point sur le lac *Huron*.

De *Richard Smith* et autres, du township de *Woodhouse*, dans le Comté de *Norfolk*, demandant un acte pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du sud.

Du maire et du conseil de la cité de *Schenectady*, demandant qu'il soit accordé une charte pour la construction d'un pont sur la rivière *Niagara*, entre la cité de *Buffalo* et le côté canadien, et aussi qu'il soit accordé une charte pour la construction d'un havre de refuge et d'un canal à navires au pied du lac *Erie*.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour incorporer la Chambre de commerce de la cité de *l'Outaouais*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet* secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité spécial auquel a été rétéré le dit bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Strathroy* et *Port Frank*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité spécial auquel a été rétéré le bill intitulé : "Acte pour autoriser *G. S. Wilkes* à construire une dame sur la Grande Rivière à *Homedale*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser l'assèchement du lac *Wawamosh* dans le township de *Sarnia*, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 30—Après "finale" insérez "Pourvu toujours que s'il appert à la dite municipalité, après un examen fait par un arpenteur ou un ingénieur, que le dit lac *Wawamosh* peut être plus complètement desséché par tout autre moyen que celui d'élargir, creuser et prolonger le dit canal de dessèchement,

“ alors et dans ce cas le dit conseil pourra passer un règlement dans le but de parvenir au dessèchement d'icelui par cet autre moyen, auquel s'appliqueront toutes les dispositions du présent acte, de la même manière qu'elles s'appliquent au dit canal de dessèchement.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. J. Morris, secondé par l'honorable M. Gordon, il a été.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Goodhue, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *London* et du lac *Huron*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Seymour, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour pourvoir à ce qu'il soit disposé des réserves de chemins dans les municipalités rurales du *Haut-Canada*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant lu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 7.—Après “ pouvoir ” insérez “ et il est par le présent autorisé et requis sur le rapport par écrit de l'arpenteur de township ou comté, ou d'un député arpenteur provincial, que telle nouvelle réserve de chemin ou tel chemin public est propre aux fins d'un chemin public ou grand chemin.”

Page 2, ligne 13—Retranchez “ pourra ”

Page 2, ligne 14—Retranchez depuis “ en ” jusqu'à “ une ” et insérez “ vendra et transportera.”

Sur motion de l'honorable M. Seymour, secondé par l'honorable M. Harmanus Smith, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Patton, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour remettre en force et amender un certain acte passé dans la seizième année du règne de Sa Majesté, et intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Port Whitby* et du lac *Huron*,” a fait rapport qu'il avait

examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Dessaulles*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte d'incorporation de la cité de *St. Hyacinthe*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 44—Après "Petit Rang" insérez " et résidant dans la dite étendue
" de territoire,"

Page 3, ligne 2—Retranchez "ville" et insérez "cité."

Page 5, ligne 30—Retranchez "ville" et insérez "cité."

Page 5, ligne 49—Après "Cité" insérez " dans le cas où deux ou plusieurs candi-
" dat- à la mairie auront un égal nombre de voix, le conseiller
" qui présidera à l'élection aura voix prépondérante en faveur
" de l'un d'eux."

Page 5, ligne 49—Après "candidat" insérez "à la charge de conseiller."

Page 8, ligne 14—Retranchez "un" et insérez "deux"

Page 8, ligne 15—Après "louis" insérez "ni de moins d'un louis"

Page 8, ligne 17—Après "suivant" retranchez "la discrétion du juge," et insérez
" la décision des juges"

Page 8, ligne 26—Après "quand", retranchez "il y en aura un" et insérez "il y
" aura une prison dans ce district."

Page 10, ligne 14—Retranchez depuis "pour" jusqu'à "pourvu," dans la 15e
" ligne, et insérez " la dite cité."

Page 10, ligne 48—Retranchez depuis "sur" jusqu'à "au" dans la 49e ligne, et
" insérez " toute question qui sera soumise."

Page 11, ligne 8—Après "régulière" ajoutez "ou."

Page 11, ligne 43—Après "livres" insérez "ni être de moins de cinq chelins."

Page 11, ligne 45—Après "par" retranchez jusqu'à "mais", dans la ligne 47, et
" insérez " une amende n'excédant pas quinze livres courant."

Page 13, ligne 13—Retranchez "ou" et insérez "et."

Page 13, ligne 38—Après "courant" insérez "pourvu toujours qu'aucune per-
" sonne qui aura atteint l'âge de soixante ans lorsqu'elle sera
" choisie ou nommée pour quelqu'une des dites charges, ne
" sera tenue de les accepter, ni ne sera passible d'une
" amende pour refus de les remplir."

- Page 14, ligne 6—Retranchez “ville” et insérez “cité”
- Page 15, ligne 42—Après “ou” insérez “pour tenir des.”
- Page 15, ligne 49—Retranchez “licence” et insérez “certificat.”
- Page 16, ligne 13—Retranchez “vingt-cinq” et insérez “quinze.”
- Page 17, ligne 3—Après “majorité” insérez “par le nombre et par la valeur
“de la propriété immobilière cotisée.”
- Page 17, ligne 23—Après “non” insérez “et dans les quatre jours qui suivront,
“il soumettra au conseil de la cité un état indiquant la va-
“leur de la propriété immobilière de chacun des voteurs,
“d’après le rôle de cotisation qui sera alors en force.”
- Page 17, ligne 24—Après “majorité” insérez “par le nombre et par la valeur de
la propriété immobilière cotisée.”
- Page 17, ligne 27—Après “poll” insérez “et le dit état.”
- Page 17, ligne 42—Retranchez “ou” et insérez “et.”
- Page 18, ligne 13—Retranchez depuis “taureau” jusqu’à “chaque” dans la 20e
“ligne, et insérez “à douze louis dix chelins. Chaque bélièr
“à cinq louis.”
- Page 18, ligne 30—Après “travail” insérez “aussi bien que tout fonds roulant
“de ferme et tous instruments employés à l’agriculture.”
- Page 19, ligne 7—Après “régler” insérez “par un règlement ou des règlements.”
- Page 19, ligne 28—Après “arts” insérez “mécaniques.”
- Page 21, ligne 29—Retranchez “ou” et insérez “et.”
- Page 25, ligne 38—Après “prêtres” retranchez “catholiques ou des religieuses,
“dans les églises catholiques,” et insérez “ou religieuses
“ou ministres protestants, dans les églises.”
- Page 29, ligne 35—Retranchez depuis “cité” jusqu’à “pour” dans la 38e ligne.
- Page 34, ligne 31—Retranchez depuis “protonotaire” jusqu’à “*Montréal*” et in-
sérez “de la cour supérieure ou du greffier de la cour de
“circuit” et retranchez depuis “ou” jusqu’à “St.” dans la
“32e ligne, et insérez “à”
- Page 34, ligne 35—Après “protonotaire” insérez “ou greffier.”
- Page 34, ligne 37—Après “protonotaire” insérez “ou greffier.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d’eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Cameron* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Jeudi, 4 Juin, 1857.

Résolu, Qu'un message soit envoyé à l'honorable Conseil Législatif informant cet honorable corps que cette Chambre consent à une nouvelle conférence au sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but de rendre ces règles uniformes pour les deux Chambres, et que les messagers de la part de cette Chambre soient les mêmes qu'à la première conférence pour rencontrer les messagers de la part du Conseil Législatif demain après-midi, à l'heure et au lieu fixés pour la tenue de la dite conférence.

Ordonné, Que l'honorable M. *Cameron* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier, Assemblée.

Et alors ils se sont retirés.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le mémoire annexé au rapport du comité spécial et adopté par cette Chambre, hier au sujet de la première conférence, soit remis aux directeurs de la conférence, de la part de l'Assemblée Législative qui rencontreront les directeurs de la part du Conseil Législatif, ce jour, au sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but de rendre ces règles uniformes pour les deux Chambres.

La Chambre étant informée que les directeurs de la conférence, de la part de l'Assemblée Législative, étaient présents dans la salle des conférences.

Les noms des directeurs, de la part de cette Chambre, ont été appelés :

La Chambre s'est ajournée à loisir, et leurs honneurs sont allés à la conférence.

Laquelle étant terminée, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Moore* a fait rapport que les directeurs de la part de leurs honneurs, s'étaient rencontrés avec les directeurs, de la part de l'Assemblée Législative, à la conférence, qui de sa part a été conduite par l'honorable M. *Cameron*, et autres, et qu'il leur avait remis le mémoire adopté par cette Chambre, hier au sujet des règles relatives aux bills privés, dans le but de rendre ces règles uniformes pour les deux Chambres.

L'honorable M. *Simpson* est entré.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : 'Acte pour incorporer la compagnie du pont international,' a fait rapport qu'il

avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement,

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender un acte intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer de *Hamilton* et *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Fergusson* du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour autoriser la cité de *Hamilton* à négocier un emprunt de cent mille louis," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit—

Page 1, ligne 21—Retranchez "cent" et insérez "cinquante"

Page 1, ligne 26—Retranchez "résolution" et insérez "un règlement ou des règlements."

Page 1, ligne 30—Retranchez "cent" et insérez "cinquante"

Page 1, ligne 34—Retranchez "résolution" et insérez "tel règlement ou règlements."

Page 2, ligne 13—Retranchez "tout" et insérez "aucun"

Page 2, ligne 14—Après "acte" insérez "ne" et après "seront" insérez "valides à moins ni avant d'avoir été" et après "a" insérez "et après prouvés par"

DANS LE PRÉAMBULE DU BILL.

Page 1, ligne 10—Retranchez "cent" et insérez "cinquante."

DANS LE TITRE DU BILL.

Retranchez "cent" et insérez "cinquante"

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Ferrier* du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, en deux municipalités séparées, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et étendre la charte de la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser le conseil municipal provisoire du comté de *Bruce* à prendre des actions dans certains chemins de fer," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour permettre au conseil de la cité de *London* de vendre et transporter certain terrain dans la cité de *London* appelé *Potter's Field*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour autoriser les comtés-unis pour des fins municipales à effectuer des améliorations indépendamment les uns des autres."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de Compagnie d'exploitation des mines de *Joliette*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour l'incorporation du barreau du *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du canal à navires de *St. Clair, Chatham et Rondeau*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Eastwood et Berlin*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour légaliser certains procédés de la municipalité de *St. Norbert d'Arthabaska*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*."

L'honorable M. *Vankoughnet*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *de la Terrière* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Armstrong*.

Que tous les mots après " soit " dans la dite motion, soient retranchés et les suivants insérés : " référé à un comité de toute la Chambre aux fins d'amender la cellule A. en retranchant : Paroisse de *St. Etienne-de-la-Malbaie*," et insérant au lieu et place, " deux chefs-lieux, l'un dans la paroisse de *Notre-Dame-de-Bonne*

“*cours-des-Eboulements*, dans le comté de *Charlevoix*, et l'autre dans la Paroisse “du Village de *Chicoutimi*, dans le comté de *Chicoutimi*.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables MM.

Armstrong, *de LaTerrière*, *Duchesnay*.—3.

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Boulton</i> ,	<i>Dickson</i> ,	<i>Knowlton</i> ,	<i>Perry</i> ,
<i>Bourret</i> ,	<i>Fergusson</i> ,	<i>Mills</i> ,	<i>Renaud</i> ,
<i>Cartier</i> ,	<i>Ferrie</i> ,	<i>Moore</i> ,	<i>Seymour</i> ,
<i>de Beaujeu</i> ,	<i>Goodhue</i> ,	<i>Morris, J.</i>	<i>Vankoughnet</i> ,
<i>de Blaquièrre</i> ,	<i>Gordon</i> ,	<i>Panet</i> ,	<i>Walker</i> ,
<i>Dessaules</i> ,	<i>Hamilton</i> ,	<i>Patton</i> ,	<i>Widmer</i> .—24.

Ainsi elle a passé dans la négative,

Alors l'honorable M. *de LaTerrière* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,

Que tous les mots après “soit” dans la motion principale soient retranchés, et les suivants insérés “référé à un comité de toute la Chambre aux fins d'amender la “cédula A,” en retranchant les mots “paroisse de *St. Etienne-de-la-Malbaie*,” et insérant au lieu et place “paroisse de *Notre Dame-de-Bonsecours-des-Eboulements*.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables MM.

Armstrong, *de LaTerrière*, *Duchesnay*, *Morris, J.*—4.

NON-CONTENTS :

Les honorables MM.

<i>Boulton</i> ,	<i>Fergusson</i> ,	<i>Mills</i> ,	<i>Ross</i> ,
<i>Bourret</i> ,	<i>Ferrie</i> ,	<i>Moore</i> ,	<i>Seymour</i> ,
<i>Cartier</i> ,	<i>Goodhue</i> ,	<i>Panet</i> ,	<i>Simpson</i> ,
<i>de Beaujeu</i> ,	<i>Gordon</i> ,	<i>Patton</i> ,	<i>Vankoughnet</i> ,
<i>de Blaquièrre</i> ,	<i>Hamilton</i> ,	<i>Perry</i> ,	<i>Walker</i> ,
<i>Dessaules</i> ,	<i>Knowlton</i> ,	<i>Renaud</i> ,	<i>Widmer</i> —25
<i>Dickson</i> ,			

Ainsi elle a passé dans la négative.

L'honorable M. *Duchesnay* a alors proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*,

Que tous les mots après "maintenant," dans la motion principale, soient retranchés, et les suivants insérés au lieu et place "référé à un comité de toute la Chambre aux fins d'amender la cédule A, "en réunissant les paroisses de *St. Anselme, St. Isidore, Ste. Claire et Ste. Hénédine*, au district de *Québec*."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS.

Les honorables MM.

Armstrong, *de LaTerrière,* *Duchesnay,*—3.

NON-CONTENS.

Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bourret,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>de Braujer,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet,</i>
<i>de Blaquière,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Desaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Renaud,</i>	<i>Widmer.</i> —26.
<i>Dickson,</i>	<i>Mills,</i>		

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a passée dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour faire de plus amples dispositions pour l'incorporation de la ville des *Trois-Rivières*." a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, aux quels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour transporter certains réserves de chemin dans le township de *Whitby*," à *Thomas N. Gibbs*, écuyer," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la compagnie de navigation de *Salaberry* et "*Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du pont de l'isle de *Toronto*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser le syndics de l'hôpital-général de *Toronto* à faire un nouvel emprunt de deniers" a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour changer les limites du Township d'*Halifax*, et de la paroisse de *St. Norbert* d'*Arthabaska*."

L'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Dessaulles*, *Knowlton*, et *Simpson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*,
Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain, à midi, et qu'elle s'assemble à cette heure pour le reste de la présente session.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du troisième rapport du comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement.

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier.

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le dit rapport soit adopté, et

Les premier et second paragraphes du dit rapport étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Le troisième paragraphe étant lu de nouveau,

L'honorable M. *de Blaquière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Qu'il soit adopté.

L'honorable M. *Boulton* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que le paragraphe du dit rapport recommandant qu'une somme de £125 soit payée à l'honorable M. *P. H. Moore*, soit retranché, attendu qu'il a reçu avant son départ la somme de £500, pour défrayer ses dépenses de voyage dans certains Etats de la république voisine, dans le but d'en venir à un arrangement avec les départements publics de ces Etats, relativement à l'échange de certains documents publics et parlementaires de ces Etats, avec ceux de la Législature du *Canada*, et que la dite somme de £500 sur laquelle M. *Moore* a remboursé celle de £14 est pleinement suffisante pour ses dépenses et rémunérer les services qu'il a rendus relativement au sujet en question.

Après des débats,

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Après de nouveaux débats sur la motion en amendement ci-dessus,

La question de concours a été mise sur icelle, la chambre s'est divisée, et les noms ayant été appelés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Boulton,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Widmer,—7.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Morris, J.</i>	<i>Simpson,</i>	

NON-CONTENTS.

Les honorables MM.

<i>Armstrong,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Bourret,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Renard,</i>
<i>de Beaujeu,</i>	<i>Duchesnay,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Ross,</i>
<i>de LaTerrière,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Patton,</i>	<i>Vankoughnet.—16.</i>

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a passé dans l'affirmative, et

Le quatrième paragraphe étant lu de nouveau,

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

Qu'il soit adopté.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a passé l'affirmative.

Le cinquième paragraphe du dit rapport étant lu de nouveau la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé, et il a été

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender les lois des bureaux de poste de cette province."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin " *d'Iberville, Brome, Shefford et Missisquoi*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour fixer la loi relativement aux terres tenues en franc et commun socage " dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour pourvoir de nouveau au paiement des dépenses de la police fluviale de Québec,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte des licences d'auberges de 1851,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour autoriser la création de bureaux de commissaires de frontières dans le Haut-Canada,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte d'amendement des municipalités et des chemins du Bas-Canada, de 1857,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Samedi, 6 Juin, 1857.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
GOODHUE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J.
GORDON,
FERRIER,

Les honorables MM.

BOURRET,
SEYMOUR,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS
DE LA TERRIÈRE,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES.
PATTON,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Seymour*—des électeurs municipaux du township de *Clarendon*, dans le comté de *Pontiac*—de la municipalité du township de *Bristol*, dans le dit comté et de l'institut des artisans et association de la bibliothèque de *Port Hope*.

Les honorables MM. *de Beaujeu*, *Renard*, *Panet* et *Armstrong* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Joseph Beaupré*, de la cité de *Montréal*, huissier, demandant que le bill pour permettre aux propriétaires de la commune des îles *Du Moine* et des *Barques* de faire des règlements pour la meilleure administration de la commune des dites îles, " ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer de *London* et *Port Stanley*, demandant que le bill pour incorporer une compagnie pour construire un chemin de fer du village de *Strathroy* à *Port Frank*, ne devienne pas loi.

De *Fennings Taylor*, greffier-assistant et maître en chancellerie demandant un salaire semblable à celui dont jouit son collègue en rang et en titre.

De *John Dillon* et autres, du township de *Frampton*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre, la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 26 du mois dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre une liste des adresses etc., qui lui ont été présentées, relativement à la dissolution de la Chambre d'Assemblée et à d'autres sujets, depuis la dernière session, accompagnée des réponses de Son Excellence à icelles, et des noms des personnes qui ont été informées de la réception de ces adresses.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit:—

[Voir *Appendice No. 7.*]

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé: Acte "pour régler les institutions municipales dans le *Haut-Canada.*"

Ordonné, Qu'il reste sur la table.

L'honorable M. *Vankoughnet* a informé la Chambre, que c'était l'intention de Son Excellence, le Gouverneur-Général, de proroger la présente session de la Législature, mercredi prochain, si l'état des affaires publiques le permettait.

L'honorable M. *Duchesnay* est entré.

Sur motion de l'honorable M. *Patton*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que la pétition de *Fennings Taylor*, greffier-assistant et maître en chancellerie, lue ce jour, soit référée au comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session.

L'honorable M. *Patton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour la protection des biens et des droits des femmes sous puissance de mari dans le *Haut-Canada,*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 7—Retranchez depuis "suit" jusqu'à "Toute" dans la 8e ligne.

Page 1, ligne 9—Retranchez depuis "qui" jusqu'à "se" et depuis "mariera" jusqu'à "sans" et insérez "après la passation du présent acte."

Page 1, ligne 14—Après "dettes" insérez "et"

Page 1, ligne 15—Après "obligation" insérez "de son mari et de son" et retranchez depuis "disposition" jusqu'à "sans"

Page 1, ligne 18—Après "contraire" insérez "clause A."

CLAUSE A.

“Toute femme déjà mariée sans contrat de mariage ou conventions matrimoniales aura et pourra, depuis et après la passation du présent acte, malgré son mariage, avoir posséder et conserver tous ses biens-meubles, soit qu'ils lui appartenissent avant son mariage, soit qu'elle les ait acquis après son mariage, ainsi que les produits de son travail et les acquisitions qu'elle en aurait retirées et qui ne seraient pas actuellement en la possession de son mari, franchises des dettes et obligations de son mari contractées après la passation du présent acte, et en dehors du contrôle ou disposition de son mari, sans son consentement, d'une manière aussi pleine et entière que si elle était seule et non-mariée, nonobstant toute loi, coutume ou usage à ce contraire.”

Page 1, ligne 33—Après “elle” retranchez “soit” et après “avant” retranchez “soit après”

Page 1, ligne 43—Retranchez depuis “mariée” jusqu'à “pourra.”

Page 1, ligne 46—Après “mariage” insérez “à ou entre ses enfants issus d'aucun mariage, et si elle n'avait aucun enfant, alors à son mari ou à qui elle jugera à propos.”

Page 2, ligne 6—Retranchez depuis “finale” jusqu'à “Les” dans la 9e ligne.

Page 2, ligne 11—Après “mari” insérez “et” et retranchez depuis “enfants” jusqu'à “que” dans la 12e ligne.

Page 2, ligne 13—Après “femme” insérez “et” et retranchez depuis “enfants” jusqu'à “Dans” dans la 14e ligne, et insérez “et s'il n'y a pas d'enfant vivant lors du décès de la femme décédant ainsi *ab intestat*, alors les dits biens seront transmis ou distribués comme si le présent acte n'eût pas été passé.”

Page 2, ligne 16—Retranchez depuis “avant” jusqu'à “le”

Page 2, ligne 21—Retranchez depuis “avant” jusqu'à “mariage”

Page 2, ligne 41—Après “fait” insérez “et quant à tels biens et au produit de son travail et des acquisitions qu'elle en aurait retirées, telle femme sera censée s'être mariée sans contrat de mariage ou conventions matrimoniales.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Patton, secondé par l'honorable M. Dickson, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain, et que dans l'intervalle, le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé pour l'usage des Membres.

L'honorable M. *Dessaulles*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour changer les limites du township d'*Halifax*, et de la paroisse de *St. Norbert d'Arthabaska*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 42—Après "d'*Halifax*" retranchez "au" et insérez "nord, dans le"

Page 2, ligne 12—Après "d'*Arthabaska*" insérez "Clause A."

CLAUSE A.

"L'acte passé dans la présente session et intitulé : "Acte pour diviser le township d'*Halifax* en deux townships séparés," sera interprété de manière à être sujet aux dispositions du présent acte, et nonobstant toute chose à ce contraire au dit acte, ni le township d'*Halifax* nord ni le township d'*Halifax* sud ne comprendront aucun des lots réunis par le présent à la paroisse de *St. Norbert d'Arthabaska*."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés,

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. de *Beaujeu*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Armstrong*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender les ordonnances relatives aux voitures à patins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 8—Retranchez "au recorder" et insérez "à la cour du recorder."

Page 1, ligne 14—Retranchez "il" et insérez "la dite cour."

Page 1, ligne 16—Après "paix" insérez "Clause A."

CLAUSE A.

" Il sera et pourra être loisible à tout officier ou constable
 " de la force de police ou constabulaire de la dite cité d'ap-
 " préhender sur le fait toute personne en contravention aux
 " dispositions des dites ordonnances, ou d'appréhender toute
 " personne en contravention à icelles, immédiatement ou peu
 " de temps après la commission de l'offense, sur information
 " valable et satisfaisante, et toute personne ainsi sommaire-
 " ment appréhendée sera conduite à l'instant à l'hôtel de ville
 " pour y subir son procès devant la dite cour du recorder, si
 " elle est alors en séance, ou si elle peut être appelée à
 " siéger peu de temps après, ou sinon, pour y donner caution
 " de comparaître à la prochaine séance de la dite cour, afin
 " de répondre à l'accusation ou plainte portée contre elle, et
 " pour laquelle elle aura été ainsi appréhendée comme susdit ;
 " et les dispositions de la quatre-vingtième section de l'acte
 " passé dans la session des quatorzième et quinzième années
 " du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour amender
 " et consolider les dispositions de l'ordonnance pour incor-
 " porer la cité et ville de *Montréal*, et d'une certaine ordon-
 " nance et de certains actes amendant cette ordonnance, et
 " pour investir de certains autres pouvoirs la corporation de
 " la dite cité de *Montréal*," s'appliqueront aussi pleinement et
 " efficacement aux cas de toutes personnes qui seront ainsi
 " appréhendées, que si les contraventions aux dispositions
 " des ordonnances citées dans le préambule du présent acte
 " étaient spécialement mentionnées et indiquées dans la dite
 " section."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong* secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé " Acte pour continuer et confirmer la séparation de la municipalité de *Ste. Julie* de *Sommerset*, de celle de *St. Calixte* de *Somerset*, et pour diviser le township de *Somerset* en deux townships distincts," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la com-

“pagnie du chemin de fer de *Strathroy* et *Port Frank*,” a été lu la troisième fois.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour autoriser *G. S. Wilkes* à construire une dame sur la *Grande-Rivière*, à *Holmedale*, a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L’honorable M. *Cartier* est entré.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour autoriser l’assèchement du lac *Wawanosh*, dans le township de *Sarnia*,” a été, tel qu’amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendements auquel il demande le concours de l’Assemblée.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la ‘ compagnie du chemin de fer de *London* et du lac *Huron*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l’ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la ‘ cité de *St. Hyacinthe*,” a été, tel qu’amendé, lu la troisième fois.

L’honorable M. *Cartier* a proposé, secondé par l’honorable M. *Armstrong*,

Que le dit bill soit de nouveau amendé comme suit :—

Page 2, ligne 44—Après “ Petit rang ” insérez “ et résidant dans la dite étendue de territoire.”

Objection étant faite à la dite motion.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a passé dans l’affirmative, et il a été

Ordonné, Que le dit nouvel amendement soit grossoyé.

La question a été alors mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

La Chambre s'est sjournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'honorable M. *Prince* du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Fort Erié*," a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Renaud* du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender les actes relatifs aux sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 24—Retranchez depuis "comprenant" jusqu'à "comté,"

Page 1, ligne 25—Après "antérieure" insérez "et dans le cas où le comté pour lequel telle société antérieure a été formée, serait maintenant divisé en deux ou plusieurs comtés, alors des trésoriers des sociétés actuelles pour tels comtés ou parties d'iceux, proportionnellement à la population telle que constatée par le dernier recensement des parties respectives du territoire de telle société antérieure, renfermé dans les limites de telles sociétés actuelles respectivement."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Renaud*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du pont international," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour expliquer l'acte intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin " de fer d'*Hamilton* et *Toronto*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour " diviser le township de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, en deux municipalités " séparées."

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour pourvoir à ce " qu'il soit disposé des réserves de chemin dans les municipalités rurales du *Haut-Canada*," et

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*, il a été.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte " du fonds consolidé d'emprunt municipal," a été lu la seconde fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit référé à un comité de tout la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Simpson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'acte de 1856, amendant l'acte d'appropriation des réserves du clergé, en ce qui a rapport au mode de constater le nombre des contribuables des diverses municipalités du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Ross* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour changer et amender la loi relativement aux cours de comté du *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Hamilton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:—

Page 3, ligne 42,—Après "procureur" insérez "shérifs, coroners et officiers des dites cours."

Page 3, ligne 51.—Après "procureur" insérez "shérifs, coroners et officiers des dites cours."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la chambre de commerce de la cité de *Ontario*."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que l'on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion et elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Hamilton* et *Walker*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour autoriser la cité de *Hamilton* à négocier un emprunt de cent mille louis," et

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour fixer la loi relativement aux terres tenues en franc et commun socage, dans le *Bas-Canada*, a été lu la seconde fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre*présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre, s'est alors conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Fergusson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir de nouveau au paiement des dépenses de la police fluviale de *Québec*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des licences d'auberges de 1851," a été lu la seconde fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Hamilton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser la création de bureaux de commissaires des frontières dans le Haut-Canada."

Et aussi le bill intitulé : " Acte d'amendement des municipalités et des chemins du Bas-Canada, de 1857."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Qu'ils soient remis à lundi prochain.

L'honorable M. *Fergusson*, avec la permission de la Chambre, a présenté une pétition de C. E. *Chadwick* et autres, du village d'*Ingersoll*, dans le comté d'*Oxford*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour diviser le township de *Fredericksburgh*, dans le comté de *Lennox*, en deux municipalités séparées," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour incorporer “ l’association des meuniers du *Canada-Ouest*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Boulton*, secondé par l’honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la banque internationale du *Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. *Ross*, secondé par l’honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender et consolider les lois relatives à l’organisation des “ sociétés d’agriculture dans le *Bas-Canada*,” et informer cette Chambre que l’Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce bill, sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour abroger l’acte y mentionné et établir de meilleures dispositions pour l’encouragement de l’agriculture, et aussi pour pourvoir à l’avancement de la mécanique,” et informer cette Chambre que l’Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 20.—Après “ publique ” insérez “ et les surintendants en chef de “ l’éducation dans le *Haut* et le *Bas-Canada* respectivement.”

Page 5, ligne 29.—Après “ respectivement ” insérez “ et les surintendants en chef “ dans le *Haut* et le *Bas-Canada* respectivement.”

Page 13, ligne 16.—Après “ posséder ” insérez “ céder à bail, hypothéquer et “ aliéner.”

Page 14, ligne 32.—Après “ *Norfolk* ” insérez “ *Peel*.”

Et les dits amendements étant lus la seconde fois.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet* secondé par l’honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Qu’ils soient agréés.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements de l’Assemblée faits au bill mentionné en dernier lieu sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour faire de plus amples dispositions pour l’incorporation de la

ville des *Trois Rivières*, et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour rendre valides les actes donnés par les Sheriffs aux cessionnaires des acquéreurs de terres vendues pour taxes en vertu des 13 et 14 *Vic.*, chap. 67," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour améliorer l'organisation du service civil en *Canada* et le rendre plus effectif," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour établir d'autres dispositions législatives pour le partage de certaines terres dans les townships de *Bolton* et *Magog*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que pour le reste de la présente session, cette Chambre s'assemblera à onze heures du matin, chaque jour, s'ajournera à deux heures de l'après-midi, et s'assemblera de nouveau à trois heures de l'après-midi, et que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre pour le reste de la présente session.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à lundi prochain, à onze heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 8 Juin, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
WALKER,
WIDMER,
MORRIS, J
FERRIER,
BOULTON,
DEBEAUJEU,
ROSS,

Les honorables MM.

PANET,
SEYMOUR,
ARMSTRONG,
CARTIER,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS
RENAUD,
DE LATERRIÈRE,
DUCHESNAY,
VANKOUGHNET,
DESSAULLES,
PRINCE.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table.

Par l'honorable M. *Walker*—de l'association de la bibliothèque de *Mégantic Sud*.

Par l'honorable M. *Prince*—de *George Duggan*, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Dessaules*—de *Polycarpe Renaud* et autres, de cette partie de la seigneurie de *Lachenaie*, située dans le comté de *L'Assomption*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De la municipalité du township de *Whitby*, demandant que le dit township ne soit pas divisé en deux municipalités séparées, avant que la question de la dite division soit soumise au vote direct des contribuables.

D'*Edward Griffin* et autres, de la cité d'*Ottawa*, demandant un acte pour incorporer la chambre de commerce de la dite cité.

De la municipalité du comté de *Kent*, réunie en assemblée, demandant que dans la charte projetée pour la construction du grand chemin de fer du sud, il soit décrété que tous contrats pour la construction du dit chemin soient donnés au concours public, et que les personnes qui ont des actions dans l'entreprise aient la liberté de faire l'examen des contrats, et que les comptes soient vérifiés par des auditeurs ne formant pas partie du bureau des directeurs.

L'ordre du jour étant lu pour proposer, conformément à avis

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de réintégrer aux fonctions de juge de paix pour le comté d'Essex, dans le Canada-Ouest, John Alexander Wilkinson et Thomas Woodbridge, écuyers, dans la ville de Sandwich, dans ce comté, en conformité aux désirs exprimés dans la requête des habitants de Sandwich et autres, à cet effet.

Sur motion de l'honorable M. Prince, secondé par l'honorable M. Cartier, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser les comtés-unis pour des fins municipales à effectuer des améliorations indépendamment les uns des autres."

Sur motion de l'honorable M. Vankeoughnet, secondé par l'honorable M. Armstrong, il a été

Ordonné, Qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour changer les limites du township d'Halifax et de la paroisse de St. Norbert d'Arthabaska," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les ordonnances relatives aux voitures à patins," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour continuer et confirmer la séparation de la municipalité de Ste. Julie de Somerset de celle de St. Calixte de Somerset, et pour diviser le township de Somerset en deux townships distincts," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Fort Erié," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les actes relatifs aux sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à ce qu'il soit disposé des réserves de chemin dans les municipalités rurales du *Haut-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte du fonds consolidé d'emprunt municipal," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'acte de 1856, amendant l'acte d'appropriation des réserves du clergé, en ce qui a rapport au mode de constater le nombre des contribuables des diverses municipalités du *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour changer et amender la loi relativement aux cours de comté du *Haut-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la cité de *Hamilton* à négocier un emprunt de cent mille louis," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour fixer la loi relativement aux terres tenues en franc et commun socage dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir de nouveau au paiement des dépenses de la police fluviale de *Québec*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Simpson* est entré,

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des licences d'auberges du *Bas-Canada*, de 1851," a été lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit amendé comme suit :—

Page 3, ligne 46.—Après " discrétion " insérez Clause A.

CLAUSE A.

" Toute personne examinée ou appelée comme témoin dans toute telle poursuite, sera tenue de répondre à toutes questions qui lui seront soumises et qui seront jugées per-

“ tinentes à la contestation, nonobstant toute déclaration de
 “ sa part que ses réponses peuvent faire connaître des faits
 “ propres à la rendre sujette à la pénalité imposée par la
 “ 9me section de l'acte ci-dessus mentionné : pourvu toujours
 “ que telle preuve ne sera invoquée contre telle personne dans
 “ aucune poursuite faite en vertu de la dite section.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour remettre en force
 “ et amender un certain acte passé dans la seizième année du règne de Sa Majesté,
 “ et intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Por*
 “ *Whitby* et du lac *Huron*,” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour diviser le town-
 ‘ship de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, en deux municipalités séparées,” a
 été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Mills* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour autoriser la créa-
 “ tion de bureaux de commissaires de frontière dans le *Haut-Canada*,” a été lu
 la seconde fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M
Knowlton,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affir-
 mative, et

La Chambre, s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est
 mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Ferrie* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris
 le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et demandait la permission
 de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société d'horticulture de *Toronto*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville de *Lindsay*, et pour en définir les limites."

Aussi, le bill intitulé : "Acte d'incorporation de la cité de *St. Hyacinthe*,"

Et aussi, le bill intitulé : "Acte pour autoriser l'assèchement du lac *Wawanosh*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour refondre et amender les lois relatives à la chasse des bêtes fauves et autres gibiers dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. de LaTerrière*, secondé par l'honorable *M. Prince*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour légaliser les brevets des clercs notaires qui ont négligé de les faire enregistrer dans le délai voulu par la loi," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Panet*, secondé par l'honorable *M. Duchesnay*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie du chemin *St. Clair et Rondeau*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Prince*, secondé par l'honorable *M. Dickson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Mitchell*, dans le comté de *Perth*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour changer et amender l'acte d'incorporation de la banque du district de *Niagara*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *J. Morris*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour améliorer le mode d'obtenir les témoignages dans les affaires d'élections contestées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville de *Napanee*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'acte pour autoriser l'exploitation des cours d'eau," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour légaliser les procédés du conseil de comté de *Kamouraska*, et du con-

“ seil local de *St. Paschal*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.
Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
“ Acte pour transporter à *John Christie* une certaine réserve de chemin dans le
“ township d' *Oxford*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
“ Acte pour amender l'acte des clauses consolidées des chemins de fer,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
“ Acte pour transporter à *John Shaw*, une certaine réserve de chemin dans le
“ township de *Wilberforce*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Prince*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
“ Acte pour autoriser les syndics d'un certain lot d'école, dans la ville de *Prescott*,
“ à vendre le dit lot, et pour d'autres fins,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :

“ Acte pour autoriser la municipalité des townships de *Zorra-Est, Zorra-Ouest* et *Missouri-Est*, dans le comté d'*Oxford*, à disposer de certaines réserves de chemin “ dans les dits townships,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative, par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour pourvoir aux moyens de constater des frontières inconnues dans tous “ les cas où les lignes de concession n'ont pas été tirées dans le premier arpentage,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du canal à navires de *Fort Erié*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Prince*, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Patton* est entré.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du pont de l'isle de *Toronto*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour pourvoir à la nomination d'avocats de comté et pour d'autres fins relatives à l'administration de la justice dans le *Haut-Canada*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de prêt du *Canada-Ouest*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'administration de la justice dans les territoires non organisés situés dans les limites de cette province," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Patton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour diviser la commission des chemins à barrières de *Québec* en deux commissions distinctes, et établir d'autres dispositions pour cet objet," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'est alors ajournée à trois heures de l'après-midi.

A trois heures la Chambre s'est en conséquence remise.

Les honorables MM. *de Blaquière* et *Gordon* sont entrés.

La Chambre, conformément à l'ordre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité sur le bill intitulé : "Acte pour autoriser la création de bureaux de commissaires de frontières dans le *Haut-Canada*."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *de LaTerrière* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris de nouveau le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et demandait la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1857," a été lu la seconde fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Simpson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 17.—Après “comté” insérez “et l'étendue du territoire désigné dans
 “ la proclamation insérée dans le numéro de la Gazette du
 “ *Canada* publiée par autorité, en date du septième jour de
 “ février, mil huit cent cinquante-sept, comme étant destiné à
 “ former une municipalité séparée à compter du premier jour
 “ de janvier prochain, sous le nom de la corporation du
 “ village de *St. Césaire*, sera divisée de la municipalité de la
 “ paroisse de *St. Césaire*, et formera une municipalité dis-
 “ tincte et séparée sous le nom ci-dessus mentionné, à compter
 “ de la passation du présent acte ; et les élections des conseil-
 “ lers municipaux de la dite corporation du village de *St.*
 “ *Césaire* pourront se faire en la manière pourvue par la loi,
 “ le premier lundi du mois de juillet prochain.”

Page 4, ligne 4.—Après “acte” insérez “à l'égard de toutes les autres traverses
 “ sous son contrôle.”

Page 4, ligne 38.—Après “lui” insérez “qu'il soit déclaré que le premier officier
 “ de tout conseil a et a toujours eu le droit de voter sur
 “ toutes questions controversées qui ne peuvent être décidées
 “ que par le vote des deux tiers des membres de tel conseil.”

Page 6, ligne 31.—Après “section” insérez “et nonobstant toute chose contenue
 “ dans les dits actes ou le présent acte, il ne sera loisible après
 “ le premier jour de janvier, 1858, à aucun conseil municipal
 “ d'aucune partie de townships dans le *Bas-Canada*, de
 “ prélever des deniers pour la construction ou l'entretien de
 “ chemins ou ponts en iceux, ou d'y faire faire ou entretenir
 “ des chemins ou ponts autrement que par cotisations et pres-
 “ tations personnelles,

“ 2. Et à compter du dit premier jour de janvier, 1858, les
 “ dispositions de la 50me section de l'acte de 1855, en autant

“ qu’elles n’ont pas été abrogées ou modifiées par l’acte de
 “ 1856 ou par le présent acte, s’appliqueront à toutes les
 “ municipalités des townships du *Bas-Canada*, aussi pleine-
 “ ment et efficacement que si le conseil de toute telle muni-
 “ cipalité eût passé un règlement prescrivant que les chemins
 “ et ponts en iceux seraient construits et entretenus par
 “ cotisations et prestations personnelles, de la manière
 “ pourvue par la dite section en dernier lieu mentionnée.”

Page 8, ligne 4.—Après “ possession ” insérez “ 2. Tout acte de vente d’un lot
 “ ou lopin de terre qui sera vendu en vertu des dispositions
 “ des dits actes ou des lois municipales en force avant 1855,
 “ lequel aura été ou sera ci-après, pendant l’intervalle qui
 “ s’écoulera entre la vente d’icelui et la passation de tel acte,
 “ séparé d’un comté et réuni à un autre, sera passé par le
 “ secrétaire-trésorier du conseil du comté où se trouvera tel
 “ lot ou lopin de terre au temps où l’acheteur aura droit
 “ d’avoir tel titre, et il devra exhiber à tel secrétaire-trésorier
 “ un certificat spécifiant les particularités de la vente.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d’eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l’honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois demain.

L’ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: “ Acte pour “ diviser le township de *Fredericksburgh*, dans le comté de *Lennox*, en deux municipalités séparées.”

L’honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l’honorable M. *Ferrie*,
 Que l’on se dispense de la quarante-neuvième règle de cette Chambre en autant qu’elle a rapport à ce bill.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur la dite motion, elle a passé dans l’affirmative.

Alors l’honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l’honorable M. *Ferrie*,
 Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant alors mise sur la dite motion, elle a passé dans l’affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, *Hamilton*, *Fergusson*, *Vankoughnet* et *Seymour*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association des meuniers du *Canada-Ouest*."

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Walker*,
Que l'on se dispense des quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hamilton*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Boulton*, *Ross*, *Seymour*, *Simpson* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque internationale du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, *Hamilton*, *Dickson*, *Mills* et *J. Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour améliorer l'organisation du service civil en *Canada* et le rendre plus effectif," a été lu la seconde fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Gordon* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquière*, il a été

Ordonné. Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour établir d'autres dispositions législatives pour le partage de certaines terres dans les townships de *Bolton* et *Magog*."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, que l'on se dispense des quarante-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport à ce bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La Chambre s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *J. Morris* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour la protection des biens et des droits des personnes sous puissance de mari, dans le *Haut-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour refondre et amender les lois relatives à la chasse des bêtes fauves et autres gibiers dans le *Bas Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *de La Terrière*, *Prince* et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour légaliser les brevets des clercs notaires qui ont négligé de les faire enregistrer dans le délai voulu par la loi," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Panet*, secondé par l'honorable M. *Duchesnay*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre le bill intitulé : "Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie du chemin *St. Clair* et *Rondeau*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Moore*, *Dickson*, *Gordon* et *J. Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : "Acte pour incorporer le village de *Mitchell*, dans le comté de *Perth*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Moore*, *Dickson*, *J. Morris* et *Gordon*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : "Acte pour changer et amender l'acte d'incorporation de la banque du district de *Niagara*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *J. Morris*, *Hamilton* et *deBlaquière*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville de *Napanee*."

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,
Que l'on se dispense des quarant-neuvième et cinquante-septième règles de cette Chambre, en autant qu'elles ont rapport au dit bill.

Objection étant faite à la dite motion.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a passé dans l'affirmative.

L'honorable M. *Ross* a alors proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Sur quoi, l'honorable M. *Seymour* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Cartier*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui à trois mois.

Objection étant faite à la dite motion.

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a passé dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : "Acte pour légaliser les procédés du conseil de comté de *Kamouraska* et du conseil local de *S. Paschal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. de LaTerrière, secondé par l'honorable M. Cartier, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour améliorer le mode d'obtenir les témoignages dans les affaires d'élections contestées," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. Prince, Simpson, Armstrong, Harmanus Smith et Fergusson, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour transporter à John Christie une certaine réserve de chemin dans le township d'Oxford," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. Prince, Dickson, Simpson, Armstrong et J. Morris, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des clauses consolidées des chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. Dessaulles, Ross, Ferrier, Renaud, et Prince, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour transporter à John Shaw une certaine réserve de chemin dans le township de Wilberforce," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross, secondé par l'honorable M. Prince, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics d'un certain lot d'école, dans la ville de Prescott, à vendre le dit lot et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. Dickson, Hamilton et J. Morris, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la municipalité des townships de Zora-Est, Zora-Ouest et Nissouri-Fest, dans le comté d'Oxford, à disposer de certaines réserves de chemins dans les dits townships," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Que que temps après, la Chambre s'est remise.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir aux moyens de constater les frontières inconnues dans tous les cas où les lignes de concession n'ont pas été tirées dans le premier arpentage," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ross*, *Seymour* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la nomination d'avocats de comté et pour d'autres fins relatives à l'administration de la justice dans le *Haut-Canada*." a été lu la seconde fois.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre, s'est alors, conformément à l'ordre, ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Ferrie* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre le, bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du canal à navires de *Fort Erié*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Prince*, *Renaud* et *Armstrong*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du prêt du *Canada-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrie*, *Boulton* et *Fergusson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : "Acte pour diviser la commission des chemins à barrières de *Québec* en deux commissions distinctes, et établir d'autres dispositions pour cet objet," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Duchesnay*, de *LaTerrière*, *Walker*, *Vankoughnet* et *Panet*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CONSEIL LÉGISLATIF,

CHAMBRE DE COMITÉ, 8 juin, 1857.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Conseil législatif pour la présente session, et de faire rapport sur iceux, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

La dernière audition des comptes du greffier s'étendait jusqu'au vingt-huit de février dernier, auquel jour il restait entre ses mains, au crédit de votre honorable Chambre, une balance de trois cent cinquante-trois louis, quinze chelins et onze deniers (£353 15s. 11d.)

Le greffier a reçu jusqu'au trente-unième jour de mai dernier, inclusivement, cinq mille cinq cent quatre-vingt louis, formant avec la susdite somme cinq mille neuf cent trente-trois louis, quinze chelins et onze deniers (£5933 15s. 11d.) dont il avait à rendre compte le premier juin courant.

Le greffier a rendu compte à la satisfaction de votre comité (tel qu'il appert par les pièces justificatives numérotées depuis trois cent trente-six à cinq cent quarante sept, inclusivement) de paiements faits entre les deux dites dates, au montant de la somme de cinq mille cinq cent vingt-deux louis, six chelins et six deniers (£5522 6s. 6d.) ce qui laissait à la dernière date, entre les mains du greffier, au crédit de votre honorable Chambre, une balance de quatre cent onze louis, neuf chelins et cinq deniers (£411 9s. 5d.)

Votre comité croit devoir informer votre honorable Chambre que dans la somme ci-haut mentionnée de cinq mille cinq cent quatre-vingt louis, se trouve comprise une somme de cinq cents louis, reçue le vingt-huitième jour de mai dernier, de M. de Léry, ci-devant greffier, en pleine décharge des déficits qui se sont rencontrés dans ses comptes avec votre honorable Chambre, conformément à la teneur de la recommandation énoncée dans le dernier rapport de votre comité, laquelle a été adoptée.

Relativement aux diverses pétitions des officiers, écrivains, et serviteurs de votre honorable Chambre, au sujet de l'augmentation de leurs salaires, votre comité auquel ces pétitions ont été soumises, a jugé à propos de recommander qu'il soit laissé à l'honorable Orateur de cette Chambre de considérer la question des salaires des officiers, écrivains et serviteurs de cette Chambre, dans le but de régler les dits salaires et de les mettre, d'après un justepied, sur une échelle correspondante à ceux des officiers, écrivains et serviteurs remplissant des fonctions analogues dans l'autre branche de la Législature, et de communiquer à ce sujet avec l'honorable Orateur de la Chambre d'Assemblée, auquel cette dernière Chambre a dévolu un semblable devoir.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé,)

P. H. MOORE.

Président.

Le dit rapport étant lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, Qu'il soit adopté.

Alors l'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*.

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien émaner son warrant en faveur du greffier de cette Chambre, pour la somme de quatorze mille louis, afin de mettre cet officier en état de rencontrer les dépenses contingentes de cette Chambre pour l'année courante, dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la chambre de commerce de la cité de l'*Ontario*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendement ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la navigation du *St. Maurice*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé "Acte pour consolider la dette de la cité d'*Ottawa*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour transporter à *Charles Coxwell Small*, écuyer, certaines réserves de chemins dans le township de *Pickering*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Boulton*, secondé par l'honorable *M. Vankoughnet*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte pour abroger un certain acte et une ordonnance y mentionnés, concernant la maison de la Trinité de *Montréal*, et pour en amender et refondre les dispositions, et pour établir d'autres dispositions concernant les pilotes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Vankoughnet*, secondé par l'honorable *M. Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes et ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Vankoughnet*, secondé par l'honorable *M. Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender les ordonnances relatives aux voitures à patins."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour autoriser la cité d'*Hamilton* à faire un emprunt de cent mille louis."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour changer les limites du township d'*Halifax*, et de la paroisse de *St. Norbert d'Arthabaska*."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer la ville de *Collingwood*."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des licences d'auberges du *Bas-Canada*, de 1851."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour changer et amender la loi relative aux cours de comté du *Haut-Canada*."

Et aussi le bill intitulé ; "Acte pour amender les actes relatifs aux sociétés d'agriculture du *Bas-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a

acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour pourvoir à ce qu'il soit tenu des enquêtes dans les cas d'incendie, et abroger l'acte qui autorise telles enquêtes dans les cités de *Québec* et de *Mont-réal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser la corporation de la cité de *Québec* à établir une force de "police pour la dite cité," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour étendre le droit d'appel en matières criminelles dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Fergusson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain à onze heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 9 Juin, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
MOORE,
WALKER,
WIDMER,
FERRIER,
DE BEAUJEU,

Les honorables MM.

MILLS,
PANET,
ARMSTRONG,
CARTIER,
DICKSON,
SMITH, HARMANNUS
DUCHESNAY,
DESSAULLES,
PRINCE.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier*—de *Henry Allen*, de la cité de *Toronto* et de la ville de *Niagara*, écuyer, avocat, et ci-devant juge du district de *London*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De la municipalité du township de *Clarendon*, dans le comté de *Pontiac*, demandant des modifications à l'acte des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1855.

De la municipalité du township de *Bristol*, dans le susdit comté de *Pontiac*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin dans le dit comté.

De l'institut des artisans et association de la bibliothèque de *Port Hope*, demandant que les journaux et les papiers parlementaires soient envoyés à la dite institution.

De *C. E. Chadwick* et autres, du village d'*Ingersoll*, dans le comté d'*Oxford*, demandant que la demande de *Robert Fleming Gourlay* soit reçue favorablement par cette Chambre.

Les honorables MM. *Simpson*, *Seymour*, de *LaTerrière*, *Ross*, *Renard*, *J. Morris*, *Vankoughnet* et *Boulton* sont entrés.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour diviser le township de *Fredericksburgh*, dans le comté de *Lennox*, en

“deux municipalités séparées,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “Acte pour incorporer la banque internationale du *Canada*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’honorable M. *Dickson*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “Acte pour autoriser les syndics d’un certain lot d’école dans la ville de *Prescott*, à vendre le dit lot, et pour d’autres fins,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’honorable M. *J. Morris*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “Acte pour changer et amender l’acte qui incorpore la banque du district de *Niagara*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “Acte pour incorporer le village de *Mitchell*, dans le comté de *Perth*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie du chemin planchéié de *St. Clair* et *Rondeau*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L’honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “Acte pour incorporer la compagnie du canal à navires de *Fort Erié*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour améliorer le mode d'obtenir les témoignages dans les affaires d'élections contestées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Prince*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour transporter à *John Christie* une certaine réserve de chemin dans le township d'*Oxford*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Dessaulles*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des clauses consolidées de chemins de fer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 9.—Retranchez depuis "barrières" jusqu'à "avec" dans la 10me ligne, et insérez "à coulisses, communément appelées barrières à claire voie."

Page 1, ligne 15.—Après "barrières" insérez "et pourvu de plus que rien de contenu dans le présent acte n'affectera ou ne s'appliquera en aucune manière à aucun chemin de fer maintenant construit ou partiellement construit, mais sera censé et considéré ne s'appliquer qu'à tels chemins de fer qui pourront être construits ou dont la construction sera commencée après la passation du présent acte."

Alors l'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *J. Morris*, Que les dits amendements soient maintenant lus la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Les dits amendements ont été alors lus la seconde fois en conséquence, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Duchesnay*, du comité spécial auquel a été référé le bill inti-

tulé: "Acte pour diviser la commission des chemins à barrières de Québec en deux commissions distinctes et établir d'autres dispositions pour cet objet," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Ferrie*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du prêt du *Canada-Ouest*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *de LaTerrière*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé: "Acte pour refondre et amender les lois relatives à la chasse des bêtes fauves et autres gibiers dans le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 19.—Retranchez "premier" où ce mot se rencontre la première fois, et insérez "quinze" et retranchez "d'août" et insérez "de septembre."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Goodhue* est entré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada*, de 1857," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, aux quels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour améliorer l'organisation du service civil en *Canada*, et le rendre plus effectif," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour établir d'autres dispositions législatives pour le partage de certaines terres dans les townships de *Bolton et Magog*," a été lu la troisième fois,

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour légaliser les brevets des clercs notaires qui ont négligé de les faire enregistrer dans le délai voulu par la loi," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour légaliser les procédés du conseil de comté de *Kamouraska* et du conseil local de *St. Paschal*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour transporter à *John Shaw* une certaine réserve de chemin dans le township de *Wilberforce*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser la municipalité des townships de *Zorra-Est*, *Zorra-Ouest* et *Nissouri-Est*, dans le comté d'*Oxford*, à disposer de certaines réserves de chemins dans les dits townships," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la nomination d'avocats de comté, et pour d'autres fins relatives à l'administration de la justice dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la chambre de commerce de la cité de *Ontario*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte pour "expliquer et amender l'acte pour autoriser l'exploitation des cours d'eau."

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

L'honorable M. *de Beaujeu* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *de LaTerrière*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en trois mois.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La dite motion en amendement a été retirée avec la permission de la Chambre, et

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier*, *Dickson* et *Renaud*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors l'honorable M. *Armstrong* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que les honorables MM. *de LaTerrière* et *Duchesnay* soient ajoutés au dit comité.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a passé dans l'affirmative,

et
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser l'établissement de bureaux de commissaires de frontières dans le *Haut-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné Qu'il soit déchargé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer et de navigation du *St. Maurice*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre à sa prochaine séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil pour l'année 1857, et à certaines autres dépenses se rattachant au service public, et aussi pour prélever un emprunt sur le crédit du fonds consolidé du revenu," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à ce qu'il soit disposé des réserves de chemin dans les municipalités rurales du *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour étendre à la province du *Canada* le brevet d'invention accordé à *Henry Bessemer*, pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la manufacture du fer malléable ou en barre et de l'acier," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 22.—Après “ d’invention ” insérez “ dont copie se trouve dans la cédule annexée au présent acte.”

Page 1, ligne 35.—Après “ susdit ” insérez la “ cédule.”

CÉDULE.

“ *VICTORIA*, par la grâce de Dieu, du royaume-uni
 “ de la *Grande-Bretagne et d’Irlande*, Reine, défenseur
 “ de la foi. A tous ceux qui ces présentes verront,

SALUT :

ATTENDU que *Henry Bessemer*, ingénieur civil, de *Queen Street Place, New Common Street*, dans la “ cité de *Londres*, nous a, par sa pétition, humblement “ représenté qu’il est en possession d’une découverte en “ fait de “ perfectionnements dans la fabrication du fer “ malléable ou en barre et de l’acier,” que le pétitionnaire “ croit devoir être d’une grande utilité publique, qu’il en “ est le premier et le véritable inventeur, et qu’elle n’est en- “ core à l’usage de personne, le tout au meilleur de sa “ connaissance et croyance. Pourquoi le pétitionnaire nous “ prie de vouloir bien gracieusement lui accorder, à lui, ses “ exécuteurs, administrateurs et ayants causes, nos lettres “ patentes royales pour l’usage, l’utilité et l’avantage ex- “ clusif de sa dite découverte, dans notre royaume-uni de “ la *Grande-Bretagne et d’Irlande*, les isles de la *Manche*, “ et l’isle de *Man*, pour le terme de quatorze ans, confor- “ mément au statut fait et passé en pareil cas ; et nous, “ voulant bien donner de l’encouragement aux arts et aux “ inventions qui peuvent être pour le bien public, voulons “ bien gracieusement acquiescer à la demande du pétition- “ naire. A ces causes, sachez que nous, de notre propre “ grâce, connaissance et mouvement, avons donné et ac- “ cordé, et par ces présentes, pour nous, nos héritiers et “ successeurs, donnons et accordons au dit *Henry Bessemer*, “ ses exécuteurs, administrateurs et ayants cause, notre per- “ mis spécial, plein pouvoir et privilège et autorité exclusive, “ pour par lui, le dit *Henry Bessemer*, ses exécuteurs, “ administrateurs et ayants cause, et chacun d’eux, par “ lui-même et eux-mêmes, ou par son ou leur député, ou “ ses ou leurs députés, serviteurs et agents, ou tels autres “ avec qui, lui, le dit *Henry Bessemer*, ses exécuteurs “ administrateurs ou ayants cause, en conviendra en aucun “ temps, et pas d’autres, de temps à autre et en tout temps à

“ l’avenir, durant le terme d’années exprimé aux présentes,
“ légalement faire et user de sa dite invention, l’exercer
“ et la vendre, dans notre royaume-uni de la *Grande-*
“ *Bretagne et d’Irlande*. les isles de la *Manche* et l’isle de
“ *Man*, en la manière qu’à lui, le dit *Henry Bessemer*, ses
“ exécuteurs, administrateurs et ayants-cause, ou aucun
“ d’eux, il pourra dans sa ou leur discrétion, paraître con-
“ venable ; et que le dit *Henry Bessemer*, ses exécuteurs,
“ administrateurs et ayants-cause, auront et pourront avoir
“ légalement, et enjouir, tout le profit, bénéfice, commodité
“ et avantage, de temps à autre provenant et découlant de
“ et à raison de la dite invention, pour et durant le terme
“ d’années aux présentes mentionné ; auront et pourront
“ avoir, tenir, exercer les dits permis, pouvoirs, privi-
“ lèges et avantages, ci-dessus accordés ou mentionnés
“ comme étant accordés au dit *Henry Bessemer*, ses exé-
“ cuteurs, administrateurs et ayants-cause, et en jouir, pour
“ et durant et jusqu’à la fin du terme des quatorze années
“ qui suivront immédiatement le jour de la date des pré-
“ sentes, conformément au statut fait et passé en pareil
“ cas. Et afin que le dit *Henry Bessemer*, ses exécuteurs
“ administrateurs et ayants-cause, et chacun d’eux, puissent
“ avoir tout l’avantage, l’usage et l’exercice exclusifs
“ de la dite invention, et en jouir, selon notre gracieuse
“ intention, telle que ci-dessus déclarée, Nous, par les
“ présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, enjoignons
“ et commandons strictement à toutes et à chaque
“ personne et personnes, corps politiques et incorporés, et
“ à tous autres, nos sujets, que ce soit, de quelque
“ état, qualité, rang, nom ou condition qu’ils soient, dans
“ notre royaume-uni de la *Grande-Bretagne et d’Irlande*,
“ les isles de la *Manche* et l’isle de *Man*, de, par eux ou
“ aucun d’eux, en aucun temps pendant la durée du dit
“ terme de quatorze ans par les présentes accordé, soit direc-
“ tement ou indirectement, ne faire usage de la dite inven-
“ tion, ou d’aucune partie d’icelle, ainsi découverte par le
“ dit *Henry Bessemer* comme susdit, ni de la mettre en
“ pratique, ni en aucune manière la contrefaire, l’imiter
“ ou la copier, et ils ne pourront non plus ni y faire ni y faire
“ faire aucune addition ni soustraction par lesquelles ils
“ pourraient s’en prétendre les inventeurs ou les auteurs,
“ sans le consentement, le permis ou l’agrément du dit
“ *Henry Bessemer*, ses exécuteurs, administrateurs ou
“ ayants cause, par écrit sous son seing ou leurs seings et

“ sceaux, à cette fin, à peine de toutes pénalités qui
“ peuvent ou pourront être justement infligées à tels délin-
“ quants pour leur mépris de notre présente ordonnance
“ royale ; et de plus, voulons qu’ils soient responsables au dit
“ *Henry Bessemer*, ses exécuteurs, administrateurs et
“ ayants-cause, suivant la loi, de tous les dommages qu’ils
“ leur auront occasionnés. Et de plus, nous, par les pré-
“ sentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, enjoignons
“ et commandons à tous et à chacun des juges de paix, maires,
“ shérifs, huissiers, constables, constables-adjoints, et à tous
“ autres officiers et ministres que ce soit, de nous, nos héri-
“ tiers et successeurs, pour le temps d’alors, par eux ou
“ aucun d’eux, durant le dit terme par les présentes accordé,
“ de ne molester, troubler ni empêcher en aucune manière le dit
“ *Henry Bessemer*, ses exécuteurs, administrateurs ou ayants
“ cause, ou aucun d’eux, ou son ou leurs députés, serviteurs
“ ou agents, dans ou à propos du convenable et légitime
“ usage ou exercice de la susdite invention, ou en aucune
“ chose y ayant rapport : Pourvu toujours, et telle est la
“ condition des présentes nos lettres patentes, que si en
“ aucun temps durant le dit terme par les présentes accordé,
“ il nous est montré à nous, nos héritiers ou successeurs, ou
“ à six membres ou plus de notre ou leur conseil privé, que
“ le présent notre octroi est contraire à la loi, ou préjudiciable
“ ou injuste pour nos sujets en général, ou que la dite inven-
“ tion n’est pas une nouvelle invention quant à l’usage et à
“ l’exercice que l’on en pourra faire, dans notre royaume-
“ uni de la *Grande-Bretagne et d’Irlande*, les isles de la
“ *Manche* et l’isle de *Man*, ou que le dit *Henry Bessemer*
“ n’en est pas le premier et véritable inventeur dans ce
“ royaume comme susdit, les présentes, nos lettres patentes,
“ cesseront d’avoir aucune valeur et seront entièrement
“ nulles, à toutes fins et intentions, nonobstant toute chose
“ ci-dessus contenue en aucune manière à ce contraire.
“ Pourvu aussi, que les présentes nos lettres patentes, ou
“ toute chose y contenue, ne s’étendront point ni ne seront
“ censées s’étendre jusqu’à donner au dit *Henry Bessemer*
“ ses exécuteurs, administrateurs ou ayants-cause, ou à aucun
“ d’eux, le privilège de faire usage d’aucune invention ou
“ ouvrage, ou d’imiter aucune invention ou ouvrage que ce
“ soit, qui auront été inventés ou trouvés avant ce jour par
“ quelque autre de nos sujets que ce soit, et dont on fera pu-
“ bliquement usage et que l’on exercera dans notre royaume-
“ uni de la *Grande-Bretagne et d’Irlande*, les isles de la
“ *Manche* et l’isle de *Man*, auquel autre de nos sujets nos

“ pareilles lettres patentes ou privilèges ont déjà été accordées
“ pour en faire exclusivement usage, les exercer et en faire
“ son profit : Notre volonté et notre plaisir étant que le dit
“ *Henry Bessemer*, ses exécuteurs, administrateurs et ayants-
“ cause, et toutes et chaque autre personne ou personnes aux-
“ quelles de semblables lettres patentes ou privilèges ont déjà
“ été accordés comme susdit, emploient et exercent
“ distinctement leurs inventions respectives, par eux décou-
“ vertes et trouvées, conformément au vrai sens et intention
“ des mêmes lettres patentes respectives et des présentes :
“ Pourvu pareillement, néanmoins, et c'est la condition ex-
“ presse des présentes nos lettres patentes, que si le dit *Henry*
“ *Bessemer*, ses exécuteurs ou administrateurs ne décrivent
“ et ne constatent pas particulièrement la nature de la dite
“ invention, et de qu'elle manière elle devra être exécutée,
“ par un instrument par écrit, sous son ou leur ou un de leurs
“ seings et sceaux, et ne le font déposer dans le bureau des
“ patentes du grand sceau, dans les six mois de calendrier
“ qui suivront immédiatement la date des présentes nos lettres
“ patentes ; et aussi que si le dit *Henry Bessemer*, ses exé-
“ cuteurs, administrateurs ou ayants-cause, ne payent point
“ le droit de timbre de cinquante louis, et ne produisent les
“ présentes nos lettres patentes bien et dûment timbrées
“ jusqu'à ce montant, au bureau de nos commissaires des
“ brevets d'invention, avant l'expiration de trois années de la
“ date des présentes nos lettres patentes, conformément aux
“ dispositions de l'acte de la seizième année de notre règne,
“ chapitre 5 ; et aussi, que si le dit *Henry Bessemer*, ses
“ exécuteurs, administrateurs ou ayants-cause, ne paient point
“ le droit de timbre de cent louis et ne produisent les pré-
“ sentes nos lettres patentes bien et dûment timbrées jusqu'à
“ ce montant, au bureau de nos dits commissaires, avant l'ex-
“ piration de sept années de la date des présentes nos lettres
“ patentes, conformément au dit acte ; et aussi, que si le dit
“ *Henry Bessemer*, ses exécuteurs, administrateurs ou ayants
“ cause, ne fournissent ou ne font fournir pour notre service,
“ tous tels articles de la dite invention que les officiers ou
“ commissaires, administrant le département de notre ser-
“ vice, requerront de lui ou d'eux, pour l'usage de notre ser-
“ vice, en la manière, aux temps et aux prix et termes rai-
“ sonnables qui seront arrêtés pour cette fin par les dits
“ officiers ou commissaires qui les requerront—alors et dans
“ chacun de ces cas, les présentes nos lettres patentes et toutes
“ les franchises et tous les avantages que ce soit par les pré-

“ sentes accordés, cesseront d’avoir aucune valeur et seront
 “ entièrement nulles, nonobstant toute chose ci dessus conte-
 “ nue en aucune manière à ce contraire : Pourvu que rien
 “ de contenu dans les présentes n’empêchera l’octroi de
 “ licences, en telle manière et pour telles considérations
 “ qu’elles peuvent en loi être accordées. Et enfin, nous, par
 “ les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, accor-
 “ dons au dit *Henry Bessemer*, ses exécuteurs, administra-
 “ teurs et ayants cause, que les présentes nos lettres patentes,
 “ sur leur production, seront par et en toutes choses bonnes,
 “ fermes, valables, suffisantes et efficaces en loi, selon leur
 “ véritable sens et intention, et seront prises, interprétées et
 “ adjugées dans le sens le plus favorable et le plus profitable
 “ pour le plus grand avantage du dit *Henry Bessemer*, ses
 “ exécuteurs, administrateurs et ayants-cause, aussi bien que
 “ dans toutes nos cours de record et ailleurs, et pour tous et
 “ chacun des officiers et ministres que ce soit de nous, nos
 “ héritiers et successeurs, dans notre royaume-uni de la
 “ *Grande-Bretagne et d’Irlande*, les isles de la *Manche* et
 “ l’isle de *Man*, et parmi tous et chacun des sujets de nous,
 “ nos héritiers et successeurs, quels et en quelque lieu qu’ils
 “ soient, nonobstant que la nature ou la qualité de la dite
 “ invention, ou des matériaux y servant ou appartenant, ne
 “ soient point décrites d’une manière pleine et certaine. En
 “ foi de quoi, nous avons fait donner les présentes nos lettres
 “ patentes, ce douzième jour de février, mil huit cent cin-
 “ quante-six, dans la dix-neuvième année de notre règne, et
 “ les avons fait sceller comme du dit douzième jour de février
 “ mil huit cent cinquante-six.

“ Par ordre,

(Signé,) EDMUNDS.

“ Nous certifions que ceci est une vraie copie,

(Signé,) W. S. SHEPPARD,

“ EDWARD TOWERS.

Greffiers du bureau des patentes du grand sceau.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois.

Sur motion de l’honorable M. *Ross*, secondé par l’honorable M. *Ferrier*, il a été
Ordonné, Qu’ils soient agréés.

Ordonné, Que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette
 “ Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au bill men-
 “ tionné en dernier lieu, sans amendement.

Un message de l’Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé :
 “ Acte pour venir en aide aux victimes du dernier incendie des *Trois-Rivières*,

“ en permettant un emprunt à même le fonds consolidé d'emprunt municipal du *Bas-Canada*, pour les mettre en état de rebâtir les maisons et autres édifices détruits par cet incendie.” auquel elle demande le concours de cette Chambre.
Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Renaud*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau les actes relatifs aux arpenteurs,” et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 19.—Après “ civil” insérez “ et arpenteur.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, Qu'il soit agréé.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce à l'amendement fait par l'Assemblée au dit bill sans amendement.

La Chambre s'est alors ajournée à trois heures de l'après-midi.

A trois heures, la Chambre s'est en conséquence remise.

Les honorables MM. *de Blaquière* et *Gordon* sont entrés.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un résumé des rapports de *A. C. Buchanan*, *A. B. Hawke* et de *J. C. Dixon*, écuyers, agents de l'émigration, sur le nombre d'émigrants, débarqués en *Canada* pendant cette saison jusqu'au 8 juin, 1857.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir Appendice No. 8.)

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer et de navigation du *St. Maurice*.”

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Harmannus Smith* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que lorsque la Chambre s'assemblera ce soir, à sept heures et demie, la séance soit considérée comme une séance distincte.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil pour l'année 1857, et à certaines autres dépenses se rattachant au service public, et aussi pour prélever un emprunt sur le crédit du fonds consolidé du revenu."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après des débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'administration de la justice dans les territoires non organisés situés dans les limites de cette Province."

L'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'honorable M. *Mills* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 35—Après “constable” insérez “et tel constable pourra être choisi dans le corps d'hommes connus sous le nom de pensionnaires enrôlés, et il sera, après avoir été ainsi élu, tenu de remplir les devoirs de constable.”

Page 3, ligne 34—Retranchez “de comté” et insérez “commune”

Page 5, ligne 11—Après “du” insérez “dit”

Page 5, ligne 18—Retranchez depuis “ou” jusqu'à “d'ordonner” et insérez “à la dite cour des plaids communs, ou à tout juge de la dite cour.”

Page 5, ligne 24—Après “personne” et après “prenant” insérez “illégalement.”

Page 8, ligne 42—Après “preuve” insérez “et les dits livres pourront être tenus dans la forme de la dite cédule.”

Page 12, ligne 26—Après “défendeur” insérez “comme preuve”

Page 12, ligne 44—Après “lui” insérez “ou”

Page 13, ligne 38—Après “rendu” insérez “ou jugement donné.”

Page 22, ligne 11—Retranchez “établis” et insérez “formés”

Page 22, ligne 16—Après “provisoires” insérez “Clauses A, B, C.”

CLAUSE A.

“Les writs de la Reine émanant de toutes les cours de loi et d'équité dans le *Haut-Canada*, s'étendront aux dits

“ territoires non organisés, et y auront la même force et
 “ effet quant aux personnes et aux choses qu'ils ont dans le
 “ *Haut-Canada*, et ils pourront être adressés au shérif du
 “ comté le plus voisin d'iceux.”

CLAUSE B.

“ Il sera loisible au Gouverneur en conseil de nommer
 “ un régistrateur d'actes dans et pour les territoires non
 “ organisés qui bordent et joignent les lacs *Supérieur* et
 “ *Huron*, dont le devoir sera d'enregistrer tous actes, con-
 “ trats et autres conventions relatives aux terres situées
 “ dans aucune partie des dits territoires non organisés et
 “ tirées et arpentées par la couronne.”

CLAUSE C.

“ Le dit régistrateur tiendra son bureau au lieu qui sera
 “ nommé à cette fin dans sa commission, ou à tel autre
 “ lieu qui pourra être fixé à cette fin de temps à autre par
 “ le Gouverneur en conseil, et ses devoirs seront les mêmes
 “ que ceux des autres registrateurs du *Haut-Canada*, en
 “ vertu des actes de la Législature actuellement passés ou
 “ à être passés à l'avenir à cet égard ; ses honoraires seront
 “ les mêmes que ceux qui sont fixés par le statut passé
 “ dans la seizième année du règne de Sa Majesté, chapitre
 “ cent quatre-vingt sept, ou le Gouverneur en conseil,
 “ pourra ordonner qu'un salaire annuel, n'excédant pas
 “ deux cents louis, soit payé au dit régistrateur à même le
 “ fonds consolidé du revenu de cette province, au lieu des
 “ dits honoraires, qui, dans ce cas, seront versés dans le dit
 “ fonds.”

Page 25, ligne 19—Retranchez depuis “ payé” jusqu'à “ frais” et insérez “ pour”

Page 25, ligne 20—Retranchez depuis “ frais” jusqu'à “ milage” et laissez un blanc à la place.

Page 33, ligne 26—Après “ a” insérez “ quitté cette province, y laissant des
 “ biens-meubles sujets à saisie en vertu d'une exécution
 “ pour dette, dans le district judiciaire temporaire de
 “ (ou a essayé d'enlever ses
 “ biens-meubles du district judiciaire temporaire de
 “ (ou de se cacher, ou ses
 “ biens-meubles dans les limites du district judiciaire de
 “ pour se ou les soustraire à la
 “ signification du *Warrant* (suivant le cas.)

Page 39, ligne 9—Après “greffier” insérez

“ Amende	£	”
“ Frais	£	”
“ Exécution	£	”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, séparément, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. de *Blaquière*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : “ Acte pour expliquer et amender l'acte pour autoriser l'exploitation des cours d'eau,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 12—Retranchez depuis “d'iceux” jusqu'à “soit” et insérez “après la passation du présent acte, en quelqu'endroit vis-à-vis la devanture de son terrain.”

Page 1, ligne 15—Retranchez “déterminé”

Page 1, ligne 32—Retranchez depuis “travaux” jusqu'à “faire” dans la 33e ligne, et insérez “si en ce faisant il pouvait.”

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour consolider la dette de la cité d'*Ottawa*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Vankoughnet*, *Ross* et *Moore*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour transporter à *Charles Coxwell Small*, écuyer, certaines réserves de chemin dans le township de *Pickering*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender un acte intitulé : " Acte pour abroger un certain acte et une ordonnance y mentionnés, " concernant la maison de la *Trinité de Montréal*, et pour en amender et refondre " les dispositions, et pour établir d'autres dispositions concernant les pilotes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour continuer pour " un temps limité les divers actes et ordonnances y mentionnés, et pour d'autres " fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vankoughnet*, secondé par l'honorable M. *de Blaquièrre*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à ce qu'il " soit tenu des enquêtes dans les cas d'incendie, et abroger l'acte qui autorise de " telles enquêtes dans les cités de *Québec et Montréal*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé des honorables MM. *Ferrier, Ferrie* et *J. Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la cor- " poration de la cité de *Québec* à établir une force de police pour la dite cité," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *de LaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Cartier*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour étendre le droit d'appel en matières criminelles dans le *Hart-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour diviser le township de *Fredericksburgh*, dans le comté de *Lennox*, en deux municipalités séparées," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque internationale du *Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics d'un certain lot d'école dans la ville de *Prescott* à vendre le dit lot, et pour d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour changer et amender l'acte qui incorpore la banque du district de *Niagara*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le village de *Mitchell*, dans le comté de *Perth*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie du chemin de *St. Clair et Rondeau*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour transporter à *John Christie* une certaine réserve de chemin dans le township d'*Oxford*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du canal à navires de *Fort Erie*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des clauses consolidées des chemins de fer," a été tel qu'amendé lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour diviser la commission des chemins à barrières de *Québec* en deux commissions distinctes, et établir d'autres dispositions pour cet objet," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de prêt du *Canada-Ouest*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour refondre et amender les lois relatives à la chasse des bêtes fauves et autres gibiers dans le *Bas-Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les comtés-unis pour des fins municipales à effectuer des améliorations indépendamment les uns des autres," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux victimes du dernier incendie des *Trois-Rivières*, en permettant un emprunt à même le fonds consolidé d'emprunt municipal du *Bas-Canada*, pour les mettre en état de rebâtir les maisons et autres édifices détruits par cet incendie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Boulton*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association des meuniers du *Canada Ouest*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 5, ligne 45—Retranchez " de " où ce mot se rencontre la deuxième fois, et insérez " n'excédant pas."

Page 5, ligne 46—Retranchez " ou plus ou moins."

Page 6, ligne 45—Après “ prescrite ” insérez “ pourvu toujours que rien au présent
 “ acte ne sera interprété de manière à autoriser la dite asso-
 “ ciation à acheter ou vendre du grain ou de la farine.”

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,
 Que les dits amendements soient maintenant adoptés.

Alors l'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Mills*,
 Que les dits amendements ne soient pas maintenant adoptés, mais que les dits
 bill et rapport soient référés de nouveau au comité spécial pour être considérés
 ultérieurement.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a passé dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a
 aussi passé dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Vankoughnet* du comité spécial auquel a été référé le dit bill
 intitulé : “ Acte pour consolider la dette de la cité d'*Ottawa*,” a fait rapport qu'il
 avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la
 Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la
 Chambre.

L'honorable M. *Ferrier*, du comité spécial auquel a été référé le bill intitulé :
 “ Acte pour pourvoir à ce qu'il soit tenu des enquêtes dans les cas d'incendie, et
 “ abroger l'acte qui autorise telles enquêtes dans les cités de *Québec* et de *Mont-*
 “ *réal*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en
 faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la
 Chambre.

La Chambre s'est alors ajournée à sept heures et demie du soir.

A sept heures et demie, la Chambre s'est en conséquence remise.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication
 officielle, l'informant que c'était l'intention de Son Excellence, si l'état des affaires
 publiques le permettait, de proroger la présente session de la législature demain,
 à quatre heures de l'après-midi.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : “ Acte pour établir de meilleures
 “ dispositions pour l'administration de la justice dans les territoires nonorganisés
 “ situés dans les limites de cette province,” a été, tel qu'amendé, lu la troisième
 fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette

Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour transporter à *Charles Cowell Small*, écuyer, certaines réserves de chemins dans le township de "*Pickering*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : " Acte pour abroger un certain acte et une ordonnance y mentionnés, concernant " la maison de la Trinité de *Montréal*, et pour en amender et refondre les dispositions, et pour établir d'autres dispositions concernant les pilotes," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation " de la cité de *Québec* à établir une force de police pour la dite cité," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour étendre le droit d'appel " en matières criminelles dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux " victimes du dernier incendie des *Trois-Rivières* en permettant un emprunt à " même le fonds consolidé d'emprunt municipal du *Bas-Canada*, pour les mettre " en état de rebâtir les maisons et autres édifices détruits par cet incendie," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : Acte pour consolider la dette de la " cité d'*Ottawa*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à ce qu'il soit tenu des enquêtes dans les cas d'incendie, et abroger l'acte qui autorise telles enquêtes dans les cités de *Québec* et *Montréal*," a été lu troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de réintégrer aux fonctions de juge de paix pour le comté d'*Essex*, dans le *Canada-Ouest*, *John Alexander Wilkinson* et *Thomas Woodbridge*, écuyers, de la ville de *Sandwich* dans ce comté, en conformité aux désirs exprimés dans la requête des habitants de *Sandwich* et autres à cet effet.

Après un long débat,

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative, par l'honorable M. *Drummond* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Mardi, 9 juin, 1857.

Résolu, Qu'un message soit envoyé à l'honorable Conseil Législatif pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé à tous les amendements faits par le Conseil Législatif au bill intitulé : " Acte d'amendement des municipalités " et des chemins du *Bas-Canada*, de 1857," excepté au cinquième, et que les raisons qui ont porté cette Chambre à ne pas acquiescer à l'amendement en question, sont les suivantes :

1o. Parce qu'elle est d'opinion qu'il serait plus expédient de permettre aux conseils municipaux de continuer à taxer les habitants par divisions, de manière à

pouvoir employer les taxes pour l'exécution des travaux à être faits dans la division dans laquelle elles sont prélevées, ou de taxer la municipalité entière, selon qu'ils pourront le juger à propos, et suivant que les circonstances pourront l'exiger.

20. Parce qu'en annulant tous les règlements et les procès-verbaux dans les townships du *Bas-Canada*, en autant qu'ils se rapportent à la manière de faire les chemins et les ponts, on donnerait lieu à beaucoup de confusion et d'injustice, et

30. Parce qu'il n'est pas expédient d'introduire dans une partie du *Bas-Canada* un système de législation coercitive qui ne peut pas être étendue à l'autre partie de la même section de la province.

Ordonné, Que l'honorable M. *Drummond* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier Assemblée.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Knowlton*,

Qu'il soit résolu, Que cette Chambre n'insiste pas sur le cinquième amendement fait par elle au dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative et il a été

Ordonné, Que la résolution précédente soit communiquée à l'Assemblée Législative par le greffier de cette Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour refondre et amender les lois relatives à la chasse des bêtes "fauves et autres gibiers dans le *Bas-Canada*,"

Et aussi le bill intitulé : "Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'administration de la justice dans les territoires non organisés situés dans les "limites de cette province," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

L'ordre étant lu pour la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'acte qui autorise "l'exploitation des cours d'eau," et

Les dits amendements étant de nouveau lus par le greffier.

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*,

Que les dits amendements soient maintenant adoptés.

Après des débats,

L'honorable M. *de LaTerrière* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Seymour*.

Que les dits amendements ne soient pas maintenant adoptés, mais qu'ils soient pris en considération d'hui en trois mois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été référé le dit bill intitulé : "Acte pour pourvoir aux moyens de constater les frontières inconnues dans tous les cas où les lignes de concessions n'ont pas été tirées dans le premier arpentage," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Ferrie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle s'ajourne à demain à midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain à midi la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 10 Juin, 1857.

Les Membres assemblés ont été :—

L'honorable ETIENNE P. TACHÉ, Orateur.

Les honorables MM.

DEBLAQUIERE,
FERGUSSON,
HAMILTON,
FERRIE,
KNOWLTON,
WALKER,
WIDMER,

Les honorables MM.

FERRIER,
DE BEAUJEU,
SEYMOUR,
DE LA TERRIÈRE,
SIMPSON,
VANKOUGHNET,
PRINCE.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *Prince*—de la municipalité de la ville de *Sarnia*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :—

De l'institut des artisans et de l'association de la bibliothèque de *Mégantic Sud* demandant une allocation.

De *George Duggan*, de la cité de *Toronto*, demandant à être indemnisé pour les services qu'il a rendus pendant la dernière guerre.

De *Polycarpe Renaud* et autres, de cette partie de la seigneurie de *Lachenaie*, située dans le comté de *L'Assomption*, demandant un acte pour pourvoir à l'établissement des lignes frontières de la dite seigneurie.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 20 mai, 1856, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner qu'il soit mis devant cette Chambre un état indiquant le nombre des licences accordées dans les années 1854, 1855 et 1856, tant dans le *Haut* que dans le *Bas-Canada*, pour la vente des liqueurs enivrantes, faisant voir le nombre accordé pour chaque cité, ville, township ou paroisse, en cette province ; et aussi, le montant des droits reçus dans chaque localité pour l'octroi des dites licences ; et faisant voir aussi, quelles sont les commodités et le nombre de lits que possèdent les personnes qui ont obtenu les dites licences pour la réception des voyageurs.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table et elle est comme suit :

(Voir Appendice No. 4.)

Les honorables MM. *Cartier, Duchesnay, Armstrong, Dickson, Mills* et *Moore* sont entrés.

L'honorable M. *Prince* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que tous bills, requêtes et autres procédures, maintenant devant cette Chambre, et qui n'auront pas été définitivement considérés à la fin de la présente session, soient pris de nouveau en considération au commencement de la prochaine session, [à moins qu'il n'y ait dans l'intervalle dissolution du parlement] dans l'ordre où ils se trouveront à la prorogation de cette Chambre, et que les comités spéciaux auxquels a pu être référée aucune requête ou autre procédure pendant la présente session, demeurent dans le même état et procèdent à la considération des sujets qui leur sont ainsi soumis, à la prochaine session, de même que s'il n'y avait point eu de prorogation.

Après des débats,

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des clauses consolidées de chemins de fer," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la Chambre de commerce de la cité de l'*Ontario*."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de la mission de l'église d'*Angleterre*, à *Georgina*, à aliéner certains terrains appartenant à la dite mission."

Et aussi le bill intitulé : "Acte pour empêcher les cruautés et mauvais traitements envers les bestiaux et autres animaux, et pour amender la loi relative à leur mise en fourrière," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé les dits bills sans amendement.

Les honorables MM. *Patton* et *Boulton* sont entrés.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour améliorer le mode d'obtenir les témoignages dans les affaires d'élections contestées," a été lu la troisième fois.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *J. Morris* est entré.

L'honorable M. *de Blaquièrre* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que les ordres permanents numéros quarante-neuf et cinquante-quatre soient abrogés, et les suivants adoptés à leur place.

Que toute demande de bills privés et locaux pour octroyer à toutes personnes aucuns droits ou privilèges exclusifs ou particuliers quelconques, ou pour faire aucune chose dont l'opération affecterait les droits ou la propriété d'autres parties ; ou pour faire aucun amendement de la même nature à aucun acte antérieur,— exigera la publication de l'avis suivant, savoir :—

Dans le Haut-Canada—Un avis inséré dans la gazette officielle, et dans un papier nouvelle publié dans le comté, ou union de comtés, intéressés, ou s'il n'y est point publié de papier, alors dans un papier-nouvelle du comté le plus voisin dans lequel un papier-nouvelle se publie.

Dans le Bas-Canada—Un avis inséré dans la gazette officielle, en langue anglaise et française, et dans un papier-nouvelle en langue anglaise, et dans un papier nouvelle en langue française, dans le district intéressé ou dans les deux langues, s'il n'y a qu'un papier nouvelle : ou s'il n'y a pas de papier publié dans ce district, alors (dans les deux langues) dans la gazette officielle et dans un papier publié dans un district adjacent.

Le dit avis sera continué dans chaque cas pendant au moins deux mois, durant l'intervalle du temps qui s'écoulera entre la clôture de la session précédente et la considération de la pétition.

Qu'avant de présenter à cette Chambre aucune pétition pour obtenir la permission d'introduire un bill privé pour ériger un pont de péage, la personne ou les personnes qui se proposeront de demander un tel bill, en donnant l'avis ordonné par la règle précédente, donneront aussi, en même temps et de la même manière, un avis par écrit indiquant les taux qu'elles se proposent de demander l'étendue du privilège, l'élévation des arches, l'espace entre les culées ou piliers réservé pour le passage des radeaux et bâtiments, et mentionnant aussi si elles se proposent ou non de bâtir un pont-levis, et les dimensions de tel pont-levis.

Que l'honoraire payable à la seconde lecture de tout bill privé ou local, sera payé seulement dans la Chambre où tel bill aura originé, mais les frais d'impression de tel bill seront payés dans chaque Chambre.

Qu'il sera du devoir des parties demandant l'intervention de la législature dans toute matière privée ou locale, de déposer chez le greffier de cette Chambre la preuve constatant qu'elles se sont conformées aux règles et ordres permanents des dites Chambres : et qu'à défaut de telle preuve ainsi fournie comme susdit, le greffier pourra faire rapport " que les règles et ordres permanents n'ont pas été " suivis à cet égard."

Que les règles précédentes soient publiées dans les deux langues dans la gazette officielle, sous la signature du greffier de cette Chambre, hebdomadairement, pendant chaque vacance du parlement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Ross* est entré.

L'honorable M. *Vankoughnet*, du comité spécial chargé de s'enquérir et faire rapport sur la convenance d'adopter des mesures pour déterminer la ligne frontière entre le *Haut* et le *Bas-Canada* au temps de l'union, de manière à constater plus sûrement les droits des particuliers qui peuvent en dépendre, a présenté son rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,

Chambre de comité,

Toronto, 10 juin, 1857.

Le comité spécial chargé de s'enquérir et faire rapport sur la convenance d'adopter des mesures pour déterminer la ligne frontière entre le *Haut* et le *Bas-Canada*, au temps de l'union, de manière à constater plus sûrement les droits des particuliers qui peuvent en dépendre, a l'honneur de faire rapport qu'il a entendu les témoignages de plusieurs personnes qui ont comparu devant lui, et qu'il a examiné un grand nombre de documents relatifs à la matière à lui soumise, et n'a pas cru nécessaire d'avoir recours à d'autres preuves pour faire rapport à Votre Honorable Chambre que, dans son opinion, il est d'une grande importance de déterminer, sur les lieux, la vraie ligne de division entre les deux sections de la province.

Il appert qu'au delà de deux mille acres de terre se trouvent affectés par l'incertitude de cette ligne, et qu'un bon nombre de personnes qui s'y trouvent établies refusent de reconnaître appartenir à l'une ou l'autre section, en conséquence du doute qui règne au sujet de la dite ligne.

Il faut, s'il est possible, prévenir les conséquences qui peuvent résulter de cet état de choses, et votre comité a l'honneur de recommander qu'il soit laissé à l'Exécutif de prendre à ce sujet telles mesures qu'il jugera convenables, soit en nommant des commissaires ou en faisant choix d'arpentiers qualifiés dont la mission sera de tracer et déterminer la dite ligne, sur les lieux, d'après telles instructions qui pourront être les plus propres à les guider sûrement dans la constatation de la dite ligne.

Cela fait, on pourra, s'il est nécessaire, législater finalement sur ce sujet ; mais dans l'état actuel des choses, votre comité croit que la législature ne pourrait rendre justice à la question, en autant qu'elle ne pourrait déterminer, avec la certitude de ne pas être en erreur, l'endroit où la ligne doit exister.

Le tout respectueusement soumis.

P. M. VANKOUGHNET,

Président.

Alors l'honorable M. *Vankoughnet* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,
Que le dit rapport soit maintenant adopté.

Après des débats,

L'honorable M. *de Beaujeu* a proposé, en amendement, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Que le dit rapport ne soit pas maintenant adopté, mais qu'il soit référé de nouveau au comité spécial pour être considéré de nouveau.

Objection étant faite à la dite motion,

Après des débats,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a passé dans l'affirmative, et

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *de Beaujeu* a proposé, secondé par l'honorable M. *Prince*,

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette honorable Chambre,

1o. Copies de tous papiers et correspondances qui peuvent avoir été échangés entre le département de l'artillerie et le gouvernement provincial depuis le 19 février, 1855, au sujet de sept acres de terres au *Côteau-du-Lac*, dont les autorités militaires se sont emparées pour des fins militaires, et sur lesquels ont été construits un fort, des casernes et un canal qui sont maintenant en ruines.

2o. Copies de toutes dépêches qui ont été reçues depuis le 19 février, 1855, du secrétaire d'état de Sa Majesté pour les colonies, au sujet de la susdite pièce de terre ou des terres de l'artillerie, en général, dont il est fait mention dans la cédule (G) du rapport des commissaires pour la réorganisation de la milice du *Canada*.

3o. Copies des rapports du Conseil Exécutif sur les requêtes des héritiers et représentants du défunt colonel baron *de Longueuil*, légitimes propriétaires de la pièce de terre ci-dessus mentionnée, à eux réversible lorsqu'elle cesserait de servir aux fins militaires; les dites requêtes portant les dates respectives des 30 octobre, 1854, 29 mai, 1855, et 17 mars, 1857, et auxquelles il n'a pas encore été fait réponse.

4o. Copies des instructions qui ont été données au surintendant des terres de l'artillerie, *W. F. Coffin*, écuyer, au sujet de la pièce de terre au *Côteau-du-Lac*, ci-dessus mentionnée, ou du terrain mentionné dans la dite cédule G du rapport ci-haut cité.

50. Copies de toutes demandes faites au gouvernement, soit au moyen de requêtes, lettres ou recommandations, avec les dates respectives d'icelles, de concession, bail ou achat d'aucune partie de la dite terre et canal au *Côteau-du-Lac*, avec le ou les noms des requérants, et indiquant la nature de la demande et de la réponse du gouvernement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a passé dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Exécutif qui sont Membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Son Excellence Sir *Edmund Walker Head*, Baronnet, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'Isle du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée " Que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Le greffier agissant de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être passés, séparément, comme suit :—

Acte pour exiger que les comptes rendus au gouvernement provincial soient rendus en dollars et en cents.

Acte pour assurer davantage l'indépendance du parlement.

Acte pour amender l'acte qui pourvoit à l'administration et à l'amélioration du havre de *Montréal*, et au creusement d'un chenal pour les navires entre *Montréal* et *Québec*.

Acte pour prévenir les délais dans l'administration de la justice dans les cas de *misdemeanor* dans le *Haut Canada*.

Acte pour étendre aux deux sections de la province, les brevets d'invention octroyés pour une section d'icelle, à certaines conditions.

Acte pour amender la loi pour l'admission des procureurs.

Acte des Pêcheries.

Acte pour amender la charte de la banque coloniale du *Canada*.

Acte pour incorporer la compagnie canadienne de navigation à vapeur de l'intérieur.

Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun de 1856, et pour faciliter le recours sur lettres de change et billets.

Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "La compagnie d'entrepôt, de bassins et de quais du *St. Laurent*."

Acte pour amender la loi qui pourvoit au partage de la commune de *Maskinongé*.

Acte pour diminuer les frais et abrégér, en certains cas, les délais dans l'administration de la justice en matière criminelle.

Acte pour accélérer le procès et la punition des jeunes délinquants.

Acte pour incorporer le village de *Fort Erié*, dans le comté de *Welland*.

Acte pour transporter à *John Pliny Cryslér* et *George Hummel, senior*, une certaine réserve de chemin dans le township de *Winchester*, dans le comté de *Dundas*.

Acte pour permettre à l'exécuteur testamentaire survivant de feu *John McIntosh*, écuyer, de louer certaine propriété immobilière dans *Toronto*.

Acte pour amender la charte de la compagnie d'union de chemin de fer d'*Ontario, Simcoe* et *Huron*.

Acte pour légaliser et rendre valides certains règlements du ci-devant conseil du district de *Home*, passés au sujet de certains chemins dans le comté d'*Ontario*.

Acte pour incorporer le village d'*Elora*, dans le comté de *Wellington*.

Acte pour transporter à *George S. Wilkes* une certaine réserve de chemin dans le township de *Brantford*.

Acte pour établir une certaine ligne de concession dans le township de *Clarke*.

Acte pour pourvoir à procurer un meilleur local pour les cours de juridiction supérieure dans le *Haut Canada*, et à cette fin d'amender, étendre et continuer deux certains actes y mentionnés.

Acte pour amender la loi criminelle, en ce qu'elle se rapporte à la mise en circulation de monnaies falsifiées de pays étranger.

Acte pour imposer et prélever des péages sur les travaux publics.

Acte pour amender de nouveau et étendre l'acte pour établir les compagnies d'assurance mutuelle dans le *Haut Canada*.

Acte pour autoriser les Ministres de l'église connue sous le nom "d'Eglise, Méthodiste Episcopale en *Canada*," à célébrer des mariages, et à tenir des registres des mariages, baptêmes et sépultures dans le *Bas Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées.

Acte pour amender la charte de la compagnie de la fonderie de *Marmorà*, et changer son nom en celui de compagnie de fer de *Marmorà*.

Acte pour incorporer la ville de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*.

Acte pour transporter certains biens-fonds de feu *Thomas Benson*, entre les mains de syndics.

Acte pour incorporer le village de *New Hamburg*, dans le comté de *Waterloo*.

Acte pour transporter à *Josiah D. Wellington*, une certaine réserve de chemin dans le township de *Brighton*.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer central de *Toronto* et *Owen Sound*.

Acte pour autoriser la municipalité du township de *McGillivray*, à disposer de certaines réserves de chemin dans le dit township.

Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas Canada*, de 1855, et pour ériger *St. Aubert* en une municipalité séparée.

Acte pour amender les Actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Stanstead, Shefford* et *Chambly*.

Acte pour transporter une certaine réserve de chemin dans le township de *Whitby*, à *John W. Gamble*, écuyer.

Acte pour amender l'acte du *Haut Canada*, pour permettre à la congrégation prebytérienne d'*York*, d'acquérir un terrain pour une église et un cimetière.

Acte pour amender l'acte pour permettre aux habitants de la paroisse de *St. François-du-Lac*, de mieux régler la commune de *St. François*.

Acte pour corriger une erreur dans un acte de la présente session relatif au havre et aux commissaires du havre de *Montréal*.

Acte pour incorporer la ville de *Windsor*, et pour la diviser en quartiers et en définir les limites.

Acte pour incorporer l'institut littéraire Canadien de *Woodstock*.

Acte pour diviser le township d'*Halifax*, en deux townships séparés.

Acte pour autoriser les syndics de la première église des baptistes volontaires dans *Hatley*, à recevoir un certain legs laissé à la dite église.

Acte pour amender l'acte pour autoriser l'établissement de compagnies à fonds social pour la construction des chemins dans le *Bas Canada*, dans la vue d'encourager la construction de chemins bons et avantageux dans tout le *Bas Canada*.

Acte pour amender la loi relative aux inspecteurs des maisons d'entretien public.

Acte pour encourager la civilisation graduelle des tribus sauvages en cette province, et pour amender les lois relatives aux sauvages.

Acte pour établir des prisons pour les jeunes délinquants, pour la meilleure administration des asiles, hôpitaux et prisons publiques, et pour mieux construire les prisons communes,

Acte pour incorporer le village de *Fergus*, dans le comté de *Wellington*.

Acte pour donner plus d'efficacité et de simplicité à la procédure de la cour de chancellerie dans le *Haut Canada*.

Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie canadienne de prêt et de placement, et lui accorder certains pouvoirs.

Acte pour modifier et amender l'acte relatif au chemin de fer de *Galt* et *Guelph*, et pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Preston* et *Berlin*.

Acte pour incorporer la banque de *Brantford*.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Brantford* et du *Sud-Ouest*.

Acte pour amender l'acte des municipalités et des chemins du *Bas Canada*, de 1855, et pour ériger *St. Lambert*, en une municipalité séparée.

Acte pour amender l'acte pour transporter à la cité de *Toronto*, certains lots d'eau, avec pouvoir à la dite cité de construire une esplanade, et pour autoriser la dite cité à établir la ligne du grand tronc de chemin de fer et d'autres voies ferrées le long du front de la dite cité.

Acte pour incorporer la compagnie du *Canada* de navigation à vapeur du nord-ouest.

Acte pour amender les divers actes pour remédier aux abus préjudiciables à l'agriculture.

Acte pour amender les lois relatives à la célébration des mariages dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender les lois municipales du *Haut-Canada*, en ce qui concerne l'incorporation des villages.

Acte pour amender l'acte intitulé : " Acte pour la construction d'un aqueduc " dans la cité de *Hamilton*.

Acte pour pourvoir à la codification des lois du *Bas Canada*, qui se rapportent aux matières civiles et à la procédure.

Acte pour constituer le recteur et les marguilliers de la paroisse de *Québec* corporation pour la régie de l'asile *Finlay* à *Québec*.

Acte pour amender l'acte pour abolir les droits de primogéniture, et pour venir en aide aux personnes qui héritent des propriétés foncières de personnes qui meurent sans faire de testament, dans certains cas, dans le *Haut Canada*.

Acte pour autoriser la cité de *Toronto* à construire un aqueduc et à prélever une taxe sur l'eau.

Acte pour expliquer et amender les actes du fonds consolidé d'emprunt municipal.

Acte pour amender un certain acte y mentionné, pour mieux pourvoir à la sûreté de la vie des passagers à bord des navires à vapeur.

Acte pour légaliser certains procédés de la municipalité de *St. Norbert d'Arthabaska*.

Acte pour amender l'acte pour l'incorporation du barreau du *Bas-Canada*.

Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "compagnie d'exploitation des mines de *Joliette*."

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Eastwood* et *Berlin*.

Acte pour incorporer la compagnie du canal à navire de *St. Clair*, *Chatham* et *Rondeau*.

Acte pour permettre au conseil de cité de la cité de *London*, de vendre et transporter certain terrain dans la cité de *London*, appelé *Potter's Field*.

Acte pour autoriser le conseil municipal provisoire du comté de *Bruce*, à prendre des actions dans certains chemins de fer.

Acte pour amender et étendre la charte de la compagnie du chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*.

Acte pour amender les actes de judicature du *Bas-Canada*.

Acte pour transporter certaines réserves de chemin dans le township de *Whitby*, à *Thomas N. Gibbs*, écuyer.

Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "La compagnie de Navigation *De Salaberry* de *Montréal*."

Acte pour autoriser les syndics de l'hôpital-général de *Toronto*, à faire un nouvel emprunt de deniers.

Acte pour amender les lois des bureaux de poste de cette province.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de *Iberville*, *Brome*, *Shefford* et *Missisquoi*.

Acte pour valider les titres donnés par les shérifs aux cessionnaires des acquéreurs de terres vendues pour taxes sous l'autorisation des treizième et quatorzième *Victoria*, chapitre soixante-sept.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *London* et lac *Huron*.

Acte pour autoriser *G. S. Wilkes* à construire une Dame sur la Grande-Rivière, à *Holmedale*.

Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de *Strathroy* et *Port Frank*.

Acte pour expliquer un acte intitulé: Acte pour amender l'acte incorporant la "compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* et *Toronto*."

Acte pour amender et consolider les lois relatives à l'organisation des sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*.

Acte pour faire de plus amples dispositions pour l'incorporation de la ville des *Trois-Rivières*.

Acte pour abroger l'acte y mentionné et établir de meilleures dispositions pour l'encouragement de l'agriculture, et aussi pour pourvoir à l'avancement de la mécanique.

Acte pour incorporer la compagnie du pont de l'Isle de *Toronto*.

Acte pour autoriser l'assèchement du Lac *Wawanosh*, dans le township de *Sarnia*.

Acte pour incorporer la ville de *Lindsay*, et pour en définir les limites.

Acte d'incorporation de la cité de *St. Hyacinthe*.

Acte pour incorporer la société d'horticulture de *Toronto*.

Acte pour diviser le township de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, en deux municipalités séparées.

Acte pour remettre en force et amender un certain Acte passé dans la seizième année du règne de Sa Majesté, et intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Port Whitby* et du Lac *Huron*."

Acte pour pourvoir de nouveau au paiement des dépenses de la police fluviale de *Québec*.

Acte pour fixer la loi relativement aux terres tenues en franc et commun socage, dans le *Bas-Canada*.'

Acte pour expliquer et amender l'acte de 1856, amendant l'acte d'appropriation des réserves du clergé, en ce qui a rapport au mode de constater le nombre des contribuables des diverses municipalités du *Haut-Canada*.

Acte pour amender l'acte du fonds consolidé d'emprunt municipal.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Fort Erié*.

Acte pour continuer et confirmer la séparation de la municipalité de *Ste. Julie* de *Somerset* de celle de *St. Calixte* de *Somerset*, et pour diviser le township de *Somerset*, en deux townships distincts.

Acte pour amender les ordonnances relatives aux voitures à patins.

Acte pour autoriser la cité d'*Hamilton* à négocier un emprunt de cinquante mille louis.

Acte pour changer les limites du township d'*Halifax* et de la paroisse de *St. Norbert d'Arthabaska*.

Acte pour incorporer la ville de *Collingwood*.

Acte pour amender l'acte des licences d'auberges de 1851.

Acte pour changer et amender la loi relativement aux cours de comté du *Haut-Canada*.

Acte pour amender les actes qui se rapportent aux sociétés d'agriculture dans le *Bas-Canada*.

Acte pour légaliser les procédés du conseil de comté de *Kamouraska*, et du conseil local de *St. Paschal*.

Acte pour transporter à *John Shaw* une certaine réserve de chemin dans le township de *Wilberforce*.

Acte pour autoriser la municipalité des townships de *Zora Est*, *Zora Ouest* et *Nissouri Est*, dans le comté d'*Oxford*, à disposer de certaines réserve de chemins dans les dits townships.

Acte pour pourvoir à la nomination d'avocats de comté, et pour d'autres fins relatives à l'administration de la justice dans le *Haut Canada*.

Acte pour établir d'autres dispositions législatives pour le partage de certaines terres dans les townships de *Bolton* et *Magog*.

Acte pour améliorer l'organisation du service civil en *Canada*, et le rendre effectif.

Acte pour légaliser les brevets des clercs notaires qui ont négligé de les faire enregistrer dans le délai voulu par la loi.

Acte pour pourvoir à ce qu'il soit disposé des réserves de chemin dans les municipalités rurales du *Haut-Canada*.

Acte pour étendre à la province du *Canada*, le brevet d'invention accordé à *Henry Bessemer*, pour divers perfectionnements qu'il a inventés ou découverts dans la maufacture du fer malléable ou en barre et de l'acier.

Acte pour donner plus de facilités aux personnes dûment qualifiées à pratiquer comme arpenteurs en cette province.

Acte pour amender l'acte intitulé : "pour abrégier un certain acte et une ordonnance y mentionnés, concernant la maison de la Trinité de *Montréal*, et pour en

“amender et refondre les dispositions,” et pour établir d'autres dispositions concernant les pilotes.

Acte pour transporter à *Charles Coxwell Small*, certaines réserves de chemins dans le Township de *Pickering*.

Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'administration de la justice dans les territoires non organisés situés dans les limites de cette Province.

Acte pour refondre et amender les lois relatives à la chasse des bêtes fauves et autres gibiers dans le *Bas-Canada*.

Acte pour pourvoir aux moyens de constater des frontières inconnues dans tous les cas où les lignes de concession n'ont pas été tirées dans le premier arpentage.

Acte pour incorporer la compagnie du Chemin de Fer et la Navigation du *St. Maurice*.

Acte pour continuer pendant un temps limité les divers Actes et Ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins.

Acte pour diviser le Township de *Fredericksburgh*, dans le Comté de *Lennox*, en deux Municipalités séparées.

Acte pour incorporer la Banque Internationale du *Canada*.

Acte pour autoriser les comtés unis pour des fins municipales à effectuer des améliorations, indépendamment les uns des autres.

Acte pour pourvoir à ce qu'il soit tenu des enquêtes dans les cas d'incendie, et abroger l'acte qui autorise telles enquêtes dans les cités de *Québec* et de *Montréal*.

Acte pour consolider la dette de la cité d'*Ottawa*.

Acte pour venir en aide aux victimes du dernier incendie des *Trois-Rivières*, en permettant un emprunt à même le fonds consolidé d'emprunt municipal du *Bas-Canada*, pour les mettre en état de rebâtir les maisons et autres édifices détruits par cet incendie.

Acte pour étendre le droit d'appel en matières criminelles dans le *Haut-Canada*.

Acte pour autoriser la corporation de la cité de *Québec* à établir une force de police pour la dite cité.

Acte pour autoriser les syndics d'un certain lot d'école, dans la ville de *Prescott*, à vendre le dit lot, et pour d'autres fins.

Acte pour changer et amender l'acte d'incorporation de la banque du district de *Niagara*.

Acte pour incorporer le village de *Mitchell*, dans le comté de *Perth*.

Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie du chemin planchéié de *St. Clair* et *Rondeau*.

Acte pour transporter à *John Christie* une certaine réserve de chemin dans le township d'*Oxford*.

Acte pour incorporer la compagnie du canal à navires de *Fort Erié*.

Acte pour incorporer la compagnie de prêt du *Canada-Ouest*.

Acte pour diviser la commission des chemins à barrières de *Québec* en deux commissions distinctes, et établir d'autres dispositions pour cet objet.

Acte d'amendement des municipalités et des chemins du *Bas-Canada* de 1857.

Acte empêcher les cruautés et mauvais traitements envers les bestiaux et autres animaux, et pour amender la loi relative à la mise en fourrière.

Acte pour incorporer la Chambre de commerce de la cité de *l'Outaouais*.

Acte pour autoriser le titulaire et les syndics de la mission de l'église d'*Angleterre* à *Georgina*, à aliéner certains terrains appartenant à la dite mission.

Acte pour amender l'acte des clauses consolidées des chemins de fer.

Acte pour améliorer le mode d'obtenir les témoignages dans les affaires d'élections contestées.

La sanction royale a été prononcée séparément sur ces bills, par le greffier de cette Chambre, dans les mots suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ce “ bill.” •

Le greffier agissant de la couronne en chancellerie a lu le titre d'un autre bill à être passé comme suit :

“ Acte pour incorporer la compagnie du pont international.”

Sur ce bill le greffier de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, a dit :

Son Excellence le Gouverneur-Général réserve ce bill pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur icelui.

Alors l'Orateur de l'Assemblée Législative a adressé Son Excellence comme suit :

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Les communes, dans leur literalité, ont voté les subsides nécessaires pour subvenir aux dépenses de votre gouvernement. J'ai l'honneur de présenter à votre Excellence à cette fin un bill intitulé : “ Acte pour octroyer à Sa Majesté

“certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil pour l'année 1857, et pour certaines autres fins se rattachant au service public : et aussi pour prélever un emprunt sur le crédit du fonds consolidé du revenu,” auquel bill les fidèles communes de Sa Majesté sollicitent la sanction royale,

Le greffier de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, a alors dit sur ce bill :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance, et sanctionne ce bill.

Alors il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif :

Messieurs de l'Assemblée Législative :—

Lorsque j'ouvris cette session de la Législature, je recommandai à votre considération particulière certains sujets sur lesquels vous m'assurâtes, dans vos adresses, que vous étiez prêts à délibérer. Dans l'occasion présente, à la clôture de la session, j'ai à remplir l'agréable devoir de vous remercier de la manière dont vous avez rempli vos promesses, et du travail que vous avez donné aux affaires de la province en général.

La sagesse du parlement a disposé de toutes les matières que je m'étais permis de vous soumettre.

L'état de nos prisons et de nos asiles d'aliénés—l'administration de la justice dans le *Bas-Canada*—l'organisation améliorée du service public—l'encouragement des arts et de l'agriculture—et le bien-être des tribus indiennes—toutes sont devenues le sujet d'une législation nouvelle.

Vous n'avez pas manqué de montrer votre zèle impartial pour l'avancement de la province et l'extension de la colonisation dans toutes les directions. Les vallées de l'*Outaouais* et du *St. Maurice*, et notre frontière occidentale vers le territoire de la Baie d'*Hudson* ont été également l'objet de votre considération.

Je nourris le ferme espoir que le succès couronnera nos efforts surtout ces sujets importants, et que les mesures produites par votre sagesse trouveront dans les serviteurs de la Reine, des agents aussi prompts qu'effectifs.

En soumettant à la décision de Sa Très Gracieuse Majesté, le choix définitif du siège du Gouvernement du *Canada*, vous avez, sans déroger aux droits du Parlement Colonial, pris le moyen d'éloigner de son enceinte une source constante d'aigreur et de jalousie de localités.

La cession généreuse de l'antériorité de votre droit hypothécaire sur le chemin de fer le Grand Tronc aura l'effet, je le pense, d'imprimer une nouvelle vigueur à une compagnie dont les intérêts sont inséparablement liés à ceux du *Canada Uni*. Pour moi, c'est avec beaucoup de plaisir que je vois la séparation complète du Gouvernement Exécutif de la direction d'une entreprise commerciale.

Messieurs de l'Assemblée Législative.

Au nom de la Reine, je vous remercie des subsides que vous avez libéralement votés pour son service.

L'appropriation additionnelle en faveur des Steamers Océaniques donnera une nouvelle impulsion au trafic du *St. Laurent*, et le pouvoir qui m'est donné de rencontrer les ouvertures du Gouvernement Impérial pour l'établissement de nouveaux phares dans le Golfe, tendra vers le même but important.

Vos Votes en aide de la milice ont répondu au zèle et à la loyauté du peuple, et vous semblez admettre le fait que l'importance croissante du *Canada* demande une organisation militaire de votre propre création, correspondant au moins jusqu'à un certain point à la position que vous occupez.

Je me réjouis de voir que vous ayez aboli la taxe anormale pour le soutien des asiles d'aliénés dans le *Haut-Canada*, et que vous ayez approprié une somme pour améliorer les communications avec la *Rivière Rouge*.

Honorables Messieurs, et Messieurs ;

J'ose croire sans crainte que l'expérience de la présente session dans l'action de notre Conseil Législatif, composé qu'il est maintenant en partie de ceux nommés par la couronne, et en partie de ceux choisis par le peuple, donne une forte garantie de succès pour l'avenir. L'épreuve, je le sais, n'est pas encore parfaite, mais ce que je vous me fait envisager avec confiance les résultats de l'action continuée au milieu de vous d'un second corps législatif, capable de conduire ses délibérations avec calme, ferme dans sa loyauté envers Notre Souveraine, et fort de sa conscience dans l'appui populaire.

Ma plus fervente prière est que la Providence bénisse les produits de vos terres et l'accroissement de votre commerce, et que notre peuple, tout en se réjouissant d'une prospérité pleine et entière, se garde des pièges de l'imprévoyance et d'un fol esprit de spéculation.

Encore une fois, je vous remercie de votre diligence dans l'œuvre de la Législation, et je mets fin à ce travail en prorogeant le Parlement.

L'Orateur de cette Chambre a alors dit :

Honorables MM. du Conseil Législatif, et

MM. de l'Assemblée Législative :

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur Général que ce parlement provincial soit prorogé à lundi, le vingtième jour de juillet prochain, pour être alors ici tenu, et ce parlement provincial est, en conséquence, prorogé à lundi, le vingtième jour de juillet prochain.

APPENDICE

DU

QUINZIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

SESSION, 1857.

LISTE DE L'APPENDICE.

PRÉSENTÉ.		JOURNAL. PAGE.
APPENDICE No. 1.		
26 Février, 1857....	Rapport du bibliothécaire	10
—		
APPENDICE No. 2.		
10 Mars, 1857....	Réponse à une adresse pour copie des instructions données à l'honorable M. le juge-en-chef <i>Draper</i>	73
—		
APPENDICE No. 3.		
2 Avril, 1857	Réponse à une adresse pour copies de la corres- pondance et des documents relatifs aux accu- sations portées contre <i>John Alexander</i> <i>Wilkinson</i> et <i>Thomas Woodbridge</i> , écuyers...	155
—		
APPENDICE No. 4.		
Rapport faisant voir le nombre des licences ac- cordées dans les années 1854, 1855 et 1856....		
23 Avril, 1857.....	<i>Bas Canada</i>	201
10 Juin, 1857.....	<i>Haut Canada</i>	581
—		
APPENDICE No. 5.		
26 Mai, 1857.....	Réponse à une adresse pour copie de toute plainte adressée au gouvernement contre le juge de la cour de comté des comtés-unis de <i>Northum-</i> <i>berland</i> et <i>Durham</i>	

LISTE DE L'APPENDICE.

PRÉSENTÉ.		JOURNAL <small>227</small> PAGE.
	APPENDICE No. 6.	
28 Mai, 1857.....	Extraits des rapports de l'exposition industrielle de <i>Paris</i> de 1855, se rattachant aux produits du <i>Canada</i>	410
	—	
	APPENDICE No. 7.	
6 Juin, 1857.....	Réponse à une adresse pour une liste des adresses présentées à Son Excellence, demandant la dissolution de la Chambre d'Assemblée.....	522
	—	
	APPENDICE No. 8.	
9 Juin, 1857.....	Compilation des rapports des agents de l'émigration, indiquant le nombre des émigrés débarqués en <i>Canada</i> cette année, jusqu'au 8 juin, 1857.....	567
	—	
	APPENDICE No. 9.	
	Etat des comptes du greffier du Conseil Législatif, du 13 juin, 1856, au 31 mai, 1857.	

APPENDICE No. 1.

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE.

A l'honorable Conseil Législatif de la Province du Canada, réuni en
Parlement Provincial.

Le Rapport du Bibliothécaire sur l'état de la Bibliothèque,

EXPOSE RESPECTUEUSEMENT :—

Que depuis la dernière session du parlement, il a été construit, sous la direction du bureau des travaux publics, un édifice qui, tout en mettant en communication les ailes où se trouvait d'abord le local de la bibliothèque, donne de la place pour y mettre les livres, et de l'espace pour l'exhibition d'une série de portraits des Orateurs de l'Assemblée Législative du *Canada*, et des provinces du *Haut* et du *Bas-Canada* avant l'Union. Cet édifice a été mis à la disposition des bibliothécaires le 27 de décembre dernier, mais vu l'humidité des murs qui avaient été tout récemment plâtrés, il n'a été jugé à propos de commencer le déplacement des livres que trois semaines environ plus tard, alors qu'ils ont été transportés des chambres du rez-de-chaussée à celles préparées pour les recevoir.

L'étendue de la collection des livres à déplacer dans un si court délai a empêché de les classer aussi bien qu'on pourrait le désirer et qu'on se propose de le faire ; mais dans leur distribution générale on a eu soin de les disposer pour la plus grande commodité des Membres des deux Chambres. Les deux pièces les plus rapprochées des deux Chambres Législatives ont été spécialement destinées aux livres dont on peut avoir besoin pour se guider dans la direction des affaires des deux Chambres, tandis que dans l'appartement du centre, on a placé les ouvrages d'un caractère plus général.

Durant la vacance, on a travaillé sans relâche à la confection et à l'impression d'un catalogue des livres de la bibliothèque, dont des exemplaires seront dans peu de jours mis entre les mains des honorables Membres. L'étendue de ce catalogue et le travail se rattachant à sa préparation, en ont empêché l'achèvement à temps pour l'ouverture de la session. On n'a pas jugé à propos en outre de le mettre

entre les mains de l'imprimeur avant la réception de quelques séries importantes dont les dernières n'ont été reçues qu'au mois de janvier dernier, et qui, si elles n'avaient pas été comprises dans le présent catalogue, auraient nécessité la publication immédiate d'un supplément. Ces séries comprennent : 1o. Une collection étendue et d'une grande valeur d'ouvrages présentés par l'honorable compagnie des *Indes Orientales* ; 2o. Des publications officielles nombreuses et importantes du gouvernement fédéral à *Washington*, et de divers états de l'Union Américaine, lesquelles ont été obtenues par l'entremise de l'honorable *P. H. Moore*, qui, à la dernière session, fut spécialement délégué aux *Etats-Unis* pour solliciter des dons et organiser un système d'échanges avec la Législature canadienne ; et 3o. Des ouvrages venus de *Londres, Paris et New York*, expressément demandés par les Orateurs pour combler certaines lacunes dans la bibliothèque.

Votre bibliothécaire est heureux de pouvoir annoncer que tous les livres ci-dessus mentionnés ont été reçus et compris dans le catalogue, à l'exception de quelques volumes des états de *Pennsylvanie* et d'*Ohio*, qui ne nous sont arrivés qu'au commencement du présent mois.

Depuis la dernière session, on a aussi reçu de la Chambre des Lords le reste de la série des papiers sessionnels de leurs seigneuries, depuis 1789 jusqu'à cette année : don d'une grande valeur fait à la bibliothèque.

Il a été pris des mesures pour remplacer le don magnifique des cartes de l'exploration de la *Grande Bretagne et d'Irlande*, faite par le département de l'artillerie, et qui ont été malheureusement perdues dans un naufrage l'année dernière, par l'achat (avec les fonds obtenus de l'assurance sur ces cartes) d'une autre série encore plus complète et qui comprend en outre les cartes de l'exploration géologique du Royaume-Uni, collection qui sera hautement appréciée par tous ceux qui s'intéressent aux explorations géologiques.

Votre bibliothécaire ose espérer que l'état général de la bibliothèque sera trouvé satisfaisant, bien que durant le progrès des réparations qui ont été faites à l'édifice depuis la dernière session, les livres aient été inévitablement exposés à beaucoup de dommage par la poussière de chaux, la peinture et la présence des ouvriers pendant plusieurs mois.

Votre bibliothécaire regrette d'avoir à dire, que touchant un certain point bien important, les recommandations du comité de la bibliothèque de la dernière session n'ont pas été suivies. Malgré l'opinion exprimée par le comité sur la nécessité de pourvoir au logement, près de la bibliothèque, d'un gardien ou serviteur attaché à l'établissement et ayant quelque connaissance des livres, qui fût toujours sur pied dans le besoin, de jour ou de nuit, rien n'a été fait à ce sujet, et la précieuse collection reste en conséquence exposée à beaucoup de risque et de danger. Etant bien convaincu de la nécessité de la présence continuelle dans les appartements ou près des appartements de la bibliothèque d'une personne responsable attachée au département et en connaissant les arrangements et les besoins,

votre bibliothécaire soumet respectueusement ce sujet à la considération de votre honorable Chambre dans l'espoir qu'il sera promptement adopté quelque mesure à ce sujet.

Il a déjà été parlé des résultats de la mission de l'honorable M. *Moore* aux *Etats-Unis*, et comme ce monsieur se propose de présenter un rapport détaillé au comité de la bibliothèque, il suffit pour votre bibliothécaire d'ajouter que des listes des dons qu'il a réussi à obtenir, se trouvent annexées au présent rapport.

En conséquence de la somme d'ouvrage qui retombe sur votre bibliothécaire, il n'a pas été en son pouvoir de constater le nombre de volumes qui se trouvent aujourd'hui sur les rayons de votre bibliothèque, mais on peut raisonnablement les évaluer à environ trente mille.

Le tout respectueusement soumis.

W. AGAR ADAMSON,
Bibliothécaire, Conseil Législatif.

Bibliothèque, Conseil Législatif,
20 février, 1857.

DONS DE LIVRES REÇUS A LA BIBLIOTHÈQUE DURANT LA DERNIÈRE VACANCE.

- De Son Excellence le Gouverneur Général—Treize volumes de Hansard's Parliamentary Debates, pour les sessions de 1855 et 1856.
Imperial Statutes, de 1856.
Catalogue of the Works exhibited in the British Section of the *Paris* Exhibition of 1855.
Diverses brochures, rapports, etc.
- De l'honorable compagnie des *Indes Orientales*—Une série d'ouvrages sur la littérature, l'histoire, la loi, le commerce, etc., de *l'Inde*.
Environ 340 vols.
- Des seurs provinces de *l'Amérique Britannique du Nord*—Journaux, lois, etc., transmis annuellement.
- De *R. T. Gourlay*, écuyer.—A Manual of Individual or Family Worship.
- De *J. S. Meehan*, écuyer, bibliothécaire du Congrès—Sanford's Penal Codes in *Europe*. 1854.
- De la société de discipline de la prison, *Boston*—Reports of the Society, from 1826 to 1854. 3 vols
- Du Dr. *Gogswell*, bibliothécaire de la bibliothèque d'*Astor*—Catalogue of Books on the Languages of *Asia, Africa, &c.* *New York*, 1854.
- De *Charles Hosmer*, écuyer, *Hartford, Connecticut*—Pitkins' Statistical View of the *United States*.

De l'honorable juge *Collamer*—*Perry's Japan Expedition*.

D'*Andrew Mercer*, écuyer, *Toronto*—Liasses du *Upper Canada Gazette*, pour 1815, 1822 et 1824. 3 vols, 4to.

De *J. W. Gamble*, écuyer, M.P.P.—*Journals of Legislative Assembly of Canada, and of the Legislative Council and House of Assembly of Upper Canada*, avec appendices, etc. Plusieurs volumes, en tout 28.

DONS DES ÉTATS-UNIS REÇUS PAR L'ENTREMISE DE
L'HONORABLE P. H. MOORE.

Du Gouvernement Fédéral.

American Archives—Fourth Series—From the King's Message of the 7th March 1774, to the Declaration of Independence. 6 vols. folio, 1837-1846.

Fifth Series.—From the Declaration of Independence to the Treaty of Peace with *Great Britain* in 1783. Vols. 1 to 3. Folio. 1848-1853.

Annals, or Debates and Proceedings in the Congress of the United States from the first Congress, 1789 to 1824. 42 vols. 8vo. *Washington*, 1834-1856.

Seventh Census of the *United States*, 1850. By *J. D. B. DeBow*. 4to. *Washington*, 1853.

United States Official Register of Officers and Agents, Civil, Military and Naval, 1855. 8vo. *Washington*.

Patent Reports. 8vo. *Washington*.

“ 1851.

“ 1852.

“ 1853.

“ 1854.

“ 1855.

Report and Charts of the Cruise of the *U. S. Surveying Brig Dolphin*. By *Lieut. S. P. Lee*. 8vo. *Washington*, 1853-4.

Exploration of the Valley of the *Amazon*. By *Lieuts. W. F. Herndon and L. Gibbon*, *U. S. N.* 2 vols. 8vo. With two small Atlases. *Washington* 1853-4.

Ordnance Instructions to Officers and others, 1854. 8vo. *Washington*.

Boat Armament of the *U. S. Navy*. By *J. A. Dahlgren*, Commander *U. S. N.* 12mo. *Philadelphia*, 1856.

Navy Register, *United States*, 1856. Svo. *Washington*.

Greenhow (R.) History of *Oregon and California*. 8vo. *Boston*.

United States Naval Astronomical Expedition to the Southern Hemisphere during the years 1849 to 1852. 2 vols. 4to. *Washington*, 1855.

Congressional Documents, Reports, &c., to the Congress of the *United States* for the following years :

1851-2, 38 vols.

1852-3, 26 "

1853, 1 "

1853-4, 41 "

1854-5, 34 "

1855-6, 3 "

Report of the Superintendent of the Coast Survey, for the years 1849 '50, and '51. 8vo., with 4to Atlas, for the years 1852, '53 and '54. 4to.

Rolls of Charts accompanying the above, 1848-1855.

Reports of the Superintendent for the construction of Standard Weights, Measures and Balances, for the years 1845, '46 and '47.

Reports of Scientific Investigations in relation to Sugar and Hydrometers. By Professor *R. S. McCulloch*. 8vo. *Washington*, 1848.

Report of the Computation of the Manual of Tables, to be issued with the Hydrometer. 8vo. 1851.

Manual of Tables to be used by the Revenue Officers of the *United States*, with Glass Hydrometers.

Railroad from the *Mississippi* to the *Pacific*, Reports of Explorations and Surveys for. Vol. 1. 4to. *Washington*, 1855,

Meteorological Register from 1843 to 1854, prepared under the direction of Brig. Gen. *Lawson*. 4to. *Washington*, 1855.

Magnetic and Meteorological observations made at Gerard College, *Philadelphia* from 1840 to 1845. 3 vols. 8vo. and Atlas, small folio. *Washington*, 1847.

Sitgreaves, Capt. *L.* Report of an expedition down the *Zuni* and *Colorado* Rivers. 8vo. *Washington*, 1853.

Stansbury, Capt. *H.* Exploration and Survey of the valley of the *Great Salt Lake* of *Utah*, with an 8vo vol, of Maps. *Philadelphia*, 1852.

Featherstonhaugh, *G. W.* Report of a Geological reconnaissance made in 1835 from *Washington* to the *Côteau de Prairie*. 8vo. *Washington*, 1836.

-
- Report of changes and modifications in the commercial system of other nations in the year 1855. *Washington*, 1856.
- Lee, Capt. T. J.* Collection of tables and formulæ useful in Surveying, &c. 8vo. *Washington*, 1853 (3 copies.)
- Bromwell, N. J.* History and Statistics of Immigration to the *United States* from 1819 to 1855. 8vo. *New York*, 1856.
- Reports of experiments on metals for cannon, with a description of the machines for testing metals, and of the classification of cannon in service. 4to. *Philadelphia*, 1856.
- Mordecai, Capt. A.* Report of experiments on gunpowder in 1843 and 1844. 8vo. *Washington*, 1845.
- Macomb, A.* The Practice of Courts Martial. 8vo. *New York*, 1841 (2 copies.)
- Mordecai, Capt. A.* Digest of the laws relating to the Military Establishment of the *United States*. 12mo. *Washington*, 1833 (2 copies.)
- Regulations for the Army of the *United States* and for the Quartermaster's Department. 12mo. *Washington*, 1855.
- Regulations for the Medical Department of the Army. 12mo. *Washington*, 1856.
- McClellan, Capt. G. B.* Manual of Bayonet Exercise for the use of the Army. 12mo. *Philadelphia*, 1852.
- Wayne, Major H. C.* The sword exercise arranged for military instruction. 12mo. *Washington*, 1850.
- Ordnance Manual for the use of the Officers of the *United States* Army. 12mo. *Washington*, 1850.
- Regulations for the Government of the Ordnance Department. 12mo. *Washington*, 1852.
- Instructions for Field Artillery, compiled by a Board of Artillery Officers. 12mo. *Baltimore*, 1845.
- Instruction for Mountain Artillery. 12mo. *Washington*, 1851.
- Instruction for Heavy Artillery. 12mo. *Washington*, 1851.
- Cavalry Tactics. 2 vols. 18mo. *Philadelphia*, 1855.
- Infantry Tactics. By Major Genl. *Scott*. 3 vols. 12mo. *New York*, 1854.
- Indiana* State Laws for 1844-5. 8vo. *Philadelphia*, 1845.
- Kansas* Territory Laws passed in 1855. 8vo. *Washington*, 1856.

Rifle and Light Infantry Tactics, by Lieut. Col. *Hardee*. 2 vols. 18mo. *Philadelphia*, 1855.

United States Japan Exploring Expedition, Narrative of, by Commodore *Perry*. Edited by Dr. *Hawks*. 4to. Washington, 1856.

Vol 3. Meteorological Observations, by Rev. *G. Jones*. 4to. *Washington*, 1856.

Dons de l'Etat de New York.

Documents of the State of *New York* for the following years :—

1850.....	11 volumes.
1851.....	9 “
1852.....	1 volume.
1853.....	9 volumes.
1854.....	10 “
1856.....	12 “
Laws for 1856.....	1 volume.

Documents relating to the Colonial History of the State of *New York*. vols. 6 and 7. 4to.

Index to Documents.

Catalogue of the Cabinet of Natural History of the State of *New York*, and of the historical and antiquarian collection annexed thereto. 8vo. *Albany*, 1853.

Comstock, G. F. Reports of cases in the Courts of Appeals of the State of *New York*. vol. 2. 8vo. *Albany*, 1850.

Et diversés brochures.

Hough. Series of Meteorological Observations made in the State of *New York*, from 1826 to 1850.

Parker's Criminal Reports. 2 vols.

Kernan's Reports of the Court of Appeals. 3 vols.

Barbour's Report of the Supreme Court. vol. 21.

Natural History of the State of *New York*. vols. 1, 4 and 5 of Agriculture.

Geological Map of the State.

Catalogue of the *New York* State Library, 1756. 2 vols. (2 copies.)

Documents relating to the Colonial History of the State : *Holland* Documents. 1603-1656. vol 1. 4to. *Albany*, 1856.

Dons de l'Etat de Connecticut.

- Connecticut*, State of. Journals of the House of Representatives, from 1849 to 1856. 7 vols. 8vo. *Hartford*.
- Journal of the Senate for the years 1846, 1849, 1850, 1853, 1855, 1856. 6 vols. 8vo. *Hartford*.
- Message, Reports, &c., communicated to the Legislature in the sessions for 1855-6. 2 vols. 8vo. *Hartford*.
- Acts and Laws; revision of 1796. 8vo. *Hartford*.
- Public Statute Laws; revision of 1838. 8vo. *Hartford*, 1839. (2 copies.)
- Public Statutes; revision of 1854. 8vo. *New Haven*.
- Public Acts, passed in the Sessions of 1855-6. 2 vols. 8vo. *Hartford*.
- Resolutions and Private Acts, from 1789 to 1836. 2 vols. 8vo. *Hartford*, 1837.
- Resolutions and Private Acts, passed in 1856. 8vo. *New Haven*.
- Trumbull, J. H.* Public Records of the Colony of *Connecticut* to May, 1665. 8vo. *Hartford*, 1850.
- Public Records from 1665 to 1678, with the Journal of the Council of War, 1675 to 1678. 8vo, *Hartford*, 1852.
- Hinman, R. R.* Historical collections of the part sustained by *Connecticut* during the Revolution. 8vo. *Hartford*, 1842.
- Geology of the State of *Connecticut*: Report on the,—by *J. C. Percival*. 8vo. *New Haven*, 1842.
- Report, (chiefly on the Mineralogy of the State); by *C. U. Shepard*. 8vo. *New Haven*, 1837. (6 copies.)
- Connecticut* State Agricultural Society: Transactions of the,—for 1854-5; with Reports of the County Societies. 2 vols. 8vo. *Hartford*, 1855-6. (2 copies.)
- Statistics of certain branches of industry in,—for 1845; by *D. P. Tyler*. 8vo. *Hartford*, 1846.
- Sixth Census of the *United States*; with an abstract of each preceding Census. Folio. *Washington*, 1841.

Diverses brochures.

Dons de l'Etat de Pennsylvania.

- Archives of the State of *Pennsylvania*. 12 vols.
- Colonial Records of *Pennsylvania*. Vols. 4 to 16.

Dons de l'Etat d'Ohio.

- Laws of the State, for the years 1852, 1853, 1854, and 1856 ; being vols. 50, 51, 52, and 53, of the Sessional Statutes.
- Statutes at large of the *United States*, for the 1st Session of the 34th Congress 1855-6. 1 vol.
- (1852-3.) House Journal, 2 vols.
 " Senate Journal. 2 vols.
 " Legislative Documents. 2 vols.
- (1854.) Senate Journal. 1 vol.
 " House Journal: with Appendix. 2 vols.
 " Public and Legislative Documents. 3 vols.
- (1855.) Executive Documents. 2 vols.
- (1856.) Senate Journal. 1 vol.
 " House Journal. 1 vol.
- 1851-2.) Legislative Documents. 2 vols.
- (1854-5.) Receipts and Disbursements of Public Money. 1 vol.
- Reports of the Debates and Proceedings of the Convention for Revising the Constitution of the State of *Ohio*, 1850-51 ; by *J. V. Smith*, official Reporter. 2 vols. 8vo. *Columbus*, 1851.

Dons de l'Etat du Maine.

- Maine*: State of.—Acts and Resolves, from 1842 to 1856. 15 vols. 8vo. *Augusta*.
- Documents printed by order of the Legislature, from 1833 to 1840, 1842-1853-4. 19 vols. 8vo. *Augusta*.
- Journal of the House of Representatives, for 1855. 8vo. *Hallowell*.
- Reports of cases in the Supreme Judicial Court, from 1827 to 1854. 29 vols. 8vo. *Portland*.
- Eastman, P.* Digest of the decisions of the Supreme Judicial Court of the State of *Maine*. Vols. 1 to 26. 8vo. *Hallowell*, 1849.
- Williamson, W. D.* History of the State of *Maine*, from 1602 to 1820. 2 vols. 8vo. *Hallowell*, 1839.
- Maine Historical Society*: Collections of the. Vols. 2 and 3. 8vo. *Portland*, 1847-53.
- Maine Register*, for 1855 and 1856 ; by *G. Adams*. 8vo. *Boston*, 1855.

- Transactions of the Agricultural Societies in the State of *Maine*, for 1850-51-52 ; arranged by *E. Holmes*. 8vo. *Augusta*, 1853.
for 1853 ; arranged by *Holmes*. 8vo. *Augusta*.
- Constitutions of the *United States*, and of the State of *Maine*. 12mo. *Augusta*, 1850.
- Rules and Orders of the Senate of *Maine*, for 1854. 12mo. *Augusta*.
- Jackson, C. T.* Third annual Report on the Geology of the State of *Maine*. 12mo. *Augusta*, 1839. (2 copies.)
- Maine* State Library : Catalogue of the. 8vo. *Augusta*, 1850.
- Et diverses brochures..

Dons de l'Etat de Vermont.

- Vermont* compiled Statutes : being such of the Revised Statutes and of the Public Laws since passed, as are now in force. 8vo. *Burlington*, 1851.
- Laws, from 1850 to 1855. 8vo. *Montpelier*.
- Journals of the Senate, from 1845 to 1855. 8vo. *Windsor*.
- Journals of the House of Representatives, from 1845 to 1855. 8vo. *Windsor*.
- Journal of the Council of Censors, 1856. 8vo. *Middlebury*.
- Annual Reports of the Auditor of Accounts of the State, for 1856. 8vo. *Montpelier*.
- Natural History of *Vermont* : Preliminary Report on the,—by *A. Young*. 8vo. *Burlington*, 1856.
- Address concerning,—by *Z. Thompson*. 8vo. *Burlington*, 1850.
- Vermont*. Reports of Cases in the Supreme Court, from 1833 to 1855. 23 vols. 8vo. *Middlebury*.

Dons de l'Etat de Virginie.

- Virginia*. Statutes at large, from 1619 to 1792 ; edited by *Hening*. 13 vols. 8vo. *New York*, 1823.
- Statutes at large, in continuation, to 1807 ; by *Shepherd*. 3 vols. 8vo. *Richmond*, 1835.
- The Code of Laws of *Virginia*, passed in 1849.
- Journal of House of Delegates, and Documents for the Session 1855-6. 6 vols. 8vo.

Livres reçus sous l'autorité de l'acte des droits d'auteur.

- London, C. W.* Directory for 1856-7 ; by *George Railton*. 12mo. 1856.

APPENDICE No. 2.

REPONSE

A une adresse de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 4 du courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Honorable Chambre "Copies des instructions données par Son Excellence " à l'honorable M. le juge en chef Draper, relatives à la mission " dont il a été chargé, ainsi que tous autres documents ou " dépêches échangés entre les Gouvernements Impérial et " Canadien, se rattachant à la Compagnie de la Baie d'Hudson " et au renouvellement de sa charte.

Par ordre,

T. LEE TERRILL,

Secrétaire.

Bureau du Secrétaire,

Toronto, 9 Mars, 1857.

2 Compagnie de la Baie d'Hudson.—Appendice No. 2. A. 1857.

Copie)—No. 179.

DOWNING STREET.

4 décembre, 1856.

MONSIEUR,—Je saisis l'occasion de vous mettre au fait, le plus tôt possible, de certaines questions importantes qui se sont élevées récemment au sujet des affaires de la compagnie de la *Baie d'Hudson*, dans l'*Amérique Britannique du Nord*, et des démarches que le gouvernement de Sa Majesté se propose d'adopter à cet égard.

Vous savez que la compagnie de la *Baie d'Hudson* réclame, en vertu de sa charte de 1760, et des différents actes du parlement qui, dit-elle, lui ont reconnu subséquemment des droits de propriété, le commerce exclusif, le droit d'imposer des taxes et d'étendre son autorité sur toutes les régions, sous la domination anglaise, qui sont arrosées par les rivières qui se déchargent dans la *Baie d'Hudson*.
Papiers Parlementaires. L'étendue et la base de cette réclamation sont définies dans la No. 542, de 1850. "cédule des droits," qui accompagne le document parlementaire ci-annexé et la carte ci-jointe.

La compagnie de la *Baie d'Hudson* réclame encore et exerce de fait des droits de commerce exclusif, bien qu'elle ne réclame pas la propriété du sol, sur tout le territoire désigné dans un certain permis de commerce octroyé par la couronne en l'année 1838, en vertu des dispositions de l'acte "pour régler le commerce des pelleteries," 1 et 2 *George, IV.*, ch. 66, copie duquel permis est
Papiers Parl., No. 547, "pelleteries," 1 et 2 *George, IV.*, ch. 66, copie duquel permis est de 1842, page 9. aussi annexée à la présente dépêche.

On m'a fait entendre de la part de la compagnie de la *Baie d'Hudson* que, comme son permis expire en 1857, et qu'il devra s'écouler bien du temps avant qu'on puisse signaler et opérer sur toute l'étendue des régions vastes et éloignées qu'il affecte, aucun changement important à l'ordre de choses actuel, il serait grandement à désirer de connaître le plus tôt possible qu'elles devraient être les vues du gouvernement de Sa Majesté et du parlement touchant le renouvellement de ce permis.

Le gouvernement de Sa Majesté a donc dû prendre la détermination de renvoyer l'affaire à un comité de la Chambre des Communes le plus tôt qu'il pourra se faire convenablement. L'investigation se fera principalement sur la question du renouvellement du permis; mais elle devra incidemment embrasser en général la situation présente et l'avenir de la compagnie de la *Baie d'Hudson*.

Comme il pourra s'élever dans le cours de cette investigation bien des points qui peuvent affecter les intérêts du *Canada*, je dois vous prier de voir, de l'avis de votre conseil, s'il ne serait pas à propos d'envoyer des témoins pour comparaître devant le comité, ou d'y faire en aucune autre manière représenter les vues du gouvernement provincial et les intérêts du public canadien.

J'ai, etc.,

(Signé) H. LABOUCHÈRE.

Gouverneur,

SIR EDMUND HEAD, Baronnet,

etc., etc., etc.

(Copie.)—No. 9.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Toronto, 17 Janvier, 1857.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre dépêche du 4 décembre dernier, No. 170, relativement à la compagnie de la *Baie d'Hudson*.

Je vous adresse maintenant copie d'une minute du Conseil que j'ai approuvée aujourd'hui. En même temps, j'aime à vous faire remarquer que je n'exprime aucune opinion personnelle sur le fait de l'étendue de la frontière occidentale du *Canada* jusqu'à l'*Océan Pacifique*.

J'ai, etc.,

(Signé,) EDMUND HEAD.

Le Très-Honorable
H. LABOUCHÈRE,
etc., etc., etc.

(Copie.)

MINUTE DU CONSEIL.

Approuvée,
(Signé,) E. HEAD.

17 janvier, 1857.

Le comité du Conseil a lu avec une grande satisfaction la dépêche du secrétaire d'état pour les colonies, en date du 4 décembre dernier, au sujet de l'occupation par la compagnie de la *Baie d'Hudson* du grand territoire du *nord-ouest* de l'*Amérique*.

Il se réjouit de voir que le gouvernement impérial ait donné une si haute attention à la position et aux avantages de cette immense portion du continent, et de voir qu'un comité de la Chambre des Communes d'*Angleterre* va s'en occuper et prendre le sujet en considération.

Votre comité désire insister sur l'importance de constater quelles sont les limites du *Canada* dans la direction du territoire sur lequel la compagnie de la *Baie d'Hudson* réclame une juridiction. C'est le sentiment général et bien exprimé ici que la frontière occidentale du *Canada* s'étend à l'*Océan Pacifique*.

Dans cette vue, comme dans toute autre, il est d'une grande importance de faire tirer et tracer la ligne de séparation entre les *Etats-Unis* et ces territoires du *Nord-Ouest*. L'établissement rapide du *Minnesota*, qui va sous peu être appelé à former un des Etats de l'Union Américaine, rend cette mesure d'autant plus nécessaire, que, plus la civilisation s'étendra vers la frontière, plus augmentera la difficulté de maintenir la distinction des droits des deux nations sur la frontière.

Déjà le comité a lieu de croire qu'il s'est élevé des difficultés à ce sujet, ou au moins qu'on en a été menacé, et il ne faudrait pas perdre de vue l'importance qu'il y a de se mettre de bonne heure en garde contre de semblables embarras.

Le comité désire ardemment voir les intérêts du *Canada* bien représentés devant le comité projeté de la Chambre, et il tient beaucoup à ce qu'on ait l'avantage de surveiller avec soin et de près les témoignages qui pourront être produits devant ce corps. Il saisira la première occasion qui se présentera pour suggérer à Votre Excellence la meilleure manière, suivant ce qu'il en pense, de parvenir plus sûrement à ce but. Situé comme il est, le *Canada* a nécessairement un intérêt immédiat dans toutes les parties de *l'Amérique Britannique du Nord*, et la question de la juridiction et du titre que réclame la compagnie de la *Baie d'Hudson*, est pour lui de la plus haute importance.

(Copie.)—No. 23.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Toronto, 17 février, 1857.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser copie d'une minute du Conseil Exécutif, que j'ai approuvée, et qui contient les instructions données au juge-en-chef *Draper*, C. B., que j'ai choisi pour l'envoyer en *Angleterre*, relativement à l'investigation qui doit avoir lieu au sujet de la compagnie de la *Baie d'Hudson* et de son territoire dans *l'Amérique du Nord*.

J'ai la plus haute opinion de la discrétion et de l'habileté de M. *Draper*, et je pense que le gouvernement de Sa Majesté pourra s'en rapporter avec confiance à tous renseignements qu'il pourra se procurer de lui.

J'ai, etc.,

(Signé,) EDMUND HEAD.

Le très honorable
H. LABOUCHÈRE.

Copie d'un rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif, en date du 16 février, 1857, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général.

Pour donner effet à l'ordre du Conseil du 27 janvier dernier, qui autorise la nomination d'un agent spécial à être envoyé en *Angleterre*, pour y représenter les droits et les intérêts du *Canada*, devant le comité de la Chambre des Communes, qui doit être formé au sujet du territoire de la *Baie d'Hudson*, le comité suggère respectueusement qu'il soit donné à cet agent, pour lui servir de règle de conduite dans l'affaire en question, les instructions qui suivent :—

“ Par le fait qu'un comité parlementaire devra probablement entendre des témoins et faire rapport à la Chambre des Communes au sujet du territoire de la *Baie d'Hudson*, il est impossible pour Son Excellence de vous transmettre des instructions qui ne soient en elles-mêmes plus ou moins vagues.

“ Son Excellence ne saurait prévoir la nature des témoignages qui seront produits, ni plus que les conclusions auxquelles un tel comité pourra en venir, même après que le rapport du comité aura été fait, on ne pourra encore en être qu'à des conjectures sur le parti que prendra probablement le parlement ou le gouvernement de Sa Majesté.

“ Ne vous attendez donc pas à recevoir des instructions bien formelles, mais Son Excellence a pleine et entière confiance dans vos connaissances et dans votre discrétion, et elle vous confie cette mission avec d'autant plus d'empressement qu'elle sait que votre position dans le pays est telle que vous ne pouvez être que parfaitement étranger aux influences ordinaires de la politique de parti ou de localité.”

“ Immédiatement après votre arrivée à *Londres*, vous vous mettrez en correspondance avec le très-honorable secrétaire d'état pour les colonies (auquel ces instructions ont été communiquées), et aussitôt que vous aurez connaissance de la formation d'un comité parlementaire sur le sujet de la compagnie ou du territoire de la *Baie d'Hudson*, vous ferez des démarches pour offrir de procurer tous les renseignements que vous aurez en votre possession relativement aux intérêts et aux droits du *Canada*.

“ Vous regarderez comme partie de votre devoir de veiller à ces intérêts en faisant disparaître toutes impressions qui pourraient être erronées, et en faisant valoir tous droits d'un caractère légal ou équitable que peut avoir cette province à raison de sa position territoriale et de son histoire passée.

“ Vous ne vous considérerez pas comme autorisé à conclure aucune négociation ou à consentir à aucun plan définitif d'arrangement, en ce qui concernera le *Canada*, sans en faire rapport des détails et de vos propres impressions à Son Excellence en conseil.

“ Son Excellence a pleine et entière confiance dans la justice et la détermination du gouvernement de Sa Majesté, et elle est certaine que les intérêts et les sentiments du *Canada* seront consultés, en autant que le droit et la justice le permettront.

“ Le peuple du *Canada* ne veut rien de plus.

“ Son Excellence croit qu'il est surtout nécessaire d'insister fortement sur l'importance qu'il y a de protéger le territoire du *Nord-Ouest*, contre l'affluence subite et inautorisée de l'émigration qui se fait du côté des *Etats-Unis*. Elle craint que le manque d'occupation continuelle de cette immense contrée, sans ligne frontière bien marquée sur le sol même, ne conduise plus tard à des pertes et à des dommages tant pour l'*Angleterre* que pour le *Canada*. Elle vous prie d'insister sur l'opportunité de faire faire la démarcation de cette ligne pour protéger la frontière des terres situées en haut du lac *Supérieur*, sur les bords de la *Rivière Rouge*, et de là jusqu'au *Pacifique*, tout en empêchant qu'on s'en empare par la violence ou qu'on les établisse d'une manière irrégulière, jusqu'à ce que les flots de l'émigration du *Canada* ou du *Royaume-Uni* se fassent, dans leurs progrès, passage jusqu'à elles pour en prendre possession comme sujets de la Reine au nom de l'Empire Britannique.

“Avec ces objets en vue, il est extrêmement important que le gouvernement de Sa Majesté se garde de renouveler un permis d'occupation (s'il en doit venir à cette détermination) ou de reconnaître des droits à la compagnie, en faisant des stipulations qui feraient intervenir ce permis ou ces droits avec l'occupation juste et légitime des contrées propres aux établissements.

“Il est inutile comme de raison d'insister en aucune manière sur l'importance future de l'île de *Vancouver*, comme clef de toute l'*Amérique Britannique du Nord*, du côté du *Pacifique*, située comme elle est, entre l'immense étendue de côte maritime de l'*Amérique Russe* et le vaste territoire qui est en la possession des *Etats-Unis*.

“Son Excellence ne saurait prévoir de quelle manière un comité de la Chambre des Communes pourra juger à propos de conduire l'enquête en question, ni ne saurait décider d'avance sur quels points on pourra faire entendre des témoins.

Cependant, Son Excellence sera toujours prête, en aucun temps, à accueillir vos suggestions et à vous fournir tous les renseignements, soit par documents ou par témoins, dont vous pourrez avoir besoin et qu'il sera en son pouvoir de vous envoyer du *Canada*.

Comme de raison, les autres instructions que vous pourrez recevoir de temps à autre devront vous guider dans votre mission.

Certifiée,

(Signé) WM. H. LEE, G.C.E.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 20 février, 1857.

MONSIEUR,—J'ai reçu ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, de vous communiquer par la présente les instructions de Son Excellence pour votre gouverne dans votre mission en *Angleterre*, comme envoyé spécial nommé pour représenter les intérêts et faire valoir les droits des canadiens auprès du comité de la Chambre des Communes, que l'on se propose de nommer sur la question du territoire de la *Baie d'Hudson*.

Je dois cependant commencer par vous dire que, comme il est impossible de prévoir quelle sera la nature de l'enquête que fera ce comité, ni à quoi elle aboutira, ni à ce que se propose de faire le parlement, ou le gouvernement impérial sur le rapport du dit comité, Son Excellence n'est pas en état de vous donner à présent des instructions bien précises. Mais Son Excellence s'en rapporte entièrement à votre savoir et à votre discrétion, et elle s'est d'autant plus empressée à vous confier cette mission importante, que votre position élevée dans la colonie vous met au-dessus de toutes les influences ordinaires de localité et de partis.

Immédiatement après votre arrivée à *Londres*, vous vous mettez en correspondance avec le très-honorable secrétaire d'état pour les colonies (auquel ces instructions ont été communiquées,) et aussitôt que vous aurez connaissance de la formation d'un comité parlementaire sur le sujet de la compagnie ou du territoire de la *Baie d'Hudson*, vous ferez des démarches pour offrir de procurer tous les renseignements que vous aurez en votre possession relativement aux intérêts ou aux droits du *Canada*.

Vous regarderez comme partie de votre devoir de veiller à ces intérêts en faisant disparaître toutes impressions qui pourraient être erronées, et faisant valoir tous droits d'un caractère légal ou équitable que peut avoir cette province à raison de sa position territoriale et de son histoire passée.

Vous ne vous considérez pas comme autorisé à conclure aucune négociation ou à consentir à aucun plan définitif d'arrangement, en ce qui concerne le *Canada*, sans en faire rapport des détails et de vos propres impressions à Son Excellence en conseil.

Son Excellence a pleine et entière confiance dans la justice et la détermination du gouvernement de Sa Majesté, et elle est certaine que les intérêts et les sentiments du *Canada* seront consultés, en autant que le droit et la justice le permettront.

Le peuple du *Canada* ne veut rien de plus.

Son Excellence croit qu'il est surtout nécessaire d'insister fortement sur l'importance qu'il y a de protéger le territoire du *Nord-Ouest*, contre l'affluence subite et inautorisée de l'émigration qui se fait du côté des *Etats-Unis*. Elle craint que le manque d'occupation continuuel de cette immense contrée, sans ligne frontière bien marquée sur le sol même, ne conduise plus tard à des pertes et à des dommages tant pour l'*Angleterre* que pour le *Canada*. Elle vous prie d'insister sur l'opportunité de faire faire la démarcation de cette ligne pour protéger la frontière des terres situées en haut du lac *Supérieur*, sur les bords de la *Rivière Rouge*, et de là jusqu'au *Pacifique*, tout en empêchant qu'on s'en empare par la violence ou qu'on les établisse d'une manière irrégulière, jusqu'à ce que les flots de l'émigration du *Canada* et du *Royaume-Uni* se fassent, dans leur progrès, passage jusqu'à elles pour en prendre possession comme sujets de la Reine au nom de l'Empire britannique.

Avec ces objets en vue, il est extrêmement important que le gouvernement de Sa Majesté se garde de renouveler un permis d'occupation (s'il en doit venir à cette détermination) ou de reconnaître des droits à la compagnie, en faisant des stipulations qui feraient intervenir ce permis ou ces droits avec l'occupation juste et légitime de contrées propres aux établissements.

Il est inutile comme de raison d'insister en aucune manière sur l'importance future de l'isle de *Vancouver*, comme clef de toute l'*Amérique Britannique du Nord* du côté du *Pacifique*, située, comme elle est, entre l'immense étendue de côte maritime de l'*Amérique Russe* et le vaste territoire qui est en la possession des *Etats-Unis*.

Son Excellence ne saurait prévoir de quelle manière un comité de la Chambre des Communes pourra juger à propos de conduire l'enquête en question, ni ne saurait décider d'avance sur quels points on pourra faire entendre des témoins.

Cependant, Son Excellence sera toujours prête, en aucun temps, à accueillir vos suggestions et à vous fournir tous les renseignements, soit par documents ou par témoins, dont vous pourrez avoir besoin et qu'il sera en son pouvoir de vous envoyer du *Canada*.

Comme de raison, les autres instructions que vous pourrez recevoir de temps à autre devront vous guider dans votre mission.

J'ai, etc.,
(Signé) E. A. MEREDITH,
Assistant Secrétaire.

L'honorable
M. le juge-en-chef Draper, C. B.,
Etc., etc., etc.
Toronto.

APPENDICE No. 3.

RÉPONSE

A une Adresse de l'honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 30 du mois dernier, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Honorable Chambre "Copies de toutes correspondances et papiers "échangés entre le gouvernement et aucunes personnes au "sujet des accusations portées contre John Alexander "Wilkinson et Thomas Woodbridge, écuyers, et dont le ré- "sultat a été la démission de ces Messieurs des fonctions de "Juges de Paix pour le comté d'Essex ; et aussi copie de "la Requête à Son Excellence des habitants de Sandwich, "priant Son Excellence de les réintégrer aux dites fonctions, "avec les noms des personnes qui ont apposé leurs signa- "tures à la dite Requête."

Par ordre,

(Signé,) T. LEE TERRILL,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRETAIRE,
Toronto, 1er Avril, 1857.

TORONTO, 16 février, 1856.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien mettre devant Son Excellence le Gouverneur-Général, la requête ci-incluse aussitôt qu'il vous sera convenable.

J'ai, etc.,

(Signé,) HENRY GARRETT.

L'honorable
Secrétaire Provincial,
etc., etc., etc.

A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.
etc., etc., etc.

L'humble requête d'Henry Garrett représente respectueusement :—

Que le ou vers le vingt-neuvième jour de décembre dernier, sur l'information et plainte d'un nommé *George Osborne*, citoyen américain, de la cité de *Détroit*, ou autre partie des *Etats-Unis*, *Thomas Woodbridge* et *John A. Wilkinson*, écuycrs, juges de paix pour le comté d'*Essex*, émirent un mandat d'arrestation contre *Archy Luster*, homme de couleur résident à *Windsor*, dans le *Haut-Canada*.

Que les dits magistrats ordonnèrent à un nommé *Samuel Port*, constable, d'exécuter le mandat, et qu'en obéissance au dit ordre, le dit constable se rendit à *Windsor*, opéra l'arrestation du dit *Archy Luster*, l'emmenota, et, en compagnie de deux citoyens américains de *Détroit*, l'emmena à *Sandwich*, dans sa voiture.

Qu'à cet endroit, l'on s'arrêta à une maison d'entretien public, sur le soir; que le dit constable laissa là le prisonnier avec les deux américains, et exprima l'intention d'aller chercher les magistrats. Que pendant l'absence du dit constable, les deux américains s'emparèrent du prisonnier encore emmenotté, et, l'ayant jeté dans la voiture, traversèrent la rivière sur la glace et gagnèrent le côté américain. Que le cheval et la voiture ont été remis au dit constable le lendemain. Que votre requérant s'est adressé à plusieurs reprises aux deux dits magistrats, leur demandant de faire l'investigation des circonstances de cette affaire, et d'obliger le constable à produire la personne du prisonnier ou le tenir responsable de sa disparition, mais que jusqu'à ce jour, ils ont refusé de prendre aucune démarche à ce sujet, alléguant qu'ils ne peuvent agir si ce n'est sur la plainte assermentée de quelque personne ayant eu connaissance des faits.

Que votre requérant est informé et croit que le prisonnier qui a été ainsi violemment enlevé, est un esclave fugitif, et que les accusations portées contre lui n'étaient

qu'un simple prétexte, au moyen duquel on cherchait à le faire tomber entre les mains de ceux qui étaient à sa poursuite.

Que la seule réparation qu'il puisse être possible d'obtenir en déposant une plainte entre les mains des magistrats susnommés, se bornerait probablement à l'imposition de quelque punition légère au constable. Que votre requérant a en vue un objet plus élevé que celui de satisfaire un sentiment d'animosité, et qu'il croit sincèrement que votre Excellence et votre honorable Conseil comprendrez de suite, que si des magistrats laissent passer inaperçus de la part de constables agissant sous leurs ordres, des faits comme celui qui vient d'être relaté, cette heureuse confiance, puisée dans le sentiment de la sécurité, qui a été jusqu'ici le partage des habitants de couleur de cette province vivant sous l'égide du gouvernement de Sa Majesté, doit cesser à l'instant d'exister.

Votre requérant prie donc humblement votre Excellence de vouloir bien, par ordre en conseil, ordonner qu'il soit fait une enquête sur les circonstances de cette affaire, et par devoir, votre requérant ne cessera de prier, etc.

(Signé,) HENRY GARRETT.

29 Janvier, 1856.

(Mémoire.)

Copie de la requête ci-haut a été transmise le 23 février, 1856, à MM. Woodbridge et Wilkinson, pour leur fournir l'occasion de faire leurs remarques sur icelle.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
1er avril, 1857.

SANDWICH, 23 février, 1856.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser la réception de votre missive du 23 du courant, nous intimant en notre qualité de magistrats pour le comté d'Essex, de vous faire parvenir les remarques que nous pouvons avoir à faire relativement à certaine requête d'un M. Henry Garrett; et comme nous n'avons pas reçu copie de la dite requête et ne connaissant pas ce monsieur, nous sommes dans l'impossibilité de pouvoir vous transmettre aucunes remarques sur le sujet en question. Nous serons toujours disposé à donner des explications au sujet de notre conduite comme magistrats, de même que nous sommes toujours prêts à remplir les devoirs de cette charge, dans l'accomplissement desquels nous n'avons que rarement et pour ainsi dire, jamais l'aide des autres magistrats des environs.

Nous avons l'honneur, etc.,

(Signé,) } THOS. WOODBRIDGE, J.P.
 } JNO. A. WILKINSON, J.P.

Au Secrétaire Provincial,
Toronto.

SANDWICH, 28 février, 1856.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la requête mentionnée dans votre lettre du 22 du courant.

En réponse, j'ai l'honneur d'énoncer ci-dessous pour l'information de Son Excellence, les faits tels qu'ils se sont passés.

Le 29 décembre dernier, un nommé *George Osborne*, du comté de *Washtenaw*, dans l'état de *Michigan*, député shérif, vint s'adresser à moi pour l'obtention d'un mandat d'arrestation contre la personne d'*Archy Lanton* (et non pas *Luster*) homme de couleur, qui se serait soustrait à la garde du dit shérif, alors qu'il était sous accusation de vol de cheval, et sur présentation d'une réquisition portant le seing et sceau du gouverneur de l'état du *Michigan*, laquelle comportait la nature du crime commis par le dit *Archy Lanton*, et après avoir exigé l'assermentation des faits allégués, M. *Wilkinson* et moi, nous émîmes un mandat d'arrestation adressé à *Samuel Port*, constable pour ce comté, contre la personne du dit *Archy Lanton*, et pour le faire traduire devant nous dits juges de paix.

Le 5 de janvier dernier, huit jours après la date du mandat, je me rendis à mon bureau vers trois heures de l'après-midi (et non sur le soir, ainsi qu'il est mentionné dans la requête). Pendant mon absence, *Samuel Port* était venu avec le prisonnier *Lanton*. Je l'attendis, et bientôt *Port* revint me dire qu'il était allé chercher M. *Wilkinson* ; *Port* était seul. Je lui ordonnai alors d'aller chercher le prisonnier. Il revint bientôt et rapporta que le prisonnier s'était enfui ainsi que les hommes en compagnie desquels on l'avait laissé. Je lui dis qu'il devait faire des recherches pour le retrouver ; il ne faisait pas encore noir. Sur ce que j'appris ensuite que le prisonnier n'avait pas été retrouvé, je me consultai au président des sessions trimestrielles pour savoir ce que j'avais à faire, n'ayant aucune preuve de connivence ou de négligence intentionnelle de la part du constable. Il me répondit que je ne pouvais rien faire, et qu'il était d'avis qu'il n'y avait de recours que par la voie civile. Je consultai aussi les statuts, et vis que je ne pouvais rien faire que sur plainte assermentée, relativement à la conduite du constable.

Trois ou quatre jours, environ, après la circonstance ci-haut mentionnée, le requérant vint me demander de prendre sa plainte, ce que je me mis aussitôt en devoir de faire. Sur les questions que je lui posai, il me dit qu'il était à *London*, H. C., au temps de la disparition du prisonnier, et ne connaissait de la chose que ce qu'il en avait entendu dire ; il ne pouvait non plus fournir aucune preuve de la disparition ni de la manière dont elle était arrivée. Je lui indiquai alors le mode légal de procéder en tel cas, et lui remis les dates des faits et les noms des personnes concernées dans l'affaire. Je lui donnai de fait les renseignements en mon pouvoir, et la première chose qui soit ensuite venue à ma connaissance est la communication de Son Excellence le Gouverneur Général, à laquelle je m'empresse de répondre.

Si Son Excellence désire avoir quelques nouvelles informations, je serai très heureux de les lui fournir, s'il est en mon pouvoir ; mais je pense avoir dit tout ce que je sais relativement à l'accusation portée contre moi.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé,) THOS. WOODBRIDGE, J.P.

L'honorable

Secrétaire Provincial.

SANDWICH, 29 février, 1857.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous laisser savoir tout ce qui est à ma connaissance au sujet de la requête d'un homme de couleur du nom de *Henry Garrett*, concernant l'arrestation d'un autre homme de couleur, en vertu d'un mandat émané par M. *Thomas Woodbridge* et moi-même, en notre qualité de magistrats, sous accusation assermentée d'un M. *Osborne*, député shérif, que le dit homme de couleur du nom de *Archy Lanton* s'était rendu coupable d'un crime aux *Etats-Unis* ; sur cette information M. *Woodbridge* et moi-même, nous émîmes un mandat adressé au constable *Samuel Port*, aux fins d'opérer l'arrestation du dit homme de couleur et de le traduire devant nous. Le constable me dit environ huit jours après cela, avoir arrêté le dit individu, et qu'il s'était enfui. J'appris, après recherches, que l'homme de couleur en question avait été enlevé ou avait consenti à passer avec quelques personnes du côté des *Etats-Unis* ; je n'ai pu obtenir d'informations certaines sur la manière dont le prisonnier a été enlevé.

Le requérant *Henry Garrett* vint chez moi peu de temps après cela, en compagnie d'un autre homme de couleur qui venait pour me donner des renseignements à ce sujet ; mais lui ayant demandé ce qu'il pouvait prouver, il me répondit qu'un homme de couleur lui avait rapporté avoir vu le prisonnier, *Archy Lanton*, sous la garde du constable *Samuel Port* : sur quoi, je lui fis observer que le constable admettant avoir arrêté le prisonnier, il était inutile de prendre une telle déposition qui n'était fondée que sur oui dire.

J'ai pris communication de la lettre de M. *Woodbridge*, et je concours volontiers dans tout ce qu'il avance, en autant que les faits sont à ma connaissance. Je ne crois pas que M. *Woodbridge* ait jamais eu occasion de voir le prisonnier ; et je ne l'ai moi-même jamais vu.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé,) JOHN A. WILKINSON, J.P.

L'honorable

Secrétaire Provincial.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 19 mars, 1856.

MONSIEUR,

Référant à votre lettre du 28 du mois dernier, j'ai l'honneur, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, de vous requérir de me transmettre sans délai, pour l'information de Son Excellence, copie de la déposition sur laquelle vous avez émis un mandat d'arrestation contre la personne d'*Archy Lanton*, ainsi que copie du dit mandat.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé,) G. E. CARTIER,
Secrétaire.

THOMAS WOODBRIDGE, écuyer, J. P.
Sandwich.

SANDWICH, 24 mars, 1856.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse, copie de l'information et du mandat d'arrestation émané contre la personne d'*Archy Lanton*, ainsi que vous m'en avez requis par votre lettre du——courant, qui ne m'est parvenue que le 22.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé,) THOMAS WOODBRIDGE.

L'honorable
Secrétaire Provincial.

INFORMATION.

Province du *Canada*, }
Comté d'*Essex*. }

Information et plainte de *George M. Osborne*, d'*Isptant*, dans les *Etats-Unis d'Amérique*, prise ce vingt-neuvième jour de décembre, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-cinq, devant nous soussignés, deux des juges de paix de Sa Majesté dans et pour le comté d'*Essex*, qui déclare être député shérif du comté de *Wastinaw*, et avoir reçu ordre du Gouverneur de l'Etat de *Michigan*, d'appréhender et arrêter un individu du nom de *Archy Lanton*, de *Cleveland*, accusé du crime de vol de chevaux, lequel se serait soustrait par la fuite aux recherches de la justice. Le déposant dit de plus que le dit

Archy Lanton est maintenant en *Canada*, dans les limites de ce comté. Le déposant demande qu'il soit émis un mandat d'arrestation contre la personne du dit *Archy Lanton*, aux fins de le traduire devant les dits juges de paix, pour que justice soit faite.

(Signé,) G. M. OSBORNE,
Député Shérif.

Assermentée devant nous, les jours et au susdits, à *Sandwich*, dans le comté susdit.

(Signé,) { J. A. WILKINSON, J.P.
THOMAS WOODBRIDGE, J.P.

MANDAT D'ARRESTATION.

Province du *Canada*, }
Comté d'*Essex*. }

A tous et chacun les constables ou autres officiers préposés au maintien de la paix dans le comté d'*Essex*.

Attendu qu'*Archy Lanton*, (homme de couleur) de l'Etat de *l'Ohio*, a ce jour été accusé sous serment, devant nous, deux des juges de paix de Sa Majesté, dans et pour le comté d'*Essex*, de s'être soustrait par la fuite aux recherches de la justice, alors qu'il était sous le coup d'une accusation de félonie aux *Etats-Unis*, et de s'être échappé des mains de l'officier qui l'avait en charge.

Nous vous commandons, par ces présentes, au nom de Sa Majesté, d'appréhender sans délai, le dit *Archy Lanton*, et de le traduire devant nous ou qu'elqu'autre des juges de paix de Sa Majesté dans et pour le comté d'*Essex*, pour répondre à la dite accusation et pour en outre faire et recevoir ce que de raison.

Donné sous nos seings et sceaux, ce vingt-neuvième jour de décembre, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-cinq, en la ville de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex* susdit.

(Signé,) THOS. WOODBRIDGE, J. P. (L. S.)
" J. A. WILKINSON, J. P. (L. S.)

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 21 avril, 1856.

MESSIEURS,

J'ai reçu ordre de la part de Son Excellence le Gouverneur-Général, de vous informer que Son Excellence a pris en considération la requête de *Henry Garrett* (copie de laquelle vous a été transmise dans ma lettre du 22 de février

dernier) ainsi que les diverses lettres et papiers que vous m'avez communiqués pour l'information de Son Excellence, relativement à la dite requête.

Son Excellence me donne maintenant instruction de vous informer, que vous ne pouviez légalement ordonner l'arrestation de l'homme de couleur *Lanton*, sous accusation de crime commis aux *Etats-Unis*, si ce n'est en vertu des dispositions du statut 12 *Victoria*, ch. 19, et dans ce cas encore, eût-il fallu une demande spéciale d'extradition, conformément aux stipulations du traité *Ashburton*.

Si vous eussiez pris la peine de consulter le statut que je viens de mentionner (ainsi que vous étiez tenus par devoir de le faire, en un cas de cette importance) vous auriez vu clairement que ni le mandat émanant des autorités du *Michigan*, ni la déposition donnée par *Osborne*, le plaignant, n'établissent que *Lanton* ait commis un crime qui pût le rendre sujet à être livré aux autorités des *Etats-Unis*.

Lanton a donc été illégalement appréhendé et livré à tort entre les mains de ceux qui le poursuivaient; et Son Excellence considère que votre conduite, dans le cas même où l'ignorance ou l'ineurie l'aurait dictée, ne peut être que hautement reprehensible, et que la négligence dont vous avez fait preuve en vous abstenant de faire des recherches au sujet de la plainte qui vous a été faite par *Henry Garrett*, et de la conduite du constable concerné dans l'affaire, ne mérite pas moins de blâme.

Dans de telles circonstances, Son Excellence est forcée d'en venir à la conclusion, qu'il n'est pas désirable pour les fins de la justice que vous continuerez plus longtemps à exercer les fonctions de juges de paix. Son Excellence a en conséquence ordonné que vous soyez rayés de la commission de la paix, au moyen du bref ordinaire de décharge.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé, G. E. CARTIER,

Secrétaire.

THOS. WOODBRIDGE, écuyer, J. P.

Sandwich, et

JOHN A. WILKINSON, écuyer, J. P.

Sandwich.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 21 avril, 1856.

MONSIEUR,

J'ai reçu ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, de vous transmettre copie d'une lettre adressée à MM. *Woodbridge* et *Wilkinson*, les deux magistrats contre lesquels vous avez porté plainte dans votre Requête du 29 janvier dernier, et par laquelle vous verrez à quelle décision en est venu Son Excellence au sujet de la plainte faite contre ces deux magistrats.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé,)

G. E. CARTIER,

Secrétaire.

R. HENRY GARRETT,

Aux soins de A. RANKIN, écuyer, M.P.P.

A Son Excellence Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, etc., etc.

La Requête des soussignés habitants de *Sandwich* et des lieux circonvoisins expose respectueusement à Votre Excellence :

Que dans le mois d'avril dernier, ou vers ce temps, *John Alexander Wilkinson* et *Thomas Woodbridge*, écuyers, de *Sandwich*, ont été rayés par votre Excellence de la Commission de la paix pour ce comté, en conséquence de l'erreur dans laquelle ils sont tombés, au sujet d'un homme de couleur des *Etats-Unis*, qu'ils ont fait arrêter par méprise ainsi que nous le croyons sincèrement. Que les deux Messieurs ci-haut nommés sont deux des plus anciens magistrats du comté, et nous pouvons ajouter, deux des plus respectables. *M. Woodbridge* est maire du township de *Sandwich*, et comme il est juge de paix en vertu de son office de maire, il s'est appliqué et s'applique encore d'une manière spéciale et attentive aux devoirs de magistrat; et il a consacré, à notre connaissance, une grande partie de son temps à la pratique de ses devoirs, sans recevoir pour cela aucune rémunération. En un mot, il n'y a qu'un seul autre magistrat, à *Sandwich* (ville de comté) pour l'assister dans l'accomplissement des devoirs de cette charge.

En notre qualité de fidèles et loyaux sujets de la Reine et de citoyens du comté, nous croyons que Votre Excellence ferait un acte de justice (et c'est avec un sentiment de sincère reconnaissance que nous verrions ainsi que tous ceux qui sont à même d'apprécier le caractère et l'utilité de magistrats dignes et expérimentés, Votre Excellence prendre cette démarche) en réintégrant MM. *Wilkinson* et *Woodbridge* aux fonctions de juges de paix pour ce comté; nous prions en conséquence très-humblement et très-respectueusement Votre Excellence de vouloir bien, et pour ces Messieurs et pour nous mêmes, et pour la société en général, faire à leur égard un gracieux acte de justice et leur témoigner votre haute bienveillance en faisant émaner une commission qui les réintègre aux fonctions de juges de paix pour ce comté.

Nous avons l'honneur d'être,

De Votre Excellence,

Les très-humbles et fidèles serviteurs,

(Signés,)

JOHN PRINCE, C. R.

FRANÇOIS CARON, J. P.

JOHN McEWAN, Shérif, Essex.

JOHN A. ASKIN, Député Régistrateur, Essex.

DANIEL GUICHARD, M. D.

O. BARTLEY, Arpenteur de Comté.

ALBERT PRICE, Avocat.

THOMAS McKEE, écuyer.

10 Accusations portées contre J. A. Wilkinson et T. Woodbridge.

ROBERT A. WHYTE, Surintendant des transports pour
la compagnie du chemin de fer de l'Ouest.]
EDWARD BOISMIER, Ex-Collecteur, Sandwich.
JOHN RICHMOND, écuyer.
WILLIAM HENNEL, de l'hôtel Honnell.
E. DAVIS, Ingénieur Civil, Sandwich,
GEORGE BULLOCK, Trésorier du Comté d'Essex.
JOHN B. LAUGHTON, écuyer, Sandwich.
A. CHEWETT, Juge de Comté, etc.
W. JOHNSON, Avocat.
D. A. McMULLEN, Avocat.
L. J. FLUETT, do.
S. S. MACDONELL, Maire d'Essex.
W. B. HIRONS, de Windsor, Conseiller.
ALFRED B. SUTTON, do. Apothicaire.
H. C. GUILLOT, Marchand, Sandwich.
W. G. HALL, Coroner.
JOHN STEWART, Avocat.
JOHN MACLEOD, écuyer.
H. KENNEDY, écuyer.
JOHN O'CONNOR, jr., Avocat, Windsor.
JAMES DOUGALL, Marchand, Windsor.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

15 décembre, 1856.

MONSIEUR,—J'ai reçu ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, d'accuser réception de la requête portant date le 6 du présent, signée par vous et certaines autres personnes de *Sandwich* et des environs, demandant que MM *John Alexander Wilkinson* et *Thomas Woodbridge*, écuyers, soient réintégrés aux fonctions de juges de paix pour le comté d'*Essex*.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé,)

T. L. TERRILL,

Secrétaire.

JOHN PRINCE, C. R.

Park Farm, Sandwich.

RÉPONSE

En partie, à une adresse du Conseil Législatif du 20 mai, 1856, demandant un Etat du nombre des licences accordées pendant les années 1854, 1855 et 1856, pour la vente des liqueurs enivrantes.

Par Ordre,

E. PARENT,

Assistant-Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Torontó, 20 avril, 1857.

No. 623.

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GÉNÉRAL.

Toronto, 14 avril, 1857.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, en conformité à l'adresse du Conseil Législatif du 20 mai, 1856, de vous transmettre ci-inclu un rapport indiquant le nombre des licences accordées pendant les années 1854, 1855 et 1856, pour la vente des liqueurs enivrantes dans le *Bas-Canada*, les districts des *Trois-Rivières*, *Kamou-raska* et les *Isles de la Magdeleine* non compris, vu que les inspecteurs du revenu de ces districts n'avaient pas encore fait de rapport à cette date ; et un semblable rapport sera soumis pour le *Haut-Canada*, lorsque les renseignements nécessaires auront été reçus des différents greffiers municipaux, auxquels des circulaires ont été adressés à cette fin.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre obéissant serviteur,

W. M. DICKSON,

Agissant, D. J. G.

L'hon. T. L. TERRILL,

Secrétaire Provincial,

Toronto.

RAPPORT, en conformité à une adresse de l'honorable Conseil Législatif du 20 mai, 1856, indiquant le nombre des licences accordées pendant les années 1854, 1855 et 1856, dans le *Bns-Canada*, pour la vente des liqueurs enivrantes—faisant voir le nombre accordé dans chaque cité, ville, township ou paroisse; aussi le montant des deniers provenant des dites licences; et aussi faisant voir si les personnes qui ont obtenu les dites licences se sont pourvues des lits nécessaires à l'usage des voyageurs.

MONTREAL.—PREMIERE DIVISION.

PLACES.	1854.			1855.			1856.		
	Auberges à £7 chaque.	Magasins à £5 chaque.	Montant reçu.	Auberges à £7 chaque.	Magasins à £5 chaque.	Montant reçu.	Auberges à £7 chaque.	Magasins à £5 chaque.	Montant reçu.
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
Cité de Montréal	126	31	1037 0 0	124	25	993 0 0	150	30	1200 0 0
Paroisse de Montréal	4	2	38 0 0	6	1	47 0 0	8	1	61 0 0
Village de Lachine	7	1	54 0 0	3	1	61 0 0	12	2	94 0 0
Pointe Claire	3	2	31 0 0	4	2	38 0 0	4	0	28 0 0
Ste. Anne (Bout de l'Isle)	3	2	31 0 0	4	3	43 0 0	2	2	24 0 0
St. Laurent	4	0	28 0 0	2	0	14 0 0	4	0	28 0 0
St. Martin	1	0	7 0 0	0	0	0 0 0	0	0	0 0 0
Coteau du Lac	0	0	0 0 0	0	1	5 0 0	2	0	14 0 0
St. Zotique	3	2	31 0 0	4	2	38 0 0	6	4	62 0 0
Pointe-Fortune	1	0	7 0 0	1	0	7 0 0	1	0	7 0 0
Les Cèdres	0	0	0 0 0	1	0	7 0 0	1	0	7 0 0
St. Polycarpe	2	2	24 0 0	2	0	14 0 0	4	0	28 0 0
Pointe a Cavagual	0	0	0 0 0	0	1	5 0 0	0	1	5 0 0
Vaudreuil	5	3	50 0 0	3	1	26 0 0	2	4	34 0 0
Rigaud	0	0	0 0 0	1	0	7 0 0	1	0	7 0 0
Ste. Marthe	0	0	0 0 0	0	0	0 0 0	1	1	12 0 0
St. Dominique	0	0	0 0 0	1	0	7 0 0	0	0	0 0 0
St. Joseph de Soulanges	1	0	7 0 0	0	0	0 0 0	1	0	7 0 0
St. Andrews	6	1	47 0 0	7	2	59 0 0	6	2	52 0 0
Chatham	2	2	24 0 0	0	2	10 0 0	0	2	10 0 0
Grenville	1	2	17 0 0	1	1	12 0 0	1	1	5 0 0
St. Jerusalem	2	0	14 0 0	2	0	14 0 0	2	0	14 0 0
St. Hermas	1	0	7 0 0	1	0	7 0 0	1	0	7 0 0
Ste. Scholastique	0	0	0 0 0	0	0	0 0 0	1	0	7 0 0
Lacolle	0	0	0 0 0	0	0	0 0 0	1	0	7 0 0
St. Eustache	4	1	33 0 0	0	0	0 0 0	0	0	0 0 0
St. Jérôme	0	1	5 0 0	0	1	5 0 0	0	0	0 0 0
Kildare	0	1	5 0 0	0	0	0 0 0	0	0	0 0 0
St. Alexis (de Leinster)	0	1	5 0 0	0	0	0 0 0	0	0	0 0 0
St. Gabriel (de Brandon)	0	0	0 0 0	0	0	0 0 0	0	0	0 0 0
St. Roch (de L'Achigan)	0	1	5 0 0	0	2	10 0 0	0	2	10 0 0
St. Lin	0	0	0 0 0	1	0	7 0 0	0	0	0 0 0
L'Assomption	0	1	5 0 0	0	0	0 0 0	0	1	5 0 0
Lachenaie	0	0	0 0 0	1	0	7 0 0	1	0	7 0 0
Repentigny	0	0	0 0 0	2	0	14 0 0	2	0	14 0 0
St. Sulpice	0	0	0 0 0	1	0	7 0 0	1	0	7 0 0
Berthier	0	2	10 0 0	0	5	25 0 0	0	0	0 0 0
Industrie	0	1	5 0 0	0	2	10 0 0	0	3	15 0 0
St. Clet	0	0	0 0 0	0	0	0 0 0	2	0	14 0 0
St. Colomban	0	0	0 0 0	0	0	0 0 0	1	0	7 0 0
St. Henry (de Mascouche)	0	0	0 0 0	0	0	0 0 0	0	1	5 0 0
Total	176	59	1527 0 0	177	53	1504 0 0	218	53	1816 0 0

NOTE.—Dans les villages et les campagnes, les maisons publiques sont pourvues des lits nécessaires. Dans la cité où la loi n'oblige pas les maisons publiques à les avoir, on calcule que les trois quarts de ces maisons en sont pourvues.

MONTREAL,—SECONDE DIVISION.

PLACES.	1854.					1855.					1856.				
	Hôtels à £7	Magasins à £5.	Montant reçu.			Hôtels à £7	Mags. à £5	Montant reçu.			Hôtels à £7	Mags. à £5	Montant reçu.		
			£	s.	D.			£	s.	D.			£	s.	D.
CITE DE MONTREAL. { Quartier Est.....	42	10	344	0	0	45	11	370	0	0	56	10	442	0	0
{ Quartier St. Laurent...	28	5	221	0	0	38	4	286	0	0	33	8	271	0	0
{ Quartier St. Louis.....	6	5	67	0	0	10	7	105	0	0	12	12	144	0	0
{ Quartier Ste. Marie.....	11	4	97	0	0	10	4	90	0	0	13	2	101	0	0
	87	24	729	0	0	103	26	851	0	0	114	32	958	0	0
Village Coteau St. Louis.....	0	0	0	0	0	1	0	7	0	0	1	0	7	0	0
St. Laurent, partie de.....	0	0	0	0	0	1	0	7	0	0	1	0	7	0	0
Lougue Pointe.....	1	1	12	0	0	0	1	5	0	0	0	1	5	0	0
Pointe aux Trembles.....	0	1	5	0	0	2	2	24	0	0	2	1	19	0	0
Montréal, partie de.....	2	1	19	0	0	1	1	12	0	0	4	1	33	0	0
Ste. Martine.....	1	0	7	0	0	0	0	0	0	0	5	0	35	0	0
St. Jean Chrysostome.....	2	0	14	0	0	1	0	7	0	0	1	0	7	0	0
St. Malachie D'Ormsdown...	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
St. Timothé.....	2	1	19	0	0	0	0	0	0	0	1	0	7	0	0
Ste. Cécile.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	14	0	0
St. Louis de Gonzague.....	1	1	12	0	0	0	0	0	0	0	1	0	7	0	0
St. Urbain.....	0	0	0	0	0	0	1	5	0	0	0	1	5	0	0
St. Anicet.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	31	0	0
Dundee.....	0	0	0	0	0	0	2	10	0	0	1	0	7	0	0
Hinchinbrooke.....	2	0	14	0	0	3	2	31	0	0	3	0	21	0	0
Hemmingford.....	3	0	21	0	0	0	2	10	0	0	0	0	0	0	0
Russelltown, partie de.....	1	0	7	0	0	1	0	7	0	0	0	0	0	0	0
St. Valentin.....	2	2	24	0	0	1	1	12	0	0	2	1	19	0	0
Chateauguay.....	2	0	14	0	0	0	1	5	0	0	0	1	5	0	0
Ste. Philomène.....	1	0	7	0	0	1	0	7	0	0	1	0	7	0	0
St. Remi.....	1	1	12	0	0	1	1	12	0	0	1	1	12	0	0
St. Philippe.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	7	0	0
St. Edouard.....	1	0	7	0	0	0	0	0	0	0	2	1	19	0	0
La Calle.....	1	0	7	0	0	2	0	14	0	0	3	0	21	0	0
St. Cyprien.....	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
St. Jacques le Mineur.....	1	0	7	0	0	0	0	0	0	0	1	1	12	0	0
St. Marguerite de Blairfindie.....	1	0	7	0	0	0	1	5	0	0	2	1	19	0	0
St. Lambert.....	0	1	5	0	0	1	1	12	0	0	0	1	5	0	0
St. Valentin, Comté de Chambly.....	1	0	7	0	0	1	0	7	0	0	0	0	0	0	0
St. Jean L'Évangéliste.....	1	0	7	0	0	1	0	7	0	0	1	0	7	0	0
St. Joseph de Chambly.....	5	0	35	0	0	1	0	7	0	0	1	0	11	10	0
St. Marguerite de Blairfindie, comté de Chambly.....	1	1	12	0	0	0	0	0	0	0	*1	0	0	0	0
Laprairie.....	3	0	21	0	0	3	0	21	0	0	2	0	14	0	0
Varenes.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	0	0
Beloeil.....	1	1	12	0	0	0	0	0	0	0	0	2	10	0	0
Verchères.....	1	0	4	10	0	0	1	5	0	0	0	2	10	0	0
St. Marc.....	0	0	0	0	0	0	2	10	0	0	0	1	5	0	0
Porté en l'autre part....	124	37	1057	10	0	125	45	1100	0	0	156	51	1351	10	0

*Dépôt de bière à £4 10s.

MONTREAL,—SECONDE DIVISION, (CONTINUATION.)

PLACES.	1854.					1855.					1856.				
	Hôtels à £7	Mags. à £5	Montant reçu.			Hôtels à £7	Mags. à £5	Montant reçu.			Hôtels à £7	Mags. à £5	Montant reçu.		
			£	s.	D.			£	s.	D.			£	s.	D.
Rapporté de l'autre part...	121	37	1057	10	0	125	45	1100	0	0	156	51	1351	10	0
St. Julie.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	10	0	0
St. Antoine de Chambly.	0	0	0	0	0	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0
Contrecoeur.	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
St. Charles.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	7	0	0
St. Ephrém d'Upton.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	7	0	0
St. Pie.	2	1	19	0	0	0	0	0	0	0	1	0	7	0	0
St. Césaire.	3	3	36	0	0	2	1	19	0	0	2	0	14	0	0
St. Jean Baptiste.	0	1	5	0	0	0	1	5	0	0	0	2	10	0	0
St. Mathias.	1	0	7	0	0	1	0	7	0	0	1	0	7	0	0
St. Brigitte.	1	0	7	0	0	1	0	7	0	0	1	0	7	0	0
St. Marie de Monoir.	1	0	7	0	0	2	0	14	0	0	2	0	29	0	0
St. Grégoire le Grand.	2	0	14	0	0	2	0	14	0	0	2	3	19	0	0
St. George de Noyen ou de Honryville.	2	2	24	0	0	2	1	19	0	0	2	1	14	0	0
Clarenceville.	1	0	7	0	0	1	1	12	0	0	1	0	7	0	0
St. Thomas de Foucault.	1	0	7	0	0	1	1	12	0	0	1	0	12	0	0
St. Alexandre.	1	0	7	0	0	1	0	7	0	0	1	1	7	0	0
Ely.	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Granby.	0	1	5	0	0	0	1	5	0	0	2	0	19	0	0
Shefford.	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	2	0	14	0	0
Stukeley.	0	2	10	0	0	0	0	0	0	0	2	1	14	0	0
Farnham.	0	1	5	0	0	0	1	5	0	0	3	0	21	0	0
Broome.	0	2	10	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Roxton.	0	1	5	0	0	0	1	5	0	0	1	0	7	0	0
Bottom.	1	0	7	0	0	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0
Potton.	2	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Stanbridge.	7	1	51	0	0	8	0	56	0	0	8	3	71	0	0
Dunham.	5	1	40	0	0	3	1	26	0	0	6	2	52	0	0
St. Armand, Ouest.	1	2	17	0	0	1	3	22	0	0	1	4	27	0	0
St. Armand, Est.	3	3	36	0	0	3	1	26	0	0	3	2	31	0	0
Sutton.	4	1	33	0	0	2	0	14	0	0	2	1	19	0	0
Village de Laprarie.	6	2	52	0	0	6	1	47	0	0	8	1	61	0	0
Ville de William Henry.	6	3	57	0	0	5	3	50	0	0	3	3	36	0	0
Village de Chambly, Canton.	2	2	24	0	0	2	2	24	0	0	2	0	14	0	0
Village de Chambly, Bassin.	0	0	0	0	0	3	0	21	0	0	4	0	28	0	0
Ville de St. Jean.	17	6	149	0	0	16	5	137	0	0	16	5	137	0	0
Village de Napierville.	0	0	0	0	0	0	1	5	0	0	1	0	7	0	0
Do. St. Athanase.	2	1	19	0	0	2	2	24	0	0	2	2	24	0	0
Porté en l'autre part...	195	76	1749	10	0	189	74	1693	0	0	240	87	2119	10	0

MONTREAL,—SECONDE DIVISION, (CONTINUATION.)

PLACES.	1854.					1855.					1856.				
	Hôtels à £7.	Mags. à £5	Montant reçu.			Hôtels à £7	Mags. à £5	Montant reçu.			Hôtels à £7	Mags. à £5	Montant reçu.		
			£	s.	d.			£	s.	d.			£	s.	d.
Rapporté de l'autre part...	195	76	1749	10	0	189	74	1693	0	0	240	87	2119	10	0
Village de Longueuil.....	0	2	10	0	0	1	2	17	0	0	1	1	12	0	0
Do. Beauharnois.....	3	0	21	0	0	3	0	21	0	0	3	0	21	0	0
Do. Huntingdon.....	1	1	12	0	0	1	1	12	0	0	0	1	5	0	0
Ville de St. Hyacinthe.....	6	3	57	0	0	1	5	32	0	0	12	7	119	0	0
Village de Philipsburg.....	2	1	19	0	0	2	1	19	0	0	2	1	19	0	0
Total	207	83	1868	10	0	197	83	1794	0	0	258	97	2295	10	0
	1 Dépôt de bière.										1 Dépôt de bière.				

NOTE.—Pour la réception des voyageurs et autres, les hôtelleries et auberges dans les villages et les campagnes ont au moins trois chambres garnies chacune d'un bon lit, ainsi que les étables, etc., en dépendant pour le logement de quatre chevaux, 10e sec. 14 et 15 Vict., chap. 100.

Dans les cités et villes, il est laissé à la discrétion des hôtelliers de se pourvoir de ces commodités, mais on calcule que les trois quarts des hôtelleries dans la cité de Montréal sont ainsi pourvues, et que tous les hôtelleries et auberges licenciées dans les villes de St. Jean, St. Hyacinthe et William Henry le sont de même.

QUEBEC.

PLACES.	1854.				1855.				1856.			
	Auberges à £7 chaque.	Montant reçu.			Auberges à £7 chaque.	Montant reçu.			Auberges à £5 chaque.	Montant reçu.		
		£	s.	D.		£	s.	D.		£	s.	D.
Cité de Québec.....	105	735	0	0	118	826	0	0	100	700	0	0
Comté de Québec.....	24	168	0	0	21	147	0	0	20	140	0	0
Do Dorchester.....	2	14	0	0	2	14	0	0	1	7	0	0
Do Lévi.....	0	0	0	0	0	0	0	0	6	42	0	0
Do Megantic.....	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7	0	0
Total.....	131	917	0	0	141	987	0	0	128	896	0	0

NOTE.—Le nombre des lits à l'usage des voyageurs est indiqué dans les certificats de qualification des requérants soumis à l'approbation et confirmation des conseils locaux ou municipaux, lesquels certificats portent la signature de cinquante électeurs municipaux et sont dans la formule ci-annexée. On ne trouve pas d'auberges licenciées dans le district de Québec, dans plus de trois comtés; les seules maisons pour la réception des voyageurs dans les autres comtés sont des maisons de pension et des hôtelleries de tempérance. Le refus des municipalités d'accorder des licences même aux maisons indispensables, fait qu'il est souvent fâcheux de voyager dans les parties rurales de ce district; chacun pouvant ouvrir des maisons de pension, personne ne veut encourir les frais de monter une maison sur un pied convenable, de là le mécontentement général et principalement en hiver. Dans beaucoup d'auberges dans la cité, le nombre des lits est à peine en conformité aux dispositions de la loi. Les maisons licenciées d'entretien public sont généralement tenues avec ordre et sur un bon pied, mais on se plaint fréquemment des maisons non licenciées dans les localités telles que la rue Champlain et les faubourgs de Québec.

ST. FRANÇOIS.

PLACES.	1854.					1855.					1856.						
	TOWNSHIPS.		Montant requ.			Auberges.		Magasins.			Montant requ.			Auberges.		Magasins.	
	Auberges.	Magasins.	£	s.	d.	Auberges.	Magasins.	£	s.	d.	Auberges.	Magasins.	£	s.	d.		
Ascot.....	2	1	19	15	0	1	1	12	10	0	1	0	7	5	0		
Barnstown.....	5	1	41	10	0	0	1	5	5	0	0	0	0	0	0		
Bury.....	1	0	7	5	0	1	0	7	5	0	0	0	0	0	0		
Compton.....	2	2	25	0	0	2	1	19	15	0	2	0	14	10	0		
Dudswell.....	2	0	14	10	0	1	0	7	5	0	0	0	0	0	0		
Durham.....	0	2	10	10	0	1	1	12	10	0	0	0	0	0	0		
Eaton.....	3	0	21	15	0	2	0	14	10	0	2	0	14	10	0		
Hatley.....	1	0	7	5	0	1	0	7	5	0	2	0	14	10	0		
Kingsey.....	0	3	15	15	0	0	1	5	5	0	0	1	5	5	0		
Melbourne.....	1	0	7	5	0	1	1	12	10	0	0	0	0	0	0		
Magog.....	2	0	14	10	0	0	1	5	5	0	0	0	0	0	0		
Stanstead.....	4	6	60	10	0	1	3	23	0	0	0	3	15	15	0		
Shipton.....	4	5	55	5	0	6	6	75	0	0	2	0	14	10	0		
Sherbrooke, ville.....	4	11	86	15	0	5	8	78	5	0	6	3	104	5	0		
Winslow.....	0	1	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Hereford.....	0	0	0	0	0	0	1	5	5	0	0	1	5	5	0		
Cleveland.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	22	15	0		
Oxford.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	7	5	0		
Total.....	31	32	392	15	0	22	25	290	15	0	17	10	225	15	0		

NOTE.—J'observerai que les droits sur les licences de magasin dans la ville de Sherbrooke, ont été augmentés cette année par la municipalité, savoir : £15 sur chaque licence, et une augmentation de £2 10s. a aussi eu lieu dans la municipalité du township de Cleveland, sur chaque licence de magasin. Je dirai de plus que trois aubergistes qui ont obtenu des licences n'avaient pas les lits nécessaires voulus par la loi, mais que tous les autres avaient le double du nombre des lits de réserve exigés par la loi, et la plupart ont de vastes hôtelleries pourvues de grand nombre de lits.

GASPÉ.

PLACES.	1854.					1855.					1856.				
	Hôtels et auberges.	Magasins.	Montant reçu.			Hôtels et auberges.	Magasins.	Montant reçu.			Hôtels et auberges.	Magasins.	Montant reçu.		
			£	s.	D.			£	s.	D.			£	s.	D.
Baie de Gaspé, sud.....	3	1	23	8	0	1	2	15	6	0	0	2	9	0	0
Percé.....	1	0	6	8	6	1	0	6	8	6	1	0	6	6	0
Malbaie.....	0	0	0	0	0	1	0	6	8	6	0	0	0	0	0
Cap de Rosier.....	0	2	13	10	0	0	2	9	0	0	0	1	4	10	0
Cox, comté de Bonaventure.	0	1	4	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total.....	4	5	47	16	6	3	4	37	3	0	1	3	19	16	0

NOTE.—Le logement dans les hôtelleries et auberges est en conformité au statut 14 Victoria, chap. 100, sect. 10.

COMTE DE BONAVENTURE.—DISTRICT DE GASPÉ.

PLACES.	1854.					1855.					1856.				
	Auberges.	Magasins.	Montant reçu.			Auberges.	Magasins.	Montant reçu.			Auberges.	Magasins.	Montant reçu.		
			£	s.	D.			£	s.	D.			£	s.	D.
Bonaventure.....	Nil.	Nil.	Nil.			Nil.	Nil.	Nil.			Nil.	1	5	3	10
Cbx.....	Nil.	Nil.	Nil.			2	3	29	19	2	1	4	27	19	2
Hope.....	Nil.	Nil.	Nil.			1	Nil.	7	3	10	Nil.	Nil.	Nil.		
New Richmond.....	Nil.	Nil.	Nil.			Nil.	3	15	11	6	Nil.	1	5	3	10
Total.....	Nil.	Nil.	Nil.			3	6	52	14	6	1	6	38	6	10

DISTRICT DE L'OTTAWA.

PLACES.	1854.					1854.					1856.							
	Auberges.	Magasins.	Montant			Auberges.	Magasins.	Montant			Auberges.	Magasins.	Montant					
			reçu.					reçu.					reçu.					
			£	s.	D.				£	s.	D.				£	s.	D.	
Aylmer.....	5	2	42	15	0	3	2	32	5	0	4	0	29	0	0	0	0	0
Hull.....	2	2	25	0	0	2	2	25	0	0	1	0	7	5	0	0	0	0
Templeton.....	2	0	14	10	0	2	1	19	15	0	2	1	19	15	0	0	0	0
Buckingham.....	3	4	34	15	0	5	3	52	0	0	3	1	27	0	0	0	0	0
Lochaber.....	1	1	10	10	0	0	0	0	0	0	1	0	7	5	0	0	0	0
Petite Nation.....	0	1	3	5	0	0	1	5	5	0	1	0	7	5	0	0	0	0
Wakefield.....	0	3	9	15	0	0	1	5	5	0	0	1	5	5	0	0	0	0
Clarendon.....	1	0	7	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Onslow.....	2	0	14	10	0	2	1	19	15	0	1	1	12	10	0	0	0	0
Litchfield.....	1	0	7	5	0	1	0	7	5	0	1	0	7	5	0	0	0	0
Portage du Fort.....	0	1	3	5	0	0	3	11	15	0	0	4	21	0	0	0	0	0
Isle du Calumet.....	0	0	0	0	0	0	1	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mansfield.....	1	0	7	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Eardley.....	0	0	0	0	0	1	0	7	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Low.....	0	1	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total.....	18	15	183	5	0	16	15	188	15	0	14	8	143	10	0	0	0	0

NOTE.—Ceux qui ont pris des licences ont généralement eu les lits et logements requis par l'acte—ils ont tous produits des certificats.

WILLIAM DICKINSON,

Ag. D. I. G.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL,
Toronto, 14 avril, 1857.

RÉPONSE

En autant qu'elle a rapport au Haut-Canada, à une adresse de l'honorable CONSEIL LÉGISLATIF à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 20 mai, 1854, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un rapport " indiquant le nombre des licences " accordées pendant les années 1854, 1855 et 1856, dans le Haut " et le Bas-Canada, pour la vente des liqueurs enivrantes ; faisant voir " le nombre accordé dans chaque cité, ville, township ou paroisse ; " aussi le montant des deniers provenant des dites licences ; et aussi " faisant voir si les personnes qui ont obtenu les dites licences se sont " pourvues des lits nécessaires à l'usage des voyageurs."

Par ordre,

T. LEE TERRILL,

Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 9 juin, 1857.

RAPPORT en conformité à une ADRESSE de l'honorable CONSEIL LEGISLATIF, du 20 mai, 1854, indiquant le nombre des LICENCES accordées pendant les années 1854, 1855 et 1856, dans le Haut-Canada, pour la vente des liqueurs enivrantes; faisant voir le nombre accordé dans chaque cité, ville, township ou paroisse; aussi le montant des deniers provenant des dites LICENCES; et aussi faisant voir si les personnes qui ont obtenu les dites LICENCES se sont pourvues des lits nécessaires à l'usage des voyageurs.

NOM DE LA MUNICIPALITÉ.	1854.			1855.			1856			OBSERVATIONS.			
	No des Licences.	Montant reçu.		No des Licences.	Montant reçu.		No des Licences.	Montant Reçu.					
		£	s.		d.	£		s.	d.		£	s.	d.
Albion.....	18	100	0	0	70	0	0	73	14	79	0	80	Le nombre des lits requis par un régl. du conseil est de 4 pour chaque maison, avant que la licence soit accordée Do do do do do do Requises d'avoir un nombre suffisant de lits. Maisons licenciées tenues d'avoir des lits pour 6 personnes. Point de rapport du montant reçu; logement approuvé par l'inspecteur. Auberges, 2 lits, en avérage, chaque, pour les voyageurs. On ne peut donner les renseignements demandés quant au logement pour les voyageurs. Point de rapport quant au logement. Tenues d'avoir, en vertu d'un règlement, 2 chambres à coucher et 2 lits de réserve. Uni à Sheffield et Kalador; point de licences accordées Les auberges ont chacune, en avérage, 5 chambres pour la réception des voyageurs.
Adelaide.....	8	36	13	4	11	52	18	0	10	50	17	6	
Ancaster.....	10	50	0	0	10	50	0	0	8	60	0	0	
Adjala.....	9	15	15	0	8	20	0	0	10	35	0	0	
Adolphustown.....	1	3	10	0	6	3	10	0	1	3	10	0	
Arthur, Luther et Minto.....	11	45	10	0	14	51	18	11	21	82	17	6	
Asphodel.....	5	46	0	0	9	75	0	0	9	77	10	0	
Anderdon.....	2				2				2				
Alfred.....	1	2	0	0	3	10	0	0	2	7	0	0	
Admaston.....	2	4	7	6	4	11	3	2	6	16	3	9	
Aldborough.....	3	8	10	0	6	2	10	0	3	7	10	0	
Ainwick.....	1	5	0	0	5	5	0	0	1	5	0	0	
Amaranth.....					2	2	1	8	2	3	5	0	
Ameliasburgh.....	5	37	15	6	6	45	15	0	7	50	15	0	
Amherst, Island.....	1	11	0	0	2	14	10	0	2	14	10	0	
Anglesea.....													
Arran.....	3	12	0	0	5	50	0	0	6	24	0	0	

LICENCES D'AUBERGES—HAUT-CANADA.—(Continuation.)

NOM DE LA MUNICIPALITÉ.	1854.			1855.			1856.			OBSERVATIONS.
	No. des Licences.	Montant reçu.		No. des Licences.	Montant reçu.		No. des Licences.	Montant reçu.		
		£	s. d.		£	s. d.		£	s. d.	
Artemesia.....	4	15	0	7	17	0	6	20	0	Les unes ont 2 chambres, les autres 1; 2 lits par chaq. ch. Il n'a pas été accordé de licences depuis 1851, pour la vente des liqueurs enivrantes. Lits pour 167; pour les trois années, 1854, 1855 et 1856. 16 hôtels avec pas moins de 4 lits chaque. Chaque auberge doit avoir au moins 3 lits, tel que requis par un règlement. Il n'a pas été accordé de licences pendant les années 1854, 1855 et 1856. Chaque aubergiste tenu d'avoir 4 lits. Do do do La plupart des auberges ont de 6 à 20 chambres à coucher. Les aubergistes sont tenus d'avoir 4 lits en sus de ceux des pensionnaires. Requis par les règlements de la municipalité d'avoir 3 lits. Do do do Point de registre du nombre accordé en '54, ou du montant reçu, ni du logement. Point d'organisation municipale.
Ashfield.....	5	18	5	8	35	0	11	23	15	
Athol.....										
Augusta.....	5	37	5	5	87	5	1	8	5	
Amherstburgh, ville.....	7	70	0	9	90	0	10	100	0	
Brighton.....	7	49	0	10	62	4	11	76	0	
Beverley.....	19	93	0	28	123	0	23	105	0	
Berlin.....	11	85	0	15	115	0	19	152	10	
Bentnck.....	4	19	0	3	22	0	5	27	10	
Bosaquet.....	6	15	0	5	12	0	4	10	0	
Belmont.....										
Blenheim.....	7	49	0	7	49	0	11	99	0	
Burford.....	10	65	0	11	71	10	11	61	15	
Barrie, ville.....	10	77	0	11	82	10	10	87	10	
Brookville, ville.....	11	159	10	14	134	0	21	313	12	
Brook.....	6	16	10	8	21	10	9	24	0	
Bowmanville.....										
Bagot.....				6	54	0	6	54	0	
Barrie.....				6	13	14	9	18	11	

Barton.....	12	90	0	9	67	10	10	100	0	Le nombre des lits varie de 3 à 15 et 20 pour chaq. aubr. Les auberges dans les villages sont tenues d'avoir au moins 5 lits, ainsi que dans les campagnes. Point de rapport. Chaque aubergiste est tenu d'avoir au moins 4 lits de réserve. Nombre des lits par chaque auberge, 6 dans les villages, et 3 dans les campagnes. Dans l'an. 1856, les licences ont été accordées pour 6 mois. Montant reçu pour licences comprend 8 restaurants et 6 magasins. Point de rapport. Le nombre des auberges n'est pas constaté; grand nombre de lits. Requis par un règlement d'avoir 2 lits chaque. Uni à Bagot pour les fins municipales. Requis par un régl. d'av. 3 lits de réserve pour les voygs. Point de rapport. Point de rapport pour 1854; point de rapport quant au logement; le nombre et le montant comprennent 27 cafés en '55, et 20 en '56. Uni à Enniskillen pour les fins municipales. Point de rapport du montant reçu pour licences en 1856, (1854 et 1855 comprises, dans Kincardine.) Point de rapport. Uni à Bastard pour les fins municipales. Do Dummer do Requis par un règlement de la municipalité d'avoir 4 lits chaque. Do do do pour 12 personnes. Do do do 3 lits chaque. Par un règlement de la municipalité, chaque auberge doit avoir 4 lits.
Bastard.....	7	32	8	5	24	1	4	19	5	
Bathurst.....	20	140	0	20	140	0	20	140	0	
Bayham.....	6	33	0	6	27	10	6	25	10	
Beckwith.....	2	4	0	2	4	0	2	2	5	
Bedford.....	18	203	7	19	210	12	17	193	0	
Belleville, ville.....	5	28	0	9	64	15	10	71	10	
Bertie.....										
Bexley.....										
Biddulph.....										
Binbrook.....	2	10	0	1	5	0	2	10	0	
Blanchard.....	8	40	0	4	16	0	8	26	16	
Blenford.....	1	8	5	1	8	5	1	8	5	
Blithfield.....										
Brant.....	3	9	0	10	30	0	11	33	0	
Brantford.....										
Brantford, ville.....				62	418	0	34	264	7	
Bromley.....	4	10	18	3	14	17	4	16	3	
Brooke.....										
Bruce.....										
Burgess Nord.....										
Burgess Sud.....										
Burleigh.....	7	70	0	7	70	0	10	88	3	
Brampton, ville.....	6	30	0	6	30	0	6	25	10	
Colchester.....										
Caledon.....	9	27	10	9	42	0	13	59	0	
Canborough.....	3	15	0	3	15	0	3	15	0	
Clarke.....	16	128	0	21	158	7	26	176	17	
Chatham, ville.....	26	410	0	26	390	0	29	430	0	
Chingacousy.....	15	105	0	16	112	0	18	126	0	

NOM DE LA MUNICIPALITÉ.	1854.		1855.		1856.		OBSERVATIONS.
	Montant reçu.		Montant reçu.		Montant reçu.		
	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	
Charlottenburg	14	52 10 0	13	49 0 0	13	64 17 6	Par un règlement de la municipalité, chaque auberge doit avoir 3 lits.
Caisior	3	15 0 0	4	20 0 0	4	20 0 0	do do 6
Camden et Zone	12	44 7 6	9	38 15 0	13	46 15 6	do do 3
Collingwood	2	5 0 0	18	11 0 0	28	17 0 0	do do 36
Chatham	8	49 5 0	5	27 5 0	7	32 0 0	do do 4
Clarence	4	24 0 0	4	24 0 0	9	46 10 0	Il n'a pas été accordé de licences dans cette municipalité. Requeses d'avoir 2 lits avant que la licence soit accordée.
Colborne	10	62 18 3	34	77 18 9	40	96 16 3	Requeses par un régl. d'avoir 6 lits chaque, pour les voyag. do do
Cornwall	2	11 10 0	3	14 10 0	4	24 0 0	do do
Clinton	13	56 5 0	10	56 0 0	17	83 5 0	Il n'a pas été accordé de licences dans cette municipalité. Requeses par un régl. d'avoir 4 lits chaque.
Gowland							
Cayuga, Sud	26	170 0 0	25	159 15 0	29	212 10 0	do do
Caledonia, Village	17	123 0 0	102	224 10 0	12	111 0 0	do do
Cayuga, Nord	3	15 0 0	5	25 0 0	5	32 10 0	do do
Cumberland	18	163 2 6	18	152 10 0	18	158 5 0	do do
Camden Est	3	9 0 0	9	6 0 0	6	9 0 0	do do
Cambridge	5	18 5 0	20	28 1 8	44	52 10 0	Uni à Russell.
Carradoc							
Carrick	4	28 0 0	12	42 0 0	5	12 10 0	A été uni à Brant, jusqu'à janvier, 1856.
Can. Wright	8	60 5 0	8	46 5 0	6	42 0 0	Requeses par un régl. d'avoir 6 lits chaque pour les voyag.
Canan	17	67 0 0	12	60 10 0	8	60 5 0	Point de rapport quant au logement.
Charlottesville							Point d'organisation municipale.
Clarendon	7	50 0 0	11	97 0 0	24	53 4 2	Compris 3 carés en '54, 4 do en '55, et 2 do en '56; (point de lits dans les cafés.)
Cramahc							

Crosby Nord	9	55 0 0	36	21 0 0	36	31 10 0	3 licences de magasin en 1854.
Crosby Sud							Point de rapport.
Culross							Il n'a pas été accordé de licences en '54, '55 ou '56.
Caledonia	3	8 8 0	9	8 0 0	2	5 12 0	Les registres ayant été détruits par le feu, on ne peut donner aucun autre renseignement.
Chippawa, Village		69 19 4		77 17 6		115 2 6	N'a pas été incorporé avant juillet, 1856.
Clifton, ville.	12	120 0 0	12	120 0 0	12	120 0 0	Les aubergistes licenciés se sont conformés à la loi, quant au logement.
Cobourg, ville.	8	60 0 0	7	70 0 0	7	70 0 0	Chaque auberge est tenue par un régl. d'av. 2 chambres à coucher de réserve, et 4 lits confort. pour les voyag.
Cornwall, ville.	6	30 0 0	6	37 0 0	7	40 0 0	Le logement en général est dans une condition inférieure.
Dunwich							Lits et étabes.
Dover Est et Ouest	2	10 0 0	2	10 0 0	2	7 10 0	Point de rapport quant au logement.
Douro	2	8 0 0		24 0 0		21 0 0	
Dummer	1	6 2 6	3	9 10 0	3	6 10 0	
Dorchester, Sud	1	4 0 0	4	8 0 0	4	18 0 0	
Delaware	6	39 0 0	48	53 0 0	65	35 0 0	La municipalité a l'intention de restreindre autant que possible la vente des liqueurs.
Dalhousie	1	2 10 0	2	2 10 0	4	2 10 0	Chaque auberge a 2 chambres à coucher et 2 bons lits pour les voyageurs.
Darling	1	3 10 0	1	2 10 0	2	4 15 0	Point de rapport.
Darlington							Il n'a pas été accordé de licences par cette municipalité ces années dernières.
Dawn							
Derby	2	4 10 0	24	6 15 0	36	4 10 0	Requeses d'avoir 4 chambres de réserve, et 5 lits de réserve pour les voyageurs.
Dereham	5	32 0 0	15	40 5 0	18	72 5 0	Point de rapport.
Dorchester Nord	7	49 0 0	8	56 0 0	13	65 0 0	Point de rapport.
Dundas, ville.							
Downie et Gore de D							
Drummond							
Dunfries Nord	7	63 0 0	90	63 0 0	90	45 0 0	5 restaurants payant pour les trois années £55 de licence.
Dumfries Sud	8	56 0 0	8	46 0 0	8	50 0 0	Elles ont toutes les lits et logement requis par la loi.
Dunn							
Euphrasia							
Esquesing	17	90 0 0	18	94 0 0	19	102 0 0	De bons lits pour les voyageurs.
Egremont	2	5 10 0	2	5 10 0	4	8 14 2	Chaque aub. est tenue par un régl. d'avoir au moins 4 lits.
Edwardsburgh	8	47 0 0	8	54 5 0	8	50 0 0	do do 2 chambres et 4 lits pour les voyageurs.

NOM DE LA MUNICIPALITÉ.	1854.			1855.			1856.			OBSERVATIONS.	
	No. des Licences.	Montant reçu.		No. des Licences.	Montant reçu.		No. des Licences.	Montant reçu.			
		£	s. d.		£	s. d.		£	s. d.		
Hallowell	2	15	0	2	15	0	2	19	0	10	Township établi en 1856.
Howick							1	3	0	3	Logement pauvre et malpropre.
Hallett	4	4	0	4	9	5	4	22	0	8	3 lits sont requis par règlement, quelques-unes en ont 10 et 2 en ont 20.
Huron	11	101	11	11	101	11	10	86	17	11	Logement pour 60 personnes dans les auberges.
Hamilton	5	35	0	5	25	0	6	30	0	0	En 1854, 6 auberges avaient les lits et logement nécessaires : en 1855, 85 do do ; et en 1856, 86 do.
Houghton	5	29	13	7	38	10	6	40	0	0	Uni à Smith pour les fins municipales.
Haldimand	180	1396	10	201	1573	15	250	1959	0	0	Point de rapport.
Hamilton, Cité	10	50	0	12	60	0	12	60	0	0	Uni à Portland pour les fins municipales.
Harwich	6	20	9	5	21	10	5	20	10	0	Point d'organisation municipale.
Harvey	8	55	10	7	47	0	8	38	15	0	Chaque aub. est tenue d'avoir en vertu d'un règlement, 3 chambres à coucher et 5 lits pour les voyageurs.
Hawkesbury Est.	7	50	0	4	29	5	4	29	5	0	Point de rapport.
Hawkesbury Ouest	5	15	0	8	36	0	6	24	15	0	Dans 3 des auberges, 5 chambres pourraient être garnies.
Hilbert	9	58	10	13	119	0	11	100	0	0	
Hilher	10	42	10	11	104	0	16	95	0	0	
Hinchenbrooke	20	130	0	20	133	0	23	151	0	0	
Holland	5	20	0	5	31	5	5	31	5	0	
Hope	4	19	0	4	15	0	5	20	0	0	
Howe	27	42	10	27	42	10	15	31	5	0	
Howe Island	40	42	10	40	42	10	78	20	0	0	
Humberstone	20	130	0	20	133	0	23	151	0	0	
Hungerford	5	20	0	5	31	5	5	31	5	0	
Huntingdon	4	19	0	4	15	0	4	15	0	0	
Huntley	70	19	0	70	15	0	78	20	0	0	

Ingersoll, village	14	56	0	28	16	64	0	32	26	245	0	0	34	50 chambres à coucher.
Innisfil					1	2	0	0	17	68	0	0	0	Les auberges sont tenues en vertu d'un régl. d'avoir 3 lits de réserve, mais on doute qu'elles les aient toutes.
Kinloss					18	116	10	0	5	8	5	0	6	Tenues d'avoir en vertu d'un régl. 3 lits de réserve pour les voyageurs.
King	19	126	5	0	0	0	0	0	17	133	7	6	0	Uni à Anglesea et Sheffield pour les fins municipales.
Kalador														Point d'organisation municipale.
Kennebec	2	5	10	0	2	5	0	0	0	0	0	0	0	Point de rapport.
Kenyon														Logement et lits requis par la loi.
Kinardine	24	165	0	0	25	170	0	0	23	150	0	0	453	Logement suffisant d'après le rapport de l'inspecteur.
Kingston	131	1045	10	0	421	112	925	0	411	137	121	10	0	Une des maisons licenciées a 40, et les autres 20 lits chacune.
Kitley	6	28	15	1	5	23	8	10	8	36	2	7	0	Compris les cafés, magasins et auberges, la plupart dans Komoko.
Louth	5	20	0	0	5	23	2	6	4	20	0	0	0	Uni à Grimsthorpe pour les fins municipales.
Leeds et Lansdown, en arr.	4	10	0	0	3	8	0	0	4	10	0	0	12	2 ont les lits nécessaires pour 8 personnes, les autres pour 4.
Leeds et Lansdown, front de	4	24	0	0	3	22	10	0	4	30	0	0	16	Tenues d'av. en vertu d'un régl. 3 lits de réserve chaque.
Lobo	5	48	0	0	7	60	0	0	28	22	132	0	0	Uni à Dalhousie et North Sherbrooke, pour les fins municipales.
Lake														6 ont les lits et log. néc., les autres sont dans une cond. méd.
Lanark	3	18	0	0	3	18	0	0	4	21	0	0	0	Tenues d'avoir chacune 6 lits de réserve pour les voyages.
Lancaster	14	67	0	0	16	63	10	0	18	78	10	0	0	Chaque auberge est tenue d'avoir, en vertu d'un règlement 2 chambres à coucher et un salon.
Lavant														Point de rapport.
Lochel	7	31	0	0	9	39	0	0	9	41	0	0	0	Chaque auberge est tenue d'avoir 3 lits de réserve.
Lochan	1	6	5	0	1	6	5	0	2	12	8	9	0	Tenues d'avoir 3 chamb. à coucher avant d'obtenir licence.
Logan	17	110	10	0	20	130	0	0	24	156	0	0	0	Uni à Arthur et Minto, pour les fins municipales.
London, cité														Point de rapport quant au logement.
L'Orignal	5	17	0	0	5	32	0	0	5	22	0	0	0	13 chambres à coucher de réserve en 1854 ; 13 do en 1855 ; et 13 do en 1856.
Longueuil	5	31	17	6	5	32	0	0	7	28	15	0	0	
Loughborough														
Luther														
March	3	9	0	0	3	9	0	0	3	9	0	0	40	
McCaule	2	21	0	0	3	31	10	0	4	27	0	0	0	
McNab	13	75	10	0	130	97	10	0	11	75	0	0	130	
Moore	4	23	0	0	5	33	15	0	6	45	0	0	18	
Moulton et Sherbrooke	9	57	10	0	8	50	0	0	12	75	0	0	0	

NOM DE LA MUNICIPALITÉ.	1854.		1855.		1856.		OBSERVATIONS.
	No. des Licences.	Montant reçu.	No. des Licences.	Montant reçu.	No. des Licences.	Montant reçu.	
Oso	8	25 15 0	4	10 0 0	7	14 15 0	Uni à Bedford et Olden, pour les fins municipales. Tenues par régmt. d'avoir 3 chambres à coucher chaque. Tenues d'avoir 3 chambres à coucher et des lits dans chacune, etc., pour les voyageurs.
Osprey	120	946 4 0	87	678 2 3	101	776 8 9	
Ottawa, Cité.	3	24 0 0	3	24 0 0	2	16 0 0	
Oxford Est.	3	34 0 0	3	34 0 0	3	34 0 0	
Oxford Ouest	4	48 15 0	5	60 18 9	4	48 15 0	Les licences de 6 magasins comprises.
Oshawa	6	18 0 0	6	18 0 0	6	18 0 0	Owen Sound formait partie de la municipalité de Sydenham dans les années 1854, 1855 et 1856. 6 lits par chaque auberge, en avérage.
Owen Sound, ville	3	14 0 0	3	11 0 0	3	8 10 0	
Plympton	14	132 10 3	11	110 0 0	13	123 0 0	Point de rapport. Montant reçu comprend 20 licences de magasins. 21 licences de magasins comprises. Point de rapport quant au logement.
Portland	10	75 0 0	10	61 11 3	14	112 10 0	
Port Hope	3	30 0 0	5	25 6 3	3	22 10 0	Les auberges de première classe doivent avoir 6 lits, et celles de seconde classe 4 chaque. Chaque auberge tenue par régmt. d'avoir 4 lits chaque. Il n'a pas été accordé de licences pour la vente des liqueurs enivrantes en 1854, 1855 et 1856.
Preston	8	51 0 0	7	46 10 0	8	60 0 0	
Percy	8	68 0 0	9	86 0 0	11	106 0 0	Point de rapport. Montant reçu comprend 20 licences de magasins. 21 licences de magasins comprises. Point de rapport quant au logement.
Pembroke	17	258 0 0	31	385 1 8	23	336 13 4	
Pelham	14	117 10 0	15	127 10 0	13	160 0 0	Les auberges de première classe doivent avoir 6 lits, et celles de seconde classe 4 chaque. Chaque auberge tenue par régmt. d'avoir 4 lits chaque. Il n'a pas été accordé de licences pour la vente des liqueurs enivrantes en 1854, 1855 et 1856.
Perrin, ville.	8	40 0 0	9	27 0 0	8	20 10 0	
Puslinch	6	32 5 0	6	32 5 0	6	32 5 0	Point de rapport. Montant reçu comprend 20 licences de magasins. 21 licences de magasins comprises. Point de rapport quant au logement.
Paris	10	100 0 0	13	159 5 0	17	170 0 0	
Peterborough	14	117 10 0	15	127 10 0	13	160 0 0	Les auberges de première classe doivent avoir 6 lits, et celles de seconde classe 4 chaque. Chaque auberge tenue par régmt. d'avoir 4 lits chaque. Il n'a pas été accordé de licences pour la vente des liqueurs enivrantes en 1854, 1855 et 1856.
Pickering	8	40 0 0	9	27 0 0	8	20 10 0	
Plantagenet Nord	6	32 5 0	6	32 5 0	6	32 5 0	Point de rapport. Montant reçu comprend 20 licences de magasins. 21 licences de magasins comprises. Point de rapport quant au logement.
Plantagenet Sud.	10	100 0 0	13	159 5 0	17	170 0 0	

Pre-cott.	30	295 0 0	33	349 0 0	38	453 8 9	Plusieurs des dites auberges ont le logement nécessaire. Point d'organisation municipale. On ne peut donner le nombre pour 1854, 1855 ; tenues d'avoir 4 lits de réserve.
Palmerston	5	32 10 0	6	55 0 0	6	55 0 0	
Peele.	17	94 0 0	17	90 15 0	17	102 0 0	Tenues d'avoir 4 lits de réserve. 4 auberges seulement peuvent recevoir les voyageurs confortablement, les autres que médiocrement. Point de rapport.
Pikington	4	40 15 0	4	40 15 0	5	50 15 0	
Pittsburgh	5	12 10 0	8	24 0 0	7	21 0 0	Tenues par régmt. d'avoir 2 lits chaque pour les voyageurs. 3 chambres à coucher et 4 lits, tel que requis par un régmt.
Proton.	2	8 12 6	4	17 5 0	5	22 10 0	
Perth	2	5 5 0	2	7 0 0	3	9 5 0	Chaque auberge doit avoir au moins 3 chambres à coucher. Auberge de Ire classe doit avoir 4 chambres à coucher et 8 lits ; 2me 3 do, et 6 do ; 3me 2 do et 4 do. Uni à Mara, pour les fins municipales. Chaque auberge tenue d'avoir au moins 3 lits pour les voyageurs, en vertu d'un règlement.
Pictou, ville.	5	30 0 0	6	40 0 0	7	35 0 0	
Pieon, ville.	7	21 0 0	6	15 15 0	6	20 0 0	Uni à Cambridge, pour les fins municipales. Tenues d'avoir 1 salon et 3 chambres à coucher avec des lits pour les voyageurs.
Rainham.	4	16 0 0	6	30 0 0	7	35 0 0	
Rainham.	3	15 0 0	3	15 0 0	5	25 0 0	Tenues d'avoir chacune 4 lits en vertu d'un règlement ; (2 licences de magasin comprises en 1856.) Dans la ville de Sandwich 6 chambres et 1 lit dans chacun au moins, et dans la campagne 2 do de chacune. Tenues d'avoir en vertu d'un règlement, 6 chambres à coucher et des lits pour les voyageurs.
Roxborough	22	172 10 0	23	168 0 0	27	189 0 0	
Romney	16	114 19 9	6	23 10 0	12	48 15 0	Point de rapport pour 1854. Tenues d'avoir 12 lits de réserve chacune, mais elles peuvent loger 180 voyageurs. 3 licences de magasins comprises. Chaque auberge a au moins 5 lits et 3 chambres de réserve pour les voyageurs.
Rawdon.	4	20 0 0	5	25 0 0	5	25 0 0	
Rawdon.	10	29 0 0	11	39 10 0	14	50 10 0	Uni à Reach pour les fins municipales.
Rochester	12	110 0 0	14	100 0 0	14	105 10 0	
Raleigh	6	60 0 0	7	70 0 0	6	40 0 0	Point de rapport pour 1854. Tenues d'avoir 12 lits de réserve chacune, mais elles peuvent loger 180 voyageurs. 3 licences de magasins comprises. Chaque auberge a au moins 5 lits et 3 chambres de réserve pour les voyageurs.
Ramsay	5	25 0 0	5	50 0 0	5	50 0 0	
Reach	14	114 0 0	14	114 0 0	15	123 0 0	Uni à Reach pour les fins municipales.
Rama	5	25 0 0	9	35 0 0	9	52 5 0	
Richmond.	16	114 19 9	6	23 10 0	12	48 15 0	Point de rapport pour 1854. Tenues d'avoir 12 lits de réserve chacune, mais elles peuvent loger 180 voyageurs. 3 licences de magasins comprises. Chaque auberge a au moins 5 lits et 3 chambres de réserve pour les voyageurs.
Richmond, village.	4	20 0 0	5	25 0 0	5	25 0 0	
Russell	10	29 0 0	11	39 10 0	14	50 10 0	Point de rapport pour 1854. Tenues d'avoir 12 lits de réserve chacune, mais elles peuvent loger 180 voyageurs. 3 licences de magasins comprises. Chaque auberge a au moins 5 lits et 3 chambres de réserve pour les voyageurs.
Richmond, village.	4	20 0 0	5	25 0 0	5	25 0 0	
Saltfleet	12	110 0 0	14	100 0 0	14	105 10 0	Point de rapport pour 1854. Tenues d'avoir 12 lits de réserve chacune, mais elles peuvent loger 180 voyageurs. 3 licences de magasins comprises. Chaque auberge a au moins 5 lits et 3 chambres de réserve pour les voyageurs.
Sandwich.	6	60 0 0	7	70 0 0	6	40 0 0	
Sandwich, ville.	5	25 0 0	5	50 0 0	5	50 0 0	Point de rapport pour 1854. Tenues d'avoir 12 lits de réserve chacune, mais elles peuvent loger 180 voyageurs. 3 licences de magasins comprises. Chaque auberge a au moins 5 lits et 3 chambres de réserve pour les voyageurs.
Sarnia	14	114 0 0	14	114 0 0	15	123 0 0	
Sarnia, Port	5	25 0 0	9	35 0 0	9	52 5 0	Point de rapport pour 1854. Tenues d'avoir 12 lits de réserve chacune, mais elles peuvent loger 180 voyageurs. 3 licences de magasins comprises. Chaque auberge a au moins 5 lits et 3 chambres de réserve pour les voyageurs.
Saugeen	14	114 0 0	14	114 0 0	15	123 0 0	
Scarboro	3	9 0 0	3	9 0 0	3	9 0 0	Point de rapport pour 1854. Tenues d'avoir 12 lits de réserve chacune, mais elles peuvent loger 180 voyageurs. 3 licences de magasins comprises. Chaque auberge a au moins 5 lits et 3 chambres de réserve pour les voyageurs.
Scott	3	9 0 0	3	9 0 0	3	9 0 0	
Seaugog	3	9 0 0	3	9 0 0	3	9 0 0	Point de rapport pour 1854. Tenues d'avoir 12 lits de réserve chacune, mais elles peuvent loger 180 voyageurs. 3 licences de magasins comprises. Chaque auberge a au moins 5 lits et 3 chambres de réserve pour les voyageurs.
Seaugog	3	9 0 0	3	9 0 0	3	9 0 0	

NOM DE LA MUNICIPALITÉ.	1854.			1855.			1856.			OBSERVATIONS.	
	No. des Licences.	Montant reçu.		No. des Licences.	Montant reçu.		No. des Licences.	Montant reçu.			
		£	s. d.		£	s. d.		£	s. d.		
Vespra	5	12	0	4	10	0	6	15	0	12	Tenues par un règlement d'avoir 6 lits chaque. Uni à Logan, pour les fins municipales. Tenues d'avoir 6 chambres à coucher, dont 4 seulement seront garnies d'un lit. Uni à Turnberry, pour les fins municipales. Tenues, chac., par un régt. d'avoir 3 lits pour les voyags. Tenues par un régt. d'avoir chacune 1 salon, une barre et 3 chambres à coucher pour les voyageurs. Point de rapport. Tenues d'avoir chacune par un régt. 3 lits pour les voygs. Contenant 139 lits et 83 chambres à coucher pour les voyageurs. Pas moins de trois lits dans chacune. Tenues d'avoir chacune, par régt., 4 lits pour les voygs. Tenues d'avoir chacune, par réglemeut, 2 lits de réserve. A peu-près 50 lits de réserve dans les townships.
Vienna village	5	50	0	4	40	0	7	70	0	0	
Wainfleet	3	28	0	3	19	10	3	19	10	0	
Wallace	13	65	0	11	55	0	12	60	0	0	
Walpole	10	51	10	11	56	0	14	71	0	0	
Walsingham	3	15	0	4	17	10	4	19	0	0	
Warwick	26	142	10	8	80	0	9	85	0	119	
Whitby, ville	9	27	0	27	150	0	31	166	0	608	
Waterloo	2	6	0	6	44	15	18	73	0	0	
Wawanosh	2	6	0	6	18	0	7	21	0	0	
Wellesley	13	80	5	13	78	10	18	108	10	0	
Westmeath Sud	6	57	0	12	107	6	15	113	3	4	
Westminster	1	3	1	1	3	10	2	4	7	6	
Whitby	3	9	0	5	30	0	5	40	0	0	
Whitchurch	14	69	15	14	69	15	14	69	15	0	
Wilberforce	6	22	2	5	18	8	5	18	8	9	
Williams	14	89	0	41	271	5	39	270	0	0	
Williamsburg	3	10	10	4	13	0	8	22	0	0	
Willoughby	8	24	0	8	24	0	8	24	0	0	
Willmot	4	25	0	4	25	0	4	25	0	0	
Winchester	19	99	2	14	66	13	13	77	15	0	
Windham	10	61	5	11	69	15	11	82	10	0	
Wolfe Island	10	100	0	7	70	0	14	135	0	0	
Wolford	8	26	2	10	48	15	15	70	0	0	
Woodhouse	18	130	15	16	109	7	28	155	5	0	
Woodstock, ville	6	33	0	8	44	0	7	52	10	0	
Woolwich	36	310	0	33	284	5	33	283	10	0	
Windsor, ville	3	27	10	3	30	0	5	38	11	10	
Yarmouth	3	11	5	4	15	0	4	15	0	0	
Yonge, arrière de	6	47	10	7	37	10	7	36	0	0	
Yonge, front de	3	27	10	3	30	0	4	36	0	0	
York	3	11	5	4	15	0	4	15	0	0	
Yorkville, village	3	11	5	4	15	0	4	15	0	0	
Zone	6	47	10	7	37	10	7	36	0	0	
Zorra Est											
Zorra Ouest											

Woodhouse	10	61	5	11	69	15	11	82	10	0	97	Logement pour les voyageurs ; en 1854. 5 cafés ont payé £50 ; en 1855, 13 do £125 ; et en 1856, 11 do £220. De 4 à 15 lits pour les voyageurs dans chaque auberge. Aussi 11 licences de cafés et restaurants à £10 chacune. Point de licences accordées dans cette municipalité. Tenues d'avoir 6 bons lits avant d'obtenir licence. Uni à Camden, pour les fins municipales. Tenues d'avoir chacune 4 lits de réserve. Do do do do
Woodstock, ville	10	100	0	7	70	0	14	135	0	0	0	
Woolwich	8	26	2	10	48	15	15	70	0	0	0	
Windsor, ville	18	130	15	16	109	7	28	155	5	0	68	
Yarmouth	6	33	0	8	44	0	7	52	10	0	42	
Yonge, arrière de	36	310	0	33	284	5	33	283	10	0	0	
Yonge, front de	3	27	10	3	30	0	5	38	11	10	16	
York	3	11	5	4	15	0	4	15	0	0	0	
Yorkville, village	3	11	5	4	15	0	4	15	0	0	0	
Zone	6	47	10	7	37	10	7	36	0	0	0	
Zorra Est												
Zorra Ouest												

WM. DICKINSON,
Agt. D. I. G.

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GÉNÉRAL,
Toronto, 3 Septembre, 1857.

RÉPONSE

A une adresse de l'honorable CONSEIL LÉGISLATIF à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 18 du courant, priant Son Excellence de faire mettre devant cette honorable Chambre "copie de toute plainte faite au gouvernement contre le juge de "la cour de comté des comtés-unis de Northumberland et "Durham, et de la réponse du dit juge à icelle; et aussi copie "de toute autre correspondance échangée à cet égard.

Par ordre,

T. LEE TERRILL,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 26 mai, 1857.

Copie de la plainte portée contre Geo. M. Boswell, écuyer, juge des comtés-unis de Northumberland et Durham, et de la réponse de ce monsieur à icelle.

COBOURG, 18 février, 1857.

MONSIEUR,—Ayant été dernièrement informé de divers sujets de plainte contre la probité et l'honnêteté du juge de la cour de comté des comtés-unis de Northumberland et Durham; et certains indices donnant à soupçonner qu'il chercherait à effectuer sa résignation à des conditions favorables pour lui, je sollicite respectueusement qu'il soit nommé une commission pour s'enquérir de sa conduite.

Les sujets de plainte auxquels je réfère spécialement, sont :—Premièrement, Qu'un des huissiers nommé par lui, du nom d'Almond Buck, beau-père de son propre fils, A. G. Boswell, écuyer, procureur pratiquant, de concert avec son gendre, ont cherché à engager une dame veuve, de peu de moyens, à composer

pour une dette réclamée devant le dit juge et dont le paiement avait déjà été fait au dit huissier, sans qu'on lui en eût donné connaissance. Le dit juge mis au fait de cette conduite de l'un de ses officiers, l'a néanmoins continué en charge jusqu'à l'époque, toute récente, où il a donné sa résignation, quoique l'on croit généralement qu'il reprendra sa charge.

Un autre sujet de plainte, c'est que l'on assure et croit que le dit juge a disposé de charges en faveur de membres de sa famille ou d'autres qui, à la connaissance probable du dit juge, ont depuis vendu leurs dites charges.

Un autre sujet de plainte, c'est que le dit juge, par lui-même ou par l'entremise de son fils, est dans l'habitude de faire des prêts d'argent à des personnes embarrassées dans leurs affaires, à des taux d'intérêt exorbitants et illégaux ; conduite propre à affaiblir le respect dû à la dignité d'un juge, dont le devoir est de mettre les lois à exécution selon qu'il en a l'autorité, et non de les enfreindre avec connaissance de cause.

Un quatrième sujet de plainte, c'est que le dit juge était, ces années dernières, l'un des directeurs de la compagnie du chemin de fer de Cobourg et Peterboro, et qu'il était à sa parfaite connaissance que la dite compagnie avait fait traverser un chemin sur une petite pièce de terre appartenant à l'un des neveux de sa femme, jeune homme âgé de dix-neuf ans. Le dit terrain était comparativement de peu de valeur à cette époque, et la dite compagnie eut l'assurance du dit juge, que la partie qui lui serait nécessaire lui serait transférée à des conditions raisonnables et modérées, les mêmes que celles que le dit juge et d'autres personnes avaient accepté pour de semblables terrains. Le juge était supposé agir dans cette circonstance comme l'ami ou le tuteur du mineur, et le prix convenu alors pour l'étendue du terrain requis pour l'usage de la compagnie, appartenant au mineur Bogert, fut de quatre-vingt louis, ou de quatre-vingt louis pour chaque quart d'arpent, ce que je considère être au-delà de la valeur du terrain, et bien au-delà du prix accepté par d'autres pour des terrains dans le voisinage et également bien situés. Le dit juge, quelques semaines après l'âge de majorité du jeune Bogert, a acheté le terrain en question de M. Bogert, sachant bien qu'il était occupé par le chemin de fer qui le traverse. Le dit juge réclame maintenant £500 de la compagnie du chemin de fer de Cobourg et Peterboro pour ce terrain.

Il est dit qu'il a emprunté environ £1,000 de l'un de ses greffiers à 6 pour cent d'intérêt pour un certain nombre d'années, quoiqu'il fasse des prêts d'argent lui-même à 18 et 20 pour cent.

Ces transactions que l'on considérerait comme très impropres de la part de tout particulier, devrait l'être davantage de la part d'un juge. Si Son Excellence en conseil est d'avis que cette conduite devrait faire le sujet d'une enquête, je crois que les témoignages ne manqueront pas à l'appui des allégués ci-dessus.

Je suis convaincu que l'honorable Geo. S. Boulton, de cette ville, donnerait, s'il lui en était fait la demande, son témoignage à l'appui des faits que j'ai énoncés.

J'ai, etc.,

(Signé,) THOS. F. NICHOLL.

L'honorable

SECRETÉAIRE PROVINCIAL.

BUREAU DU SECRETÉAIRE,
Toronto, 2 mars, 1857.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de recevoir et de soumettre à Son Excellence le Gouverneur-Général, votre lettre du 18 du courant, demandant que, pour les raisons y mentionnées, il soit nommé une commission pour s'enquérir de la conduite du juge de la cour de comté des comtés-unis de Northumberland et Durham.

J'ai, etc.,

(Signé,) T. LEE TERRILL.
Secrétaire.

THOS. F. NICHOLL, Esq.,
Cobourg.

BUREAU DU SECRETÉAIRE,
Toronto, 5 mars, 1857.

MONSIEUR,—J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, de vous transmettre, avec la présente, copie d'un mémoire de la part de M. T. F. Nicholl, de Cobourg, proférant certaines accusations contre vous, comme juge des comtés unis de Northumberland et Durham.

Vous voudrez bien me communiquer, pour l'information de Son Excellence, les observations que vous désirez faire à l'égard des faits allégués dans le mémoire.

J'ai, etc.,

(Signé,) T. LEE TERRILL,
Secrétaire.

G. M. BOSWELL, Esq.,
Juge, Cour de Comté,
Cobourg.

COBOURG, 9 mars, 1857.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 5 du courant, accompagnée de "copie d'un mémoire de la part de T. F. Nicholl, proférant certaines accusations contre moi comme juge de comté des comtés-unis de Northumberland et Durham, et me priant de vous communiquer, pour l'information de Son Excellence, les observations que je désire faire à l'égard des faits allégués dans le dit mémoire."

La première accusation se rattache à un ex-huissier de la cour, et la substance de la plainte, quant à ma conduite dans cette affaire, est, que tout en étant au fait de la transaction à laquelle il est fait allusion, je n'en ai pas moins continué cet huissier en charge pour un temps considérable. En réponse, j'ai à dire que personne n'a jamais porté de plainte devant moi à ce sujet. Il est vrai que M. Nicholl a donné publication dans un journal de cette ville de la plainte contenue dans son mémoire. Aussitôt après en avoir pris connaissance, j'ai communiqué avec l'huissier à ce sujet, et ce dernier a nié de la manière la plus positive la vérité de ce fait. En justice envers l'inculpé, je dois déclarer avoir ajouté foi dans le temps à sa dénégation, et y croire encore. Il a cessé d'être huissier de la cour en novembre dernier.

La deuxième accusation, en termes généraux, est "d'avoir disposé de charges en faveur de membres de ma famille ou d'autres qui, à ma connaissance prétendue ont vendu leurs charges." J'affirme que cette accusation est en tout point fautive et dénuée de fondement, et je nie, dans les termes les plus énergiques qu'il soit possible de trouver dans la langue pour faire cette dénégation, qu'il existe une cause quelconque à l'appui de cette scandaleuse imputation. Aucune charge à ma disposition n'a été transférée d'un particulier à un autre pour aucune considération pécuniaire ou autrement, avec mon consentement ou à ma connaissance. J'ai toujours eu le soin de ne promettre de charge à quiconque en faisant la demande, que lors d'une vacance, expressément dans le but de prévenir toute transaction à cet égard. J'observerai de plus, que je n'ai jamais disposé de charge en faveur d'aucun membre de ma famille excepté dans un cas, celui de mon fils aîné, qui était greffier d'une cour de division pendant qu'il était sous brevet. En 1884, lorsqu'il a été admis avocat et procureur, il s'est démis de sa charge, et maintenant aucun membre de ma famille ou aucune personne, parente ou alliée avec moi, en aucune manière, ne possède de charge dont j'avais la disposition.

Les deux accusations ci-dessus sont les seules contenues dans le mémoire de M. Nicholl, qui se rattachent à mes devoirs comme juge.

A ce sujet, Son Excellence avait droit de s'attendre à ce que je lui donnasse les plus amples informations, et j'ai désiré le faire.

A l'égard des autres accusations, au nombre de trois, elles se rattachent seulement à des affaires privées et n'ont aucun rapport à mes devoirs officiels. Référant à elles toutes ensemble, j'ai à observer qu'en autant qu'elles tendent ou

semblent tendre à attaquer mon caractère et ma conduite comme gentilhomme et homme d'honneur, ou comme occupant l'honorable et importante charge de juge, ces accusations sont malicieuses, fausses et dénuées de fondement.

Je m'abstiens à dessein de tout commentaire quant à l'auteur de ce mémoire ; cependant, dans ma propre défense, je dois observer que je suis prêt à démontrer qu'il est influencé dans son attaque contre moi par les motifs les plus vils. Cet appel au témoignage de l'honorable George S. Boulton, peut en quelque sorte en faire preuve, car il se trouve que l'honorable M. Boulton est le seul gentilhomme dans le pays, à ma connaissance, dont les sentiments ne soient pas ceux de l'amitié à mon égard, et M. Nicholl ne doit pas l'ignorer.

En conclusion, qu'il me soit permis d'appeler l'attention de Son Excellence sur le fait que l'accusation portée contre moi ne vient d'aucune personne se prétendant lésée de ma part, et j'ai la conviction intime qu'on ne saurait trouver, dans tout le pays, une seule personne prête à déclarer que je suis coupable d'aucune injustice envers elle, en aucune manière.

J'ai, etc.,

(Signé,) GEO. M. BOSWELL,
Juge,

Comtés-unis de Northumberland et Durham.

L'honorable T. LEE TERRILL,
Secrétaire,

Etc., etc., etc.

COBOURG, 16 mai, 1857.

MONSIEUR,—Relativement aux accusations portées contre moi par M. Nicholl, j'ai l'honneur respectueusement de soumettre à Son Excellence les observations suivantes, en addition à ma communication précédente sur le même sujet.

Au nombre de ces accusations, il s'en trouve une et une seule qui, par sa nature, soit insusceptible, si elle est fausse, d'une réfutation complète, je fais allusion à celle relative à certains lots de ville que traverse le chemin de fer de Cobourg et Peterboro, acquis par M. Bogert.

Quoique cette accusation ait rapport entièrement à une transaction privée, elle serait, si elle était vraie, selon que le prétend M. Nicholl, une tache sur mon caractère. Je crois donc devoir dire en peu de mots ce qui s'est passé et donner les preuves de la fausseté de cette partie de l'accusation qui affecte plus particulièrement ma réputation.

Ces années dernières, lorsque j'étais directeur du chemin de fer, après l'exploration presque entière de la ligne, mais avant d'avoir obtenu des titres pour aucune partie considérable d'icelle, la question générale du coût probable du droit de

passage était un sujet de fréquent entretien devant le bureau. Lorsqu'il a été question de ces lots, j'ai dit alors être allié avec le propriétaire et que l'on s'adresserait très probablement à moi pour en connaître la valeur. Je n'ai jamais prétendu être autorisé à transiger pour ces lots ; au contraire, j'ai déclaré d'une manière positive à M. Scott qui, dans le temps, agissait comme président et à qui l'on avait confié le règlement de ces affaires, que je n'avais aucune autorité à leur sujet. J'ai néanmoins donné mon opinion quant à leur valeur à cette époque, et je crois les avoir estimé au prix le plus élevé. J'ai écrit aux exécuteurs testamentaires de feu M. Bogert à ce sujet, et les ai informé du fait que le chemin de fer traversait ces lots et leur ai offert mes services pour régler cette affaire ; néanmoins, je ne fus pas autorisé à agir pour eux dans ce but. On s'est adressé à moi pour de nouveaux renseignements que j'ai donné. Telle était l'affaire au printemps de 1852, époque où j'ai cessé d'être directeur et laissé le pays pour me rendre en Angleterre, où j'ai séjourné quelques mois. J'ai dû comprendre alors que la compagnie, s'étant assuré de ce qu'elle croyait être la valeur raisonnable du terrain, adopterait les mesures prescrites par l'acte des clauses consolidées des chemins de fer relativement aux terrains appartenant à des mineurs, requis pour l'usage des chemins de fer. Il n'a cependant pas été adopté de mesures de cette nature, et personne ne s'est jamais adressée à moi au sujet des dits lots de la part de la compagnie, ni à aucun autre de la part de M. Bogert. Lorsque M. Bogert est devenu majeur, il avait donc droit de réclamer de la compagnie la pleine et entière valeur du terrain. Je communiquai avec lui, peu de temps après, et lui indiquai les lots, et plus tard je transigai avec lui pour leur achat ainsi que pour l'acquisition d'autres propriétés qu'il possédait dans cette ville. Postérieurement à cette acquisition, j'écrivis au président de la compagnie du chemin de fer pour lui offrir ces lots pour la somme de cinq cents louis, tout en exprimant, en même temps, ma volonté de soumettre la question du prix à la décision d'arbitres.

Je référerai maintenant à cette partie de la même accusation, et c'est ce que j'ai eu principalement en vue dans ma présente communication, qui me charge d'une basse supercherie envers M. Bogert. J'ai laissé cette accusation dans l'oubli, sans communiquer avec ce monsieur, pendant un temps considérable après avoir reçu copie du mémoire de M. Nicholl, dans la supposition que quelqu'officieux calomniateur, dans l'espérance de tirer partie de cette affaire, s'adresserait à lui, et je désirais qu'il en rendit compte lui-même sans avoir aucunement communiqué avec moi. J'ai appris, par l'entremise de ses amis, que l'on s'était adressé à lui, et je suis convaincu que sa réponse ne pouvait m'être que favorable. Le 30 mars dernier, je lui communiquai copie, mot pour mot, de la plainte de M. Nicholl à ce sujet, le priant de me transmettre son propre récit désintéressé sur cette affaire ; ci-joint est la copie de sa réponse.

TORONTO, 2 avril, 1857.

MON CHER M. BOSWELL,—J'ai à accuser réception de votre lettre en date du 30 mars, contenant copie de certaines plaintes portées contre vous, relativement à

voire conduite à raison des lots que je vous ai vendus et que traverse le chemin de fer de Cobourg et Peterboro. Grâce à vous, la situation de ces lots m'était parfaitement connue, ayant visité le terrain avec vous et ayant en ma possession la carte enregistrée sur laquelle vous avez eu la bonté de me les indiquer. Avant d'acquérir ces lots, vous vous étiez offert volontairement d'obtenir pour moi leur pleine valeur de la compagnie du chemin de fer de Cobourg et Peterboro. Avant de vous les vendre, j'avais pris conseil de mes amis, et vous n'avez aucunement pris avantage, à mon détriment, de notre position relative. De fait, je considère que votre conduite dans toute cette affaire a été celle d'un homme serviable honnête et honorable, d'autant plus, que je considère les plaintes proférées contre vous comme étant une impertinente intervention dans vos affaires privées et une basse et malicieuse calomnie.

Je demeure

Votre affectionné,

J. J. BOGERT.

L'on voit que cette lettre refute d'une manière évidente et sans réplique la plus malicieuse des accusations portées contre moi par M. Nicholl, et je désire attirer l'attention sur le fait que mon accusateur se trouve ainsi convaincu de mensonge formel dans une affaire où il ne donne pas la rumeur publique, mais bien sa propre affirmation comme base de sa plainte.

Tous les faits allégués par lui, qui tendent à m'imputer aucun tort particulier, je les proclame également faux.

Comme indice des motifs de M. Nicholl, j'annexe une lettre qui m'a été transmise par la malle il y a quelques mois. Je suis parfaitement certain que la lettre était de lui. Je lui ai entendu moi-même prononcer le mot *apparently* tel qu'il est épelé dans cette lettre.

Je ne lui ai pas, comme de raison, rendu le billet en question qu'il m'avait donné pour deux chevaux que je lui ai vendus. Je crois que ce ne fut que peu de jours après la réception de cette lettre qu'il a essayé à m'attaquer dans la presse de la localité, mais le rédacteur a retranché de sa correspondance, à ce que j'ai su depuis, les parties qui me concernaient. Ce ne fut que peu de temps après avoir obtenu une garantie pour le paiement de cette dette, ce qu'il fut obligé de faire vu l'insuffisance d'une hypothèque qu'il avait donné sur ses biens et effets, que le mémoire contenant ses accusations contre moi fut transmis au gouvernement.

Je sais bien que les motifs de celui qui profère une plainte ne sont généralement pas considérés comme devant faire le sujet d'une enquête, cependant lorsque l'accusation est niée d'une manière positive, et qu'il n'existe d'autre preuve à l'appui que la parole de l'accusateur lui-même, sa conduite, son caractère et ses motifs doivent être alors le sujet d'un sérieux examen.

J'ai cru devoir m'abstenir de toute suggestion au gouvernement dans cette affaire, persuadé de trouver auprès de lui la protection à laquelle ma position me donne droit.

Je ne redoute aucunement le résultat, quant à moi-même, et je suis préparé à tout événement. Mon désir principal, c'est que l'honorable position que j'occupe ne devienne pas un sujet de scandale dans cette affaire. Si je suis frustré dans mon attente, on ne devra pas m'en imputer la faute, mais à mon accusateur et à ceux qui pourront encourager et supporter des procédés aussi disgracieux.

En conclusion, j'ai l'honneur de solliciter respectueusement que si les documents qui font le sujet de cette lettre sont communiqués à la Législature, ils le soient accompagnés du présent exposé.

J'ai, etc.,

GEO. M. BOSWELL,

Juge des comtés-unis de
Northumberland et Durham.

L'honorable T. LEE TERRILL,
Secrétaire Provincial.
Etc., etc., etc.

(Copie.)—*Lettre anonyme.*

En qualité d'ami, je vous engage fortement à donner à M. Nicholl une quittance entière de sa dette, et à le détourner de mettre son dessein à exécution en lui faisant trait d'amitié (*friends appearantly*;) il est pauvre et je ne doute pas que cette action de votre part ait un bon effet; prenez mon avis quoiqu'il soit donné sous l'anonyme; car il est homme de moyens. J'aurais communiqué personnellement avec vous sur le sujet, mais je n'ai pas voulu le faire dans la crainte de vous faire part d'une confidence qu'il m'a faite et que mon ancienne amitié avec vous m'aurait forcé de vous divulguer. Prenez mon conseil, je vous le donne de nouveau en toute sincérité. La dette est minime, et je pense au surplus que vous n'en serez jamais payé.

COBourg, juillet, 1856.

sorte, une terre française par l'origine et par la langue de ses habitants, a été également imprimé

La distribution des deux livres de MM. Hogan et Taché a été faite avec une grande libéralité. Nous leur emprunterons quelques chiffres qui démontrent éloquemment les progrès de l'agriculture de cette vaste région de l'Amérique qui fut jadis la Nouvelle France, et qui a conservé les traditions de la mère-patrie.

La surface totale du Canada est de 96,000,000 d'hectares, situés le long des deux rives du magnifique fleuve Saint Laurent; c'est presque deux fois la France et trois fois la Grande-Bretagne: aujourd'hui on y compte 2,000,000 d'habitants; il n'y en avait pas 700,000 en 1827. C'est surtout dans le Haut-Canada, ou Canada occidental, c'est-à-dire, dans la région qui appartient à la civilisation anglaise que cet énorme accroissement s'est fait sentir. Le Bas Canada, qui appartient à la civilisation française, a marché moins vite durant ces dernières années; il ne paraît pas animé au même point de l'esprit d'entreprise; la population y est plus ancienne, et elle n'appelle pas au même degré, les flots d'émigrants que l'Europe envoie journellement vers cette terre qui offre une patrie, une propriété et une vie heureuse, quoique de travail, à ceux qui n'éprouvaient que les tortures et la misère sur le sol natal.

Le Canada est loin d'être encore défriché, les terres aujourd'hui concédées c'est là un fait intéressant à citer, forment une faible partie de l'étendue de cette colonie: elles ne s'élèvent qu'à 7,196,000 hectares,* qui se repartissent ainsi:

Nature des terrains.	Haut Canada.	Bas Canada.	Totaux.
	Hectares.	Hectares.	Hectares.
Terres en labour.....	920,000	840,000	1,760,000
Jardins	24,000	12,000	36,000
Pâturages	560,000	600,000	1,160,000
Bois	2,440,000	1,800,000	4,240,000
Totaux.....	3,944,000	3,252,000	7,196,000

On comprend, en comparant ces chiffres relativement faibles, à ceux que représente l'étendue totale du pays, que le gouvernement anglais encourage vivement l'émigration vers le Canada, qu'il regarde comme un grenier pour la mère-patrie. Aussi les terres de la couronne se vendent-elles au nouveau débarqué de 3 à 12 francs l'hectare dans le Bas Canada, et de 12 à 60 francs dans le Haut Canada. Dans la première province, le prix d'achat est payable en cinq ans, et dans la dernière en dix. On vend rarement moins de 40 à 80 hectares à la fois, et l'acheteur doit tenir feu et lieu sur sa nouvelle propriété.

* Le hectare correspond à 2.47 acres anglais, le hectolitre à 22 gallons impériaux, et le kilogramme à 2.2 livres avoirdupois.

Voici maintenant quels sont les produits végétaux actuels du Canada :

	hectolitres.
Blé.....	6,840,000
Orge.....	600,000
Avoine.....	9,080,000
Seigle.....	360,000
Maïs.....	800,000
Sarrasin.....	440,000
Pois.....	1,760,000
Pommes de terre.....	3,880,000

Le recensement de 1851 a donné les nombres suivants pour le bétail :

	Haut Canada.	Bas Canada.
Chevaux.....	203,000	182,000
Moutons.....	968,000	630,000
Bœufs de trait.....	194,000	112,000
Jeune bétail.....	255,000	180,000
Vaches.....	297,000	295,000
Porcs.....	569,000	256,000

En résumé, d'après M. Taché, le produit agricole brut par hectare occupé, est de 60 francs au Canada, et de 55 francs aux Etats-Unis.

BARRAL, *Rapporteur.*

MATERIEL AGRICOLE.

Section III.—Charrues.

1°. Charrues essayées au dynamomètre.

j. Charrue de M. Morse, de Milton (Canada), ayant l'age et les mancherons en bois ; age garni de bandes de fer sur ses quatre côtés, et portant à son extrémité le régulateur, à son milieu le coutre ; muraille en fer entre les deux étançons ; mancheron de droite fixé sur le versoir.—Tirage, 272.

k. Charrue en fer de M. Bingham, de Norwich (Canada). Araire du système écossais, avec muraille entre les étançons ; coutre au milieu de l'age ; régulateur à vis, du système Rosé.—Tirage, 298.

Au troisième rang se placeraient les charrues Morse et Bingham. (tirage 250 à 300).

Médailles de 2me Classe.

M. L. Morse, (No. 105,) à Milton, (Canada,) colonies anglaises.—Charrue d'une bonne et solide exécution.

PRODUITS AGRICOLES.

Le Canada présente aussi une collection des plus remarquables, soit par la beauté des produits, (elle renferme le blé le plus pesant de l'Exposition,) soit par le soin avec lequel ils étaient nettoyés, emballés et disposés d'une manière qui les faisait valoir.

I. COLLECTIONS.

Médailles de 1ère. Classe.

Le Gouvernement Provincial du Canada. Ce que j'ai déjà dit du mérite de cette collection tout-à-fait exceptionnelle, justifie complètement cette médaille.

Médailles de 2me. Classe.

M. Shephard, (Canada).—Collection nombreuse et intéressante de graines potagères.

Mentions Honorables.

M. L'abbé Villeneuve, (Canada):

II. FROMENTS.

Médailles de 1re. Class.

La compagnie du Canada, (Canada).—Blé blanc du printemps, au grain petit, très court, très tendre, peut-être même trop; ne pèse que 77k. 330 le hectolitre.

M. Shaw, (Canada).—Le blé le plus pesant de toute l'Exposition; il a atteint 83k. 920.

Médailles de 2me. Classe.

M. Ralph Wade, (Canada).—Très-joli blé de printemps pesant 81k. 980.

Mentions Honorables.

M. L'Abbé Villeneuve, (Canada).—Cet exposant a été déjà récompensé pour d'autres produits dans la même classe.

M. Coffin, (Canada).—Blé de printemps.

IV. ORGES.

Mentions Honorables.

M. Fisher, (Canada).

V. AVOINES.

Médailles de 2me. Classe.

M. Laurent, (Canada).—Cet exposant a été déjà récompensé pour d'autres produits dans la même classe.

VIII. MAIS.

Médailles de 2me. Class.

M. Alexander Shaw, (Canada).—Cet exposant a été déjà récompensé pour d'autres produits dans la même classe.

X. LEGUMES SECS.

Mentions Honorables.

M. L'Abbé Villeneuve, (Canada).—Cet exposant a été déjà récompensé pour d'autres produits dans la même classe.

XII. HOUBLONS.

Mentions Honorables.

M. Jarvis, (Canada.)

XIII. FOURRAGES ET GRAINES FOURRAGERES.

Médailles de 1ère. Classe.

M. Lyman, (Canada).—Graine de trèfle d'une beauté tout-à-fait exceptionnelle.

Mentions Honorables.

M. Evans, (Canada).—Graine de *Timothy*, tout-à-fait exceptionnelle.

XIV. FROMAGES.

Médailles de 1ère. Classe.

G. Cross, à Montréal, (Canada).—Très bonne imitation de fromages anglais.

COOPERATEURS.

Médailles de 1ère. Classe.

M. Perry, (Canada).—A préparé et organisé toute l'Exposition du Canada, qui a obtenu une médaille d'honneur, et est l'inventeur de plusieurs des perfectionnements qui ont valu des médailles à divers instruments d'agriculture.

LE COMTE DE KERGOLAY, *Rapporteur.*

QUATRIEME CLASSE.

MECANIQUE GENERALE APPLIQUEE A L'INDUSTRIE.

VIIIe SECTION.—MACHINES HYDRAULIQUES ELEVATOIRES, ET AUTRES.

Médailles de 1ère Classe.

M. Perry, (No. 130,) à Montréal, (Canada).—A exposé une pompe à incendie très-bien disposée, dont les cylindres sont inclinés pour assurer plus parfaitement

le mouvement rectiligne de la tige des pistons. Cette disposition facilite aussi la visite des clapets. Les diverses parties de cette pompe sont bien proportionnées, et outre le réservoir d'eau ordinaire, elle est aussi munie d'une boîte à air, pour régulariser l'action de l'aspiration, quand on est obligé d'y avoir recours.

Dans les expériences faites au Conservatoire, cette pompe a donné 54 pour cent d'effet utile, avec un jet de 15 millimètres en marchant à 20 tours par minute. La course du piston est peut-être un peu considérable pour la plus grande facilité de la manœuvre.

Mentions honorables.

M. Lemoine, (No. 128,) à Québec, (Canada).—Pour l'exécution très soignée de sa pompe à incendie à un seul corps, montée sur roues.

LE GÉNÉRAL MORIN, *Rapporteur.*

CINQUIÈME CLASSE.

MECANIQUE SPECIALE, ET MATERIEL DES CHEMINS DE FER, ETC,

TRANSPORTS PAR TERRE.

II. SELLERIE ET OBJETS DIVERS.

CANADA.

Mentions honorables.

MM. Barrington, Morris et Magloire, à Montréal.

Cet état qui naît à la civilisation fait des efforts inouïs pour créer des établissements industriels, mais tout y est d'un prix excessif, et il faut lui tenir compte des difficultés qu'il a à surmonter.

MM. Barrington, Morris et Magloire sont parvenus à faire des harnais très convenablement exécutés, et présentant un grand luxe de piqûres, qui paraît fort goûté dans le Canada.

ARNOUX, *Rapporteur.*

SIXIÈME CLASSE.

MECANIQUE SPECIALE, ET MATERIEL DES ATELIERS
INDUSTRIELS.

1ère Section.—Machines et outils à travailler les bois, la pierre et les métaux.
Machines à travailler les bois débités.

Médailles de 1re Classe.

M. W. Rodden, (No. 156), à Montréal, (Canada).—1^o. Machines à gournables; cette petite machine est destinée à faire les chevilles pour navires.

Deux arbres placés l'un au-dessus de l'autre portent des lames en S; ces lames ont le tranchant en arc de cercle—c'est entre ces deux rabots que la forme s'obtient.

Les guides sont quatre tringles armées d'une ligne circulaire de pointes.

Cette machine paraît médiocre.

2° Tour d'ébéniste—prix 600 francs. Cet outil est destiné à faire les bâtons cylindriques. Un arbre creux porte à sa partie antérieure un manchon conique en fonte qui reçoit une lame oblique formant fraise, le bois est arrondi en passant à travers ce manchon. Cette machine de peu d'importance semble devoir présenter quelques inconvénients.

3°. Machine à raboter les madriers—prix, 1800 francs. La pièce de bois à raboter est montée sur une table en bois, marchant au moyen d'une cremaillère sur des longuerives en bois armées d'un chemin en fonte. Le bâti qui porte l'outil est en fonte et d'une forme analogue à celui d'une machine à raboter ordinaire. Les fers sont deux petits crochets d'acier montés aux deux extrémités d'une ebarre horizontale, tournant à l'un des bouts d'un arbre vertical.

Ce système a l'avantage d'exiger peu de force comparativement aux rabots cylindriques; il fonctionne bien lorsqu'il est convenablement conduit et peut prendre d'une seule passe de fortes épaisseurs.

C'est en pratique un excellent outil, mais qui exige pour le conduire un ouvrier habile.

4°. Etabli de menuisier—prix 2000 francs. Cet établi n'est, à proprement parler, qu'un établi portant une collection assez complète d'outils à travailler le bois. C'est au moins autant un spécimen qu'une chose bien pratique.

Il y a une mèche à percer, une scie circulaire, une scie à chantourner, des raboteuses à faire les moulures et les lames de parquet, une machine à tenons.

La table et beaucoup d'autres pièces sont en bois; la transmission a lieu par courroie; les mouvements sont très légers à la marche et les outils bien disposés pour le travail qu'ils ont à faire. Quelques détails sont ingénieux et bien exécutés. Cette machine remplit, d'une manière très satisfaisante et à très bon marché, toutes les conditions qu'on doit exiger.

Les machines du Canada pour travailler le bois sont construites à un tout autre point de vue que celles que nous avons déjà examinées. On y a surtout recherché l'économie et la facilité de réparation et d'entretien si désirables dans les localités éloignées des grands ateliers de construction.

Par suite de la nécessité où l'on est quelquefois de remplir ces deux conditions, et par ce qu'il faut souvent des machines qui puissent se transporter facilement, les machines du type américain sont destinées à rendre de très-grands services; nous dirons même que si le travail mécanique du bois doit se généraliser en

dehors des grands ateliers de construction, comme il y a lieu de le penser, c'est plutôt, on pourrait même dire, c'est seulement avec des machines construites comme celles du Canada qu'on y parviendra, ce sont celles qui conviennent à toute la petite industrie de la menuiserie, à tous ces ouvriers qui veulent se suffire à eux-mêmes.

M. Rodden n'est pas inventeur de ces machines en principe, mais seulement constructeur.

Médailles de 2me Classe.

M. Munro, à Montréal, (Canada).—Machine à faire les parquets—prix, 2800 francs. Cette machine fait le travail au moyen de trois rabots cylindriques, deux verticaux et un horizontal.

La table est en bois, ainsi que beaucoup de parties de la machine. Le mouvement est donné aux outils par des courroies, la machine prend très peu de force et a une marche très facile. On commande le tout à la main, sans le moindre effort lorsque l'outil fonctionne à vide.

Cette machine dans les conditions d'économie et de facile réparation que nous avons indiquées est bien constituée.

Mentions honorables.

M. Lellan, (Canada).—Nous devons avant de terminer ce qui est relatif aux machines à travailler le bois, dire quelques mots d'une machine à mortaiser, basée sur un principe nouveau qui mérite d'être cité.

Le ciseau a la forme d'un prisme quadrangulaire, creux, dont les quatre faces sont terminées par des tranchants disposés de manière à former quatre points vers les arrêtes. Dans l'intérieur du prisme se meut, d'un mouvement circulaire, une mèche en hélice ; tout ce système avance ensemble et produit dans le bois un trou carré. En répétant l'opération on donne à la mortaise la longueur voulue.

Cet outil, qu'on nous a dit donner un travail très régulier et très rapide, ne produisait pas à l'Exposition de résultats satisfaisants comme netteté, et son système de mouvement offrait beaucoup de temps perdu.

Néanmoins, l'outil imaginé par M. Lellan paraît ingénieux, et mérite d'attirer l'attention.

POLONCEAU, *Rapporteur.*

IIIe SECTION.—APPAREILS ET MACHINES EN USAGE DANS L'AGRICULTURE.

MACHINES A BATTRE.

Médailles de 2me Classe.

M. Page, à Montréal, (Canada).—La machine de M. Page est destinée à être

mise en mouvement à l'aide de chevaux, par un macège ou un plan incliné. Elle a été essayée avec une machine à vapeur, et a donné de fort bons résultats. La paille est bien secouée et le blé bien séparé.

Cette machine est très convenablement disposée, et présente plusieurs particularités remarquables. Les constructeurs y trouveront le principe de plusieurs dispositions utiles à imiter, en perfectionnant, sous certains rapports leur réalisation pratique.

Mentions honorables.

M. Dion et Lepage, (No. 94,) à Rimouski (Canada).—Le modèle exposé par ces messieurs est à l'échelle de $\frac{1}{2}$. Il donne bien nettement l'idée de l'appareil et pourrait lui-même fonctionner à bras. Cette machine à battre est remarquable par son extrême bon marché ; elle se vend dans le pays 200 francs ; sa construction est simple et bien entendue.

NETTOYAGES.

Mentions honorables.

M. W. H. Rice, (No. 155), à Montréal (Canada).—A exposé un tarare pour la culture, et des cribles à main. Ni les premiers ni les seconds n'offrent quelques dispositions véritablement nouvelles ; mais le tarare est une des bonnes machines de ce genre, et ne déparerait pas l'inventaire des fermes de nos contrées les plus avancées. Des volets à coulisses permettent de faire varier à volonté l'ouverture d'aspiration du ventilateur. C'est là une disposition fort bonne qui paraît née, soit au Canada soit aux États-Unis, et que depuis l'exposition de Londres, tous nos bons constructeurs s'empressent d'adopter.

Ve. SECTION.—MACHINES SPECIALES A CERTAINES INDUSTRIES.

Mentions honorables.

M. G. Dunn, (No. 148), à Montréal (Canada).—Machine à couper des clous de tôle. M. Dunn, constructeur de machines, expose la seule grande machine à fabriquer des clous coupés en tôle qui figure dans l'Annexe. Cette machine, solidement construite dans toutes ses parties, ne nous a rien présenté de nouveau dans sa disposition, on nous a assuré qu'elle peut couper 80 clous par minute, mais le Jury n'a pas été à même de vérifier l'exactitude de cette assertion, la force motrice dont il pouvait disposer ne permettant pas d'atteindre la vitesse convenable.

NEUVIEME CLASSE.**INDUSTRIE CONCERNANT L'EMPLOI ECONOMIQUE DE LA CHALEUR, ETC.****APPAREILS DE CHAUFFAGE.***Médailles de 2me Classe.*

Messieurs Chinic, Simard, Méthot & Cie. (No. 162) à Québec, (colonies anglaises, Canada).—Fourneau de cuisine entièrement en fonte, présentant des dispositions très commodes et d'un prix très modéré.

ONZIEME CLASSE.**PREPARATION ET PRESERVATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.****FARINES.***Médailles de 2me Classe.*

M. Samuel Platt (No. 200,) Canada.

Mentions honorables.

G. Gamble, (No. 190,) Canada.

M. MacDougall, à Montréal, (No. 196), Canada.

Mention pour Mémoire.

M. Lawson, (No. 194), Canada.

BISCUITS.

Le Jury a dégusté tous ces produits avec le plus grand soin, et a constaté que les biscuits de dessert et autres friandises de la maison Gaillout, de Paris, sont délicieux; que les biscuits du Canada, et entre autres ceux de M. Fitts, sont légers, parfaitement secs, de manière à se conserver très longtemps, qu'ils sont d'une blancheur éblouissante, d'une délicatesse si appétissante qu'on reconnaît, en les examinant à fond, quelque chose qui dénote une origine française.

Médailles de 2me Classe.

M. Fitts, (No. 139). Canada.—On a admiré la blancheur, la délicatesse, la beauté de tous les biscuits du Canada. Le Jury a été un moment indécis sur celui, des fabricants de ce pays, auquel il donnerait la médaille de 2me classe, car leurs expositions, en fait de biscuits, sont toutes remarquables.

Toutefois M. Fitts nous a paru devoir l'emporter sur ces concurrents par la diversité et la perfection de ses produits.

Mentions honorables.

M. Nasmith, (No. 199), Canada.

M. Robb, (No. 803), Canada.

MM. Lawson, Nasmith et Robb ont exposé des produits pour ainsi dire égaux à ceux de M. Fitts.

Mention pour Mémoire.

M. Lawson, (No. 194), Canada.—(*Voy. plus haut*).

ORGES PERLÉS, RIZ, GRUAUX ET PAINS DE MAÏS.

Mentions honorables.

Pour les farines et pains de maïs, le Jury a accordé deux mentions honorables à M. Gamble, (No. 190), Canada.—Pour ses farines de maïs.

M. Proctor, (No. 201), Canada.—Pour ses farines de maïs.

FABRICATION DU SUCRE.

SUCRE D'ÉRABLE.

Mention pour Mémoire.

La fabrication du sucre d'érable a peu d'importance et ne semble pas devoir prendre un grand accroissement ; aucune amélioration notable n'a été signalée au jury dans cette industrie ; il n'a pas cru pouvoir en récompenser les producteurs par des médailles de premier ou de second ordre.

Le Jury se borne à mentionner pour mémoire le Gouvernement du Canada, qui a exposé des sucres d'érable de bonne qualité. Cette Colonie a obtenu, dans la 2^e classe, une médaille d'honneur pour l'ensemble de ses collections.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

ETRANGER.

Médaille de 2^{me} Classe.

M. Idler, (No. 192), à Montréal, Canada, Colonies Anglaises.—Jambons, très-bonne qualité, procédé anglais.

DOUZIEME CLASSE.

HYGIÈNE, PHARMACIE, MEDECINE ET CHIRURGIE.

Médailles de 2^{me} Classe.

Madame veuve McCulloch, (No. 214), Canada.—Collection ornithologique très-belle, et méthodiquement classée, du Canada.

Mentions honorables.

M. Lyman, (Canada).—Collection de produits pharmaceutiques, et notamment d'huiles essentielles bien préparées.

M. Croft, (No. 210), Canada.—Collection intéressante de matière médicale.

TREIZIEME CLASSE.**MARINE ET ART MILITAIRE.****I. MARINE—CONSTRUCTIONS ET ARMEMENT.**

Nous avons exprimé le regret que les constructeurs des Etats-Unis n'aient pas fait représenter leurs œuvres à l'exposition universelle. Leurs voisins du Canada ont en revanche envoyé des modèles fort remarquables, et la mission si intéressante remplie récemment dans ce pays par M. le capitaine de vaisseau Belvéze, nous en fait connaître les ressources fécondes en même temps qu'elle nous signale l'aventureur esprit d'initiative de ses habitants.

M. Lee, canadien-français de Québec, est un des principaux et des plus heureux constructeurs en Canada, nous pourrions presque dire du monde. Le clipper le *Murco Polo*, est sorti de ses chantiers. Ce navire, qui fait les voyages d'Angleterre en Australie, est celui dont les moyennes de traversées ont été des plus courtes, et ce résultat a produit un certain émoi parmi les peuples maritimes. M. Lee a construit également le *Shooting Star*, de 1,500 tonneaux, frêté aujourd'hui par l'administration de la guerre, en Angleterre, pour le service des transports en Crimée. C'est le bâtiment qui a fait à la voile le trajet le plus court dont il soit fait mention de Plymouth à Malte.

Les chantiers de Québec ont d'ailleurs pour ainsi dire le monopole de la construction des grands navires de commerce, clipper ou autre. 48 bâtiments jaugeant ensemble 49,000 tonneaux y furent construits en 1853, et parmi eux, *Arthur the Great*, qui lui aussi a fait le plus court voyage connu en Australie.

M. Lee passe à juste titre pour le principal constructeur des plus beaux navires ; ils sont tous cotés A 1 au Lloyd ; il emploie jusqu'à 700 ouvriers.

M. Cantin n'a envoyé à l'exposition que des avirons en frêne, mais il est aussi un des principaux constructeurs du Canada.

Cet industriel qui est également de l'ancienne race française encore si nombreuse et si vivace dans ce pays, possède, à Montréal, des chantiers d'une grande étendue. Il construit particulièrement des vapeurs pour le service des lacs, il fabrique lui-même ses machines et n'emploie pas moins de 400 ouvriers.

 BATEAUX DE SAUVETAGE—PORTE—AMARRES—CEINTURES DE SAUVETAGE.

En matière de sauvetage, M. Thomas, capitaine au long cours à Toronto, au Canada, a eu une idée aussi simple que pratique pour improviser un radeau de sauvetage pour les bateaux-à-vapeur à roues. Ce radeau est tout simplement formé de la surface verticale extérieure de chaque tambour, construite seulement un peu plus solidement qu'à l'ordinaire; cette surface n'est alors fixée que par quelques crochets. Si le bâtiment coule, ses crochets sont facilement retirés, et cette partie du tambour tombant à l'eau, flotte et sert de radeau de sauvetage; elle est garnie d'avance à cet effet de petits bouts de filin auxquels se tiennent les naufragés. Dans le cas où cette partie du tambour ne se détacherait pas de suite, l'air s'engouffrant sous le tambour, à mesure que le bâtiment s'enfoncé, le forcerait à se détacher.

L'idée de cette invention est venue à M. Thomas par le fait suivant qui s'est présenté lors du malheureux abordage qui a fait couler en si peu de temps le magnifique vapeur *l'Arctic*; à ce moment suprême, le capitaine était sur l'un des tambours; au moment où le bâtiment a coulé, l'eau s'engouffrant sous ce tambour en a fait sauter la partie supérieure et détacher quelques planches; c'est sur ces planches que s'est sauvé le capitaine de *l'Arctic*.

CANADA.

Médailles de 1re Classe.

M. T. C. Lee, (No. 220), constructeur de navires à Québec. M. Lee est le plus éminent constructeur de Québec, il construit d'immenses clippers connus pour leur marche supérieure; il a construit entre autres le *Marco Polo* et le *Shooting Star*,

Médailles de 2me Classe.

M. A. Cantin, (No. 217), constructeur de navires à Montréal. M. Cantin n'expose que des avirons en frêne, mais il a un chantier important de construction à Montréal, où la notoriété le range au nombre des constructeurs distingués. Il construit les machines aussi bien que les navires.

Mentions honorables.

M. Thomas, (No. 221), capitaine de navires à Toronto. M. le capitaine Thomas forme un radeau avec le côté latéral extérieur des tambours des gigantesques bateaux à roues de l'Amérique du Nord.

QUATORZIEME CLASSE.**CONSTRUCTIONS CIVILES.****MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.****1. MATERIAUX NATURELS.****ARDOISIES.****CANADA.***Mention honorable.*

La compagnie des ardoisières de Shipton, au Canada, exploite ses ardoises dans le terrain silurien inférieur.

RENSEIGNEMENTS.

D'autres échantillons d'ardoises avaient encore été présentés ; ils provenaient des carrières d'Oxford, de Westbury et de Tring.

Les gîtes d'ardoises du Canada ont été découverts depuis cinq années seulement, et déjà de grandes carrières y sont ouvertes. Les ardoises du Canada sont de bonne qualité, elles appartiennent au terrain silurien ; celles de Melbourne, de Richmond, de Kingscy doivent être rapportées au groupe de l'Hudson ; celles de Westbury et de la Rivière-du-Loup, se trouvent à la base du terrain silurien supérieur.

Plusieurs exploitations du Canada, qui avaient envoyé des ardoises, sont inactives, ou bien même restent encore inactives.

Shipton Slate Company, (No. 227).—La compagnie des ardoisières de Shipton, au Canada, exploite ses ardoises dans le terrain silurien inférieur.

Des échantillons d'ardoises avaient déjà été présentés par trois autres exposants : M. John Gray, (No. 232), de Melbourne, ardoises de la carrière d'Oxford ; M. James Leslie, (No. 239), de Sherbrooke, ardoises de Westbury ; M. Joseph Tardif, (No. 247), ardoises de Tring.

c. SERPENTINES, ROCHES CHLORITIQUES ET TALQUEUSES.**COLONIES ANGLAISES.****CANADA.***Médailles de 1re Classe.*

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA.—(No. 8).—Les serpentines jouent un rôle important dans la géologie du Canada ; il y en a par exemple à Grenville, et elles couvrent une étendue d'une cinquantaine de lieues dans les cantons de l'Est. Elles sont enclavées dans les roches métamorphiques, et appartiennent au groupe de la rivière Hudson, qui fait partie du terrain silurien inférieur. D'autres appartiennent au terrain laurentien.

La commission géologique avait exposé deux plaques polies de serpentine, l'une d'Oxford, l'autre de Brompton Lake. Ce sont des opicalces qui ont quelque ressemblance avec celles de St. Verran, dans les Hautes Alpes ; la chaux carbonatée qui les traverse, sous forme de veinules, présente en effet une couleur verte plus claire que celle de la roche. Dans la serpentine de Brompton Lake, les fragments de serpentine sont d'un vert-noirâtre ; ils sont quelquefois entourés par des veines sinuenses de couleur vert-bleuâtre ; cette dernière variété est surtout très remarquable, et pourrait être avantageusement employée dans la marbrerie.

RENSEIGNEMENTS.

La colonie du Canada a exposé un schiste chlorité de Potton, dans le Bas-Canada.

Cette roche a une couleur vert-grisâtre très claire. Elle est douce au toucher. On reconnaît à la loupe, qu'elle est composée de petites lamelles de chlorite, orientées dans le même sens, qui lui donne une structure schistoïde. Un essai a montré qu'elle contient : silice, 29.88 ; alumine, magnésic, oxyde de fer, 57.85 ; chaux, 0.77 ; eau, 11.50 ; elle n'est d'ailleurs pas mélangée de carbonates, comme la plupart des roches précédentes ; c'est donc un schiste qui paraît entièrement formé de chlorite.

Le schiste chlorité de Potton se taille et se coupe avec une grande facilité. On peut très bien le débiter en tranches ou en dalles, avec une simple scie à bois. On l'emploie à différents usages dans les constructions. Comme il résiste bien au feu, il sert notamment à faire des fourneaux. On en fabrique aussi des cercueils.

Il se présente en couches considérables dans le terrain silurien inférieur qui est immédiatement au-dessus du terrain laurentien. Il est quelquefois associé à la dolomie ou à la serpentine, et comme cette dernière roche, il contient du fer chromé. Dans le Vermont, à Boston, aux Etats-Unis, le même schiste chlorité est exploité sur une grande échelle ; et il fait même l'objet d'un commerce important.

Il est surtout associé au talc compacte, ou à la stéatite qu'on trouve sur un grand nombre de points du Canada, notamment à Sutton, à Bolton, à Melbourne, à Potton, à Vandreuil (Beauce), à Broughton, à Elzivir.

Quant à la stéatite du Canada, elle sert de pierre réfractaire.

Celle de Stanstead et de Leeds, réduite en poudre, est aussi employée dans la peinture.*

M A R B R E S .

CANADA.

Mention pour mémoire.

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA.--Le savant président de la commission géologique du Canada, M. Logan, a exposé une collection très remarquable des marbres du Canada.

*W. E. Logan et T. Sterry Hunt: *Esquisse Géologique du Canada*, page 89.

Le plus curieux est un marbre serpentineux de Grenville. Il est formé de chaux carbonatée blanche cristalline, associée à de la serpentine verte plus ou moins foncée. Cette serpentine avait d'abord été regardée comme une substance minérale nouvelle, à laquelle Thompson avait donné le nom de retinalite ; mais M. Hunt a reconnu que la retinalite n'est qu'une serpentine ordinaire. Le marbre serpentineux de Grenville peut être exploité en grands blocs. Il est d'autant plus serpentineux qu'il est plus rapproché d'un dike de trapp.

Le marbre de Dudswell est blanc, jaunâtre, traversé par des veines d'un jaune d'ocre. Il est aussi jaune et gris. Son âge est celui du calcaire de Niagara, et il contient des polypiers et des fossiles du terrain silurien supérieur.

Le marbre de Missisquoi Bay est noir avec taches blanches et veines grises. Il correspond au groupe de Trenton. Son exploitation vient d'être abandonnée par suite de la concurrence de la carrière du Glenn's Falls, aux Etats-Unis.

Le marbre de St. Lin a une couleur brun marron, un peu terne. Il contient des polypiers et des atrypas. Son âge est celui du calcaire de Chazy.

Bien que le Canada soit un pays nouveau, les richesses minérales que son sol renferme sont beaucoup mieux connues que celles de plusieurs parties de l'Europe. Ces heureux résultats sont le prix des efforts persévérants de M. Logan, et de la commission géologique du Canada.

M. Logan a en effet signalé la plupart des gisements de marbre du Canada ; aussi le Jury n'a-t-il pas hésité à s'associer à la décision de la 1re classe, qui a décerné une médaille d'honneur à M. Logan, comme président de la commission géologique du Canada.

Médaille de 2me Classe.

M. Brown, de Rice Lake, a exposé un marbre blanc, très cristallin, qui pourrait être employé pour la décoration des appartements, mais dont le grain est trop gros pour qu'il puisse servir dans la statuaire. Ce marbre appartient au terrain laurentien.

RENSEIGNEMENTS.

M. Cheesman expose un marbre blanc jaunâtre, appartenant au calcaire de Trenton et provenant de St. Amand, Missisquoi Bay. Il passe à un calcaire noir comme l'est habituellement celui de Trenton.

M. Thomas C. Keefer, de Montréal, a envoyé un marbre gris noirâtre avec taches rouges. C'est du calcaire de Chazy, provenant des carrières de Caughnawaga. Il est fréquemment employé comme pierre de construction.

MM. Hutchison et Morrison, de Montréal, exposent un marbre noir lamelleux, assez ordinaire, ressemblant au calcaire carbonifère. Une grande partie de Montréal est construite avec ce calcaire qui appartient au calcaire de Trenton.

M. McDonald, de Les Chats, expose un marbre blanc, à veines grises, de graphite. Il contient aussi du quartz, qui en rendrait le sciage difficile. Ce calcaire n'a été employé jusqu'à présent que comme pierre à chaux et comme pierre à bâtir. Il a servi notamment à construire des docks.

M. D. MacLachlan, de Bytown, a envoyé un marbre blanc grisâtre lamelleux qui est traversé par des veines très ondulées de plombagine, et qui contient des cristaux noirs d'amphibole. Ce marbre est d'un effet assez agréable. Il se trouve en quantité considérable à Amprior, et il appartient au terrain laurentien de M. Logan.

M. Dickson, de Kingston, expose du marbre brun de Paackenham. L'exploitation de ce marbre a été abandonnée parce qu'il est un peu cassant et qu'il contient des veines siliceuses.

PIERRES CALCAIRES.

CANADA.

RENSEIGNEMENTS.

La compagnie du chemin de fer du Grand Tronc (*Grand Trunk Railway Company*), a envoyé un calcaire exploité à Pointe Claire, près de Montréal, en Canada. Ce calcaire est noir, bien compacte et bien résistant. Il prend un peu le poli, et il donne un marbre de qualité inférieure. Il se trouve par-dessus le calcaire de Chazy. Il est employé en ce moment à la construction du pont-tube Victoria, qui n'aura pas moins de 2,700 mètres de long ; ce pont est exécuté par le *Grand Trunk Railway Company*, sous la direction de l'ingénieur Stephenson, et il est destiné à traverser le Saint Laurent, près de Montréal.

II. MATERIAUX ARTIFICIELS.

d. CHAUX, CIMENTS ET MORTIERS.

CANADA.

Médailles de 2me Classe.

M. J. Brown, (No. 258), à Ste. Catherine. Le ciment de Thorold, à Ste. Catherine, dans le Haut-Canada, s'obtient par la cuisson d'un calcaire argileux du terrain silurien supérieur. Ce calcaire est gris noirâtre, et donne une odeur argileuse par insufflation. Il appartient à l'étage du calcaire du Niagara.

Par la cuisson il donne un ciment de couleur jaune. Celui qui a été mis à notre disposition par M. Logan ne faisait pas effervescence avec les acides ; il contenait seulement 3.37 d'eau. La prise a lieu en 15 minutes, elle est accompagnée de dégagement de chaleur. Une gangue immergée dix minutes après le gâchage, a fait prise sous l'eau, et a présenté une dureté égale à celle qui a été immergée au bout de deux heures. Il ne se sépare de la gaugue qu'une petite quantité de chaux. La résistance de ce ciment à la traction est de 0k. 85.

COMPOSITION.

Chaux	55.55.
Magnésie	2.29.
Silice	} 72.58 { 29.88.
Alumine et peroxyde de fer	
Sulphate de chaux.....	1.58.

Ce ciment appartient à la catégorie des ciments ordinaires de M. Vicat.

Le ciment de Thorold se vend au prix de 5 frs. 37 c. le baril, pesant 300 livres anglaises ou 136 kilogrammes. On en a consommé près de 4000 barils l'été dernier, pour la construction du pont-tube Victoria; il revenait à 7 fr. 50 centimes rendu à Montréal. Il est d'ailleurs très employé dans le Canada, et on l'exporte même aux Etats-Unis.

Mention honorable.

M. P. Gauvreau, (No. 231), ciment de Québec.—A Québec, dans le Bas Canada, on exploite un calcaire du terrain silurien inférieur pour en faire du ciment.

La roche qui le fournit a été découverte par le capitaine Baddely, du génie royal. C'est un calcaire argileux compacte, sans fossiles, fortement coloré en noir par une matière charbonneuse. Le ciment lui-même était jaune et faisait une faible effervescence avec les acides; sa perte au feu est de 11.6; elle consiste en eau et en acide carbonique. Sa prise eut lieu au bout de 25 minutes; la gangue obtenue est moins dure que celle du ciment de Thorold. Sa résistance à la traction était de 0k. 49, il était resté très humide.

COMPOSITION.

Chaux	52.49.
Magnésie	traces.
Silice.....	} 39.56 { 72.40.
Alumine et oxyde de fer.....	
Sulphate de chaux	7.95.

Il contient une proportion très notable de sulphate de chaux, provenant sans doute des pyrites qui sont généralement abondantes dans les calcaires renfermant des matières charbonneuses.

Le ciment de Québec a une composition qui se rapproche beaucoup de celle du ciment de Thorold; mais sa qualité est cependant inférieure. Son exploitation a été commencée depuis une année seulement, et il est probable que son emploi se répandra dans le Bas Canada.

Mention pour Mémoire.

COMMISSION GÉOLOGIQUE.—(No. 261.)—La commission Géologique a présenté un calcaire magnésien appartenant à l'étage du calcaire de Chazy, qui pourrait servir à fabriquer du ciment. Ce calcaire qui s'étend sur plus de 50 milles, est argileux, compacte, homogène; il fait une vive effervescence avec l'acide.

COMPOSITION.

Calcaire de Chazy.

Carbonate de chaux.....		45.30.
“ “ magnésie		12.77.
Residu argileux	} 32.29 {	19.77.
Alumine et oxyde de fer		12.52.
Eau et perte.....		9.67.

Chaux de Chazy.

Chaux		39.70.
Magnésie.....		9.58.
Résidu argileux.....	} 50.72 {	30.98.
Alumine et oxyde de fer.....		19.44.

Par la cuisson le calcaire de Chazy donnerait un ciment qui appartiendrait aux ciments ordinaires de M. Vicat.

Mortier magnésien. La commission géologique du Canada avait présenté une roche très remarquable, formée de carbonate de magnésie. Il convient de donner ici la description de cette roche, à cause de l'emploi qu'on peut en faire dans la fabrication des mortiers.

Le carbonate de magnésie du Canada ressemble, à s'y méprendre, à du calcaire saccharoïde, et cependant il ne contient pas de carbonate de chaux ou seulement des traces. Il est d'ailleurs ferrifère. Dans certaine partie il est coloré en vert par de l'oxyde chrome, et du quartz en grains blancs et hyalin s'y trouve disséminé; ce quartz reste sous la forme d'un squelette caverneux quand on traite le rocher par un acide.

Un essai de l'échantillon de l'exposition qui provenait de Bolton, nous a donné le résultat suivant, qui concorde avec celui de M. Hunt:

Carbonate de magnésie.....	58.29.
Carbonate de fer.....	9.06.
Carbonate de chaux.....	traces.
Quartz.....	30.12.
Oxyde de chrome.....	traces.
Eau et perte.....	2.53.

Le carbonate de magnésie contient donc à peu près $\frac{1}{3}$ de quartz. Il n'y en a que 8 pour 100 dans celui de Sutton. Etant calciné, le carbonate de magnésie de Bolton contiendrait 47.28 de quartz; mais il renfermerait encore 43.72 de magnésie caustique.

Le carbonate de magnésie du Canada serait très utilement exploitable pour la fabrication du *mortier magnésien*, inaltérable à la mer, qui a été proposé par M. J. B. Vicat; peut-être même serait-il susceptible d'être expédié comme leste dans quelques ports de l'Europe.

F. BITUMENS.

CANADA.

Mention pour Mémoire.

COMMISSION GÉOLOGIQUE.

Il existe au Canada plusieurs sources de pétrole et des gisements de bitume. Le pétrole aussi bien que le bitume provient des schistes d'Utica, qui renferment des graphtolites et qui appartiennent au terrien silurien; les schistes en sont quelquefois fortement imprégnés. Le pétrole se trouve à Mosa, et sur la rivière Tranche, à la rivière St. Jean et au Ruisseau Argenté.*

A Enniskillen il y a également des sources de pétrole, et par l'évaporation spontanée de l'huile de naphthe, elles paraissent même avoir donné naissance à du bitume.

Ce bitume était présenté à l'Exposition, nous allons donc en parler avec quelques détails.

Il a été reconnu sur une surface de quelques arpents, et il forme trois couches, qui en certains endroits ont une épaisseur de 0.65. Comme la plupart des bitumes qui proviennent des pays septentrionaux, il est très riche en naphthe dans lequel il était dissous et qui n'a pas pu s'évaporer complètement. Il en résulte qu'il est entièrement mou et glutineux à la température ordinaire, qu'il tache les doigts et que sa densité est très faible.

Nous avons trouvé qu'elle était de 1,006, et par conséquent elle est presque égale à celle de l'eau.

Son point de fusion est à 83 °. Au dessous de cette température il ne dégage plus de fumée et il commence à devenir pâteux.

Lorsqu'on le chauffe il entre promptement en ébullition; il dégage du naphthe et différentes huiles, ainsi que de l'eau. Il répand aussi une odeur désagréable ressemblant notamment celle de l'acide caproïque. Lorsqu'on élève davantage la température, on obtient des matières bitumeneuses concrètes et de la paraffine;

calciné au rouge dans un creuset, il donne un "coke" léger et boursofflé qui est très impur; son poids est au moins de 11 pour 100.

L'alcool dissout certaines parties du bitume d'Enniskillen et se colore légèrement en brun. La beuzine le dissout facilement et laisse un résidu brunâtre, ayant l'aspect du terreau et contenant des matières organiques ainsi que des débris végétaux. Quand on chauffe ce terreau rouge sombre, il brûle avec flamme en répandant une odeur piquante comme celle des tourbes. Lorsque la combustion est terminée, il reste une substance argileuse qui ne fait pas effervescence avec les acides et qui provient sans doute des schistes, qui contiennent le bitume. Si l'on évapore la dissolution du bitume dans la beuzine, on obtient un bitume épais et peu ductile, ressemblant à ceux qui proviennent de matières animales.

On a cherché à purifier le bitume d'Enniskillen en le chauffant dans l'eau bouillante, comme on le fait dans certains minerais pour en séparer la partie terreuse; mais il vient s'étendre en couches liquides à la surface de l'eau, et la poudre terreuse avec laquelle il est mélangé ne se dépose que d'une manière très imparfaite. Pour l'épurer, les habitants du Canada le pressent dans un linge: il s'écoule alors à travers le linge, dans l'intérieur duquel reste la partie terreuse.

Le bitume d'Enniskillen n'est pas encore exploité régulièrement.

On voit d'après ce que nous venons de dire, qu'il contient une grande quantité d'huile de pétrole, que l'industrie emploie maintenant à différents usages; aussi paraît-il devoir être plus avantageux d'extraire cette huile que le bitume lui-même.

OUVRAGES EN BOIS.

Médailles de 1re Classe.

MM. Ostell et Cie., (No. 244), Canada, pour leurs menuiseries en bois de pin, parfaitement exécutées par des procédés mécaniques, et à des prix très modiques.

OUVRAGES DE PEINTURES DE BATIMENT.

Mentions honorables.

M. Murphy, (No. 243), Canada, peintures imitant le bois et le marbre.

TRAVAUX PUBLICS.—OUVRAGES.

COOPÉRATEURS.

Mentions pour mémoire.

Le bureau des travaux publics du Canada, (No. 224) a exposé: 1o. Une carte de ses canaux. 2o. Un plan en relief, représentant les anciennes et les nouvelles écluses de Montréal, à l'extrémité du canal de Lachine. 3o. Les modèles des vantelles des portes de ce canal. 4o. Le modèle d'un pont en bois.

Le Canada à commencé en 1833 des travaux pour établir une navigation maritime des lacs à la mer.*

Le canal de St. Laurent comprend neuf dérivations distinctes, ouvertes aux endroits où la navigation du fleuve présentait des difficultés. Leur longueur totale est de 42 milles (6759 m.), elles ont 27 écluses qui rachètent une chute de 205 pieds (62m. 48), les sas ont 200 pieds de long, 45 de large et 9 de mouillage, (60m. 96—13m. 72, et 2m. 74.)

Le canal de Lachine est l'une des dérivations dont nous venons de parler, celle qui est la plus éloignée des lacs. Elle évite le saut Saint Louis ; sa construction remonte à 1825, mais ses écluses avaient de petites dimensions. En 1846 on en a construit de nouvelles, semblables à celles des autres parties du canal du Saint Laurent.

Le canal Welland met en communication les lacs Erié et Ontario. Sa longueur est de 28 milles (45 kil.) ; il a 27 écluses qui rachètent une chute de 346 pieds (105m. 47) ; les sas sont un peu moins grands que ceux du canal du Saint Laurent.

Les écluses de ces canaux ont généralement leur radier en bois, avec une dépression de 2 pieds 6 pouces (0m. 76) au milieu. Les bajoyers sont en pierres. Les vantelles des portes tournent autour d'un axe horizontal ; elles ont l'avantage de découvrir une ouverture assez grande dans un temps très court et sous un léger effort.

Les canaux sont terminés depuis 1853 ; ils ont été construits par M. Killaly, C. E. A. M. T. C. D., sous l'autorité de M. Lemieux, M. P., commissaire en chef pour les travaux publics.

Le mouvement commercial a déjà repris en partie sa direction naturelle par la vallée du Saint Laurent, qu'il avait abandonnée pour suivre le canal Erié. Du reste l'importance des transports paraît suffisante pour assurer la prospérité des deux voies navigables.

Une compagnie, propriétaire de vastes terrains dans la région métallifère du lac Supérieur, a construit une dérivation pour éviter le saut de la rivière Sainte Marie. Le canal est ouvert sur la rive de l'Union ; sa longueur est de 1600 mètres. La chute est rachetée par deux écluses accolées. Les travaux ont été terminés dans la campagne de 1855, et le lac Supérieur est maintenant relié au vaste système de navigation du Saint Laurent et de l'Hudson.†

*On trouve dans le cinquième volume des *Professional Papers* un mémoire très intéressant du lieutenant-colonel Philpotts, R.E., sur les canaux du Canada.

†Nous tenons les renseignements que nous donnons sur le canal Sainte Marie de M. Rivot, qui est revenu récemment du Canada. On trouve dans les *Annales des Mines* (1855) un mémoire sur un premier voyage que cet ingénieur avait fait au lac Supérieur ; mais ce travail étant principalement consacré à des études géologiques, les ouvrages des canaux n'y sont indiqués que très succinctement.

Le pont exposé appartient à la catégorie des travées américaines. Le mode de liaison de la pièce extensive à la pièce compressive est à peu-près celui de M. Howe. Les fermes sont fortifiées par des arcs comme dans le système de Burr. Cette travée n'est pas exécutée ; mais un pont du même genre, et de 150 pieds (45m. 73) de portée à été construit à Rock Island.

L'exposition du Canada est remarquable. Les canaux sont des ouvrages d'une très grande importance. Le Jury accorde une médaille de 1re classe au bureau des travaux publics du Canada.

QUINZIEME CLASSE.

INDUSTRIE DES ACIERS BRUTS ET OUVRÉS.

III. LIMES ET OUTILS.

CANADA.

L'Amérique du Nord se distingue beaucoup dans la fabrication des outils. Les Etats-Unis ont le génie de la mécanique et de l'outillage. Il se distinguent surtout dans la fabrication des outils qui servent au défrichement et à la culture du sol. La hache américaine est classique pour sa perfection. Malheureusement l'union américaine est absente de l'Exposition pour les outils ; mais le Canada, qui la confine et où l'on remarque le même génie, a exposé quelques outils remarquables. Ce sont surtout ceux qui sont de première nécessité pour le pionnier.

Médailles de 2me Classe.

Le Jury décerne la médaille de 2me classe à trois exposants canadiens :

M. Higgins, à Montréal, qui a présenté divers outils tranchants, et surtout des haches.

M. Wm. Parkin, à Montréal.—Même nature d'outils.

M. R. Scott, à Montréal.—Même nature d'outils.

Mentions honorables.

M. J. Dawson, à Montréal.—Rabots.

M. Alexandre Wallace, à Montréal.—Rabots.

MM. H. et H. Date, à Galt.—Outils tranchants.

M. D. F. Jones, à Gananoque.—Pelles et bêches.

SEIZIEME CLASSE.**FABRICATION DES OUVRAGES EN METAUX D'UN TRAVAIL ORDINAIRE.**

IVe SECTION.—ELABORATIONS DIVERSES DES FILS DE METAUX ET ALLIAGES DURS.

Mentions honorables.

M. Rice, à Montréal, (Canada).—Toile métallique en fer ; grande fabrication.

Ve SECTION.—GROSSE SERRURERIE, TAILLANDERIE ET CLOUTERIE.

Mentions honorables.

MM. T. Peck et Cie., à Montréal, (Canada).

M. M. F. Dunn, à Montréal, (Canada).—Clous fabriqués à la machine, et bien confectionnés.

VINGT-TROISIEME CLASSE.**INDUSTRIE DE LA BONNETERIE, DES TAPIS, DE LA PASSEMENTERIE, DE LA BRODERIE ET DES DENTELLES.**

TAPIS ET TAPISSERIES A L'AIGUILLE.

Mentions honorables.

Mlle Parthenais, (No. 276), à Montréal, (Canada).

Mde. Jones, (No. 286), à Montréal, (Canada).

BONNETERIES ET FILETS.

Médailles de 2me Classe.

A la Ville de Kingston, Canada. Cette ville a envoyé une grande collection d'articles de bonneterie, fabriqués dans le pays. Nous y avons remarqué des tricots à la main et au métier, très bien réussis ; le Jury n'y croyait pas cette industrie aussi avancée.

VINGT-QUATRIEME CLASSE.**INDUSTRIE CONCERNANT L'AMEUBLEMENT ET LA DECORATION.**

I. ÉBÉNISTERIE, MARQUETERIE, SCULPTURE, TAPISSERIE, ETC.

CANADA.

Médailles de 2me Classe.

MM. J. et H. Hilton, à Montréal, ont envoyé une série de meubles, en bois de

noyer noir, garnis en soie, dont l'ensemble donne une excellente idée de leur bonne fabrication.

M. W. Drum, à Québec. Sièges en bois sculpté, couverts en peau d'élan et brodés en soies de porc-épic, d'un aspect original, d'une disposition agréable, et d'une exécution distinguée.

Mentions honorables.

M. Bevis, à Hamilton.—Table ronde en marqueterie de bois.

M. Owen McGarvey, à Montréal.—Sièges à bascules en bois tourné.

Mademoiselle Widder, à Toronto.—Chaise de salon, en bois tourné et sculpté, enrichie d'une tapisserie brodée au petit point.

VINGT-CINQUIÈME CLASSE.

CONFECTION DES ARTICLES DE VETEMENT, FABRICATION DES OBJETS DE MODE OU DE FANTAISIE.

VETEMENTS D'HOMMES.

Médailles de 2me Classe.

MM. Henderson et Cie., (No. 300), à Québec et à Montréal, (Canada).—Confection de fourrures sur une très grande échelle ; travail bien fait, prix modéré, commerce important d'exportation.

Mentions honorables,

M. Ed. Gauthier, (No. 289), à Montréal, (Canada).—Vêtements d'étoffe du pays d'une grande solidité.

CHAUSSURES.

Médailles de 2me Classe.

MM. Smith et Cie., (No. 314), à Montréal (Canada).—Maison importante ; travaille pour l'intérieur et pour l'exportation ; expose des chaussures élégantes ; établie dans de bonnes conditions.

M. J. Barbeau, (No. 291), à Québec, (Canada).—Expose des chaussures d'un travail régulier et solide.

Rubber Company, à Montréal, (Canada).—Confection en grand de chaussures en caoutchouc ; possède une maison de vente à Québec ; commerce intérieur important ; grandes affaires extérieures ; expose des produits variés et d'un très bon travail.

Mentions honorables.

MM. Scandritt et Robinson, (No. 311), à Toronto, (Canada).—Exposent des chaussures d'un bon travail.

M.M. Merryfield et Sheridan, (No. 307,) à Toronto, (Canada).—Exposit des chaussures bien traitées.

FLEURS ARTIFICIELLES ET PLUMES.

Mentions honorables.

Sœurs de la Providence, (No. 315), à Montréal, (Canada).—Fruits de cire.

COLLECTIONS DIVERSES.

Médailles de 2me Classe.

COLLECTION DES OUVRAGES FAITS PAR LES INDIENS DU CANADA. (No. 306).— Cette collection intéressante se compose de vêtements, de mocassins, d'objets divers, couverts de broderie d'un bel effet. Ces produits sont l'ouvrage d'une race qui s'éteint et n'a pu se plier à la civilisation moderne. Il y a dans les broderies de ces Indiens un goût particulier et une heureuse disposition de couleurs.

Mentions honorables.

M. Mercier, à Québec, (Canada).—Pour les soins qu'il a mis à former la collection mentionnée plus haut des ouvrages faits par les Indiens du Canada.

VINGT-SIXIEME CLASSE.

DESSIN ET PLASTIQUE APPLIQUES A L'INDUSTRIE, IMPRIMERIE EN CARACTERES ET TAILLE-DOUCE, PHOTOGRAPHIE, GRAVURE, ETC.

DESSINS INDUSTRIELS.

Médailles de 2me Classe.

Mlle. Sheppard, (No. 360).—Ses dessins de fruits et végétaux du Canada sont d'une grande fidélité ; les tons sont d'une vérité remarquable.

PHOTOGRAPHIE.

IIe.—PAYSAGES.

Mentions honorables.

M. Doane, (No. 320), à Montréal (Canada).—Vues du Canada d'une bonne exécution, et portraits assez bons.

Ve.—DAGUERRETYPE.

Mentions honorables.

M. Palmer, (No. 324), à Toronto, (Canada).—Expose quelques portraits bien réussis.

MOULAGES ET CIMENTS.

Mentions honorables.

Les Sœurs de la Providence (Canada).—Fruits et végétaux en cire, moulés, d'une fidélité de formes et de couleurs irréprochables. Le produit de la vente de ces bons travaux est destiné par ces bonnes âmes à l'entretien d'un hôpital et au soulagement des pauvres.

Mlle. Cochrane, à Québec, (Canada).—Fruits moulés. Fidélité dans les formes et couleurs.

RELIURE DES LIVRES.

Mentions honorables.

Les colonies anglaises ont obtenu trois mentions honorables méritées par M. Miller, de Montréal, (Canada), M. Young, de la même ville, et MM. Waugh et Cox, de Sidney.

TRENTÉ-UNIÈME CLASSE.

PRODUITS DE L'ECONOMIE DOMESTIQUE.

SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

V.—LAIT, FROMAGE.

Mention pour Mémoire.

M. George Cross, du Bas Canada, a présenté des fromages de bonne qualité à bon marché. (*Voir troisième classe.*)

X.—VIANDES.

Mention pour Mémoire.

Jambons de M. E. Idler, du Canada. (*Voir onzième classe.*)

VETEMENTS CONFECTIONNES ET CHAUSSURES.

CANADA.

Mention pour Mémoire.

M. Smith, (No. 314), à Montréal.—Expose des bottes d'une solidité remarquable, à des prix très avantageux. Il est impossible de trouver rien de mieux conditionné que les chaussures de 12 fr. 50 cent. de M. Smith. (*Voir vingt-cinquième classe.*)

APPENDICE No. 7.

RÉPONSE

A une adresse de l'honorable CONSEIL LÉGISLATIF à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 26 du courant, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Honorable Chambre
“ une liste des Adresses, etc., présentées à Son Excellence pour
“ la dissolution de la Chambre d'Assemblée et y relatives,
“ depuis la dernière session, accompagnée des réponses de Son
“ Excellence à icelles et des noms des personnes auxquelles on a
“ annoncé la réception des dites Adresses ”

Par ordre,

T. LEE TERRILL,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 29 mai, 1857.

LISTE DES ADRESSES

DEMANDÉES PAR UNE ADRESSE DE L'HONORABLE CONSEIL LÉGISLATIF,

EN DATE DU

26 MAI, 1857.

ADRESSES REÇUES.	Date de leur réception.	Date de la réponse.	Personne à laquelle la réponse a été adressée,	REMARQUES.
Des habitants de la cité de Toronto.....	25 juillet, 1856.	25 juillet, 1856.	J. B. Robinson, maire de Toronto..	Pour la réponse, voir la lettre A, à la page suivante.
Des habitants de la ville de Peterboro'.....	13 août, "	19 août, "	Geo. Hazelhurst, Peterboro.....	Pour la réponse, voir la lettre B, à la page suivante.
Des habitants de la ville de Goderich.....	19 août, "	19 " "	John Longworth, Goderich.....	Do.
Des habitants du township de Otonabee.....	20 août, "	25 " "	William Lang, Reeve, Otonabee....	Réponse donnée suivant la lettre A.
Des habitants de la ville de Port Hope.....	20 " "	27 " "	James Scott, maire, Port Hope.....	Do.
Des habitants de la cité de Hamilton.....	28 " "	29 " "	J. Cummings, maire, Hamilton...	Do.
Des habitants du village de Bowmanville...	4 Sept.	5 Sept.	J. McFeeters, Reeve, Bowmanville.	Do.
Des habitants du township de King.....	5 " "	5 " "	G. Hughes, Reeve, King.....	Do.
Des habitants du township de Darlington...	6 " "	6 " "	M. Jones, Reeve, Darlington.....	Do.
Des habitants du township de South Wellington	9 " "	10 " "	Charles Allan, Guelph.....	Do.
Des habitants du comté de Norfolk.....	11 " "	11 " "	W. Powell, Port Do'er.....	Do.
Des habitants du township de Smith.....	17 " "	17 " "	Christopher Barton, Smith.....	Do.
Des habitants du township de Pickering...	18 " "	18 " "	William Dunbar, Dunbarton.....	Do.
Des habitants du township de Whitechurch...	20 " "	23 " "	J. Hartman, Ecr., M. P. P.....	Do.
Des habitants du township de Minto.....	10 Oct.	10 Oct.	William Keith, Minto.....	Do.
Des habitants du township de Downie.....	21 " "	23 " "	P. Ballantyne, Downie.....	Do.
Des habitants du township de Beverley.....	23 " "	24 " "	William Henderson, Beverley.....	Do.

A.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 25 juillet, 1856.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de recevoir et de soumettre à Son Excellence le Gouverneur-Général, votre lettre du 24 du courant, transmettant un mémoire adopté dans une assemblée publique des citoyens de Toronto, et signé par vous comme maire de la cité, priant Son Excellence de dissoudre le présent Parlement et de faire émaner les Brefs pour une élection générale.

J'ai, etc.,

(Signé,) E. A. MEREDITH,

Assistant-Secrétaire.

J. B. ROBINSON, Ecr.,

Maire, Toronto.

B.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 19 août, 1856.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 13 du courant, accompagnée d'un mémoire à Son Excellence le Gouverneur-Général, de la part de certains habitants de la ville de Peterboro, réunis en assemblée publique, priant Son Excellence de dissoudre la présente Chambre d'Assemblée.

La lettre et le mémoire seront soumis à Son Excellence à son retour au siège du gouvernement.

J'ai, etc.,

(Signé,) E. A. MEREDITH,

Assistant-Secrétaire.

GEORGE HAZLEHURST, Ecr.,

Peterboro.

APPENDICE No. 8.

EXTRAIT DES RAPPORTS

De A. C. BUCHANAN, A. B. HAWKE, et T. C. DIXON, écuyers, agents de l'Emigration, du nombre des émigrés arrivés en Canada, pendant la saison, jusqu'au 8 juin, 1857.

AU PORT DE QUÉBEC.

	CHAMBRE.	ENTREPONT.
D'Angleterre	421	5686
D'Irlande	0	871
D'Ecosse	79	1301
D'Allemagne.....	8	1380
De la Norwége.....	0	1518
	508	10756
Grand Total.....		11264.

De ce nombre étaient :

4879	Hommes.
2859	Femmes.
1354	Garçons.
1216	Filles.
537	Enfants.
320	Point de rapport.

ET

757	Artisans.
1581	Cultivateurs.
1978	Journaliers.
719	Non indiqués
164	Passagers de Chambre.

COMPARÉS A CEUX DE 1856, LES RAPPORTS SONT :

	CHAMBRE.		ENTREPONT.	
	1856.	1857.	1856.	1857.
D'Angleterre	198	421	2413	5686
D'Irlande.....	6	0	428	871
D'Ecosse	15	79	982	1301
D'Allemagne.....	0	8	765	1380
De la Norwége.....	0	0	0	1518
	219	508	4588	10756
	1856		1857	
Grand Total.....	4807		11264	
Augmentation en 1857, jusqu'au 8 Juin.....			6457	

Le nombre des émigrés qui se sont présentés aux bureaux des agents à Hamilton et Toronto, jusqu'au 31 mai, 1857, est comme suit :—

	TORONTO.	HAMILTON.
Anglais.....	1782	1530
Irlandais.....	213	1073
Ecoissais.....	842	1133
Allemands.....	881	4487

Le nombre total des émigrés arrivés en Canada, jusqu'au 8 juin 1857, y compris ceux qui sont débarqués à Québec, ceux qui sont arrivés dans le Haut-Canada par le Pont Suspendu, et les steamers partis de ports américains sur le lac Ontario, estimé par M. Hawks à 750, est comme suit :—

Via Québec.....	10,436
Pont Suspendu.....	11,262
Ports sur le lac Ontario.....	750
Total.....	22,448
Partis pour les Etats.....	11,371
Établis en Canada.....	11,087

L'émigration excède d'autant celle d'aucune année précédente depuis 1847 ; et cette classe d'émigrés dans son ensemble et par ses ressources, était de beaucoup supérieure à celle d'aucune autre année. Il a été demandé ou accordé très peu de secours. Les Anglais et Ecoissais étaient en grande partie des cultivateurs respectables paraissant être dans des circonstances aisées, et leur destination était le Haut-Canada où grand nombre d'eux ont des amis. Les cinq-sixième des Anglais et Ecoissais se sont établis en Canada, deux-tiers des Irlandais sont allés aux Etats-Unis. Des Allemands, à peu-près 460 se sont établis en Canada, quelques-uns avec des moyens, les autres sont allés aux Etats.

Depuis le complément de ce relevé, M. Buchanan télégraphie l'arrivée à la Grosse Isle de deux vaisseaux étrangers, ayant à leur bord 160 émigrés Allemands et 500 Norwégiens.

WILLIAM HUTTON,

Secrétaire.

BUREAU D'AGRICULTURE ET DES STATISTIQUES,

9 Juin, 1857.

INDEX

DU

QUINZIÈME VOLUME.

20 VICTORIA, 1857.

ACADEMIES : *Voir* Ecoles.

ACTE Seigneurial de 1856, amendé. Pétition, 446. Impression ordonnée, 450.

ACTES et Ordonnances. *Voir* Rapport et Bill No. 226.

ADAMSON :

Le Rév. Dr. Rapports sur l'état de la bibliothèque, 27. *Voir* Appendice No. 1.

James, greffier du journal anglais. Pétition, 192. Référé, 195.

ADRESSES :

A Son Excellence le Gouverneur-Général :—

- 1.—En réponse au discours du trône, comité chargé de préparer adresse et rapport, 36. Adresse signée par l'Orateur, 40. Adresse présentée, réponse de Son Excellence et impression ordonnée, 42.
- 2.—Pour copies des instructions données par Son Excellence à l'honorable juge-en-chef Draper, à l'égard de la mission dont il a été chargée, et de tous autres documents ou dépêches se rattachant à la compagnie de la Baie d'Hudson, 60. Impression ordonnée, 72. Voir Appendice No. 2.

A Sa Majesté :—

- 3.—Demandant qu'il soit permis au Conseil Législatif d'exprimer son opinion au sujet du territoire de la Baie d'Hudson, proposée et considération remise, 60.

A Son Excellence le Gouverneur-Général :—

- 4.—Informant Son Excellence que les sièges des honorables René E. Caron et Louis Méthot, sont vacants, 67.
- 5.—Priaient Son Excellence de requérir l'opinion des officiers en loi du gouvernement impérial, quant au droit de l'Orateur du Conseil, en vertu de l'acte d'union, de voter comme Membre lorsqu'il préside le Conseil, et, si non, s'il a ce droit en comité général lorsqu'il n'occupe pas le fauteuil, proposée et motion retirée, 67.

A Sa Majesté :—

- 6.—Au sujet de la permanence du siège du gouvernement, 75. Première résolution proposée et adoptée, deuxième résolution proposée, motion en amendement et division, 82. Contents, 10, Non-Contents, 22. Négative, et motion principale adoptée sur division, Contents, 26, Non-Contents, 6, 83. Comité chargé de préparer adresse, 87. Rapport et adresse adoptée sur division, Contents, 20, Non-Contents, 4, 91.

A Son Excellence le Gouverneur-Général :—

- 7.—Priaient Son Excellence de transmettre l'adresse en dernier lieu, 91.
- 8.—Au sujet de l'élection de l'Orateur par le Conseil Législatif, 129. Considération remise, 130.

ADDRESSES.—(Continuation.)

- 9.—Relative aux plaintes portées contre John Alexander Wilkinson et Thomas Woodbridge, écuycrs, 139, 140.
- 10.—Pour un warrant de £5,000, en faveur du greffier, 145.
- 11.—Au sujet du traité avec l'Empereur des Français, relatif aux pêcheries sur la côte de Terre-Neuve et celles avoisinantes, 150. Retirée, 151.
- 12.—Au sujet des secours à accorder aux émigrants de la Grande-Bretagne. Ordre du jour remis, 166.
- 13.—Pour l'organisation d'un système plus effectif d'émigration de la Grande-Bretagne et du Continent Européen en Canada, proposée et retirée, 174.
- 14.—Relative à l'établissement d'un observatoire à Québec—Ordre du jour remis, 188.
- 15.—Transmettant à Son Excellence copie de la pétition de l'Institut canadien relative à l'établissement d'un " Observatoire National " Canadien à Québec," ; et priant Son Excellence de vouloir bien aussi prendre en sa favorable considération l'établissement d'un tel Observatoire en rapport avec l'université de Toronto, 206.
- 16.—Pour un rapport de toutes les poursuites, etc., entendues et jugées devant la cour de chancellerie du Haut-Canada, depuis le premier janvier, 1852, ainsi que les dates de la production des bills et des défenses à iceux, et les dates des dites poursuites et par qui elles ont été entendues et jugées ; et aussi de toutes les poursuites non actuellement jugées ; et aussi pour un rapport de toutes les références faites au maître de la dite cour et sur lesquelles il n'a pas encore fait de rapports, et les dates des dites références ; aussi pour un rapport de tous les appels au conseil privé de Sa Majesté pendant la dite période, accompagnés des noms des parties et des dates auxquelles les dits appels ont eu lieu, 206.
- 17.—Prie Son Excellence de vouloir bien adopter des mesures pour mieux assurer l'observation du dimanche dans les départements publics et sur les canaux du St. Laurent, adoptée sur division, Contents, 15, Non-Contents, 10, 276.
- 18.—Prie Son Excellence de transmettre les remerciements de la

ADDRESSES.—(Continuation.)

- Chambre au Président des Etats-Unis et aux autorités de divers Etats pour les dons faits à la bibliothèque parlementaire, 279.
- 19.—Pour copie de la plainte portée contre le juge de la cour de comté de Northumberland et Durham, et autres documents y relatifs, 337. Réponse, 385.
- 20.—Pour une liste des adresses demandant la dissolution de l'Assemblée, ainsi que les réponses de Son Excellence à icelles et les noms des parties auxquelles elles ont été adressées, 384. Réponse, 522.
- 21.—Pour réintégrer aux fonctions de juge de paix pour le comté d'Essex, John Alexander Wilkinson et Thomas Woodbridge. Ordre du jour remis, 535. Retirée, 578.
- 22.—Pour un warrant de £14,000 en faveur du greffier, 552.
- 23.—Pour copies des documents, dépêches et correspondances au sujet de sept acres de terre au Côteau-du-Lac, 585, 586.
- 24.—De l'Orateur de l'Assemblée en présentant le bill des subsides, 594.

AGRICULTURE :

Rapport du ministre de l', pour 1856, 374.

Et mécanique. Voir Bill No. 148.

Abus préjudiciables à l'. Voir Bill No. 154.

Pour anender l'acte pour pourvoir à l'organisation de sociétés d', Bas-Canada. Pétition, 324. Voir Bill No. 73.

Société d', de Lincoln. Voir Bill No. 80.

Organisation des sociétés d', Bas-Canada. Voir Bill No. 149.

AIRTH, Henry. Pétition, 489.

AJOURNEMENTS :

De la Chambre, spéciaux, 24, 140, 364, 381, 391.

De la Chambre de vendredi à mardi, proposé et motion retirée, 84.

De la Chambre de vendredi à lundi, proposé et motion adoptée, 88.

AMIERSTBURG et St. Thomas, chemin de fer d'. Pétition, 235. Impression ordonnée, 236.

APPEL DE LA CHAMBRE :

Membres présents et absents à l', 65, 167.

Ordonné pour la seconde lecture du bill pour rendre la charge d'Orateur élective par le Conseil, 134.

AQUEDUCS :

Hamilton. *Voir* Bill No. 194.

St. Catharines. *Voir* Bill No. 81.

Toronto, corporation. Pétitions, 128, 164. *Voir* Bill No. 178.

Terrebonne. *Voir* Bill No. 172.

ARGENTEUIL. Permis pour la coupe du bois. Pétition, 138.

ARMSTRONG, l'honorable D. M., ajouté au comité des contingents, 60.

ARPEUTEURS :

Incorporation des, Bas-Canada. Pétition, 31.

Pour faciliter l'admission des. *Voir* Bill No. 35.

Nouvel amendement à l'acte relatif aux. *Voir* Bill No. 57.

Examen des. Pétition, 173. Référée, 36, 219, 260.

Ingénieurs civils admis à pratiquer comme. Pétitions, 144, 206.

ARTHABASKA :

Pour réunir au township d'Halifax certaines parties du township d'.
Pétition, 102.

Pour établir le chef-lieu du township d', à Princeville. Pétition, 296.

ARTHUR, township. Pétition, 133.

ARTISANS :

Instituts des—

De Sherbrooke. Pétition, 79.

De Chambly. Pétition, 133.

De Milton. Pétition, 144.

De Dumontville. Pétition, 351.

De Brantford. Pétition, 436.

Et Lycée d'Ottawa. Pétition, 187.

Et association littéraire de Drummond. Pétition, 31.

Du village d'Industrie. Pétition, 58.

ARTISANS.—(*Continuation.*)

- Du village de St. Félix-de-Valois. Pétition, 69.
 De St. George-de-Henryville. Pétition, 79.
 De Sorel. Pétition, 80.
 De St. Antoine-de-la-Baie. Pétition, 86.
 De Bécancour. Pétition, 173.
 De Drummondville. Pétition, 187.
 De Magog. Pétition, 210.
 De Stanstead. Pétition, 210.
 De Ste. Rose. Pétition, 235.
 De Woodstock. Pétition, 295.
 De Port Hope. Pétition, 555.
 De Mégantic Sud. Pétition, 581.

ASHBURNHAM, Scotch Village incorporé sous le nom de Village. Pétition, 101.

ASILE :

- St. Patrice des orphelins, Montréal. Pétitions, 101, 129, 131. *Voir*
 Bill No. 56.
 Catholique romain, Montréal. Pétition, 153.
 Pour les femmes infirmes et âgées, Montréal. Pétition, 58.
 Des orphelins protestants, Montréal. Pétition, 75.
 Des orphelins, Québec. Pétitions, 71, 154. *Voir* Bill No. 50.
 Des orphelines, Québec. Pétition, 71.
 Provincial pour les aliénés. Pétition, 158.
 Taxe pour le soutien de l', des aliénés. *Voir* Bill No. 109.
 Des aliénés, cité de London. Pétitions, 199, 213, 265, 323, 336, 470.
 Rapport du trésorier de l', des aliénés, Toronto, pour 1856, 59.
 Rapport du surintendant médical de l', des aliénés, Toronto, 65.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE :

- Membres de l', convoqués à la barre du Conseil Législatif, 141, 394, 594.
 Adresse de l'Orateur de l', en présentant le bill des subsides, 594.
 Messages de et à l'. *Voir* Messages.
 Conférences avec l'. *Voir* Conférence.
 Bills de et à l'. *Voir* Bills.

ASSURANCE :

- Modifications de l'acte des compagnies d'assurance mutuelle dans le Haut-Canada. Pétition, 44.
- Compagnie d', sur la vie et de placement. Rapport, 73. Voir Papiers Pariementaires.
- Amendement de la charte de la compagnie d', de l'Ouest. Pétition, 44.

AUBERGES :

- Modification de la loi relative aux licences d', Haut-Canada. Pétition, 284. Voir Bill No. 37.
- Bas-Canada. Voir Bill No. 233. Voir Rapports et Appendice No. 4.

AYLMER, chemin d', à Port William. Pétition, 149.

AYR :

- Pour incorporer le village d'. Pétition, 210.
- Contre l'incorporation du village d'. Pétition, 163.

BAGOT, township. Pétition, 149.

BANQUE :

- Coloniale du Canada. Pétition, 133. Voir Bill No. 120.
- Des Trois-Rivières. Pétition, 139,
- Du Canada. Pétition, 266.
- Internationale du Canada. Pétition, 284. Voir Bill No. 239.
- D'épargne de London. Rapport, 373.
- De Toronto. Pétition, 80. Voir Bill No. 92.
- D'Ontario. Pétition, 85. Voir Bill No. 59.
- D'épargne de la cité de Montréal. Rapport, 86.
- De Brantford. Voir Bill No. 193.
- Du District de Niagara. Voir Bill No. 246.

BANQUEROUTE : Contre la modification de la loi actuelle. Pétition, 295.

BAPTÊMES :

- Mariages et sépultures. Voir Rapports.

BAPTÊMES.—(Continuation.)

Et sépultures Enregistrement et publication des actes de. Pétition, 200.

BAPTIST, G., et autres : Banque aux Trois-Rivières. Pétition, 139.

BARNES, G. F., et autres : Pétition pour amendement à la 16e Victoria, chapitre 326, 314. Référée, 423.

BARNSTON, township. Pétition, 127.

BARNUM, J., réserve de chemin. Pétition, 79. Voir Bill No. 84.

BARRE de la Chambre. Messages reçus par l'un des greffiers à la, 316.

BARREAU :

Du Bas-Canada, district de Montréal. Pétition pour remettre à la prochaine session la considération du bill de judicature, 220. Voir Bill No. 213.

Du Bas-Canada, district de Québec. Pétition pour incorporer le, 315. Voir Bill No. 220.

BAS-CANADA :

Acte des chemins de 1855 et 1856. Pétitions, 120, 127, 133, 138, 144, 148, 149, 153, 158, 164. Voir Bill No. 235.

Rapports supplémentaires des municipalités du, 166.

Pétitions contre l'acte de judicature du, 206, 213, 221, 242. Voir Bill No. 213.

BATEAUX-A-VAPEUR :

Compagnie de, de Toronto, incorporation. Pétition, 454.

Ligne de, entre les ports sur le St. Laurent et les ports en liaison avec la dite rivière. Pétition, 109.

Sécurité de la vie des passagers sur les. Voir Bill No. 113.

Communication entre le bassin de Gaspé et Québec. Pétition, 181.

Compagnie d'élevateurs à vapeur de Montréal. Voir Bill No. 88.

Navigation du Nord-Ouest. Voir Bill No. 166.

BAYFIELD, havre. Voir Bill No. 64.

BEARD, C. L., arpenteur. Pétition, 43. Honoraires remis à raison de son bill, 129. Voir Bill No. 7.

BEAUCHE, chef-lieu. Pétition, 366.

BEAUHARNOIS :

Lignes frontières. Pétition, 155.

Chef-lieu. Pétition, 148.

Frontière entre Godmanchester et. *Voir* Bill No. 85.

Beaupré, J. Pétition contre le bill de la commune du Moine et des Barques, 521.

Bureau d'enregistrement. Pétition, 131.

Et Bedford érigé en un district judiciaire séparé. Pétitions, 187, 192, 199, 210.

BÉCANCOUR, association de bibliothèque. Pétition, 173.

BELLEVILLE : Pour modifier la charte du séminaire. Pétition, 227. *Voir* Bill No. 52.

BENNETT, H. E., procureur. Pétition, 63. *Voir* Bill No. 77.

BENSON, A. M., veuve. Pétition, 179. *Voir* Bill No. 188.

BERTHIER, seigneurie. Pétition, 119.

BESSEMER, H., brevet d'invention. *Voir* Bill No. 33.

BÊTES-FAUVES, chasse. *Voir* Bill No. 422.

BETRIDGE, Rév. W., et autres, de Woodstock. Pétition, 259.

BEUF et lard, inspection. *Voir* Bill No. 97.

BILLS :

Lu *pro-formâ*, 26.

Son Excellence annonce qu'il sanctionnera des, 140, 382.

Sanction donnée à des, 142, 394, 594.

Temps expiré pour recevoir les pétitions pour, privés, 159.

Temps expiré pour recevoir les bills privés de l'Assemblée Législative, 159, 160.

Temps prolongé, 166, 322, 468.

Réservés pour la signification du plaisir de Sa Majesté, 594.

1.—*Bill pour modifier les lois d'usure :*

Introduit par l'honorable M. Moore et lu première fois, 31. Seconde lecture remise, 81. Remise de nouveau, 93 Motion pour

BILLS.—(Continuation.)

seconde lecture adoptée, 106. Bill lu seconde fois et référé, 107. Rapporté, 129. Considéré, 134. Motion pour adopter le rapport, motion en amendement pour le remettre à six mois objectée, division, Contents, 12, Non-Contents, 10, et motion principale adoptée, telle qu'amendée, 135.

2.—*Bill des droits des femmes mariées :*

Introduit par l'honorable M. Morris et lu première fois, 57. Seconde lecture remise, 130. Remise de nouveau, 176. Remise de nouveau, 239. Bill lu seconde fois et référé, 327.

3.—*Bill du terrain d'église de Edwardsburgh :*

Introduit par l'honorable M. J. Morris et lu première fois, 59. Lu seconde fois et référé, 77. Rapporté, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 87. Amendé par l'Assemblée, 281, 282. Amendements adoptés et l'Assemblée en est informée, 288. Sanctionné, 398.

4.—*Bill pour augmenter le taux de l'intérêt :*

Introduit par l'honorable M. Boulton et lu première fois, 59. Seconde lecture remise, 74. Motion pour seconde lecture, 94. Motion en amendement pour seconde lecture en six mois objectée, division, Contents, 14, Non-Contents, 14, motion négativée par la voix prépondérante de l'Orateur, motion principale adoptée par la voix prépondérante de l'Orateur, Bill lu seconde fois et référé 95. Amendements rapportés, 267. Considérés, motion pour adopter le premier amendement, motion en amendement pour remettre la considération des amendements à trois mois, objectée et négativée, motion principale adoptée, amendements adoptés, et titre du Bill amendé, 308. Motion pour troisième lecture objectée, division, Contents, 17, Non-Contents, 9, adoptée, Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 319.

5.—*Bill de l'admission à la pratique de procureurs :*

Introduit par l'honorable M. Boulton et lu première fois, 59. Seconde lecture remise, 70. Lu seconde fois et référé, 116.

6.—*Bill pour abroger l'Acte des débiteurs insolubles de 1856 :*

Introduit par l'honorable M. James Morris et lu première fois, 68. Déchargé, 75.

BILLS.—(Continuation.)

7.—*Bill d'admission de Baird à la profession d'arpenteur :*

Introduit par l'honorable M. de Blaquièrre et lu première fois, 65. Lu seconde fois et référé, 77. Amendements rapportés et considération proposée, 104. Considération remise, 112, 117. Considérés, motion de concours, question d'adoption du premier amendement, motion en amendement pour considérer rapport en six mois, division, Contents 11, Non-Contents 11, adoptée par la voix prépondérante de l'Orateur, et motion principale, telle qu'amendée, adoptée par la voix prépondérante de l'Orateur, 124.

8.—*Bill d'amendement du Conseil Législatif électif :*

Introduit par l'honorable M. Prince et lu première fois, 70. Seconde lecture remise, 92. Motion pour seconde lecture, question d'ordre et 8e clause du dit Bill au sujet de l'élection de l'Orateur, retirée avec la permission de la Chambre, Bill lu seconde fois et référé, 117. Amendements rapportés, 134. Considération remise, 146. Remise de nouveau, 174. Considération, motion de concours, motion en amendement, division, Contents, 17, Non-Contents, 11, et question sur la motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 189. Bill lu troisième fois, passé, titre amendé et Bill envoyé à l'Assemblée, 197.

9.—*Bill des pêcheries, Haut-Canada :*

Introduit par l'honorable M. James Morris et lu première fois, 74. Seconde lecture remise, 92. Lu seconde fois et référé, 117.

10.—*Bill pour abroger l'Acte des débiteurs insolubles :*

Reçu et lu première fois, 78. Seconde lecture remise, 84. Remise de nouveau, 92. Motion pour seconde lecture objectée, 98. Adoptée, Bill lu seconde fois et référé à la Chambre en comité, rapporté sans amendements, division, Contents, 14, Non-Contents, 10, et rapport reçu, 99. Motion pour troisième lecture, motion en amendement pour référer de nouveau négative, Bill lu troisième fois, question mise, motion en amendement pour référer de nouveau et division, 104. Contents, 13, Non-Contents, 14, question mise de nouveau, motion en amendement objectée, division. Contents, 13, Non-Contents, 14, 105. Question mise de nouveau, motion en amendement, question d'ordre décidée dans l'affirmative, motion négative, division, Contents,

BILLS.—(Continuation.)

13, Non-Contents, 14, question sur motion principale, division, Contents, 16, Non-Contents, 11, motion adoptée et l'Assemblée en est informée, 106. Sanctionné, 142.

11.—*Bill pour confirmer la vente des terres faites par Grant :*

Introduit par l'honorable M. Ross et lu première fois, 87. Seconde lecture remise, 93. Lu seconde fois et référé, 99. Rapporté, 214. Lu troisième fois, passé, et envoyé à l'Assemblée, 223. Amendé par l'Assemblée et amendement considéré, 373. Adopté et l'Assemblée en est informée, 379. Sanctionné, 398.

12.—*Bill (No. 1), d'incorporation de St. Hyacinthe :*

Introduit par l'honorable M. Dessaulles et lu première fois, 92. Seconde lecture déchargée, 168.

13.—*Bill pour rendre les comptes en dollars et cents :*

Reçu et lu première fois, 95. Lu seconde fois, 107. Troisième lecture proposée, bill référé à un comité de toute la Chambre, rapporté avec un amendement et amendement adopté, 112. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 116. L'Assemblée concourt, 135. Sanctionné, 594.

14.—*Bill pour empêcher la cruauté envers les animaux :*

Introduit par l'honorable M. Prince et lu première fois, 98. Lu seconde fois et référé, 132. Rapporté avec amendements et considération remise, 223. Considérés et adoptés, 262. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 270. L'Assemblée concourt, 582. Sanctionné, 594.

15.—*Bill pour prévenir les accidents sur les chemins de fer :*

Introduit par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 116. Seconde lecture remise, 130. Lu seconde fois et référé à un comité de toute la Chambre, la Chambre en comité, et permis de siéger de nouveau, 140. La Chambre de nouveau en comité, amendement rapportés et adoptés, motion pour troisième lecture, motion en amendement pour référer le bill de nouveau, 145, 146. Motion objectée, division, Contents, 7, Non-Contents, 10, négative, motion principale adoptée, Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 146. Amendé par l'Assemblée, 291. Amendements référés à un comité de la Chambre, 263. La Chambre en comité, amendements adoptés et l'Assemblée en est informée, 309. Sanctionné, 398.

BILLS.—(Continuation.)

16.—*Bill (No. 1), pour l'exploitation des cours d'eau :*

Introduit par l'honorable M. J. Morris et lu première fois, 129. Seconde lecture remise, 151. Déchargé, 175.

17.—*Bill pour la dépêche des affaires devant les Grands Jurys :*

Introduit par l'honorable M. Patton et lu première fois, 129. Lu seconde fois et référé, 156. Amendement rapporté et adopté, 201. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 214. Passé par l'Assemblée, 380. Sanctionné, 398.

18.—*Bill pour amender la loi de l'admission des Procureurs.*

Introduit par l'honorable M. Patton et lu première fois, 133. Seconde lecture remise, 160. Motion pour seconde lecture, 203. Bill lu seconde fois et référé, 215. Amendements rapportés et adoptés, 221. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 230. Amendé par l'Assemblée, 343. Ordonné que les amendements soient pris en considération, 344. Amendements considérés, les treize premiers amendements adoptés, quatorzième amendement amendé, quinzième adopté et amendement aux amendements envoyés à l'Assemblée. 360. Sanctionné, 586.

19.—*Bill d'incorporation de Sandwich :*

Introduit par l'honorable M. Prince et lu première fois, 134. Seconde lecture remise, 151. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, 175. La Chambre en comité et rapport, 183. Troisième lecture remise, 188. Remise de nouveau, 197. Bill lu troisième fois, amendé et envoyé à l'Assemblée. 208. Amendé par l'Assemblée, amendement adopté et l'Assemblée en est informée, 448. Sanctionné, 594.

20.—*Bill pour rendre électif l'Orateur du Conseil Législatif :*

Introduit par l'honorable M. Prince et lu première fois, seconde lecture remise et ordre pour appel de la Chambre, 134. Appel de la Chambre, 167, 168. Motion pour seconde lecture, amendement proposé, motion en amendement à l'amendement pour renvoyer seconde lecture à six mois, objectée et division, 169. Contents, 18, Non-Contents, 14, et motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 170.

21.—*Bill du chemin de fer de Port Dalhousie et Thorold :*

Reçu et lu première fois, 135. Lu seconde fois et référé, 140. Rapporté, Bill

BILLS.—(Continuation.)

lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 145.
Sanctionné, 398.

22.—*Bill pour une ligne hebdomadaire de Steamers pour le transport de la maille :*

Reçu et lu première fois, 146. Lu seconde fois, 151. Lu 3^e fois, passé et l'Assemblée en est informée, 155. Sanctionné, 398.

23.—*Bill de l'indépendance du parlement :*

Reçu et lu première fois, 151. Lu seconde fois, référé à un comité de la Chambre et rapporté avec amendements, 175. Amendements adoptés, 183. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 188. L'Assemblée concourt, 240. Sanctionné, 594.

24.—*Bill pour amender la loi des prestations personnelles :*

Reçu et lu première fois, 156. Lu seconde fois et référé, 175. Rapporté, 195. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 202. Sanctionné, 398.

25.—*Bill pour protéger les terres sur les bords du Lac Ontario :*

Reçu et lu première fois, 156. Lu seconde fois et référé, 176. Pétitions y relatives aussi référées 182. Bill rapporté, 195. Motion pour seconde lecture, amendement proposé et rejeté, motion principale adoptée, Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 202. Sanctionné, 398.

26.—*Bill des verdicts dans les causes civiles :*

Introduit par l'honorable M. Patton et lu première fois, 160. Motion pour seconde lecture, 188. Négative, 189. Motion pour remettre le dit bill sur les ordres du jour, motion en amendement adoptée, et motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 347.

27.—*Bill des compagnies de manufactures à fonds social :*

Reçu et lu première fois, 170. Lu seconde fois et référé, 183. Amendement rapporté, 195. Considéré et adopté, motion pour troisième lecture, motion en amendement pour le référer de nouveau et débats remis, 203. Débats repris, 207. Division sur l'amendement, Contents, 8, Non-Contents, 20, motion négative, motion principale adoptée, Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 233. Sanctionné, 398.

BILLS.—(Continuation.)

28. — *Bill de la procédure dans les poursuites au nom de la Couronne :*

Reçu et lu première fois, 176. Lu seconde fois, 197. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 203. Sanctionné, 398.

29. — *Bill des Sociétés de constructions du Bas-Canada :*

Reçu et lu première fois, 176. Lu seconde fois et référé, 184. Rapporté, 188. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 196. Sanctionné, 398.

30. — *Bill de la cour d'erreur et d'appel :*

Reçu et lu première fois, 176. Lu seconde fois, référé à un comité de toute la Chambre et amendements rapportés, 184. Motion pour adopter le rapport remise, 190. Motion pour référer de nouveau le rapport au comité de toute la Chambre, négative, motion principale adoptée et amendement adopté, 196. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 202. L'Assemblée concourt, 226. Sanctionné, 398.

31. — *Bill d'amendement du collège McGill :*

Introduit par l'honorable M. Ferrier et lu première fois, 201. Lu seconde fois et référé, 211. Rapporté, 214. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 223. Passé par l'Assemblée, 226. Sanctionné, 398.

32. — *Bill de la police de Québec et de Montréal :*

Introduit par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 201. Lu seconde fois et amendé, 215. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 223. Passé par l'Assemblée, 322. Sanctionné, 398.

33. — *Bill du brevet d'invention de Bessemer :*

Introduit par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 201. Lu seconde fois et référé, 215. Amendement rapporté et adopté, 238. Motion pour seconde lecture, amendement pour remettre à 6 mois et division, 242. Contents, 3, Non-Contents, 25, motion principale adoptée Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 243. Amendé par l'Assemblée, 561. Amendements adoptés et l'Assemblée en est informée, 566. Sanctionné, 594.

34. — *Bill pour transférer les registres du bureau des hypothèques de Chateauguay :*

Reçu et lu première fois, 203. Lu seconde fois et référé, 208. Rapporté, 211. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 214. Sanctionné, 198.

BILLS.—(Continuation.)

35.——*Bill pour faciliter l'admission à la pratique de l'arpentage :*

Introduit par l'honorable M. de Blaquièrre et lu première fois, 207. Lu seconde fois et référé, 215, 216. Pétitions de F. T. Passmore et autres, référées, 219. Amendements rapportés, 267. Bill et amendements référés de nouveau, 287. Nouveaux amendements rapportés, 297. Ordre remis, 309. Remis de nouveau, 320. La Chambre en comité, rapporté avec amendements et amendements adoptés, 327. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 338.

36.——*Bill des créances hypothécaires sur les immeubles :*

Introduit par l'honorable M. Boulton et lu première fois, 214. Lu seconde fois et référé, 247.

37.——*Bill d'amendement des lois des licences, Haut-Canada :*

Introduit par l'honorable M. Boulton et lu première fois, 214. Seconde lecture remise, 247. Lu seconde fois et référé, 286.

38.——*Bill d'incorporation du village de Waterloo :*

Reçu et lu première fois, 216. Lu seconde fois et référé, 224. Rapporté, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 228. Sanctionné, 398.

39.——*Bill du transport de la place du marché de Goderich :*

Reçu et lu première fois, 216. Lu seconde fois et référé, 230. Rapporté, 355. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 368. Sanctionné, 398.

40.——*Bill du procureur Cobb :*

Reçu et lu première fois, 216. Seconde lecture remise, 224. Remise de nouveau, 231. Bill lu seconde fois et référé, 224. Seconde lecture déchargée, 262.

41.——*Bill des sociétés d'agriculture de Gaspé :*

Reçu et lu première fois, 216. Seconde lecture remise, 239. Lu seconde fois et référé, 286. Rapporté, 307. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 319. Sanctionné, 398.

42.——*Bill d'incorporation de New Market :*

Reçu et lu première fois, 217. Lu seconde fois et référé, 224. Amendements rapportés, 277. Amendements considérés et adoptés, 287.

BILLS.—(Continuation.)

Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 297. L'Assemblée concourt, 309. Sanctionné, 398.

43.—*Bill des Squatters, Bas-Canada :*

Reçu et lu première fois, 217. Seconde lecture remise, 230. Remise de nouveau, 253. Ordre du jour pour seconde lecture, question si la 49^e règle s'applique au dit bill, décidée dans la négative par l'Orateur, motion pour seconde lecture, motion d'ajournement, 270. Négative, motion en amendement pour renvoyer la seconde lecture à 3 mois, division, Contents, 14, Non-Contents, 11, et motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 271.

44.—*Bill des terres de l'église de St. Andrews à Guelph :*

Reçu et lu première fois, 217. Lu seconde fois et référé, 224. Rapporté, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 229. Sanctionné, 398.

45.—*Bill de l'institut littéraire de Sherbrooke :*

Reçu et lu première fois, 217. Lu seconde fois, 231. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 238. Sanctionné, 398.

46.—*Bill des conseillers du village de Kemptville :*

Reçu et lu première fois, 218. Lu seconde fois et référé, 224. Rapporté, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 228. Sanctionné, 398.

47.—*Bill de la congrégation de la comtesse d'Huntingdon :*

Reçu et lu première fois, 218. Lu seconde fois et référé, 228. Rapporté, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 229. Sanctionné, 398.

48.—*Bill de la chasse du rat-musqué :*

Reçu et lu première fois, 218. Lu seconde fois et référé, 225. Amendements rapportés et adoptés, 230. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 238. L'Assemblée concourt, 290. Sanctionné, 398.

49.—*Bill des traverses, Haut-Canada :*

Reçu et lu première fois, 218. Lu seconde fois et référé, 231. Rapporté, 238. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 247. Sanctionné, 398.

BILLS.—(Continuation.)

50.—*Bill de l'asile des orphelins de Québec :*

Reçu et lu première fois, 218. Lu seconde fois et référé, 231. Rapporté, 242. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 253. Sanctionné, 398.

51.—*Bill des procédures de la municipalité de Brantford :*

Reçu et lu première fois, 225. Lu seconde fois et référé, 231. Rapporté, 260. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 269. Sanctionné, 398.

52.—*Bill du séminaire de Belleville :*

Reçu et lu première fois, 225. 49^e règle suspendue, bill lu seconde fois et référé, 270. Amendements rapportés, 277. Considération remise et Bill référé de nouveau, 307. Nouveaux amendements rapportés et adoptés, 317. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 328. L'Assemblée concourt, 334. Sanctionné, 398.

53.—*Bill de l'assurance de l'Ouest :*

Reçu et lu première fois, 225. Seconde lecture remise, 253. Lu seconde fois et référé, 262. Rapporté, 268. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 280, 281. Sanctionné, 398.

54.—*Bill du procureur Ollard :*

Reçu et lu première fois, 225. Seconde lecture remise, 239. Remise de nouveau, 328. Déchargé, 370.

55.—*Bill du procureur Mingaye :*

Reçu et lu première fois, 226. Seconde lecture remise, 239. Remise de nouveau, 328. Déchargé, 370.

56.—*Bill de l'asile St. Patrice de Montréal :*

Reçu et lu première fois, 226. Lu seconde fois, 231. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 239. Sanctionné, 398.

57.—*Bill d'amendement de la loi des arpenteurs :*

Introduit par l'honorable M. Ferrier et lu première fois, 230. Lu seconde fois et référé, 248. Amendement rapporté et adopté, 252. Troisième lecture remise, 261. Lu troisième fois, passé et

BILLS.—(Continuation.)

envoyé à l'Assemblée, 269. Amendé par l'Assemblée, amendement adopté et l'Assemblée en est informée, 567. Sanctionné, 594.

58.—*Bill pour l'incorporation de Bowmanville :*

Reçu et lu première fois, 232. Lu seconde fois et référé, 248. Rapporté, 253. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 260. Sanctionné, 398.

59.—*Bill de la banque d'Ontario :*

Reçu et lu première fois, 232. Lu seconde fois et référé, 248. Amendements rapportés et adoptés, 260. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 269. L'Assemblée concourt, 281. Sanctionné, 398.

60.—*Bill de l'incorporation du village de Brantford :*

Reçu et lu première fois, 232. Lu seconde fois et référé, 248. Amendement rapporté et adopté, 268, 269. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 281. L'Assemblée concourt, 300. Sanctionné, 398.

61.—*Bill des chemins à rails plat pour la compagnie des mines :*

Reçu et lu première fois, 232. Lu seconde fois et référé, 248, 249. Amendements rapportés et adoptés, 253. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 261. L'Assemblée concourt, 310. Sanctionné, 396.

62.—*Bill du procureur Gammon :*

Reçu et lu première fois, 232, 233. Seconde lecture remise, 269. Remise de nouveau, 328. Déchargé, 370.

63.—*Bill du procureur Pollard :*

Reçu et lu première fois, 233. Seconde lecture remise, 239. Remise de nouveau, 328. Déchargé, 370.

64.—*Bill du havre de Bayfield :*

Reçu et lu première fois, 233. Lu seconde fois et référé, 249. Rapporté, 261. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 269. Sanctionné, 398.

65.—*Bill de la compagnie de la brique pressée de Toronto :*

Reçu et lu première fois, 233. Lu seconde fois et référé, 262. Rapporté.

BILLS.—(Continuation.)

268. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée,
281. Sanctionné, 398.

66.———*Bill des syndics de la succession Bowman :*

Reçu et lu première fois, 249. Lu seconde fois et référé, 253, 254. Rapporté, 267. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 280. Sanctionné, 398.

67.———*Bill de la compagnie du Richelieu :*

Reçu et lu première fois, 249. Lu seconde fois et référé, 256. Rapporté et troisième lecture ordonnée, 267. Troisième lecture remise, 326. Remise de nouveau, 348. Lu troisième fois, motion en amendement, division, Contents, 6, Non-Contents, 20, négative, motion pour ajouter certains mots au Bill, objectée et négative, question principale adoptée et l'Assemblée en est informée, 357, 358. Sanctionné, 398.

68.———*Bill du chemin de fer de Champlain et du St. Laurent et de Montréal et New York :*

Reçu et lu première fois, 249. Seconde lecture remise, 256. Lu seconde fois et référé, 261. Pétition de W. F. Coffin, de Montréal, contre le Bill aussi référée, 261, 262. Amendements rapportés, 280. Adoptés, 288. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 297. L'Assemblée concourt, 310. Sanctionné, 398.

59.———*Bill de la réserve du chemin de Wilkes :*

Reçu et lu première fois, 256. Seconde lecture remise, 271. Remise de nouveau, 285. Lu seconde fois et référé, 303. Rapporté, 325. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 337. Sanctionné, 398.

70.———*Bill du havre de Montréal :*

Reçu et lu première fois, 256. Règles relatives aux bills privés suspendues, 262. Bill lu seconde fois, référé et pétition de la chambre de commerce aussi référée, 263. Bill rapporté, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 285. Sanctionné, 594.

71.———*Bill de la réserve de chemin de Pym :*

Reçu et lu première fois, 257. Lu seconde fois et référé, 263. Rapporté,

BILLS.—(Continuation.)

277. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée,
285. Sanctionné, 398.

72.—*Bill de la caisse d'économie de Québec :*

Reçu et lu première fois, 257. Lu seconde fois et référé, 263. Rapporté,
269. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée,
281. Sanctionné, 398.

73.—*Bill des sociétés d'agriculture, Bas-Canada :*

Reçu et lu première fois, 257. Lu seconde fois et référé, 263. Amendements rapportés et adoptés, 527. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 536. L'Assemblée concourt, 553. Sanctionné, 594.

74.—*Bill de la réserve du chemin de Mutrie :*

Reçu et lu première fois, 257. Seconde lecture remise, 271. Lu Seconde fois et référé, 285. Rapporté, 326. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 338. Sanctionné, 398.

75.—*Bill d'incorporation de Milton :*

Reçu et lu première fois, 257. Lu seconde fois et référé, 263. Rapporté, 268. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 280. Sanctionné, 398.

76.—*Bill d'incorporation d'Oakville :*

Reçu et lu première fois, 258. Lu seconde fois et référé, 263. Rapporté, 268. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 280. Sanctionné, 398.

77.—*Bill du procureur Bennett :*

Reçu et lu première fois, 263, 264. Déchargé, 287.

78.—*Bill de la navigation à vapeur de l'intérieur :*

Reçu et lu première fois, 271. Lu seconde fois et référé, 286. Rapport de progrès et permis de siéger de nouveau, 308. Amendements rapportés, 357. Considérés, premier et second adoptés, et troisième amendement négativé, 371. Bill lu troisième fois, passé renvoyé à l'Assemblée, 377. L'Assemblée concourt, 391. Sanctionné, 594.

79.—*Bill de l'emprunt de Ste. Catharines :*

Reçu et lu première fois, 272. Lu seconde fois et référé, 286. Rapporté

BILLS.—(Continuation.)

306. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 318. Sanctionné, 398.

80.—*Bill de la société d'agriculture de Lincoln :*

Reçu et lu première fois, 272. Seconde lecture remise, 297. Lu seconde fois et référé, 369.

81.—*Bill de l'aqueduc de St. Catharines :*

Reçu et lu première fois, 273. Seconde lecture remise et 49^e règle suspendue, 297. Bill lu seconde fois et référé, 298. Rapporté, 306. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 398.

82.—*Bill de l'incorporation de Lindsay :*

Reçu et lu première fois, 273. Seconde lecture remise, 286. 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 298. Amendements rapportés et adoptés, 411. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 424. L'Assemblée concourt, 539. Sanctionné, 594.

83.—*Bill du télégraphe de Montréal :*

Reçu et lu première fois, 282. Lu seconde fois et référé, 286. Rapporté, 305. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 318. Sanctionné, 398.

84.—*Bill de la réserve de chemin de Burnham :*

Reçu et lu première fois, 282. Seconde lecture remise, 288. Lu seconde fois et référé, 308. Rapporté, 316. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 326. Sanctionné, 398.

85.—*Bill des lignes frontières de Beauharnois et de Godmanchester :*

Reçu et lu première fois, 282. Lu seconde fois et référé, 288. Rapporté, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 296. Sanctionné, 398.

86.—*Bill de l'érection de Russelltown et Jamestown :*

Reçu et lu première fois, 282. 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 289. Amendements rapportés et adoptés, 296. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 307. L'Assemblée concourt, 321. Sanctionné, 398.

87.—*Bill du procureur Symons :*

Reçu et lu première fois, 282. Seconde lecture remise, 298. Remise de nouveau, 349. Déchargé, 370.

BILLS.—(Continuation.)

88.—*Bill d'élevateurs à vapeur de Montréal :*

Reçu et lu première fois, 283. Seconde lecture remise, 289. Motion pour suspendre la 49e règle négative, 298, 299. Motion pour reconsidérer la suspension de la 49e règle, 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 346. Rapporté, 357. Lu troisième fois, 368. Motion pour ajouter le mot "limitée" au titre, Bill passé et l'Assemblée en est informée, 368. Sanctionné, 398.

89.—*Bill de la validité des contrats des shérifs :*

Introduit par l'honorable M. Patton et lu première fois, 284. Lu seconde fois et référé, 320. Rapporté, 326. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 338. L'Assemblée concourt, 533. Sanctionné, 594.

90.—*Bill des townships de Galway, Cavendish et Anstruther :*

Reçu et lu première fois, 289. 49e et 57e règles suspendues, Bill lu seconde fois et référé, 309. Rapporté, 317. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 327. Sanctionné, 398.

91.—*Bill du cimetière de la congrégation de York :*

Reçu et lu première fois, 289. Motion pour suspendre 49e règle négative, 299. Motion pour remettre le dit Bill sur les ordres du jour adoptée, 315. Lu seconde fois et référé, 328. Rapporté, 398. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 411. Sanctionné, 594.

92.—*Bill de la banque de Toronto :*

Reçu et lu première fois, 289. Lu seconde fois et référé, 299. Rapporté, 306. La Chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, 320. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 327. L'Assemblée concourt, 334. Sanctionné, 398.

93.—*Bill de la confirmation du testament de Macaulay :*

Reçu et lu première fois, 290. Lu seconde fois et référé, 299. Rapporté, 306. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 318. Sanctionné, 398.

94.—*Bill de la maison de la Trinité de Québec :*

Reçu et lu première fois, 290. Lu seconde fois, 299. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 307. Sanctionné, 398.

BILLS.—(Continuation.)

95.——*Bill des petites causes :*

Reçu et lu première fois, 290. Lu seconde fois et référé, 299. Amendements rapportés et adoptés, 316. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 326. L'Assemblée concourt, 334. Sanctionné, 398.

96.——*Bill de l'immeuble de McIntosh :*

Reçu et lu première fois, 290. Lu seconde fois et référé, 300. Rapporté, 306. Référé de nouveau, 318. Amendements rapportés et adoptés, 399. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 411. L'Assemblée concourt, 433. Sanctionné, 594.

67.——*Bill de l'inspection du bœuf et du lard :*

Reçu et lu première fois, 300. Lu seconde fois, 309. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 320. Sanctionné, 398.

98.——*Bill du divorce de Stennett :*

Introduit par l'honorable M. Patton et lu première fois, seconde lecture remise à quinze jours et appel de la Chambre, 305. Seconde lecture déchargée et montant déposé par Miles B. Stennett, remboursé, 417.

99.——*Bill de la division de Bruce et Huron :*

Reçu et lu première fois, 310. Lu seconde fois, 339. Lu troisième, passé et l'Assemblée en est informée, 348. Sanctionné, 398.

100.——*Bill de la réserve de chemin de Foot et Thorne :*

Reçu et lu première fois, 310. Lu seconde fois et référé, 321. Rapporté, 326. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 338. Sanctionné, 398.

101.——*Bill des billets promissoires et lettres de change :*

Reçu et lu première fois, 310. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, 328. La Chambre en comité, rapport de progrès et permis de siéger de nouveau, 340. La Chambre de nouveau en comité, 361. Amendements rapportés et adoptés, 362. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 369. Sanctionné, 594.

102.——*Bill des phares dans le golfe St. Laurent :*

Reçu et lu première fois, 310. Lu seconde fois et référé à un comité de la

BILLS.—*Continuation.*

Chambre, 325. La Chambre en comité et rapport, 340. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 348. Sanctionné, 368.

103.—*Bill des hypothèques et de la vente des propriétés mobilières :*

Reçu et lu première fois, 311. Lu seconde fois et référé, 329. Amendements rapportés, 355. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 367. L'Assemblée concourt, 380. Sanctionné, 398.

104.—*Bill de la cour de Probate et de Surrogate :*

Reçu et lu première fois, 311. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, 329. Ordre du jour déchargé et bill référé, 340.

105.—*Bill de la compagnie de manufacture de Sherbrooke :*

Reçu et lu première fois, 311. Lu seconde fois et référé, 329. Amendements rapportés, 347. Adoptés, 360. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 369. L'Assemblée concourt, 380. Sanctionné, 398.

106.—*Bill des cas de misdemeanor, Haut-Canada :*

Reçu et lu première fois 311. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, 329. La Chambre en comité et rapport, 340, 341. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 349. Sanctionné, 594.

107.—*Bill d'incorporation de Clinton :*

Reçu et lu première fois, 311. Lu seconde fois et référé, 321. Rapporté, 326. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 338. Sanctionné, 398.

108.—*Bill d'une balance non dépensée de Goderich :*

Reçu et lu première fois, 312. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, 339. La Chambre en comité et rapport, 358. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 368. Sanctionné, 398.

109.—*Bill de la taxe de l'asile des aliénés :*

Reçu et lu première fois, 312. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, 329. La Chambre en comité et rapport, 341. Bill

BILLS.—(Continuation.)

lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 349. Sanctionné, 398.

110.—*Bill de la réserve de chemin de Thorold :*

Reçu et lu première fois, 312. 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 330. Rapporté, 348. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 356. Sanctionné, 398.

111.—*Bill d'incorporation du village des Iroquois :*

Reçu et lu la première fois, 312. 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 330. Rapporté, 334. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 339. Sanctionné, 398.

112.—*Bill de la responsabilité des notaires :*

Introduit par l'honorable M. Patton et lu première fois, 317. Lu seconde fois et référé, 339. Amendements rapportés et adoptés, 347. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 355.

113.—*Bill pour protéger la vie des passagers sur les steamers :*

Introduit par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 317. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, 358. La Chambre en comité, rapport de progrès et permis de siéger de nouveau, 386. La Chambre en comité de nouveau, amendements rapportés et adoptés, 404. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 414. Amendé par l'Assemblée, 502. Amendements adoptés et l'Assemblée en est informée, 504. Sanctionné, 594.

114.—*Bill de l'église presbytérienne de Hamilton :*

Reçu et lu première fois, 321. Lu seconde fois et référé, 330. Rapporté, 348. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 355, 356. Sanctionné, 398.

115.—*Bill de la compagnie du Grand Tronc :*

Reçu et lu première fois, motion pour seconde lecture adoptée, 321. Ordre du jour pour seconde lecture objectée et division, 349. Contents, 24, Non-Contents, 10, Bill lu seconde fois, référé à un comité de la Chambre, la Chambre en comité et rapport, 350. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 356. Sanctionné, 398.

BILLS.—(Continuation.)

116.———*Bill de la réserve de chemin de Macara :*

Reçu et lu première fois, 321. Lu seconde fois, 330. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 339. Sanctionné, 398.

117.———*Bill de l'église de Georgina :*

Introduit par l'honorable M. de Blaquièrre et lu première fois, 325. Seconde lecture remise, 340. Remise de nouveau, 358. 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 369, 370. Amendement rapporté et adopté, 380. Troisième lecture remise, 385. Ordre du jour pour troisième lecture déchargé, Bill référé à un comité de la Chambre, la Chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, 401. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 413. Passé par l'Assemblée, 582. Sanctionné, 594.

118.———*Bill des droits d'encan :*

Reçu et lu première fois, 330. Lu seconde fois, 341. Troisième lecture remise, 349. Remise de nouveau, 356. Lu troisième fois, motion pour ajouter un proviso au Bill adoptée, bill passé et renvoyé à l'Assemblée, 368. L'Assemblée concourt, 380. Sanctionné, 398.

119.———*Bill de la réserve de chemin de Chrysler :*

Reçu et lu première fois, 330, 331. 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 341. Rapporté, 384. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 401. Sanctionné, 594.

120.———*Bill de la banque coloniale du Canada :*

Reçu et lu première fois, 331. Lu seconde fois et référé, 341. Amendements rapportés et adoptés, 354. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 367. L'Assemblée concourt, 391. Sanctionné, 594.

121.———*Bill des Sœurs de Lorette :*

Reçu et lu première fois, 331. Lu seconde fois et référé, 361. Rapporté, 367. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 376. Sanctionné, 398.

122.———*Bill (No. 1.) de la commune du Moine et des Barques :*

Reçu et lu première fois, 331. Ordre du jour pour seconde lecture, motion pour suspendre la 49e règle, motion en amendement pour dé-

BILLS.—(Continuation.)

charger le Bill des ordres du jour, et motion principale adoptée, telle qu'amendée, 342. Considération de nouveau de la motion pour suspendre la 49e règle remise, 384. Motion pour considérer de nouveau icelle objectée, pétition de P. O. Triganne de Plessisville, motion négative sur division, Contents, 12, Non-Contents, 13, 393, 394.

123.—*Bill de naturalisation de Chaffies :*

Reçu et lu première fois, 331. Lu seconde fois et référé, 342. Rapporté, 354. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 367. Sanctionné, 398.

124.—*Bill de l'église de St. Andrew, Montréal :*

Reçu et lu première fois, 331. Lu seconde fois et référé, 342. Rapporté, 348. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 355. Sanctionné, 394.

125.—*Bill de la commune de Maskinongé :*

Reçu et lu première fois, 332. Seconde lecture remise, 342. 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 359. Amendements rapportés et adoptés, 376. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 385. L'Assemblée concourt, 406. Sanctionné, 594.

126.—*Bill des brevets d'invention :*

Reçu et lu première fois, 342. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, la Chambre en comité et rapport, 359. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 369. Sanctionné, 594.

127.—*Bill d'incorporation du village d'Elora :*

Reçu et lu première fois, 343. Seconde lecture remise, 362. 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 386. Rapporté, 410. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 413. Sanctionné, 594.

128.—*Bill de la modification des lois du mariage :*

Reçu et lu première fois, 343. Lu seconde fois et référé, 359. Amendements rapportés et adoptés, 459, 460. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 471. L'Assemblée concourt, 502. Sanctionné, 594.

BILLS.—(Continuation.)

129.—*Bill de l'acte des pêcheries :*

Reçu et lu première fois, 343. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, 360. La Chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, 372. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 379. L'Assemblée concourt, 391. Sanctionné, 594.

130.—*Bill du chemin de fer d'Ontario, Simcoe et Huron :*

Reçu et lu première fois, 344. Lu seconde fois et référé, 360. Amendements rapportés et adoptés, 400. Bill lu troisième fois, passé, et renvoyé à l'Assemblée, 412. L'Assemblée concourt, 432. Sanctionné, 594.

130.—*Bill des règlements de la municipalité de Home :*

Reçu et lu première fois, 350. Seconde lecture remise, 370. Lu seconde fois et référé, 404. Rapporté, 411. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 423. Sanctionné, 594.

132.—*Bill de la réserve de chemin de G. S. Wilkes :*

Reçu et lu première fois, 351. Seconde lecture remise, 370. Remise de nouveau, 387. 48e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 404. Rapporté, 411. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 423. Sanctionné, 594.

133.—*Bill des compagnies à fonds social pour la construction de chemins, Bas-Canada :*

Reçu et lu première fois, 351. Seconde lecture remise, 385. Lu seconde fois et référé, 403. Rapporté, 421. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 443. Sanctionné, 594.

134.—*Bill de la division de Somerset :*

Reçu et lu première fois, 351. 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 371. Rapporté, 525. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 535. Sanctionné, 594.

135.—*Bill de la ligne de concession de Clark :*

Reçu et lu première fois, 351. Seconde lecture remise, 371. 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 402. Rapporté, 412. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 424. Sanctionné, 594.

BILLS.—(Continuation.)

136.—*Bill des honoraires des greffiers de la paix :*

Reçu et lu première fois, 351. Lu seconde fois et référé, 370.

137.—*Bill de l'école de grammaire de Frelighsburg :*

Reçu et lu première fois, 352. 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 362. Rapporté, 367. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 376. Sanctionné, 398.

138.—*Bill d'incorporation de Windsor :*

Reçu et lu première fois, 352. Seconde lecture remise, 371. 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 387, 388. Rapporté, 399. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 412. Sanctionné, 594.

139.—*Bill de la compagnie d'entrepôt des docks et des quais du St. Laurent :*

Reçu et lu première fois, 352. Lu seconde fois et référé, 363. Rapporté, 375. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 385. Sanctionné, 594.

140.—*Bill de la division des cités des comtés, pour les fins judiciaires :*

Reçu et lu première fois, 363. Motion pour seconde lecture, motion en amendement pour remettre seconde lecture et division, 366. Contents, 19, Non-Contents, 9, et motion principale adoptée, telle qu'amendée, 387.

141.—*Bill de l'église méthodiste épiscopaliennne :*

Reçu et lu première fois, 363. 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 377. Rapporté, 400. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 413. Sanctionné, 594.

142.—*Bill de la punition des jeunes délinquants :*

Reçu et lu première fois, 363. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, 379. La Chambre en comité et rapport, 388. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informé, 402. Sanctionné, 594.

143.—*Bill du transfert des réserves de chemins :*

Reçu et lu première fois, 363. Lu seconde fois et référé, 377. Honorable M. Seymour ajouté au comité spécial au lieu de l'honorable M. Crooks, 441. Amendements rapportés, 508. Considérés et adop

BILLS.—(Continuation.)

tés, 528. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 536. L'Assemblée concourt, 561. Sanctionné, 594.

144.——*Bill des frais de la justice criminelle :*

Reçu et lu première fois, 364. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, la Chambre en comité et rapport, 388. Bill lu troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 402. Sanctionné, 594.

145.——*Bill des forges de Marmora :*

Reçu et lu première fois, 364. 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 377, 378. Rapporté, 448. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 452. Sanctionné, 594.

146.——*Bill d'incorporation de Fort Erié :*

Reçu et lu première fois, 364. Lu seconde fois et référé, 378. Rapporté, 384. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 401. Sanctionné, 594.

147.——*Bill de l'Esplanade de Toronto :*

Reçu et lu première fois, 364. Lu seconde fois, référé et pétition de William Rees référée, 378. Rapporté, 423. Lu troisième fois et motion pour ajouter un proviso adoptée, 444. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 451. L'Assemblée concourt, 465. Sanctionné, 594.

148.——*Bill de l'agriculture et de la mécanique :*

Introduit par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 372. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, la Chambre en comité, rapport de progrès et permis de siéger de nouveau, 402, 403. La Chambre en comité de nouveau, 415. Amendements rapportés et adoptés, 416. Bill lu troisième fois, référé de nouveau, la Chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, 427. Passé et envoyé à l'Assemblée, 428. Amendé par l'Assemblée, amendements adoptés et l'Assemblée en est informée, 532. Sanctionné, 594.

149.——*Bill des sociétés d'agriculture, Bas-Canada :*

Introduit par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 372. Seconde lecture remise, 403. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, 416. Remis, 431. La Chambre en comité, rapport de progrès et permis de siéger de nouveau,

BILLS.—(*Continuation.*)

445. La Chambre de nouveau en comité, amendements rapportés et adoptés, 448. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 452. Amendé par l'Assemblée, amendements référés à un comité de la Chambre, amendements aux amendements de l'Assemblée rapportés, adoptés et bill renvoyé à l'Assemblée, 502. L'Assemblée concourt, 532. Sanctionné, 594.

150.—*Bill d'Iberville, Brome, Sheffield et Missisquoi :*

Reçu et lu première fois, 373. Lu seconde fois et référé, 378. Amendements rapportés et adoptés, 459. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 491. L'Assemblée concourt, 519. Sanctionné, 594.

151.—*Bill des prisons pour les jeunes délinquants :*

Reçu et lu première fois, 373. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, 388. La Chambre en comité et rapport, 405. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 414. Sanctionné, 594.

152.—*Bill de la compagnie de prêt et de placement du Canada :*

Reçu et lu première fois, 373. 49^e règle suspendue, 378. Bill lu seconde fois et référé, 379. Membres ajoutés au comité, 418. Amendement rapporté et adopté, 455. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 462. L'Assemblée concourt, 480. Sanctionné, 594.

153.—*Bill d'incorporation de New-Hamburgh :*

Reçu et lu première fois, 379. Lu seconde fois et référé, 388. Rapporté, 400. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 413. Sanctionné, 594.

154.—*Bill pour remédier aux abus préjudiciables à l'agriculture :*

Reçu et lu première fois, 379. Lu seconde fois et référé, 388. Amendements rapportés et adoptés, 436. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 450. L'Assemblée concourt, 460. Sanctionné, 594.

155.—*Bill d'amendement de l'acte d'incorporation des villages :*

Reçu et lu première fois, 380. Lu seconde fois et référé, 403. Amendements rapportés et adoptés, 461. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 471. L'Assemblée concourt, 502. Sanctionné, 594.

BILLS.—*Continuation.*156.—*Bill des compagnies d'assurances mutuelles :*

Reçu et lu première fois, 381. Seconde lecture remise, 405. Lu seconde fois, 416. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 425. Sanctionné, 594.

157.—*Bill de l'inspecteur des maisons d'entretien public :*

Reçu et lu première fois, 381. Seconde lecture remise, 405. Lu seconde fois et référé, 416. Rapporté, 422. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 444. Sanctionné, 594.

158.—*Bill d'admission de l'arpenteur Grain :*

Reçu et lu première fois, 381, Déchargé, 425.

159.—*Bill de l'incorporation de Collingwood :*

Reçu et lu première fois, 381. 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 403. Amendement rapporté, 411. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 424. L'Assemblée concourt, 553. Sanctionné, 594.

160.—*Bill des accommodations des cours supérieures :*

Reçu et lu première fois, 389. Lu seconde fois et la Chambre en comité, 414. Rapporté, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 424. Sanctionné, 594.

161.—*Bill de la procédure de la cour de Chancellerie :*

Reçu et lu première fois, 390. Lu seconde et référé à un comité de la Chambre, 415. La Chambre en comité et bill amendé, 430. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 445. L'Assemblée concourt, 453. Sanctionné, 594.

162.—*Bill des monnaies falsifiées :*

Reçu et lu première fois, 390. Lu seconde fois, référé et rapporté, 415. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 424. Sanctionné, 594.

163.—*Bill des péages sur les travaux publics :*

Reçu et lu première fois, 390. Lu seconde fois, 415. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 425. Sanctionné, 594.

164.—*Bill de la civilisation des tribus sauvages :*

Reçu et lu première fois, 390. Lu seconde fois et référé à un comité de la

BILLS.—(Continuation.)

Chambre, la Chambre en comité et rapport, 428. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 445. Sanctionné, 594.

165.—*Bill des bois.*

Reçu et lu première fois, 390. Lu seconde fois et référé, 405.

166.—*Bill de la navigation à vapeur de North Western :*

Reçu et lu première fois, 391. Lu seconde fois et référé, 415. Amendement rapporté et adopté, 542. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 451. L'Assemblée concourt, 465. Sanctionné, 594.

167.—*Bill de la société bienveillante américaine britannique ;*

Reçu et lu première fois, 391. 49^e règle suspendue, bill lu seconde fois et référé, 405.

168.—*Bill d'incorporation de St. Hyacinthe, (No. 2) :*

Reçu et lu première fois, 406. Lu seconde fois et référé, 416. Pétitions de P. E. Leclerc et autres—de John Nelson et autres—aussi la pétition du maire et du conseil de ville de St. Hyacinthe et de G. F. Barnes et autres, référées, 423. L'honorable M. de Beaujeu ajouté au comité spécial, et l'honorable M. Hollis Smith exempté de servir sur icelui, 468. Amendements rapportés et adoptés, 509, 510. Bill lu troisième fois et amendé de nouveau, 526, 527. Bill passé et renvoyé à l'Assemblée, 527. L'Assemblée concourt, 539, Sanctionné, 594.

169.—*Bill de la commune du lac St. François :*

Reçu et lu première fois, 406. Lu seconde fois et référé, 416. Rapporté, 421. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 443. Sanctionné, 594.

170.—*Bill de l'institut littéraire de Woodstock :*

Reçu et lu première fois, 406. Seconde lecture remise, 417. Lu seconde fois et référé, 431. Rapporté, 440. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 441. Sanctionné, 594.

171.—*Bill de l'église baptiste libre de Hatley :*

Reçu et lu première fois, 406. Lu seconde fois et référé, 417. Rapporté, 422. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 444. Sanctionné, 594.

BILLS.—(Continuation.)

172.—*Bill de l'aqueduc de Terrebonne :*

Reçu et lu première fois, 406. Seconde lecture remise, 425. Déchargé, 462.

173.—*Bill de l'incorporation de Fergus :*

Reçu et lu première fois, 407. 49e et 57e règles suspendues, Bill lu seconde fois et référé, 417. Rapporté, 421. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 443. Sanctionné, 594.

174.—*Bill de la division du township de Halifax :*

Reçu et lu première fois, 407. Seconde lecture remise, 425. Lu seconde fois, 446. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 452. Sanctionné, 594.

175.—*Bill de la municipalité séparée de St. Aubert :*

Reçu et lu première fois, 407. 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 426. Rapporté, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 443. Sanctionné, 594.

176.—*Bill de l'hôpital-général de Toronto :*

Reçu et lu première fois, 407. Lu seconde fois et référé, 428. Rapporté, 505. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 517. Sanctionné, 594.

177.—*Bill de la réserve de chemin de Wellington :*

Reçu et lu première fois, 407. Lu seconde fois et référé, 429. Rapporté, 441. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 450, 451. Sanctionné, 594.

178.—*Bill de l'aqueduc de Toronto :*

Reçu et lu première fois, 408. Lu seconde fois et référé, 429. Rapporté, 459. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 491. Sanctionné, 594.

179.—*Bill de la réserve de chemin de Gamble :*

Reçu et lu première fois, 408. 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 429. Rapporté, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 440. Sanctionné, 594.

180.—*Bill de la réserve de chemin de McGillivray :*

Reçu et lu première fois, 408. 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 429, 430. Rapporté, 442. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 451. Sanctionné, 594.

BILLS.—(Continuation.)

181.——*Bill des droits des femmes mariées :*

Reçu et lu première fois, 408. Lu seconde fois et référé, 430. Amendements rapportés et adoptés, 522, 523. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 547.

182.——*Bill de la société d'horticulture de Toronto :*

Introduit par l'honorable M. Patton et lu première fois, 408. Lu seconde fois et référé, 430. Rapporté, 442. Lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 451. Passé par l'Assemblée, 539. Sanctionné, 594.

183.——*Bill des terres des sauvages à Dundee :*

Reçu et lu première fois, 418. Seconde lecture remise, 431. Bill lu seconde fois et référé, 446.

184.——*Bill du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly :*

Reçu et lu première fois, 418. Lu seconde fois et référé, 431. Rapporté, Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 441. Sanctionné, 594.

185.——*Bill de l'abolition de la primogéniture :*

Reçu et lu première fois, 418. Lu seconde fois et référé, 431. Rapporté, 470. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 492. Sanctionné, 594.

186.——*Bill de la municipalité de St. Lambert :*

Reçu et lu première fois, 418. Seconde lecture remise, 431. Lu seconde fois et référé, 446. Rapporté, 450. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 461. Sanctionné, 594.

187.——*Bill du chemin de fer central d'Owen Sound :*

Reçu et lu première fois, 419. 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé 432. Rapporté, 441. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 450. Sanctionné, 594.

188.——*Bill des syndics de la succession de Benson :*

Reçu et lu première fois, 418. 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 432. Rapporté, Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 440. Sanctionné, 594.

189.——*Bill du chemin de fer de Brantford et du South Western :*

Reçu et lu première fois, 419. 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois

BILLS.—(Continuation.)

et référé, 445, 446. Rapporté, 450. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 461. Sanctionné, 594.

190.—*Bill de la séparation de York et Peel :*

Introduit par l'honorable M. Prince et lu première fois, 421. Motion pour seconde lecture retirée avec permission de la Chambre, et seconde lecture remise, 452. Motion pour se dispenser de la 49e règle négative, 462.

191.—*Bill de la vaccination :*

Introduit par l'honorable M. Prince et lu première fois, 422. Pétition de William Rees référée, 296. Rapport favorable, 422. Seconde lecture remise, 453. Lu seconde fois, 471. Lu troisième fois et amendé, 492. Bill, tel qu'amendé, lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 493.

192.—*Bill relatif au havre de Montréal :*

Reçu et lu première fois, 433. Lu seconde fois, 446. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 452. Sanctionné, 594.

193.—*Bill de la banque de Brantford :*

Reçu et lu première fois, 433. 49e et 57e règles suspendues, Bill lu seconde fois et référé, 446, 447. Rapporté, 450. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 461. Sanctionné, 594.

194.—*Bill de l'aqueduc de Hamilton :*

Reçu et lu première fois, 433. 49e et 57e règles suspendues, Bill lu seconde fois et référé, 447. Amendement rapporté et adopté, 457. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 471. L'Assemblée concourt, 502. Sanctionné, 594.

195.—*Bill de la compagnie de navigation de Salaberry :*

Reçu et lu première fois, 433. Lu seconde fois et référé, 447. L'honorable M. Renaud ajouté au comité spécial à la place de l'honorable M. Masson, 470. Bill rapporté, 496. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 517. Sanctionné, 594.

196.—*Bill de la compagnie du chemin de fer de Galt, Guelph, Preston et Berlin :*

Reçu et lu première fois, 433. Lu seconde fois et référé, 453. Rapporté, 458. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 471. Sanctionné, 594.

BILLS.—(Continuation.)

197.—*Bill d'incorporation des Trois-Rivières :*

Reçu et lu première fois, 434. Lu seconde fois et référé, 447. Amendements rapportés, 488. Considérés et adoptés, 496. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 516. L'Assemblée concourt, 533. Sanctionné, 594.

198.—*Bill du bureau des Postes :*

Reçu et lu première fois, 434. Seconde lecture remise, 453. Lu seconde fois référé à un comité de la Chambre, la Chambre en comité, amendements rapportés et adoptés, 472. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 492. L'Assemblée concourt, 519. Sanctionné, 594.

199.—*Bill du pont de l'isle de Toronto :*

Introduit par l'honorable M. Patton et lu première fois, 443. Seconde lecture remise, 453. 49e règle suspendue, 472. Bill lu seconde fois et référé, 473. Amendements rapportés et adoptés, 499. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 517. Passé par l'Assemblée, 542. Sanctionné, 594.

200.—*Bill de la municipalité de St. Norbert d'Arthabaska :*

Reçu et lu première fois, 453. Lu seconde fois et référé, 463. Rapporté, 491. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 514. Sanctionné, 594.

201.—*Bill du canal pour les navires de Ste. Claire, Chatham et Rondeau :*

Reçu et lu première fois, 453. Lu seconde fois et référé, 463. Rapporté, 491. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 514. Sanctionné, 594.

202.—*Bill d'amendement des actes de l'emprunt consolidé municipal :*

Reçu et lu première fois, 454. Lu seconde fois, référé à un comité de la Chambre, la Chambre en comité et rapport, 473. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 492. Sanctionné, 594.

203.—*Bill du chemin de fer de Eastwood et Berlin :*

Reçu et lu première fois, 454. 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 463. Rapporté, 491. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 514. Sanctionné, 594.

BILLS.—(Continuation.)

204.—*Bill de la codification des lois :*

Reçu et lu première fois, 454. Lu seconde fois, référé à un comité de la Chambre, la Chambre en comité et rapport, 473. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 492. Sanctionné, 594.

205.—*Bill du chemin de fer de Toronto et Hamilton :*

Reçu et lu première fois, 454. 57e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 474. Amendements rapportés et considérés, 512. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 528. Sanctionné, 594.

206.—*Bill de l'écluse du moulin de Wilke :*

Reçu et lu première fois, 454. 49e et 57e règles suspendues, Bill lu seconde fois et référé, 464. Rapporté, 507. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 526. Sanctionné, 594.

207.—*Bill d'amendement des voitures à patins :*

Reçu et lu première fois, 455. Seconde lecture remise, 464. Lu seconde fois et référé, 474. Amendements rapportés et adoptés, 524, 525. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 535. L'Assemblée concourt, 553. Sanctionné, 594.

208.—*Bill de l'asile Finlay à Québec :*

Reçu et lu première fois, 455. 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 464. Rapporté, 470. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 492. Sanctionné, 594.

209.—*Bill du chemin de fer de Brockville et Ottawa :*

Reçu et lu première fois, 465. Lu seconde fois et référé, 474. Rapporté, 490. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 413. Sanctionné, 594.

210.—*Bill de l'assèchement du lac Wawanosh :*

Reçu et lu première fois, 465. Lu seconde fois et référé, 493. Amendement rapporté et adopté, 507, 508. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 526. L'Assemblée concourt, 539. Sanctionné, 594.

211.—*Bill du chemin de fer de la municipalité de Bruce :*

Reçu et lu première fois, 465. 49 règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 474. Rapporté, 490. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 513. Sanctionné, 594.

BILLS.—(*Continuation.*)212.——*Bill du pont international :*

Reçu et lu première fois, 465. Lu seconde fois et référé, 475. Rapporté, 512. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 527. Réservé, 594.

213.——*Bill de Judicature du Bas-Canada :*

Reçu et lu première fois, 465. Lu seconde fois, référé à un comité de la Chambre et rapport, 494. Motion pour troisième lecture, motion en amendement négative sur division, Contents, 3, Non-Contents, 24, motion en amendement négative sur division, Contents, 4, Non-Contents, 25, 515. Autre motion en amendement négative sur division, Contents, 3, Non-Contents, 26, motion principale adoptée, Bill passé et l'Assemblée en est informée, 516. Sanctionné, 594.

214.——*Bill des mines de Joliette :*

Reçu et lu première fois, 466. 49e et 57e règles suspendues, Bill lu seconde fois et référé, 475. Rapporté, 490. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 513. Sanctionné, 594.

215.——*Bill des améliorations séparées dans les comtés-unis :*

Reçu et lu première fois, 466. Lu seconde fois et référé, 475. Rapporté, 490. Troisième lecture remise, 513. Remise de nouveau, 535. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 575. Sanctionné, 594.

216.——*Bill des limites d'Halifax et d'Arthabaska :*

Reçu et lu première fois, 466. Seconde lecture remise, 475. Remise de nouveau, 495. 49e règle suspendue, 517. Bill lu seconde fois et référé, 518. Amendements rapportés et adoptés, 524. Bill lu troisième fois, passé, envoyé à l'Assemblée et l'Assemblée concourt, 553. Sanctionné, 594.

217.——*Bill de la division du township de Whitby :*

Reçu et lu première fois, 466. Lu seconde fois et référé, 475. Rapporté, 512. Troisième lecture remise, 528. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 538. Sanctionné, 594.

218.——*Bill du chemin de fer de London et du lac Huron :*

Reçu et lu première fois, 467. Pétition de George Brown et autres, contre ce bill, 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé,

BILLS.—(Continuation.)

476. Rapporté, 508. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée est informée, 526. Sanctionné 594.

219.—*Bill de Potter's Field, London :*

Reçu et lu première fois, 467. 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 479. Rapporté, 490. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 513. Sanctionné, 594.

220.—*Bill d'amendement du barreau du Bas-Canada :*

Reçu et lu première fois, 467. Lu seconde fois et référé, 479. Rapporté, 490. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 514. Sanctionné, 594.

221.—*Bill de la réserve de chemin de Gibb :*

Reçu et lu première fois, 467. 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 479. Rapporté, 496. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 517. Sanctionné, 594.

222.—*Bill de l'emprunt de la cité de Hamilton :*

Reçu et lu première fois, 467. 49^e et 57^e règles suspendues, Bill lu seconde fois et référé, 480. Amendements rapportés, 512. Adoptés, 530. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 537. L'Assemblée concourt, 553. Sanctionné, 594.

223.—*Bill du chemin de fer de Strathroy et Port Frank :*

Reçu et lu première fois, 468. Ordre du jour pour seconde lecture, lecture de la pétition de la compagnie du chemin de fer de London et Port Stanley contre ce Bill, 49^e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 494. Rapporté, 507. Lu troisième fois passé et l'Assemblée en est informée, 526. Sanctionné, 594.

224.—*Bill du chemin de fer de Fort Erie :*

Reçu et lu première fois, 468. Lu seconde fois et référé, 480. Rapporté, 527. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 536. Sanctionné, 594.

225.—*Bill (No. 2.) de la commune de l'isle du Moine et des Barques :*

Reçu, lu première et seconde fois, 480. Motion pour suspendre la 49^e règle adoptée sur division, Contents, 19, Non-Contents, 6, Bill lu seconde fois et référé, 495.

BILLS.—(Continuation.)

226.—*Bill du chemin de fer de Port Whitby et du lac Huron :*

Reçu et lu première fois, 480. Lu seconde fois et référé, 496. Rapporté, 509. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 538. Sanctionné, 594.

227.—*Bill du fonds consolidé de l'emprunt municipal :*

Reçu et lu première fois, 504. Lu seconde fois, référé à un comité de la Chambre et rapport, 528. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 536. Sanctionné, 594.

228.—*Bill d'amendement de la loi des réserves du clergé :*

Reçu et lu première fois, 505. Lu seconde fois, 529. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 536. Sanctionné, 594.

229.—*Bill des cours de comté, Haut-Canada :*

Reçu et lu première fois, 505. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, amendements rapportés et adoptés, 529. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 537. L'Assemblée concourt, 553. Sanctionné, 594.

230.—*Bill de la chambre de commerce de l'Outaouais :*

Introduit par l'honorable M. Vankoughnet et lu première fois, 507. 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 530. Amendements rapportés et adoptés, 552. Bill lu troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 560. Passé par l'Assemblée, 582. Sanctionné, 594.

231.—*Bill des terres en franc et commun socage :*

Reçu et lu première fois, 519. Lu seconde fois, référé à un comité de la Chambre et rapport, 530. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 537. Sanctionné, 594.

232.—*Bill de la police fluviale de Québec :*

Reçu et lu première fois, 520. Lu seconde fois, 530. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 537. Sanctionné, 594.

233.—*Bill des licences d'auberges, Bas-Canada :*

Reçu et lu première fois, 520. Lu seconde fois, référé à un comité de la Chambre et rapport, 531. Bill lu troisième fois et amendé par l'addition d'une clause, 537. Renvoyé à l'Assemblée, 538. L'Assemblée concourt, 553. Sanctionné, 594.

BILLS.—(Continuation.)

234.——*Bill des commissaires des frontières :*

Reçu et lu première fois, 520. Seconde lecture remise, 531. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, rapport de progrès et permis de siéger de nouveau, 538, 539. Référé de nouveau, la Chambre de nouveau en comité, rapport de progrès et permis de siéger de nouveau, 543. Déchargé, 561.

235.——*Bill d'amendement des municipalités et des chemins, Bas-Canada :*

Reçu et lu première fois, 520. Seconde lecture remise, 531. Lu seconde fois et référé à un comité de la Chambre, amendements rapportés et adoptés, 544, 545. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 558. L'Assemblée concourt, sauf au 5e amendement et raisons de non-concours, 578. Le Conseil n'insiste pas et l'Assemblée en est informée, 579. Sanctionné, 594.

236.——*Bill des Institutions Municipales, Haut-Canada :*

Introduit par l'honorable M. Vankoughnet, 522.

237.——*Bill de division de Fredericksburgh :*

Reçu et lu première fois, 531. 49e règle suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 545. Rapporté, 556. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 573. Sanctionné, 594.

238.——*Bill d'Association des Meuniers :*

Reçu et lu première fois, 532. 49e and 57e règles suspendue, Bill lu seconde fois et référé, 546. Amendements rapportés, 575. Bill et rapport référés de nouveau, 576.

239.——*Bill de la banque internationale :*

Reçu et lu première fois, 532. Lu seconde fois et référé, 546. Rapporté, 556. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 573. Sanctionné, 594.

240.——*Bill de l'efficacité du service public :*

Reçu et lu première fois, 533. Lu seconde fois, référé à un comité de la Chambre et rapport, 546. Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 559. Sanctionné, 594.

241.——*Bill de la division de Bolton et Magog :*

Reçu et lu première fois, 533. 49e et 57e règles suspendues, Bill lu

BILLS.—(Continuation.)

seconde fois, référé à un comité de la Chambre et rapport, 547.
 Bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée,
 559. Sanctionné, 594.

242.——*Bill de la chasse des bêtes fauves :*

Reçu et lu première fois, 439. Lu seconde fois et référé, 547. Amendement rapporté et adopté, 558. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 575. L'Assemblée concourt, 579. Sanctionné, 594.

243.——*Bill des clercs notaires :*

Reçu et lu première fois, 539. Lu seconde fois, 547. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 559. Sanctionné, 594.

244.——*Bill du chemin de St. Clair et Rondou :*

Reçu et lu première fois, 539. Lu seconde fois et référé, 548. Rapporté, 556. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 574. Sanctionné, 594.

245.——*Bill d'incorporation du village de Mitchell :*

Reçu et lu première fois, 540. Lu seconde fois et référé, 548. Rapporté, 556. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 573. Sanctionné, 594.

246.——*Bill de la banque du District de Niagara :*

Reçu et lu première fois, 540. Lu seconde fois et référé, 548. Rapporté, 556. Lu troisième fois, passé l'Assemblée en est informée, 573. Sanctionné, 594.

247.——*Bill des élections contestées :*

Reçu et lu première fois, 540. Lu seconde fois et référé, 549. Rapporté, 557. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 582. Sanctionné, 594.

248.——*Bill d'incorporation de Napanee :*

Reçu et lu première fois, 540. 49e et 57e règles suspendues, motion pour seconde lecture, motion en amendement pour remettre à trois mois adoptée, 548.

249.——*Bill (No. 2) de l'exploitation des cours d'eau :*

Reçu et lu première fois, 540. Motion pour seconde lecture, motion en amendement pour remettre à trois mois, retirée, Bill lu seconde

BILLS.—(Continuation.)

fois, référé et motion pour ajouter un membre au comité spécial adoptée, 560, 561. Amendements rapportés, 571. Considérés et motion d'adoption, 579. Motion en amendement pour remettre considération à trois mois adoptée, et motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 586.

250.——*Bill du conseil de comté de Kamouraska et St. Paschal :*

Reçu et lu première fois, 540. Lu seconde fois, 548. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 559. Sanctionné, 594.

251.——*Bill de la réserve de chemin de Christie :*

Reçu et lu première fois, 541. Lu seconde fois et référé, 549. Rapporté, 557. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 574. Sanctionné, 594.

252.——*Bill des clauses consolidées des chemins de fer :*

Reçu et lu première fois, 541. Lu seconde fois et référé, 549. Amendement rapportés et adoptés, 557. Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 574. L'Assemblée concourt, 582. Sanctionné, 594.

253.——*Bill de la réserve de chemin de Shaw :*

Reçu et lu première fois, 541. Lu seconde fois, 549. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informé, 559. Sanctionné, 594.

254.——*Bill des syndics du terrain d'école de Prescott :*

Reçu et lu première fois, 541. Lu seconde fois et référé, 549. Rapporté, 556. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 573. Sanctionné, 594.

255.——*Bill des réserves de chemin de Zorra East et West :*

Reçu et lu première fois, 542. Lu seconde fois, 550. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 560. Sanctionné, 594.

256.——*Bill des frontières in connues des concessions :*

Reçu et lu première fois, 542. Lu seconde fois et référé, 549, 550. Rapporté, lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 580. Sanctionné, 594.

257.——*Bill du canal à navires de Fort Erie :*

Reçu et lu première fois, 542. Lu seconde fois et référé, 550. Rapporté,

BILLS.—(Continuation.)

556. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée,
574. Sanctionné, 594.

258.——*Bill des procureurs de comtés :*

Reçu et lu première fois, 542. Lu seconde fois, référé à un comité de la
Chambre et rapport, 550. Bill lu troisième fois, passé et
l'Assemblée en est informée, 560. Sanctionné, 594.

359.——*Bill de l'emprunt du Haut-Canada :*

Reçu et lu première fois, 543. Lu seconde fois et référé, 550. Rapporté, 558.
Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 575.
Sanctionné, 594.

260.——*Bill de l'administration de la justice dans les territoires non
organisés :*

Reçu et lu première fois, 543. Lu seconde fois et référé à un comité de la
Chambre, 568. Amendements rapportés et adoptés, 571.
Bill lu troisième fois, passé et renvoyé à l'Assemblée, 576.
L'Assemblée concourt, 579. Sanctionné, 594.

261.——*Bill des chemins à barrières de Québec :*

Reçu et lu première fois, 543. Lu seconde fois et référé, 450. Rapporté,
558. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée,
574. Sanctionné, 594.

262.——*Bill du chemin de fer du Saint Maurice :*

Reçu et lu première fois, 552. Lu second fois et référé à un comité de la
Chambre, 561. La Chambre en comité, rapport, Bill lu troisième
fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 567. Sanctionné, 594.

263.——*Bill de la dette de la cité d'Ottawa :*

Reçu et lu première fois, 552. Lu seconde fois et référé, 571. Rapporté,
576. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée,
578. Sanctionné, 594.

264.——*Bill de la réserve de chemin de Small :*

Reçu et lu première fois, 553. Lu seconde fois, 571. Lu troisième fois,
passé et l'Assemblée en est informée, 577. Sanctionné, 594.

265.——*Bill des pilotes de la Trinité de Montréal :*

Reçu et lu première fois, 553. Lu seconde fois, 572. Lu troisième fois,
passé et l'Assemblée en est informée, 577. Sanctionné, 594.

BILLS.—(Continuation.)

266.—*Bill de la continuation des lois expirantes :*

Reçu et lu première fois, 553. Lu seconde et troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 572. Sanctionné, 594.

267.—*Bill des enquêtes dans les cas d'incendie :*

Reçu et lu première fois, 554. Lu seconde fois et référé, 572. Rapporté, 576. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 578. Sanctionné, 594.

268.—*Bill de la police de Québec :*

Reçu et lu première fois, 554. Lu seconde fois, 572. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 577. Sanctionné, 594.

269.—*Bill du droit d'appel en matières criminelles :*

Reçu et lu première fois, 554. Lu seconde fois, 573. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 577. Sanctionné, 594.

270.—*Bill des subsides :*

Reçu et lu première fois, 561. Lu seconde et troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 568. Sanctionné, 595.

271.—*Bill des incendies des Trois-Rivières :*

Reçu et lu première fois, 566. Lu seconde fois, 575. Lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 577, 578. Sanctionné 594.

Adresse de l'Orateur de l'Assemblée Législative en présentant à la sanction royale le, 594.

Privés. Règle substituée à la 84^e rescindée au sujet des, 111.

Résolution proposée pour la transmission d'une Chambre à l'autre des messages, papiers et, 316. Voir Résolutions, Règles, Messages, Conférences et Comité No. 7.

BOIS :

Sur les terres de la couronne, coupe du. Pétition, 139.

Mesurage et inspection du. Voir Bill No. 165.

BOISSEAU, P. Pétition, 31.

BOLTON et Magog, division de. Voir Bill No. 241.

BONAVENTURE : Ouverture de chemins dans les profondeurs du comté. Pétition 201.

BOUCHARD, Pierre. Pétition, 70.

BOUCHETTE, J. Pour une aide pour la publication d'une édition améliorée de sa carte géographique du Canada. Pétition, 163. Impression ordonnée, 252.

BOUDREAU, E., et autres, censitaires. Pétition, 172. Impression ordonnée, 174.

BOUDRIAS, D. Pétition, 266.

BOWMAN : Syndics à la succession de. *Voir* Bill No. 66.

BOWMANVILLE Incorporation. Pétition, 64. *Voir* Bill No. 58.

BRADFORD :

Institut des artisans de. Pétition, 436.

Procédés de la municipalité. *Voir* Bill No. 51.

Chemin de fer du Sud et de. *Voir* Bill No. 58.

Banque. *Voir* Bill No. 193.

Nouvelle ligne entre le lot No. 2 dans le township de, et Grand River. Pétition, 206.

BROCKVILLE et Ottawa, chemin de fer. *Voir* Bill No. 209.

BROME, Shefford et Missisquoi : Pour ériger en un district judiciaire. Pétition, 108.

BROWN, George, et autres, de Toronto, contre le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de London et du lac Huron. Pétition, 476.

BRUCE :

Municipalité de Huron et. Pétitions, 115, 127, 132, 154.

Conseil provisoire du comté de. Pétition, 457.

Division de Huron et. *Voir* Bill No. 99.

Comté, autorisé à prendre des actions dans les compagnies de chemins de fer. *Voir* Bill No. 211.

BUCHANAN, J., de Hamilton. Pétition, 235. Impression ordonnée, 236.

BUREAUX DE POSTE :

Modification des lois des. *Voir* Bill No. 198.

Abolition du travail le dimanche dans les. Pétition, 132.

BURFORD :

Pour le partage égale de certaines terres dans la quatrième concession du township. Pétition, 85.

Contre le changement de l'ancien arpentage de la 4e concession du township. Pétition, 119.

BYTOWN : Corporation du collège. Pétition, 72.

CAISSE d'économie de Québec. Pétition, 72. *Voir* Bill No. 72.

CANADA :

Banque du. Pétition, 266.

Chemin de fer du Nord Ouest. Pétition, 457.

Société amicale américaine britannique. Pétition, 62.

Emprunt du Haut. *Voir* Bill No. 259.

Compagnie de prêt et de placement. Pétition, 163. *Voir* Bill No. 152.

CANAL :

De la Baie Georgienne à Toronto. Pétitions, 44, 80.

De Jeannett's Creek, sur la rivière Thames, au Two Creeks, sur le lac Erié. Pétition, 64.

Pont à l'écluse Nicholson sur le, Rideau. Pétition, 72.

Du Fort Erié. Pétition, 85. *Voir* Bill No. 257.

Entre la rivière Ste. Claire et le havre de Rondeau. Pétition, 97.

Hôpital de marine sur la ligne du, Welland. Pétition, 97.

Havre de refuge et, aux rapides de Fort Erié. Pétitions, 102, 507.

Compagnie du, St. André, Lachute et St. Jérôme. Pétition, 114.

Suspension du travail le dimanche sur les canaux du St. Laurent. Pétitions, 132, 154.

Entre la Chaudière et les Chats. Pétitions, 154, 259.

Entre Grenville et Carillon. Pétitions, 154, 259.

A travers la vallée des Outaonais jusqu'au St. Laurent. Pétition, 163.

Contre les péages sur le, Welland, entre Merrittsville et Port Robinson. Pétition, 200.

Ste. Claire, Chatham et Rondeau. Pétition, 410.

CAPISTRAN, D., et autres, pour l'incorporation de la commune des isles du Moine et des Barques. Pétitions, 62, 188. *Voir* Bills Nos. 122, 225.

CARON : l'honorable R. E. Relativement à son absence pendant les deux dernières sessions de la Législature. *Voir* Résolutions, Messages et Adresse No. 4.

CARTIER : J. Pétition, 205.

CARY : Thomas et Cie. Pétition, 192.

CATHOLIQUES ROMAINS :

Asile des orphelins, Montréal. Pétition, 153.

Convent des Urselines, Trois-Rivières. Pétition, 163.

Evêque de Montréal. Pétitions, 172, 235.

CAVAN : Arpentage de. Pétition, 265.

CHADWICK, C. E., et autres, d'Ingersoll. Pétition, 531.

CHAFFEE, E. M. Naturalisation. Pétition, 188. *Voir* Bill No. 123.

CHAMBRE DE COMMERCE :

Toronto—

Pour la libre navigation des lacs et rivières, de concert avec les Etats-Unis. Pétition, 64.

Pour l'abrogation des lois d'usure. Pétition, 64.

Pour une allocation pour compléter l'exploration d'un canal pour les vaisseaux entre Toronto et la Baie Georgienne. Pétition, 80.

Au sujet du territoire de la Baie d'Hudson. Pétition, 191. Impression ordonnée, 195.

Pour modifier les lois du jury, Haut-Canada. Pétition, 315.

Montréal—

Sur les assurances maritimes. Pétition, 130.

Au sujet des phares. Pétition, 173.

Pour le creusement du chenal pour les vaisseaux entre Montréal et Québec, et l'amélioration du havre de. Pétition, 275.

Québec—

Pour la diminution des droits de tonnage et pour un nouveau tarif. Pétition, 194.

Pour incorporer les commissaires du havre de. Pétition, 220.

Contre la passation pendant la présente session du bill pour prévenir la désertion des matelots et régler leur engagement. Pétition, 365. Impression ordonnée, 366.

Ottawa—

Acte d'incorporation. Pétition, 534. *Voir* Bill No. 230.

London—

Pour augmenter le taux de l'intérêt de six à sept pour cent, et modifier l'acte pour faciliter les accords entre les débiteurs et les créanciers. Pétition, 366.

CHAMPLAIN :

Et St. Laurent. Compagnie du chemin de fer de. Pétition, 108. *Voir* Bill No. 68.

CHANCELLERIE :

Greffier de la couronne en. Proposé qu'il comparaisse devant la Chambre avec les rapports de l'officier-rapporteur pour la division électorale des Laurentides, et les livres de poll, etc., et motion

adoptée, député greffier comparait et résolutions adoptées, 29.
 Rapport amendé en déclarant l'honorable Marc Paschal de Sales
 de LaTerrière élu pour le collège électoral des Laurentides, 30.
 Procédés de la cour de. *Voir* Bill No. 161.

CHARLEBOIS, H. F. Pétition, 241.

CHARLEVOIS :

Quai à St. Irénée, dans le comté de. Pétition, 59.

Seigneuries dans le comté de. Pétition, 172. Impression ordonnée,
 174.

CHASSE AUX BÊTES FAUVES. *Voir* Bill No. 242.

CHATEAUGUAY :

Municipalité. Pétition, 127.

Comté. Pétition, 148.

Bureau d'enregistrement. *Voir* Bill No. 34.

CHATHAM :

Vérification de l'arpentage des 4e et 5e rangs du township. Pétition,
 62.

Contre le bill de la compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest. Pétition,
 337.

CHEF-LIEU :

De districts judiciaires—

De Kamouraska, à Fraserville. Pétition, 181.

De Beauharnois, au village de Ste. Martine. Pétition, 181.

De Beauharnois, Chateauguay et Huntingdon, au village de Durham.
 Pétition, 193.

D'Arthabaska, au village de Plessisville. Pétitions, 193, 242.

Contre la réunion de St. Michel Archange au nouveau district judiciaire
 proposé dont St. Jean doit être le. Pétition, 193.

De Beauharnois, au village de Durham. Pétition, 211.

De Beauharnois, au village de Beauharnois. Pétitions, 251, 324.

D'Arthabaska, au village de Princeville. Pétition, 296.

De Beauce, à St. François. Pétition, 366.

De Beauharnois, au village de Drummond. Pétition, 366.

CHEMINS :

Barnham. Pétition, 79. *Voir* Bill No. 84.

Christie. Pétition, 314. *Voir* Bill No. 251.

Chrysler. Pétition, 199. *Voir* Bill No. 119.

CHEMINS.—(Continuation.)

- Foot et Thorn. *Voir* Bill No. 100.
- Gamble. Pétition, 228. *Voir* Bill No. 179.
- Gibb. *Voir* Bill No. 221.
- Macara. Pétition, 64. *Voir* Bill No. 116.
- McGillivray. Pétition, 144. *Voir* Bill No. 180.
- Mutrie. Pétition, 65. *Voir* Bill No. 74.
- Pym. Pétition, 109. *Voir* Bill No. 71.
- Shaw. Pétition, 103. *Voir* Bill No. 253.
- Small. Pétition, 314. *Voir* Bill, No. 264.
- Thorold. Pétition, 103. *Voir* Bill No. 110.
- Wellington. Pétition, 259. *Voir* Bill No. 177.
- Wilkes. Pétition, 75. *Voir* Bill No. 69.
- Wilkes, G. S. *Voir* Bill No. 132.
- Flora, entre la paroisse de St. Narcisse et Trois-Rivières. Pétition, 43.
- Macadamisés du village de St. Athanase à Jone's Mills. Pétition, 68.
- Du Cap Rosier à Ste. Anne-des-Monts. Pétition, 72.
- A rails plats pour l'exploration des mines. *Voir* Bill No. 61.
- Compagnie de, à fonds social, Bas-Canada. *Voir* Bill No. 133.
- Réserves de. *Voir* Bill No. 143.
- Iberville, Brome, Sheffield et Missisquoi. *Voir* Bill No. 150.
- St. Clair et Rondeau. *Voir* Bill No. 244.
- Réserve de, East et West Zorra. *Voir* Bill No, 255.
- A barrières de Québec. *Voir* Bill No. 261.
- D'Aylmer au Fort William. Pétition, 149.
- De Matane à Mont Louis. Pétition, 109.
- Et ponts dans le comté d'Ottawa. Pétition, 109.
- A travers les townships dans les profondeurs des paroisses de l'Islet et St. Cyrille, à la ligne provinciale. Pétitions, 115, 120.
- Arnprior et Mount St. Patrick, branche du chemin d'Opeongo. Pétition, 116.
- Dans le township de Woodbridge. Pétition, 120.
- Actes des municipalités de 1855 et 1856. Modification des, du Bas-Canada. Pétitions, 79, 127, 133, 138, 144, 148, 149, 153, 158, 164, 180, 187, 192, 194, 199, 205, 211, 241, 314, 336, 383, 421, 555, et pétitions pour l'abrogation des, 133, 336. *Voir* Bill No. 235.
- De Chambly à St. Césaire et Granby. Pétitions, 127, 137.
- Dans le comté d'Ontario. Pétition, 137.
- Dans le township de Fox. Pétition, 138.
- A travers le township de Fleuriau. Pétition, 143.
- Dans le township de Maddington. Pétition, 143.
- De Chicoutimi à Bagot. Pétition, 149.

CHEMINS.—(Continuation.)

- De la paroisse de St. Pierre et St. Paul au quai dans la paroisse des
Eboulements. Pétition, 149.
- D'Aylmer à l'embouchure de Deep River. Pétitions, 149, 159.
- D'Aylmer à Fort William. Pétition, 149.
- Dans le comté de Huron. Pétition, 154.
- Dans le township d'Ixworth. Pétition, 159.
- Dans le comté de Chicoutimi. Pétition, 163.
- De la paroisse des Eboulements au township De Salles. Pétition, 174.
- De la Grande Rivère à la paroisse de St. Urbain. Pétition, 174.
- Entre les villages d'Uxbridge et d'Épsom. Pétition, 181.
- Dans le township de Metcalfe. Pétition, 182.
- Dans le comté d'Ottawa. Pétition, 187.
- De Plessisville à Lambton. Pétition, 194.
- Dans le comté d'Ottawa. Pétition, 187.
- Dans le comté de Mégantic. Pétition, 200.
- Dans le comté de Bonaventure. Pétition, 201.
- De New-Carlisle à la rivière Bonaventure. Pétition, 201.
- Dans le comté de Rimouski, Kempt. Pétition, 210.
- Entre la paroisse de St. Flavien et les terres de la couronne avoisinantes.
Pétition, 221.
- Route Ste. Claire. Pétition, 228.
- Dans le township d'Halifax. Pétitions, 241, 265.
- D'Aylmer à l'embouchure de Deep River. Pétition, 284.
- De Lorette à St. Foy, et de là à la Grande Allée. Pétition, 265.
- De l'établissement de Maturin. Pétition, 383.
- Dans le township de Frampton. Pétition, 521.
- Dans le comté de Bristol. Pétition, 555.

CHEMINS DE FER :

- Chemins à rails plats ou de fer de Belleville. Pétition, 76.
- De Brampton. Pétition, 138.
- De Brantford et du Sud-Ouest. Voir Bill No. 189.
- De Brockville et d'Ottawa. Pétition, 209.
- De la municipalité de Bruce. Voir Bill No. 211.
- De Champlain et St. Laurent. Pétition en faveur, 108. Contre, 128,
186.
- Modification de l'acte des clauses consolidées des. Pétition, 64. Voir
Voir Bill No. 252.

D'Eastwood—

- Et Berlin. Voir Bill No. 203.
- Chemin à rails plats. Pétition, 324.

CHEMINS DE FER.—(Continuation.)

Erie—

Et Ontario. Pétition, 163.

Fort. Pétitions, 155, 164, 227. *Voir* Bill No. 224.

Galt—

Et Guelph. Pétitions, 173, 213.

Guelph et Berlin. *Voir* Bill No. 196.

Grand Tronc—

Etat général des affaires du, jusqu'au 31 décembre, 1856, 116.

Au sujet du. Pétitions, 133, 162, 173, 213, 284. *Voir* Bill No. 196.

Great Southern. Pétitions contre, 235, 241, 251, 265, 301, 315, 324, 337, 384, 387, 392, 410, 449, 469, 507.

Hamilton et Toronto. *Voir* Bill No. 205.

London—

Et Port Stanley, 507, 521, 534.

Et Huron. Pétitions, 265, 375. *Voir* Bill No. 219.

Montréal et New-York. Pétitions, 108, 128, 186. *Voir* Bill No. 68.

Municipalités ayant des actions dans les, autorisées à voter à l'élection des directeurs suivant le nombre de leurs actions. Pétitions, 132, 139, 164.

Rivière Niagara. Pétitions, 206, 393.

Du Nord. Pétition, 132.

Ontario, Simcoe et Huron. *Voir* Bill No. 130.

Owen Sound. Pétitions, 336, 187. *Voir* Bill No. 187.

Port—

Dalhousie et Thorold. Pétitions, 44, 154. *Voir* Bill No. 149.

Hope, Lindsay et Beaverton. Pétition, 410.

Whitby et lac Huron. Pétition, 97. *Voir* Bill No. 226.

Presqu'île et Marmora. Pétition, 393.

Simcoe à Dunnville. Pétition, 333.

Stanstead, Shefford et Chambly. Pétition, 221. *Voir* Bill No. 184.

St. Laurent

Rapport, 73. *Voir* Papiers Parlementaires.

Et Village d'Industrie. Rapport, 58.

Strathroy et Port Frank. Pétitions, 333, 335, 521. *Voir* Bill No. 223.

Contre la marche des chars sur les, le dimanche. Pétition, 72.

Central de Toronto et d'Owen Sound. Pétitions, 164, 266. *Voir* Bill No. 187.

Weston ou Brampton, sur la ligne du Grand Tronc, jusqu'à Owen Sound. Pétitions, 172, 180, 205, 210.

Whitby au lac Huron. Pétition, 335.

CHESHIRE, F. J. :

Pour le redressement de certains griefs au sujet des terres des sauvages.
Pétition, 336. Impression ordonnée, 375.

Contre la passation du bill de la civilisation des sauvages avant que certains documents aient été examinés par la Chambre. Pétition, 457.

Pour l'impression de sa pétition et la réconsidération du bill de la civilisation des sauvages. Pétition, 470. Référée, 500.

CHESTER : Township. Pétition, 159.

CHICOUTIMI : Comté. Pétition, 149.

CHRISTIE : Réserve de chemin. Voir Bill No. 251.

CITÉS ET COMTÉS : Séparation des, pour les fins judiciaires. Voir Bill No. 140.

CLARK :

Contre tout changement de la ligne entre les 7e et 8e concessions du township. Pétition, 58.

Pour l'arpentage de la dite ligne. Pétition, 181. Voir Bill No. 135.

CLERCS notaires, brevet des. Voir Bill No. 243.

CLINTON :

Au sujet des arpentages de lignes latérales dans le township de. Pétition, 182.

Incorporation de. Voir Bill No. 107.

COBB, W. W., procureur. Voir Bill No. 40.

COCHRANE, Solomon. Pétition, 70.

CODIFICATION DES LOIS : Voir Bill No. 204.

COFFIN, W. T., contre le bill de Champlain et du St. Laurent. Pétition, 186.
Référée, 261.

COLBORNE, district, syndics d'école. Pétitions, 194, 210.

COLLÈGE :

De L'Assomption. Pétition, 108.

McGill. Pétition, 115. Voir Bill No. 31.

Joliette. Pétition, 173.

Du Haut-Canada. Pétition, 187.

De St. François. Pétitions, 194, 213.

Conseil de l'université de Toronto. Rapport pour 1856, 293.

Du Bas-Canada. Pétition, 324.

Etats et comptes de l'université de Toronto et du, du Haut-Canada, et estimés pour l'année 1857, 325.

Université de King's College. Pétition, 45.

De Bytown. Pétition, 72.

COLLINGWOOD :

Pour l'incorporation de certaine partie du township de Nottawasaga, sous le nom de ville de. Pétition, 182.

Incorporation. *Voir* Bill No. 159.

Banque coloniale du Canada. Pétition, 133. *Voir* Bill No. 120.

COMITÉES NOMMÉS :

Des Privilèges—

- 1.—Pour examiner les usages et coutumes de la Chambre et les privilèges du parlement, 26. Rapport, 66. Adopté, 67. Comité composé des Membres présents pendant la session, et message de Son Excellence relatif à l'absence des honorables MM. Caron et Méthot, référé, 81. La Chambre en comité sur le dit message, et résolutions rapportées, 90. Adoptées et communiquées à Son Excellence, 91.
- 2.—Pour surveiller les impressions de la Chambre pendant la présente session, 26.
- 3.—Pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes de la Législature, 27.
- 4.—Pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents, 27. Pétition de O. Vallerand, référée, 27. Pétition de René Kimber, référée, 43. Premier rapport, 62. Considération ordonnée, 63. Pupitres à l'usage des Membres, 70. Premier rapport adopté, 71. Pétitions de René Kimber, James Adamson, J. G. Conillard et A. Lachance, référées, 98, 195, 201. Second rapport et considération ordonnée, 238. Imprimé, 239. Considération remise, 249. Considéré, adoption des cinq premiers paragraphes, Sixième paragraphe adopté sur division, Contents, 22. Non-Contents, 9, 254. Septième paragraphe adopté sur division, Contents, 9, Non-Contents, 16, et huitième paragraphe référé de nouveau, 255. Motion pour adopter rapport, moins le huitième paragraphe, adoptée, 256. Pétition des officiers de la Chambre référée, 306. Honorable M. Seymour ajouté au comité, 470. Honorable M. Dessaulles ajouté au lieu et place de l'honorable M. Dionne, 505. Pétition de Fennings Taylor, référée, 522. troisième rapport, 550. Adopté, 551.
- 5.—Pour considérer la motion pour se dispenser de la lecture des minutes des délibérations, et qu'icelles soient imprimées journallement, 68. Rapport adopté, 87, 88.
- 6.—Pour assister l'honorable Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement et agir de la part de cette Chambre comme Membres d'un comité conjoint, et l'Assemblée en est informée, 74. Premier rapport, 121. Adopté, 123. Second rapport, 277.

COMITÉS NOMMÉS.—(Continuation.)

- Considération ordonnée, 279. Considéré et adopté, 287. Troisième rapport, 499. Considération ordonnée, 500. Considéré, premier et second paragraphes adoptés, troisième paragraphe adopté sur division, Contents, 7, Non-Contents, 16, 518. Quatrième et cinquième paragraphes adoptés, 519.
- 7.—Pour examiner les règles de cette Chambre et faire rapport sur les changements que l'expérience a pu suggérer convenables, 103. Rapport, 476. Considération remise et impression ordonnée, 478, 479. Référé de nouveau, 493. Rapport adopté, 496.
- 8.—Pour considérer et faire rapport sur la pétition de Thomas Woodbridge et autres, de Sandwich, pour étendre les limites de la dite ville et l'incorporer, 121. Rapport adopté, 134. Voir Bill No. 19.
- 9.—Pour faire rapport sur les pétitions pour mieux assurer l'observation du dimanche, 194, 195. Premier rapport, 221. Impression ordonnée, 223. Considération remise, 248. Déchargé, 285.
- 10.—Pour s'enquérir et faire rapport sur la convenance de déterminer la ligne frontière entre le Haut et le Bas-Canada, au temps de l'union, de manière à constater plus facilement les droits des particuliers, 266. Rapport adopté, 584, 585.
- 11.—Pour considérer et faire rapport sur la pétition de William Rees, pour procurer la vaccination gratuite aux habitants de cette province, 296. Rapport adopté, 422. Voir Bill No. 191.

COMMEAU, A. Pétition, 353.

COMMERCE et industrie, encouragement du. Pétition, 149.

COMMUNE :

- Du Moine et des Barques. Incorporation de la. Pétition pour, 62. Contre, 188, 521. Voir Bills Nos. 122, 225.
- De Maskinongé. Modifications de l'acte 16 Victoria, chapitre 237. Pétitions, 67, 70. Voir Bill No. 125.
- De St. François-du-Lac. Pétition, 275. Voir Bill No. 169.

COMMUNICATION hebdomadaire par les steamers. Voir Bill No. 22.

COMPAGNIE DU RICHELIEU : Bateaux-à-vapeur. Pétition, 98.

COMPTES :

- Contingents. Voir Comité No. 4, Adressés, Warrants, et Appendice No. 10.
- Publics pour l'année 1856, présentés, 134.
- Reddition des, publics en dollars et cents. Voir Bill No. 13.

COMITÉ :

Conseils de. *Voir* Cours.

Avocats de. *Voir* Bill No. 258.

COMTÉS-UNIS, améliorations. *Voir* Bill No. 215.

COMPESSE de Huntingdon's Connexion. Pétition, 114. *Voir* Bill No. 47.

CONCESSIONS : Bornes inconnues des. *Voir* Bill No. 256.

CONFÉRENCE :

Demandée par l'Assemblée Législative au sujet des règles relatives aux bills privés, 413. Le Conseil concourt et fait choix de directeurs pour assister à la conférence et l'Assemblée en est informée, 419. La Chambre est informée que les directeurs de l'Assemblée se sont rendus à la salle des conférences, les directeurs de cette Chambre sont appelés, ajournement, les directeurs se rendent à la conférence, l'Orateur reprend le fauteuil, rapport d'un certain mémoire remis aux directeurs et impression ordonnée, 426. Considération remise, 453. La Chambre en comité de privilèges, 462. Résolution rapportée et adoptée, 463. *Voir* Résolutions.

Demandée par le Conseil sur le même sujet, 498. L'Assemblée concourt, directeurs de cette Chambre les mêmes qu'à la première conférence, mémoire remis aux directeurs de l'Assemblée et rapport, 511.

CONSEIL.

Législatif :

Membres du, prêtent le serment prescrit par la loi, 21, 22, 30, 43, 57, 100.

L'Assemblée Législative se rend à la barre du, 22, 141, 394, 594.

Orateur du, fait rapport du discours du trône. 26. *Voir* Gouverneur.

Journaux du. *Voir* Comité No. 3.

Correspondance relative à la résignation de l'honorable Æ. Irving, 40, 41.

Ajournements spéciaux, 24, 140, 364, 381, 391. *Voir* Ajournements.

Membres du, entrés après les prières. *Voir* Prières.

Officiers et serviteurs du. *Voir* les noms dans l'Index et Comité No. 4.

Congé accordé à un Membre du, 252.

Ordres permanents et règles du. *Voir* Règles, Conférence et Comité No. 7.

Comptes contingents du. *Voir* Comité No. 4, Adresses, Warrants et Appendice No. 10.

Appel du, 65, 166.

Voix prépondérante de l'Orateur, 95, 124.

Nouveaux Membres du, 21, 22, 30, 43, 57, 100.

CONSEIL LÉGISLATIF.—(Continuation.)

L'Orateur du, fait rapport que le temps pour recevoir les pétitions au sujet des bills privés et pour recevoir les bills privés de la Chambre d'Assemblée, est expiré, 159, 160. Délai prolongé, 166, 322, 468.

Rapport du comité des privilèges du, 66.

Sièges des honorables René E. Caron et Louis Méthot vacants, 66.

Décès d'un Membre du, 66.

Lecture des minutes discontinuée, 68.

Conseil à être entendu à la barre du. Pétition, 69.

Portes fermées du, 104.

Permission donnée à l'honorable M. Ferrier de comparaître devant un comité spécial de l'Assemblée Législative, 168.

L'Orateur du, décide une question d'ordre au sujet du bill d'abrogation de l'acte des débiteurs insolvables de 1856, 106. Aussi au sujet du bill relatif aux *Squatters*, Bas-Canada, 270.

L'Orateur du, autorisé à transmettre les remerciements de cette Chambre à certaines personnes dénommées en une certaine résolution, 278, au sujet des dons faits à la bibliothèque du parlement, 279.

Messages d'une Chambre à l'autre, 316.

37e et 38e ordres permanents rescindés et résolution substituée au lieu et place d'iceux, 337.

Permission accordée à l'Orateur du, et à l'honorable John Ross, de comparaître devant un comité de l'Assemblée Législative, 272, 389.

Nomination d'Olivier Vallerand, gentilhomme huissier de la verge-noire du, 432, 434.

Election de l'Orateur du. Voir Bill No. 20.

Nouvelle conférence demandée à l'Assemblée Législative au sujet des règles relatives aux bills privés par le, 498.

Séance du, 518, 533.

46e règle suspendue, 533.

L'Orateur du, annonce l'intention de Son Excellence de sanctionner certains bills, 140, 382.

L'honorable M. Vankoughnet annonce au, l'intention de Son Excellence de proroger le parlement, 522.

Séance du soir considérée comme séance distincte, 568.

L'Orateur du, fait rapport que c'est l'intention de Son Excellence de proroger le parlement, 576.

Messages envoyés du et au. Voir Messages.

Bills introduits et envoyés au. Voir Bills.

Adresses. Voir Adresses et Messages.

Comités du. Voir Comités.

De l'université du collège de Toronto. Rapport pour 1856, 293.

CONSEILS :

De district. *Voir* Municipalités.
Municipaux. *Voir* Municipalités.

CONSTRUCTION : Sociétés de. Modification de l'acte des, Bas-Canada. Pétition, 44. *Voir* Bill No. 29.

CONTINGENTS : Comptes. *Voir* Comité No. 4, Adresses, Warrants et Appendice No. 10.

CONVEVANCERS : *Voir* Bill No. 112.

CORONER : De Tonnancour, C. A. G. Pétition pour rémunération de certains services, 221.

CORPORATION :

De Toronto. Pétitions, 85, 128, 163, 182, 383.

D'Outaouais. Pétitions, 132, 259, 284.

De Québec. Pétition, 153.

De Hamilton. Pétitions, 164, 213, 457.

De Terrebonne. Pétition, 228.

Du séminaire St. Hyacinthe. Pétition, 251.

De St. Hyacinthe. Pétition, 64, référée au comité du bill d'incorporation de St. Hyacinthe, 423.

De Schenectady. Pétition, 507.

CORVÉE :

Commutation de la. Pétition, 109.

Modification de la loi des. Pétitions, 59, 60, 64, 72, 74, 76, 85, 86, 137, 180. *Voir* Bill No. 24.

COTISATIONS : Modifications de l'acte des. Pétition, 64.

COTON : Compagnie de manufacture de. Pétition, 129. *Voir* Bill No. 105.

COUILLARD, J. G. : Pétition pour être placé sur le même pied, quant au salaire, que les greffiers des journaux de l'Assemblée Législative. Pétition, 192. Référée au comité des contingents, 195.

COURONNE :

Poursuites par la. *Voir* Bill No. 28.

Terres de la, conseil du comté de Compton, indemnité pour ventes faites par erreur. Pétition, 132.

Contre l'augmentation du prix des terres de la, dans le township de Mornington. Pétition, 155.

Pour réunir au département du domaine de la, le bureau du surintendant des inspecteurs de bois. Pétition, 173.

Cession des terres incultes de la, partie gratuitement, et partie à un prix réduit dans le township d'Halifax. Pétition, 241.

COURS :

D'Erreur et d'Appel. *Voir* Bill No. 30.

Salaires des juges des, de comté, pour l'année 1856. Rapport, 103.

Abolition des conseils des, de comté. Pétition, 103.

Greffiers de la, de division, comté de Halton. Pétition, 187.

Sujets anglais de toutes dénominations religieuses admis à rendre témoignages dans les, de justice en cette province. Pétition, 193.

Contre l'acte de judicature du Bas-Canada, tel que proposé. Pétitions, 206, 213, 221, 242, 259.

Conseil de ville de Chatham, élection des maires par le peuple, Pétition, 213.

Amendements aux actes de judicature du Bas-Canada. Pétition, 205.
Voir Bill No. 213.

Abrogation de la loi qui enjoint à certaines personnes d'agir comme constables à la cour criminelle et aux sessions trimestrielles de la paix dans le district de Québec. Pétition, 221.

Abolition des conseils de comté et de l'office de surintendant de comté, 284.

Municipalité de Norfolk demandant des modifications à la loi qui règle la commutation des prestations personnelles. Pétition, 336.

Municipalité de Kamouraska et St. Paschal. *Voir* Bill No. 250.

De juridiction inférieure dans chaque comté du Bas-Canada. Pétition contre le bill des, 383.

Tarif des honoraires des huissiers des, de division dans le Haut-Canada. Pétition, 410.

De Probate et Surrogate. *Voir* Bill No. 104.

Supérieure. *Voir* Bill No, 160.

Procédures en chancellerie. *Voir* Bill No. 161.

De comté, Haut-Canada. *Voir* Bill No. 229.

Droit d'appel en matières criminelles. *Voir* Bill No, 269.

COURS D'EAU : Exploitation des. *Voir* Bills Nos. 16, 249.

COUVENTS : *Voir* Catholiques Romains.

CRÉBASSA, J. G. : Pétition contre le bill pour régler la commune du Moine et des Barques, et demandant à être entendu par conseil, 333.

CROOKS :

James, *et al*, officiers lors de la dernière guerre avec les Etats-Unis. Pétition, 241,

L'honorable James, dispensé d'assister de nouveau au comité sur les réserves de chemin, 441.

CRUAUTÉS envers les animaux, pour empêcher les. *Voir* Bill No. 14.

CRYSLER, J. P. : Réserve de chemin. Pétition, 199. Voir Bill No. 119.

CULL DRAIN : Contre la passation d'aucun acte pour élargir, creuser ou prolonger le. Pétition, 457.

DEBEAUJEU, l'honorable G. S. :

Ajouté au comité sur le Bill d'incorporation de St. Hyacinthe, 468.

DÉBITEURS INSOLVABLES :

Protection des. Pétition, 116.

Abrogation de l'acte des, 1856. Voir Bill No. 6. L'orateur décide une question d'ordre à ce sujet, 106.

Abrogation de l'acte des. Voir Bill No. 10.

Contre le Bill pour faciliter les accords entre les créanciers et les. Pétition, 366.

DÉLAGE, J. : Pétition, 30.

DE LATERRIÈRE :

L'honorable M. P. de Salles.

Député greffier de la couronne en chancellerie comparait conformément à l'ordre, et amende le rapport pour la division électorale des Laurentides, en y ajoutant que l'honorable, a été dûment élu pour représenter la dite division, 30.

Prête serment et prend son siège, 30.

DENROCHÉ, le révérend E. P. : Pétition, 127.

DÉPÊCHE des affaires devant les grands jurys. Voir Bill No. 17.

DE SALABERRY : Compagnie de Navigation de. Voir Bill No. 195.

DESSAULLES :

L'honorable L. A.

Prête serment et prend son siège, 22.

Ajouté au comité des impressions et à celui des contingents, 505.

DE TONNANCOUR, C. A. G., coroner. Pétition, 221.

DICKINSON, R. Pétition, 242.

DIMANCHE :

Pétitions pour l'observation du, 132, 154, 194, 200, 206, 211, 213, 221, 227, 235, 241, 284, 295, 301, 302, 314, 323, 336, 340, 353, 360, 375, 410, 421, 457, 470.

Comité Spécial chargé de faire rapport sur les pétitions au sujet de l'observation du, 194. Voir Comité No. 9.

DIONNE :

L'honorable J.

Exempté d'assister de nouveau au comité des contingents, 505.

DISCOURS :

- De Son Excellence le Gouverneur-Général. *Voir* Gouverneur.
De l'Orateur de l'Assemblée Législative. *Voir* Assemblée et Adresses.

DISTRICTS JUDICIAIRES :

- Bill établissant de nouveaux, Bas-Canada. Pétition en faveur, 210.
Qu'un juge réside dans chaque, Bas-Canada. Pétition, 194.

DIVISIONS :

- Sur l'adresse relative à la permanence du siège du gouvernement, 191.
Sur le bill du taux de l'intérêt, 95, 319.
Sur le bill d'abrogation de l'acte des débiteurs insolvable, 99, 105, 106.
Sur le bill d'admission de Beard à la pratique de l'arpentage, 124.
Sur le bill d'amendement des lois d'usure, 135.
Sur le bill pour prévenir les accidents des chemins de fer, 146.
Sur le bill de l'élection, de l'Orateur du Conseil Législatif, 169.
Sur le bill d'amendement de l'élection du Conseil Législatif, 189.
Sur le bill des compagnies de manufacture à fonds social, 208.
Sur le bill du brevêt d'invention de Bessemer, 242, 243.
Sur le bill des *Squatters*, Bas-Canada, 271.
Sur le bill du chemin de fer du Grand Tronc, 350.
Sur le bill de la compagnie du Richelieu, 356.
Sur le bill de division pour les fins judiciaires des cités et des comtés, 386.
Sur le bill, No. 1, de la commune du Moine et des Barques, 393.
Sur le bill, No. 2, ditto, 495.
Sur le bill de judicature, Bas-Canada, 515, 516.
Sur le troisième paragraphe du rapport du comité conjoint de la bibliothèque, 519.
Sur la motion que "lorsque la Chambre délibère en comité, l'Orateur "n'a pas droit de voter comme Membre," 77, 78.
Sur la résolution relative au siège permanent du gouvernement, 82.
Sur l'adresse à Sa Majesté au sujet du siège permanent du gouvernement, 91.
- DOHONEY, J. : Pétition, 144.
- DONEGANI, J. : Pétition, 383.
- DOUAIRE : Auguste, nommé page, 84.
- DOUANES : Droits *ad valorem* substitués aux droits spécifiques et réduction du tarif. Pétition, 194.
- DRAPER : l'honorable juge-en-chef. Instructions données à, au sujet de sa mission en Angleterre. *Voir* Adresses No. 2, Rapports et Appendice No. 2.
- DRUMMOND : Comté de. Pétition, 181.

DUCHESNAY : l'honorable E. H. J., prête serment et prend son siège, 57.

DUGGAN : George. Pétition, 581.

DU MOINE ET DES BARQUES :

Pour l'incorporation de la commune des isles. Pétition, 62. *Voir* Bills Nos. 122, 225.

Contre l'incorporation. Pétitions, 188, 521.

DUNDEE : Terres des sauvages de. *Voir* Bill No. 183.

DUNWICH. Pétition, 128.

DURIHAM :

Chef-lieu projeté du nouveau district judiciaire de. Pétitions, 193, 211, 213.

Contre le bill pour régler l'arpentage du rang en arrière du township de. Pétition, 366.

EAST :

Farnham. Municipalité. Pétition, 168.

Et West Zorra, réserve de chemin. *Voir* Bill No. 253.

EASTWOOD et Berlin. Chemin de fer de. *Voir* Bill No. 203.

EBOULEMENTS : Paroisse des. Pétitions, 148, 149, 156.

EDUCATION : *Voir* Ecoles.

Ecoles :

Abrogation des lois des, séparées. Pétitions, 20, 30, 144, 149.

Dans St. François-Xavier-de-Batiscan. Pétition, 43.

Des enfants en bas âge, Québec. Pétition, 24.

Des enfants en bas âge, Basse-Ville de Québec. Pétition, 115.

Abrogation des actes relatifs aux. Pétition, 59.

De grammaire de Frelighsburg. Pétition, 72. *Voir* Bill No. 52.

Terrain d', Prescott. *Voir* Bill No. 254.

Normale McGill, association des instituteurs de P. Pétition, 128.

Dans la paroisse de St. Antoine-de-la-Baie-du-Febvre. Pétition, 132.

Modèle, St. Simon. Pétition, 143.

Syndics du bureau d', Toronto. Pétition, 144.

De grammaire, Peterborough. Pétition, 179.

Dans la paroisse de l'Isle-Verte. Pétition, 181.

Augmentation de l'allocation pour les, communes; et catholiques romains, dans le Haut-Canada, placés sur le même pied que les protestants dans le Bas-Canada. Pétition, 191.

Modification de la charte du séminaire de Belleville. Pétition, 227.

 ECOLES.—(Continuation.)

St. Jean Baptiste-de-Nicolet. Pétition, 393.

De grammaire dans le village de Renfrew. Pétitions, 410, 439.

Abrogation de la loi des, séparées. Pétitions, 20, 30, 144, 149.

EDWARDS, John S. Réserve de chemin. Pétition, 85.

EDWARDSBURG : Transfert de la glèbe d'. Voir Bill No. 3.

EGLISE :

Pour le paiement des arrérages dûs aux ministres de l'église d'Angleterre et d'Irlande à même le fonds de la commutation provenant des revenus des réserves du clergé. Pétitions, 109, 127.

De l'ordre dénommé *Order of the Countess of Huntingdon's Connexion*. Pétition, 114. Voir Bill No. 47.

Erection d'une, dans la rue McNab, dans la cité de Hamilton. Pétition, 120. Voir Bill No. 114.

Knox, Toronto. Pétition, 128.

Presbytérienne du Canada. Pétition, 144.

St. André, Montréal. Pétition, 174. Voir Bill No. 124.

Méthodiste épiscopale. Pétition, 205. Voir Bill No. 141.

Pour indemniser certains missionnaires de l'église-unie d'Angleterre et d'Irlande dans le Bas-Canada, à même les revenus du fonds des réserves du clergé, à raison des pertes encourues par la réduction de leur salaire. Pétition, 251.

Libre Baptiste à Hatley. Pétition, 266. Voir Bill No. 171.

St. George à Georgina, vente du terrain de l'église. Pétition, 301. Voir Bill No. 117.

ELECTIONS CONTESTÉES : Voir Bill No. 247.

ELGIN : Municipalité d'. Pétition, 109.

ELLIOT : Thomas. Syndic à la succession de défunt J. McIntosh, de Yonge Street, Toronto. Pétition, 45. Voir Bill No. 96.

ELORA : Incorporation du village d'. Voir Bill No. 127.

EMIGRATION : Ouverture d'un chemin de la paroisse de St. Gabriel-de-Brandon à l'établissement de Matawin, en arrière de cette paroisse, afin de prévenir l', aux Etats-Unis. Pétition, 383.

EMIGRÉS :

Rapport de l'agent des, jusqu'au 8 juin, 1857, 567. Voir Appendice No. 8.

Dispositions relatives aux, 303. Voir Résolutions et Adresse No. 13

- ENCAN : Acte des droits d', expliqué. *Voir* Bill No. 118.
- ENTRÉPÔTS et quais de Québec sud. Pétition, 128. *Voir* Bill No. 139.
- EPSOM : Village d'. Pétition, 181.
- ERIE : Compagnie du chemin de fer d'Ontario et d'. Pétition, 163.
- ESPLANADE de Toronto. Pétition, 182. *Voir* Bill No. 147.
- ESTIMÉS : *Voir* Bill No. 63. *
- ÉTATS-UNIS : Modification des lois de cette province et des, relatives à la navigation. Pétition, 259.

FACULTE médicale du collège McGill. Pétition, 115. *Voir* Bill No. 31.

FEE FUND : Etat des honoraires reçus pour le, et salaires payés aux juges de comté pour 1856, 103.

FELTON, J. : Pétition, 138.

FEMMES MARIÉES :

- Biens propres des. Pétitions, 44, 98, 179, 188, 193, 213, 259, 275, 302, 393. *Voir* Bill No. 2.
- Droits des. *Voir* Bill No. 181.

FERGUS : Incorporation de. *Voir* Bill No. 173.

FEU :

- Enquêtes sur les accidents par le. *Voir* Bill No. 267.
- Aide à ceux qui ont soufferts par le, Trois-Rivières. *Voir* Bill No. 271.

FINLAY : Asile, à Québec. Pétition, 260. *Voir* Bill No. 260.

FITZBAC, Marie. Pétition, 76.

FLEURIAU : Township de. Pétition, 143.

FONDS d'emprunt municipal. *Voir* Bill No. 227.

FONDS SOCIAL :

- Compagnie manufacturière à. *Voir* Bill No. 27.
- Compagnies de chemins à, Bas-Canada. *Voir* Bill No. 133.

GALT :

Compagnie du chemin de fer de Guelph, Preston, Berlin et. *Voir* Bill No. 196.

Compagnie du chemin de fer de Guelph et. Pétition, 173.

- GALWAY : Township de Cavendish, Anstruther et. Voir Bill No. 90.
- GAMBLE, J. W. Réserve de chemin. Pétition, 228. Voir Bill No. 179.
- GAMMON, C., procureur. Pétition, 108. Voir Bill No. 62.
- GARAFRAXA : Township de. Pétition, 133.
- GARTHEY : Township de. Pétition, 159.
- GASPÉ : Formation de sociétés d'agriculture dans. Voir Bill No. 41.
- GATIEN, Marie. Pétition, 179.
- GAZ : Compagnie métropolitaine d'eau et de, Toronto. Pétition, 133.
- GÉOLOGIQUE : Rapport pour les années 1854, 1855 et 1856, 325.
- GEORGINA : Vente de la glèbe de l'église St. George à. Pétition, 301. Voir Bill No. 117.
- GIBBS, Thomas, réserve de chemin. Pétition, 506. Voir Bill No. 221.
- GODERICH :
- Frontières territoriales de la municipalité de Bruce, Huron et. Pétition, 127.
 - Chemins gravés dans le comté de Huron et. Pétition, 154.
 - Transfert d'une place de marché. Voir Bill No. 39.
 - Balance non dépensée de la municipalité. Voir Bill No. 173.
- GORDON, W., et al. Protection des terres sur les bords du lac Ontario. Pétitions, 173, 187. Voir Bill No. 25.
- GOUFFRE : Pont sur la rivière du. Pétition, 114.
- GOURLAY, R. F. Relativement au bannissement de, de la municipalité de Durham. Pétitions, 470, 555.
- GOVERNEMENT :
- Siège du.*
 - Dépêches au sujet du, présentées, 243. Impression ordonnée, 248. Voir Résolutions et Adresses. Estimés, Voir Bill No. 270. *
 - Retours annuels au. Voir Rapports.
- GOVERNEUR-GÉNÉRAL :
- Se rend à la Chambre et requiert la présence de l'Assemblée, 23.
 - Discours d'ouverture, 23. L'Orateur fait rapport du discours de Son Excellence, impression ordonné et considéré, 26, 31. Résolution pour adresse lue, 31. Premiers dix paragraphes lus et séparément adoptés, onzième paragraphe négativé sur division, Contents, 6, Non-Contents, 16, question mise sur la motion principale et

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.—(Continuation.)

division, 35. Contents, 16, Non-Contents, 6, adoptée, dernier paragraphe adopté et comité nommé pour préparer adresse, 36. *Voir* Adresse No. 1.

Annonce son intention de sanctionner des bills, 140, 382.

Sanctionne des bills, 142, 394, 594.

Annonce son intention de proroger le parlement, 522.

Donne congé à l'honorable W. Morris, 252.

Proroge le parlement, 596.

Discours du, à la prorogation, 595, 596.

Adresses au. *Voir* Adresses.

Messages du. *Voir* Messages.

Proclamation du. *Voir* Proclamations.

GRAIN, arpenteur. *Voir* Bill No. 158.

GRANBY :

Municipalité de Shefford et. Pétition, 97, 98.

Et Bagot. Pétition, 138,

GRAND TRONC : Chemin de fer du. Pétitions, 162, 187, 213, 284, 333. Rapport, 116. *Voir* Bill No. 115.

GRANT, James. Ratification d'une vente de terre par. Pétition, 72. *Voir* Bill No. 11.

GREAT SOUTHERN : Chemin de fer du. Pétitions, 235, 241, 251, 265, 301, 315, 324, 337, 384, 392, 410, 449, 469, 507, 534.

GREFFIER de la paix, honoraires. *Voir* Bill No. 136.

GREFFIER EN LOI :

Rapport du, sur les lois expirantes, 27.

De la couronne en chancellerie. *Voir* Chancellerie.

GREY :

Erection de. Pétitions, 81, 138.

Municipalité de. Pétition, 163.

Erection de Simcoe et. Pétitions, 180, 205, 284.

Contre le démembrement du comté de. Pétition, 205.

GUELPH : Transfert d'un terrain de l'église St. Andrews, à. Pétition, 114. *Voir* Bill No. 44.

HALDIMAND, comté de. Pétitions, 109, 158, 159.

HALIFAX :

Division du township de. Pétitions, 102, 159, 265. *Voir* Bill No. 174.

Limites d'Arthabaska et de. *Voir* Bill No. 216.

HAMEL, Marie. Pétition, 148.

HAMILTON :

Eglise presbytérienne de, rue McNab. Pétition, 120. *Voir* Bill No. 114.

Exploration de Weller's Bay à. Pétition, 144, 148, 159, 182.

Sœurs de St. Joseph de. Pétition, 187.

Société d'horticulture de. Pétition, 275.

Aqueduc de la corporation de. Pétition, 457. *Voir* Bill No. 194.

Chemin de fer de Toronto et de. *Voir* Bill No. 205.

Emprunt de la cité de. *Voir* Bill No. 222.

HAMMEL, G., réserve de chemin. Pétition, 199.

HARWICH : Phares de. Pétition, 132.

HASTINGS : Municipalité de. Pétition, 164.

HATLEY :

Votes des préfets de Stanstead et. Pétition, 97.

Eglise Baptiste indépendante de. Pétition, 266. *Voir* Bill No. 171.

HAVRE :

De Québec, pilotes pour et au-dessus du. Pétition, 58.

De St. Irénée. Pétition, 59.

A l'entrée de la rivière Bayfield. Pétition, 76.

Et phare de Pigeon Bay et Rondeau. Pétition, 86.

De Bayfield. *Voir* Bill No. 64.

De Montréal. *Voir* Bill No. 70.

Compagnie du, de refuge et du canal de Fort Erié. Pétition, 102.
Voir Bill No. 257.

Et phares à Harwich. Pétition, 132.

Et jetée au devant de Ste. Flavie. Pétition, 143.

De refuge à Weller's Bay. Pétitions, 144, 148, 159, 182.

Et jetée à Pigeon Bay. Pétition, 154.

Et jetée à "Two Creeks." Pétition, 174.

De Montréal, correction d'une erreur. *Voir* Bill No. 192.

Et débarcadère à la Baie St. Paul. Pétition, 194.

Incorporation des commissaires du, Québec. Pétition, 220.

Et quai, vis-à-vis St. André. Pétition, 220.

Du vieux Bic à être amélioré et converti en havre de refuge. Pétition,
235.

Et quai, vis-à-vis St. Jean-Port-Joli. Pétition, 296.

Quai et chemin dans l'établissement de Métis. Pétition, 457.

De refuge, sur la rivière Niagara, de Buffalo à la rive Canadienne.
Pétition, 507.

HAYES, J. D. Pétition, 80.

HEMMINGFORD : Erection du nouveau township de. Pétition, 69.

HÉROUX, M. *et al.* : Chasseurs de 1812. Pétition, 101.

HOLCOMB et Henderson. Pétition, 301. Impression ordonnée, 315.

HOME : Règlements de la municipalité du district de. *Voir* Bill No. 131.

HOOKEE, Prindham et cie. Pétition, 301. Impression ordonnée, 315.

HÔPITAL :

Général de Toronto. Pétition, 123. *Voir* Bill No. 176.

Hospice de la maternité de Montréal. Pétition, 85.

Général à Montréal. Pétitions, 30, 153.

St. Patrice de Montréal. Pétition, 235.

De Youville. Pétition, 30.

De St. Joseph de la maternité de Québec. Pétition, 44.

HORTICULTURE :

Société d', et des artisans de Lincoln et Welland. Pétition, 164.

Société d', à Hamilton. Pétition, 275.

Société d', à Toronto. Pétition, 421. *Voir* Bill No. 182.

HUDSON :

Baie d'. Pétitions, 74, 102, 191. *Voir* Adresses Nos. 2 et 3, et Rapports.

Pétitions relatives à la. Impression ordonnée, 184, 195.

HULLET : Municipalité de. Pétition, 144.

HUNTINGDON :

Union des comtés de. Pétition, 114. *Voir* Bill No. 47.

Comté de. Pétition, 127.

HURON :

Municipalité de Elderslie et de. Pétition, 172.

Municipalité de Bruce et. Pétitions, 115, 127, 132, 159.

Comté de. Pétition, 154.

Chemin de fer de Whitby et du lac. Pétitions, 97, 335. *Voir* Bill No. 226.

Chemin de fer de London et de. Pétitions, 265, 375. *Voir* Bill No. 219.

Chemin de fer d'Ontario, Simcoe et. *Voir* Bill No. 187.

HYPOTHÈQUES sur propriétés mobilières et vente d'icelles. *Voir* Bill Nos. 103, et 36.

LAWORTH, Township de. Pétition, 154.

IBERVILLE :

District d'. Pétition, 421.

Brome, Shefford, Missisquoi et, incorporés. *Voir* Bill No. 150.

IMPRESSION :

Ordonnée—

Du discours de Son Excellence à l'ouverture de la session, 26.

De la résolution pour une adresse en réponse au discours de Son Excellence, 31.

De l'adresse et de la réponse de Son Excellence à icelle, 42.

Pétitions—

De l'institut canadien de Toronto, 110.

De Hugh McDermid, 121.

D'Edouard Boudreau et autres, 174.

De James Thompson et autres, Baie d'Hudson, 184.

De la chambre de commerce de Toronto, 302.

De la compagnie du chemin de fer d'Amherstburg et St. Thomas, 236.

D'Isaac Buchanan—chemin de fer du sud, 236.

Des exécuteurs testamentaires de Samuel Zimmerman—chemin de fer du sud, 236.

De la compagnie du chemin de fer d'Erié et Ontario—chemin de fer du sud, 236.

De J. Bouchette, 252.

De la chambre de commerce de Toronto—lois du jury, 302.

De William Rees—vaccine, 296.

De la chambre de commerce de Québec—engagement des matelots, 366.

D'Holcombe et Henderson, 315.

D'Hooker, Pridham et compagnie, 315.

De Jones, Macdonell et compagnie, 215.

De F. J. Cheshire, 375.

De la compagnie du pont international, 110.

Du mémoire présenté par les directeurs au sujet des règles, 426.

Rapports—

Du comité spécial au sujet des règles, 478.

Du comité spécial au sujet de l'observation du dimanche, 223.

Du comité des contingents—second, 239.

Des dépêches au sujet du siège du gouvernement, 248.

De Wilkinson et Woodbridge, 167.

Du discours de Son Excellence à la prorogation.

INDÉPENDANCE du parlement. *Voir* Bill No. 23.

INDEX :

Rapport de la distribution de l', des statuts en force dans le Haut-Canada, 103.

Rapport de la distribution de l', des statuts en force dans le Bas-Canada, 221.

INGÉNIEURS civils admis à pratiquer comme arpenteurs provinciaux. Pétition, 144.

INGERSOLL, R. O. Pétition, 59.

INSPECTEURS des maisons d'entretien public. *Voir* Bill No. 157.

INSTITUT :

Catholique romain de St. Roch. Pétition, 103.

Des artisans de Sherbrooke. Pétition, 71.

De St. George de Henryville. Pétition, 79.

De Sorel. Pétition, 80.

De St. Antoine-de-la-Baie. Pétition, 86.

De Yamachiche. Pétition, 133.

De Chambly. Pétition, 133.

De Milton. Pétition, 144.

De Rimouski. Pétition, 159.

D'Ottawa. Pétition, 187.

De Drummondville. Pétition, 187.

De Magog. Pétition, 210.

De Stanstead. Pétition, 210.

De L'Assomption. Pétition, 314.

De Ste. Rose. Pétition, 235.

De Dumontville. Pétition, 251.

De Woodstock. Pétition, 295. *Voir* Bill No. 170.

De St. Michel-de-Lachine. Pétition, 354.

De Melbourne. Pétition, 366.

De Brantford. Pétition, 436.

De Port Hope. Pétition, 555.

De Mégantic Sud. Pétition, 581.

De Belle-Rivière. Pétition, 79.

D'Iberville. Pétition, 79.

De Toronto. Pétition, 109. Impression ordonnée, 110.

Du village de Plessisville. Pétition, 192.

INSTITUTEURS : Association des, de l'école normale McGill. Pétition, 128.

INSTITUTION royale, Montréal. Pétition, 211.

INTEMPÉRANCE : *Voir* Loi prohibitive des Liqueurs.

INTÉRÊT : Taux de l'. *Voir* Bill No. 4.

INTERNATIONAL :

Compagnie du pont. Pétitions, 102, 115, 120, 163, 173, 179, 187, 275.
Voir Bill No. 212.

Banque, du Canada, incorporation de la. Pétition, 284. *Voir* Bill No. 239.

INVENTION : Brevet d'. *Voir* Bill No. 127.

IROQUOIS : Incorporation du village des. Pétition, 199. *Voir* Bill No. 111.

IRVING :

L'honorable Æ.

Correspondance échangée au sujet de la résignation de, 40. *Voir* Messages.

JAMES, C. Pétition, 97.

JESSUP, Susanah. Pétition, 295.

JEUNES délinquants, punition des. *Voir* Bill No. 142.

JOLIETTE : Compagnie des mines de. *Voir* Bill No. 214.

JONES, R. :

Côte du Labrador. Pétition, 80.

Macdonald et compagnie. Pétition, 310. Impression ordonnée, 315.

JOURNAUX :

De la Chambre. *Voir* Conseil et Comité No. 3.

Greffiers des, Anglais et Français. *Voir* Adamson, J., et Couillard, J. G., et Comité No. 4.

JUDICATURE : Actes d'amendement de la, Bas-Canada. *Voir* Bill No. 213, et Cours.

JUGE : Residence du, dans chaque district judiciaire du Bas-Canada. Pétition, 194.

JUGES et magistrates. *Voir* Cours.

JUNEAU, F.E. Pétition, 133.

JURYS lois des, modifications aux, Haut-Canada. Pétition, 295. Impression ordonnée, 302.

JUSTICE criminelle, dépense de la. *Voir* Bill No. 144.

JUSTICE dans les territoires non organisés. *Voir* Bill No. 260.

KAMOURASKA :

Comté de. Pétitions, 158, 181.

Municipalité de St. Paschal et de. *Voir* Bill No. 250.KEMPTVILLE: Election des conseillers du village de. *Voir* Bill No, 46.

KENT: Comté de. Pétitions, 102, 188.

KIMBER, René. Pétitions, 43, 80. *Voir* Comité No. 4.**KINGSTON:**

Université de King's College à. Pétition, 45.

Association des amis des veuves et des orphelins de. Pétition, 85.

LAC:Ontario, protection des propriétés sur les rives du. Pétition, 128. *Voir* Bill No. 25.Wawanosh, assèchement du. Pétition, 200, *Voir* Bill No. 210.LACHANCE, A. Pétition, 199. *Voir* Comité No. 4.LAJOIE, F. B. et autres, des Trois-Rivières. Indemnité pour pertes causées par le feu, 1856. Pétition, 86. *Voir* Bill No. 271.

LANARK et Renfrew. Baie d'Hudson. Pétition, 102.

LECLERC, P. E., et autres. Pétition pour des modifications au bill d'incorporation de St. Hyacinthe, 251. Référée, 418.

LEEDS et Grenville: Municipalité de. Pétition, 97.

LETTRES de change et billets promissoires. *Voir* Bill No. 270.**LICENCES:**Modification de la loi des, Haut-Canada. *Voir* Bill No. 37.Rapport relatif aux, 201. *Voir* Appendice No. 4.**LIGNES FRONTIÈRES:**Concessions inconnues. *Voir* Bill No. 256.Entre le Haut et le Bas-Canada. Pétition, 31. *Voir* Comité No. 10.Commissaires des. *Voir* Bill No. 234.**LINCOLN:**

Société d'horticulture et des artisans de. Pétition, 164.

Sociétés d'agriculture. *Voir* Bill No. 80.LINDSAY: Incorporation. *Voir* Bill No. 82.

LIQUEURS ENIVRANTES : Pétitions en faveur d'une loi contre les, 86, 97, 102, 109
110, 120, 128, 133, 139, 144, 145, 148, 153, 158, 163, 173, 180,
187, 192, 210, 220, 235, 266, 324, 330.

L'ISLET et St. Cyrille, chemin de. Pétitions, 115, 120.

LOBO : Municipalité. Pétition, 102.

LOIS :

Modification des, du jury, [Haut-Canada. Pétition, 295. Impression
ordonnée, 302.

Modification de la, des mariages. *Voir* Bill No. 128.

Rapport sur les, expirantes, 27.

Distribution des. Rapport, 103.

LONDON :

William Chapman et autres, de. Pétition, 128.

Asile de aliénés dans la cité de. Pétitions, 199, 213, 265, 323, 336, 470.

Terrain pour cimetière dans la cité de. Pétition, 251.

Rapport de la banque d'épargne de, jusqu' au 28 février, 1857, 373.

Compagnie du chemin de fer du lac Huron et de. Pétition, 375. *Voir*
Bill No. 218.

Chambre de commerce de. Pétition, 507,

Compagnie du chemin de fer de Port Stanley et. Pétition, 521.

Potter's Field de. *Voir* Bill No. 219.

LOREITE : Sœurs de Notre Dame de. Pétition, 67. *Voir* Bill No. 121.

LUTHER : Township de. Pétition, 133.

LYONS, J. T., et autres, juifs de Toronto Pétition, 137.

MACARA, J. : Réserve de chemin. Pétition, 61. *Voir* Bill No. 116.

MACAULAY, J. : Testament de. Pétition, 132. *Voir* Bill No. 93.

MACDOUGALL, A. D. : Pour être nommé assistant-greffier en loi. Pétition, 43,
Référée au comité des contingents No. 4.

MADDINGTON : Township. Pétition, 143.

MAGOG : Township. Pétitions, 79, 127, 132.

MARA : Municipalité. Pétition, 139.

MARIAGES :

Modification de la loi des. *Voir* Bill No. 128.

Baptêmes et sépultures. *Voir* Rapports.

MARMORA :

Forges de. *Voir* Bill No. 145.

Fonderie de. Pétition, 108.

Incorporation de la compagnie du chemin de fer de Presqu'isle et.
Pétition, 393.

MARYBOROUGH : Township. Pétition, 133.

MASKINONGÉ : Commune de. Pétitions, 64, 70. *Voir* Bill No. 125.

MASSON :

L'honorable E.

Prête serment et prend son siège, 22.

Exempté d'assister au comité spécial sur le bill de navigation de De Sa-
laberry, 470.

MATAPÉDIA : Municipalité. Pétition, 155.

MATILDA : Incorporation du village de, sous le nom d'Iroquois. Pétition, 199.
Voir Bill No. 111.

McDERMID : Capitaine de la milice de Stormont. Pétition, 115. Impression
ordonnée, 121.

McDERMOTT, H. : Procureur. Pétition, 193.

McGILL : Collège de, charte amendée. Pétition, 115. *Voir* Bill No. 31.

McGILLIVRAY : Réserve de chemin. Pétition, 163. *Voir* Bill No. 180.

McNAB : Eglise presbytérienne de la rue, Hamilton. Pétition, 120.

McKENZIE, Murdoch : Pétition, 260.

McKILLOP : Municipalité. Pétition, 144.

MEMBRES :

Du Conseil Législatif. *Voir* Conseil et les noms disposés alphabétique-
ment dans l'Index.

De l'Assemblée Législative. *Voir* Assemblée.

MERSEA, Township. Pétition, 134.

MESSAGES :

De l'Assemblée Législative—

Transmettant copie d'une dépêche du secrétaire d'état, au sujet des titres
des Membres élus de cette Chambre, 27, 28.

Transmettant copie de la correspondance relative à la résignation de
l'honorable *Æ.* Irving, 40.

Transmettant copie de la correspondance au sujet de l'acte pour rendre
le Conseil Législatif électif, 45.

MESSAGES.—(Continuation.)

- Recommandant que le sujet de l'absence des honorables MM. Caron et Méthot, scit pris en considération par la Chambre, et référé, 81.
- Résolutions adoptées et communiquées à Son Excellence, 91.
- Transmettant copie d'une dépêche du secrétaire d'état relative aux dons faits à la bibliothèque parlementaire par le gouvernement français, 110.
- Transmettant les comptes publics de la province pour 1854, 134. *Voir* Papiers Parlementaires.
- Transmettant copie d'une dépêche du secrétaire d'état relative à Terre-neuve, 165.
- Transmettant copie de la dépêche de Son Excellence au secrétaire d'état en lui transmettant les adresses des deux Chambres à Sa Majesté au sujet du siège du gouvernement, ainsi que la copie de la réponse à icelle, 243.
- Accordant congé à l'honorable William Morris, 252.

De l'Assemblée Législative—

- Communiquant une résolution de cette Chambre nommant certains Membres pour aider l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque parlementaire, et pour agir comme membres d'un comité conjoint des deux Chambres pour la régie et l'administration d'icelle, et requerrant le Conseil de se joindre à l'Assemblée pour la nomination de Membres à cet effet, 83.
- Demandant qu'il soit permis à l'honorable M. James Ferrier de comparaître devant un comité spécial de cette Chambre au sujet des compagnies des chemins de fer de Champlain et de St. Laurent et de Montréal et New York, et permission accordée. 168.
- Demandant qu'il soit permis à l'honorable John Ross de comparaître devant le comité spécial de cette Chambre chargé de s'enquérir, de l'état des affaires du Grand Tronc, 272.
- Concourant dans la résolution de cette Chambre au sujet de la transmission des messages, bills et documents d'une Chambre à l'autre, 324.
- Pour permettre à l'honorable Orateur et à l'honorable John Ross de rendre témoignage devant le comité spécial auquel ont été référées la réponse à l'adresse et la pétition de la Chambre de commerce de la cité de Toronto, relatives aux dépenses encourues pour établir la réciprocité entre les Etats-Unis et cette province, permission accordée et l'Assemblée en est informée, 389.
- Demandant une conférence avec cette Chambre au sujet des règles relatives aux bills privés, et nommant certains Membres directeurs de la part de l'Assemblée, 413. *Voir* Conférences.
- Aquiescant à une nouvelle conférence avec cette Chambre au sujet des règles relatives aux bills privés, 511.

MESSAGES.—(*Continuation.*)

Acquiescant aux amendements faits à l'acte d'amendement des municipalités et des chemins du Bas-Canada, de 1857, à l'exception du cinquième, et donnant les raisons de son dissentiment, 577. Le Conseil n'insiste par sur l'amendement et l'Assemblée en est informée, 578.

A l'Assemblée Législative—

Communiquant la résolution de cette Chambre nommant certains Membres pour aider son Honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque parlementaire, et pour agir de la part de cette Chambre comme Membres d'un comité conjoint des deux Chambres, 74.

Permettant à l'honorable M. Ferrier de comparaître devant un comité spécial de l'Assemblée, 468.

Permettant à l'honorable John Ross de comparaître devant un comité spécial de l'Assemblée, 168.

Permettant à l'honorable Orateur et à l'honorable John Ross de comparaître devant comité spécial de l'Assemblée, 389.

Demandant son concours dans une certaine résolution pour la transmission des messages, bills et documents envoyés d'une Chambre à l'autre, 316. L'Assemblée concourt, 324.

Acquiescant à une conférence avec l'Assemblée au sujet des règles relatives aux bills privés, 498.

Demandant une conférence avec l'Assemblée au sujet des règles relatives aux bills privés, 419.

Relatifs au bills. *Voir* Bills.

METHODISTE : Eglise épiscopale. *Voir* Bill No. 141.

MÉTHOT :

L'honorable L.

Résolutions à l'égard de l'absence de, pendant les deux dernières sessions, adoptées, 91.

MÉTROPOLITAINE, Compagnie. Modification de la charte de la, de gaz et d'eau. Pétitions en faveur, 133, 346, 353, 429. Pétitions contre, 354, 490.

MEUNIERS : Association des. *Voir* Bill No. 106.

MIDDLESEX, Kent, Elgin et Lambton. Pétitions, 200, 295, 384.

MILTON :

Incorporation de, 64. *Voir* Bill No. 75.

Institut des artisans de, Pétition, 144.

MINES DE JOLIETTE : Compagnie des. *Voir* Bill No. 96.

MINGAYE, W. R., procureur. Pétition, 64. *Voir* Bill No. 55.

MINTO : Township. Pétition, 133.

MISDEMEANOR, Haut-Canada. Voir Bill No. 106.

MISSISQUOI, Shefford et Brome. Pétitions, 108, 132.

MITCHEL, James : Pétition, 76.

MITCHELL : Incorporation du village de. Voir Bill No. 245.

MONNAIE falsifiée de l'étranger. Voir Bill No. 162.

MONTCALM : Comté. Pétition, 148.

MONTRÉAL :

Institution des sourds et aveugles. Pétition, 31.

Asile pour les femmes âgées et infirmes. Pétitions, 58.

Asile protestant. Pétition, 75.

Université et hospice de la maternité. Pétition, 85.

Havre. Voir Bills Nos. 70 et 192.

Elévateurs-à-vapeur. Voir Bill No. 88.

Pilotes de la Trinité. Voir Bill No. 265.

Compagnie du Richelieu. Pétition, 98.

Asile St. Patrice des orphelins. Pétitions, 101, 129, 131. Voir Bill No. 56.

Compagnie du chemin de fer de New York et. Pétitions, 108, 128. Voir Bill No. 68.

Maison et école d'industrie. Pétition, 132.

Chambre de commerce. Pétitions, 139, 173. Référées au comité sur le bill du havre de, 263.

Asile des orphelins catholiques. Pétition, 153.

Hôpital-Général. Pétitions, 31, 153.

Paroisse de St. Rémi enclavée dans le district judiciaire de. Pétition, 154.

Chargement et déchargement des vaisseaux au port de. Pétition, 159.

Evêque catholique romain. Pétitions, 172, 235.

Société bienveillante des dames catholiques. Pétition, 172.

Eglise St. André. Pétition, 174.

Institut canadien. Pétition, 182.

Incorporation de la compagnie de navigation de DeSalaberry et. Pétition, 182. Voir Bill No. 195.

Incorporation de la compagnie du télégraphe de. Pétition, 199. Voir Bill No. 83.

Société d'histoire naturelle. Pétition, 206.

Accidents causés par le feu à Québec et. Pétition, 314. Voir Bill No. 267.

Contre la modification de la loi de banqueroute. Pétition, 295.

MOORE :

L'honorable P. H.

Rapport sur sa mission aux Etats-Unis, 121. Adopté, 123. Voir
Comité No. 6.

MORNINGTON : Township. Pétition, 155.

MORRIS :

Congé accordé à l'honorable William, 252.

Municipalité du township de. Pétition, 163.

MOTIONS Retirées. Voir Bills, Adresses, Résolutions et Comités.

MOUNT FOREST : Pétition, 44.

MUNICIPALITÉS :

Adelaide. Pétition, 333.

Alnwick. Pétition, 164.

Amaranth, Artemesia, Osprey, Derby, Bentinck et Grey. Pétition,
172.

Argenteuil. Pétition, 114.

Artemesia. Pétition, 172.

Ange Gardien. Pétition, 336.

Bagot, Banfield et Brougham. Pétition, 116.

Bellechasse. Pétition, 109.

Bolton. Pétitions, 127, 132.

Bonaventure. Pétition, 174.

Bosanquet. Pétition, 295.

Brant. Pétitions, 30, 144.

Brantford. Pétition, 115.

Bristol. Pétition, 555.

Bruce. Pétition, 149.

Chambly. Pétition, 213.

Carleton. Pétitions, 127, 155, 163, 436.

Carradoc, Elderslie et Charlotteville. Pétition, 333.

Carrick. Pétition, 158.

Chateauguay. Pétitions, 127, 194.

Chatham. Pétition, 213.

Chicoutimi. Pétition, 162.

Clarendon. Pétition, 555.

Clarke. Pétitions, 62, 64.

Cox. Pétition, 200.

Delaware. Pétition, 120.

Derby. Pétition, 172.

Dereham. Pétition, 470.

Drummond. Pétitions, 182, 470.

MUNICIPALITÉS.—(Continuation.)

- East Nissouri. Pétition, 181.
 Elgin. Pétition, 109.
 Enniskillen. Pétition, 470.
 Essex. Pétitions, 86, 173.
 Euphrasia. Pétition, 205.
 Glenelg. Pétition, 266.
 Goderich. Pétitions, 127, 158.
 Godmanchester. Pétition, 211.
 Granby et Shefford. Pétitions, 97, 98.
 Greenock. Pétition, 228.
 Grey. Pétition, 172.
 Harwich. Pétitions, 132, 173.
 Hay. Pétition, 180.
 Holland. Pétition, 210.
 Horton. Pétition, 410.
 Houghton et Woodhouse. Pétition, 272.
 Hullet. Pétition, 144.
 Ireland et Enniskillen. Pétition, 242.
 Kamouraska. Pétition, 158.
 Lambton. Pétition, 137.
 LaTerrière. Pétition, 235.
 Leeds et Grenville. Pétition, 97.
 Lessard. Pétition, 211.
 Lincoln. Pétitions, 61, 62.
 Lobo. Pétition, 102.
 London. Pétition, 251.
 Mara et Rama. Pétition, 139.
 McGillivray. Pétitions, 144, 163.
 McKillop. Pétition, 144.
 Mégantic. Pétition, 200.
 Melancthon. Pétition, 180.
 Mersea. Pétition, 174.
 Middlesex. Pétition, 199.
 Minto. Pétition, 85.
 Missouri East. Pétitions, 181, 213.
 Mulmer. Pétition, 336.
 Munro, Sydenham et Euphrasia. Pétition, 205.
 Napanec. Pétition, 346.
 New Richmond et Maria. Pétition, 241.
 Nissouri East. Pétition, 181.
 Northumberland et Durham. Pétitions, 181, 259.

MUNICIPALITÉS.—(*Continuation.*)*Norwich*—

- North. Pétition, 301.
 South. Pétition, 315.
 Oakland et Moore. Pétition, 336.
 Onslow. Pétition, 159.
 Ontario. Pétition, 137.
 Oshawa. Pétition, 506.
 Osprey. Pétition, 172.
 Owen Sound. Pétitions, 138, 172, 188, 228.
 Oxford. Pétition, 97.
 Pelham. Pétition, 85.
 Peterborough. Pétitions, 192, 410.
 Pontiac. Pétition, 149.
 Patton et East Farnham. Pétition, 108.
 Proton et Caledon. Pétition, 172.
 Rapport des, Haut-Canada, en conformité à la 16e Victoria, chapitre
 193, 129.
 Romney. Pétition, 163.
 Saugeen. Pétition, 144.
 South Easthope, Ondago, Norwich, etc. Pétition, 120.
 St. André. Pétition, 220.
 St. Anselme. Pétition, 181.
 Ste. Geneviève-de-Batiscan. Pétition, 133.
 St. Jean-Port-Joli. Pétition, 296.
 St. Lin. Pétition, 211.
 St. Vincent. Pétition 210.
 Stephen et Osborne. Pétition, 265.
 Thorah. Pétition, 193.
 Trafalgar. Pétition, 76.
 Tuckersmith. Pétition, 144.
 Osborne. Pétition, 132.
 Varennes. Pétition, 336.
 Wawanosh. Pétition, 158.
 Welland. Pétition, 200.
 Wentworth. Pétition, 139.
 Williams, Metcalfe, Carradoc et Bosanquet. Pétitions, 335, 384.
 Willoughby. Pétition, 115.
 Windsor. Pétition, 410.
 Yorkville. Pétition, 366.

Zorra—

- East. Pétition, 181.
 West. Pétition, 181.

NAPANEE : Incorporation de. Pétition, 334. *Voir* Bill No. 248.

NAPIERVILLE : Institut des artisans. Pétition, 164.

NAVIGATION :

Modification des lois provinciales et des Etats-Unis au sujet de la. Pétitions, 259, 266.

A vapeur de Salaberry. *Voir* Bill No. 195.

A vapeur du Nord-Ouest. *Voir* Bill No. 106.

Intérieure. *Voir* Bill No. 78.

NEW HAMBOURGH :

Division de. Pétition, 149. *Voir* Bill No. 153.

Incorporation de. *Voir* Bill No. 153.

Place du marché de. *Voir* Bill No. 42.

NEW YORK, Champlain et St. Laurent : Chemin de fer de Montréal. Pétition, 108. *Voir* Bill No. 68.

NIAGARA :

Pont sur la rivière. Pétitions, 211, 228, 265.

Banque du district de. *Voir* Bill No. 246.

Compagnie du pont international de. Pétitions, 102, 115, 120, 163, 173, 179, 197, 275.

Contre la construction d'un pont sur la rivière. Pétitions, 211, 228, 265, 284, 314.

NICHOLS, J. : Pétition, 72.

NICOLET : Annexion de. Pétition, 143.

NORTHUMBERLAND et Durham, au sujet du juge des comtés de. *Voir* Adresse No. 19, Rapports et Appendice No. 5.

NOTTAWASAGA :

Et Grey érigés en un nouveau comté. Pétition, 138.

Pour l'incorporation sous le nom de ville de Collingwood, de partie du township de. Pétition, 182.

OAKVILLE : Incorporation. *Voir* Bill No. 76.

OBSERVATOIRE :

National Canadien à Toronto. Pétition, 109. Impression ordonnée, 110. *Voir* Adresse No. 15.

OBSERVATOIRE.—(*Continuations.*)

En liaison avec l'université de Toronto. *Voir* Adresse No. 15.
Magnétique à Québec. *Voir* Adresse No. 14.

OLLARD, procureur. *Voir* Bill No. 54.

ONSLow: Municipalité. Pétition, 159.

ONTARIO :

Terres sur les bords du lac. Pétition, 187. *Voir* Bill No. 25.
Banque d'incorporation de la. Pétition, 85. *Voir* Bill No. 59.
Chemin de Simcoe, Huron et. *Voir* Bill No. 130.
Municipalité. Pétition, 137.

ORATEUR :

Du Conseil Législatif. *Voir* Conseil.
De l'Assemblée Législative. *Voir* Assemblée.

ORDONNANCE des voitures à patin. *Voir* Bill No. 207.

ORDRE :

Question d', déterminé par l'Orateur, au sujet de l'acte des débiteurs
insolvables de 1856, 106.
Au sujet du bill des *Squatters*, Bas-Canada, 270.

ORDRES PERMANENTS : *Voir* Règles.

ORPHELINS. *Voir* Asile.

OTTAWA :

Sœurs de charité de la cité d'. Pétition, 79.
Municipalité d'. Pétition, 109.
Corporation d'. Pétitions, 132, 259.
Gardien du comté de. Pétition, 79.
Chambre de commerce d'. *Voir* Bill No. 230.
Dette de la cité d'. *Voir* Bill No. 263.

OWEN SOUND :

Municipalité d'. Pétition, 138.
Compagnie du chemin de fer central de Toronto et. Pétition, 167.
Voir Bill No. 187.

OXFORD :

Municipalité d'. Pétitions, 97, 102.

Municipalité. Pétitions, 393, 449.

PARE, Joseph : Isle de Montréal. Pétition, 76.

PARIS :

G. et autres, de Dunnville. Erection d'un nouveau comté. Pétition, 128.

Exposition industrielle de, 1855.

Extraits des rapports du jury et impression ordonnée, 410. *Voir* Appendice No. 6.

PARLEMENT PROVINCIAL :

Proclamations prorogeant et convoquant le, 7, 9, 10, 12, 13, 14.

Convoqué, 17.

Bibliothèque du. *Voir* Bibliothèque.

Pour certain rapport relatif à la dissolution du. *Voir* Adresse No. 20, Rapports et Appendice No. 7.

Pour l'augmentation de la représentation. Pétition, 72.

Son Excellence annonce son intention de proroger le, 522.

Pour la permanence des assemblées du. *Voir* Résolutions, Messages, Adresse No. 6 et Gouvernement.

Prorogé, 596.

PATTON, l'honorable J. : Prête serment, 22.

PÊCHERIES :

Protection des. Pétitions, 97, 103, 116, 132, 137, 144, 182, 221, 259, 262, 286. *Voir* Bill No. 9.

Acte des. *Voir* Bill No. 129.

PEEL :

Township de. Pétition, 133.

Reeves et députés reeves du comté de, 206.

PELHAM : Compagnie du pont international. Pétition, 102.

FERRY, ile de Montréal. Pétition, 76.

PERTH : Comté de. Pétition, 206.

PETERBOROUGH :

Ecole de grammaire de. Pétition, 179.

PETERBOROUGH.—(Continuation.)

Municipalité de. Pétitions, 190, 410.

Terrain octroyé par la couronne en fidéicommiss en faveur du district de Colborne, transféré au bureau conjoint des syndics d'école de Pétition, 194. Pétition contre, 210.

PETITES CAUSES : Bas-Canada. Voir Bill No, 95.

PÉTITIONS :

Voir Ordres permanents y relatifs, Résolutions, Messages, Conférences, Comité et No. 7.

Présentées à la Chambre pendant la session. Voir celles disposées alphabétiquement dans l'Index et Comité No. 4.

Pour bills privés. Temps pour leur réception prolongé, 166, 322, 468.

PHARES dans le golfe St. Laurent. Pétitions, 58, 132. Voir Bill No. 102.

PIGEON BAY : Jeté à. Pétition, 154.

PILOTES :

Pour et au-dessus du havre de Québec—Modifications à l'acte 12 Vict., chap. 117. Pétition, 58.

Maison de la Trinité de Montréal. Voir Bill No. 265.

PLATTSBURGH, Etat de New York ; contre l'amalgamation de la compagnie du chemin de fer de Montréal et New York, avec la compagnie du chemin de fer de Champlain et du St. Laurent. Pétition, 127.

PLESSISVILLE : Village de. Pétitions, 193, 194.

POLICE :

Québec—

Et Montréal. Voir Bill No. 32.

Fluviale. Voir Bill No. 232.

Force de la. Voir Bill No. 268.

POLLARD, W. D., procureur. Pétition, 79. Voir Bill No. 63.

PONTS :

Sur le canal Rideau à l'écluse Nicholson. Pétition, 72.

Compagnie du, international. Pétition, 102. Impression ordonnée, 110. Pétitions, 115, 120, 163, 173, 179, 180, 187, 275. Voir Bill No. 212,

PONTS.—(*Continuation.*)

- Et chemins dans le comté d'Ottawa. Pétition, 109.
 Sur la rivière du Gouffre. Pétitions, 114, 164.
 Sur la rivière Ste. Anne. Pétition, 148.
 Sur le Rideau à la traverse Bicket. Pétition, 155.
 Du village du fort Erié au, suspendu. Pétition, 155.
 Sur la rivière Neigette. Pétition, 159.
 Contre la construction d'un, sur la rivière Niagara. Pétitions, 211, 228,
 265, 284, 314.
 Sur la rivière Du Moulin. Pétition, 235.
 Sur la Grande et Petite Rivière Cascapédia. Pétition, 241.
 Sur la baie Ashbridge à l'île vis-à-vis la cité de Toronto. Pétition, 456.
 Sur la rivière Niagara, de Buffalo à la rive Canadienne. Pétition, 507.

PONTIAC: Comté de. Pétition, 149.

PORT :

Hope—

- Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Beaverton et de. Pétition,
 81.
 Compagnie du havre de. Pétition, 81.
 Whitby. Compagnie du chemin de fer du lac Huron et de. Pétition,
 97. *Voir* Bill No. 226.
 Frank. Contre la construction d'un chemin de fer de la cité de London
 à. Pétition, 507.
 Dalhousie. Compagnie du chemin de fer de Thorold et de. Pétition,
 127.

POTASSE et Perlasse: Inspection de la. Pétition, 137.

POTHIER, J. P. Pétition, 137.

POTTER'S FIELD, London. *Voir* Bill No. 219.

POTTON: Municipalité de. Pétition, 108.

PRESCOTT: Terrain d'école. *Voir* Bill No. 254.

PRESQU'ISLE et Marmora: Incorporation de la compagnie du chemin de fer de.
 Pétition, 393,

PRIDHAM, Hooker et compagnie, consignataires et propriétaires de vaisseaux
 Pétition, 301. Impression ordonnée, 315.

PRIMOGENITURE : Modification de la loi de. *Voir* Bill No. 185.

PRINCE : L'honorable J., prête serment et prend son siège, 22.

PRISONS pour les jeunes délinquants. *Voir* Bill No. 151.

PRIVILÈGES. *Voir* Comité No. 1.

PROBATE et Surrogate : Cour de. *Voir* Bill No. 104.

PROCLAMATIONS :

Annouçant la sanction royale au "Bill pour rendre le Conseil Législatif électif," vi.

Prorogeant le parlement, vii, ix, x, xii, xiii, xiv.

Annouçant la sanction royale au "Bill pour permettre à l'église d'Angle-
"terre et d'Irlande de s'assembler en synode," xvi.

PROUREURS : Admission à la pratique de. *Voir* Bill No. 18.

PROROGATION. *Voir* Parlement et Proclamations.

PROVENCAL, Rév. J. A. Pétition, 211.

PYM, W. S. : Réserve de chemin. Pétition, 109. *Voir* Bill No. 71.

QUEBEC :

Incorporation des commissaires du havre de. Pétition, 220.

Ecole des enfants en bas âge de. Pétition, 44.

Pilotes pour et au-dessus de. Pétition, 58.

Asile des orphelines de. Pétition, 71.

Asile des orphelins de. Pétitions, 71, 154. *Voir* Bill No. 50.

Caisse d'économie de Notre Dame de. Pétition, 72. *Voir* Bill No. 72.

Sœurs de charité de. Pétition, 80.

Police de Montréal et. *Voir* Bill No. 32.

Maison de la Trinité de. *Voir* Bill No. 94.

Police fluviale de. *Voir* Bill No. 232.

Chemins à barrières de. *Voir* Bill No. 261.

Force de police de. *Voir* Bill No. 268.

Institut de St. Roch de. Pétition, 103.

Ecole des enfants en bas âge de la Basse-Ville de. Pétition, 115.

QUÉBEC.—*Continuation.*

Port de. Pétition, 127.

Compagnie d'entrepôts, des docks et des quais de, Sud. Pétition, 128.

Voir Bill No. 139.

Rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de, 129.

Maire, conseillers et citoyens de. Pétitions, 132, 213.

Société St. Jean Baptiste de. Pétition, 154.

Société d'école canadienne et britannique. Pétition, 173.

Paroisses dans Dorchester réunies pour les fins judiciaires au district de.
Pétition, 179.

Chambre de commerce de. Pétitions, 194, 220, 275, 365.

Lord évêque, asile Finlay. Pétition, 260. *Voir* Bill No. 260.

QUAIS : *Voir* Havres.

RAMA : Municipalité de. Pétition, 139.

RAMSAY, D. S., et autres, propriétaires dans le Bas-Canada. Modification de l'acte seigneurial de 1856. Pétition, 449. Impression ordonnée, 450.

RAPPORTS :

Du greffier de la couronne en chancellerie, 17. *Voir* Greffier de la couronne en chancellerie.

Du greffier en loi sur les lois expirantes, 27.

Du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque. *Voir* Appendice No. 1.

Du chemin de fer du St. Laurent et du village d'Industrie, jusqu'au 31 décembre, 1856, 58.

Des cautionnements et obligations enregistrés entre le 14 février, 1856, et le 26 février, 1857, 58.

Du trésorier de l'asile des aliénés de Toronto, pour l'année 1856, 59.

Du surintendant médical sur l'état de l'asile des aliénés de Toronto, 65.

Des biens des Jésuites, 68. *Voir* Papiers Parlementaires.

Des municipalités pour le Bas-Canada, 71. *Voir* Papiers Parlementaires.

Des officiers de la compagnie d'assurance sur la vie et de placement, jusqu'au 31 août, 1856, 73. *Voir* Papiers Parlementaires.

Dé la banque de prévoyance et d'épargne de Québec, pour l'année expirée le 1er mars, 1856, 81. *Voir* Papiers Parlementaires.

RAPPORTS.—(Continuation.)

- Des recettes et dépenses de la compagnie du chemin de fer du St. Laurent, pour 1856. *Voir* Papiers Parlementaires.
- Des affaires de la banque d'épargne du district et de la cité de Montréal, pour 1856, 86. *Voir* Papiers Parlementaires.
- De la distribution des statuts 19 et 20 Victoria, de l'index des statuts en force dans le Haut-Canada, et des tables des actes en force dans le Haut-Canada, 103.
- Des honoraires reçus au fonds des honoraires, et des salaires des juges de comté pour l'année 1856, 103.
- Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district des Trois-Rivières, 109, et dans le district de Québec, pour l'année 1856.
- De la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc pour le semestre expiré le 31 décembre, 1856, 116.
- Des municipalités du Haut-Canada, en conformité à la 16e Victoria, chapitre 193.
- Des comptes publics pour 1856, 134.
- Des affaires de la compagnie du chemin de fer de Port Dalhousie et Thorold, jusqu'au 21 mars, 1855—et aussi un état des deniers reçus et dépensés par la compagnie jusqu'au 28 février, 1857, 149.
- Du sénat de l'université de Toronto, pour l'année 1856, 155.
- Du commissaire des travaux publics pour 1856, 156.
- Supplémentaire des municipalités du Bas-Canada, 166.
- Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de St. François, 156, 174.
- Des municipalités du Bas-Canada, 201.
- Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Montréal, pour 1252-3-5.
- De l'institut des artisans de Montréal, jusqu'au 1er novembre, 1854.
- Des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Gaspé, pour 1856, 260.
- Du conseil de l'université de Toronto, pour 1856, 293.
- Géologique pour 1853-4-5-6, 333.
- Du trésorier de l'université de Toronto et du collège du Haut-Canada, 235.
- Du ministre d'agriculture pour 1856, 374.
- De la banque d'épargne de London, jusqu'au 28 février, 1856, 373.
- Des commutations de la tenure dans la seigneurie de Lauzon ; aussi des

RAPPORTS.—(*Continuation.*)

commutations dans les censives de Québec et Trois-Rivières ; et aussi des commutations dans les censives du ci-devant ordre des jésuites, dans les districts des Trois-Rivières, Québec et Montréal, du 1er janvier 1856, au 28 février 1857.

Des extraits des rapports sur l'exposition de Paris de 1855, se rattachant aux produits du Canada, et impression ordonnée, 410.

De A. C. Buchanan, A. B. Hawke et J. C. Dixon, écuyers, agents des émigrés, jusqu'au 8 juin, 1857, 567.

RAYNES, R. F. : Et Elizabeth, son épouse, fille de feu C. Bowman. Pétition, 57.
Voir Bill No. 66.

REACH : Township. Pétition, 154.

RÉCIPROCITÉ : Permis à l'honorable Orateur et à l'honorable John Ross de comparaître devant le comité spécial de l'Assemblée au sujet des dépenses encourues pour obtenir la, entre les États-Unis et cette province, 389.

REES, WILLIAM :

Vaccination gratuite. Pétition, 235. Impression ordonnée et référée, 296. Rapport et Bill introduit, 422. *Voir* Bill No. 191.

Contre la modification du bill de l'Esplanade. Pétition, 336. Référée, 378.

RÈGLES :

Changements à la 48e, proposés, 68. Considération remise, 78.

48e, rescindée et remplacée par une résolution, 111.

37 et 38e, suspendues, 316. Résolution adoptée et communiquée à l'Assemblée, 324. L'Assemblée concourt, 325.

37e et 38e, suspendues pour la session, 325. Rescindées et résolution adoptée par cette Chambre le 14 mai courant et agréée par l'Assemblée, substituée au lieu et place, 337.

Conférence avec l'Assemblée au sujet des relatives au bills privés, 413. Agréée, 419. Conférence, rapport des directeurs et impression ordonnée, 426. Ordre du jour lu, motion pour référer rapport retirée, 453. La Chambre en comité de privilèges, 462. Résolution rapportée et adoptée, 463.

Comité spécial chargé d'examiner les, 103. Rapport et impression ordonnée, 476. Considéré et référé de nouveau pour considé-

RÈGLES.—(*Continuation.*)

ration, 493. Nouveau rapport, 497. Adopté et nouvelle conférence avec l'Assemblée, 498. Conférence et mémoire remis aux directeurs, 511.

46e suspendue pour la session, 533. 49e et 54e abrogées et résolutions substituées au lieu et place, 583.

Relatives aux temps pour la reception des pétitions pour bills privés, prolongées, 166, 322, 468.

Relatives aux bills. *Voir* Bills.

RÉGISTRATEURS, Haut-Canada : Honoraires des. Pétition, 259.

REID :

Révérénd C. P. Pétition, 324.

John. Pétition, 457.

RENAUD :

L'honorable L.

Prête serment et prend son siège, 22.

Ajouté au comité spécial sur le bill de la compagnie de navigation de Salaberry, 470.

RÉPONSES de Son Excellence le Gouverneur-Général. *Voir* Adresses.

REPRÉSENTATION en Parlement, augmentation de la. Pétition, 72.

RÉSERVES DU CLERGÉ :

Pétitions au sujet des, 109, 115, 139, 200.

Modification de la loi des. *Voir* Bill No. 40.

RÉSOLUTIONS :

Que le greffier de la couronne en chancellerie compareisse immédiatement devant cette Chambre avec les rapports de l'officier-rapporteur pour la division électorale des Laurentides, et le livre de poll, proposée et adoptée, le député greffier comparait, résolutions passées, et rapport amendé, 29, 30.

Qu'à l'avenir le journal contiendra les noms des Membres proposant ou secondant aucune motion ou résolution, et qu'après division sur toute question, deux Membres présents pourront demander que les noms des Contents et des Non-Contents soient entrés dans le journal, proposée et adoptée, 31.

Pour une adresse à Son Excellence en réponse au discours du trône, 31.
Voir Gouverneur.

RÉSOLUTIONS.—(Continuation.)

Relative à la suspension ou au changement d'aucun acte ou résolution adoptée par cette Chambre, déchargée, 68.

PREMIÈREMENT.—Que la prospérité du Canada exige que le siège du gouvernement soit fixé d'une manière permanente.

SECONDEMENT.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, la priant d'exercer sa prérogative en désignant l'endroit où doit être fixé la permanence du siège du gouvernement, proposée et remise, 75. Ordre du jour lu, motion pour adopter première résolution objectée et adoptée, motion en amendement objectée et division 82, Contents, 10, Non-Contents, 22, motion négative, question sur la motion principale et division, 83, Contents, 26, Non-Contents, 6, adoptée, comité chargé de préparer adresse, 87. Rapport d'une adresse, motion pour l'adopter objectée, division, Contents, 20, Non-Contents, 4, adoptée, et adresse signée par l'Orateur, 91.

Que l'Orateur n'a pas le droit de voter comme Membre dans les délibérations de cette Chambre en comité, proposée et objectée, division, Contents, 12, Non-Contents, 19, et négative, 77.

Que John Salt soit entendu à la barre de cette Chambre contre l'abrogation de la loi de banqueroute, proposée et retirée, 82.

Au sujet de l'absence de l'honorable R. E. Caron et de l'honorable L. Méthot, pendant les deux dernières sessions de la Législature, 90. Adoptées et transmises à Son Excellence, 91.

Pour une adresse à Son Excellence relative à certaines plaintes portées contre John Alexander Wilkinson et Thomas Woodbridge, écuyers, proposée et adoptée, 140.

Pour une adresse à Son Excellence pour un warrant en faveur du greffier pour £5,000, 145.

Pour une adresse à Son Excellence au sujet de la convention sur le point d'être conclue avec l'Empereur des Français, à l'égard des pêcheries sur les côtes de Terre-Neuve et les environs, proposée, 150. Retirée, 151.

Pour une adresse à Son Excellence relative à l'encouragement de l'émigration de la Grande-Bretagne, proposée et remise, 166.

De remerciements à Son Excellence le Président des Etats-Unis, pour la réception qu'il a faite à l'honorable P. H. Moore, l'envoyé de la Législature chargé d'organiser un système d'échange de publications officielles entre cette province et les Etats-Unis; et pour exprimer le plaisir de cette Chambre d'apprendre qu'il a été fait

BÉSOLUTIONS. (*Continuation.*)

- des dons précieux à la bibliothèque de la part des différents départements du gouvernement fédéral, en conformité aux instructions de Son Excellence et au système d'échange établi, 278.
- Pour une adresse à Son Excellence, priant Son Excellence de communiquer les remerciements de cette Chambre au Président des États-Unis, 279.
- De remerciements aux Gouverneurs et aux autorités législatives des états de New-York, Connecticut, Pennsylvanie, Ohio, Michigan, Louisiane, Massachussetts et New-Hampshire, pour les dons de livres à la bibliothèque, 278.
- De remerciements à l'honorable juge Collamer, du sénat des États-Unis, et à l'honorable juge Chipman, du département du secrétaire d'état à Washington, pour les services qu'ils ont rendus à l'envoyé de la Législature, lorsqu'il s'est adressé aux différents départements exécutifs du gouvernement des États-Unis, de la part de la bibliothèque, 279.
- Que les remerciements de cette Chambre exprimés dans les résolutions précédentes, soient communiquées par M. l'Orateur aux messieurs y dénommés, 279. *Voir Résolutions.*
- Que le greffier de cette Chambre ait instruction de fournir aux bibliothécaires un nombre suffisant d'exemplaires de tous les rapports des chefs des départements publics, ou ayant trait à aucune institution publique de la province, selon qu'il les recevra de temps à autre, afin de leur permettre de les adresser aux différents États avec lesquels cette Chambre peut échanger, 279.
- Relatives à la transmission des messages, bills et documents d'une Chambre à l'autre, proposées, adoptées et communiquées à l'Assemblée, 316. L'Assemblée concourt, 324, 325.
- Pour référer au comité chargé le 19 mars dernier, d'examiner les règles de cette Chambre, le message de l'Assemblée Législative et un certain mémoire pour une conférence au sujet des règles relatives aux bills privés, 463.

RICHELIEU :

- Compagnie du. Pour incorporer la. Pétition, 334. *Voir Bill No. 67.*
 Contre l'incorporation de la. Pétition, 366.

RIMOUSKI :

- Droit d'appel dans les causes au criminel. *Voir Bill No. 269.*
 Institut de. Pétition, 159.
 Comté de. Pétition, 162.

RIVIÈRES :

- Du Gouffre, pont sur la. Pétitions, 114, 164.
 Amélioration de la navigation du St. Laurent, sur le côté sud.
 Pétition, 138.
 Ste. Anne, pont sur la. Pétition, 148.
 St. Laurent, phares sur le. Pétition, 173.
 Petite-Nation, amélioration de la navigation. Pétition, 206.
 Ottawa, amélioration de la navigation. Pétition, 259
 Niagara, pont international sur la. Pétition, 275.
 Rouge, pour étendre aux aborigènes et à la population de l'établissement
 d'Assiniboine, la protection du gouvernement, des lois et des
 institutions du Canada. Pétition, 383,

ROGER, Charles : Pétition, 127.

RONDEAU :

- Phare à la pointe de. Pétitions, 58, 86, 132.
 Compagnie du chemin de Ste. Claire et. *Voir* Bill No. 244.

ROSS : l'honorable John. Permis à, de comparaître devant un comité de l'Assemblée, 272, 389.

ROUVILLE :

- Modifications à l'acte pour augmenter la représentation en parlement.
 Pétition, 72.
 Réunion de Granby et Bagot. Pétitions, 138.
 Comté de. Pétition, 127.

SSAGUENAY : Chef-lieu du. Pétitions, 148, 149, 159.

SAINT :

André—

- Eglise, Guelph. Pétition, 114.
 Eglise, Montréal. Pétition, 174.
 Société, Montréal. Pétition, 383.
 Anne, Rivière. Pétitions, 148, 149.
 Anselme. Pétition, 178.
 Autoine-de-la-Baie-du-Febvre. Pétition, 132.

SAINT—(Continuation.)

Athanase. Pétition, 68.

Aubert—

De Port-Joli. Pétition, 153.

Municipalité séparée. Voir Bill No. 175.

Catharines—

Conseil de ville. Pétitions, 139, 266.

Emprunt. Voir Bill No. 79.

Aqueduc. Voir Bill No. 81.

Cluère—

Compagnie du chemin planchéié de Rondeau et. Pétition, 79.

Havre de Rondeau et Pétitions, 178, 191.

Canal pour les navires de Chatham, Rondeau et. Voir Bill No. 201.

Paroisse de. Pétition, 366.

Flavie. Pétition, 143.

François—

Du Lac. Pétition, 192.

Xavier. Pétition, 159.

Commune. Pétition, 275. Voir Bill No. 169.

Collège. Pétitions, 194, 213.

Et St. George, chef-lieu. Pétition, 366.

Geneviève-de-Batiscan. Pétition, 133.

Gertrude. Pétition, 143.

Hénédine. Pétition, 178.

Hyacinthe—

Incorporation. Pétitions, 64, 314. Voir Bills Nos. 12 et 168.

Contre l'incorporation de certains terrains dans les limites de. Pétition, 251. Référée, 418.

Isidore. Pétition, 178.

Jean—

Chrysostôme de Russelltown. Pétitions, 69, 95, 154.

Baptiste-de-Nicolet. Pétition, 393.

Baptiste de Québec, société. Pétition, 154.

Jérôme de Matane. Pétition, 108.

SAINT.—(*Continuation.*)

- Joachim de Chateauguay. Pétition, 102, 148.
 Jean, association de Bibliothèque, Chambly. Pétition, 133.
 Joseph, sœurs de charité, Hamilton. Pétition, 187.
 Julie, élection de paroisse. Pétition, 193.
 Lambert, municipalité. *Voir* Bill No. 186.
 Laurent, compagnie d'entrepôts, docks et quais du. *Voir* Bill No. 189.
 Luce. Pétition, 158.

Martine—

- Paroisse de. Pétitions, 98, 102.
 Comté de. Pétition, 148.
 Maurice, chemin de fer. *Voir* Bill No. 262.
 Michel Archange. Pétition, 193.
 Norbert d'Arthabaska, municipalité. *Voir* Bill No. 200.
 Patrice, asile d'orphelins, Montréal. Pétitions, 101, 129.
 Paul, Baie. Pétition, 194.
 Philippe. Pétition, 101.
 Philomène. Pétitions, 102, 179.
 Prosper, municipalité. Pétition, 133.
 Rémi. Pétition, 154.
 Rose. Pétition, 235.
 Simon. Pétition, 143.
 Sylvestre. Pétition, 314.
 Thomas et St. George de Clarenceville. Pétition, 421.
 Timothé. Pétition, 251.
 Urbain Premier. Pétitions, 102, 114.
 Vincent-de-Paul. Pétition, 115.

SALT, J. : Pétition, 69.

SANCTION royale donnée par Son Excellence à des bills passés pendant la session
 142, 394, 594.

SANDWICH : Incorporation de, et extension de ses limites. Pétition, 76. Référée.
Voir Bill No. 19.

SANGSTER, C. Pétition, 76.

SAUGEEN, municipalité. Pétition, 144.

SAUMONS et truites saumonées, B. C. : Conservation des. Pétitions, 62, 86, 97, 103, 117, 132, 137, 144, 182, 221. *Voir* Bill No. 129.

SAUVAGES :

Civilisation des tribus. *Voir* Bill No. 164.

Terres des, à Dundee. *Voir* Bill No. 183.

SOHENECTADY : Corporation de. Pétition, 507.

SÉANCE de la Chambre le soir déclarée être une séance régulière, 568.

SEIGNEURIE :

De Beauharnois, ligne frontières. Pétition, 155.

De Berthier, C. Cuthbert et autres. Pétition, 119.

Du Gouffre et Côte de Beaupré, taux de la commutation. Pétition, 172.
Impression ordonnée, 174.

De Lachenai, lignes frontières. Pétition, 581.

SEMINAIRES. *Voir* Ecoles.

SERMENT prescrit par la loi administré aux membres, 21, 22, 30, 43, 57, 100.

SERVICE civil. *Voir* Bill No. 240.

SESSIONS de Quartier. *Voir* Cours.

SEYMOUR :

L'honorable B.

Ajouté au comité sur les comptes contingents, 470. Aussi sur le bill des réserves de chemin, au lieu de l'honorable M. Crooks, 441.

SHAW, J., réserve de chemin. Pétition, 103. *Voir* Bill No. 253.

SHEFFORD :

Municipalités de Granby et. Pétitions, 97, 98.

Missisquoi et Brome. Pétitions, 108, 132.

SHELDON, E. P. Pétition, 97.

SHEPHERD, R. Pétition, 457.

SHERBROOKE :

Contre l'emprunt de débentures par la ville de, pour l'érection d'une manufacture de coton. Pétition, 70.

Manufacture de toile de coton. Pétitions, 79, 129. *Voir* Bill No. 129.

Institut littéraire. *Voir* Bill No. 45.

SHÉRIFS : Validité des titres des. *Voir* Bill No. 89.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT : Dépêches, 243. Impression ordonnée, 248. *Voir* Résolutions et Adresses.

SIMCOE : Erection de Grey et. Pétitions, 180, 284.

SIMONS, J., procureur. Pétition, 79. *Voir* Bill No. 87.

SIMPSON :

L'honorable J.

Prête serment et prend son siège, 22.

SKINNER, Samuel, jeune, nommé page, 84.

SLADDEN, William, procureur. Pétition, 30.

SMALL, C. C. : Réserve de chemin. Pétition, 314. *Voir* Bill No. 264.

SMITH :

L'honorable Harmannus.

Prête serment et prend son siège, 43.

L'honorable Hollis.

Prête serment et prend son siège, 100.

Dispensé de servir sur le comité spécial du bill de St. Hyacinthe, 468.

SOCIÉTÉ amicale américaine britannique du Canada. Pétition, 62. *Voir* Bill No. 167.

SŒURS :

De Lorette, Toronto, incorporation des. Pétition, 67. *Voir* Bill No. 121.

De St Joseph, Hamilton. Pétition, 187.

SOMERSET : Séparation de. *Voir* Bill No. 134.

SQUATTERS : Protection des, Bas-Canada. *Voir* Bill No. 43. Question d'ordre décidée par l'Orateur, 270.

STANLEY :

Municipalité. Pétition, 144.

William. Pétition, 436.

STANSTEAD : Chemin de fer de Shefford, Chambly et. *Voir* Bill No. 184.

STATUTS :

Distribution des, 19 et 20 Victoria. Rapport, 103.

Distribution de l'Index et tables des, Haut-Canada. Rapport, 103.

Revisés envoyés à chaque municipalité du Haut-Canada. Pétition, 181.

STEERS, R. : Pétition, 228.

STEKEL, G. L. R. : Pétition, 98.

STENNETT, Miles B. :

Pour un acte de divorce. Pétition, 295.

Affidavits et mémoires présentés, 302.

Deniers déposés remboursés, 417.

STODART, D. R. : Pétition, 193.

STRATHROY : Chemin de fer de Port Frank et, incorporation. Pétitions en faveur, 33, 335. Pétition contre, 521. *Voir* Bill No. 223.

SUBSIDES : *Voir* Bill No. 270.

SURINTENDANT des inspecteurs de bois. Modification de l'acte relatif au. Pétition, 173.

SYNDICS des conseils de comtés autorisés à enregistrer leur vote dans certains cas. Pétitions, 127, 138.

TACHÉ :

L'honorable E. P.

Fait rapport du discours de Son Excellence, 26.

Donne sa voix prépondérante sur le bill du taux de l'intérêt, 95. Et sur le bill de l'admission de Beard comme arpenteur, 124.

Fait rapport que le temps pour recevoir les pétitions pour bills privés est expiré, 124.

TACHE.—(Continuation.)

Fait rapport que le temps pour recevoir les bills privés de l'Assemblée est expiré, 159, 160.

Décide une question d'ordre sur le bill pour abroger l'acte des débiteurs insolvables, de 1856, 106. Aussi sur le bill des *Squatters*, Bas-Canada. 270.

Autorisé à transmettre les remerciements de cette Chambre aux personnes dénommées dans une certaine résolution au sujet des dons faits à la bibliothèque, 278, 279.

Permis à, de comparaître devant des comités spéciaux de l'Assemblée, 272, 389.

Fait rapport de la nomination d'Olivier Vallerand, comme gentilhomme huissier de la verge-noire, 432.

Annonce que Son Excellence sanctionnera des bills, 140, 382.

Fait rapport que Son Excellence prorogera le parlement, 568.

TAYLOR, Fennings, pour le même salaire que celui de son collègue en rang et en titre. Pétition, 521. Référée, 522.

TÉLÉGRAPHE : Montréal. Pétition, 199. Voir Bill No. 83.

TERREBONNE : Lots de grève de. Voir Bill No. 172.

TERRENEUVE : Au sujet de la convention avec la France relative aux pêcheries. Voir Adresse No. 11 et Messages.

TERRITOIRES non organisés, administration de la justice. Voir Bill No. 260.

THOMPSON, J., et autres. Pétition, 102. Impression ordonnée, 184.

THORNTON, B. Pétition, 336.

THOROLD : Réserves de chemin. Pétition, 103. Voir Bill No. 110.

TORONTO :

Modification des lois de navigation de cette province et des Etats-Unis. Pétition, 259.

Incorporation de la compagnie du chemin de fer central d'Owen Sound et de. Pétition, 164. Voir Bill No. 187.

Modification de la charte de la banque de. Pétition, 80. Voir Bill No. 92.

Chambre—

De commerce de. Pétitions, 64, 80, 191. Baie d'Hudson, 315, et lois du jury, 302. Impression ordonnée, 195.

TORONTO.—(Continuation.)

Des commissaires d'écoles. Pétition, 144.

Pont sur la Baie Ashbridge conduisant à l'Île. Pétition, 456. *Voir* Bill No. 199.

Institut Canadien, observatoire de. Pétition, 109. Impression ordonnée, 110.

Corporation—

Clauses consolidées des chemins de fer. Pétition, 85.

Aqueduc. Pétition, 128. *Voir* Bill No. 178.

Contre l'acte d'amendement de la compagnie métropolitaine de gaz et d'eau. Pétition, 163.

Esplanade et lots de grève. Pétition, 12. *Voir* Bill No. 147.

Séparation des cités pour les fins judiciaires. Pétition, 383.

Conseil du Collège de l'Université de. Pétition, 293.

Esplanade. Pétition, 182. *Voir* Bill No. 147.

Hôpital Général. Pétition, 128. *Voir* Bill No. 176.

Incorporation de la société d'horticulture. Pétition, 422. *Voir* Bill No. 182.

Eglise Knox. Pétition, 128.

Terres sur les bords du lac Ontario. Pétitions, 128, 187. *Voir* Bill No. 25.

Asile des aliénés. Rapports, 59, 65.

Compagnie métropolitaine de gaz et d'eau. Pétitions pour, 133, 346, 353, contre, 420, 354, 490.

Incorporation de la compagnie des briques pressées de. Pétition, 79. *Voir* Bill No. 65.

Arpenteurs provinciaux. Pétition, 173.

Dispensaire public. Pétition, 187.

Reeves et députés reeves du Gore de, et d'Albion, comté de Peel. Pétitions, 489, 490.

Compagnie des bateaux-à-vapeur. Pétition, 154. Rapport pour 1856, 155.

Université de. Rapport pour 1856, 155.

Do, et Collège du Haut-Canada. Pétition.

TRAVAUX PUBLICS :

Comptes pour 1856, 134.

Péages sur les. *Voir* Bill No. 163.

TRAVAUX PUBLICS.—(Continuation.)

Rapport du commissaire des, pour 1856, 156.

TRAVERSES, Haut-Canada. Voir Bill No. 49.

TRIGANNE, P. O. : Pétition, 421.

TREMBLAY, F. : Pétition, 59.

TRINITÉ :

Maison de la, Montréal. Voir Bill No. 265.

Maison de la, Québec. Voir Bill No. 94.

TROIS-RIVIÈRES :

Lord évêque de. Pétition, 58.

Incorporation de. Pétition, 86. Voir Bill No. 197.

Incendies de. Voir Bill No. 271.

Rapport des baptêmes, mariages et sépultures de, pour 1856, 106.

Conservation du saumon et de la truite saumonée dans le Bas-Canada.
Pétition, 116. Voir Bill No. 129.

Baptiste, G. et autres. Pétition, 139.

Couvent des Urselines à. Pétition, 163.

TUCKERSMITH : Municipalité. Pétition, 144.

TURGEON :

L'honorable J. O.

Décès de, annoncé, 68.

USBORNE : Municipalité. Pétition, 132.

USURE, LOIS D' :

Abrogation de l'acte 16 Victoria, chapitre 80, pour modifier les. Pétitions, 64, 181.

Modification des. Voir Bill No. 1.

VACCINATION Gratuité des habitants de cette province. Pétition et impression ordonnée, 296. *Voir* Comité No. 11 et Bill No. 191.

VALLERAND :

Olivier, nommé gentilhomme huissier de la verge noire, 434.

Que le département du sergent-d'armes soit placé sur le même pied que celui du sergent-d'armes du parlement impérial et de l'Assemblée Législative. Pétition, 27. Référée.

Flavien. Pétition, 59.

VANKOUGHNET :

L'honorable P. H. M. S.

Prête serment et prend son siège, 21.

VARENNES: Bibliothèque de. Pétition, 153.

VAUDREUIL: Municipalité. Pétition, 137.

VERDICTS dans les causes au civil. *Voir* Bill No. 26.

VILLAGES :

De Waterloo, incorporation. *Voir* Bill No. 38.

De Bradford, incorporation. *Voir* Bill No. 60.

Modification de l'acte d'incorporation des. *Voir* Bill No. 155.

VINCENT, Louis. Pétition, 103.

Voix prépondérante de l'Orateur du Conseil Législatif, 95, 124.

WARRANTS en faveur du greffier de cette Chambre. *Voir* Adresses Nos. 10, 22.

WAWANOSH :

Lac, et Cull Creek. Pétition, 200. *Voir* Bill No. 208.

Municipalité. Pétition, 159.

WEEDON : Township. Pétition, 159.

WELLAND : Comté. Pétitions, 164, 165.

WELLER'S BAY : Havre de refuge à. Pétitions, 144, 148, 159.

WELLINGTON :

Comté de. Pétitions, 85, 133, 235.

J. D., réserve de chemin. Pétition, 259. *Voir* Bill No. 259.

WENTWORTH : Municipalité. Pétition, 139.

WHITBY :

Contre la séparation du township de. Pétition, 490. *Voir* Bill No. 217.

Réserve de chemin de Gibb. Pétition, 506. *Voir* Bill No. 221.

Municipalité. Pétition, 101.

WILKIES :

F. T. Réserve de chemin. Pétition, 75. *Voir* Bill No. 69.

G. S., réserve de chemin. *Voir* Bill No. 132.

Ecluse de moulin. *Voir* Bill No. 206.

WILKINSON, J. A., et T. Woodbridge. Démission de, comme juges de paix, 167.
Voir Résolutions, Adresses No. 9, 21. Rapport et Appendice
No. 3.

WILLOUGHBY Township. Pétition, 115.

WINDSOR : Incorporation. *Voir* Bill No. 138.

WINSLOW : Township. Pétition, 79.

WOLFE : Comté. Pétition, 206.

WOLTON : Township. Pétition, 159.

WOODBIDGE, Thomas :

Et autres, incorporation de la ville de Sandwich. Pétition, 76. Ré-
férées, 121. Rapport adopté, 134. *Voir* Bill No. 19.

Prolongation d'un chemin dans le township de. Pétition, 120.

Au sujet de la démission de. *Voir* Wilkinson, J. A.

WOODHOUSE : Reeves du township de, 469.

WOODSTOCK :

Institut. Pétition, 295. *Voir* Bill No. 170.

Reeve de. Pétition, 469.

YERRINGTON, A. : Pétition, 97.

YORK :

Lignes frontières, deuxième concession du township de. Pétition, 235.

Cimetière de. *Voir* Bill No. 91.

Division de Peel et. *Voir* Bill No. 190.

ZIMMERMAN, S. : Exécuteurs testamentaires de feu. Pétition, 241.

ZONE : Township de, détaché du comté de Keut. Pétition, 188.

ZORRA East et West : Réserves de chemins. *Voir* Bill No. 255.